40e année—No 208—Edition quotidienne
Jeudi, 19 juin 1924
EDITION
DERNIERE HEURE
CONTENANT LES
COTES de la FERMETURE de la BOURSE
ET TOUTES LES DERNIERES NOUVELLES

LA PRESSE

EXTRA

Ie SECTION — LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN DE TOUS LES JOURNAUX DU CANADA — 32 PAGES--2 CENTINS

UNE GREVE GENERALE

LES POSTIERS ESPERENT EN UN PROMPT REGLEMENT

C'est ce qui ressort des rapports soumis à l'assemblée tenue, cet après-midi, par les grévistes, à Montréal. — Le gouvernement attend encore une réponse à ses propositions.—Montréal, Toronto, Windsor, Hamilton et London sont les seules grandes villes affectées.

AVIS AUX MAITRES DE POSTES

La grève des employés des postes, commencée ce matin, bat son plein à Montréal et dans la banlieue. Les grévistes se sont réunis de nouveau, très nombreux dans la salle des syndicats catholiques où ils ont établi leurs quartiers. Des discours furent prononcés par les principaux officiers de l'association des employés des postes et de l'association des facteurs: MM. E. Cromp, président des facteurs, J.-W.-A. Chartrand, des expéditeurs de malle, Louis Pouliot, secrétaire de l'association des employés des postes, et plusieurs autres.

Les grévistes se montrent confiants en un règlement prompt et équitable. Dans des rapports soumis à l'assemblée, il a été annoncé qu'un député de Montréal à Ottawa devait adresser une interpellation au gouvernement, cet après-midi, et mettre le ministère en demeure de régler ce différend, sans délai, ou de démissionner. D'autres rapports annonçaient que la grève des employés des postes est générale, dans les grandes villes de l'Ontario, et dans un grand nombre de villes importantes de l'Ouest.

M. Pouliot a annoncé, dans son discours, que l'on peut s'attendre à un règlement, d'un moment à l'autre. M. Gordien Ménard, avisseur légal, a recommandé fortement aux grévistes de respecter l'ordre et de continuer à compter avec la sympathie du public. Il a exprimé l'espoir, aussi, que la grève ne durerait pas longtemps.

UNE PROPOSITION

Une proposition fut faite par l'un des membres de l'association à l'effet d'aller faire sortir, de force, les employés qui n'ont pas encore quitté le travail. Mais cette proposition fut vivement combattue par le président, M. J.-E. Cromp, qui exposa que la grève est une oeuvre de bonne volonté et de justice, et non une oeuvre de violence. Ces paroles furent vivement applaudies, et la proposition fut rejetée par l'assemblée à la presque unanimité.

GRANDE PARADE

A l'issue de la séance, les grévistes ont décidé d'organiser une grande parade, cet après-midi, dans les rues de Montréal, avec tambours et clairons en tête. Ils doivent se réunir de nouveau ce soir à 8 h. et demain matin, à 9 heures, dans la salle des syndicats catholiques, pour prendre connaissance des rapports sur la situation.

LEUR REPONSE RETARDE

Ottawa, 19. — Le gouvernement attend toujours une réponse aux propositions qu'il a faites pour mettre fin à la grève. Les officiers des employés des postes sont partis d'ici hier soir pour Toronto où ils devaient se réunir et rédiger leur réponse. Mais elle n'a pas encore été reçue.

Le conseil du cabinet délibère toujours.

On cherche à remplacer les grévistes.

TREVE MECONNUE

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 19. — On a confirmé le rapport expliquant le secret de la grève partielle des postes. Après avoir accepté l'offre du gouvernement et demandé un délai de 24 heures, les délégués des postiers prirent le train pour Toronto et rédigèrent immédiatement une dépêche qu'ils déposèrent au bureau de télégraphe de la prochaine gare. Ce télégramme déclarait aux officiers des postiers restés à Toronto qu'il ne fallait pas tenir compte de la trève et que, au contraire, la grève devait se faire immédiatement. Cette dépêche était signée par trois délégués, MM. Redditt, Bartlet et Hall. On dit que ces délégués, rendus dans le train, eurent peur de la réception que les postiers feraient à un armistice et ils reculèrent. C'est là qu'est née la situation extraordinaire qu'on constate aujourd'hui.

LA GREVE EST DECLAREE

Ottawa, 19. — En dépit des conférences tenues, hier, entre les représentants des postiers et du gouvernement, la grève des postiers a été déclarée, hier soir, les employés ayant refusé l'offre du gouvernement.

L'OFFRE DES MINISTRES

Les ministres ont offert, en attendant la révision complète des salaires de tout le service civil, que les salaires des postiers ne seraient pas réduits, c'est-à-dire qu'ils seraient payés d'après l'échelle de l'an dernier avant l'abolition du boni, et promis, de plus, que les postiers, comme les autres fonctionnaires, auraient le droit, lors de la révision finale, de formuler leurs réclamations à un sous-comité du cabinet. Le boni ne serait continué qu'à ceux qui, d'après la nouvelle échelle, ont un salaire moindre que l'an dernier.

NULLE REINTEGRATION

L'hon. Charles Stewart a déclaré que les employés qui n'auraient pas repris l'ouvrage à dix heures, ce matin, seraient remplacés et ne pourraient plus réintégrer leurs positions.

L'offre finale du gouvernement avait été rédigée après la conférence du matin et à la séance du cabinet qui avait suivi. Le cabinet avait étudié l'affaire pendant plus d'une heure, puis avait laissé la question à un sous-comité composé des hons. MM. Stewart, Murdock, Copp et Dr King.

LES DEMANDES DE TORONTO

Les employés de Toronto ont adopté l'attitude que les délégués envoyés à Ottawa devaient demander un salaire minimum de $1,260 sans quoi la grève serait déclarée. Le gouvernement n'accordant que l'échelle de l'an dernier, ils font la grève.

AVIS DU MINISTERE

Le sous-ministre des postes a envoyé, hier soir, le télégramme suivant à tous les maîtres de poste des grands centres :

"Le ministre-suppléant des postes a donné instruction au ministère d'aviser les employés qui se sont mis en grève à différents endroits que, s'ils ne retournent pas au travail à dix heures a.m., demain, (jeudi) ils seront considérés comme ayant abandonné leurs positions et ne seront pas réinstallés. Le gouvernement protégera les droits des employés qui sont restés au service, cette attitude devant être adoptée dans votre bureau. Si les circonstances permettent de prendre des remplaçants, ceux-ci recevront $80 par mois. Tenez le ministère au courant de tout développement. Envoyez copie de cette dépêche au surintendant de district immédiatement.

(Signé) L.-J. GABOURY.

Un télégramme semblable avait été envoyé en 1918, lors de la grève des postiers de Winnipeg. Ceux-ci qui avaient été renvoyés, ne furent pas réinstallés. Le sous-comité du cabinet a travaillé très tard la nuit dernière et de bonne heure ce matin.

L'HON. M. MURDOCK

Hier soir, l'hon. J. Murdock téléphona à Frank Shea, de l'exécutif des postiers de chemins de fer, lui disant que tout était arrangé. M. Shea répondit que cela n'avait pas d'importance, que les employés de Toronto étaient en grève et le resteraient jusqu'à ce que le gouvernement accorde les demandes entières. M. Murdock répondit: "Eh! bien, si c'est votre attitude, vous resterez en dehors jusqu'à ce que l'enfer gèle."

On considère que l'aviseur des employés de Toronto a méconnu l'autorité de l'exécutif et défie les officiers.

CONTRE-OFFENSIVE

Le ministère fait des préparatifs pour faire face à la situation. Il espère éviter les plus grandes difficultés, en cas de grève. Saskatoon, Winnipeg et Frédéricton se sont déclarées contre la grève, tandis que les commis de chemins de fer n'ont pas encore abandonné le travail. Les autorités s'occuperont d'abord des courriers de première classe. Si les commis des courriers sur chemins de fer ne font pas la grève, on servira les journaux comme à l'ordinaire. On centralisera les courriers dans les endroits où il n'y aura pas de grève. La commission du service civil a des milliers de demandes d'employés, de sorte qu'il ne sera pas difficile de remplacer les grévistes. Par ailleurs, les universités entrent en vacances et les étudiants seront heureux de trouver de l'emploi.

A Ottawa, on est préparé pour le cas d'une grève. Les employés locaux ont décidé de suivre les instructions du conseil général de leur association.

ON ATTEND A QUEBEC

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 19. — Les employés des postes de Québec ont décidé de suivre le mouvement général et de se mettre en grève ce soir, si le différend n'est pas réglé. Ils ont tenu hier soir une assemblée à la salle de l'Union commerciale, sous la présidence de M. H. Picard, facteur. Dans les discours, on a exprimé le désir de voir régler ce différend sans grève.

A MONTREAL

La grève des employés des postes est complète, à Montréal. Les facteurs, au nombre d'environ 400, et les autres employés: commis de bureaux et expéditeurs des malles, au nombre de 1,000 environ, n'ont pas repris, ou ont quitté le travail ce matin, de bonne heure, non seulement à l'hôtel des postes, mais aussi, dans toutes les stations postales de la ville et de la banlieue.

Les grévistes ont établi leurs quartiers généraux, dans la grande salle de l'édifice des syndicats catholiques et nationaux, 655 Demontigny est, où ils attendent, dans un ordre parfait, la conclusion des événements.

UNE PROTESTATION

Dès 9 heures, ce matin, les facteurs étaient assemblés dans la salle des syndicats catholiques, où un grand nombre d'employés des autres départements sont venus les rejoindre. La séance était présidée par MM. E. Cromp, président de l'association des facteurs de Montréal, conjointement avec M. J.-W.-A. Chartrand, membre du comité de grève. Le président, M. E. Cromp exposa brièvement les derniers événements qui s'étaient passés depuis l'assemblée tenue hier soir, et à laquelle il avait été donné communication d'un prétendu télégramme annonçant que la grève était différée de 24 heures. L'orateur exposa, preuves en mains, que ce télégramme était faux, et il en dénonça les auteurs. MM. Riley, Chartrand et autres orateurs protestèrent énergiquement contre ce procédé d'employer de faux télégrammes dans le but trop évident de faire tort aux employés des postes. Toute l'assemblée, à ce moment, fut debout, protestant énergiquement, et demandant qu'une enquête soit faite pour en découvrir l'origine.

M. G. Ménard, aviseur légal de l'Association des facteurs, fut prié d'adresser la parole. M. Ménard dit qu'il était venu à cette assemblée, d'abord, en sa qualité d'avocat de l'Association des facteurs, ensuite, dans le but d'offrir ses sympathies aux grévistes. Il dit que les employés des postes, dans leur cause actuelle, ont toute la sympathie du public. Il leur recommanda vivement de ne pas commettre d'extravagances, pour ne pas perdre cette sympathie du public. Il termine en exprimant l'espoir que le gouvernement comprendra la gravité de la situation, et qu'il rendra pleine justice aux employés des postes, dans un bref délai.

NOUVEAUX ARRIVANTS

A ce moment, les employés de bureaux et autres commis qui s'étaient remis au travail, en arrivant ce matin, arrivèrent en foule se joindre aux grévistes, en déclarant qu'ils avaient été trompés par certains rapports publiés dans les journaux du matin.

Le président, en terminant la séance, annonça qu'une nouvelle et grande assemblée des grévistes sera tenue, à 1 h. p.m., dans la même salle des syndicats catholiques, et invita tout le monde à y assister.

SITUATION COMPLIQUEE

Comme la "Presse" l'a publié, dans son extra, la situation s'est trouvée singulièrement compliquée tout à coup, hier après-midi, pour les employés des postes, à Montréal. Alors qu'un grand nombre espéraient encore que le différend pourrait se régler, sans trouble, et que la grève pourrait être conjurée, un télégramme provenant des bureaux de la Fédération des employés des postes, de Toronto, arrivait à Montréal, à 2 h. 19, et donnait l'ordre de grève pour 5 heures p.m. le soir même.

Immédiatement, cet ordre se trouva transmis dans toutes les stations postales de la ville, et de la banlieue, et communiqué à tous les employés. En même temps, les officiers des associations des facteurs et des employés des postes invitaient tous les employés à se réunir, à la salle des syndicats catholiques, 655 Demontigny Est, pour recevoir de nouvelles communications sur la situation.

Cependant, M. Victor Gaudet, maître de poste à Montréal, déclarait au représentant de la "Presse" qu'il n'avait reçu aucune communication officielle lui permettant de croire que la grève était imminente parmi ses employés.

LA GREVE DECLAREE

Cependant, conformément à l'avis de leurs officiers, les facteurs et autres employés des postes se rendirent, à partir de 5 h. a.m. à la salle des syndicats catholiques. En moins d'une heure, 800 hommes, employés ou facteurs s'y trouvaient réunis. Le travail, à l'hôtel des postes, rue Saint-Jacques se trouva pratiquement arrêté: seulement une poignée d'hommes étaient restés à l'ouvrage, pour s'occuper des casiers. Constamment les grévistes arrivaient. Les officiers déclarèrent, à ce moment, qu'ils n'avaient reçu aucun ordre contraire de leurs représentants à Ottawa, et que rien ne s'opposait à une déclaration formelle de grève, conformément au télégramme reçu de Toronto, dans l'après-midi. Après quelques rapides explications des officiers, l'assemblée adopta, à l'unanimité, une résolution comportant la déclaration de grève. Des piques furent envoyés dans toutes les directions pour annoncer la nouvelle à tous les employés des postes.

L'ORDRE DE GREVE

Cependant à quelques postes, spécialement aux postes N. et H. aucun des employés n'avait quitté l'ouvrage à cinq heures et demie et déclarèrent qu'ils ne quitteraient pas les bureaux avant qu'ils ne reçoivent instruction de faire de même d'une autorité. Au poste de Westmount "A" qui est situé en face de la gare Bonaventure et aux autres postes de la ville, les employés quittèrent en bloc. Cependant les employées déclarèrent qu'elles ne feraient pas de grève, s'y opposant formellement. Il en fut ainsi au poste de la rue Sainte-Catherine Ouest à l'angle de la rue Université où huit femmes sur un personnel de dix déclarèrent qu'elles demeureraient à leur ouvrage. Il en fut ainsi au bureau de poste situé au No 120 rue Sainte-Catherine est, où dix-neuf femmes déclarèrent qu'elles ne s'occupaient pas de la grève.

Ce fut un peu plus tard, que les grévistes apprirent la nouvelle, que la grève était remise à 24 heures. Tout le monde parut grandement surpris. MM. J.-W.-A. Chartrand, F. Pauzé et Mousseau Drapeau portèrent la parole. Puis, M. E. Cromp, président de l'association des facteurs déclara, que, si la grève était remis, à 24 heures, il était inutile de discuter plus longtemps. Son avis fut partagé par l'assemblée, qui fut ajournée.

Les postiers se rendirent en rangs, avec clairons en tête directement à l'hôtel des postes, rue Saint-Jacques, en suivant les rues Demontigny est, Saint-Denis, Sainte-Catherine, Saint-Laurent, Craig et Saint-François-Xavier, où ils tinrent un conciliabule.

Le maître de poste, M. Victor Gaudet, informé que les postiers étaient aux portes, descendit, et leur adressa la parole. Il déclara qu'à son avis les postiers n'avaient pas reçu des instructions suffisantes pour déclarer la grève et les engagea à reprendre le travail, tant que les négociations à Ottawa ne seront pas terminées. Les grévistes acceptèrent.

UN VIF EMOI

Cependant, les officiers des associations des employés des postes et des facteurs, après délibérations, résolurent d'adresser un télégramme à Toronto, pour demander des

A suivre sur la page 31

APPEL AU PUBLIC

A cause de la grève, la collection des lettres et colis déposés dans les boîtes installées dans les rues ne se fait qu'irrégulièrement et l'on ne peut garantir leur livraison immédiate. Le public a donc tout intérêt à voir à déposer tout ce qui doit être expédié promptement au bureau de poste même, rue Saint-Jacques, ou, tout au moins, aux sous-bureaux.

SERVICES SUSPENDUS

Dans la métropole, les services pour bons postaux, mandats de poste, assurance postale, livraison spéciale, lettres et colis recommandés, colis postaux, colis payables sur livraison et autres sont suspendus pour quelques jours. Les lettres et colis recommandés qui sont actuellement en main, toutefois, vont être livrés dans le plus court délai possible.

Seules, les matières postales de première classe vont être reçues, pour le moment.

EXAMENS POUR ENGAGER DE NOUVEAUX POSTIERS

(Du correspondant de la "Presse")

Ottawa, 19. — La commission du service civil a envoyé, ce matin, à Toronto et à Montréal, un représentant qui tiendra sur place les examens nécessaires pour engager les remplaçants des grévistes. Ces examens, très sommaires, ne porteront que sur la lecture et l'écriture.

VILLES EN GREVE

D'après le directeur des postes, à Montréal, les seules villes qui sont affectées, à midi, par la grève des employés des postes sont Montréal, Toronto, Hamilton, Windsor et London.

Les employés, à Edmonton, qui étaient en grève, ce matin, devaient tous reprendre le travail, à midi.

D'Ottawa, on affirme qu'aucune ville, à l'est de Montréal, est affectée par la présente grève.



Pour la protection des employés des postes qui sont restés au travail. — Dès 10 heures, ce matin, à la suite d'une parade des grévistes, les autorités ont demandé au chef Bélanger de protéger les environs des diverses stations postales. On voit ici deux policiers surveillant l'une des entrées de l'hôtel des postes, rue Craig. — (Cliché du photographe de la "Presse").

LES SERVICES PUBLICS LOCAUX CONTINUENT A ATTIRER L'ATTENTION

La clôture du marché de Wall Street a été irrégulière. La vigueur des actions Schulte, qui touchèrent un nouveau maximum 1924, à 112½, fit constraste avec une pression de vente nouvelle exercée contre les caoutchoucs. U. S. Rubber Pfd. était très faible, Kelly Springfield s'affaiblissait au nouveau minimum de 41 pour l'action privilégiée.

Sur la place montréalaise, les services publics continuaient à faire vedette, notamment Montreal Power et Detroit United Ry. On nous informe, à la dernière heure, qu'en ce qui concerne "D.U.", des remaniements financiers très importants doivent être décidés incessamment, qui assureront peut-être la prospérité future de la compagnie. Une assemblée a lieu cet après-midi à ce sujet, sous la présidence de M. E.-G. Stevenson.

(Cotes fournies par L.-G. Beaubien et Cie):

Steel of Canada—20 à 71¼.
National Breweries—60 à 49¾.
Asbestos Corp pfd—30 à 57.
Dom. Bridge—20 à 62¾.
Bell Telephone—50 de 132 à 131½.
Brazilian Traction—110 de 50¾ à 50.
Brit Emp. Steel 1st pfd—10 à 37¾.
Detroit United—75 à 34.
Dom. Glass—1 à 105½.
Canada Steamship Pref—25 à 48.
Laurentide Co.—55 de 85 à 85¼ à 85.
Montreal Power—945 de 172¾ à 172¾.
Quebec Power—101 à 74.
Spanish River prf.—41 de 111¾ à 111½.
Shawinigan—25 à 133½, 50 à 133.
Twin City—25 à 50.
Canada Car—5 à 43, 5 à 44, 25 à 45.
Canada car prf.—65 de 90 à 92.
Canadian Ind. Alcohol—350 de 28¾ à 28¾.
Quebec Railway—25 à 18.
Howard Simth pfd.—10 à 90.

COURS DE WALL STREET

Cours d'aujourd'hui communiqués par H.-M. Connolly & Cie.

Valeurs	Ouv.	Max.	Min.	Clôt.
A.	103¾	104¼	103¾	104
B. I.	112¾	112¾	111¾	112¼
C. A. N.	69¾	109¾	108¾	109½
C. E. N.	104½	105½	104½	104¾
G. E.	234¾	236¾	234	235
N.	120¾	121½	120¼	121¼
P. P. A.	51¾	52¾	50½	52¼
P. P. B.	50¾	50½	49¼	49¾
U. S. Steel	97	97	96¼	97
Studebaker	33¼	33¾	33¼	33¾
P. S. G.	50¾	51	50	51
W. Y.	70	71¼	70	71¼
W. X.	60¼	60¾	60¼	60¾
K. N.	39¼	39¼	39	39
L. V.	44			
O. V.	7¾	7¾	7¾	7¾
A. T.	123½	123¾	123¾	123¾
C. A.	147¼	148¼	147¼	147¼
N. V.	18			
I. K.	14¼	14¾	14¼	14¼
C. H. L.	28¼			
H. M. T.	33¾	33¾	33¾	33¾
G. R.	18	18	17¼	17¼
Marine Com.	9	9¼	8¾	8¾
Marine Pfd.	33¾	35¾	33¾	34¾
V.	133¾	135	133¾	134¾

ON LES ARRETE PEU APRES L'EFFRACTION

Une effraction a eu lieu la nuit dernière à la succursale de la Banque de Montréal, à Vaudreuil.

Vers 3 heures, un voisin aperçut un auto qui arrêtait devant la banque. Deux hommes descendirent aussitôt de la machine et enfoncèrent la vitre de la porte, après quoi ils firent jouer la serrure et entrèrent. Le témoin de l'effraction prévint aussitôt l'opérateur du téléphone qui se mit en communication immédiate avec les principaux citoyens, qu'il réveilla, dans la nuit. Bientôt il se forma de nombreux groupes près de la banque. Le détective Lucien Berthiaume, de la Sûreté provinciale, qui se trouvait à Vaudreuil, fut l'un des premiers rendus sur les lieux et, avec l'aide des citoyens, il réussi à passer les menottes aux chenapans qui n'avaient, dit-on, pas eu le temps de rien voler.

Après l'effraction, le détective Berthiaume se mit en communication avec le chef Lorrain, et les deux prévenus ont été ramenés à Montréal. Ils doivent comparaître cet après-midi, devant le juge Perrault. Ce sont deux jeunes gens, dit-on, et viennent de Kingston, Ontario. Leur auto porte des numéros de licence de la province voisine.

La tentative que nous venons de rapporter a causé plus qu'un émoi ordinaire, à Vaudreuil, où elle fait encore le sujet de toutes les conversations.

L'ATTENTAT DE LA RUE ONTARIO-EST

CE FUT MOREL QUI DEMANDA DE TIRER LE HUDSON DE L'ORNIERE

Ce que dit le troisième témoin trouvé par l'intermédiaire de la "Presse." — Nieri et Serafini présents. — Effets que Morel voulut faire disparaître.

A L'ILE DES PECHEURS

Plusieurs témoins ont corroboré les dépositions données à la séance de ce matin, au procès des six complices, cet après-midi. La preuve de la Couronne, sur ce chapitre, établit que c'est Louis Morel qui alla jeter dans la Rivière-des-Prairies, à Bordeaux, le gros sac de cuir qui contenait l'argent de la banque, ses deux révolvers et un paletot qui était, soit le sien, soit celui de Parillo.

Mme Alfred Boisvert, de Bordeaux, a identifié Morel, par sa taille et le paletot qu'il portait alors.

M. Horace Laporte, le troisième témoin trouvé par l'intermédiaire de la "Presse" raconta comment, lors du complot du 25 mars, Morel lui demanda de l'aider, avec son camion Ford, à tirer l'auto Hudson de l'ornière où il était pris. Le témoin affirme qu'il y avait cinq hommes autour du Hudson, parmi lesquels il a reconnu Serafini et Nieri.

M. HORACE LAPORTE

Un retard du procureur de la Couronne fait commencer la séance à 2 heures 20. Le premier témoin de l'après-midi est M. Horace Laporte, le troisième témoin du procès retrouvé par l'intermédiaire de la "Presse". Interrogé par Me Calder:

—Où demeurez-vous? — Au No 2959, rue Drolet.

—Vous avez un camion Ford?—Oui.

—Vous connaissez Morel?—Oui.

—Avez-vous vu, le 25 mars dernier, un auto embourbé, dans un lot vacant, à côté de chez Morel ?—Oui, un auto de tourisme Hudson.

—Vous a-t-on demandé de le tirer?—Oui, pendant que mon auto était devant chez moi, alors que je prenais mon dîner.

—Regardez les accusés et dites lequel vous a demandé de tirer l'auto?—Le grand (Morel).

—Vous avez tiré l'auto Hudson? —Oui.

—Avez-vous réussi à le sortir?—Non.

SERAFINI ET NIERI

—Combien de personnes étaient là? —Cinq personnes, y compris Morel.

—Parmi les accusés, en reconnaissez-vous d'autres? —Le dernier (Serafini).

On fait venir Nieri et le témoin le reconnaît aussi.

Le témoin n'eut pas connaissance des efforts tentés par des chevaux ou l'automobile de l'A.O.A. pour tirer le Hudson.

Répondant à Me Germain, M. Laporte dit que Serafini monta dans la voiture et mit le moteur en mouvement, pendant que M. Laporte, avec son camion essayait de sortir l'auto embourbé.

Me Calder fait appeler M. Trudeau, le constable Vaillancourt, qui ne sont pas encore arrivés.

Mme ALFRED BOISVERT

C'est l'épouse du témoin du même nom qui est venu donner sa version cet avant-midi. La maison de la famille Boisvert est à 300 verges de l'île des Pêcheurs, petite bande de terre où les gens vont pêcher, près du pont du chemin de fer, à Bordeaux.

— Le jour du 1er avril, avez-vous vu un auto entrer sur votre terrain? —Oui.

—Quelle sorte d'auto? —Un Ford fermé.

—On ne s'était pas adressé à vous pour vous demander la permission de passer sur votre terrain? —Non, c'est pourquoi j'appelai mon mari.

—Avez-vous observé l'homme qui conduisait l'auto? —Quand il est descendu de son auto, il portait des paquets, quand il est revenu, il n'avait plus de paquets.

UN GRAND HOMME

—Quand votre mari y est allé, trouva-t-il quelque chose? —Différents effets.

—De quel côté se dirigea ensuite le chauffeur de l'auto? —Il marcha dans la direction de la prison.

—Comment était-il bâti? —C'était un grand homme, portant un imperméable et une petite casquette. Vous comprenez, je ne l'ai pas beaucoup observé. Si j'avais su alors ce que j'ai su après, ce n'aurait pas été la même chose.

Me Calder: —Je comprends.

Le témoin examine ensuite l'imperméable et dit que c'était celui-là.

LE DETECTIVE THERRIEN

Le détective Therrien est le témoin suivant. C'est lui qui alla prendre possession des objets trouvés à Bordeaux, le 1er avril un gros sac de cuir jaune, deux revolvers et un pardessus bleu. Lorsqu'il revint au bureau de la Sûreté, vers minuit et demi ou une heure du matin, il remit ces effets à l'inspecteur Egan, qui les remit à M. Eugène Laflamme, anthropométriste de la Sûreté.

La cause se continue.

UN COUP DE FILET A S.-JACQUES-LE-MINEUR

La nuit dernière, à Saint-Jacques le Mineur, le chef de police Napoléon Gravel, de Saint-Lambert, aidé des sergents-détectives Bergeron et Carufel, de Montréal, a arrêté cinq individus sous l'accusation d'avoir volé un auto, la propriété de M. D. Parker, de Montréal. La voiture avait été laissée dans une grange et le chef Gravel rendu à Saint-Jacques vers 3 heures de l'après-midi, a établi une souricière dans laquelle les inculpés sont venus tomber vers minuit. Une quinzaine de cultivateurs des environs ont aussi aidé le chef à capturer les inculpés qui, cet avant-midi, devant le juge Perrault, ont protesté de leur innocence.

AU CONGRES DES MEDECINS

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 19. — Au congrès des médecins, hier, le comité de l'association médicale des anesthésiques a élu ses nouveaux officiers: président, le Dr J.-J. Buettner, de Syracuse, N.-Y.; vice-président, le Dr Charles Larocque, de Montréal; secrétaire-trésorier, le Dr H.-J. Shields, de Toronto; représentant de la société aux Etats-Unis, le Dr F.-H. McMechan, d'Avonlake, Ohio.

LES SIX ACCUSES DU MEURTRE DE BLAQUIERE

(Du correspondant de la "Presse")

Québec, 19—Une session spéciale des assises de Rimouski aura lieu dans le cours de l'été pour le procès des six individus accusés du meurtre du garde-pêche Blaquière, commis à Sainte-Florence, comté de Bonaventure, le long de la rivière Matapedia, l'été dernier. Ainsi en a décidé le procureur général qui n'a pas encore fixé la date de cette session.

SEVERES SENTENCES

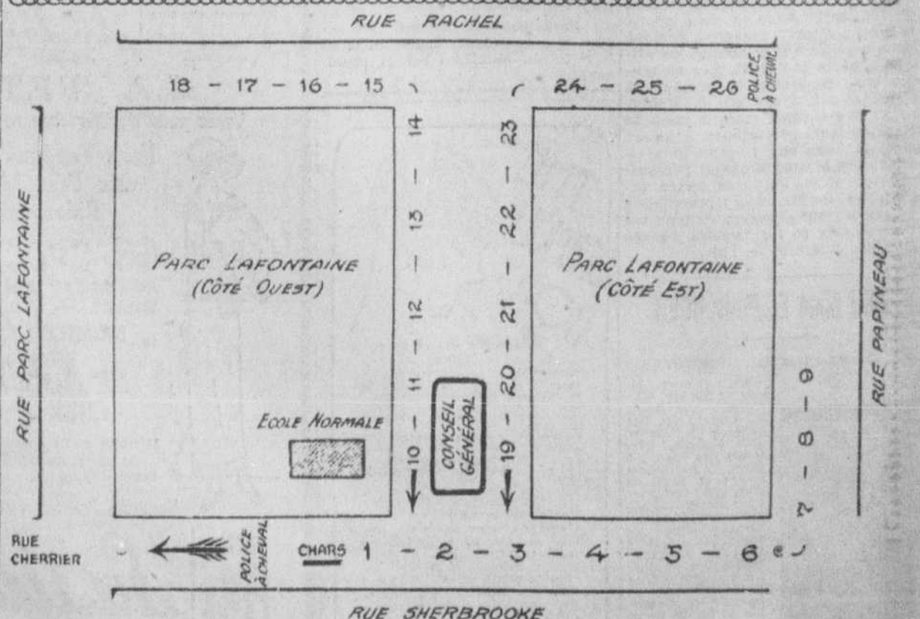
Un nommé Léo Desrochers arrêté par les constables Blanchette et Gustave Landriault, sous l'accusation d'avoir conduit un auto à 32 milles à l'heure, a été, cet avant-midi, condamné à $75 d'amende, les frais ou, à défaut de paiement, à 15 jours de prison.

Un marchand de Saint-Vincent de Paul, du nom de Victor Balit, a été arrêté, hier, à Sainte-Geneviève, par l'agent Jos Taillefer, de la police du revenu, sous l'accusation d'avoir colporté en voiture sans licence. Le juge Perrault a condamné l'inculpé à $200 d'amende, aux frais ou, à défaut de paiement, à un mois d'incarcération.

INDEX DES NOUVELLES DANS LA PRESSE D'AUJOURD'HUI

PAGE 2
Au fil de l'heure.
La vie sociale.
PAGE 3
L'attentat de la rue Ontario-Est.
PAGE 4
La vie au foyer.
PAGE 5
Le coin des enfants.
PAGE 6
Articles éditoriaux.
PAGE 9
Nouvelles de nos villages.
PAGE 10
La session fédérale.
PAGE 11
Que ferons-nous de nos fils ?
PAGE 12
Exposition de bétail vivant.
PAGE 13
La vie d'aventures des pionniers d'autrefois.
PAGE 14
Le Radio.
PAGE 17
Au jour le jour.
Sur la scène de l'actualité.
Le congrès des municipalités.
PAGE 21
Nouvelles ouvrières.
PAGES 22 ET 23
Nouvelles de finance.
PAGES 24 ET 25
Nouvelles de sport.
PAGE 26
Des cas de misère noire à Fall-River.
PAGE 27
Page quotidienne d'illustrations d'actualité.
PAGE 29
Le courrier de Colette.
Les aventures de Marius.
PAGE 30
Sorel recevra nos zouaves.
Le feuilleton.
PAGE 32
Des animaux de vitalité remarquable.

PROCESSION DU 24 JUIN: LE DEPART



Plan du départ de la procession de la Saint-Jean-Baptiste, au parc La Fontaine, le 24 juin 1924, à 3 hrs. de l'après-midi. Les chars, avec les sections qui les accompagnent, seront disposés suivant leur numéro respectif, dans l'ordre indiqué sur le plan.

AU FIL DE L'HEURE

NICHOIRS D'OISEAUX

"Il s'agit d'une cause qui trouve dans l'Evangile son plus beau titre à la sympathie des fidèles. Comment pourrait-on être cruel envers les joyeuses créatures de l'air qui sont comme Notre-Seigneur nous en avertit, aux soins du Père Céleste?"
(Le cardinal Gaspari).

Nous avons rappelé plus d'une fois, ici même, l'importance qu'il y a d'empêcher la destruction des oiseaux, de sauver le gent ailée, "joie des yeux et sauvagerie des champs". Mais il y a plus à faire encore, car il est bon d'aider à leur multiplication en utilisant dans ce but des nichoirs artificiels, comme on en voit dans les parcs de certaines grandes cités américaines. En Europe, où l'utilité des oiseaux est mieux comprise qu'en notre jeune pays, livré presque sans restriction à tous les sports meurtriers, l'on s'ingénie de toute façon pour, non seulement protéger et conserver les oiseaux, mais aussi pour assurer leur hégémonie sur les campagnes en culture et sur les forêts. On y voit dans les parcs publics et les jardins privés des nichoirs artistement disposés en plein soleil ou sous les ramures des grands arbres pour les couvées qui sont ainsi sauvegardées contre les déprédations de leurs ennemis. Les oiseaux se sachant l'objet de soins assidus et à l'abri de toute embûche perfide, deviennent familiers jusqu'au point de s'attacher aux pas des petits enfants qui leur offrent de la nourriture avec un plaisir extrême.

C'est que les oiseaux sont sensibles aux attentions qu'on leur prête, aux prévenances dont on les entoure, aux soins qu'on leur prodigue, et ils le prouvent en s'associant sans crainte et sans réserve au commerce social de l'homme.

L'art de construire des nichoirs exige cependant certaines notions, parce que tous les oiseaux ne nidifient pas de la même façon. Beaucoup d'insectivores, tels les mésanges, les étourneaux, les grimpeurs, les pics, nichent dans les troncs d'arbres. Malheureusement, les couvées ainsi élevées sont souvent détruites par les animaux carnassiers — écureuils, rats, belettes, chats, etc. On emploie avec plus de succès, remarque un ami des oiseaux, des buchettes cylindriques, formées d'un tronc d'arbre de moyenne grosseur et garni de son écorce. Ces buchettes sont creusées à l'intérieur et percées d'un trou semblable à celui par lequel les oiseaux s'introduisent pour nicher dans les arbres creux. Les hôtes de l'air qui fréquentent les villes ont vite fait de remarquer les avantages de ces nids artificiels et ne manquent pas de s'en faire des demeures pour y élever leurs nombreuses familles. Ces nichoirs doivent être fixés à différentes hauteurs, et pour cause. En autant que possible, l'on doit en cela tenir compte des habitudes particulières à chaque variété d'oiseaux que l'on désire héberger. On peut garnir de sclure de bois le fond des buchettes creuses, mais il est mieux de laisser aux futurs occupants le soin d'en terminer l'ameublement. Quant au trou d'entrée, il convient de l'orienter vers l'est ou le sud-est, car autant les oiseaux sont ponctuels à rentrer à leur gîte, dès que les derniers rayons du soleil couchant disparaissent à leurs yeux, autant ils aiment à en sortir de très bonne heure le matin pour saluer l'aurore et surprendre les insectes dévastateurs dans leur oeuvre néfaste. Or, comme ils sont très affamés au réveil, la guerre qu'ils font aux ennemis des récoltes, des plantes et des arbres, pour calmer leur appétit et assouvir la faim de leurs petits est d'autant plus exterminatrice.

Il va sans dire que l'on doit protéger les nichoirs artificiels contre les atteintes des carnassiers de toute espèce qui ne manqueraient pas, sans cela, de s'y introduire insidieusement, la nuit ou le jour, et d'y semer la mort. Grâce à cette sollicitude, on parvient vite à gagner la confiance des oiseaux et à s'en faire des amis familiers.

Les particuliers, comme les municipalités, peuvent aider efficacement à la multiplication des oiseaux en leur procurant ainsi des nids, des abreuvoirs et les choses dont ils ont communément besoin.

Dans son intéressant ouvrage sur l'art d'attirer les oiseaux, en leur offrant l'hospitalité, le manger et le boire, M. Robert-Owen Merriman, enseigne comment procéder en pareil cas. Le plus humble jardin de ville, dit-il, peut contenir un ou deux arbustes portant des fruits, par exemple un sumac ou un sureau; une touffe ou deux de plantes à graine où une provision de graine ou de débris d'aliments peuvent être jetés à l'angle des pelouses et une petite baignoire placée à proximité. Ceux qui habitent un appartement de ville peuvent faire venir des pics minules ou des mésanges devant leurs fenêtres, sur l'allège même de celles-ci, en y déposant des miettes de pain ou de viande. Ces postes d'alimentation peuvent servir avec succès à apprivoiser les oiseaux sauvages, surtout si on a soin de leur donner les aliments qu'ils préfèrent. Les mésanges sont généralement prompts à répondre à ces avances et s'habituent vite à venir manger dans la main de leurs protecteurs, donnant ainsi la leçon aux oiseaux plus timides qui bientôt finissent par suivre leur exemple. Cette douce familiarité fournit d'exceptionnelles occasions pour observer de près les mouvements et les moeurs de ces gentilles créatures de l'air.

FEU Mme E. MARENGER

(Du correspondant de la PRESSE)



Feu Mme E. Marenger
Gagloire Marenger

Terre-Neuve, 19. —Mme Emery Marenger, née Régina Leduc, est décédée à l'âge de 40 ans, 9 mois. Elle laisse son époux, 3 filles, Amy, Germaine et Marguerite; trois fils, Emilien, Hervé et Alfred, son père, M. Henri Leduc, une soeur, Mme Arthur Latrellie. Ses funérailles ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La levée du corps fut faite par M. le curé Martin. Les porteurs étaient MM. Jos. Leduc, Arthur Latrellie, et Antoine Maillé.

LA FETE DES ZOUAVES A SOREL



Les organisateurs des grandes démonstrations militaires et religieuses qui auront lieu les 6 et 7 juillet. De gauche à droite, M. C.-T. DESJARDINS, président de l'Association des zouaves de Sorel; M. JOS. RIVEST, vice-président; L'ABBE R. GAGNER, aumônier et trésorier; CAPT. J.-O. VALOIS, organisateur général des fêtes.

SAINT-EDOUARD CELEBRERA LA FETE NATIONALE

La section Saint-Edouard de la société Saint-Jean-Baptiste, non contente de prendre part aux fêtes générales, a voulu selon le désir du curé de la paroisse, M. le chanoine Jasmin, organiser une manifestation locale dont voici le programme:

Dimanche matin, le 22 juin: grand'messe solennelle en l'église Saint-Edouard avec sermon de circonstance par un prédicateur étranger. Dans l'après-midi, jeux et amusements divers sur le terrain de l'académie Saint-Paul. Le soir,



M. WILLIAM MILLETTE, organisateur du banquet du 24 juin à Saint-Edouard.

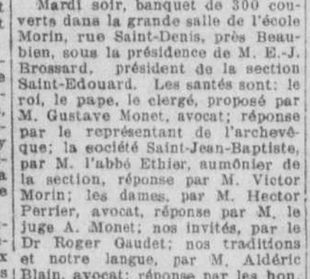
salut solennel à l'église Saint-Edouard, et ensuite concert par la fanfare sur le porche de l'église.

Lundi soir, à l'académie Saint-Paul, concert par l'orchestre de la section, par la chorale paroissiale, qui a mis en particulier à son programme les chants canadiens harmonisés par M. J.-B. Denis, organiste de Saint-Edouard. Au milieu du concert, causerie d'environ 30 minutes par M. Victor Gaudet, directeur des postes à Montréal.

Mardi soir, banquet de 300 couverts dans la grande salle de l'école Morin, rue Saint-Denis, près Beaubien, sous la présidence de M. E.-J. Brossard, président de la section Saint-Edouard. Les santés sont: le roi, le pape, le clergé, proposé par M. Gustave Monet, avocat; réponse par le représentant de l'archevêque; la société Saint-Jean-Baptiste, par M. l'abbé Ethier, aumônier de la section, réponse par M. Victor Morin; les dames, par M. Hector Perrier, avocat, réponse par M. le juge A. Monet; nos invités, par le Dr Roger Gaudet; nos traditions et notre langue, par M. Aldéric Blain, avocat; réponse par les hon. Athanase David et E.-L. Patenaude.

La salle sera décorée de drapeaux, fleurs, guirlandes d'ampoules électriques de couleurs différentes. On est assuré de la présence de délégués des différentes sociétés franco-américaines, des provinces maritimes, des provinces de l'Ontario et de l'ouest, du maire de Montréal et des échevins locaux, des deux députés, MM. Denis et Tétreau, de monseigneur Gauthier ou son représentant. Les dames seront admises au banquet.

Il convient de noter que la fête de mardi soir ne sera pas seulement le banquet de la section Saint-Edouard mais celui de toute la société: ce sera le clou des fêtes. L'initiative du banquet vient de la section Saint-Edouard cependant et c'est un des officiers de cette section, M. William Millette, qui en est l'organisateur général. On espère que la plupart des sections de la ville de Montréal seront représentées.



La mode des cheveux coupés

convient à la plupart des femmes, mais il est bon de se rappeler que le peigne et la brosse stimulent le cuir chevelu quand les cheveux sont longs et ne le fait pas quand ils sont courts.
De fréquents massages sont alors absolument nécessaires. On obtient de bons résultats en appliquant un peu de Newbro Herpicide à chaque massage.
Clair et pur, ne contenant aucune teinture, Herpicide peut être employé en toute confiance pour stimuler le cuir chevelu, prévenir la formation des pellicules, la chute des cheveux et pour favoriser la santé et la beauté des cheveux. Partout où l'on vend des produits pharmaceutiques.

NEWBRO'S HERPICIDE
POUR LES CHEVEUX ET LE CUIR CHEVELU

LES QUESTIONS ORIENTALES

LA CHINE OSERA-T-ELLE ENVAHIR LA MONGOLIE?

Une armée sera-t-elle jetée contre les Russes qui ont fermement établi leur autorité? — Le prince Na se montre sage. — Chef captif.

QUE VA DECIDER PEKIN?

Pékin, 19. — Malgré le ressentiment des Mongols pour les Russes, leurs maîtres, il n'est pas certain qu'une libération due à une invasion chinoise serait bien accueillie. C'est du moins l'opinion du prince Na, l'un des plus importants nobles mongols qui, avec neuf autres princes, est devenu un exilé plutôt que de se soumettre au régime russe. Na a plus de soixante ans. Il fut l'un des vingt-quatre princes qui gouvernèrent une des quatre provinces de la Mongolie extérieure avant que le baron Ungern-Sternberg et ses troupes rouges eurent pris possession du pays, il y a cinq ans. Les envahisseurs russes et leurs partisans, les jeunes Mongols, donnèrent aux princes l'occasion de faire ce choix: se soumettre ou quitter leur pays. Sur vingt-trois princes, dix prirent le chemin de l'exil. Divers rapports ont appris au public que les autorités militaires chinoises avaient étudié des projets pour la reprise de la Mongolie au moyen d'une armée expéditionnaire. Interviewé à ce sujet, le prince Na qui semble s'être bien tenu au courant des événements mongols, a exprimé l'opinion qu'une telle entreprise serait téméraire. Il a dit d'abord que le succès d'une telle expédition n'était pas assuré et puis qu'il n'était nullement certain que les Mongols ferait bon accueil à une armée chinoise sur leur territoire. Le prince Na a donné ensuite les informations suivantes: "Actuellement, le Bouddha vivant ou Hutuktu, c'est-à-dire le chef du gouvernement mongol, est prisonnier dans son temple, à Urga. Il est complètement aveuglé, mais malgré ses infirmités, il est, comme tous les fonctionnaires, étroitement surveillé par les Russes. Les Mongols sont forcés de payer des taxes beaucoup plus élevées qu'au temps de la domination de leurs princes. Les forces russes sont relativement peu nombreuses, mais leur autorité est bien établie sur tout le territoire de la Mongolie extérieure. Quant à la Mongolie intérieure, elle reste fidèle au gouvernement chinois."

Le prince Na croit que le régime actuel, en Mongolie extérieure, ne pourra pas être maintenu; mais il ne prévoit pas une reprise de l'autorité par les princes et le Hutuktu. Il a dit que le régime des princes et du Hutuktu était mort et il espère qu'il sera remplacé par une réorganisation des Mongols sous la protection du gouvernement de la Chine.

FEU M. ROMEO BOILEAU



Feu M. R. BOILEAU

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Roméo Boileau, survenue à sa demeure, No 34, rue Baldwin, Tétreaultville, à l'âge de 25 ans. Il laisse, pour le pleurer, sa femme, née (Alida) Huot; son père, M. Joseph Boileau; un frère, Joseph Boileau; quatre soeurs: Mme Antonio Ouellette, (Fabiola), Béatrice, Lauretta et Juliette Boileau.

Les funérailles ont eu lieu, le 14 juin, en l'église Sainte-Brigide.

Le service fut chanté par M. le curé J.-P. Desrosiers, assisté des abbés E. Coutu et Bachand, comme diacre et sous-diacre.

Conduisaient le deuil: le père et le frère du défunt, M. Antonio Ouellette, M. Wilfrid Huot, Albert et Roméo Huot. Dans le cortège: MM. Flavien et Charles Villeneuve, Xavier Bédard, Eudore Leblanc, Geo. Tourangeau, C. O'Brien, Desrosiers, Fontaine, Desmarais, Larose, Lachance, Gascon, Ménard, Delisle et un grand nombre d'autres.

Nos sympathies à la famille.

A l'Epreuve des Mites et de la Plume

LES OREILLERS TORFEACO étant maintenant à l'épreuve des mites, offrent une nouvelle garantie de durabilité.

Les oreillers Torfeaco ont toujours été recouverts de coutil à l'épreuve de la plume. Réclamez les

Oreillers Torfeaco

Fabriqués par The Toronto Feather Co. & Down Co. Ltd., Toronto, Can.

23

LES JEUNES MENAGES trouveront que chez Laliberté est un bon endroit pour faire des emplettes.

"Où la Qualité est toujours Supérieure au Prix".
"La Liberté"

USEZ DE VOTRE CREDIT
Nous vous invitons à ouvrir un compte ici. Servez-vous de votre crédit, c'est votre droit.

LA FETE-DIEU
Venez vous Habiller chez nous et Epargner de l'Argent



Nous Vendons à Crédit aux Prix les plus Raisonnables

$5 vous procureront une nouvelle robe-manteau ou tout autre vêtement — Le solde à CONDITIONS FACILES

MEUBLEZ-VOUS CHEZ NOUS

Il nous reste encore quantité de meubles du fonds de banqueroute du United Store



Venez en Profiter — Les Prix sont Réduits de Moitié

Meubles 1764 Notre-Dame O., coin Turgeon.

"La Liberté" DEUX MAGASINS: NOTRE-DAME OUEST Westmount 0424-7678-8786

Rayon pour Dames et Messieurs 1799 Notre-Dame

LA VIE SOCIALE

—L'hon. juge Charles Archer s'embarquera, samedi, pour l'Angleterre, où il ira rejoindre Mme Archer qui est depuis quelque temps chez sa fille, Mme Georges-P. Vanier, à Camberley.

—Mlle Juliette Fauteux, de Paris, est à Québec pour quelques jours et, à son retour, sera l'invitée de Mme Gustave Fauteux, avenue Closse, pour l'été.

—M. et Mme Jean Barcelo sont à Saint-Hilaire, où ils feront un séjour de quelques semaines, les invités de M. et Mme J.-A.-E. Delfosse.

—M. Henri Rolland et Mme Rolland (Marguerite Delisle) sont revenus de voyage et habitent avenue Durocher.

—M. Henri de Maublanc est à Ottawa.

—Mme W. Saint-Pierre Hughes, d'Ottawa, est à Cartierville, chez sa fille, Mme John Czowski.

—Mlle Berthe Roy et Mlle Côté sont de retour d'Ottawa.

—MM. Paul Monty et Lucien et Marcel Ostiguy s'embarqueront, samedi, à bord du Regina, pour un voyage en Europe.

—M. et Mme J.-Arthur Bernier, de Québec, sont en ville.

—Mme Antonio Durand (Lucile Roy) recevra, dimanche, en sa demeure, 1037, avenue Hôtel de Ville, pour la première fois depuis son mariage.

—M. l'abbé Lucien Lefrançois, de Windsor Mills, est en ville, chez ses parents, M. et Mme A. Lefrançois, rue Fullum.

QUEBEC

—M. et Mme Louis Létourneau et leur famille occupent leur maison d'été à Saint-Laurent, Ile d'Orléans.

—Mlle Helen Home a reçu à un shower d'objets divers, lundi, en l'honneur de Mlle Betsy Sharples. Les invités étaient Mlles Willa Price, Dalmar Falkenberg, Yvette Lafferty, Muriel Gallagher, Phyllis Burstall, Mmes Henri Cloutier, Alan Powell, J.-M. Sheehy, H.-Forsyth Hall, James Laurie, d'Ottawa; Edgar Wiggs, C.-B. Bradley, F.-J. Barnbrooke, Mlles Marguerite McLimont, Helen Elliott, Doris Smith, Marjorie Rutherford, de Montréal; Suzanne Fiset, Kathleen Turner, Eleanor Ross.

—Mme William de Léry, de Beauceville, est à Québec, l'invitée de sa soeur, Mme Taschereau Fortier.

OTTAWA

—M. de Selys, consul général de Belgique, et Mme de Selys sont revenus de Québec.

—Mme S.-N. Parent et Mlle Simone Parent partiront, cette semaine, pour Québec, où elles séjourneront quelque temps avant de se rendre à la Malbaie, pour y passer l'été.

—Mme Siméon Lelièvre a reçu à une partie de bridge, ces jours derniers, en l'honneur de Mlle Yvonne Blais, de Sainte-Anne de Bellevue, qui est à Ottawa chez sa mère, Mme J.-C. Blais.

—M. et Mme Gustave Brault passent quelques semaines à Alcove.

—M. et Mme J.-O. Patenaude et leur famille occuperont prochainement leur maison d'été à Britannia.

PLUSIEURS ACCIDENTS HIER SOIR

Cinq personnes sont blessées à la suite d'accidents d'autos.

Cinq personnes sont blessées, un constable du trafic manque de se faire écraser entre un tramway et un auto, un homme est arrêté pour avoir conduit son auto en état d'ivresse, deux autos sont mis en pièces; voilà le résultat de six accidents qui sont arrivés hier soir.

A 6.30 heures, un tramway de la rue Sainte-Catherine allant vers l'est tourna inopinément vers la rue S.-Denis, à cause de la manière dont l'aiguille était placée, et frappa un auto qui montait la rue S.-Denis, conduit par M. George Chassay, 11 rue Deboisbriand. Le constable Charest, qui était alors en faction au coin des rues Sainte-Catherine et S.-Denis, pris entre le tramway et l'auto, grimpa sur l'avant du tramway juste avant la collision. L'auto fut mis en pièces, mais Chassay ne fut pas blessé.

Dix minutes auparavant, un auto conduit par Charles Bédard, 816 rue Dorchester ouest, frappa celui de Henri Massé, 39 rue S.Denis, au coin des rues S.-Denis et Dorchester. Massé fut arrêté par le constable Charest parce qu'il était ivre en conduisant sa voiture. Les deux autos ont été considérablement endommagés.

A 7.00 heures, vis-à-vis sa demeure, Helen Alexopoulos, 10 ans, 781 rue S.-Urbain, fut frappée par un automobile; elle souffre de blessures au visage, au bras droit et au genou.

Au coin des rues Sainte-Catherine et Moreau, vers 9.30 heures, un tramway et un auto se sont frappés; les occupants, L.-R. Dickinson, 129 Ross Avenue, et Mlle Kate Thompson, rue Baldwin, Tétreaultville, furent projetés hors de la voiture. Après avoir reçu les traitements nécessaires à l'hôpital Général, tous deux purent retourner à leur demeure.

A 8.45 heures, au coin des rues Crescent et Sainte-Catherine, Mlle A. Boissonneault, 17 ans, 2554 rue Adam, après avoir passé derrière un tramway, a été frappée par un taxi. Elle souffrait de blessures aux bras, mais put regagner sa demeure.

William O'Brien, 390 rue Boyer, souffre de blessures à la tête à la suite d'une collision, au coin des rues Mountain et Sainte-Catherine, avec celui d'Edward Bell, de Rockland, N.-Y. L'accident s'est produit vers 7 heures. Bell se dirigeait vers l'ouest et O'Brien vers le nord lorsque l'accident est arrivé.

POUR DE BONS REPAS
SANS PAYER DES PRIX EXTRAVAGANTS
VENEZ — AU — Café Edingburgh
— SERVICE PARFAIT —

Déjeuner . . . . 25c à 75c
Diner . . . . 60c à 75c
Souper à la carte

THE D'APRES-MIDI 25c et plus

436 rue Ste-Catherine O.
dans le centre des théâtres et des grands magasins

19,21,23,24,25

LA SANDALE



"ZEV"
(ENREGISTREE)

Le Plus Grand Succès de la Saison

La plus populaire et la plus pratique pour l'été

Vous pouvez vous la procurer dans les nuances suivantes:

Suède Blanc, Gris, Airdale et en Cuir verni

Vous la trouverez chez tous les marchands de MONTREAL et dans toutes les principales villes du CANADA.

DEMANDEZ
La Sandale "ZEV"

208-3

GRAY'S
WOMEN'S WEAR, LIMITED
256-8, rue Sainte-Catherine Ouest.

La Liquidation de Juillet--Maintenant!

Pour vendredi et samedi, il y aura des centaines de nouveaux vêtements additionnels — sortant de la fabrique et exposés pour la première fois.

Modèles et Valeurs Irrésistibles

Gray's seul peut faire au commencement de la saison ce que les autres font à la fin.

ROBES en Ratine Française
Ratine française de très belle qualité, à carreaux et rayures dans toutes les nouvelles couleurs. Assortiment rehaussé par l'arrivée d'une grosse consignation nouvelle. Valant jusqu'à $16.50. MAINTENANT $6.45

Nouveaux Arrivages de ROBES de Voile Français
Jolis voiles français embellis avec de la broderie et des motifs à brin tiré. Toutes nuances et toutes tailles. Valant jusqu'à $12.50. MAINTENANT $4.95

ROBES de Crêpe de Soie
Robes de crêpe Canton, plat et georgette, modèles perlés, brodés et tailleur. Toutes tailles. Val. jusqu'à $27.50. MAINTENANT $9.95



Nouveaux Arrivages de ROBES
Robes très exclusives en crêpe de coton français et en voile. Brodées et ornées de brin tiré et de perles. Valant jusqu'à $37.50. MAINTENANT.
$7.95, $9.95, $12.95

ROBES Modèles Exclusifs
Une grosse consignation en retard, mais que nous faisons entrer dans la vente. Robes françaises perlées en georgette et crêpe plat. Toutes les couleurs, tous les modèles, toutes les tailles. Valant jusqu'à $77.50.
$27.95 ET $29.95

Nouvelles JUPES Sport
Jupes sport en crêpe soie et laine gris, cacao, sable, blanc, marine et noir. Aussi quelques-unes en flanelle blanche à jolies rayures. Effets plissés. Valant jusqu'à $6.50. MAINTENANT $2.85

Chics Nouveaux CHAPEAUX
Grande variété de nouveaux chapeaux dans toutes les plus belles couleurs et les plus jolis effets. Valant jusqu'à $7.50 . . . . . $3.95

Nouveaux MANTEAUX Sport
Il n'en reste que 25; aussi quelques-uns en poil de chameau. Si votre taille s'y trouve vous pourrez acheter votre manteau pour le tiers de sa valeur. Régulier jusqu'à $15.00 . . . . $5.95

Positivement la Sensation de la Saison
GRAY'S EXCLUSIVE WOMEN'S WEAR

LA saison du tourisme bat son plein, et de partout affluent les visiteurs attirés par les charmes naturels de notre vieille province. Cordiale bienvenue à tous !

LA PRESSE

LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN DE TOUS LES JOURNAUX DU CANADA

PAGE 3

TEMPS PROBABLE : — BEAU, AVERSES LOCALES.
Aujourd'hui maximum . . . 75. Soleil : lever 4 h. 11. ; coucher 7.51 h.
Aujourd'hui minimum . . . 53. Lune : lever 10.12 h. ; coucher 8.55 h.
Détails de la température page 21. Jeudi, 19 juin 1924.

L'ATTENTAT DE LA RUE ONTARIO-EST

EST-CE MOREL QUI VOULUT JETER UNE SACOCHE DANS LA RIVIERE?

Un garde de la prison commune prétend l'avoir reconnu pour l'homme qu'il vit revenant du rivage, le jour de l'attentat. — L'ex-associé commercial de Morel rend témoignage. —Au sujet des autos. — La Couronne terminerait sa preuve aujourd'hui.

PARILLO EST REVENU

Adamo Parillo, que Nieri a dénoncé comme l'un des complices de l'attentat de la rue Ontario-est, est arrivé de Bridgeport, Conn., ce matin, en compagnie du chef Lorrain, de la Sûreté provinciale. Bien qu'il ait assermenté une dénonciation complète, Parillo ne témoignera pas au procès actuel. Il ne jouit pas de l'immunité de la Couronne.

Me Calder a annoncé qu'il aurait tout probablement terminé sa preuve demain soir. Si la défense n'offre pas de preuve, les plaidoiries commenceraient alors samedi et l'on aurait un verdict dans la nuit de samedi à dimanche. Mais cela ne semble pas probable.

ON PASSE DES LIMES ET DES SCIES AUX COMPLICES

Au commencement de la séance, hier après-midi, un garde de la prison vint remettre au shérif Lemieux un petit colis qui avait été secrètement, passé à l'un des accusés. Ce colis contenait deux petites scies pour couper le fer, une lime de six pouces et un petit coutelas pointu et tranchant. Ce paquet avait été remis au complice, pendant une séance de la cour, dans la salle des Assises, dans le but évident d'aider à cet accusé de s'évader.

LES AGISSEMENTS DE MOREL

Le témoin le plus important de la séance fut M. J.-A. Marchesseault, qui raconta les agissements de Morel, la veille et le jour de l'attentat, ses courses en automobile avec Serafini et quelques autres personnes, la visite de Morel chez le témoin, le jour du meurtre, en compagnie d'un nommé Angelo Lizoti. Me Calder a produit des plaques de licences d'automobiles, dont les coins ont été coupés, et qui avaient été mises sur différents automobiles par Morel.

D'autres témoins sont venus corroborer Nieri sur les vols d'automobiles commis par les complices, en prévision de l'attentat.

PARILLO EST ARRIVE

La séance de ce matin, quelque peu retardée, ne commence qu'à 10 heures 20. On annonce, dans les bureaux de la Couronne, que Parillo est arrivé, ce matin, en compagnie du chef Lorrain, de la Sûreté provinciale .Parillo, qui a assermenté une dénonciation complète qui fut prise par écrit, ne servira pas de témoin contre ses complices, parce que Nieri a déjà témoigné. La loi dit qu'"un complice ne peut corroborer un complice".

LE PREMIER TEMOIN

Le premier témoin de la matinée est M. J.-A. Marchessault, qui a commencé sa déposition hier après-midi. Interrogé par Me Calder:

—Comme je vous l'avais demandé, êtes-vous allé avec le détective Savard aux environs de la rue Lincoln? —Oui.

—Lui avez-vous indiqué le pâté de maisons vers lequel Morel se dirigeait quand vous le conduisiez dans cette rue en automobile?—Oui, c'est un pâté de maisons de briques jaunes, les appartements Lincoln, du côté nord.

AFFAIRES AVEC MOREL

Me Germain commence son contre-interrogatoire::

—Vous avez rencontré Morel pour faire des affaires avec lui vers quel temps?—Le 4 février.

—Les affaires ont réellement commencé le 5 février?—Le 5.

—Comme l'enregistrement n'était pas prêt, vous avez continué à vous servir de votre nom dans un endroit, et quant au garage, du nom de Morel, dans un autre endroit?—Oui.

—Quant au coupé dont vous avez parlé, il était entendu entre vous qu'il devait être vendu?—Lequel, le premier coupé?

—N'importe lequel? — Oui, le premier a été vendu, on avait essayé de le vendre.

—A qui a-t-il été vendu?—A un M. Parizeau.

—Y avait-il une licence sur ce coupé?—Oui.

—La licence a-t-elle été vendue en même temps que le coupé? —Non, parce que Morel a racheté le coupé.

ASSEZ BONNE MEMOIRE

—Oui, mais quand le coupé a été vendu à M. Parizeau, la licence a-t-elle été vendue en même temps? —Oui.

—A quelle date se fit cette vente?—Je ne me souviens pas.

—A peu près?—Vers la fin de mars.

—Dans la dernière semaine?—Je crois.

—Votre mémoire est-elle bonne ou capricieuse?—Assez bonne.

—Après avoir rappelé tant de choses, hier, vous pourriez vous souvenir de cela?—Quant aux dates, on ne s'en souvient pas toujours. C'est parfois difficile, on ne prend pas tout en note.

—Il n'y a pas si longtemps, trois mois! Pouvez-vous affirmer si c'est dans la dernière semaine de mars? —Oui.

—Au commencement ou a la fin de la semaine? — Au commencement.

—Vous dites que M. Parizeau a revendu l'auto à la société?—Non, c'est Morel qui l'a achetée.

VENTE DE LA LICENCE

—Mais, vous n'étiez pas en société avec Morel?—Oui, mais l'auto n'appartenait ni à moi ni à la société.

—L'auto devait servir pour la société?—Oui.

—Alors Morel mettait son auto à la disposition de la société sans que vous en ayez payé la moitié, et vous vous en serviez sans débourser un sou?—Il était entendu que je devais payer la moitié des dépenses.

—Vous n'avez jamais rien payé? —Non.

—Ce coupé, qu'en est-il devenu ensuite?—Il l'a échangé pour un runabout.

—Quand vous l'avez échangé, avez-vous gardé la licence?—Oui.

—Vous ne deviez pas vendre la licence séparément?—Oui, quand le coupé fut vendu à la compagnie Clermont.

—L'avez-vous vendu ou échangé à Clermont?—Echangé.

—Pourquoi n'avez-vous pas vendu la licence?—Parce que les détectives sont allés chercher l'auto avant qu'il soit vendu.

TELEPHONE AU GARAGE

—Du 5 février au 1er avril, les affaires de votre association allèrent bien ?—Oui.

—Tellement bien que vous deviez recevoir $30 à $40 par semaine ?—Oui.

—Maintenant, vous aviez un téléphone au garage ?—Oui.

—Ce téléphone n'y fut placé qu'après que vous fûtes enregistrés ?—Oui.

—Etant donné que le coupé était utile à votre commerce, quand il fut changé, vous deviez vous en procurer un autre ?—Un runabout.

CE N'ETAIT PAS NIERI

Me Germain demande à la Cour si on peut faire venir Nieri, portant son chapeau et son paletot d'hiver.

—Regardez Nieri et dites si ce n'est pas là l'homme que vous vîtes au garage, le 25 mars, vers 2 heures 30 de l'après-midi.

Me Calder :—C'était le soir, et non pas l'après-midi.

Me Germain :—Oui, le soir.

Le témoin :—Je ne me souviens pas.

Le juge:—Me Germain, référez-vous à l'incident lorsque le témoin reconnut Nieri?

Me Germain:—Oui.

DEFAUT DE LA VUE

—Ils étaient trois dans le garage? —Oui.

—Vous avez bien vu les 3 hommes? —Seulement Serafini.

—Pourquoi pas les deux autres? —Parce qu'ils étaient plus près de moi.

—C'est parce qu'ils étaient plus près que vous les reconnaissiez moins? —Oui, je ne vois pas bien de près, c'est un défaut de ma vue.

UNE DISPUTE

—A cette occasion, y eut-il une dispute entre Morel et les trois hommes? —Oui.

—N'est-ce pas que Morel leur a dit de s'en aller? —Je ne me souviens pas.

—Quelle était l'attitude de Morel vis-à-vis les trois autres? —Il semblait fâché.

—Leur a-t-il fait signe de prendre la porte? —Non.

—Est-ce que vous avez compris ce qu'ils disaient? —Je ne comprends que le français, et ils parlaient une autre langue. Ils étaient au bout du garage.

—Oui, mais il n'a pas mille pieds votre garage? — Non.

—Et vous n'avez pu discerner ce qu'ils disaient? — Non.

—Quand on est trop près, vous ne voyez pas, et quand on est trop loin, vous n'entendez pas? — Non.

Par Me Germain: Vous avez entendu la conversation... Vous avez remarqué qu'il y avait de la chicane. Dans quelle langue parlait-on? —En anglais.

—Vous parlez l'anglais, n'est-ce pas? — Oui.

—Par leur figure, leur expression, vous avez vu qu'il y avait de la chicane? — Oui.

LE FORD SEDAN

—N'est-il pas vrai que vous avez travaillé avec Morel pour réparer le différentiel d'un Ford? — Oui.

—Avez-vous dîné ensemble? — Oui.

—Chez vous? — Oui.

—Avez-vous continué de travailler après le dîner? — Oui.

—Morel n'a-t-il pas dit: "Je retrouverai ma licence pour la remettre au Ford"?

Ici, le juge fait remarquer que la cour était en possession des licences et qu'il était de peu d'importance d'insister. Après quelques remarques, Me Calder dit que la loyauté ne surit jamais, mais qu'il ne faut cependant la préparer qu'à une seule sauce.

Par le procureur: Est-ce que les licences n'ont pas été remises au garage après un échange pour un truck? — Oui.

—Par Cadieux, du garage Clermont? — Oui.

AUX ELECTIONS MUNICIPALES

—N'est-il pas à votre connaissance que Morel travaillait pour les élections municipales et que le coupé avait été peinturé à cette occasion-là? — Oui.

—N'avez-vous pas dit au constable Choquette qu'on vous avait volé des outils? — Oui.

—Avez-vous remisé un coupé, avenue des Pins? — Oui, du 4 février au 5 mars environ.

—Est-ce le même? — Oui.

—Vous êtes allé le chercher? — Oui.

LICENCE ARRACHEE

—Vous l'y aviez conduit? — Oui.

—Etait-ce en février?—En mars.

—La licence avait été arrachée à la suite d'un accident? — Je ne saurais dire.

—Des Italiens sont allés au garage? — Un soir.

—Le soir de la chicane? — Oui.

—Lorsque les Italiens sont partis, Morel n'a-t-il pas dit qu'il y en avait un d'entre eux qui était "tough"? — Non.

—Quand vous êtes allé, avenue Lincoln, Morel ne disait-il pas qu'il allait collecter de l'argent? — Oui.

—Il vous priait de l'attendre? — Oui.

DES AFFAIRES D'AMIS

—Avez-vous déjà eu quelques petites difficultés avec Morel? — C'étaient des affaires d'amis.

—A-t-il été question de reproches, Morel disant que votre femme étant partie, c'est vous qui payiez les dépenses? — Non.

—N'avez-vous pas demandé à Morel $300? — Oui.

—Il vous a prêté ce montant?

Il y a un peu de bruit dans la salle et on ne peut saisir au juste la réponse.

Me Germain retarde à poser des questions et le juge lui fait remarquer qu'il faut se hâter un peu plus. Me Germain répond à ceci qu'il fait tout en son possible pour que les procédures ne soient pas trop longues.

Me Germain continue:

—Vous avez lu ce qui se rapportait au procès Serafini?—Pas de réponse.

—Lorsque trois Italiens sont allés chez vous, étiez-vous à réparer quelque chose?—Non.

Par Me Calder:

—Morel est-il allé à la conciergerie Lincoln? —Je ne sais pas.

—A-t-il pris des commandes chez vous? —Non, parce que ça aurait été entré dans mes livres. Lorsque je prends des commandes, je les entre.

Le Dr H. McKim est ensuite appelé. Par la Couronne:

—Votre automobile a été volé? —Oui.

—Où et à quelle date? —Rue Guy, un peu plus bas que la rue Sherbrooke, le 27 mars.

LE COUPE FORD

—Avez-vous revu cet auto?—Oui, au garage municipal.

—C'était un coupé Ford? —Oui.

—Vous êtes-vous adressé à quelqu'un pour retrouver votre voiture? —Oui, à certains officiers de police.

Un des procureurs de la défense se lève et demande:

—A quelle heure avez-vous laissé votre voiture? — Quelques minutes après six heures.

M. A. BOISVERT

M. A. Boisvert, employé de la Compagnie des tramways, entre ensuite dans la boîte.

Par Me Calder:

—Vous connaissez bien cette petite île ou cette pointe de terre où la ligne du Pacifique traverse aux environs de Bordeaux? — Oui, je la loue pour des pêcheurs.

—N'y a-t-il pas aussi des pêcheresses qui accompagnent parfois les pêcheurs, dit le juge? — Tout le monde rit et se délasse ainsi un peu, la séance étant des plus ternes.

La Couronne continue: — Le 1er avril, avez-vous vu quelqu'un dans les environs? — Oui j'ai vu quelqu'un à environ 300 pieds du pont.

Je suis entré dans ma maison et on m'a dit que quelque chose avait été jeté à l'eau. J'ai vu un char barré et quelqu'un qui s'en allait. Il était grand, mais je n'ai pu remarquer son pardessus, parce que cet homme était trop loin.

Le témoin a ensuite parlé de la voiture qui était un coupé. Il a vu des coins de la licence. Il a aussi vu un sac à quelques cents pieds du rivage.

LE JEUNE HENNESSIE

—Où demeuriez-vous, le 1er avril? lui demande Me Calder. —Au No 1397 avenue Henri-Julien.

—Connaissez-vous un passage de cour qui se trouve sur la rue Henri-Julien, près de la rue des Carrières? —Oui, je demeure tout près de là.

—Avez-vous vu des autos arrêtés dans ce passage de cour? —Oui, deux sedans Ford.

—Vous avez su quelque chose à propos du vol de la Banque d'Hochelaga? —Oui, dans la "Presse".

—Avez-vous vu quelque chose dans les autos? —Oui, dans la première, j'ai vu une ou deux chaînes.

—Ressemblaient-elles à celles que vous voyez ici? dit Me Calder en lui indiquant les chaînes que la Cour possède comme exhibit.—Oui, elles étaient semblables.

Par Me Germain — Avez-vous regardé dans la machine? — Oui.

—Etes-vous entré dans l'auto?—Non.

—Vous n'avez touché à rien? — Non.

M. ALBERT VIAU

—Vous êtes employé à l'A. O. A.? lui demande Me Calder. — Oui.

—Il y a une semaine ou deux j'ai été vous chercher pour vous montrer une maison avec un garage sur le côté? — Oui.

—Y étiez-vous allé auparavant? —Oui.

—Quand? — Vers le 25 mars.

—Vers quelle heure? — Dans l'après-midi, je ne sais pas à quelle heure exactement.

—Quelle sorte de voiture avez-vous remorquée? — Un Hudson touring, six cylindres.

—Où était-il? — En arrière du terrain.

—Sur le chemin en terre battue qui se trouve à côté de la maison? —Non, en-dehors du chemin, dans la boue.

—Alors c'était une panne par embourbement? — Oui, l'auto était enfoncé dans la boue.

—A qui vous êtes-vous adressé en arrivant ?—Je suis allé à la première maison, au rez-de-chaussée ; là, c'est un homme qui est venu m'ouvrir. Il m'a dit que l'auto était en arrière de la maison.

C'ETAIT MOREL

—Cet homme, le voyez-vous ici ? —Le témoin fait le tour de la salle, mais ne le voit pas. Les accusés se lèvent ; alors le témoin dit : "C'est le deuxième" (Morel).

—Y avait-il un chauffeur ?—Oui.

—L'avez-vous vu de près ?—Oui, je travaillais à côté de lui.

—Le reconnaissez-vous parmi les accusés? —Non, il est vrai qu'il portait des vêtements d'hiver.

Me Calder fait venir Nieri, revêtu de son paletot d'hiver et coiffé de son chapeau; mais le témoin dit qu'il ne le reconnaît pas.

—Comment vous a-t-on payé? —J'ai téléphoné au bureau de l'A.O.A. et on m'a dit de charger $4; vu que j'avais travaillé fort et que je ne pensais pas que les hommes qui m'avaient fait venir me paieraient bien cher, je leur ai chargé $5.

—Qu'avez-vous été obligé de faire pour déplacer l'auto? — J'ai pelleté un carré dans la neige et dans la boue, puis j'ai placé des madriers; ensuite on a tiré, à 2 ou 3 reprises, avec un câble. A la fin, avec l'aide de mon moteur et du sien, on est parvenu à sortir la machine.

TRACES DE L'OUVRAGE

—Quand vous êtes retourné à cette maison avec moi, vous avez vu des traces de l'ouvrage que vous aviez fait sur le chemin? — Oui.

—Avez-vous constaté si les traces de sortie de la machine y étaient encore?—Oui.

—La personne qui vous a payé était-elle celle qui vous avait ouvert la porte ou était-ce le chauffeur?—C'était le chauffeur.

—Avez-vous exigé un "workslip"?—Oui, le chauffeur l'a signé.

—Quel nom a-t-il signé?—Je ne me rappelle pas.

—Vous avez remis ce "slip" au garage?—Oui.

—Vous n'avez vu que ces personnes?—Oui.

—Avez-vous vu arriver un taxi ? —Non, j'étais occupé à travailler en arrière de la maison.

Ici, Me Calder montre au témoin des photographies représentant la maison, les traces de l'ouvrage qui a été fait, pour débourber l'auto. Le témoin déclare que c'est bien là qu'il est allé travailler.

M. J.-B. PAYETTE

—Vous êtes garde à la prison de Montréal ?—Oui.

—Etiez-vous de garde, le 1er avril ?—Oui.

—Avez-vous rencontré Morel avant son internement à la prison ? —Oui.

—Où ?

Le témoin raconte alors qu'il allait prendre son train, vers 4 heures 30, en face de la demeure de M. Perry, lorsqu'il aperçut un Ford dans le champ appelé "pointe des pêcheurs". Il vit aussi un homme qui semblait revenir du petit canal qui est près de la rivière. En passant près du Ford, cet homme s'est penché et a pris quelque chose dans l'auto. Puis il a pris le boulevard Gouin et s'est dirigé vers la ville. En passant près du témoin, il l'a frôlé.

IL LE RECONNAIT

Il l'a remarqué, parce qu'il a failli tomber et faire tomber le témoin. Il portait une casquette et avait un air dur. Plus tard, lorsque les prévenus ont été emmenés à la prison, il les a vus passer dans un corridor et il a reconnu Morel. Il le dit au sergent-major, qui en fit rapport au gouverneur.

—Sur le train, avez-vous vu quelqu'un? —Oui, à S.-Martin Junction, le conducteur m'a fait remarquer deux hommes à côté de la voie. "Je crois que c'est deux des bandits", m'a-t-il dit.

—Avez-vous passé assez près pour les reconnaître? — Non.

Par Me Germain: — Connaissiez-vous Morel auparavant? — Non.

—Vous ne l'aviez jamais vu? — Non.

—Vous ne saviez pas qui c'était qui vous avait frôlé sur le boulevard Gouin?

—Non.

—Dans le corridor de la prison vous l'avez reconnu? — Oui.

—Vous ne pouvez pas vous tromper?—Non, je le reconnais bien.

—Pouvez-vous dire comment il était habillé?—Il portait une casquette brune et un gilet de laine.

—C'est tout ce que vous avez pu voir?—Oui.

—Vous n'avez vu personne dans les environs?—Oui, un homme se tenait près de l'auto. Je lui ai demandé si la machine lui appartenait; il m'a dit qu'elle appartenait à l'homme qui venait de partir.

A BORDEAUX

Le témoin suivant est le lieutenant Elphège Lauzon, en charge d'un poste de police, à Bordeaux. Des enfants sont venus lui dire, à 4 heures 50, le 1er avril, qu'il y avait quelque chose d'étrange sur la glace, dans la rivière. Il envoya le constable Lecours enquêter. Celui-ci revint avec un revolver, puis le lieutenant retourna avec l'agent et un pompier.

Ils trouvèrent un sedan Ford, fermé à clef, sur le bord de la rivière, puis un revolver 45, deux cartouches vides; dans la rivière, le pompier repêcha, à l'aide d'une gaffe, un paletot noir troué d'une balle à la manche, et un gros sac de cuir comme ceux dont se servent les banques pour transporter l'argent.

Le constable Dalphée Lecours, du même poste,corrobore son chef dans tous les détails.

M. ANGELO LIZANTI

C'est un chauffeur d'auto. Le 1er avril, à 5 heures 40, il fit une course pour Morel, le prit chez lui, le conduisit dans une maison de la rue Esplanade, où Morel resta près d'une heure, puis chez M. Marchesseault, à qui Morel remit un paquet de la grandeur d'une licence d'automobile, puis le conduisit finalement au coin des rues Sainte-Catherine et Saint-Laurent. Morel lui paya $4, pour la course. Le témoin produit un talon de reçu à cet effet. Morel, dit-il, portait un pardessus sombre et un gilet de laine.

M. C.-EMILE TRUDEAU

Le témoin est un avocat, faisant affaires avec l'"Automobile Owners' Association." Il produit un reçu à l'effet que, le 25 mars dernier, on fit venir l'auto de l'association pour tirer une voiture Hudson, appartenant à M. V. Anderson, devant le No 2956 Drolet. L'auto de l'association partit, à 2 heures 30, et revint à 3 heures 35. Le client mit sa signature au bas du reçu, fait pour la somme de $4.

La cour s'ajourne et la séance est remise à 2 heures.

UN BEAU CHIFFRE

Honolulu, 19. — La récolte de sucre de Hawaï pour 1924 donnera aux planteurs plus de $80,000,000.

NOS LIEUX D'AMUSEMENTS CE SOIR

CANADIEN-FRANÇAIS—Vaudeville et vues.
CHANTECLERC—"Le Fou par Amour".
CAPITOL—Vues animées.
IMPERIAL—Vaudeville et vues.
LOEWS—Vaudeville et vues.
PALACE—Vaudeville et vues.
REGENT—Vues animées.
BELMONT—Vues animées.
PAPINEAU—Vues animées.
PLAZA—Vues animées.
MOULIN ROUGE—Vues animées.
CORONA—Vues animées.
LAURIER-MAISONNEUVE—Vues animées.
ELECTRA—Vues animées.
PASSE-TEMPS—Vues animées.
MONT-ROYAL—Vues animées.
CRYSTAL PALACE—Vues animées.
ALEXANDRA—Vues animées.
DOMINION PARK — "Greggs bouclant la boucle"

(Pour détails voir page 14).



Quelques témoins de la Couronne au procès des complices Tony Frank, Louis Morel, Frank Gambino, Leo Davis, Mike Valentino et Giuseppe Serafini, conjointement accusés du meurtre d'Henri Cléroux. De gauche à droite, MM. DINEAULT FALCON et WILLIAM REID, du garage de la compagnie Robinson Motor Company ; J.-A. MARCHESSEAULT, O. DAOUST et CONSTANTIN HART, employé de la Banque d'Hochelaga. (Croquis d'un artiste de la "Presse").

A SIX ANS, VICTIME DES VOLEURS DE GRAND CHEMIN

Une fillette de six ans, enfant de M. Godefroy Cadotte, de la rue Marquette, s'en allait faire un message, hier soir, lorsqu'elle a été la victime des voleurs de grand chemin. L'enfant avait à la main un billet de $5 que sa mère lui avait confié, pour faire certains achats dans le voisinage lorsque, rue Papineau, entre Bellechasse et Beaubien, deux chenapans aperecvant l'argent dans la main de la fillette, se ruèrent sur elle, lui enlevèrent le billet et prirent la fuite à travers champs. D'autres enfants, témoins du vol, leur donnèrent inutilement la chasse, les bandits parvinrent à les dépister.

LE "RICHELIEU" TOUCHE FOND

(Spécial à la "Presse")

Gaspé, 19. — Le vapeur "Richelieu" sur lequel est tenu le congrès de l'Union des Municipalités Canadiennes, s'est échoué, hier soir, en entrant dans le port de Gaspé. Il a pu cependant se renflouer lui-même et n'a pas été endommagé. L'accident n'a causé aucune panique parmi les centaines de passagers qui se trouvent à bord et au nombre desquels se trouvent le premier ministre de la province et le maire de Montréal.

OFFICIERS DES ANCIENS DU COLLEGE DE RIGAUD

Rigaud, 19. — Voici le rapport officiel des élections de l'Amicale du collège Bourget: président, M. Charles Thivierge; 1er vice-président, le Dr Elzéar Hurtubise; 2e vice-président, M. l'abbé F.-X. Bazinet, curé de Sainte-Agathe; secrétaire, le R.P. Louis Lauzon, c. s.v.; assistant-secrétaire, le R. P. Lorenzo Gauthier; trésorier, le frère F. Gervais, procureur du collège; conseillers, MM. Alfred Laberge, le Dr Thomas Brault, le chanoine L. Archambault, d'Ottawa, et le Dr J.-A. Saint-Denis.

LES FEMMES-BANDITS

Belgrade, Yougoslavie, 19.—Une jeune fille yougoslave a été capturée près du village de Brbovo avec six des brigands qu'elle dirigeait. Elle cache son nom.

GRAVE PROBLEME

Washington, 19. — Il est compris que la question des boissons alcooliques aura une grande importance à la convention nationale démocratique de New-York.

AU CONSEIL PRIVE



L'HON. JUGE L.-P. DUFF, de la Cour suprême du Canada, qui s'en va siéger à Londres, pour traiter d'importantes questions constitutionnelles.

L'ALBUM DES FAMILLES

LA REVUE DE LA "PRESSE" EST LA PLUS COMPLETE

UN MAGAZINE DE LUXE

Nous n'avons pas inventé les titres divers que l'on donne à la "Revue illustrée" de la "Presse" du samedi; tels que "Album des familles", "Petite Encyclopédie", "Tour du monde hebdomadaire", etc. Ces titres qui soulignent assez bien les diférentes caractéristques de notre **Supplément** hebdomadaire nous ont été suggérés par nos lecteurs eux-mêmes, qui nous ont adressé leurs flatteuses appréciations. Le bon sens populaire, et aussi la saine observation de ceux qui reçoivent notre Revue, ont vite compris que le titre de "Revue illustrée" donné au **Supplément** hebdomadaire de la "Presse" est insuffisant, et que s'il peut être bon pour les autres publications du genre, soit en Canada, soit aux Etats-Unis, il est manifestement incomplet, quant à la Revue de la "Presse".

De fait, la "Revue illustrée" de la "Presse" du samedi ne contient pas seulement des illustrations, — dont le nombre, entre parenthèse, de même que la qualité et l'intérêt, sont supérieurs à celles de n'importe quelle autre publication du genre, en Amérique, — mais on y trouve, en outre, des articles, des notes diverses du plus grand intérêt et instructifs, des rubriques toujours attendues avec la plus vive impatience, des conseils aux ménagères qu'on ne trouve pas ailleurs, des pages féminines fort bien préparées et que l'on consulte toujours avec profit, et une foule de choses qui en font une véritable Encyclopédie à la fin de l'année, pour ceux qui conservent les numéros pour les faire relier ou les mettre en filière. Par la diversité des photographies locales et de divers pays, la "Revue illustrée" de la "Presse" constitue un véritable petit "tour du monde", et si on l'appelle l'"Album des familles", c'est parce que dans la Revue rien n'est épargné pour faire connaître la grande famille canadienne-française, partout où les nôtres vivent, se multiplient et progressent.

Il n'y a pas deux opinions: la "Revue illustrée" de la "Presse" du samedi est la plus complète et la plus intéressante qui soit en Amérique, et la seule qui vaille la peine et mérite d'être conservée pour consultation au besoin. Ce témoignage nous a été rendu maintes fois, sans que nous ayons eu à l'invoquer ou à le solliciter.

Si les services divers que nous nous sommes assurés pour faire une revue complète du Supplément hebdomadaire de la "Presse" n'offraient pas le puissant intérêt qu'ils offrent réellement, nous nous dispenserions facilement d'en payer les sommes importantes qu'ils nous coûtent chaque semaine; mais c'est le contraire que nous constatons et c'est aussi ce qui confirme les justes prévisions que nous avions entretenues sur les désidérata de nos nombreux lecteurs.

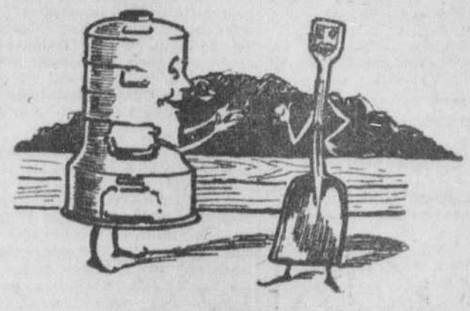
D'ailleurs, les illustrations des personnages et des événements étrangers dans la "Revue illustrée" de la "Presse" ne nuisent en aucune façon à la publicaton des **Choses de chez nous;** de fait,—et il est facile de le constater, — chaque numéro de la "Revue illustrée" de la "Presse" contient autant, et souvent plus, de sujets des choses de chez-nous, — en outre des sujets exotiques — que n'importe qu'elle autre revue, à cause du plus large espace dont nous pouvons disposer; et sous le rapport de l'actualité, nous devançons toutes les autres revues locales, parce que notre **Supplément** est imprimé chez nous, dans notre propre atelier de rotogravure et sur nos propres presses spéciales. C'est un progrès qu'aucun journal, en dehors de la "Presse", n'a pu encore réaliser à Montréal ou dans la province de Québec, et qu'un seul autre journal a pu réaliser en Canada.

D'ailleurs, tout ce que nous venons de dire est bien compris par tous ceux qui ont des yeux pour voir et un esprit pour comprendre, —et dans cette catégorie se rangent tous les lecteurs de la 'Presse' et un très grand nombre d'autres qui ont eu l'occasion de juger de notre **Supplément,** en le comparant aux autres.

A l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste, la "Revue illustrée" de samedi contiendra d'intéressantes illustrations, au sujet d'un mouvement patriotique destiné à rapprocher les différents groupes de nos compatriotes dissiminés un peu partout en dehors de la province de Québec.

Qu'on ne manque pas de se procurer la "Presse" de samedi comprenant la "Revue illustrée".

"Vous avez dit une pelletée", clame la fournaise.



"Nous N'Aurons pas Longtemps a Attendre"

dit la fournaise. "Non", réplique la pelle. "J'ai entendu dire que le charbon WEAVER-Welsh sera prêt à livrer bientôt". "Il fera chaud ici cet hiver", remarque la fournaise. Je sais que le patron a commandé du WEAVER-Welsh." "Tant mieux", répond la pelle, "j'ai hâte que l'hiver arrive alors. Et toi?"

Main 4224 — WEAVER WELSH ANTHRACITE COAL — Main 4224

Si votre fournisseur ne peut vous approvisionner de WEAVER-Welsh, téléphonez et nous verrons à vous en procurer.

F. P. WEAVER COAL CO. LTD, 263, RUE SAINT-JACQUES

LA VIE AU FOYER

QUELQUES JOLIS MODELES POUR L'APRES-MIDI



1o.—ROBE en crêpella craie, ornée d'une broderie de soie bleu vif; manches en même tissu, serrées au poignet par un lien de taffetas bleu; ceinture et cravate en taffetas. 2o.—ROBE D'APRES-MIDI en taffetas beige clair, garnie de crêpe ou taffetas à dispositions vert et beige; ce modèle peut se faire en toile unie et imprimée. 3o.—ROBE en reps de laine ou de soie marine; sur les côtés, panneaux plissés avec poches, étroit gilet garni d'un plissé d'organdi ainsi qu'aux manches.

DINER INTIME

Toute maîtresse de maison qui veut offrir un dîner "prié" ou intime doit compter avec les goûts de ses hôtes, mais d'abord avec les ressources pécuniaires et culinaires dont elle dispose. Elle évitera les recherches prétentieuses qui exposent aux frais inutiles et n'aboutissent parfois qu'à de piteux échecs.

La quantité et l'importance des plats sont naturellement proportionnées au nombre des convives: il est, depuis longtemps, démodé de servir un grand nombre de mets. Une ou deux belles pièces accommodées de façon exquise, et bien présentées, font meilleur effet qu'une suite de petits plats banals. La bonne chère est un art délicat, et le premier soin d'une maîtresse de maison en composant un menu est moins d'en faire quelque chose d'original que d'offrir à ses amis la succulence de préparations soignées.

Sans doute, il y a plaisir à présenter aux gens épris de raffinements culinaires des produits rares ou recherchées; mais si cela doit compliquer le service de la cuisinière ou la dérouter dans ses habitudes, mieux vaut s'en tenir aux recettes éprouvées dont la réussite est certaine et ne pas compromettre par des essais manqués l'effet de l'ensemble.

Donc, peu de plats; mais des substances et des ingrédients de premier choix pour les composer: les meilleurs morceaux de viande de boucherie, les meilleures qualités, les plus fines espèces de volaille ou de gibier, le poisson et les oeufs les plus frais, les légumes les plus tendres. Avec cela et beaucoup d'attention, on peut réussir si bien les plats connus que les convives trouvent à les goûter un plaisir égal à celui de la nouveauté. Ce n'est pas tant le prix d'un mets que l'excellence de ses éléments et la qualité de sa préparation qui lui donnent sa valeur; une cuisson surveillée ,une sauce veloutée, un coulis onctueux, un consommé corsé donnent à des plats qui n'ont rien de rare une perfection aussi satisfaisante pour l'oeil que pour le palais.

Il faut éviter la monotonie, ne pas présenter à la suite les uns des autres des mets de saveur analogue, ni de même couleur; on fera alterner les viandes de boucherie avec le gibier, la volaille et le poisson, les sauces brunes avec les blanches, les légumes blancs avec les verts. On n'abusera pas des épices, des assaisonnements de haut goût, des condiments; même s'il s'agit de truffes: la satiété blase vite! Chaque plat doit réveiller l'attention et stimuler l'appétit par quelque contraste avec celui qui le précède.

Si l'on réside en quelque campagne ou à l'étranger, il est bon de tenir compte, dans la composition du menu, des habitudes locales, mais on se gardera de chercher à les introduire dans une autre résidence où les usages et les goûts sont totalement différents. Ce sont là des détails et des difficultés de réception qu'il ne faut pas négliger. Une femme de goût sait les résoudre pour le plus grand plaisir de ses invités autant que pour conserver son renom de bonne maîtresse de maison—dont elle a le droit d'être fière.

CHAPEAU LEGER



Capeline en organdi ou crêpe georgette, cocardes en ruban de crêpe de Chine lavable.

LES JOLIS MOUCHOIRS



LES PETITS CARRES DE TOILE, de soie, de chiffon, ou de voile, ornés des plus jolis dessins, constituent de tous petits mouchoirs que l'on portera à l'ouverture du gant à l'intérieur de la main.

LE CONSEIL QUOTIDIEN

Pour remplacer le sucre.—Quand le sucre fait défaut, il serait intéressant de connaître un produit présentant les mêmes avantages; servez-vous du miel. Pour enlever à celui-ci son goût spécial, faites-le fondre à une chaleur douce, écumez et clarifiez. Trempez-y ensuite un fer rougi; enfin, ajoutez une cuillerée d'eau-de-vie par 2 lbs de miel. Ainsi traité, le miel perd sa saveur et peut remplacer le sucre.

LA CANNE A LONDRES

Londres, 19. — Un grand nombre de femmes ont adopté la canne, non la canne délicate et légère de la mode, mais la canne masculine.

SE LEVER LA NUIT FAIT VIEILLIR

L'obligation de se lever la nuit, les sensations de brûlement dans les organes, les douleurs sourdes à la base de l'épine dorsale, les douleurs dans les aines et le manque d'énergie sont maintenant attribuées à un désordre de la prostate. Ces malaises et symptômes peuvent souvent être enrayés en 24 heures avec le Spécifique Walker pour la Prostate, lequel donne un regain de vigueur et rajeunit de plusieurs années. Pour le prouver nous enverrons un traitement de 1.00 gratis et franco sous enveloppe ordinaire. S'il vous guérit dites-le à vos amis et payez-nous ce que vous croyez qui est raisonnable, si non nous subissons la perte. Envoyez votre nom aujourd'hui pour avoir ce traitement gratuit de 1.00. Aucune obligation.

THE WALKER INSTITUTE
1460 Gateway Station,
Kansas City, Mo.

Votre SERVICE de
GLACE et CHARBON
sera entièrement satisfaisant, si vous le confiez à
H. BRUNELLE,
122 PREFONTAINE
Clairval 0046 208-J.n



Chapeaux d'Enfants pour la Procession

Chapeaux blancs en paille de Milan, avec pendants, aux prix spéciaux suivants:

$1.45, $1.95, $2.45 à $3.95

Darres LIMITED LADIES HATTERS

Magasin de la Rue Bleury
entre rue Ste-Catherine et théâtre Impérial

Reconu le meilleur depuis 50 ans pour les cors, oignons et verrues.



Envoyez 10c pour gros échantillon si votre pharmacien ne le vend pas.
468A, RUE ST-PAUL OUEST, MONTREAL

Le Cor
Onguent de Mc GALE 25c

UNE COLONIE A SECOURIR

Nome, Alaska, 19. — Deux plans ont été préparés pour secourir une colonie que Harold-Noice laissa sur l'île Wrangel, dans l'océan arctique, au nord de la Sibérie, en août dernier, quand il apprit qu'une expédition conduite là, en 1921, par Allan Crawford, de Toronto, avait péri, à l'exception d'Ada Blackjack, une Esquimau. Ces deux colonies furent envoyées sur l'île Wrangel avec l'encouragement de Vilhjalmar Stefansson, explorateur arctique qui est allé dans les régions inhospitalières de l'Australie avec l'intention de prouver qu'il y a là de bons endroits pour y vivre. Le but des expéditions de l'île Wrangel était d'établir la souveraineté de la Grande-Bretagne sur cette île.

MACDONALD NE VEUT PAS BLESSER ROME

Londres, 19. — Le premier ministre Ramsay MacDonald a été questionné, aujourd'hui, à la Chambre des Communes, au sujet de la résolution du parti travailliste anglais, résolution qui a été adoptée, hier, et qui dénonce l'enlèvement du député italien Matteotti et donne au parti socialiste d'Italie l'assurance de la sympathie et de l'appui des travaillistes. M. MacDonald a prétendu que la résolution ne pouvait pas blesser une puissance étrangère amie. Il a dit que la résolution était loin de censurer le premier ministre italien, mais qu'elle ne faisait que refléter la pensée contenue dans la propre déclaration de signor Mussolini et suivre les mouvements politiques de l'Italie depuis que le crime contre Matteotti a été commis.

IL Y AURA 30 ANS DEMAIN

De la "Presse", le 20 juin 1894

Les habitants de la Côte Saint-Antoine ont voté en masse pour la ratification du règlement destiné à contracter un emprunt de $250,000 pour travaux publics.

* * *

M. L.-U. Boucher, capitaine du vapeur "Berthier" a été l'objet d'une jolie démonstration de la part de ses amis de Montréal qui lui ont offert une canne à pommeau d'or.

* * *

La police a été avertie que de nombreux vols se commettent depuis quelque temps au marché Bonsecours. Hier soir un constable a trouvé un étal enfoncé. Les voleurs y avaient fait abondante provision de viande.

* * *

La fanfare de la police, sous la direction de M. Henri Gordenier, prendra part à la procession de la Saint-Jean-Baptiste.

* * *

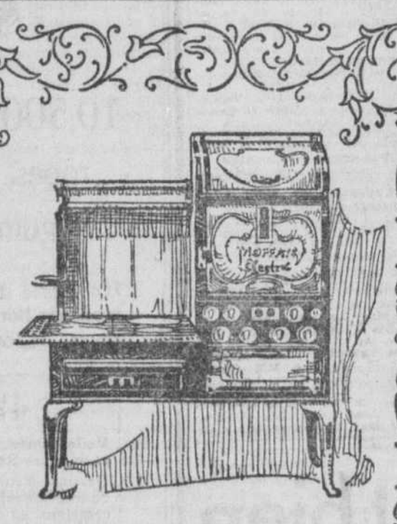
M. Joseph Tassé, fabricant de cigare, qui a accompagné l'honorable M. G.-A. Nantel et Mme Nantel en Europe et en Terre Sainte, est de retour en cette ville. L'honorable ministre des travaux publics et sa femme s'embarqueront au Havre le 24 juin pour arriver à Montréal le 7 juillet prochain.

A LA MEMOIRE DES SOLDATS QUEBECOIS

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 19. — Le baron Byng de Vimy, gouverneur général du Canada, a accepté de dévoiler le croix du sacrifice, monument que l'on est à ériger à la mémoire des soldats québécois tombés au champ d'honneur durant la Grande Guerre. Cette croix s'élève près de la porte Saint-Louis, à l'entrée du champ de bataille. Le dévoilement aura lieu le premier jour de juillet. Le col. l'abbé Casgrain, pour les catholiques, et le Rév. Canon Scott, pour les protestants, en feront la dédicace. Des discours y seront prononcés par Sir George Garneau et Sir Richard Turner.

LA LIGNE COMPLETE DES
POELES MOFFAT
En vente au COMPTANT ou par PAIEMENTS.
chez **CIE P. T. LEGARE Limitée**
180 AMHERST TEL.: EST 2583



Toujours Prêt à la besogne

Voici ce qu'une femme disait dernièrement, en parlant de son Poêle Electrique Moffats. "Mon pêle Moffats est une véritable merveille. Voilà plus de deux ans que je l'ai et que je m'en sers trois fois par jour. Il ne m'a jamais causé le moindre ennui. Il est toujours prêt à la besogne. Sans exagérer, c'est ce que nous avons de plus utile et de plus commode dans toute la maison."

Cette dame n'a pas été surprise quand nous lui avons assuré que les Poêles Electriques Moffats donnent autant de satisfaction dans 50,000 autres ménages.

C'est le Poêle Electrique qui se chauffe le plus rapidement

Tournez le commutateur et surveillez l'élément d'un Poêle Moffats. Vous pouvez le voir chauffer et la manière dont il fonctionne. Pas besoin d'attendre avec un Moffats; pas de temps perdu ni de délais.

Vous pouvez mettre tout votre dîner du Dimanche dans le four d'un Moffats, avec le commutateur tourné sur "low", et vous en aller à la Messe, par exemple, sans le moindre souci. A votre retour, le dîner sera prêt. C'est une des choses pour lesquelles on peut se fier aux Poêles Moffats: voilà le secret!

VOUS avez besoin d'un poêle de ce genre. Tout le monde en a besoin! La satisfaction est incommensurable. Les économies de temps, du courant et de travail sont infinies. Allez voir les Poêles Moffats chez votre marchand ou demandez des détails complets à Moffats Limited, Weston, Ontario.

POELE ELECTRIQUE
201
MOFFATS

Dépositaires des Poêles Electriques Moffatts:
Franke, Levasseur & Company, Limited
150 rue Craig-Ouest - - - - - - - - Montréal, P. Q.

EMBRANCHEMENTS QUE M. FORTIER FAIT VOTER

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 19. — M. H.-A. Fortier, député de Labelle, a fait passer, hier, au comité spécial du Sénat, le bill pourvoyant à la construction d'un embranchement de 12 milles sur le chemin de fer National, entre Saint-Eustache et Saint-Jérôme. Ayant fait approuver, il y a quelques jours, l'embranchement d'Huberdeau à Saint-Rémi d'Amherst, ce dernier endroit se trouvera ainsi réuni directement avec Montréal.

FEU M. A. ROBIDOUX

(Du correspondant de la PRESSE)

L'Annonciation, 19 — Samedi, ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis les funérailles de M. Alfred Robidoux, décédé subitement à l'âge de 70 ans.

La levée du corps fut faite par l'abbé J.-B. Morlat, curé de L'Annonciation, qui chanta aussi le service assisté des abbés RR. PP. Desjardins et Beauregard comme diacre et sous-diacre. MM. les curés Gaucher, de Rivière Joseph, et Bazin, de Nominingue, assistaient au choeur. Le chant fut rendu par la chorale de L'Annonciation sous la direction de M. le Dr Côme Cartier, Mlle Morency touchait l'orgue.

Le défunt laisse sa femme, née Perras (Emma), six fils, Joseph, Emile, Armand, Ernest, Côme et Raoul, tous de L'Annonciation, et un grand nombre de petits-enfants.

Les porteurs étaient les six fils du défunt. Conduisaient le deuil, ses beaux-frères, MM. Ferdinand Perras, de S.-Isidore, et Antoine Perras, de St.-Lambert, ses neveux, Candide Longtin, Albert Robidoux et Albert Longtin, de Montréal, Jos. O. Longtin, de S.-Isidore et Omer Colpron, de St-Rémie.

On remarquait dans le cortège l'avocat Jodoin, MM. J.-S. Buck, de Montréal; Chas. Lemoureux et Ben Charbonneau, de Ste-Thérèse; Z. Vanchestoing, de St-Jovite; Adélard Marin, Raoul Lalande, Emile Lalande, Ernest Boyer et Louis Godard, de Nominingue; le maire Delphis Desjardins, le Dr Côme Cartier, P. Morrissette, N.P., H. E. Trudeau, Ovila Robidoux, Ad. Lapointe, Ostas Chalifoux, C. Péclet, P. Saint-Louis, Napoléon Panneton, Honoré Larose, Ed. Marchand, Alex. Morency, Paul Lemay, F. Provost, Anselme Dubuc, Geo. Péclet, Henri Péclet, J.-B. Chalifoux, G. Pilon, F. Philion, Ad. Charbonneau, Donat Léger, H. Bertrand, J. D. Lamson, A. Drouin, L. Cotte, Oscar et Fred. Robidoux, J. O. Giroux, Adrien Lebrun, Ben Charrette, Algh. Boileau, C. B. Boileau, Alexandre Valade, Pierre Clément, Ovila Gauvreau, Paul Fortier, Prudent Leclerc, G. Jérome, Pierre Bastien, Em. Chartier, Jos. Boileau, Oscar Ostigny, Peter Leroy, L. Silbey de L'Annonciation.

Le défunt était né à St.-Isidore, il appartenait à la famille Robidoux du comté de Laprairie et était le cousin germain de l'hon. juge Robidoux.

UN MOYEN ENERGIQUE

Seattle, Wash., 19. — George N. Hansen, comptable sans travail, qui a une femme et un enfant à nourrir, a offert ses services aux enchères. Il a été son propre commissaire-priseur.



Quand vous offrez une paire de bas à une femme, assurez-vous qu'ils seront élégants et bons en demandant des Monarch-Knit.

* * *

En soie, soie artificielle et lille mercerisé.

En vente par tout le Canada, chez les marchands recommandables, à des prix variant de 75c à $3.

Monarch Hosiery
MONARCH-KNIT
Jerseys, bas et laine à tricoter à la main.
Siège social: Dunnville, Ont.

DARWIN
Vente Avant l'Inventaire

Une vente qui a deux motifs: PREMIEREMENT, réduire le stock le plus possible avant l'inventaire qui doit commencer la semaine prochaine.

DEUXIEMEMENT, vous donner l'occasion d'ajouter de superbes vêtements à votre garde-robe d'été, à des prix étonnamment bas.

Venez le plus tôt possible. Il y a beaucoup d'articles qui ne sont pas annoncés—deux ou trois ici, un autre là, une demi-douzaine ailleurs—et les prix en font des occasions merveilleuses.

Toutes les marchandises sont nouvelles; en effet eles ont été achetées cette saison pour le printemps et l'été.

Voici des chances exceptionnelles pour les femmes qui achètent d'avance, car chaque vêtement sera absolument de mode pendant plusieurs mois encore.

Costumes de Printemps et d'Eté
Moins 25% à 75%

En worsteds, tweeds, tricotines, tissus de laine nouveaux, flanelles, dans les plus beaux modèles masculins et modèles plus de toilette, doublés en soie et en crêpe.

PRIX DE VENTE:
19.95, 24.95, 39.95, 43.95, 47.95, 54.95



Tous les Manteaux en Stock
Moins 25% à 75%

Nouveaux manteaux pour toutes circonstances — sport, utilité générale, automobilisme, voyage — faits de tous les tissus en vogue. Prix de vente

11.95, 14.95, 17.95, 27.95, 47.95 et plus

Tous les Chapeaux de Printemps et d'Eté
Moins 20% à 50%

Un bel étalage de modèles sport et de toilette — les plus nouveaux et les plus jolis.
Les prix de vente commencent à $4.95.

ROBES D'ETE
En vente à $7.95 et plus

Robes françaises faites à la main à $7.95 — pensez-y donc! et il y a des robes exquises à des prix légèrement plus élevés—en voiles ratinés, georgettes de coton, crêpe — et une abondance d'ouvrages à la main, perles et broderie. Toutes les couleurs à la mode, et beaucoup de robes blanches.

Robes Tricotées $13.95, $19.95
Belles robes de laine, soie et laine, et laine avec bandes de soie. Les plus nouvelles robes blanches avec cravates de soie et bandes à l'avenant. Couleurs gaies.

Jupes de Sport
Presque toutes importées, et les plus chics que nous ayons eues cette saison. Une seule du même genre dans la plupart des cas, garnies de remplis, broderie et boutons, motifs de cuir appliqués et modèles strictement tailleur, enveloppants et réguliers.
$17.95 à $35.00
Rue Peel, premier étage.

Bas de Soie Chiffon, $1.65
Belle qualité, parfaitement renforcés, toutes les nuances en vogue.

Gants de Soie Longs, $1.98
Longueur 16 boutons, pure soie, bouts doubles et points de Paris. Mastic, fauve, noir, blanc, gris et argent. Gants très épais constituant une occasion spéciale.

Gants de Soie, 98c
Soie blanche épaisse, deux boutons-pression, bouts doubles, points blancs et noirs. Valant $1.75.
Rue Peel, rez-de-chaussée.

Costumes Tricotés $14.95
Soie et laine—jupe blanche, manteau avec collet écharpe à effet de trois couleurs.

Blouses
porto-riciennes faites à la main
$2.69
En voiles, basins et batistes, à brin tiré et garnies de filet et dentelle irlandaise au crochet. Collets Peter Pan et tuxedo. Tailles 34 à 44.
Rue Peel, deuxième étage.

Excellentes valeurs dans les
Corsets à $3.95
Ceintures Treo, R & G, La Fairette et Modart, en satin, coutil, brocart et élastique. Lacçant en avant et en arrière, et enveloppant. Toutes les tailles, mais pas dans chaque modèle ou marque. Prix jusqu'à $9.00.

Corsets Binner, $8.75
Les plus nouveaux et les plus confortables, avec dos parfaitement droits et élastiques sur les côtés. Tailles, 25 à 38. Valant $11.50.

Brassières, 99c
Plusieurs modèles, tous bien ajustés, mais pas toutes les grandeurs—32, 34, 38, 44, 46.
Rue Peel, deuxième étage.

Négligés Moins 20% à 33⅓%
En beaux crêpes et satins de ravissantes couleurs. Les prix de vente commencent à $15.00.
Rue Peel, deuxième étage.

Robes de Sport $15.95 et plus
En jersey de flanelle de laine aux couleurs brillantes et douces; robes nécessaires pour la garde-robe des vacances.

Chandails
$2.98, $3.98, $4.98
Quel bel assortiment! Tous les jolis modèles et toutes les couleurs s'y trouvent. Vestons de golf, cardigans, modèles fermés sans manches, et les nouveaux chandails fermés à encolure en V. Faits de laine, soie lainé et tout soie. Les nouveaux chandails de soie comportent de très jolis dessins et combinaisons de couleurs, et sont bordés d'une bande de nuance unie. Vous en avez certainement besoin d'un.
Rez-de-chaussée et deuxième étage.

Toutes les nouvelles écharpes sont marquées à prix réduits.

Lingerie, Moins 25%
Vêtements français importés, en batiste fine et en crêpe de Chine, aussi en soie Kayser. Une belle occasion pour la future mariée qui prépare son trousseau—et aussi pour ceux qui ont des cadeaux à choisir.

Camisoles en Soie Tricotée, $1.59
Camisoles épaisses, à prix réduit, parce que nous n'avons pas toutes les couleurs. Nous avons le Pueblo, le canard et le noir.
Rue Peel, rez-de-chaussée.

Darwin's HOUSE OF STYLE

Rue Ste-Catherine Ouest, près Peel — Rue Ste-Catherine Ouest, près de la Montagne — Rue Ste-Catherine Ouest, près rue St-Alexandre

Visitez chacun des trois magasins Darwin durant cette vente; à chacun d'eux vous trouverez des valeurs spéciales.

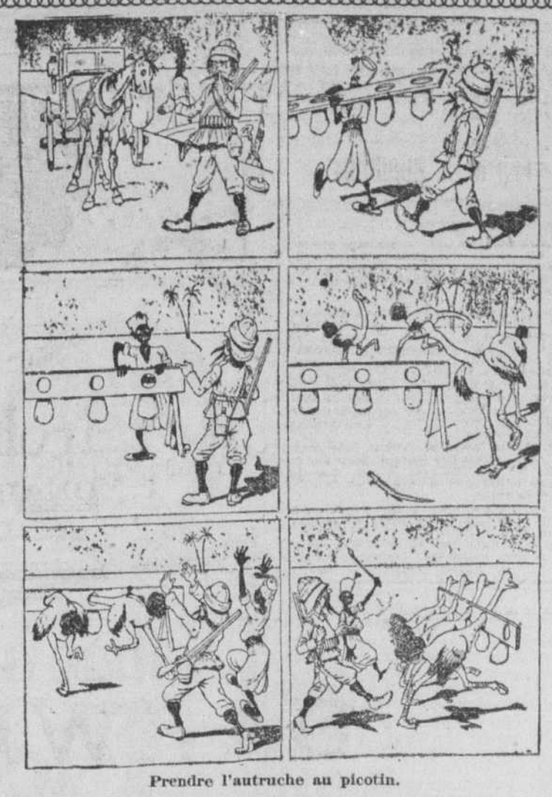
Le Coin des Enfants

POURQUOI SCINTILLENT LES ETOILES

Laquelle d'entre nous, par une belle nuit claire et piquante, ne s'est émerveillée de la mystérieuse palpitation des étoiles? Je dis bien mystérieuse. Car, enfin, si vous demandez à votre entourage la cause exacte de ce curieux et poétique phénomène, il y a bien des chances pour que la question demeure sans réponse. Certaines constatations que l'on peut faire ajoutent encore à notre perplexité. Comment se fait-il que les étoiles qui sont le plus bas sur l'horizon palpitent davantage que celles qui brillent au zénith? Et que les plus grandes scintillent beaucoup moins que les plus petites, au point que certaines d'entre elles paraissent fixes, tandis qu'il en est qui ressemblent à de minuscules phares à éclipses?

Voici l'explication. Mais une comparaison d'abord. Quand vous êtes à l'église, l'hiver, avez-vous remarqué que les fidèles qui se trouvent au delà d'une bouche de chaleur vous apparaissent avec des figures délicieusement vacillantes dans la douce pénombre de la nef? C'est la même illusion d'optique dans les deux cas. Avec la tombée de la nuit, les basses couches de l'air que le soleil a réchauffées pendant le jour se refroidissent brusquement. Des courants atmosphériques s'établissent donc verticalement, l'air chaud tendant à monter, et l'air froid, plus lourd, tendant à descendre. Ces déplacements ne nous sont guère perceptibles. Ils existent cependant et ce sont eux qui agitent l'écran atmosphérique interposé entre les astres et nous. Il va de soi que si nous regardons en haut, leur action nous gêne moins que si nous regardons le ciel obliquement. C'est pourquoi les basses étoiles semblent palpiter beaucoup plus que les hautes. Quant aux grandes, ce sont en réalité des planètes dont l'éclat vif ne subit guère l'action des ondes d'air, sauf quand il fait très froid ou quand on les regarde au télescope. Car le télescope a l'inconvénient d'amplifier ces sortes de vibrations, de sorte que, pour les astronomes, les meilleures nuits d'observation ne ont pas nécessairement les plus pures, mais celles, légèrement embrumées, où l'air est immobile.

UN SPORT NOUVEAU GENRE



Prendre l'autruche au picotin.

RECHERCHE



Cet intrépide aviateur a perdu une pièce de son aéroplane. La voyez-vous?

SOLUTIONS

Enigme: La jarretière.—A noter que l'exposé de l'énigme contient une allusion à l'Ordre de la Jarretière, fondé en Angleterre par Edouard III en 1348.

Logogriphe décroissant: — Trève, Rêve, Eve.

LOGOGRIPHE

(Il faut trouver le mot dont il est question d'abord. Puis ajouter une lettre à ce mot pour avoir le second).

Avec quatre pieds, je suis un époux.

Avec cinq pieds, je suis un prénom féminin.

Solution demain.

LE MOT A DEVINER

(Ces phrases sont des expressions courantes. Dans chacune de ces expressions, il est question du même mot).

Un cheval peut avoir une belle...

Une... de chambre est portée par les deux sexes.

Les gens de... sont nombreux au Palais de justice.

Solution demain.

REBUS GRAPHIQUE

(Etudiez bien ces mots et ces lettres qui peuvent vous paraître bizarres, vous lirez une phrase).

Sipi. Aidet. Erresu. Fiz. Hop. Lugr. Ando. Me.

Solution demain.

L'église Saint-Pierre de Rome peut contenir 54,000 personnes; la cathédrale de Notre-Dame de Paris, 21,000; et l'église de Notre-Dame de Montréal, 12,000.

MALANDRINS QUI SALUENT LEUR VICTIME

Après l'avoir dépouillée de son argent, ils lui souhaitent une bonne nuit.

LE SIGNALEMENT

M. Horace Lecompte, domicilié No 1, rue Desjardins, passait vers une heure, la nuit dernière, à l'angle des rues Dorchester et Robin, lorsqu'il fit, tout à coup, la rencontre de trois bandits.

Les apaches l'entourèrent aussitôt et deux d'entre eux le saisirent par les bras, pendant que le troisième visitait les goussets de M. Lecompte à qui il enlevait la somme de $60.

Les chenapans ne molestèrent pas leur victime et en partant, ils la saluèrent et lui souhaitèrent une bonne nuit.

M. Lecompte s'est rendu aussitôt au poste de police No 3, où il a donné un bon signalement des coureurs de route. La Sûreté a été aussi prévenue.

FEU Mme T. ROBILLARD

Les funérailles de Mme Tancrède Robillard, née (Adrienne) Lamalice, décédée à l'âge de 38 ans, au No 1053, rue Saint-Hubert, ont eu lieu, ces jours derniers, à l'église Saint-Louis de France. La levée du corps fut faite par le R. P. H. Beaulieu, S.J. Le service fut célébré par l'abbé N. Roy, assisté comme diacre et sous-diacre, des abbés B. Poirier et V. Pelletier. La chorale de la paroisse, sous la direction de M. Alex.-M. Clerk, maître de chapelle, chanta la messe de Pietro-A. Yon. Les solistes furent MM. G. Bertrand, Jos. Saucier et R. Dionne, M. A. Létourneau touchait l'orgue.

Conduisaient le deuil : MM. Tancrède Robillard, époux de la défunte ; Claude, son fils ; D. Lalonde et E.-A. Lamalice, ses oncles ; J.-E. et Arthur Robillard, le Dr R. Robillard, Maurice Robillard, Fortunat Desrosiers, A. Millette, Maurice Robillard, Alphonse Millette, l'hon. juge Albert Delorimier, G.-N. Ducharme, L.-N. Ducharme, Oscar Ducharme, G. et A. Ducharme, ses cousins.

Dans le cortège : l'hon. C. Robillard, E. Tarte, L. Lyonnais, L.-G. Bisaillon, G. Archambault, R. Robillard, A. Barrette, A. Colette, E. Lespérance, J.-H.-O. Hubert, J.-A. Perrault, E. Godin. Les élèves de la classe d'éléments latins "D", du collège Sainte-Marie, confrères du fils de la défunte, dirigés par les RR. PP. H. Beaulieu, S.J., et P.-W. Villeneuve, S.J. ; les enfants du Jardin de l'Enfance, de l'Institut des Sourds-Muets, et nombre d'autres.

Messages de sympathies : Mmes J.-J. Beauchamp, J.-D. Monk, J.-A.-L. Bertrand, A. Christin, L.-J. Faulkner, A. Magnan, Mlle A. Tarte, U. Beaupré, A. Dostaler, Marcelle Gabard, U. Dubord, Magnan, MM. et Mmes P.-R. Faulkner, Victor Forneret, D.-X. Dupont, J.-E. Beauchamp, S. Lamalice, N. Gauthier, la famille Gadelin, MM. Lucien Parizeau, Paul Tisdale, Olivier Desrosiers, P.-J. Pelletier, G. Hiroux, les élèves de l'académie Saint-Louis de Gonzague, et R.-P.-E. Roby, S.J. Offrandes de fleurs : MM. et Mmes H. McGreevey, E. Brochu, Gasparl Archambault, R. Houlé, H. Saint-Germain, J.-D. Monk, Dr A. Heyssemord, Ludger Lamalice, C. Gadelin, René Rilher, J.-Edouard Robillard, Charles Robillard, Albert Deschamps, l'hon. et Mme Médéric Martin, Mme Lamalice, Gabard et Lamothe, Mlles A. Dostaler, Mayer, Marie, Francine, Andrée et Huguette Robillard, Rhéa Lamalice, Cécile Masson, la famille R.-E. Lamalice, MM. Claude et Pierre Robillard, Arthur Lamalice, Girard Masson, la maison Casgrain-Charbonneau, la Cie Sincennes-McNaughton, l'Association des Pilotes-Unis, de Montréal, le club de tennis de Ahuntsic, et le service des signaux, de Montréal.

Bonquets spirituels : M. R.-J. Lefebvre, Mlles Marguerite et Cécile Robillard, la famille J.-C. Giroux, MM. Joseph et Edmond Robillard, Anatole Choquette, Henri Poliquin, les élèves des éléments latins, classe A.B.C., le professeur et les élèves des éléments latins, classe "D" du collège Sainte-Marie, et les élèves de l'académie Saint-Louis de Gonzague.

Offrandes de messes : Mmes Joseph Robillard, A. Lamy, R. Goyette, Bain, François de Montigny ; MM. et Mmes Robillard, S.-D. Joubert, A.-V. Charbonneau, Damien Lalande, Jules Richer, E.-H. Richer, Maurice et Jacques Richer, Paul Richer, A. Gamache, Lucien Léonnais, J.-D. Handfield, J.-R. Ducharme, A. Archambault, R. Dubord, Dr G. Barl, Geo. Saint-Cyr, L.-N. Ducharme, Dr L. Masson, Mlles E. Lespérance, Alp. Desrosiers, G. Marier, A. Langlois, Lajoie, la famille Alex. Colette, famille Eug. Lespérance, J.-D. Millette ; MM. J.-A. Perrault, M. Brochu, L. Mercier, M. Marier, les RR. PP. L. Lalande et Villeneuve, S.J., l'hon. juge et Mme A. deLorimier, La défunte laisse dans le deuil son mari, M. Tancrède Robillard, surintendant du département des signaux du port de Montréal ; cinq enfants : Claude, Marie, Francine, Andrée, Huguette ; trois soeurs et deux frères : Mlle Réa Lamalice, Fernande, Mme Richer, de Saint-Hyacinthe, Mme Godcher, de Batiscan, Ludger et Arthur Lamalice, de Montréal.

FEU M. A. LAURIN

(Du correspondant de la PRESSE)

S.-Janvier, 19.—Les funérailles de M. Alphonse Laurin, père, ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le service fut chanté par l'abbé D. Neveu, supérieur du séminaire de Sainte-Thérèse.

Les porteurs étaient MM. Joseph Thérrien, Félix Therrien, Damien Lapointe et Hubert Labelle.

Conduisaient le deuil les fils du défunt: Alphonse, Zéhon, Anthime et Napoléon; ses beaux-frères et soeurs, M. Jos. Beyer, MM. et Mmes Nap. Racine, Valentine Cyr; son cousin et sa cousine, M. et Mme Charles Laurin, de S.-Jérôme, ses cousins, R. Laurin, C. Laurin et Moïse Laurin.

Dans le cortège on remarquait MM. Célestin Desjardins, maire, Jos. Forget, ex-maire, Dr Jos. Nelson Brunet, Jean-B. Hamel, Mathias Ouellet, Janvier Hamel, B. Cardinal, J.-B. Credgher, H. Lapointe, Alfred Alarie, O. Quesnel, Henri et E. Roussel, Elie Therrien, Nap. Gladu, T. Brousseau, Jos. Gagnon, Edouard Gauthier, etc.

ARTHABASKA

M. J.-B. Nadeau, de Green Bay Wis., est en promenade dans les familles Béchard et Desfossés.

—Mlle D. Béchard, de Sherbrooke, a passé quelque temps en visite chez M. J.-N.-A. Béchard.

—MM. les abbés Charles Lemire, de Ham Nord, et Guy, vicaire de Windsor Mills, sont venus en visite chez M. Alfred Provencher.

—M. Georges-Henri Gendreau, est retourné à New-York après avoir passé quelque temps chez son père, M. Eugène Gendreau.

—M. Amédée Hinse, des Etats-Unis, est en visite chez sa tante, Mme Amédée Bergeron.

—Mlle Fleurette Gendreau est en promenade à Daveluyville.

—M. Adélard Maheu est allé à Montréal ces jours derniers.

—M. René Boucher, de l'Université de Québec, a passé quelques jours chez sa mère, Mme L.-R. Boucher.

—M. Octave Huppé, de Magog, est venu en promenade chez son neveu, Louis-O. Filteau.

—M. l'avocat L.-U. Talbot, de Thetford Mines, et Mme Talbot sont venus en visite chez M. G. Dorais.

—Mme Griffith, de Montréal, est arrivée ici pour l'été.

—Mme Joseph Bergeron, de Holyoke, Mass., passe quelque temps chez sa mère, Mme Ovide Baril.

—D'ordination sacerdotale de M. l'abbé Ephège Houde, fils de M. Albert Houde, de cette paroisse, a eu lieu le 14 à Nicolet. M. l'abbé Houde a chanté ici, le lendemain, sa première grand'messe.

—L'hon. juge Albert Sévigny a présidé ici une session de la Cour Supérieur.

—M. et Mme Henri Giroard sont venus en voyage de noces chez M. Philippe Girouard, père de M. Giroard.

—M. Félix Verville est en voyage aux Etats-Unis.

—MM. Arm. Labbé et Wilfrid Girouard sont revenus des Etats-Unis.

—M. et Mme P.-H. Côté ont passé quelques jours à Québec chez Mme Edgar Champoux.

—M. Ignace Croteau, Mme Garand et sa fille Antoinette, Mme Maurice Larouche et sa fillette Mariette, de Sherbrooke, ont été de passage ces jours derniers.

—M. le shérif Girouard est allé à Montréal, ces jours derniers.

—Le Dr et Mme Belleau et leurs jeunes filles sont allés à Lambton ces jours derniers.

—MM. les avocats L.-U. Talbot, de Thetford Mines, L.-J. Houde, de Plessisville, Joseph Marrier, de Drummondville, et L. Fontaine, de S.-Hyacinthe, ont été de passage ici.

—Mme Renaud LaVergne a fait une promenade à Montréal.

—M. Gustave Picher est allé à Québec ces jours derniers.

—M. J. Laperrière, M.P.P., et Mlle Laperrière, d'Yamaska, ont été de passage.

—M. et Mme Lessard, de S.-Rémi-de-Tingwick, ont passé quelques jours chez M. Eugène Gendreau.

Votre garantie est le nom "SALADA"

H 413F

il vous assure un thé frais, parfumé et pur —Essayez-le.

LA PREMIERE MESSE DE L'ABBE G. CHARTRAND

(Du correspondant de la PRESSE)

Sainte-Rose, 19.—Une belle fête a eu lieu ici, dimanche dernier, à l'occasion de la première messe de l'abbé Gabriel Chartrand, fils de M. et Mme William Chartrand. La cérémonie à l'église ainsi que le repas de famille dans la salle paroissiale resteront longtemps vivaces dans la mémoire de ceux qui y ont pris part. Le nouveau lévite était assisté à l'autel des abbés Alphonse Cloutier et Ernest Vaillancourt, comme diacre et sous-diacre et son frère, l'abbé Philippe Chartrand prononça le sermon de circonstance.

Après la cérémonie religieuse, les nombreux parents venus de toute part, pour assister à cette première messe, furent conviés à un grand repas de famille. A la table d'honneur, on remarquait le nouveau prêtre, M. Gabriel Chartrand; ses père et mère, M. et Mme William Chartrand; le curé de Sainte-Rose, l'abbé Joseph Cloutier; le chanoine Nantel, de Sainte-Thérèse de Blainville; le vicaire de Sainte-Rose, l'abbé O. Naud; l'abbé Philippe Chartrand, frère du nouveau prêtre; le Rev. Charles Chartrand, l'abbé Jean-Louis Chartrand, ses cousins; les abbés Ernest Vaillancourt, Joseph-Alphonse Cloutier, Henri Charbonneau, Joseph Joly, Rodolphe Joly, tous enfants de la paroisse; MM. P.-A. Longpré, maire de la ville de Sainte-Rose; Charles Chartrand, maire de la paroisse de Sainte-Rose, partie-est, oncle du nouveau prêtre, Léon Lavigne.

Aux autres tables on remarquait le frère Henri, cousin du nouveau prêtre et le frère Thomas, supérieur du collège de Sainte-Rose, tous deux de la communauté des frères S.-Gabriel; MM. et Mmes Bruno Gagnon, Arthur Grenier, Paul Hogue, le Dr et Mme J.-E.-R. David, Mme Arthur Désy, Mlle Alma Désy, MM. et Mmes Adélard Valiquette, Albert Chartrand, MM. Félicien et Gonzague Chartrand, Mlle Annette Brosseau, MM. et Mmes Victor Labelle, Adélard Ladouceur, Joseph Théorêt, Patrice Trottier, Laurent Dubois, Alfred Vaillancourt, Arthur Vaillancourt, M. Hormisdas Clément, Mme Raoul Dumoulin, MM. et Mmes Albert Lacroix, Augustin Ethier, Albert Désy, M. Emile Désy, MM. et Mmes Louis Lacroix, Ange-Albert Chartrand, Georges Valiquette, Georges Guilbault, Joseph Desjardins, Abondius Charbonneau, Armand Verdun, Donat Labonville, Philias Chartrand, Mmes Joseph Saint-Aubin, Joseph Chartrand, Olivier Charbonneau, MM. Wilfrid Chartrand, A. Paquin, Antoine Lemay, M. et Mme Eugène Arpin.

Après le repas, une adresse fut lue par M. Jean David, neveu du nouveau prêtre, et des discours furent prononcés par le chanoine Nantel, l'abbé Joseph Cloutier, curé de Sainte-Rose, le maire P.-A. Longpré, les abbés Charles Chartrand, Joseph-Alphonse Cloutier, le R. P. Louis Chartrand.

Ce fut une fête inoubliable dont chacun gardera un précieux souvenir.

LES NOCES D'ARGENT DE M. ET Mme N. BOIVIN

Ces jours derniers ont été célébrées les noces d'argent de M. et Mme Narcisse Boivin, à l'église Saint-François Solano. La bénédiction leur fut donnée par M. l'abbé J.-B. Boivin, curé de Pointe-au-Pic, frère du marié, en présence de sa mère, Mme Z. Boivin.



M. et Mme NARCISSE BOIVIN, qui ont fêté, récemment, le 25e anniversaire de leur mariage.

Le chant fut exécuté par la chorale Valade, composée de MM. I. Valade, directeur ; V. Pelletier, H. Picotte, J. Poitevin, E. Hénault, H. Hénault, A. Hénault, A. Corbeil, E. Valade, A. Valade, A. Villeneuve, L. Piché.

Une grande réception fut faite aux héros de la fête à leur résidence. Il y eu récitations, chant, musique et danse.

ECHOS DE LA PERADE

(Du correspondant de la PRESSE)

Sainte-Anne de la Pérade, 19.—Samedi, une foule nombreuse a assisté aux funérailles de Mlle Marie-Clarina Cantin, décédée à l'âge de dix-neuf ans. La défunte était la fille de M. Joseph Cantin, du village d'Orvilliers.

—M. Paul Auray de Grammon, teneur de livres à la succursale de la banque Hochelaga, à Trois-Rivières, passe une quinzaine chez ses parents, M. et Mme Z. de Grammont.

—Mme Paul Frenette, de Shawinigan Falls, est en visite chez son père, D. Lanouette.

FEU M. J. CAMPEAU

(Du correspondant de la PRESSE)



Feu M. J. CAMPEAU

Sainte-Adèle, 19—Un des plus anciens cultivateurs de Sainte-Adèle, M. Joseph Campeau, est décédé à l'âge de 70 ans. Il était né à S.-Jérôme et demeurait ici depuis cinquante-sept ans. Il laisse sa femme, née Célina Brisebois, cinq fils, trois filles et sept soeurs.

Ses funérailles ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La levée du corps a été faite par M. l'abbé James Lesage, curé de la paroisse, et le service a été chanté par M. l'abbé Victor Campeau, cousin germain du défunt, assisté des abbés James Lesage et Gauthier, curé de Mont Rolland, comme diacre et sous-diacre.

Conduisaient le deuil, les fils du défunt, Charlemagne, Rodrigue et Félix, de Sainte-Adèle, Adélard, de Mont-Laurier, Emile, de Montréal, ses trois filles, Caroline, Aurore et Marie-Rose.

On remarquait dans le cortège MM. F. Vanier, de Val Morin, Evangéliste Vanier, d'Ivry, Trefflé Marinier, de Sainte-Adèle, François Labonté, Joseph Brisebois, du Lac Masson, Aimé Brisebois, de Mont-Laurier, etc.

Moscou, 19. — Deux aéroplanes construits pour la Perse dans les fabriques du gouvernement russe sont arrivés à Téhéran.

Un aliment bien connu sous une nouvelle forme délicieuse



C'est l'habile mélange de la sauce aux tomates Heinz avec du fromage approprié spécial qui donne au spaghetti cuit Heinz cette saveur appétissante. Et c'est le pur et hygiénique spaghetti sec, fait dans les cuisines Heinz, comme seul Heinz sait le faire, qui en fait un aliment délicieux et bien proportionné. Toute la préparation se fait dans les cuisines immaculées de Heinz, d'après la recette d'un célèbre cuisinier italien. Il vous arrive tout cuit, prêt à réchauffer et à servir.

Spaghetti CUIT HEINZ



avec du fromage et de **57** *la sauce aux tomates*

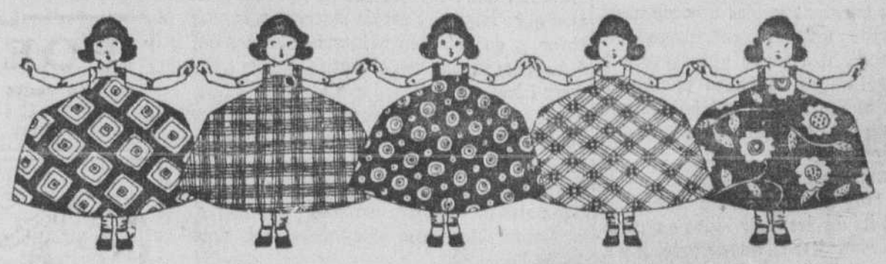
Tous les produits en vente au Canada proviennent de notre fabrique canadienne à Leamington, Ontario.

75% de notre personnel parle français.

The John Murphy Company Limited

Angle Ste-Catherine et Metcalfe.

Vendredi --- Une Autre Grande Vente de Tissus Lavables



10,500 verges de voiles à robes, voiles imprimés, guingans, lingette. **.49** Qualités de .85 à 1.50 La vente commence à 9 a.m.

Une série d'achats extraordinaires. Voiles importés et canadiens en de magnifiques couleurs et patrons de bon goût. Suffisamment pour faire des milliers de jolies robes, ainsi que des blouses, barboteuses et sous-vêtements légers et frais. Venez de bonne heure.

.49 Voiles américains, français et anglais. Rég. .98. Dessins d'enroulements et conventionnels. Nouvelles créations en voiles.

.49 Voile de couleur uni, 38 pcs de large. Couleurs solides garanties, texture souple. *Poudre, noir, blanc, marine, rosée de miel, canari,* etc.

.49 Crêpes, voiles, organdis, voiles noirs et blancs. Séries désassorties. .79 à 1.50.

.49 Crêpes à robes imprimés, nuances pâles, foncées et mi-foncées, comprenant *bleu marine, brun, sable.*

.49 Voiles imprimés dans les couleurs suivantes : *bleu, sable, marine, mauve, tan, brun, poudre, vert, fauve,* etc.

.49 Tissus à chemises importés, patrons les plus désirables. Belles qualités importées. Rég. .85 à 1.00.

.49 Guingans anglais Tootalls. Remarquez la largeur, 38 pouces. Carreaux blocs, grands, moyens et petits. Grand choix de couleurs.

.49 Lingette de satin rayé, la meilleure qualité importée pour sous-vêtements. Choix complet de couleurs.

Murphy—Deuxième étage.

Bas de Fil de Soie Pur 1.29

Parfaits et "seconds"

Un autre lot de bas parfaits et "seconds" venant de la manufacture. Jambe pure soie, haut en lille mercerisé. Semelles, talons et bouts doubles. Beaucoup de blanc et toutes les plus nouvelles nuances pâles. Toutes les pointures de 8½ à 10. **Murphy—Rez-de-chaussée.**

Gants de Soie "Kayser" Longs de 2.50 pour . . . 1.95

Soie milanaise de qualité supérieure. Longueur 16 boutons. Trois boutons-pression. Bouts doubles. Toutes les couleurs les plus populaires y compris: *mode, mastic, beige, argent, gris, marine, noir* et *blanc*. Toutes les pointures de 5½ à 8.

Murphy—Rez-de-chaussée.



Robes d'Eté 9.95

Confectionnées à la main, brodées à la main et à brin tiré. En voile, crêpe, éponge et toile. *Rose, orchidée, vert feuille, cosmos, pêche, cerise, rose-pâle, azur, bouton d'or, gris, sable, tan, copen, brun, marine et noir.*

Très jolies robes de tissu éponge de coton à carreaux, plaids et rayures; aussi de couleurs unies et à rayures formant contraste. *Gris et rouge, sable et brun, gris et mauve, copen et tan, bleu et jaune, bleu et tan, rouille et bleu, bleu et noir, sable et noir.* Des créations canadiennes se présentent en ratine, toiles, tissus à brin tiré, basins, crêpes de coton et broadcloths rayés.

Murphy—Troisième étage

A continuer vendredi

Vente de Chandails d'Eté

Achats spéciaux faits en Suisse, en Angleterre et au Canada. Rég. 5.00 à 18.00.

1.95 — 3.45 — 4.95

Il y a des tuxedos de laine ou de soie, de gentils vestons en laine ou soie et laine, de chic cardigans en laine, laine brossée, soie et alpaga de laine, décolletés ou montants, aussi sans manches. Chandails fermés soie et laine, laine ou soie. Jaquettes en laine et en soie. Couleurs: *noir, marine, gris, brun, chameau, argent, lavande, vert, rouge, or, mélanges de bruyère, bleu, blanc, maïs.* Tailles: 34 à 48.

Murphy—Cinquième étage.

Nouvelle Bijouterie A 1.00

Nouveautés de Gablonz qui viennent d'être déballées. Boucles d'oreilles, colliers, bracelets, broches, pendentifs—brillantes oeuvres d'art qui donnent un cachet d'élégance à une robe.

Murphy—Rez-de-chaussée.

Articles de Toilette Spécial !

Savon de Castille pur Vinolia, en morceaux. Rég. .10—Douz. .85
Savon Fairy. Rég. .10 le morceau, 10 pour 59
Poudre violette de Parme Roger & Gallet. Rég. .75 pour . . .45
Poudres assorties en boîtes fantaisie. Rég. 1.00 pour . . .39
Eau de toilette Melba "Love Me". Rég. 1.75 pour 99

Commandes par téléphone acceptées. Uptown 6010.

Murphy—Rez-de-chaussée.

LA PRESSE

EDITION QUOTIDIENNE est imprimée et publiée au No 61 rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de "LA PRESSE" Limitée.
ARTHUR BERTHIAUME, Président et Gérant Général.

Toute correspondance doit être adressée comme suit : LA PRESSE MONTREAL, P. Q.

LA PRESSE, telle qu'établie par l'honorable TREFFLE BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques; indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, 19 JUIN 1924

MANQUE D'ESPRIT PUBLIC

Le maire Duquette de Montréal a traité du "Civisme" devant les délégués de l'Union des Municipalités de la province de Québec, actuellement en congrès à bord du vapeur "Richelieu" dans le bas du fleuve Saint-Laurent. Les remarques du premier magistrat de la métropole méritent d'être soulignées, parce qu'elles dénoncent un des pires fléaux qui menacent l'avenir et le progrès de nos municipalités.

M. Duquette définit ce qu'il faut entendre par le "civisme". C'est la vertu qui porte à se dévouer pour le salut et pour l'utilité de ses concitoyens. Il n'est pas nécessaire d'attendre à l'époque des élections pour la pratiquer. On peut en faire la règle de sa vie, en tous temps et en toutes circonstances, prenant à l'administration des affaires publiques un intérêt pour le moins égal à celui que l'on porte à ses propres affaires, aidant au choix de bons officiers et à la bonne observance des règlements et ordonnances de la Cité, à la passation des lois municipales.

"Pour que certaines lois soient véritablement fécondes, dit justement le maire de Montréal, il faut que les citoyens, dans leur ensemble, sentent qu'ils les auraient votées eux-mêmes... Personne n'échappe au paiement, sous une forme ou une autre, des taxes qui servent à payer l'administration de la chose publique... Il n'est donc pas une personne qui habite une municipalité qui ne soit directement intéressé à la bonne administration de la ville où elle réside, même temporairement."

Pourquoi un trop grand nombre de contribuables attendent-ils de recevoir leurs comptes de taxes pour le reconnaître? Sans doute, il y a plus d'apathie que de mauvaise volonté, plus d'indifférence que de parti pris. Mais il est facile d'apercevoir que toutes ces attitudes conduisent au même résultat déplorable. On laisse l'Etat s'administrer au petit bonheur, poussant quelques cris lorsqu'éclate quelque scandale, mais retournant bien vite à ses occupatoins et à ses plaisirs. C'est cet esprit d'inconstance, ce manque d'intérêt qui causent le plus de tort à une ville et qu'il importe de détruire.

Montréal possède tous les éléments pour devenir l'une des principales, sinon la première municipalité du continent américain. A nous de nous prévaloir de ces avantages dans la plus large mesure possible, accordant à la chose publique une attention qui ne se dément jamais! Nous y trouverons sûrement notre profit par l'accroissement de prospérité et de bien-être qui ne tarderont pas à en résulter.

DE BON AUGURE

Monsieur Herbert Hoover, secrétaire du Commerce à Washington et président de la commission américaine du Saint-Laurent, vient, tant à Ogdensburg qu'à Montréal, où il était venu faire la visite de notre port, de faire certaines déclarations que nous tenons à enregistrer.

Elles concernent les projets de développement du Saint-Laurent.

D'après les rapports publiés de son discours à Ogdensburg, après avoir mis en relief le fait que ce projet, dont la réalisation, à son avis, s'imposera tôt ou tard, est d'une amplitude telle qu'il importe, avant tout, de l'étudier sous tous ses aspects, qu'il n'y a donc pas lieu de hâter indûment la conclusion à adopter, qu'il serait infiniment dangereux d'exiger une solution immédiate. M. Hoover a spécifié :

> Ce projet est intimement lié avec la question du niveau des eaux dans les Grands Lacs. La question des développements d'énergie électrique en est venu compliquer l'étude. Des obstacles considérables placés sans considération suffisante dans le fleuve, et obstruant son débit, risqueraient de causer de graves dommages.

A Montréal, dans ses déclarations aux représentants des journaux, M. Hoover a précisé davantage sa pensée en ces termes :

> La création de cette nouvelle grande voie navigable n'est pas seulement une question de canalisation du Saint-Laurent, ni de développements de pouvoirs d'eau. Le projet implique l'étude de tout le système des Grands Lacs et les changements à effectuer, soit pour régler le débit du fleuve, soit pour captation d'énergie, soit pour les transports, ne sauraient manquer d'affecter notablement le chapelet des Lacs !

Ces déclarations sont donc, de tous points, conformes aux conclusions que nous-mêmes avons tant de fois soutenues.

Tout ce que nous demandons et prétendons obtenir, c'est que l'étude de ce projet se fasse sans hâte fâcheuse et sans autre préoccupation que de sauvegarder ce qui est essentiel: un débit normal et constant des eaux du Saint-Laurent.

La question à résoudre est de savoir si la chose est praticable, et, en ce cas, par quels moyens assurer cette sauvegarde essentielle.

Nous sommes heureux de constater que le président de la commission d'étude américaine a compris si clairement le problème fondamental.

UN POINT REGLE

Après deux jours de délibérations, la Chambre des Communes a définitivement repoussé les propositions adoptées lors de la dernière conférence impériale, à Londres, concernant la préférence.

Les majorités hostiles ont été remarquablement faibles: de six à vingt voix, mais, en réalité, cela est sans signification réelle; ce qui compte, ce qui domine, c'est la volonté nettement exprimée de rejeter le principe de préférence interimpériale et d'en finir une fois pour toutes, officiellement.

La question a été très clairement et catégoriquement posée par M. Stanley Baldwin, lorsqu'il a demandé au présent cabinet s'il ne croyait pas possible de réaliser dans l'Empire le libre échange avec les dominions pour le ravitaillement en vivres de la Grande-Bretagne, aux prix les plus avantageux, en assurant leur distribution aux plus bas frais possibles, tandis que, en retour, les produits manufacturés britanniques jouiraient de la franchise douanière sur les marchés des dominions.

La réponse donnée par le ministre Snowden n'a pas été moins catégorique, et présentée sous une forme qui précise trop clairement l'état d'esprit des adversaires du libre échange interimpérial.

> Nous avons déjà perdu jadis un empire colonial, a-t-il déclaré, en imposant à ces colonies (les Etats-Unis) un traitement destiné à bénéficier à la mère patrie ; si nous adoptions la nouvelle politique proposée, nous courrions le risque grave de perdre un autre empire colonial en taxant la mère patrie pour le bénéfice des dominions.

Il ne servirait de rien de discuter pour démontrer combien est spécieuse cette proposition, car le siège paraît fait de l'opinion publique en Grande-Bretagne sur ce point, et rien, pour le moment du moins, n'autorise à espérer qu'on puisse changer cette conviction établie.

Il reste donc à faire face carrément à la situation ainsi révélée; et la première conclusion qui s'impose, c'est de mettre au rancart les théories de préférence interimpériale, qui ont été apparemment nos objectifs depuis au moins deux décades.

Les dominions devront désormais se préoccuper uniquement de la défense de leurs propres intérêts économiques sans sacrifier à une sentimentalité décevante. Chacun pour soi: tel doit être notre mot d'ordre économique, puisque c'est la Grande-Bretagne elle-même qui nous en donne l'exemple.

CENTRES DE VILLEGIATURE

Sous le titre de "Les responsabilités des centres de villégiature", un confrère américain qui s'occupe de questions municipales formule certaines remarques très opportunes et en tous points applicables aux nombreux endroits de villégiature de la province de Québec.

Le citadin qui décide de passer ses vacances dans une campagne, explique le confrère yankee, est en droit de s'attendre qu'il aura des chances convenables de trouver la distraction et le repos qu'il cherche, sans se donner trop de mal et surtout sans courir des dangers encore plus redoutables que ceux qu'il coure dans la ville où il demeure.

En arrivant ou même avant de se rendre dans un centre de villégiature, le jeune homme ne veut plus seulement savoir si le lac voisin est poissonneux ou si les arbres abritent des oiseaux chanteurs. Il aime d'abord à savoir si l'eau ne contient pas de germes malfaisants et s'il n'y a pas trop de mouches dans la cuisine.

Aux gens qui habitent des districts de villégiature de prendre note des goûts plus pratiques des personnes qui leur rendent visite et séjournent chez eux tous les ans, pendant la saison chaude. Que les conseils municipaux commencent donc par voir si l'eau qu'ils font boire à leurs administrés n'offre aucun danger, si la ville ou le village sont bien protégés contre le feu, si les hôtels peuvent donner une pension satisfaisante, etc. Il y a une foule de manières de rendre une municipalité de séjour agréable et d'attirer les visiteurs.

Soyons-en sûrs! les mieux avisés seront les mieux récompensés. Le flot des villégiaturistes et des touristes grossira rapidement dans leur direction et ils ne tarderont à récolter des fruits abondants et riches de la peine qu'ils se seront imposée pour bien recevoir et traiter leurs hôtes.

Chaque municipalité se trouve en face de responsabilités auxquelles elle ne peut se dérober. C'est particulièrement le cas où, en outre de la population locale, les administrateurs de la chose publique sont appelés à accommoder la population de passage, celle qui, le plus souvent, mesurera l'agrément d'une place d'été par le degré de confort qu'elle y trouve.

TRESOR A CONSERVER

Une enquête récente a révélé que la vitalité canadienne-française reste grande dans les deux comtés de Québec et de Montmorency. Nul doute que si les investigations avaient porté sur les autres districts de la province, on aurait découvert un état de choses aussi encourageant. Félicitons-nous-en ! les familles nombreuses continuent d'être l'apanage du peuple canadien-français, surtout des gens qui habitent les campagnes.

Mais déjà, principalement dans les villes, se manifestent des signes qui invitent à la prudence. Peut-être est-ce au contact de personnes qui n'ont pas même croyance ni même mentalité que nous, mais, dans tous les cas, on ne peut s'empêcher de constater que, chez plusieurs, les idées touchant les devoirs de la maternité évoluent dans un sens peu désirable. Les prêtres, en charge de paroisses et préposés à la garde des régistres de l'état civil, n'ont pas tardé à s'en rendre compte, et, du haut de la chaire, ils jettent périodiquement le cri d'alarme. Puisse cet avertissement être entendu !

Entre-temps, il importe que nos pouvoirs publics et nos organisations sociales et patriotiques travaillent au moins à améliorer de plus en plus les conditions dans lesquelles naissent nos enfants, de manière à réduire au minimum la proportion des décès chez les enfants en bas âge. Ne cessons pas de prêcher l'hygiène et d'en montrer les bienheureux effets! Il faut que la masse du peuple soit comme imprégnée de ces enseignements pratiques ayant pour objet de favoriser la naissance et l'heureux développement des enfants.

Et puisque la campagne reste le lieu où les familles sont les plus nombreuses, veillons à créer un régime qui retienne les gens des districts ruraux sur leurs terres. L'exode auquel nous avons assisté l'an dernier ne peut s'expliquer que par le peu d'avantages qui étaient le partage de l'habitant de la campagne. Le jeune fermier émigrait parce qu'il n'était pas satisfait de son sort. A nous donc de tout mettre en œuvre pour que les citoyens des campagnes n'aient pas raison de se plaindre et d'abandonner le sol natal. Il ne semble pas facile de ramener tous ceux qui sont partis; attachons-nous du moins à garder ceux qui restent !

La vitalité canadienne-française a sa source dans la possession du sol. Elle se perpétuera selon que nous saurons nous implanter solidement sur le territoire où nous avons choisi de vivre.

ENTRETIEN LITTERAIRE

LOUIS FRECHETTE

"O notre histoire! écrin de perles ignorées,
Je baise avec amour tes pages vénérées."

C'est une belle et patriotique pensée, extériorisant à la fois son culte filial et sa ferveur poétique, à laquelle vient d'obéir Madame Pauline Fréchette, en publiant un recueil choisi des œuvres de son père, Louis Fréchette, le poète national canadien.

"Je n'ai pas la prétention, dit Madame Pauline Fréchette dans une note liminaire, d'avoir choisi les meilleures pièces de l'œuvre de mon père. J'ai simplement recueilli celles qui m'ont tout particulièrement émue par leur esprit chrétien, patriotique, artistique et familial". Elle ajoute qu'elle a eu en vue de faire connaître et apprécier la générosité de cœur de leur grand-père, aux petits-enfants du poète.

Cette bonne pensée est appréciée par l'honorable L.-O. David, qui a écrit la préface de ce livre, mis devant le public par celle, dit-il, qui a "hérité de l'esprit poétique et artistique de son illustre père".

C'est en nous inspirant des directives contenues dans ce qui précède que nous avons relu avec émotion les poèmes de Louis Fréchette et que nous en donnerons ici quelques brèves citations.

Nous trouvons en tête du recueil le poème qui dessine à traits larges et puissants l'histoire du peuple canadien.

C'est d'abord l'arrivée de Cartier, de Champlain, de Maisonneuve, avec quelques vaillants cœurs.

Ce ne fut tout d'abord qu'un groupe, une poignée
De Bretons brandissant le sabre et la cognée.
. . . . . .
Sur leurs traces bientôt de robustes colons,
Poitevins à l'oeil noir, Normands aux cheveux blonds,
Viennent offrir leurs bras à l'oeuvre inachevée.

Puis le poète rappelle la fin de l'occupation française et le départ du drapeau français, qui

Ferma son aile blanche et repassa les mers.

Ensuite, ce sont les dures années et les luttes pour conserver le droit de conserver les traditions françaises.

Nos franchises à nous viennent du sang des nôtres.
Oui, ces persécutés ont été des apôtres !
Quoique vaincus, ces preux ont pour toujours planté
Sur notre jeune sol ton arbre, ô Liberté.

Voici une description typique du Saint-Laurent et de ses rives, tels qu'ils apparurent dans l'esprit du poète, à Jacques Cartier et à ses compagnons :

Enfin la rive, ainsi qu'un décor féerique,
Sous le flot qui se cabre en un brusque détour,
S'entr'ouvre, et tout à coup démasque le contour
D'un bassin gigantesque où la Toute Puissance
Semble avoir mis le comble à sa magnificence;
Un cirque merveilleux de plateaux inclinés,
Un vaste amphithéâtre aux gradins couronnés
De pins majestueux et de grands bouquets d'ormes,
Un promontoir à pic aux assises énormes;
Au fond de l'horizon un bleuâtre rideau
Sur lequel se détache une avalanche d'eau.

Fréchette a chanté la forêt canadienne, les chênes au front pensif, les grands pins mystérieux, dont la ramure

A tous les vents du ciel chante notre épopée.

Voici un souvenir de la guerre de 1870 et de l'impression qu'elle produisit dans les cercles populaires de la vieille ville de Québec. Un groupe d'ouvriers du faubourg Saint-Roch est venu offrir ses services au consulat de France:

La haute citadelle, avec sa garde anglaise,
Entendit tout à coup tonner la Marseillaise,
Mêlée au bruit strident du fifre et du tambour.
Les voix montaient au loin; c'était le vieux faubourg
Qui, grondant comme un flot que l'océan refoule,
Gagnait la haute ville et se ruait en foule
Autour du consulat où de la France en pleurs,
Drapeau toujours sacré, flottaient les trois couleurs.
Celui qui conduisait la marche, un gars au torse
D'Hercule antique, avait sous sa rustique écorce,
— Comme un lion captif grandi sous les barreaux —
Je ne sais quel aspect farouche de héros.
C'était un forgeron à la rude encolure.

Après avoir parlé de la France d'une façon tragiquement émue, il dit au consul: nous ne sommes

Que cinq cents aujourd'hui, mais, tonnerre! des hommes
Nous en aurons, allez. Prenez toujours cinq cents
Et dix mille demain vous répondront: présents !

A cette époque, l'Angleterre ne voyait pas d'intérêt à soutenir la France et la France n'était pas assez riche pour lever des volontaires au Canada. Ceux qui partirent le firent à leurs frais. L'épisode est joli et Fréchette l'a rendu cornélien.

C'est encore son amour de la France qui inspire à Fréchette, après le désastre de 1870, cette belle apostrophe :

Et puis, si les hiboux disaient: La France est morte !
On entendrait, là-bas, de leur voix mâle et forte,
Nos enfants, relevant le drapeau des grands jours,
Crier au monde entier: La France vit toujours !

Parlant de la fameuse bataille des Plaines d'Abraham, le poète s'exprime ainsi :

Ce fut un duel épique en un sombre ouragan,
Deux preux, Wolfe et Montcalm, s'étaient jeté le gant,
Et pour mieux mesurer leur taille,
A la tête des leurs dans ce choc hasardeux,
Sur des monceaux de morts s'étaient couchés tous deux,
Fauchés par l'ardente bataille.

Nous voudrions aussi citer des extraits des Oiseaux de neige, qui sont des paysages typiques, ses vers à Lemay, à Garneau, tout ce qu'il écrivit sur ses amis, sa famille, avec autant d'âme que de génie. Mais l'espace nous manque. Ce n'est qu'une simple ouverture sur une œuvre qui vaut d'être lue et que, suivant l'expression de M. L.-O. David, les amateurs du beau voudront se procurer. Edité à Beauceville, P.Q., aux bureaux de l'"Eclaireur".

LETTRE DE QUEBEC

L'institution du jury

(Service spécial à la "Presse")

Québec, 19. — Il est excessivement intéressant d'entendre les opinions des légistes, tant magistrats qu'avocats, sur la passionnante question qui vient d'être soumise au conseil général du Barreau de la province de Québec par M. Napoléon Laliberté, bâtonnier du Barreau d'Arthabaska, et que les diverses sections du Barreau de la province sont appelées à étudier chacune leur tour: l'abolition du jury en matière criminelle et son remplacement par un tribunal spécial composé de trois juges.

Autant les uns réclament avec ardeur la disparition du système du jury, qu'ils trouvent suranné, autant les autres protestent vigoureusement contre l'abolition du jury, qu'ils proclament l'un des boulevards des libertés britanniques, à l'égal de l'"habeas corpus".

Le fait est que le jury est une institution éminemment respectable, s'il faut respecter les vieilles choses, car cela remonte à fort loin. On a dit qu'elle date de la Grande Charte, arrachée au roi d'Angleterre en 1215. C'est encore plus loin que cela. La Grande Charte n'a pas institué le jury, elle n'a fait que confirmer cette institution qui existait déjà en Angleterre depuis un temps immémorial.

C'est dire que la plupart des gens, du moins les légistes, hésiteront longtemps avant d'abolir cette vénérable vieillerie du jury.

Il y a cependant une chose sur laquelle tous s'entendent, à peu d'exceptions près, c'est que la situation actuelle n'est plus tenable et que des réformes sont devenues absolument nécessaires. Quelles doivent être ces réformes ? Elles peuvent être de diverses sortes.

La grande difficulté, selon plusieurs, est d'obtenir l'unanimité des jurés pour un verdict de culpabilité. C'est un tour de force peu ordinaire qu'on exige en décrétant qu'il faudra que douze hommes soient tous de la même opinion dans un sens ou dans l'autre pour rendre un verdict qui comptera. Même chez ceux qui veulent respecter l'existence du jury, on croit que le temps est venu de ne plus exiger cette unanimité.

Il y a aussi, croyons-nous, un vice assez récent qu'on s'est permis d'apporter à ce système dans notre province. Il y a deux ou trois ans, la Législature de Québec a modifié la loi concernant la convocation des jurés en limitant considérablement le territoire où l'on devra aller les chercher. On a décrété que les jurés seront pris dans un rayon de quelques milles du chef-lieu du district où se tiennent les assises. Par ce fait, on s'est privé pratiquement de la plus grande partie des gens de la campagne, qui, de l'aveu de tous les légistes, font encore les meilleurs jurés.

La proposition faite par le bâtonnier d'Arthabaska, si elle n'est pas acceptée, n'en est pas moins faite en temps opportun. Elle fera discuter un état de choses devenu déplorable et suscitera des suggestions qui pourront apporter quelque remède au mal que tous déplorent.

Il est assez étonnant d'entendre des avocats, même criminalistes, réclamer l'abolition du jury, car, enfin, ce ne sont pas les avocats des criminels qui ont le plus à se plaindre du jury, mais bien les représentants de la Couronne. Il faut les louer de leur franchise et de leur désintéressement !

CHRONIQUE D'OTTAWA

Autour du différend des postiers

(Service spécial à la "Presse")

Ottawa, 19.—Toute la journée, hier, les représentants des postiers et du Cabinet ont discuté la question des salaires et de la grève projetée. Rien n'a transpiré de ces conférences, mais un résultat au moins est acquis: c'est que l'intransigeance des employés s'adoucit.

Il est évident qu'on ne peut connaître au juste l'attitude des négociateurs. Mais elle ne manqua pas de vigueur, si l'on en put juger par ce qui transpirait de la salle des réunions. Un groupe de journalistes, qui se trouvaient dans le bureau du secrétaire de M. Murdock, entendaient sortir du cabinet de ce dernier des éclats de voix, des bruits de coups de poing sur les tables et tout le tumulte d'une discussion très chaude.

La première conférence eut lieu à onze heures. A midi, heure fixée pour la séance du cabinet, on parlementait toujours et ce n'est qu'à une heure que les ministres purent s'échapper. Vers trois heures, les négociations reprirent et les députés ne purent rien savoir en Chambre.

Des rumeurs sensationnelles circulaient; d'aucuns prétendaient que l'ordre de grève était parti et que les fonctionnaires de Toronto avaient déjà quitté le travail.

Mardi, les ministres déclaraient avec emphase qu'ils s'en tiendraient à la décision de la Commission du service civil et qu'ils refuseraient de rien accorder avant la revision complète des salaires de tout le service.

Il prit hier un moyen terme; les postiers, tant que la question générale des salaires n'aura pas été réglée, recevront la même somme que l'an dernier. C'est-à-dire que, provisoirement du moins, on ne tiendra pas compte du jugement de la commission. C'est une capitulation, avec les honneurs des armes si l'on veut.

L'offre des ministres comporte, pour le Trésor Public, une dépense additionnelle considérable. Et ce n'est pas tout. Puisque l'on accorde aux postiers les mêmes rémunérations que l'an dernier, sans se préoccuper de l'abolition du boni, il faudra agir de même pour tout le service. En effet on ne peut prétendre que les fonctionnaires du ministère des postes aient droit à une chose et que ceux des douanes, par exemple, ne l'auront pas, ce serait admettre que l'on se laisse conduire par les éléments turbulents et qu'on sacrifie les employés fidèles. On rétablira donc le boni, retiré avec fracas lorsque le gouvernement annonça sa fameuse politique d'économie.

Que deviendra cette politique, du moins en ce qu'elle touche au service civil! Sans doute peut-on arguer que la revision complète des salaires changera la situation.

* * *

Soulignons les protestations indignées de MM. François Pelletier, député de Matane et Lucien Cannon, de Dorchester, contre l'hostilité apparente du ministre du commerce envers les ports de la province de Québec. M. Low tenta bien de protester de ses bonnes intentions, mais les deux députés de chez nous rappelèrent certaines entrevues, où ils défendaient les intérêts de notre province et où le ministre les reçut fort mal.

Cette interpellation courageuse aura, espérons-le, un bon effet.

—Lorsque l'on parle beaucoup, on dit presque toujours quelque chose qu'il ne faudrait pas dire. (CONFUCIUS).



25¢ le paquet

Un mélange parfait des plus fins tabacs, capable de satisfaire le fumeur le plus exigeant.

Tabac à Fumer
Piccadilly

Dominion Textile Company, Limited

Rapport Annuel pour l'année Finissant le 31 Mars 1924

PASSIF

Capital-Actions ordinaires. Autorisé et émis, 225,000 actions de valeur non au pair	$15,000,000.00	
Capital-Actions privilégiées	1,940,000.00	
Obligations	6,939,250.00	
		$23,879,850.00
Dépôts	$ 61,542.42	
Comptes ouverts (comprenant réserve pour taxe sur le revenu)	552,891.81	
Allocation—Salaires	170,000.00	
" —Intérêt sur obligations	34,700.00	
" —Dividende privilégié	33,960.50	
TOTAL DU PASSIF LIQUIDE	$ 853,094.73	$53,094.73
Réserve — Pour Fonds de Pension, Dettes Douteuses, etc		366,552.43
Compte de Profits et Pertes		5,390,002.90
		$30,489,500.06

ACTIF

Terrain, bâtisses et machineries — (moins dépréciation)		$20,178,023.65
Coton brut	$ 1,321,402.34	
Assortiment manufacturé et en cours	835,981.72	
Accessoires	337,727.39	
Argent en caisse, Billets recevables	1,232,137.76	
Comptes ouverts	2,622,460.02	
Assurance	163,000.00	
Placements	3,798,767.18	
TOTAL DE L'ACTIF LIQUIDE:	$10,311,476.41	10,311,476.41
		$30,489,500.06

C. B. GORDON, Président.
F. G. DANIELS, Directeur.

Le Président et les Directeurs
DOMINION TEXTILE COMPANY LIMITED

Messieurs :—

Nous certifions que nous avons revisé les livres financiers et les registres de la DOMINION TEXTILE COMPANY, LIMITED, pour l'année terminée le 31 mars 1924 et que nous avons obtenu tous les renseignements et informations exigés par nous.

Dans notre opinion, le Bilan ci-dessus et le Rapport relatif des Profits et Pertes ont été très exactement dressés, et font voir la véritable situation de l'état des affaires de la Compagnie, d'après les meilleurs informations et les explications qui nous ont été données, et tel que démontré par les livres de la Compagnie.

(Signé) P. S. ROSS & SONS, Comptables Licenciés.
Montréal, le 16 mai 1924. Vérificateurs.

Comptes de Profits et Pertes pour les Douze Mois Terminés le 31 Mars 1924

Mars 31, 1923—Balance au crédit		$3,359,010.51
Mars 31, 1924—Profit de fabrication		1,604,607.50
Mars 31, 1924—Intérêt sur placements		162,922.06
		$7,127,440.07
Mars 31, 1924—Intérêt sur obligations et compte de loyers	$	659,513.88
Réserve pour dettes mauvaises et douteuses et fonds de pension		42,081.29
Dividende—Actions privilégiées		135,842.00
" —Actions ordinaires		900,000.00
Balance au crédit		5,390,002.90
		$7,127,440.07

C. B. GORDON,
F. G. DANIELS,
Directeurs.

Revisé et Vérifié par—
P. S. ROSS & SONS,
Comptables Licenciés.

Montréal, 16 mai 1924.

UN INCENDIE DETRUIT UNE IMPORTANTE SCIERIE

(Du correspondant de la "Presse")

Sherbrooke, 19. — Un incendie a détruit l'importante scierie de Beecher Falls ainsi que plus de deux millions de pieds de bois prêt à être employé dans la fabrication des meubles.

Près de la scierie détruite se trouvait une manufacture de meubles, mais cet immeuble a pu être épargné grâce au travail des pompiers volontaires et grâce aussi à l'absence du vent. Cet incendie a causé des pertes qui s'élèvent à plusieurs centaines de mille dollars. On ne connaît pas sa cause.

LA GREVE AUX POSTES

L'échevin J.-W. Riel, maire suppléant, a parlé de la situation créée par la grève des postiers. Il est regrettable, dit-il, que le service des postes ait à souffrir d'une grève au moment où le commerce commençait à être meilleur. "Comme je n'ai pas étudié à fond les motifs de la grève, continue M. Riel, je ne puis exprimer une opinion sur son mérite. Néanmoins, je crois que les postiers ont agi avec un peu de précipitation en déclarant la grève sur un avis aussi court. On aurait dû allouer plus de temps pour l'examen des griefs qui ont donné naissance à la grève. D'un autre côté il est de même malheureux que le gouvernement n'ait pas pu empêcher cette cessation du service.

"Si les postiers sont à blâmer dans les circonstances, il est certain que le public ne sympathisera pas avec eux, attendu que le service des postes atteint tout le monde sans exception. Si la grève a été causée par un défaut de l'administration, le public ne manquera pas non plus de s'en prendre à elle. Naturellement, je n'ai aucune solution à offrir pour que l'on puisse remédier à la situation dans laquelle nous sommes aujourd'hui.

"Quant aux emplois vacants par les postiers, il signale que beaucoup de gens sans emploi voudront les remplir. Déjà, il a reçu beaucoup de demandes à ce sujet.

"Il faut cependant espérer que l'affaire se règlera sous peu, que chacun des partis saura y mettre du sien".

A L'HOTEL DE VILLE

Au greffe municipal, on nous informe qu'aucune lettre n'a été reçue au cours de la matinée. Le service des postes, à l'hôtel de ville, se trouve donc complètement paralysé. Tous les jours, comme l'on sait, un très grand nombre de lettres et colis sont reçus à l'hôtel de ville pour les différents services municipaux. On rappelle également que les soumissions sont de même reçues par la voie de la poste. Ceux qui s'opposent à des requêtes pour pavages et trottoirs envoient généralement leur opposition sous pli. La grève cause par conséquent un grand inconvénient dans l'administration des affaires de la ville.

DESARROI

Dans notre monde des affaires (industrie, commerce, finance), la grève des employés de l'Hôtel des Postes a créé un certain désarroi, lequel engendrera nécessairement un grave malaise, si le différend persiste. On conçoit que des délais prolongés apportés dans les commandes postales sont de nature à causer de nombreuses annulations, notamment en ce qui regarde les besoins immédiats. Il est vrai que les clients non lointains, susceptibles d'être au courant de la situation, peuvent utiliser les services de dépêches. Et c'est là un consolatif puissant.

Au reste, à la suite de maintes interviews, la "Presse" croit pouvior annoncer que la situation présente sera de courte durée et qu'en somme notre domaine économique n'en saurait être bouleversé.

A LA POLICE

Parlant de la grève des postiers, le chef Bélanger déclarait, cet avant-midi, à un de nos représentants qu'il agirait dans la circonstance comme dans toutes les autres grèves, c'est-à-dire qu'il donnerait toute la protection possible aux intéressés.

"Déjà, a-t-il ajouté, nous avons des agents de police de garde près de tous les bureaux de poste et leur nombre sera augmenté si le besoin s'en fait sentir".

Vers 9 reures 30, ce matin, un message arrivait au poste central de police disant que les grévistes au nombre de plusieurs centaines étaient groupés près de l'hôtel des postes, rue Saint-Jacques et que quelques-uns d'entre eux avaient tenté d'empêcher d'ouvrir les portes de l'immeuble.

Le capitaine Ainey se rendit aussitôt sur les lieux à la tête d'une escouade d'agents, mais il n'a été témoin d'aucun désordre.

Les grévistes après s'être réunis, se sont formés en procession et ont défilé jusqu'à leurs salles de délibérations, à l'angle des rues Beaudry et Demontigny.

D'après ce que croit la police, on n'anticipe aucun désordre à Montréal. On semble sous l'impression, à la suite de certains rapports reçus d'une source que nous n'avons pu apprendre, que la grève finirait avant cinq heures ce soir. Ce sont là des suppositions que nous donnons pour ce qu'elles valent.

UN GARÇON SE NOIE EN PRENANT UN BAIN

Léonard Howartz, 14 ans, 4342, rue Tellier, s'est noyé, hier soir, vers 7 heures 20, dans le fleuve, au pied de la rue Mercier, à la Longue-Pointe. Le garçon est arrivé en bicyclette, vers 7 heures, et après avoir déposé ses habits sur le rivage, il commença à se baigner. Plusieurs enfants le regardaient de la rive. A un moment donné, il disparut sous l'eau. On crut qu'il prenait un plongeon mais on le vit bientôt revenir à la surface et se débattre. Quelques enfants s'empressèrent d'avertir le poste de police No 26 et deux constables furent envoyés sur les lieux. Le baigneur était disparu et il fut impossible de le retrouver.

Les constables transportèrent au poste les habits trouvés sur la rive ainsi que la bicyclette. C'est l'oncle du défunt qui, vers 9 heures, vint identifier ces objets comme étant ceux de son neveu. On fait des recherches pour retrouver le corps.

L'ATTENTAT DE LA RUE ONTARIO-EST

Suite de la page 3

HIER APRES-MIDI

M. C.-A. Forest, employé de la succursale Laurier de la Banque d'Hochelaga, déclare que, le 1er avril, il remit à M. Thibodeau, pour être remise au bureau général, une débenture de la compagnie des tramways, au montant de $500, déposée à la banque par le notaire Ledoux. Ce billet était dû le 1er mars et payable le même jour.

—Vous en avez pris note vous-même? —Oui.

—C'est vous qui étiez chargé de faire la fiche? —Oui.

LA DEBENTURE DE $500

—Sous le serment déjà prêté, voulez-vous dire si la débenture de $500 de la "Montreal Tramways", expédiée de la succursale Delorimier, est arrivée au bureau-chef? —Elle n'est pas arrivée.

—Vous avez chargé le montant de cette débenture parmi les avaries dont vous deviez demander le remboursement à l'assurance? — Oui.

—Est-ce vous-même, demande Me Germain, qui devez recevoir les retours de M. Thibaudeau et les autres employés? —Non, mais la journée du vol, j'ai été chargé de m'en occuper, pour savoir quels paquets revenaient.

—C'est quand on a su que l'auto de la banque avait été dévalisé qu'on vous a chargé de cette occupation? —Oui.

—Vous êtes en mesure de constater ce qui a été remis à la banque? —Oui.

—En comparant avec les rapports des succursales, vous pouviez établir la perte de la banque? — Oui.

—De façon à savoir ce que l'assurance devait payer à la banque? —Oui.

—Est-ce que la banque a été payée?—Je ne sais pas.

M. ALFRED LEROUX

—Vous demeurez sur la rue des Carrières? demande Me Calder à M. Alfred Leroux, le témoin suivant.—Oui.

—Au No 1141?—Oui.

—A gauche, en descendant vers la rue S.-Denis?—Oui.

—Quand êtes-vous entré dans cette maison?—Le 28 avril.

—Savez-vous si la maison était occupée avant? — Elle était vide depuis quelques mois.

—Vous viviez dans les environs, avant d'occuper cette maison?—Oui, pas bien loin.

—Quand vous êtes entré, je suppose que vous avez fait le grand ménage?—Oui, un peu.

—Avez-vous trouvé quelque chose dans la maison?—Non,rien dans la maison.

—Où alors ?—Dehors, au coin de la maison, appuyé sur le mur ?

—Qu'est-ce que c'était ?—Un câble.

—Regardez ce câble, le reconnaissez-vous comme celui que vous avez trouvé et que vous avez remis au détective Savard et à moi, un jour de pluie ?—Oui.

L'interrogatoire de ce témoin étant terminé, Me Calder demande de déposer au dossier une plainte reçue, le 20 février, à 10 heures du soir, par le sergent P. Brisson, du poste No 5, au sujet d'un vol d'auto.

Puis on fait entrer M. Laflamme.

—Combien mesure le câble ? demande Me Calder.—Quarante pieds.

M. OVILA DAOUST

—Aux mois de janvier, février et mars, vous possédiez un auto ?—Oui, un Hudson supersix, touring.

—Quel était le numéro de série ? —Le témoin sort sa carte d'enregistrement et la donne à Me Calder qui lit : numéro de série 212,428; numéro de pouvoir, 162,883 ; enregistrée au nom de M. Ovila Daoust, 2939 rue Lafontaine. No de licence 68,658.

—En mars, où était cet auto?—Au garage de M. Carrière.

—Près de la rue Ontario?—Oui.

—Etait-il en entreposage pour l'hiver?—Oui.

—Etait-il sur des blocs?—Oui.

—Aviez-vous laissé les pneus sur les roues?—Oui.

—Aviez-vous dégonflé les pneus? —Non.

—La machine était-elle fermée à clef?—Oui.

—A l'allumage ou à la transmission?—A la transmission.

—Vous êtes-vous aperçu que l'auto avait disparu?—M. Carrière m'a téléphoné pour me le dire.

AU GARAGE MUNICIPAL

—Vous avez fait rapport à la police immédiatement?—Oui.

—Quand avez-vous revu votre machine, pour la première fois?—Le 8 avril, au garage municipal.

Me Calder montre au témoin les photographies du touring Hudson et lui demande s'il le reconnaît comme étant celui qui lui appartient. Le témoin dit qu'il est semblable.

—Qu'avez-vous fait, quand vous avez vu que votre auto avait été volé?—J'ai trouvé des outils, près de l'endroit où était mon auto, dans le garage; je les ai portés à la police, mais on m'a dit qu'on n'en avait pas besoin. Je les ai alors donnés à la compagnie d'assurance qui me les a remis, me disant de les garder.

—Y avait-il de la gazoline dans votre auto?—Oui.

—Alors, pour le faire démarrer, il ne s'agissait que de faire fonctionner l'allumage?—Non, il fallait poser un accumulateur.

M. FALCON

Le témoin suivant est M. Falcon, qui a un garage sur la rue Saint-Alexandre.

Par Me Calder: Avez-vous eu dans votre garage un automobile Cadillac portant le numéro de licence X 876? — Oui.

—Est-ce que ce char est parti de votre possession pendant un certain temps? — Oui. On me l'a volé.

—Est-ce que votre char était sorti en ville avant qu'il fût volé? — Oui. Un de mes employés, M. Reid, était sorti avec.

—Où l'avait-il mis en revenant? —Dans un passage, à côté du garage.

—Etait-il fermé à clef? — Oui.

—Savez-vous ce que M. Reid avait fait de la clef en revenant au garage? — Il l'avait jetée sur mon bureau.

DAVIS Y ETAIT

—Qui étaient là? — Il y avait quatre ou cinq personnes.

—Voyez-vous à la barre quelqu'un de ceux qui étaient là?—Oui, Davis y était.

—Le connaissez-vous? — Oui, je le connais.

—Le Cadillac devait-il partir du garage?—Oui, je devais l'envoyer, le soir même, pour le faire peinturer.

—Qu'est-il arrivé alors? — Nous avons cherché la clef et nous ne l'avons pas trouvée.

—Davis vous a-t-il aidé à chercher? — Oui.

—Est-il parti avant ou après que vous ayez cherché la clef? — Nous la cherchions encore, lorsqu'il est parti.

—Vous n'avez pas fouillé les personnes présentes? — Non.

—Qu'avez-vous fait de l'automobile? — Nous l'avons poussé en dedans du garage, et nous l'avons laissé là.

—Cet auto était-il fermé à l'ignition ou à la transmission? — Je ne me souviens pas.

—Qu'est-ce que Davis était allé faire, à votre garage ? — Il était venu demander des chaines.

—A quelle heure avez-vous fermé le garage? — Vers 6 heures 30 ou 7 heures.

—Tout le monde est alors parti? — Oui.

—Aviez-vous pris quelques précautions pour empêcher que l'automobile ne fût volé? —Oui, j'avais enlevé le bouchon du réservoir à gazoline. Comme il faut de la pression pour que la gazoline monte dans le carburateur, le moteur ne pouvait pas marcher longtemps.

—Est-ce qu'on pouvait remplacer ce bouchon? —Oui. Un bouchon de bois aurait pu faire la même chose.

PORTE ENFONCEE

—Qu'avez-vous fait de ce bouchon? —Je l'avais mis sur une tablette.

—Quand vous êtes-vous aperçu pour la première fois que votre char avait été volé? —Vers 10 heures, le même soir, j'ai reçu un téléphone me disant que le garage avait été cambriolé.

—Qui est-ce qui vous avait donné cette nouvelle? —Je crois que c'est Davis lui-même, mais il n'a pas dit son nom.

—Etes-vous allé au garage? — Non. J'ai téléphoné à la police, au poste de la rue Chenneville.

—Qu'est-ce qu'on vous a dit? — On m'a répondu qu'on avait vu sortir quelqu'un du garage avec un auto Cadillac.

—Etes-vous alors allé au garage? —Oui et je me suis rendu compte qu'on l'avait défoncé.

—Avez-vous examiné le garage pour voir si la serrure avait été ouverte? —Oui. La serrure était encore fermée et la porte avait été enfoncée. La barre de bois qui sert à retenir la porte était brisée.

SOUPÇONS

—Quand ceci est-il arrivé? — Au mois de février, un soir de tempête.

—Avez-vous eu des soupçons? —Oui, j'ai soupçonné Davis.

—Qu'est-ce qui vous a porté à le soupçonner? —J'ai trouvé drôle que la clef du char soit disparue en sa présence et que le char ait été volé le même soir.

—Que vous a-t-il dit lorsque vous lui avez demandé s'il savait quelque chose? —Il m'a répondu qu'il me donnerait des nouvelles dès qu'il en aurait. Le même jour, à peu près une demi-heure après, il m'a téléphoné me disant qu'il savait qui était en possession de mon auto.

—Lui avez-vous demandé de vous dire qui l'avait? —Oui, mais il n'a pas voulu me le dire.

CHANTAGE

—A-t-il demandé de l'argent?—Non.

—Qu'est-il arrivé ensuite?—Un peu plus tard, le même jour, j'ai reçu un autre téléphone. La personne qui a appelé m'a dit qu'elle était en possession du char et que ça me coûterait $600 si je voulais l'avoir.

—Que lui avez-vous répondu?—Je lui ai dit d'aller au d.....! Et il m'a répondu qu'il me serrerait le cou.

—Lui avez-vous donné les $600?

—Non.

—Vous a-t-on rappelé de nouveau?—Oui, et chaque fois on remontait le prix. Bientôt on me demanda $1000 pour avoir mon automobile.

—Avez-vous déjà entendu parler des Italiens en anglais?—Oui.

—Ceux qui vous téléphonaient, parlaient-ils comme eux?—Oui.

—Avez-vous fini par vous fatiguer d'attendre? — J'étais bien obligé.

PAR LA PEUR

—Avez-vous fait quelque chose? —Oui, un soir j'ai téléphoné chez Davis et j'ai dit à sa femme de l'avertir, lorsqu'il reviendrait, de me remettre mon auto sans quoi je le ferais arrêter le lendemain.

—Qu'est-il arrivé ensuite? — Le soir, j'ai reçu un téléphone de Davis qui m'a dit d'attendre et qu'il me ferait remettre mon char. Je lui ai demandé qui l'avait, mais il m'a répondu de ne pas me mêler de cela, car c'étaient des durs à cuire.

—Continuez.—Ensuite, le même soir, j'ai reçu un téléphone me demandant d'aller chercher mon auto qui se trouvait à Lachine. J'ai refusé. On m'a dit alors de donner un rendez-vous. Je n'ai pas voulu. Un peu plus tard, on m'a dit que le char était à la porte. J'ai répondu de le laisser là. J'y suis alors allé et je l'ai rentré. Il n'y avait personne dedans.

LA FOIS DES $600

—Pouvez-vous rapporter fidèlement la conversation, la fois des $600? Est-ce que vous avez parlé à un Italien disant se nommer Thomas? — Non, jamais.

—En aucune circonstance? — Non.

—Ce nom de Thomas n'a jamais été mentionné au téléphone, à propos des $600? — Non.

—Avez-vous fait des recherches en compagnie de Davis? — Non.

—Davis vous a appelé? — Oui.

—Vous reconnaissiez sa voix?—Oui.

—Le lendemain du vol du Cadillac, à quelle heure êtes-vous arrivé? —Entre 8 heures 30 et 9 heures.

UN TEMOIN VERIDIQUE

Par le juge: Mettez-vous en doute le fait qu'il y a eu un vol? — Non, si je fais ces questions, c'est pour prouver que la porte a été enfoncée, répond Me Gagnon.

—Je connais M. Falcon, continue le président du tribunal, et quand bien même vous lui demanderiez cent fois la même chose, il vous répondrait toujours de la même manière.

—Mais, répond Me Gagnon, Nieri a dit qu'il s'était servi du nom de Thomas.

—M. Falcon, ajoute le juge, dit que non.

En réponse à Me Gagnon, M. Falcon dit qu'il ne sait pas s'il manquait une clef.

—Avez-vous jamais reçu la clef de l'auto? — Non. C'est Davis qui m'a dit qu'il savait qui avait l'auto, mais n'a pas voulu mentionner le nom de la personne, il avait peur.

Par Me Calder: Avez-vous déjà eu Davis à votre emploi? — Non.

UN CONSEIL DU JUGE

"Une autre fois, dit l'honorable juge Wilson, quand quelqu'un vous dira qu'il connait le nom d'un voleur d'autos, renfermez-le jusqu'à ce qu'il vous dise le nom".

"C'est bien ce que je ferai", répond M. Falcon.

M. J.-A. MARCHESSAULT

Interrogé par Me Calder: Où demeurez-vous? — No 714, de la rue Berri.

—Connaissez-vous Louis Morel? —Oui.

—Avez-vous déjà été en société avec lui? — Oui.

—A quelle époque, la première fois? — Le 4 février, cette année.

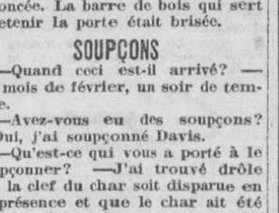
—Dans quelle entreprise? — Le commerce d'huile.

—Quelle sorte d'huile?—L'huile à machine.

—Où était votre établissement? —Au No 268a, rue Mentana.

A suivre sur la page 8

APPELEZ Clairval 0046 pour
GLACE et CHARBON
et vous serez bien servis.
H. BRUNELLE,
122 PREFONTAINE 208-j.n



Donnez dès le début du Lait Eagle Brand à Bébé, si vous ne pouvez l'allaiter. N'expérimentez pas, au risque de sa santé, peut-être même de sa vie! Depuis 67 ans, le Lait Eagle Brand est la nourriture par excellence pour les Bébés. Demandez nos Livrets gratuits sur le Bien-Etre de Bébé.

The Borden Co. Limited
615-24 MONTREAL





Plus de frottage qui vous étreint de douleurs — laissez simplement tremper le linge jusqu'à ce qu'il soit propre

QUELLE journée de travail pénible signifiait autrefois le blanchissage des draps, des serviettes, des sous-vêtements, des habits de jeu et des tabliers!

Le blanchissage était alors quelquechose de redoutable. Le lundi soir vous trouvait toujours absolument épuisée. Aujourd'hui, comme il est facile de posséder du linge net et blanc.

RINSO enlève la saleté completement.

La propriété de nettoyer du Savon RINSO dissout chaque particule de saleté, simplement par le trempage. La saleté la plus encrassée est détachée et enlevée. Les endroits seuls les plus encrassés ont besoin d'un léger frottage avec le RINSO sec.

RINSO est vendu par tous les épiciers et dans tous les magasins généraux.

Rinso
LEVER BROTHERS LIMITED, TORONTO

Les manufacturiers de savon les plus importants du monde entier — les fabricants du "LUX" font le RINSO. Il est aussi efficace et facile pour le lavage du coton de la famille qu'est le "LUX" pour le linge fin.



R-4-24 F

RICHE EN VALEUR NUTRITIVE MAIS A PRIX MODIQUE



Servez-les souvent. Elles coûtent moins cher que les autres sardines, non parce que le qualité est inférieure, mais parce que c'est un produit domestique: la pêche et la mise en conserves est faite au Canada—ce qui élimine les frais de transport et les droits de douane.

Elles sont nourrissantes et savoureuses et se digèrent facilement. Les enfants les aiment, elles sont si fournies de chair et d'un goût si délicat.

SARDINES MARQUE BRUNSWICK de Connors

CONNORS BROS., LIMITED
Les plus grands fabricants de sardines de l'Empire Britannique
Black's Harbour, N.B.

HENRY MORGAN & CO. LIMITED



1000 verges de
CRETONNES
Anglaises et Françaises
.85 la verge
Valeurs de 1.25 à 2.00 la verge.

TOUTES DES MEILLEURES TEXTURES ANGLAISES ET FRANÇAISES.

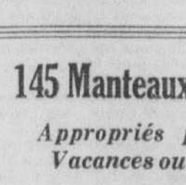
Cretonnes qui ont capté la beauté des jardins anglais et français.

Cretonnes qui apporteront la beauté de la nature dans les vivoirs, solariums, chambres à coucher et salles à manger. Tout un arc-en-ciel de couleurs depuis les plus gaies jusqu'aux plus modestes, toutes suggérant une infinité d'usages.

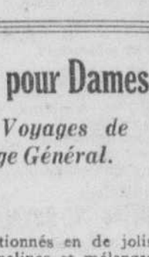
30 pouces de large.

Cretonnes de qualité en plein coeur de leur saison.

Vendredi .85
Valeurs de 1.25 à 2.00 la verge.
—Troisième étage.



80 PETITS CHAPEAUX COULEUR FONCEE
pour le Voyage ou l'Automobilisme
DEUX PRIX
A 2.95
Chapeaux de paille de Milan, mohair ; couleurs : gris, brun et marine.
A 4.95
50 chapeaux en Milan, mohair, Tagel, taffetas, dans de diverses nuances de gris, brun, marine et noir, naturellement.
—Deuxième étage.



ROBES POUR DAMES 9.95
Robes tricotées en laine, soie et laine, modèle tailleur, dans des nuances de brun, chameau, copen, sable et brun.
Quelques robes en charmeuse noir, couleurs : sable, brun, Canton.
Robes de soie damassée et laine, couleurs jersey et sable.
Tailles pour 16, 18 et 20 ans.
Spécial 9.95
—Deuxième étage.

145 Manteaux Tailleur pour Dames
Appropriés pour les Voyages de Vacances ou pour Usage Général.
19.95
Manteaux parfaitement confectionnés en de jolis tweeds, quadrillés, tissu polo, camelines et mélanges de fantaisie.
Grand choix de combinaisons de couleurs : gris et blanc, sable et brun, biscuit et blanc, gris et noir, noir et blanc, sable, chameau et couleurs mélangées.
Tous de beaux manteaux, pratiques pour le voyage ou l'automobilisme et assez de toilette pour la rue.
Rég. 25.00 à 59.50.
En Vente Vendredi à 19.95
—Deuxième étage.

250 Nappes et Serviettes de Table
pour Assortir, en Belles Toiles Irlandaises
3 PRIX SPECIAUX
Une occasion exceptionnelle d'acheter du véritable linge de table en damas satiné à de grandes réductions de prix.
Chaque morceau porte la célèbre marque "Fleur de lys". Quatre dessins exquis : rayure satinée, trèfle, nénuphar, Régence — au choix dans les
NAPPES
2 x 2 verges—Prix rég. 8.00—En vente à 5.70
2 x 2½ verges—Prix rég. 10.00—En vente à 6.90
2 x 3 verges—Prix rég. 13.00—En vente à 8.90
SERVIETTES DE TABLE
22 x 22" — Prix rég. 10.00 — En vente à 6.90
24 x 24" — Prix rég. 13.00 — En vente à 8.90
—Rez-de-chaussée.

L'ATTENTAT DE LA RUE ONTARIO EST

Suite de la page 7

—Vendiez-vous de la gazoline?
—Non.

LE NOM DE LA COMPAGNIE

—Quel était le nom de votre compagnie? — "Texas Oil Company of Canada".

—Depuis le commencement de la compagnie? — Non.

—Quel était le nom au début?—Mon nom, J.-A. Marchessault.

—Etiez-vous, le 4 février, au No 268a, Mentana? — Non, le 18 de mars.

—Avant cela, où était votre établissement? — On prenait les marchandises directement à la compagnie, pour en faire la livraison.

IL AVAIT UN AUTO

—Est-ce qu'à cette époque, votre compagnie avait l'usage d'un auto?
—Oui, certainement.

—A qui appartenait cette voiture? — A Morel.

—Vous en serviez-vous? — Oui, pour prendre des commandes.

—Avez-vous fait un échange ?
—Oui, plus tard.

—Quand? —Vers le 14 avril.

—Après le "hold up"? —Oui.

L'ENREGISTREMENT

—Vous vous êtes enregistrés le 5 avril sous le nom de "Texas Oil Company of Canada"? —Oui.

—Est-ce que cette compagnie était incorporée? —Elle était enregistrée.

—Aviez-vous une charte ? — C'était une société, seulement.

—Vous vous serviez d'un auto pour prendre les commandes ?
—Oui.

—C'était vous qui preniez les commandes? —Oui.

—Vous étiez comme le voyageur de la maison et vous preniez les commandes avec l'auto? —Oui.

—Morel s'en servait-il? —Oui, il y a des jours où je ne sortais pas.

UN COUPE FORD

—Quelle sorte de machine c'était? —C'était un Ford coupé.

—Avez-vous un beau-frère, M. Edmond Parizeau? —Oui.

—C'est un mécanicien? —Oui.

—Où travaille-t-il, ou plutôt,dans le temps, où tarvaillait-il? —Il s'occupait de réparations.

—Morel a-t-il retenu les services de votre beau-frère? —Oui.

—A quelles dates? —Je ne sais pas.

DES REPARATIONS

—Vous rappelez-vous d'un "hold up", le 1er avril? —Oui; il a fait réparer la machine avant et après cette date.

—La première fois? —En mars, à la fin de mars, et en avril aussi.

—Est-ce que Morel vous a téléphoné quand il a eu besoin des services de M. Parizeau?

—Un soir, en mars, vers 8 heures 30. C'est moi qui suis allé chercher mon beau-frère.

—A la demande de Morel? —Oui.

—Où avez-vous amené votre beau-frère? —Au No 268a rue Mentana.

—Au nom de qui était le garage? —Au nom de Morel.

—Avez-vous vu réparer l'auto ?
—Oui.

—Est-ce la voiture échangée ?
—Non.

—Quand vous êtes arrivé au garage, Morel était-il rendu là? —Oui, avec d'autres.

SERAFINI IDENTIFIE

—Qui? —Serafini et deux autres.

—Vous ne les apercevez pas à la barre? —Non.

Me Calder demande d'introduire Nieri dans la salle d'audience, puis il demande au témoin Marchessault si c'était le 24 de mars.

—C'était pendant le mois de mars, mais je ne puis préciser la date.

—Voulez-vous regarder la personne en arrière de vous et dire si c'est elle qui était au garage? —Je ne reconnais pas la figure.

—Quelles étaient les personnes? —Morel, trois autres individus,mon beau-frère et moi-même.

PAS DE PRESENTATIONS

—Je suppose que Morel vous a présentés? —Non.

—Vous a-t-il présenté ses compagnons? —Non.

La Cour s'ajourne pour un quart d'heure.

LE DETECTIVE ROYAL

Après l'ajournement, la cause reprend à 4 heures 10. Me Calder interrompt le témoignage de M. Marchesseault pour entendre le détective Wilfrid Royal, de la Sûreté. L'agent produit comme exhibit un rapport fait au poste de police No 5, qui avait été transmis à la Sûreté, et auquel des détectives enquêteurs ont ajouté des notes personnelles. Ce rapport mentionne que, le 20 février dernier, avant 10 heures de l'avant-midi, un automobile Cadillac portant le numéro de licence X-876 avait été volé au garage du No 106 Saint-Alexandre.

LE CONSTABLE FAUBERT

Le constable Faubert, du poste No 5 avait été détaillé par l'officier commandant du poste No 5, le 20 février, pour enquêter sur le vol de cet auto, au garage de la rue Saint-Alexandre. La première personne que le constable vit sur les lieux fut Leo Davis. Davis prétendit qu'il était un agent de Falcon et qu'il attendait son patron. Cependant, durant l'intervalle qui précéda l'arrivée de Falcon, Davis avait disparu.

MOREL ET SERAFINI

M. Marchesseault revient continuer sa déposition qui a été interrompue par l'ajournement et les témoignages précédents. Au soir qu'il avait mentionné, le témoin dit qu'il se trouvait dans le garage de Morel, avec Serafini, Morel et deux autres hommes. A un moment, Morel fit remarquer qu'il avait l'intention de vendre le coupé Ford et de garder l'autre auto. M. Marchesseault sortit alors pour téléphoner à un M. Lebeau, puis revint peu après. A son retour, les hommes parlaient encore ensemble. Ils ne parlaient plus en anglais, mais dans une autre langue que le témoin croit être l'italien. La veille du meurtre, M. Marchesseault dit qu'il avait conduit l'un des coupés chez Morel.

LE JOUR DU MEURTRE

Le jour du meurtre, le témoin vit le coupé Ford entre 8 et 9 heures du matin; c'est le même auto qu'il revit plus tard au garage municipal, après le meurtre. Il était allé chez Morel, puis tous deux étaient repartis, puis revenus, Morel dans le sedan et le témoin dans le coupé. En chemin, le tuyau à l'eau de l'auto de Morel se brisa, et le témoin dut remorquer ce sedan, jusqu'à la rue Saint-Hubert, puis jusqu'à la rue Henri-Julien, où ils ont pris l'autre sedan. Tous deux conduisaient un sedan. Morel avait marché à la rencontre de son sedan, car M. Marchesseault le rencontra dans la rue Carmel.

SERAFINI CHEZ MOREL

—Finalement vous êtes allé chez Morel? —Oui.

—Avec le sedan? —Non, avec le coupé.

—Où était l'autre sédan? —Dans le passage, à côté de chez Morel.

—Ça c'est l'un des sedans, où était l'autre? —Rue Henri-Julien.

—Maintenant, nous sommes chez Morel, avec un sedan et un coupé. Vous êtes entré chez Morel? —Non, il m'avait dit de l'attendre à la porte. Je restai dans le coupé.

—Avez-vous vu entrer quelqu'un chez Morel? —Oui, pendant que je réparais mes vitesses, trois hommes sont entrés, vers 11 heures moins 15.

—Sont-ils arrivés en auto? — Non, ils marchaient.

—Quelles étaient ces 3 personnes? —Il y avait Serafini. Je ne connais pas les autres. Le témoin ne peut identifier Nieri ni la photographie de Parillo.

—Ensuite, êtes-vous resté à la porte de Morel? —Non, je suis allé chez moi.

IL REVOIT MOREL

—Quand avez-vous revu Morel, ce jour-là? —Vers 5 heures de l'après-midi.

—Comment était-il habillé? —Il portait son pardessus de printemps. Le témoin identifie celui que Me Calder lui montre.

—Portait-il ces pantalons-ci? — Non.

—Le matin? —Non. Je les avais cependant vus dans le garage.

—Portait-il ce gilet de laine, l'après-midi? —Non. Je l'avais aussi vu dans le garage.

—Portait-il cette chemise? — Non.

—Comment était-il coiffé? —Il portait sa casquette de tous les jours.

—L'avez-vous vu chez vous, l'après-midi? —Oui.

ANGELO LIZANTI

—Comment est-il venu? —Il est venu en auto. C'est un nommé Angelo Lizanti qui conduisait.

Me Calder demande au détective Savard de voir à ce que Lizanti soit en cour, à 10 heures, ce matin.

—Est-il entré ou est-il resté à la porte ?—Il est entré.

—Vous a-t-il parlé de quelque chose ?—Il m'a remis les licences d'automobile.

—Vous a-t-il parlé des réparations à faire au coupé ?—Oui.

—C'est votre beau-frère qui devait faire ces réparations ?—Non, c'est moi.

—Lui avez-vous dit que vous aviez perdu du temps à l'attendre ?
—Oui.

—Qu'a-t-il dit ?—Rien.

PLAQUES DE LICENCES

—Voulez-vous regarder ces plaques de licences et dire si ce sont celles qu'il vous a alors remises ?
—Oui.

—Sont-elles dans le même état qu'alors ?—Non.

—Qu'y a-t-il maintenant ?—Les coins sont coupés.

—Vous avez déjà vu ces licences sur un autre auto ?—Oui.

—Elles ont été enlevées de l'auto par Morel pour être remises sur un autre auto ?—Oui.

—Quand il vous les a rapportées, vous a-t-il remis les coins qui avaient été coupés ?—Non.

—Les coins étaient-ils déjà coupés, ou est-ce vous qui les avez coupés parce qu'ils étaient brisés ?—Ils étaient coupés.

—Le matin du 1er avril, avez-vous vu ces plaques sur l'auto ?—Oui.

—Morel vous a-t-il dit quelque chose quand il vous les a remises ?—Il m'a dit de les mettre sur l'auto à réparer.

—Les y avez-vous mises ?—Plus tard.

—A qui aviez-vous remis ces plaques ?—Je les avais laissées au garage.

DANS LA RUE LINCOLN

—Connaissez-vous la rue Lincoln ?—Je ne la connais pas, mais je sais où elle se trouve.

—Y êtes-vous déjà allé avec Morel ?—Non, mais dans la rue à côté, la rue Guy.

—Souvent ?—Deux ou trois fois. Une fois nous sommes allés dans la rue Lincoln même.

—En quel mois êtes-vous allé là avec lui ?—Une fois au commencement de mars, une autre fois vers la fin de mars.

Me Calder demande au témoin d'indiquer, sur le plan, à quel endroit précis il était allé avec Morel. Il ne peut dire exactement. Le procureur demande alors au témoin s'il voudra, après l'ajournement, aller avec lui ou le détective Savard, montrer l'endroit exact où ils étaient allés. M. Marchesseault acquiesce.

ECHANGE DE L'AUTO

Me Germain :—Cet auto a été vendu ou échangé à un nommé Clermont ?—Echangé.

—A quelle date ?—Le 14 avril.

Me Calder :—Vous dites que les coins des plaques manquaient alors, comme aujourd'hui ?—Oui.

—Regardez ces morceaux de plaques, et dites si les morceaux qui manquaient étaient à peu près de cette grandeur-là ?—A peu près.

Me Calder : Votre Seigneurie, je produis ces morceaux de plaques d'antos, quitte à les justifier plus tard.

Le procureur demande l'ajournement et la séance est remise à ce matin, à 10 heures.

NOUVELLES DE QUEBEC

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 19. — Le paquebot "Empress of France" est parti, hier après-midi, pour Liverpool, avec 580 passagers, parmi lesquels on remarquait: l'hon. juge Archer, de Montréal; l'hon. R.-B. Bennett, de Calgary; sir Charles Peers Davidson, de Montréal; sir David de Villiers Graaf et lady Graaf, de Capetown; l'hon. juge et Mme Kelly, de Toronto; le colonel sir Sydney Wishart, de Londres; M. F.-E. Meredith, de Montréal; M. L.-S. Saint-Laurent, de Québec; l'abbé F. Charbonnier, de Montréal; M. L.-P. D'Anjou, de Montréal; M. et Mme Philippe Dubois, d'Ottawa; le R. P. J.-M. Garnier, de Rivière-au-Tonnerre; le R. P. A.-P. Tremblay, de Montréal; M.et Mme Théodore Poulin, de Québec. Il y avait aussi une trentaine d'ingénieurs et d'hommes d'affaires éminents du Canada et des Etats-Unis, qui vont assister au premier congrès universel de pouvoir hydraulique et d'énergie électrique, qui aura lieu à Londres du 30 juin au 12 juillet.

—Lundi prochain commencera à Québec un congrès des mesureurs de bois de la province de Québec. Ce congrès, qui durera deux jours, aura lieu à l'hôtel Saint-Roch.

—La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec va continuer, cette année, la tradition des feux de la Saint-Jean. La Commission de l'Exposition Provinciale de Québec a accepté de donner le signal de ces feux de joie dans son parc, lundi prochain. On en verra ensuite d'autres s'allumer sur divers points de la campagne, dans les environs de Québec.

—Un chauffeur du steamer "Borden", nommé K. Smith, est mort subitement, mardi soir, à bord de ce navire. L'enquête du coroner a établi que la mort est due à une syncope.

—M. A.-E. Dufresne, assistant-surintendant des mines de la province de Québec, qui arrive d'un voyage dans les régions aurifères du nord-ouest de la province, rapporte que l'activité y est très grande chez les prospecteurs qui sont remplis d'espoir par des découvertes précieuses. M. W. Erienborn, géologue, de l'université McGill, a été chargé d'examiner des échantillons de feldspath qui ont été trouvés autour de l'île Manicouagan.

—Trois cents têtes de bestiaux venant d'Edmonton, Alberta, sont arrivées, hier, à Québec pour être expédiées en Angleterre à bord du steamer "Concordia". D'autres arrivages de bestiaux sont attendus bientôt pour l'exportation.

—Le capitaine du vapeur "Saguenay", rapporte qu'il a vu, à un mille en bas du quai de Sainte-Croix, comté de Lotbinière, l'épave d'une barge coupée en deux et qui constitue un danger pour la navigation.

MORT TRAGIQUE D'UNE FILLETTE A QUEBEC

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 19. — Une fillette de dix ans, Marguerite Nadeau, a été écrasée à mort par la voiture d'un boulanger, à l'angle des rues d'Aiguillon et Sainte-Marie. Un verdict de mort accidentelle a été rendu par le jury du coroner.

Des centaines de chapeaux nouveaux pour la grande procession de dimanche. Prix spéciaux
$3,69, $3.95, $4.95
Davies LIMITED
MAGASIN DE LA RUE BLEURY, entre rue Ste-Catherine et théâtre Impérial

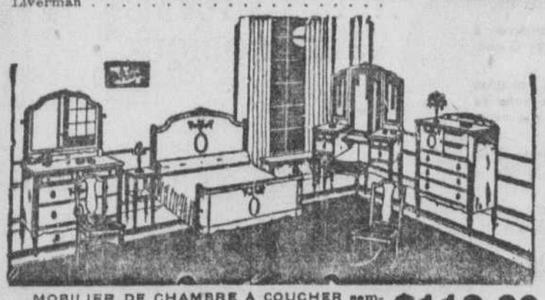

La Meilleure "Bouchée" de Toutes—
—c'est une délicieuse, légère et nourrissante sandwich préparée avec du—
PARIS PATE PARIS MEAT PATTY
Mettez-en quelques-unes dans votre panier. Elles sont tout simplement délicieuses! Paris Paté est vendu partout


Employez le Talc Cuticura après le bain
Après un bain chaud au savon Cuticura, le talc Cuticura adoucit et rafraîchit la peau. Si la peau est rugueuse ou irritée servez-vous de l'onguent Cuticura pour l'adoucir et la cicatriser.
Echantillon de chacun gratis par la poste. Adressez-vous au dépôt canadien: "Cuticura, case postale 2616, Montréal." Prix: savon, 25c; onguent, 25 et 50c; talc, 25c.
Essayez notre nouveau bâton à barbe.

FIANCES DE JUIN

Ne manquez pas de venir constater les merveilleuses occasions que nous vous offrons pour meubler votre nouveau foyer.


MOBILIER DE SALLE A MANGER, fini noyer, comprenant: 1 buffet, 1 cabinet à porcelaine, 1 table à rallonge carrée, 5 chaises et 1 fauteuil avec couverture en véritable cuir brun. Rég. $255.00. Prix de vente de Liverman $129.00


MOBILIER DE CHAMBRE A COUCHER semblable à la vignette. En noyer. Comprend: 1 commode, 1 chiffonrobe, 1 table coiffeuse, 1 lit à pied arqué, 1 banc. Rég. $225.00. Prix Liverman . . $119.00


MOBILIER CHESTERFIELD comprenant chesterfield, 2 spacieux fauteuils, avec coussins amovibles à ressorts Marshall, couverture en velours à côtes de qualité supérieure. Rég. $225.00. Prix de vente de Liverman $139.00

GROSSE CONSIGNATION DE DIVANETTES KROEHLER de tous finis, à partir de $39.95

LES NOUVEAUX MODELES DE CARROSSES DE BEBES LLOYD viennent d'arriver. Prix à partir de . . $10.95

OUVREZ UN COMPTE CHEZ NOUS
Un dépôt d'une piastre suffit pour vous assurer la livraison de vos marchandises au moment désiré.

Notre devise est: Satisfaction. Est 233.
Livermans
765 Est, Rue Ste-Catherine (2ième porte à l'Est de Panet)

INCENDIE DESASTREUX QU'UNE FILLETTE AVOUE AVOIR ELLE-MEME ALLUME

Los Angeles, 19. — Une fillette de 14 ans, Joséphine Bertholme, a avoué hier avoir mis le feu à l'école Hope pour les enfants anormaux, à Playa del Ray, près d'ici, le 31 mai dernier, au cours duquel incendie, vingt-quatre personnes avaient perdu la vie. "C'était, a-t-elle confessé à l'avocat de district Osa Keyes, pour "libérer les internes et qu'elles eussent du bon vieux temps comme toutes les autres petites filles".

CHEZ LES AVEUGLES

Les exercices de fin d'année de la "Montreal Association for the Blind" ont eu lieu hier après-midi, à l'école pour les aveugles, 6872, rue Sherbrooke-Ouest. Des prix ont été offerts et les élèves ont donné une séance intéressante. Le rév. H.-R. Stevenson présidait. Il était assisté de M. Philip Layton, président de l'Association de Montréal pour les aveugles, qui a fait la présentation des récompenses. Un grand nombre de parents et d'amis des élèves y assistaient.

Le programme des amusements comprenait du chant, du piano et des récitations.

ELECTIONS ANNUELLES CHEZ LES PHARMACIENS

Les élections des officiers de l'Association Pharmaceutique de la province de Québec ont eu lieu, lors de la réunion du conseil de la société, dans les salles de l'association, hier, au No 294 rue Sainte-Catherine-Est.

Voici quelle est la composition du nouveau conseil: M. G.-A. Lapointe, président, réélu ; M. Paul Leduc, premier vice-président; M. J.-W. Elcome, second vice-président; M. E.-G. Allard, trésorier, réélu.

Conseillers: MM. Ed. Vadboncoeur, J.-A. Goyer, A.-F. Larose, L. Senay, A.-R. Farley, J.-H. Goulden, J.-E. Brochu, O.-E. Gaucher et H.-J. Pilon, secrétaire.



LA MAISON ISIDORE
701 Est, Rue Ste-Catherine
Angle Rue Visitation.

VENDREDI, le 20, ouvert jusqu'à 9 p.m.
SAMEDI, le 21, ouvert jusqu'à 11 p.m.
LUNDI, le 23, ouvert jusqu'à 7 p.m.

Fonds de banqueroute de
- Mays Limited
- The Quality Clothing Co.
- Capital Stock
- The Excelsior Waist & Dress Co. Limited
- The National Cloak & Suit Mfg Co.

Tous en banqueroute. En vente avec notre propre stock à un seul magasin 701 Est, Rue Sainte-Catherine.

VENTE DE BANQUEROUTE

ALLONS MAGASINER A LA MAISON ISIDORE

Vente — 756 Robes d'Eté,

Chics, Fraîches et Pimpantes

UNE COLLECTION VRAIMENT REMARQUABLE



100 robes de très jolis modèles en crêpe Knit, crêpe Canton, flanelle et Jersey, 16 ans à 40 de buste. Val. de $22.50. Prix de vente. $7.80

50 robes spéciales de cette vente, valant $14.50. Prix de vente $4.90

Groupe No 36 — Robes en homespun de nouveaux modèles du printemps, valant $13.50. Prix de vente. $6.70

60 robes assorties ; très bonnes valeurs. Prix de vente. . . . $2.20

95 robes de nouveaux modèles du printemps, en crêpe plat, Canton, georgette et velours ; aussi quelques-unes en vella-vella. 16 ans à 40 de buste, valant jusqu'à $30. Prix de vente. $12.70

85 robes importées, en velours, crêpe Canton, georgette et tissu fini satin. Aussi en paquerette et voile français brodé. Toutes couleurs, 16 ans à 42 de buste. Val. jusqu'à $42.50. Prix de vente $15.95

Robes à Grand Rabais

Groupe No 39—200 robes importées de Paris, en crêpe fini satin, crêpe romain ; brodées, perlées et soutachées. Grand choix de couleurs, 16 ans à 44 de buste. Val. jusqu'à $37.50. Prix de vente $14.40

TAILLES: 16 ANS A 20 ANS. 36 A 44 DE BUSTE POUR DAMES

Ces robes sont de modèles exclusifs, individuels et de haute distinction. Même la jeune la mieux renseignée approuvera l'ultra chic de ces modèles. Chaque robe possède cet air de supériorité qui va ordinairement de pair avec des prix beaucoup plus élevés.

ROBES POUR DAMES ET DEMOISELLES
137 MODELES DESASSORTIS. 16 ANS A 40 DE BUSTE DANS LE GROUPE $5

COSTUMES TAILLEUR POUR DAMES ET DEMOISELLES

COSTUMES POUR DAMES—Modèle à jaquette courte et droite, l'un des plus nouveaux de la saison. En tricotine ou croisé Poiret tout laine, dans les nuances de bleu marin, sable, perle, gris, brun et noir. La jaquette est garnie de soutache et attachant au cou au moyen d'un bouton-chaînon et bouclé de fantaisie à la taille. Entièrement doublés. La jupe est tailleur et munie de poches et de ceinture. 16 ans à 42 de buste. Valeur de $33.50. Prix de vente $9.90

Rayon des Hommes

Articles de distinction pour hommes
Aux plus bas prix de la ville



Le nouveau complet sac à 3 boutons
Un petit nombre de ces complets amples et confortables vient d'arriver de nos propres ateliers. Choix du nouveau bleu poudre, rayure brune et rayure grise. Val. de $38. Prix de vente $18.20

Dans cette collection il y a des complets en worsted bleu naturel, serge bleue, flanelle bleue et cheviote bleue. Ils viennent des meilleurs manufacturiers. Tous garantis bon teint. Modèles à deux et trois boutons; aussi avec le veston ample dans le genre anglais.

COMPLETS D'HOMMES. Beau groupe de 120 complets d'hommes. Valant jusqu'à $20. Prix de vente . . . $5.50

150 complets d'hommes en vigogne noir ou bleu. Valeur $38.50. Prix de vente . . . $12.85

85 complets de printemps pour hommes. Modèles à trois boutons. Valeur de $30. Prix de vente $8.80

50 complets de modèles individuels, pour hommes. Val. jusqu'à $47.50. Prix de vente $19.80

Groupe No. 78A—32 paletots de printemps faits Spécialement pour gros hommes, en bon tissu durable. 42 à 58. Val. jusqu'à $35. Prix de vente $13.90

41 complets nouveaux et élégants, en vigogne bleu et noir. Val. de $27.50. Prix de vente $10.20

40 élégants complets en tissu tout laine à fine rayure brune et autres dessins; devant droit ou croisé; toutes tailles. Val. de $22.50. Prix de vente $16.75

56 nouveaux complets à trois boutons, à rayure noire. Val. de $35. Prix de vente $18.20

220 complets de nouveaux modèles du printemps. Valeurs jusqu'à $42.50. Prix de vente $22.50

30 complets pour hommes. Valeurs jusqu'à $35.00 Prix de la vente . . . $13.90

40 imperméables en tweed; toutes tailles. Valeurs de $12.50. Prix de vente . . . $4.90

Les valeurs sont vraiment extraordinaires. Nous vendons plus bas que tous nos concurrents. Etudiez nos prix — et épargnez votre argent. Modèles du printemps de manufacturiers canadiens et américains ainsi que quelques-uns dessinés dans nos propres ateliers.

Un groupe de paletots de printemps et d'automne et de paletots en cravenette gris foncé; toutes tailles. Val. jusqu'à $17.00. Prix de vente . . . $6.40

150 paletots dessinés pour jeunes gens, genre "slip-on" en tweed brun foncé, un mélange de vert et joli dessin à chevrons; toutes tailles. Val. jusqu'à $27.50. Prix de vente $9.40

55 paletots de printemps en cravenette anglaise. Valeurs jusqu'à $30.00. Prix de vente . . . $15.60

pour toutes Occasions—pour le sport, la rue, l'après-midi et le bureau

200 RAVISSANTES ROBES

ROBES A $14.75

En Crêpe Canton, Georgette Perlé et Crêpe de Chine

65 robes fashionables de la plus haute qualité—modèles importés de New-York et de Paris, en georgette, satin et tissus de fantaisie. Valeur rég. $47.50. Prix de vente $17.10

150 Belles Robes d'après-midi en Vella-Vella et Crêpe Knit; choix de noir, brun et gris. Un charmant modèle sans ceinture; plis ruchés de chaque côté et ornement de fantaisie. Les gracieux pannneaux à point d'ourlet tombent en cascade de chaque côté. Manches de 9½ pouces; une nervure finit la garniture. Un modèle délicieusement jeune. Valeurs jusqu'à $70.00. Pour $22.40



Aussi modèles "garçonne" en tissus rayés ou en soie, de coupe supérieure et d'ajustement parfait. Quinze modèles différents à devant droit ou croisé. Valant $32.50. Tous à écouler à $14.60

120 costumes de coupe élégante, la simplicité toute juvénile avec petit mouchoir sortant de la poche. En tricotine et croisé Poiret, noir, tan, bleu marin et gris. Valeur de $37.50. Prix de vente $24.50

Groupe No 21—325 costumes représentant ce qu'il y a de plus nouveau pour dames et demoiselles. 16 ans à 42 de buste. Bleu marin, sable, gris et brun. Valeur de $26.50. Prix de vente $14.40

Groupe No 24—325 costumes du printemps. Valant $26.00. Prix de vente . . . $6.40

Groupe No 26—65 costumes dans le nouvel effet court et droit et garnis de soutache. Noir, brun, gris, sable et bleu. 16 ans à 40 de buste. Valeur de $29.50. Prix de vente . . . $12.20

Groupe No 28—Costumes tailleur à jaquette courte ou longue, aussi effets bleusés et semi-tailleur. 16 ans à 44 de buste. Valeur $32.50. Prix de vente . . . $17.40

Groupe No 27—Costumes "garçonne" et autres modèles de haute qualité pour dames. Sable, noir, gris et bleu marin. 16 ans à 44 buste. Valeur de $42.50. Prix de vente $19.70

COSTUMES EN CROASE POUR DAMES DE FORTE TAILLE, $18.75

Elégants modèles tailleur ou brodés, avec jaquette allant au bout des doigts. Un modèle avec motif de même tissu; bleu marin et noir et fines rayures masculines. Un autre est brodé et soutaché; jupe enveloppe. Tous avec doublure de crêpe Bleu marin et noir. 40½ à 53½ de buste.

Une valeur qui retient les amis.
Rez-de-chaussée.

STOCK DE $250.000

de confections pour dames et messieurs à vendre à 22c dans la piastre.

DIRECTEMENT AU PUBLIC

Cette vente de fonds de banqueroute sera surveillée par les syndics, inspecteurs et manufacturiers.

Vente de fonds de banqueroute de 3 jours commençant vendredi le 20 juin, à 9 a.m. précises, pour se continuer samedi le 21 juin, et enfin lundi le 23 juin jusqu'au soir, à un seul magasin.

Complets pour Garçons



Complets pour garçons et garçonnets, paletots pour garçons, 50 complets pour garçonnets; faits avec empiècement et boutonnant près du cou. Valeur $5.75. Prix de vente $2.65

35 complets pour garçonnets, marqués pour cette vente $1.65

Complets pour garçons, toutes les tailles. Valeurs jusqu'à $20.00. Prix de vente $6.10

82 complets épais du printemps, pour garçons. Tailles 27 à 34. Valeurs $12.00 à $15.00. Prix de vente . . . $3.92

150 complets pour garçons, en tweed tout laine, brun, bleu marin et fine rayure. Toutes tailles pour garçons. Valeurs jusqu'à $14.50. Prix de vente $4.83

De coupe masculine et durables comme le fer; confectionnés pour plaire aux fils et marqués pour plaire aux parents économes $7.50

240 COMPLETS A 2 CULOTTES POUR GRANDS GARÇONS $5.00

Tous avec culottes, plus à plis plats ou plis renversés. Faits avec ceinture tout autour, et poches rabattues. B'en taillés et les deux culottes sont entièrement doublées. Très durables. Appropriés pour l'école ou le jeu. Venez de bonne heure samedi. 8 à 16 ans. COMPLETS A DEUX CULOTTES POUR GRANDS GARÇONS $5.00

CETTE NOTE D'ELEGANCE QUI REND LA TAILLE SVELTE

Manteaux et Mantes de Printemps et d'Eté

Mantaux de printemps pour dames. Chacun exprime la qualité et le style. 50 nouveaux manteaux en tout. Les tissus sont unis ou joliment rayés et quadrillés. Garnis de piqures de fantaisie, poches nouvelles et manchettes de fantaisie. La coupe parfaite de ces manteaux mérite une mention toute spéciale. Tailles pour dames et demoiselles. Valeurs jusqu'à $29.50. Prix de vente $14.98

Nouveaux manteaux de printemps, en tricotine tout laine et croisé Poiret, dans les plus nouveaux modèles et nuances. 16 ans à 46 de buste. (65 manteaux en vente). Valeurs $47.50. Prix de vente $17.50

65 manteaux en drap velours, dans les nuances du printemps les plus en vogue. Valeurs jusqu'à $27. Prix de vente $13.60

125 manteaux très fashionables, en tricotine tout laine, entièrement doublés. Faits avec col chinchin et manches larges. Garnis de soutache et de boutons recouverts. Valeurs jusqu'à $52. Prix de vente $22.70

75 manteaux spéciaux pour cette vente, en tricotine de laine; brun, gris et bleu de Chine; quadrillés et rayés. Valeur $24.50. Prix de vente $9.85

200 manteaux pour dames. De coupe élégante, en tricotine ou Poiret tout laine, 18 ans à 44 de buste. Valeur de $57.50. Prix de vente $26.60

100 MANTES en Fiorella, noir, sable, bleu marin et gris; quelques-unes garnies de fourrure. Valeurs de $30.00. Prix de vente . . . $14.95

LA MAISON ISIDORE
MAISON FONDEE EN 1912 MONTREAL LIMITEE
701 RUE STE CATHERINE EST VISITATION

LE SUCCES DES PHILATELISTES

Une exposition marque le 75e anniversaire de la création du timbre-poste.

RICHES COLLECTIONS

(Service exclusif de la "Presse")

Paris, 19. — A l'occasion du 75e anniversaire de la création du timbre-poste, en Belgique, a eu lieu à Bruxelles, au palais d'Egmont, sous le patronage du roi des Belges, une exposition philatélique internationale, à laquelle, comme manifestation de leur amitié, philatélistes français ont tenu à participer en grand nombre.

Pour commémorer cet événement, un timbre de 5 francs exceptionnellement imprimé en carrés de quatre sera émis.

La valeur des collections exposées atteint plusieurs millions. On y trouva réunis les plus beaux timbres de Belgique et du Congo belge ainsi que les timbres les plus rares du monde: les Maurice Post-Officer, le un franc vermillon et la paire unique du quinze centimes vert en deux nuances de France 1849, les timbres de journaux ainsi que les millésimes rares de France et des colonies françaises, la paire tête bèche du 250. sur 400. de Tahiti, le 20 bleu de Hawaï, les Toscane, les timbres-taxe de Cochincine, les Etats-Unis, Sainte-Marie de Madagascar sur Diégo-Suarez, Réunion 1851, Cabon, Grande-Bretagne et colonies, Afghanistan, etc.

NOUVELLES DE NOS VILLAGES

SAINT-BRIGIDE D'IBERVILLE

—M. Damase Harbec est maintenant convalescent.

—Il se fait d'importantes réparations sur la route régionale.

—M. Albert Ponton, de Bristol, Conn., passe quelque temps dans sa famille.

COMPTON

—Mme Ph. Poulin a vendu la ferme Rouillard à M. L. Deschênes, de l'Islet.

—Les sympathies des paroissiens sont acquises à la famille Bouffard, dont M. Gilbert Bouffard est décédé il y a à peine un mois et dont le fils Alfred vient de se faire tuer au cours d'un accident d'automobile.

VAL MORIN

—M. l'abbé James Lesage, curé de Saint-Adèle, a chanté la messe ici ces jours derniers. Les religieuses du couvent de Sainte-Adèle ont fait le chant

—Mme J. Messier, de Montréal, est en promenade ici chez M. J.-M. Vanier.

—Le club de golf de Val Morin a beaucoup amélioré son terrain.

VAUCLUSE

—La communion solennelle de quarante-deux enfants a eu lieu ces jours derniers. Les Enfants de Marie ont fait les frais du chant. M. l'abbé Forget, de l'Assomption, a prononcé une allocution. Dans l'après-midi il y eut distribution des diplômes d'instruction religieuse, puis bénédiction du Saint-Sacrement.

—Deux religieuses missionnaires de l'Immaculée Conception ont quêté ici ces jours derniers.

STATION LAVIGNE

La communion solennelle des enfants a eu lieu. Il y avait 27 petits communiants, 12 filles et 15 garçons.

—M. Henri Désilets est décédé la semaine dernière à Manchester. Ses funérailles ont eu lieu ici.

—Mme Anthime Croteau et ses deux enfants Henri-Paul et Marie-Marthe ont passé quinze jours chez M. Philippe LeBlanc.

SAINTE-CROIX

Les Dames du Rosaire et les Enfants de Marie, ont fait les frais d'une splendide démonstration religieuse à la Sainte-Vierge. Les élèves du couvent, en voile blanc, offrirent des fleurs. Il y eut chant de plusieurs cantiques. Pendant la procession du Rosaire, consécration à la Sainte-Vierge. Instruction, puis salut solennel du Saint-Sacrement.

—Les trois enfants de M. Z. Picard, qui se sont jetés, par accident, sous les roues d'une automobile, ces jours derniers, se rétablissent assez promptement.

—Mme Robert Gaumond et Mlle Julienne Garneau, qui sont rendues à l'Hôtel-Dieu de Québec, sont en bonne voie de guérison.

—M. Henri Laliberté, élève finissant, est gravement malade.

—Sont décédés ici: M. Alexandre Hébert, époux de Delphia Charest, à l'âge de 62 ans; Sara Labrecque, épouse de feu Eleuthippe Bouchard, âgée de 84 ans; Rollande Lemay, fille de L.-Omer Lemay, âgée de 17 ans; Siméon Larocque, époux de feu Delphine Hamel, âgé de 78 ans.

SAINT-GERARD-DE-WOLFE

Ont assisté au concert Marchand qui a été donné ces jours derniers: MM. et Mmes Albert Brière, Arthur Lussier, J.-E. Beaubien, Georges Goyette, Léon Lussier, MM. Donat Gagnon, Lucien Beaubien, Raoul Lussier, P.-Emile Brière, Ovila Lussier, Edgar Lussier, Ernest Duchesne, Mlles Paula Lapointe, Yvonne Lamy, M.-Ange et Rosanne Gagné, Cécile Beaubien, Juliana Lussier.

—M. Ovide Desjardins est allé à Garthby dernièrement.

—Mme P. Biron, de Sherbrooke, est arrivé à sa maison de campagne des Cèdres.

—MM. et Mmes Adolphe Lussier, Léon Lussier, M. Ovila Lussier et Mlle Juliana Lussier sont allés à East Angus dernièrement assister au service anniversaire de M. F.-X. Lussier.

SAINT-DAMASE

M. et Mme Alfred Bonin, de Pawtucket, R.I., sont venus ici en voyage de noces.

—M. Nérée Lemonde, père de la marié, née Lucienne Lemonde, fera un séjour de quelques mois dans son village natal, chez sa mère, Mme veuve Nérée Lemonde.

Trente-un enfants de la paroisse ont fait leur communion solennelle.

—M. le curé Perreault fait faire une terrasse devant l'église.

—Aux funérailles de M. Magloire Côté, on remarquait M. P. Côté, son fils et Mme Philias Blanchard, de New-Bedford.

—M. le maire Jodoin et quelques conseillers ont eu à Montréal, une entrevue avec le ministre de la voirie.

DESCHAILLONS

—De passage ici à l'occasion des Quarante-Heures: MM. les abbés Hudon, curé de Sainte-Emélie, Voyer, de Lotbinière, Giroux, de Sainte-Philomène, Paquet, de St-Jacques, Lativerse, de St-Pierre-les-B.

—M. Antonio Houde, du séminaire de Québec, est en vacances chez sa mère Mme Théo. Houde.

—M. et Mme Philippe Habel et leur fils adoptif Jean-Noël Gendron, ont quitté la paroisse.

—Mme Aurèus Houde est revenue d'une visite de quelques jours chez M. Hervé Houde, de Shawinigan-Falls.

—M. Lucien Lafond, premier but du club de base-ball local s'est brisé un doigt dans une joute récente entre les Sainte-Anne de la P. et les Deschaillons.

KNOWLTON

M. le curé Davignon, de Cambridge, Mass., a visité ici son frère, M. J.-N. Davignon.

—M. et Mme Albert Hébert sont allés ces jours derniers à Warden chez M. J.-B. Hébert.

—M. Louis Pratte, d'Edmonton, a été de passage.

—Mme L.-D. McEllintock a visité des amis à Mansonville.

—Le Dr Boulay et MM. C.-D. Graggs et Curley, de Sutton, ont pris part au banquet donné par la Chambre de Commerce.

—M. Alphonse Gingras, décédé à Worcester, Mass., était très avantageusement connu en cette localité.

—M. le curé Pelletier, de West Shefford, et M. Davignon, de Sweetburg, ont été de passage ici.

—En visite chez M. Donat Renaud ces jours derniers M. et Mme Jos Dalgneault, MM. Paul Emile et Gerald Dalgneault, ainsi que Mlles Juliette et Albertine Dalgneault, de S.-Grégoire.

LA BAIE

—M. l'abbé Charles Lemire, curé des Saints-Anges, a passé quelques jours chez son frère, M. Georges-A. Lemire.

—M. et Mme Donat Leclerc ont assisté à l'exposition des ouvrages manuels qui a eu lieu ces jours derniers au couvent des S. S. Grises de la Croix, à S.-François-du-Lac.

—M. et Mme J. Bernier, de Montréal, sont venus chez M. Arthur Précourt.

—M. J.-W. Jutras et Mlle Angeline Jutras, de Victoriaville, ainsi que Mme Adolphe Lesieur, de La Visitation, ont été ici les hôtes de M. A.-B. Jutras.

—M. et Mme Ludovic Gouin et leur fillette Andrée, ont rendu visite aux docteurs Lucien Lemire et Gustave Gouin, de Montréal.

—M. et Mme Théobald Proulx, de Montréal, ont passé quelque temps ici chez M. Ariste Précourt.

—M. Auguste Jutras, de l'université Laval, est aussi chez son père, M. J.-F. Jutras.

—Mme Wilfrid Lemire, de Montréal, a passé une huitaine chez M. Stanislas Lemire.

—Mlle Liza Lemire a obtenu avec grande distinction son certificat d'instruction religieuse aux derniers examens présidés par M. l'abbé P.-A. Gouin, curé.

LA VISITATION

—Ces jours derniers a eu lieu la communion solennelle d'une quinzaine d'enfants. Pendant la messe de très jolis cantiques ont été chantés par les jeunes filles et les communiants sous la direction de Mlle R. Gervais, institutrice. Après la messe, il y eut consécration au Sacré-Coeur et à la Sainte-Vierge, puis renouvellement des promesses du baptême.

—Mme Rolland Floris et sa nièce Mlle Geraldine O'Sullivan, de Boston, Mass., ont été les invitées de la famille O'Sullivan.

—M. l'abbé Calixte Champagne, curé de S.-Léon de Marston, Mme C. Champagne, Mlle Thérèse Champagne, de S.-Léon, M. Claude Champagne et sa nièce Mlle Eustelle Payer, d'Asbestos, M. l'abbé Alcide Lefebvre, curé de Sainte-Jeanne d'Arc, sont tous venus en visite chez M. Albert Côté. Ils se sont aussi rendus à S.-François du Lac ainsi qu'à Trois-Rivières.

—M. et Mme William Boisvert, M. et Mme Adélard Houle et leurs fillettes Thérèse et Doris, de S.-Cyrille, M. Nestor Grammont, de La Baie, M. et Mme Adélard Côté, de Sainte-Perpétue, ont rendu visite à M. Israël Houle.

—Mlle Angeline Jutras et M. Wilward Jutras, de Victoriaville, Mlle Laura Jutras, de La Baie, ont visité ici M. A. Lesieur.

—M. Art. Blanchette, de Détroit, Mich., a passé quelque temps à Chatillon chez son oncle, M. Israël Houle.

AU COLLEGE SAINTE-MARIE

La distribution solennelle des prix, pour les élèves du collège Sainte-Marie, aura lieu vendredi, le 20 juin, à 9 heures du matin, dans la salle académique du Gésu. Cette fête sera agrémentée d'un programme de chants et de musique et sera suivie de la bénédiction du Très Saint-Sacrement, avec la déposition des couronnes au pied de l'autel, selon la touchante tradition du collège.

FEU M. J. LEPAGE

(Du correspondant de la PRESSE)



Feu M. J. LEPAGE

S.-Jérôme, 19. — M. J. Lepage est décédé à l'âge de 38 ans. Ses funérailles ont eu lieu au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

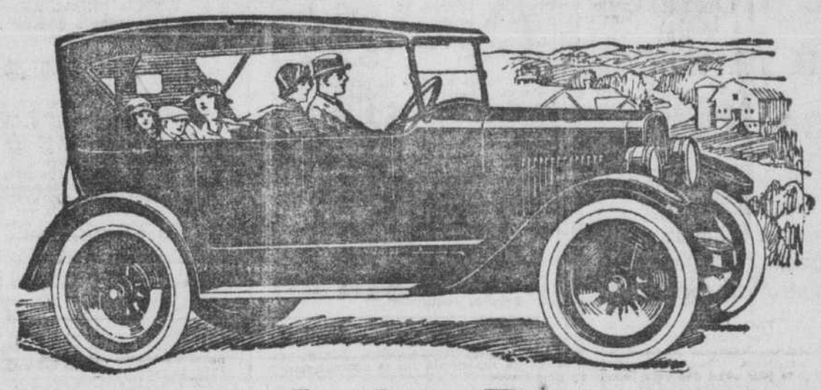
Le défunt laisse sa femme, née Cécile Labonté, sa mère, Mme veuve Urgèle Lepage, ses enfants, Marguerite, Germaine, Fernande, Cécile et Jean - Berchmans, sa soeur, Marie-Anne, ses frères, Albert, Wilfrid, Elphège, Honora, son beau-frère, M. Armand Labonté.

Le cortège funèbre quitta la demeure funèbre précédé de la fanfare de S.-Jérôme, qui joua la marche funèbre de Chopin, et des membres de la société des Chevaliers de Colomb. Les porteurs étaient MM. Georges Langlois, Wenceslas Michaud, Ch. Saint Michel, William Cadieux, Adélard Pillatrault, Albert Thurel.

On remarquait dans le cortège: MM. Jules, Edouard Prévost, le maire Legault, J.-D. Gray, Pierre Simard, Jean Simard, les échevins A. Brière et A. Clermont, MM. Bruno, Yale, le notaire A. Sigouin, etc.

Le service fut chanté par l'abbé Paquin, assisté comme diacre et sous-diacre des abbés Lussiers et Palement.

IL NOUS A FALLU ATTENDRE CINQ ANS AVANT DE POUVOIR VOUS EXPOSER CE FAIT



L'Automobile Routière la Moins Chère au Canada

Avec Transmission à Engrenage Baladeur

Des cinq automobiles routières déjà mises sur le marché au prix de $710 ou moins, toutes à l'exception de deux, *ont été augmentées*. Les prix de l'Overland eux, n'ont *pas* été augmentés. L'Overland est actuellement la voiture routière avec transmission à engrenage baladeur la moins dispendieuse au Canada.

Les ventes de l'Overland ont augmenté de 177% l'an dernier —le plus fort pourcentage d'augmentation de tous les fabricants ayant une production de plus de 100,000 automobiles. Les ventes du mois dernier ont été les plus fortes de tous les mois de mai dans l'histoire de l'Overland. C'est cet énorme volume d'affaires qui a permis à l'Overland de maintenir son prix de $710, tandis que ceux des autres voitures du même genre étaient majorés.

Le prix de l'Overland est aujourd'hui de $180 *seulement supérieur à celui de l'automobile routière* la moins chère avec jantes démontables et démarreur électrique.

Au prix extrêmement bas de l'Overland, vous obtenez

23 des avantages offerts par une grande voiture

Carrosserie entièrement en acier.
Fini émail cuit, dur et permanent.
Ressorts Overland Triplex patentés, donnant une base de ressort de 30 pouces plus longue que sur toute autre voiture de même dimension.
Démarreur électrique.
Contrôle de l'accélérateur par le pied.
Equipée exclusivement de paliers à coussinets Timken et New Departure aux essieux d'avant et d'arrière. L'Overland n'emploie que les paliers à coussinets les plus dispendieux, et ceci beaucoup plus abondamment que toutes les autres voitures, proportionnellement au prix.
Vélocimètre faisant partie de l'équipement régulier.
Rideaux et supports à rideaux *s'ouvrant avec les portes.*
Arbre d'essieu en acier Molybdenum, 1¼ pouce de diamètre — près de 50% plus lourd que sur n'importe quelle voiture de ce prix ou à peu près.
Commande conique en spirale très silencieuse et engrenage à couronne.
Les seuls freins à contraction et expansion sur une voiture du prix de l'Overland ou meilleur marché, offrant 25% plus de surface de freinage en proportion du poids de l'automobile.

Les états de service prouvent positivement que l'Overland est la plus économique de toutes les voitures.

Aucune automobile dans le monde entier peut se comparer à l'Overland pour l'économie de l'essence. Aucune coûte si peu pour l'entretien.
L'Overland l'emporte pour la puissance sur toutes les voitures de sa classe. Plus vous étudiez l'Overland, plus vous avez la conviction qu'elle est la voiture la plus *économique que vous pouvez acheter.*
Faites-en faire l'essai à votre femme et celle-ci vous dira qu'elle est l'automobile la plus *facile à conduire qu'elle a encore eue entre les mains.*
Venez nous voir ; nous vous expliquerons notre système facile de paiement. Venez examiner une Overland aujourd'hui.

Tout le monde peut se payer une Overland, grâce à nos conditions d'une étonnante facilité.

Une Voiture Fermée de Qualité
à seulement $235 de plus que la routière — l'automobile fermée la moins chère au Canada, avec portes en avant et en arrière.

Overland TRADE MARK REG.
Routière $710
f. o. b. à la manufacture, Toronto. Taxes en surplus.

WILLYS OVERLAND SALES COMPANY LIMITED

Ave. du Parc et rue Sherbrooke, Montréal. — Tél. Plateau 3116 — Ouvert le soir.

Jos. Raymond, St-Jean. A. C. Bradford, Lachute. Alp. Rivet, Granby. Garage Morin, 1094, rue Wellington, Verdun. A. A. Lunan, Huntingdon.

Les
Jeunes Gens
ACCOURENT ICI EN FOULE POUR ECONOMISER DE L'ARGENT SUR LEURS VETEMENTS

GRANDE VENTE
A SACRIFICE



COMPLETS NOUVEAUX de PRINTEMPS

Faits de beau homespun anglais dans les nouvelles nuances et les plus jolis modèles.

Toujours $25.00, $27.50, $30.00

$14

COMPLETS JAZZ
à 2 Pantalons

En serge bleu herringbone $33.75

En tweeds anglais $22 et plus

COMPLETS SPORT

avec pantalons et culottes d'équitation dans les plus nouvelles nuances de brun. $22

Prix ordinaires $35 et $40

Chapeaux de Paille Anglais Valant $4.50

Une grande offre spéciale pour la fête - Dieu.

$1.39

GARÇONNETS

COMPLETS
à 2 Culottes

$6.89

Prix ordinaire $12.00

En tweeds bruns pure laine avec 2 culottes bouffantes.

COMPLETS
à 2 Culottes
EN HOMESPUN IMPORTE ET EN TWEEDS

Jolis modèles dans toutes les tailles. Culottes bouffantes et droites.

Rég. $12.50

$7.89

COMPLETS
à 2 Culottes
EN TWEED DURABLE

Ce sont les meilleurs complets pour garçonnets—chaque complet est bien confectionné avec soin.

$9.35

CHEMISES $1.00

FORSYTH, TOOKE et STRAND, valant $2, $2.50, $3 et $3.50

Plusieurs ont des collets pour assortir ou à même

BAS DE COTON
4 nuances, belles nuances et bonne qualité.

3 POUR 85c

Bas en Cachemire
anglais importés de K. R. Morley, Londres.

Prix ord. 85c **55c** 2 pour $1.00

BAS DE GOLF
Anglais importés
Rég. $3.00

$1.49

CHEMISES EN "CORDES BOMBAY"
Rég. $3.50

Les nouvelles chemises pour jeunes gens, nouveaux modèles. **$2.39**

CHAPEAUX DE PAILLE
CHAPEAUX SCOTT IMPORTES ANGLAIS

Prix ordinaires jusqu'à $5.50. **$1.39**

30% DE RABAIS sur toutes les lignes de belles marchandises anglaises importées pour hommes.

20% DE RABAIS sur tous les complets de garçonnets actuellement en magasin et marqués depuis $15.

J.H. BLUMENTHAL SONS Ltd. Rues Ste-Catherine et Bleury

LA SESSION FEDERALE

DEPUTES DE QUEBEC QUI SE PLAIGNENT DE L'HON. M. LOW

"Tous les services de paquebots qui partent de Saint-Jean sont subventionnés, mais nous ne pouvons rien obtenir pour ceux de Québec", déclare sans ambages, M. Lucien Cannon.

MECONTENTEMENT DE MATANE

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 19. — "Toutes les lignes de paquebots partant de S.-Jean sont subventionnées, mais nous ne pouvons rien obtenir pour celles de Québec", a déclaré hier M. Lucien Cannon, quand le ministre du commerce demanda $8,000 pour un service allant de S.-Jean à la Baie de Fundy.

La Chambre discutait les subsides accordés à divers services de la Nouvelle-Ecosse et du Québec, quand se produisit cet incident. Quelques minutes plus tôt, M. F.-J. Pelletier, député de Matane, avait fait une interpellation semblable. A propos d'un service entre Québec et certains points de la rive nord, M. Pelletier déclara qu'il fut très mal reçu par l'hon. T.-A. Low quand il alla lui demander d'améliorer le service des traversiers de la rive nord. Pour le Québec, dit le député de Matane, on n'a pas d'argent, mais on double des services similaires, dans d'autres parties du pays. "Mes électeurs, ajouta-t-il, sont fatigués de cet état de choses".

D'autres incidents se produisirent. Ainsi, quand on arriva au subside de $18,000 pour un service de Sydney au lac Bras d'Or, M. Beaubien, progressiste de Provencher, protesta, ce qui fit bondir M. Martell, député de Hants. "On vote cent millions pour les embranchements, dit-il, mais, pour la moindre somme qui intéresse la Nouvelle-Ecosse, tout le monde s'y oppose".

Une altercation très violente s'est élevée à un certain moment entre MM. Baxter et Neill et l'on craignit des complications, mais l'ordre se rétablit.

L'affaire Murdock viendra probablement aujourd'hui devant la Chambre de même que les amendements à la loi des faillites rédigés suivant les suggestions du premier ministre de la province de Québec.

MARINE MARCHANDE

Plusieurs questions et motions sont inscrites au feuilleton pour aujourd'hui.

Les premières questions, de M. Fernand Rinfret, député de Montréal-Saint-Jacques, ont trait à la marine marchande. Les voici:

1. Combien y a-t-il de navires dans la flotte de la marine marchande du gouvernement canadien?
2. Combien de navires ont été originairement construits?
3. Comboen ont été (a) perdus, (b) mis au rancart, et (c) vendus?

TRAITE DE COMMERCE

L'hon. James Robb présentera la motion suivante:

Résolu,—Qu'il est expédient de soumettre une mesure décrétant que les articles produits ou fabriqués en Finlande recevront un traitement aussi favorable que celui qui est accordé aux articles produits ou fabriqués dans un pays étranger quelconque, en tant que les articles produits et fabriqués au Canada recevront en Finlande le même traitement dont jouissent les articles semblables produits ou fabriqués dans le Royaume-Uni, comme l'indique l'article 23 du Traité de Commerce et de navigation entre le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande, et la Finlande, fait à Helsingfors le 14 décembre 1923.

REMBOURSEMENTS

Prévoyant des conversions d'emprunt, l'hon. M. Robb présentera encore la résolution qui suit:

Résolu,—Qu'il est expédient de soumettre une mesure autorisant le prélèvement sous forme d'emprunt, en vertu des dispositions de la loi de revenu consolidé et de l'audition, par l'émission et la vente ou l'engagement des valeurs du Canada, dans la façon, pour les sommes séparées, au taux d'intérêt et selon les autres termes et conditions que le gouverneur général pourra approuver, de la somme ou des sommes d'argent qui pourront être requises, mais ne devant pas dépasser en tout la somme de trois cent millions de dollars, afin de payer des prêts et obligations du Canada à l'échéance; et décrétant que le principal prélevé comme susdit sous forme d'emprunt, et l'intérêt sur ce principal, constitueront une charge sur le fonds du revenu consolidé, et seront payables à même ce fonds.

ENGRAIS ANIMAUX

Le ministre de l'agriculture présentera les motions suivantes:

Résolu,—Qu'il est expédient de modifier la loi des produits alimentaires pour les animaux, et de décréter:

1. Qu'un produit alimentaire de commerce qui ne contient pas comme ingrédients des criblures, raclures, déchets, grumes d'avoine, farine d'avoine, cosses de sarrasin, gousses d'arachides, balle de lin, tourbe ou mousse ou autre matière de faible valeur nutritive, que le ministre aura pouvoir de définir par règlement, pourra contenir un maximum de cinquante pour cent de gros son, petit son, criblures ou farine alimentaire, séparément ou en mélange;

2. Que la farine de blé vendue pour fins d'alimentation animale sera censée être de la farine alimentaire.

3. Qu'une matière quelconque, y compris les raclures ou déchets en plus du tout ou partie des criblures de minoterie, qu'on a enlevée du blé dans la préparation de ce blé aux procédés dans l'extraction de la farine, laquelle matière contient plus de huit pour cent de fibre brute, pourra être enregistrée et vendue comme aliment animaliser de commerce sous le nom de "criblures de minoterie"; ou, si la matière a été classifiée par un inspecteur des grains agissant en vertu de la loi des grains du Canada, elle pourra être vendue sous tel autre nom que l'inspecteur pourra désigner dans son certificat d'inspection.

ENERGIE ELECTRIQUE

Le secrétaire d'Etat a déclaré à M. L.-J. Papineau, député de Beauharnois, que la commission hydro-électrique d'Ontario a exporté aux Etats-Unis, en vertu des licences accordées jusqu'au 14 avril 1924, 167,050 chevaux-vapeur et la dernière de ces licences, portant cette dernière date, autorise l'exportation de 58,850 chevaux-vapeur.

LE PONT DE QUEBEC

Pour l'entretien du pont de Québec le gouvernement a souscrit en 1922 la somme de $25,000 et la somme de $18,884 a été dépensée. En 1923, la somme octroyée a été de $20,000 et le montant dépensé de $10,598.

Trois soumissionnaires ont envoyé des prix pour fournir de la glace aux trains du Canadien National à Charny: MM. Philéas Paquet, de Saint-Romuald, Omer Gamache, de Tourville et J.-A. Pelletier, de la Rivière du Loup. Le prix du premier était de $1.45, celui du second de $2.00 et celui du troisième de $1.35 la tonne. M. Pelletier a obtenu le contrat.

MILICE PERMANENTE

Le ministre de la défense nationale a informé M. W.-G. McQuarrie, conservateur de New-Westminster, que des ordres ont été donnés le 16 avril 1924 pour réduire la milice permanente du Canada. Chacun de nos régiments perd en moyenne 18 hommes ou officiers, ou plus exactement 176 hommes seront remerciés et 4 officiers. Le 22e régiment canadien-français de Québec perdra 17 soldats.

LA LOI DES JUGES

Un bill amendant la loi des juges, par rapport à la résidence des juges de comté de l'Ontario, subit sa seconde lecture et est ensuite étudié en comité. L'hon. Ernest Lapointe explique que la mesure a pour but de coopérer avec la province d'Ontario dans le dessein de réduire le nombre de ces juges, la province ayant résolu de fondre deux comtés ou plus, à cette fin. Le bill actuel permettrait au gouverneur en conseil de fixer le lieu de résidence de ces juges.

M. Church fait remarquer qu'il y a 66 juges en Ontario, jugeant chaque année 60,533 causes, tandis qu'à Toronto même, six juges en ont 28 pour 100. Il demande que cette congestion cesse, en retranchant des juges à la campagne.

L'hon. Hugh Guthrie est favorable à l'augmentation du traitement des juges. Mais M. Harry Leader croit qu'ils reçoivent déjà trop; car, dit-il, ce sont tous des hommes riches.

M. A.-W. Neill, de Comox-Alberni, propose un amendement à l'effet d'inclure les juges de la Colombie-Britannique dans le bill. Le ministre de la justice dit que l'on ne peut appliquer la nouvelle loi à la Colombie, à moins que celle-ci suive l'exemple de l'Ontario et adopte une mesure à cet effet.

Le bill est adopté, sans amendement.

Le comité étudie ensuite un bill amendant la loi de la Cour d'Echiquier.

PROGRESSISTES QUI PARLENT

Au cours de la discussion, se produisit un incident personnel, bref, mais qui, pendant un moment ou deux, menaça d'amener des complications dramatiques. L'hon. J.-B.-M. Baxter ditscutait un point technique quand M. A.-W. Neill, indépendant, se dirigea vers les sièges libéraux et s'assit derrière l'hon. Ernest Lapointe, qui présentait le bill. M. Neill se mit à causer avec M. Lapointe et M. Baxter arrêta son argumentation.

"J'attendrai, dit-il, jusqu'à ce que le député impertinent cesse de nous importuner. Il n'a pas le droit d'agir ainsi. C'est impoli et seulement un honorable député de la..."

A ce moment, le président rappela à l'ordre et M. T.-W. Caldwell, progressiste de Victoria, demanda le retrait de ces paroles, mais le président se contenta de rappeler le comité à l'ordre et l'incident fut clos quand M. Baxter, reprenant son discours, dit:—"Je n'ai pas l'intention de permettre à tout le parti progressiste de causer quand je parle".

Le comité rapporte progrès après une certaine discussion et l'on adopte en troisième lecture un bill amendant la loi des prisons et des écoles de réforme.

SUBSIDES MARITIMES

Puis, on se forme en comité des subsides, pour l'étude des crédits du commerce. On étudie un subside de $50,000 au service de navigation de Pictou et Souris aux Iles de la Madeleine. L'hon. T.-A. Low explique que le subside est augmenté de $26,000, parce que le service est amélioré, d'après un contrat de dix ans. M. Meighen dit que la compagnie qui obtint le contrat a déjà vendu des obligations sur ses navires et que son président est un M. Fraser, "le bras droit du ministre de la milice". M. Low répond que rien dans tout cela ne condamne le gouvernement. Les 7,000 habitants des Iles de la Madeleine ont droit au meilleur service possible.

On remet à plus tard, l'adoption définitive de la loi amendant l'acte de la cour de l'échiquier.

La Chambre se réunit en comité des crédits pour considérer un vote de $50,000 pour le service entre Pictou, Souris et les Iles de la Madeleine. Le ministre du commerce l'hon. T.-A. Low annonce que ce crédit a augmenté de $26,000 parce

A suivre sur la page 28

Vente de chapeaux blancs et chapeaux de paille d'Italie à $3.95, $4.95

Darres Limitée

Magasin principal: 561 rue STE-CATHERINE Ouest, Angle Drummond

METROPOLITAN

LE FOYER DU CREDIT

On peut voir beaucoup de bonnes choses pour la maison au Metropolitan

Faites-vous un devoir de visiter le METROPOLITAN avant de prendre une décision sur les effets de ménage que vous devez acheter. Nos prix sont aussi bas qu'ils peuvent l'être pour des marchandises de qualité, et notre assortiment est exceptionnellement complet.

NOTRE MODE DE PAIEMENTS FACILES a fait se réaliser plusieurs beaux rêves. N'ayez pas peur de demander du crédit.

The Metropolitan House Furnishing Co., Limited

32 RUE NOTRE-DAME OUEST

Entre Place d'Armes et boulevard St-Laurent

19.21

Horlick's Malted Milk — Lait Sain — Pour bébés et malades

Un breuvage nutritif pour tous les âges. Ayez toujours du HORLICK'S pour collationner au Bureau ou à la Maison.

NE L'ACHETEZ QUE DANS LA BOUTEILLE RONDE — L'ORIGINALE



Cachets GAUVIN

CONTRE LE MAL DE TÊTE

Les Cachets GAUVIN ne cessent de faire la guerre au mal de tête, et le mal de tête est toujours vaincu.

25 cts. LA BOITE

17.19

MAISONS D'EDUCATION

APPRENEZ L'ANGLAIS EN Etudiant 15 minutes par jour sans professeur. Résultats surprenants après quelques leçons. Succès garanti, par écrit. UNIVERSAL INSTITUTE 123E, 86 St. (Dept. 152) New-York Ecrire pour renseignements. 200-nA

L'Anglais Enseigné par la Poste

25c LA LEÇON

Toute dernière méthode. Résultats surprenants en quelques semaines. Je garantis par écrit faire lire, écrire et parler mon élève en anglais dans l'espace de 40 leçons. Etabli il y a 12 ans. Ecrire pour détails: MLLE BLANCHE FISHER, 1284 Ave. Lexington, New-York. Dépt. 60 233-n A

Les dames de la société



comptent, depuis plus de 75 ans sur la Crème Orientale de Gouraud pour maintenir la peau et le teint en parfait état, pendant les grandes activités de la saison.

Echantillon envoyé franco contre 15 cents

FERD. T. HOPKINS & SON Montreal

Crème Orientale de Gouraud

ETIQUETTE DE L'ECONOMIE

COUPONS

Notre Rayon des Coupons au sous-sol regorge de bargains—venez voir par vous-même.

Visitez nos divers départements—vous y trouverez toujours des occasions exceptionnelles.

Chartrand Limitée

MAGASIN A RAYONS

1763-65 NOTRE-DAME OUEST

TEL. WEST. 1188 ST-HENRI

196-J.n

CREDIT

VOTRE CREDIT EST BON ICI



ROBES $15.00 et plus

Tous des nouveaux modèles dans les couleurs en vogue. Les derniers modèles, la meilleure confection.

1$ PAR SEMAINE



Complets d'été pour hommes

Merveilleux groupe de modèles.

$25.00

VOILA UN MOYEN FACILE DE BIEN S'HABILLER.

Marchandises livrées dès le premier paiement.

LA "MAISON ISIDORE"

MAISON POPULAIRE DE MONTREAL LIMITEE

701 RUE STE CATHERINE EST COIN VISITATION

Ne Pouvait Manger de Viande

La mauvaise digestion et le manque de nutrition rendirent la vie misérable pour Mme Tanguay jusqu'à ce qu'elle eut pris du Dreco.

"J'ai beaucoup souffert d'indigestion", dit Mme Anna Tanguay, de 720 rue Saint-Valier, Québec. "Dès que je mangeais un peu de viande j'avais de terribles attaques de gaz et de cardialgie et une sensation de brûlement dans mon estomac. J'avais perdu complètement l'appétit et j'étais faible et épuisée par suite du manque de nutrition. Je ne pouvais dormir la nuit et j'étais obligée de prendre des laxatifs violents.

"Une amie me recommanda le Dreco. Cet excellent remède a certainement produit des résultats merveilleux. Mon appétit m'est revenu et ma digestion se fait très bien. Mes intestins sont réguliers aussi et je jouis de la vie comme toute personne en santé".

Dreco a la confiance de milliers de personnes qui n'hésitent jamais à le recommander. Sa valeur dominante comme remède contre les maux d'estomac et ses splendides propriétés toniques en font une médecine précieuse spécialement à cette saison. Dreco est purement végétal et ne contient ni mercure, ni potasse, ni drogues asservissantes.

DRECO est spécialement vendu à Montréal par les pharmacies Leduc et par les Liggett's Rexall Drug Stores Registered. Il est aussi en vente aux endroits suivants:



MONTREAL — J.-E. Morin, 927, avenue Mont-Royal Est.
R. Marchand, 70 est, Beaubien.
E.-G. Allard, 2600 est, rue Sainte-Catherine, coin Létourneux.
Pharmacie Robert, coin Saint-Laurent et Craig.
Marius Létourneau, 2425, Notre-Dame O.; 826 boul. Décarie, N.-D.-D.
Pharmacie H. Paquette, 1071 rue Saint-Antoine.
J.-E.-W. Lecours, coin Ste-Catherine et St-Denis.
Pharmacie Valois, 449, rue Rachel Est.
Pharmacie W. Prud'homme, rues St-Hubert et Beaubien.
Pharmacie Lapalme, 3100 rue Masson, Rosemont.
G.-A. Lapointe, angle St-Denis et Duluth, aussi angle Delorimier et Rachel.
Lapointe et Gareau, 2751 Ontario-Est.
Pharmacies Larose, 1112 Ave Mont-Royal-Est, 661 Blvd St-Laurent, 96a rue St-Denis.
Wilbrod Drug Store, 640 Av. Mont-Royal Est, coin de la Roche.
Philias Paquin, 989 Blvd. Rosemont.
H. G. Pepin, coin Frontenac et Ontario.
Pharmacie Arthur Cofsky, coin Ontario et Papineau.
Pharmacie Vadboncoeur, angle Amherst et Ste-Catherine.
LACHINE—Pharmacie Girard, 91 rue Notre-Dame.
VERDUN — H.-P. Fabien, 1175, rue Wellington.
Pharmacie Vadboncoeur, angle Wellington et Church.
LACHUTE—G.-J. Charland.

Dreco est aussi en vente dans une bonne pharmacie de chaque ville

THE DRECO COMPANY OF CANADA, LTD.

415 et 416 Immeuble Canada Cement, Montréal.

Vingt Magasins au Canada

D'Allaird

Une Offre Extraordinaire

des derniers modèles de

Robes d'Eté

Voile à brin tiré à la main, ratines importées, toiles, crêpes de coton et mercerisé dans toutes les nouvelles créations quant aux modèles et aux garnitures.

15.00 - 8.50 - 6.50 - 4.98



Robes d'Eté en Voile à brin tiré à la Main

à une économie d'au moins $7.50, magnifique brin tiré fait suivant nos exigences par les indigènes de Porto-Rico. Dentelle et grande variété de garnitures. Toutes les nouvelles nuances pastel pour l'été. Toutes tailles. Une grande valeur à . . . $15.00

Robes en Ratine pour le Sport

Magnifiques robes en ratine importées, plus charmantes encore, parce que nous y avons ajouté çà et là quelques notes d'originalité. Les garnitures sont jolies et très variées. Diverses encolures et longueurs de manches. Toute combinaison imaginable des nouvelles couleurs. Toutes tailles.

En vente dans plusieurs magasins au moins $6.00 de plus. Seulement $8.50

Robes de Villégiature

Ces robes sont faites de crêpe mercérisé et tissé. Vous aurez sans doute besoin d'au moins deux de ces robes pour la fin de semaine, pour aller en automobile, au bord de la mer ou en villégiature. La variété est presque infinie. Elles sont toutes charmantes. Val. jusqu'à $10.50 . . . . . $4.98 ET $6.50

Faites à Montréal par

D'Allaird

Rue Saint-Denis, à côté du théâtre Saint-Denis.
Rue Saine-Catherine, près Stanley.
Ave du Parc, à côté du théâtre Regent.

Ce n'est que parce que nous faisons tous nos vêtements à nos quartiers généraux à Montréal et que nous les vendons exclusivement dans nos propres magasins que nous pouvons offrir des valeurs aussi étonnantes.



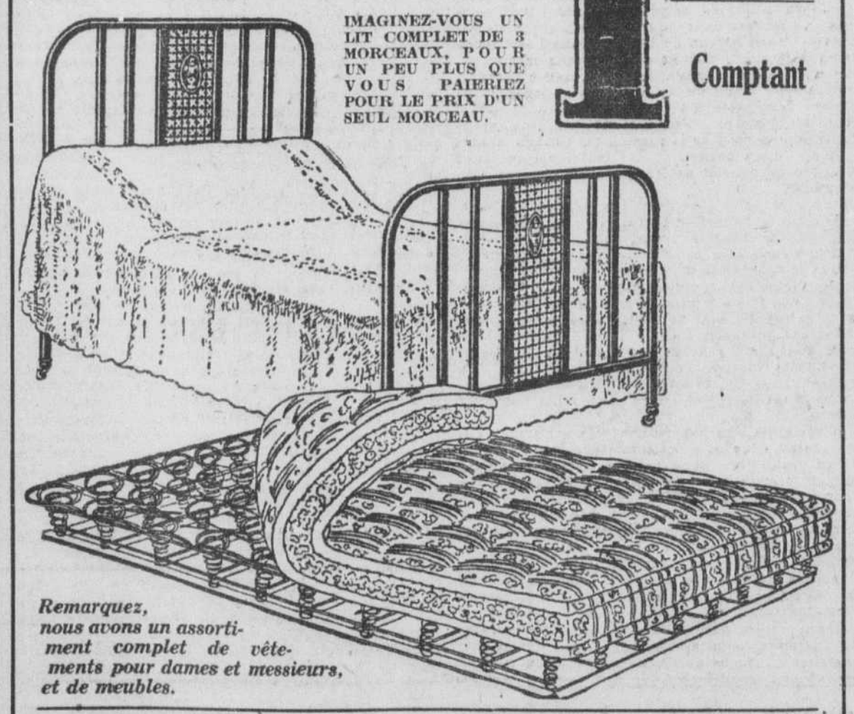
MOISE FELDMAN
L'AMI DE L'OUVRIER

OFFRE SPECIALE

POUR LE MOIS DE JUIN

Un lit d'acier, un sommier, un matelas Simmons. Le tout pour 1.00 Comptant

IMAGINEZ-VOUS UN LIT COMPLET DE 3 MORCEAUX, POUR UN PEU PLUS QUE VOUS PAIERIEZ POUR LE PRIX D'UN SEUL MORCEAU.



Remarquez, nous avons un assortiment complet de vêtements pour dames et messieurs, et de meubles.

Cette offre n'est bonne que pour la ville et ses environs, tels que Montréal, Verdun, Outremont, Longueuil, St-Lambert, Laprairie, Westmount, Cartierville, Lachine, Ville St-Pierre, Pointe-aux-Trembles, Montréal-Est, Montréal-Nord, Ahuntsic, St-Laurent, Côte-des-Neiges.

COUPON

Syndicat St-Henri, 1685 Notre-Dame O., Montréal

Ci-inclus $1.00. Veuillez me faire parvenir le lit en acier, le sommier, et le matelas annoncés. J'ai droit à un essai de 3 jours. Si je décide de garder le lit, je vous paierai moyennant $1 par semaine ou $4 par mois. Dans le cas contraire, je vous retourneral le lit d'ici 3 jours et vous me remettrez mon argent. $1 comptant et $1 par semaine. Total $35. Grandeurs: 4'6", 4'0", 3'3".

Je consens à ce que les dites marchandises restent la propriété de M. Feldman jusqu'à ce que j'aie intégralement payé la somme de $35.

NOM

ADRESSE

Stores de portes, 24 x 36. Rég. 75c. 19c

SPECIAL POUR CETTE VENTE

Madras pour draperies. Gros bleu, vieux rose, brun doré, vert, vin. Rég. 70c . . 49c

Toilettes d'oreiller blanc, bleu et tout blanc avec dentelles. Rég. 75c 37½c

NOUS ECHANGEONS LES MEUBLES

SYNDICAT ST-HENRI

1685-87 RUE NOTRE-DAME OUEST

TEL. WESTMOUNT 7500

LE PLUS GRAND MAGASIN VENDANT A TERMES FACILES

QUE FERONS-NOUS DE NOS FILS?

LA REFORME DE L'ENSEIGNEMENT ET LES ENSEIGNEMENTS DE LA RAISON

Par M.-S. GILLET, O.P.

II.—LA CONCEPTION INDIVIDUALISTE DE NOTRE ENSEIGNEMENT ET SES VERITABLES CAUSES.

Tout le monde sait que, par extension, le mot d'humanités dans notre langue désigne, non seulement la littérature grecque et latine, mais encore les auteurs classiques du XVIIe siècle. On en trouverait facilement la raison dans la façon dont ces auteurs ont su transposer dans leurs ouvrages, d'une façon qui touche souvent à la perfection, les idées de fond et les qualités de forme qu'on trouve pour la première fois dans un merveilleux équilibre chez les auteurs grecs et latins. Il faut savoir gré aux humanistes de la Renaissance, quelles que soient par ailleurs les réserves que soulève la façon trop exclusive et un peu païenne dont certains ont célébré les mérites de la littérature antique, d'avoir préparé ce merveilleux essor de notre littérature française. Mais la perfection même de celle-ci et son caractère abstrait devaient tôt ou tard provoquer une réaction qui, sous le nom de Romantisme, a consacré à sa manière ce qu'on pourrait appeler les droits de l'individu, par opposition aux véritables droits de l'homme.

En effet, le Romantisme, dans sa signification essentielle, incarne le triomphe de l'individu sur l'homme, surtout par la façon impérieuse et bruyante dont il a réagi, dans presque tous les genres, contre le classicisme pour substituer à un art "objectif", pétri d'humanité, un art plutôt "subjectif", imprégné de modernité.

A coup sûr on aurait tort d'opposer le Romantisme au Classicisme, comme deux genres d'expression artistique absolument incompatibles, et par suite, de condamner l'un au mépris de l'autre. Ce serait vouloir que l'individu s'effaçât devant l'homme, ou l'homme devant l'individu. Il n'y a pas d'homme qui ne soit individualisé, ni d'individu qui ne soit, à sa manière, une expression vivante de l'homme. Mais on peut reprocher aux auteurs classiques comme aux auteurs romantiques d'avoir perdu souvent de vue cette vérité élémentaire, et d'avoir incliné les esprits à les imiter.

Un Corneille, un Racine, pour m'en tenir aux plus grands poètes du XVIIe siècle, ont employé tout leur génie à l'exaltation d'idées et de sentiments généraux qui sont comme les attributs de l'humanité, en dehors du temps et de l'espace, tels la bravoure dans le Cid, le patriotisme dans Horace, l'amour maternel dans Andromaque, la passion de l'amour dans Phèdre.

Ce qui fait la force incomparable d'une pareille poésie, c'est évidemment son "objectivité", j'allais dire son impersonnalité. On y retrouve, bien entendu, la marque du génie propre aux auteurs qui l'ont créée, mais de leur génie seulement. Ils y approfondissent l'homme sans y étaler leur moi individuel. On peut dire que Corneille et Racine, dans ce qui constitue leur individualité, leur façon à eux de penser, de vouloir, de sentir, sont absents de leurs oeuvres; ils ne détournent pas à leur profit une attention qu'ils veulent concentrer tout entière sur l'homme. L'impersonnalité même de leur art l'a imposé à l'admiration universelle; chacun retrouve en soi, en les lisant, l'écho des idées et des sentiments qui s'agitent au plus profond du coeur humain. La forme elle-même de leur art semble dépouillée de tout individualisme. Elle jaillit du fond même d'humanité qu'elle traduit, en lui empruntant son caractère abstrait; elle est vivante à coup sûr, mais d'une vie pâle, où le dessin l'emporte sur la couleur.

La force "impersonnelle" d'une telle poésie entraine aussi sa faiblesse. Un sentiment général a beau être humain et par là même vrai et vivant, on n'y sent pas assez, ni dans sa réalité, ni dans son expression, la note "subjective", le cri personnel d'une âme aux prises avec lui. L'esprit demeure satisfait, le coeur ému, mais d'une émotion grave, paisible. Il n'y a pas cette emprise violente qu'exerce sur d'autres âmes une poésie fiévreuse, où l'on sent que la passion individuelle du poète a passé toute.

A l'opposé de cette poésie impersonnelle de fond et de forme qui a trouvé dans les auteurs du XVIIe siècle son expression la plus haute, le XIXe siècle en a vu naitre et s'épanouir une autre qui au contraire a consisté toute entière, non plus dans la mise en valeur d'une idée générale, d'un sentiment universel, mais dans la mise en scène du moi dans ce qu'il a de plus individuel, c'est-à-dire d'incommunicable. On lui a donné le nom de "Romantisme". Un Victor Hugo, un Lamartine, un Alfred de Musset en sont les représentants les plus authentiques et les plus illustres. Il ne s'agit pas ici de diminuer leur génie, mais seulement de l'expliquer, et surtout de faire voir l'influence exercée par eux sur l'esprit moderne en réaction contre l'humanisme.

La poésie romantique est extrêmement vivante, palpitante, passionnée jusqu'à l'exaltation. Toute sa force vient de là, mais de là seulement; or elle le doit à son caractère nettement individualiste. Les poètes romantiques sont plus préoccupés de se peindre eux-mêmes que de peindre l'homme. D'où cette richesse de coloris dans le style qui n'a jamais été surpassée, et cet accent de lyrisme dans l'expression de leurs sentiments qui émeut jusqu'aux larmes.

Au rebours de la poésie classique, mais d'après les mêmes lois, la force du Romantisme a engendré sa faiblesse. L'individu n'a pas la puissance de rayonnement de l'homme. Vrai, sincère, au moment où l'artiste, sous le coup de la passion qui l'anime, chante son plaisir ou sa douleur, le cri individuel qui alors lui échappe ne saurait avoir dans les autres un écho prolongé.

Il n'y a, en effet, rien de moins "objectif", c'est-à-dire de moins universel, et partant de moins incommunicable que la manière personnelle de jouir ou de souffrir où s'exaltent et se complaisent les romantiques dans la contemplation orgueilleuse de leur "moi". Seuls les génies échappent en partie à cette étroitesse par tout ce qu'il y a d'humain dans leur génie même. Mais les autres, au bout de quelques générations, sont presque insupportables à lire. Il se dégage de leurs oeuvres mortes un goût de cendres. Pas d'idées ou de sentiments vraiment humains n'en assurent l'immortalité; le style en demeure riche et coloré, certes, mais rappelle trop le spectacle de jolies fleurs sur une tombe.

Ces remarques ne conviennent pas seulement à la poésie, mais à tous les arts, la musique, la peinture et même la sculpture. Sous prétexte d'être modernes, la plupart des artistes, au cours du XIXème siècle, ont rompu avec des traditions d'humanisme qui remontaient à l'antiquité, et avaient marqué notre civilisation latine de leur empreinte humaine. Si le Romantisme s'était contenté de réagir contre ce que le classicisme avait de trop abstrait, et prétendu seulement vivifier les idées et les sentiments de l'homme éternel en les adaptant aux aspirations et aux besoins de l'âme moderne, nous n'aurions qu'à applaudir à ses efforts. Mais c'est contre l'humanité elle-même qu'il a porté ses coups, en s'attaquant aux humanités; il a sacrifié les droits de l'homme aux droits de l'individu, et brisé ainsi un à un les liens spirituels qui rattachaient entre eux, depuis les siècles, les individus les plus différents par leur race, leur nationalité, leurs hérédités physiologiques.

On ne peut contester que les arts d'aujourd'hui, dans leur expression ultra-moderne, et à de trop rares exceptions près, n'aient poussé jusqu'à l'absurde une pareille réaction. L'impressionisme le plus individualiste règne dans notre littérature, notre théâtre et nos salons de peinture. N'importe qui se croit apte à composer n'importe quoi, du moment que la règle souveraine dans l'art d'écrire ou de peindre, consiste à s'affranchir de toute règle, et à traduire n'importe comment ses propres impressions. La critique littéraire qui, pour apprécier des oeuvres d'art, s'inspire encore de la tradition humaniste, se voit traitée de réactionnaire; on trouve plus commode de payer à tant la ligne les éloges que l'on trouve quotidiennement à la troisième page des journaux. Ainsi s'est perverti le goût public, sous l'influence chaque jour généralisée d'une individualisme débridé.

En morale, comme en littérature, nous assistons au même spectacle. Les règles essentielles de conduite que la sagesse antique avait su dégager de la nature de l'homme, et fixer une fois pour toutes dans les ouvrages immortels ont cessé d'agir sur les consciences, pour céder la place à une morale empirique qui, dédaigneuse des leçons du passé, se contente de s'adapter au jour le jour aux besoins des individus. L'intérêt y a remplacé partout la raison, en se substituant au devoir, et brisé les cadres traditionnels de la famille, de la profession, des classes, de la société. Et comme il n'y a rien qui divise davantage les hommes que la poursuite de leurs intérêts individuels, il en est résulté entre eux une lutte sans merci qui met les sociétés en péril, et les menace de dissolution.

Mais ce qu'il importe par-dessus tout de remarquer, c'est que cet abaissement universel et progressif des consciences s'est accompli à l'heure même où le problème social se posait avec une ampleur et une acuité extraordinaire, par suite des progrès incessants de la science sur le terrain économique, et demandait que fussent resserrés plutôt que relâchés les liens d'humanité qui jusque-là avaient maintenu en équilibre les sociétés pour la satisfaction des droits de l'homme, de préférence aux droits des individus. En confondant ces deux catégories de droits, et en donnant au contraire la préférence à l'individu sur l'homme, la Révolution, qui sans cela pouvait faire oeuvre d'épaisement a donné naissance à tous les conflits dont nous souffrons aujourd'hui. Il est remarquable, en effet, que les deux doctrines les plus importantes qui se sont inspirées des principes de la Révolution pour résoudre la question sociale—le libéralisme économique et le socialisme—sont toutes deux des doctrines essentiellement individualistes. Elles ne s'opposent entre elles que par leur méthode; mais leur conception de l'homme, comme le but qu'elles poursuivent, sont identiques. Libéraux et socialistes, dans l'exposé de leurs systèmes, ont le même point de départ, l'autonomie de l'individu et visent au même but, la satisfaction de tous ses besoins, mais par des voies différentes: les libéraux par la liberté; les socialistes par l'égalité. Les libéraux acceptent le fait de l'inégalité individuelle des conditions, mais font bon marché du principe de l'égalité humaine des individus à quoi cependant tout le reste, qui est accidentel, devrait être subordonné; les socialistes au contraire revendiquent hautement pour tous les citoyens le principe de l'égalité humaine, mais refusent d'admettre, comme le fruit naturel de l'évolution de l'espèce, l'inégalité des conditions individuelles. Ils pensent que cette inégalité vient seulement d'une mauvaise organisation de la société, et qu'en reconstruisant celle-ci sur de nouvelles bases, on arrivera un jour à rendre absolument égaux tous les citoyens et à leur assurer à tous la même part de bien-être qui leur est due.

On le voit, chez les uns comme chez les autres, règne la même confusion entre l'homme et l'individu. Les libéraux voudraient qu'on s'en tint au fait de l'inégalité des conditions, et qu'à la faveur d'une liberté garantie par la légalité, chacun s'en tirât comme il peut, selon sa condition, sans s'inquiéter des droits de l'homme dans chaque individu. Il y a dans cette conception une immoralité foncière qui a la longue a soulevé les individus les plus faibles et les a coalisés contre les plus forts.

Le socialisme est né de cette réaction. Mais, à son tour, il n'a pas voulu tenir compte du fait naturel de l'inégalité des conditions. Dans les individus, il n'a prétendu voir que l'homme, et, au nom de l'inégalité humaine, il a déchainé la guerre des classes entre individus de conditions différentes, pour aboutir, en somme, non à l'émancipation de l'homme, mais à l'autonomie de l'individu.

Ces deux doctrines sont contre nature; en conséquence, elles sont inhumaines. Quand on les compare à la doctrine sociale d'un Platon, ou d'un Aristote, on s'aperçoit de la nécessité qu'il y a, pour résoudre des problèmes qui touchent à la constitution même de l'homme, de respecter toutes les données de la nature au lieu de s'appliquer à les violenter.

A force de fixer leur regard sur les traits essentiels de l'homme, les Grecs en étaient arrivés à absorber le moral dans le social, à sacrifier les individus à la société. A force, au contraire, de détourner les yeux de l'homme éternel pour ne plus considérer que l'homme moderne, nos sociologues ont fini par absorber la société dans les individus, par sacrifier le social au moral. Contempteurs de la raison qui avait su dégager de la nature quelques lois immuables d'activité humaine, ils lui ont substitué la loi du nombre. Le règne de la quantité a succédé partout à celui de la qualité; la force n'a plus jailli du droit, mais a prétendu le créer.

Dans quelles mesures l'abandon des humanités a-t-il influencé de pareilles conceptions? Peut-être serait-il difficile de le déterminer avec précision; mais on ne saurait nier son influence. Quand des penseurs ont cessé d'avoir sur l'homme, sur sa nature, sur son activité, sur ses besoins profonds, sur ses rapports avec les individus qui l'incarnent à chaque génération et le modernisent, les mêmes idées directrices; quand on les voit mépriser les enseignements de la raison pour ne plus se régler que sur des faits, sans même essayer de les comprendre, il est fatal que leurs doctrines s'en ressentent, et qu'en dépit de leurs intentions, ils en arrivent à corrompre l'esprit public, et à semer la haine dans des coeurs, où, au nom de la fraternité humaine, devrait règner l'amour.

Il nous reste à montrer que, jusque dans le domaine intellectuel, l'individualisme a exercé ses ravages contre l'humanisme, et que là surtout une réaction salutaire s'impose, si nous ne voulons pas que nos sociétés sombrent dans l'anarchie, et que notre civilisation latine fasse retour à la barbarie. Nous avons noté plus haut que les progrès mêmes de la science sur le terrain économique avaient élargi la question sociale. Ils ont transformé en tout cas de fond en comble le problème vital de la production. En créant le machinisme, ils ont donné à la grande industrie et au commerce un essor considérable, et changé les relations des individus et des classes, d'abord au sein d'une même nation, puis dans les rapports internationaux. C'est le machinisme qui a aggloméré, sur un même espace, les ouvriers dans les usines, la population dans les centres industriels, et posé en termes imprévus les relations du capital et du travail. En intensifiant la production, il a obligé les économistes à l'adapter à la consommation pour faire face à des besoins nouveaux, nés d'une situation nouvelle; il a compliqué par le fait même le problème de la répartition. Les travailleurs, les chefs d'entreprise, les propriétaires de capitaux, les propriétaires fonciers ont alors fait valoir leurs droits respectifs à une juste rémunération. Puis en même temps, on a dû songer à la circulation des produits par le moyen de l'échange et de la monnaie, des opérations de crédit. D'où l'extension et la complexité des opérations commerciales allant du protectionnisme au libre échange suivant les besoins réels ou présumés des nations concurrentes.

Il y a là un point de vue moderne des rapports des hommes entre eux qu'on ne saurait négliger, parce qu'il explique à sa manière pourquoi la culture générale a été sacrifiée de nos jours à des besoins utilitaires causés par une pareille transformation sociale.

Cette transformation a été si rédicale et a pris en très peu de temps de telles proportions qu'on a cru devoir aller au plus pressé. L'étude des langues vivantes et la spécialisation scientifique ont paru s'imposer au détriment de l'étude des langues mortes et d'une formation rationnelle de l'esprit humain qui ne paraissaient plus répondre à ce nouvel état de choses.

Quand on se reporte à vingt ans en arrière, au moment où nos législateurs ouvrirent une large enquête sur la nécessité d'adapter notre enseignement aux besoins modernes, on ne peut s'empêcher de constater qu'ils ont obéi à une préoccupation utilitaire et relégué à l'arrière-plan le souci de la culture générale. Ici encore les besoins de l'individu l'ont emporté sur ceux de l'homme; une doctrine réaliste sur une doctrine idéaliste. Toute la question, cependant, était de savoir si la meilleure manière de satisfaire à ces besoins modernes de l'individu ne consistait pas simplement à maintenir "la vieille éducation classique, à base de langues anciennes, pourvu qu'on réussisse à y faire pénétrer des études scientifiques", au lieu de détruire l'idéalisme humain, "l'humanisme français, tout le passé et tout l'avenir de notre race, apparemment vouée, par une vocation déjà ancienne et souvent périlleuse, au sauvetage héroïque du trésor d'idées et de sentiments que l'âme humaine récèle aux profondeurs de sa conscience, dépôt sacré des générations disparues, gage assuré du progrès indéfini des générations futures dans la recherche d'une vie meilleure et plus heureuse". (1)

Les réformateurs de 1902, influencés déjà par cet esprit individualiste que nous avons vu s'installer dans les arts et dans la morale elle-même, optèrent pour une culture moderne, à base de langues vivantes et de spécialisations prématurées, détruisant d'un seul coup cet enseignement commun que représentaient les humanités dites classiques et qui avait tant contribué à la formation de l'homme en conformité avec les postulats les plus authentiques de sa nature raisonnable.

Les résultats ne se sont pas fait attendre longtemps. Un matérialisme grossier a mis aux prises tous ceux que l'oubli des idées et des sentiments qui sont l'honneur de l'homme et sa raison d'être, lançait à la conquête du bien-être par tous les moyens. Il ne serait pas très difficile de démontrer, par un analyse minutieuse de certains faits, que la dissolution de la famille, la disparition de la conscience professionnelle, la lutte des classes, la grande guerre elle-même ont leur cause lointaine dans cet abandon de la culture de l'homme au profit des satisfactions immédiates des individus. Même l'anarchie doctrinale où nous nous débattons et qui fait que nous n'avons plus les mêmes idées sur l'homme, sur son activité foncière, sur ses véritables besoins, provient pour une large part de l'injure qu'on a faite à la science en la détournant de ses fins idéales pour la réduire à l'état d'auxiliaire et de servante, dans la satisfaction des plus déraisonnables appétits. Parce qu'elle s'est montrée toute puissante sur ce terrain utilitaire, après qu'on eut réduit en son nom les ambitions de l'homme aux limites de la matière, il parut à beaucoup de savants, les plus grands exceptés, que la science était appelée à absorber tout le savoir humain; qu'elle pouvait prétendre à être une doctrine alors qu'elle devrait surtout rester une méthode; que la foi, bien entendu, n'avait qu'à disparaitre devant ses négations, mais que la raison, elle aussi, devenait justiciable, en toutes ses démarches, de ses prétentions dogmatiques.

On commence seulement à se rendre compte de tout le mal qu'un enseignement basé sur une pareille conception de la science a fait à cette génération. De toutes parts, et en première ligne des milieux savants, se sont élevées des protestations contre la décadence de l'esprit humain où nous avaient conduits les réformateurs de 1902. On a demandé un prompt et vigoureux retour à la culture classique pour la formation d'une élite qui, ayant réappris à penser et à sentir humainement, renouerait avec notre passé plein de gloire la chaine de nos plus belles traditions, et, sans porter préjudice aux besoins de l'âme moderne, s'efforcerait de satisfaire aux besoins les plus profonds de l'homme de tous les temps.

C'est alors que notre Ministre de l'Instruction publique, se faisant l'écho de toutes ces protestations justifiées, a dressé un plan rationel de réforme, où l'on sent bien qu'il n'a pas été jusqu'au bout de ses désirs, mais où il s'est du moins efforcé d'aller jusqu'aux limites du possible, en tenant compte des circonstances.

Nous n'avons pas l'intention de discuter ce plan dans les détails; le Conseil supérieur de l'instruction publique vient de s'en charger, paraît-il, d'une façon malencontreuse; nous voudrions seulement exposer en terminant la façon dont doit se poser, selon nous, dans son ensemble, étant donné les faits que nous venons de signaler, la question délicate, mais urgente de la réforme de l'enseignement.

(A suivre.)

(1) Dans le "Temps" du 22 janvier 1923.

ATTENTION

Pour la Procession — CHEZ Perl's FAMOUS CLOTHES SHOP — Pour la St-Jean-Baptiste

Vente à Sacrifice de Juin

2 JOURS--VENDREDI et SAMEDI

$75.000 DE VETEMENTS NECESSITEE

Par le retard de la saison offrant les plus grandes valeurs de Montréal

TISSUS, STYLES, MODELES LES PLUS NOUVEAUX

COMPLETS DE LUXE ET D'AFFAIRES

POUR HOMMES ET JEUNES GENS



SOYEZ ELEGANT PORTEZ NOS VETEMENTS

COMPLETS 2 PANTALONS
Les modèles nouveaux. Couleur pâle, coupe pour jeunes gens. Toujours vendus $30.00 . . . . . $19.95

COMPLETS 2 PANTALONS
Style élégant. Couleurs pâles, lovat, bleu ou brun, régulier $35.00 . . . . . $22.95

COMPLETS DE HAUT TON
(faits à la main). Style de New-York bleu, brun, pâle, lovat, unis ou à rayures. Vendus avec garantie. Rég. $35.00, $40.00, $45.00 pour $24.95
1 PANTALON EXTRA $5.00

COMPLETS BLEU ET BRUN
Herringbone coupe et couleur garanties, style de fantaisie. Rég. $40.00 pour . . . $23.95
1 PANTALON EXTRA $4.00

GRANDE EXPOSITION DE VETEMENTS (faits à la main). Style élégant. Coupe irréprochable. VENDUS AVEC GARANTIE de $27.50 à $37.50

CHEZ Perl's FAMOUS CLOTHES SHOP 456 Ste-Catherine Est angle rue St-André. MONTREAL

VENDREDI JUSQU'A 9 HEURES. SAMEDI JUSQU'A 11 HRS.



GIN CANADIEN Melchers CROIX-D'OR

Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt.

TROIS GRANDEURS DE FLACONS:
Gros 42 onces - Prix $3.80
Moyens 26 " - " 2.55
Petits 10 " - " 1.10

The Melchers Gin and Spirits Distillery Co., Limited - Montreal

DOMINION STORES LIMITED

LA CHAINE D'EPICERIES DU CANADA
— NOUS VOUS FAISONS ECONOMISER DE L'ARGENT —

OFFRES SPECIALES POUR VENDREDI ET SAMEDI

Ces prix sont pour les magasins de MONTREAL, CARTIERVILLE, LACHINE, ST-LAMBERT, LONGUEUIL.

Bas prix sur toutes les marchandises non seulement pour une journée mais pour chaque jour de chaque semaine. Nos mêmes bas prix sont constamment en vigueur à moins que le marché change. Venez à nos magasins à la devanture rouge et constatez l'économie que vous réalisez.

TRES SPECIAL
Farine Five Roses
SAC DE 24 LBS 92c
SAC DE 7 LBS 25c

CITRONS de choix de la Californie, doz. 19c

SOUPES assorties Campbell, 3 BOITES POUR 40c

BEURRE de Crèmerie pasteurisé le meilleur, No 1, lb. . . 36c

Essayez notre THE spécial lb. 59c

OEUFS
Braeside, très frais, en cartons 38c
Frais premier choix, doz. . . 32c

SAVONS P & G, Sunlight, Gold, Comfort, Surprise, 3 morceaux 20c

SAUMON Sovereign (Sockeye), bte 1 lb. . . . 38¢
SAUMON Walrus (Cohoe), bte 1 lb. . . . . 22¢
SAUMON rose pâle Caledonia, bte 1 lb. . . . 17¢
CREVETTES, bte . . . . . 28¢
HOMARD, bte ½ lb. . . . . 39¢
SARDINES Brunswick, 4 btes . . . . . 25¢
SARDINES Kings Plate, 2 btes . . . . . 25¢

BACON inspecté par le gouvernement et tranché dans les conditions les plus sanitaires, lb. . 27c

MOUTARDE Kem, bte ¼ lb. 28c
POLI à chaussures Nugget, 2 btes 25c
QUAKER OATS (gros pqt) 25c
POUDRE à pâte Magic, bte 1 lb 34c
FROMAGE KRAFT, lb . . . 38c
GRAISSE pure (à la pensée) 2 lbs 35c
SAINDOUX, seau de 3 lbs . 58c
JAMBON cuit, lb 48c
SAVON FELS NAPHTA, 2 mor. 15c
GOLD DUST, pqt 29c

FARINE préparée Brodie & Harvie, 6 lbs 37c
EXCELLENT macaroni, 2 pqts 27c
POUDRES à gelée Shirriff, 3 pqts 25c
BREUVAGES d'été, bout. . . 29c
SIROP CROWN, bte 5 lbs . . 45c
CAFE spécial, lb 48c
PREPARATION Premier à salade 37c
GROS PRUNEAUX, lb . . . 17c
POIRES dans un sirop léger, bte 17c

Nos magasins sont ouverts le vendredi soir jusqu'à 9 heures.

LISTE DES MAGASINS A MONTREAL

542 rue St-Antoine.
3969 rue Sherbrooke ouest.
5035 rue Sherbrooke ouest.
5501 rue Sherbrooke ouest.
5282 rue Sherbrooke ouest.
821 avenue Laurier est.
854 rue Ste-Catherine est.
2627 rue Masson.
968 rue St-Denis.
368 avenue Victoria.
2973 rue Ste-Catherine.
643 rue Wellington.
1631 rue Notre-Dame.
1380 rue Wellington.
191 rue St-Viateur.
202 avenue Laurier ouest.
1346 avenue Van Horne.
251 avenue Beaumont.
1126 rue Wellington.
473 avenue Church, Verdun.
1719A rue Ste-Catherine.
1221 avenue Green.
1061 avenue Laurier.
108 avenue Bernard.
206 avenue Gauthier.
245 Boulevard Monk.
2540 rue Adam.

Cartierville, Qué.
St-Lambert, Qué.
Longueuil, Qué.
78a rue Notre-Dame, Lachine, Qué.
444 rue St-Joseph, Lachine, Qué.
Ste-Anne de Bellevue, Qué.

EXPOSITION DE BETAIL VIVANT

Hier, à l'exposition d'Ormstown, on décerne les prix au bétail Holstein et Ayrshire.

LES CHEVAUX LEGERS

Hier, à l'exposition d'Ormstown, on a décerné les prix au bétail Holstein et Ayrshire, ainsi qu'aux chevaux légers; l'assistance était si nombreuse qu'il n'y avait de place que dans l'arène.

Le bétail Holstein exposé était magnifique; c'est M. P.-J. Stalley, de Riverview Farm, Rapides de Lachine, qui a gagné le premier prix de la classe des vaches laitières avec Woodland Banostine Jewel, qui avait gagné le grand prix, l'an dernier.

De la classe des taureaux, c'est France Mercena Burt, appartenant à M. D.-A. McPhee, de Vankleek Hill, qui a remporté le ruban bleu; ce taureau avait été classé premier à l'exposition de Toronto, l'an dernier.

Le bétail Ayrshire n'était pas nombreux, mais de bonne qualité. Le premier prix fut accordé à Nethershall Excelsior, propriété de M. R.-R. Ness, de Howick, qui l'a importé en 1921.

Dans la classe des paires de chevaux de harnais au-dessus de 15½ mains, le 1er prix fut attribué aux chevaux de la "Maple leaf Farms", de Montréal, le 2e et le 3e à M. Wm. Cullin, d'Ormstown.

Le prix pour les chevaux de harnais de 15½ mains et moins fut attribué à la "Maple Leaf Farms", à J.-F. Boulais et à Wm. Cullin; pour les poneys en-dessous de 13 mains, à M. J.-F. Boulais; pour les chevaux conduits par une dame, à MM. J.-F. Boulais, J. Anderson et Wm. Cullin; pour les chevaux de chasse pour dames, à Mme J.-C. Wray, et Mlle Anderson.

L'HON. JUGE DUFF AU CONSEIL PRIVE

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 19.—L'hon. juge Duff, de la Cour suprême, part aujourd'hui pour Londres, où il ira siéger au comité judiciaire du Conseil privé, qui doit traiter les deux questions suivantes:

(1) Le gouvernement britannique peut-il constitutionnellement nommer la commission de la frontière irlandaise?

(2) Cette commission pourrait-elle fonctionner légalement tant que le gouvernement du nord de l'Irlande refusera de nommer son représentant?

Des représentants de tout l'Empire siègeront au comité judiciaire.

CHANT EN PLEIN AIR AU PARC JEANNE-MANCE

La première soirée de chant en plein air, pour cette saison, a eu lieu hier soir, sous les auspices du club Kiwanis, au parc Jeanne-Mance. Un choeur de bons chanteurs du club était venu donner le ton à la foule, qui s'est jointe à eux, et a rendu avec beaucoup d'entrain nos airs populaires. M. Edgar Murphy conduisait, alors que M. Ernest Kerr accompagnait au piano, et M. Jack Harrison annonçait les numéros. M. Albert Godfrey siffla trois soli connus. Plus de cinq mille personnes chantèrent en choeur.

CAPSULES MOTHERSILL CONTRE LE MAL DE MER

PREVIENT ENRAYE

Prévient et enraie positivement les malaises dans les airs, sur les TRAINS et en MER, sinon l'on vous remet votre argent. 75c et $1.50 la boîte chez les principaux pharmaciens du monde entier.

MOTHERSILL REMEDY CO., LTD. Montréal, Londres, New-York, Paris

208-n

DISPARU DONT ON CROIT RECONNAITRE LE CADAVRE A VERCHERES

Verchères, 19. — Le cadavre d'un homme a été trouvé, hier, sur le bord du fleuve. La macabre découverte a été faite par M. Philias Moreau. Un témoin qui assistait à l'examen du corps par le médecin que M. Moreau avait aussitôt prévenu a cru reconnaître le cadavre d'un nommé Georges Charron, disparu de Montréal ces jours derniers. Des proches de Charron ont pu être rejoints et ils feront, aujourd'hui, l'identification du cadavre. De son côté, le Dr Lapierre, de Saint-Antoine, coroner du district, tiendra une enquête.

LES BANDITS QUI ONT PILLE UN WAGON-POSTE SONT SOUS BONNE GARDE

Chicago, 19.—Quelques-uns des bandits qui, jeudi soir dernier, ont pillé un wagon-poste du réseau Chicago, Milwaukee et S.-Paul ont été arrêtés et les autres seraient sur le point d'être appréhendés. Les trois frères William, Willis et W.-E. Newton, qui ont pris part à l'attentat avec les frères Carlo et Ernest Fontaino, ont été arrêtés et l'un d'eux aurait fait un aveu général.

On déclare officiellement que le montant du cambriolage s'élève à $2,000,000 en valeurs et à $75,000 en argent. Jusqu'ici on a recouvré un peu plus de $20,000 en argent.

New Glasgow, N.-E., 19. — Le testament de Mme James-C. Fraser, décédée à Halifax, donne $10,000 à l'hôpital d'Aberdeen.

Londres, 19. — L'aviateur canadien Barker est arrivé à Londres pour remplir le rôle d'officier de liaison. C'est un héros de la guerre.

Manille, 19. — On prédit que la production de sucre des Philippines pour 1923-24 sera de 335 tonnes.

SOUTH AMERICA

A RIO depuis $160 1ère classe

RIO DE JANEIRO MONTEVIDEO BUENOS AYRES

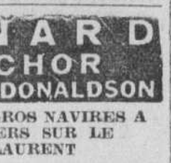
Arrêt en allant vers le nord à SANTOS, TRINIDAD et BARBADOR

Vastris, 28 juin *Voltaire, 26 juil. *Vandyck, 9 août Vauban, 23 août

* Les plus nouveaux, les plus beaux, les plus luxueux vapeurs en service. Gros bateaux confortables, taux bas, nombreux arrêts, service insurpassable.

Voyages dans l'Amérique du Sud, aller et retour, fixés à votre convenance. S'ad. à l'Agence de Voyages Jules Hone D.A., 87 rue St-Jacques ou hôtel Windsor ou à toute agence de navigation ou de tourisme.

Lamport & Holt



CUNARD ANCHOR ANCHOR-DONALDSON

LES PLUS GROS NAVIRES A PASSAGERS SUR LE ST-LAURENT

(comprenant les frais de transport par voie ferrée de Montréal).

QUEBEC—QUEENSTOWN LIVERPOOL
5 juillet, 7 août, 4 sept. . . . Caronia
21 août, 18 sept., 16 oct. . . Carmania

Montréal — Plymouth — Cherbourg Londres
21 juin, 26 juillet, 30 août . . . Antonia
29 juin, 2 août, 6 sept. . . . . Ausonia
12 juillet, 16 août, 20 sept. . . . Andania

MONTREAL — GLASGOW
20 juin, 18 juillet, 15 août . . Saturnia
4 juillet, 1er août, 29 août . . Athenia
11 juillet, 8 août, 5 sept. . . Cassandra

DE NEW-YORK Cherbourg et Southampton
25 juin, 12 juillet, 13 août . Berengaria
2 juil., 30 juil., 20 août . . . Mauretania
9 juillet, 6 août, 27 août . . . Aquitania

PLYMOUTH CHERBOURG LONDRES
21 juin, 16 août, 27 septembre . Saxonia
3 juillet, 9 août, 13 sept. . . Lancastria
10 juillet, 23 août, 11 oct. . . . Albania

QUEENSTOWN LIVERPOOL
5 juillet . . . . . Carmania
12 juillet, 7 août, 6 sept. . . . Laconia
19 juillet, 23 août, 20 sept. . . Scythia
9 août, 9 sept. 9 oct. . . . . Franconia

LONDONDERRY — GLASGOW
21 juin, 19 juillet, 3 0août . . Assyria
28 juin, 26 juillet, 21 août . California
3 juil. (croisière de la Méditerrannée) 9 sept. . . . Tuscania
5 juillet, 6 août, 6 sept. . . . Cameronia
12 juillet, 9 août, 13 sept. . . Columbia

DE BOSTON Queenstown — Liverpool
5 juillet, 7 août, 6 sept. . . . Samaria
20 juil., 24 août, 21 sept. . . . Scythia

Renseignements complet de THE ROBERT REFORD Co. Ltd. Montréal, ou chez les agents locaux.



De Montreal à QUEBEC et MURRAY BAY

Pour MURRAY BAY
Départ de Montréal à 9.25 a.m. dimanche excepté, arrive à Murray Bay à 7.30 p.m. Wagons-salon et wagons-restaurant directs. Un wagon-lits modèle avec salon, direct pour Murray Bay, quitte Montréal à 11.30 p.m. le vendredi, et arrive à Murray Bay à midi; au retour, il quitte Murray Bay à 5.45 p.m. le dimanche, et arrive à Montréal à 6.25 le lendemain matin.

Pour QUEBEC
Départ de Montréal à 9.25 a.m. dimanche excepté, ainsi qu'à 10.45 a.m.; 5.00 p.m., 7.00 p.m. et 11.30 p.m., tous les jours.
Wagons-salon et wagons-restaurant directs aux trains de jour; wagons-lits avec salon et compartiments aux trains de nuit.

Service Egalement Commode au Retour.
Les Trains sont à l'heure normal de l'Est.

Pour autres détails, réserves de places, pamphlets, etc. s'adresser au Bureau des Billets en Ville, 230 rue Saint-Jacques, Montréal. Téléphone Main 8220.

CANADIAN NATIONAL RAILWAYS

16,19,23,26



un nouveau train LE WASHINGTONIAN par la fameuse route HELL GATE BRIDGE
MONTREAL — WASHINGTON

HORAIRE QUOTIDIEN SERVICE DIRECT
Heure solaire

Dép. Montréal, Qué. (Gare Bonaventure)	8.15 p.m.
Arr. Springfield, Mass.	5.00 a.m.
Arr. Hartford, Conn.	5.40 a.m.
Arr. New Haven, Conn.	6.35 a.m.
Arr. New York, N.Y. (Gare du Pennsylvanie)	8.40 a.m.
Dép. New York, N.Y. (Gare du Pennsylvanie)	9.05 a.m.
Dép. New York, N.Y. (Gare du Pennsylvanie)	9.10 a.m.
Arr. Atlantic City, N.J.	12.16 p.m.
Arr. Newark, N.J.	9.28 a.m.
Arr. Trenton, N.J.	10.25 a.m.
Arr. N. Philadelphie, Pa.	11.02 a.m.
Arr. Wilmington, Del.	11.48 a.m.
Arr. Baltimore, Md.	1.18 p.m.
Arr. Washington, D.C.	2.20 p.m.

Raccordements faits à Washington pour tous les points au sud

CANADIAN NATIONAL RAILWAYS

Train complet et direct, composé de wagon-bagages, wagon-fumoir "Club," wagons-lits à sections avec compartiments et salons, wagon-restaurant, wagons modernes de première.

Pour tous renseignements et réserves de places, s'adresser au bureau des billets en ville, 230 rue Saint-Jacques. Main 8220.



"Le Seul Moyen"

Le seul moyen d'avoir des pneus qui fournissent un long parcours est d'employer les **pneus cordés Dunlop,** qu'on peut se procurer aujourd'hui dans tous les villes et villages du Canada.

Notez le grand nombre de "grosses machines" munies de pneus cordés Dunlop Traction.

"Ce sont les seuls qu'il vous faut"

DUNLOP TIRE & RUBBER GOODS CO., LIMITED

Siège social et fabrique : TORONTO

SUCCURSALES DANS LES PRINCIPALES VILLES.



Premier Pèlerinage Canadien au Sanctuaire de la Bienheureuse Thérèse de l'Enfant-Jésus AU CARMEL DE LISIEUX à l'occasion du XXVIIe CONGRES EUCHARISTIQUE INTERNATIONAL D'AMSTERDAM avec visite des principales villes de FRANCE, HOLLANDE, BELGIQUE, ALSACE, SUISSE, ITALIE, ANGLETERRE, sous la direction spirituelle de Monsieur l'Abbé JOSEPH-N. DUPUIS,

Docteur en Théologie et en Droit canonique, curé de la paroisse St-Eusèbe de Verceil, à Montréal.

Départ de Montréal, le 9 juillet 1924, *par le* Melita, *de la compagnie du Canadien Pacifique.*
Retour à Montréal, le 12 septembre 1924, *par le* Minnedosa, *de la même compagnie.*

Pour le programme-itinéraire et le prix, s'adresser aux organisateurs

THOS. COOK & FILS

526, OUEST, rue SAINTE-CATHERINE MONTREAL

Agence de voyages honorée par des brefs de LL. SS. Benoit XV et Pie XI.



NEW YORK PLYMOUTH LIGNE HAVRE PARIS FRANCAISE

Traversée avec luxe et confort

Débarcadères couverts à New-York et au Havre

EN ANGLETERRE EN 6 JOURS

"LAFAYETTE", 28 juin, 16 août, 27 sept.
"PARIS", 2 et 23 juillet, 20 août
"FRANCE", 9 et 30 juillet, 27 août

FAMEUX NAVIRES A UNE SEULE CLASSE

NEW YORK — HAVRE — PARIS
Suffren, 28 juin, 12 août — La Savoie 19 juil. 2 sept.
Roch'beau 5 juil. 6 août — Chicago . . . 24 sept.

NEW-YORK—VIGO (ESAGNE)—BORDEAUX
La Bourd'nais 8 juil. 30 sept. Roussillon 29 juil. 9 sept

Service canadien de l'Europe à Halifax.

Tous les 21 jours par vapeurs confortables

Pour renseignements, s'adresser à GENIN, TRUDEAU & CIE., Ltée, Agents généraux, 24, rue Notre-Dame O., Montréal ou aux agents locaux.

19.21

Canada Steamship Lines Limited

DEPARTS

MONTREAL A QUEBEC

Départs quotidiens — les vapeurs "Québec" et "Montréal" quittent Montréal à 7.30 p.m., heure d'été, et arrivent à Québec à 7 heures le lendemain matin. Souper et déjeuner à bord.

MONTREAL - SAGUENAY

Deux départs par semaine — Le vapeur "Saguenay" quitte Montréal le mardi et le vendredi à 7.18 p.m., heure d'été. Quatre départs par semaine de Québec — mardi, mercredi, vendredi et samedi.

MONTREAL — 1000 ILES — ROCHESTER — TORONTO

Départs tous les jours de Montréal à 1 p. m., heure d'été

Pour renseignements et billets s'ad. à

CANADA STEAMSHIP LINES LIMITED

9 square Victoria Main 4710 — Hôtel Windsor Uptown 4740 — Hôtel Mont-Royal Uptown 7545



Vers l'Ouest par Bateau et Chemin de Fer
Confort durant tout le voyage

LA traversée des Grands Lacs offre une agréable diversion au cours d'un voyage dans l'Ouest par voie du Pacifique Canadien. Les beaux navires de cette compagnie, l'"Assiniboia" et le "Keewatin", quittent Port-McNicoll deux fois par semaine, tandis que le "Manitoba" part d' Owen-Sound, une fois tous les sept jours seulement. Tous trois naviguent sur la baie Georgienne, le lac Huron, la rivière Ste-Marie et le lac Supérieur, jusqu'à Port-Arthur et Fort-William.

Une Magnifique Croisière de Deux Jours-Navires luxueux Paysages pittoresques

A part la satisfaction personnelle de voyager sur le train le plus rapide du Canada—le "Trans-Canada Limited"—les voyageurs trans continentaux ont le privilège de passer par les Grands Lacs.

Demandez aux agents du Pacifique Canadien de vous fournir de plus amples renseignements au sujet de ce service

Bureaux des billets: 143 rue Saint-Jacques, Tél. Main 8125, et aux gares Windsor, Place Viger, Mile End, Westmount et Montréal-Ouest.

Voyagez par le PACIFIQUE CANADIEN

CREDIT

Confections pour dames Rez-de-chaussée.

Départements des habits d'hommes jeunes gens et garçons 2ième plancher

COMPLETS DE JEUNES GENS



Tissus de qualité taillés par des experts, ajustement parfait. Economies extraordinaires . . . $24.50 et plus

HABILLEZ-VOUS POUR LA PROCESSION

Vous choisissez ce qu'il vous faut et vous n'avez qu'à dire:

Mettez cela à mon compte

$1.00-$2.00 par semaine, ou 30 jours aux stricts prix du comptant.

$1.00 à $2.00 Par Semaine

COSTUMES pour Dames et Demoiselles



Costumes de confection soignée et de modèles élégants. Chaque modèle est distinctif et marqué à bas prix $29.98 et plus

ROBES NOUVELLES

$13.95 ET AUTRES JUSQU'A $49.95 $19.95

Beaux modèles nouveaux d'une élégante fraîcheur. Chaque robe est une valeur exceptionnelle pour le prix. Toutes les nouvelles couleurs estivales sont représentées dans la collection.



Robes pour toutes circonstances: robes d'après-midi, robes de bal, robes de soirée, robes de noces et robes pour les affaires.

RAYON SPECIAL pour les femmes de forte taille

Robes, costumes, manteaux, mantes, etc., non seulement de grandes tailles, mais des modèles spécialement confectionnés qui donnent une belle apparence élancée.

La Maison de Crédit la plus Libérale du Canada

COHEN'S LIMITEE

569—rue STE-CATHERINE EST—569

4 portes à l'est de la rue Amherst

La Maison de Crédit la plus Libérale du Canada

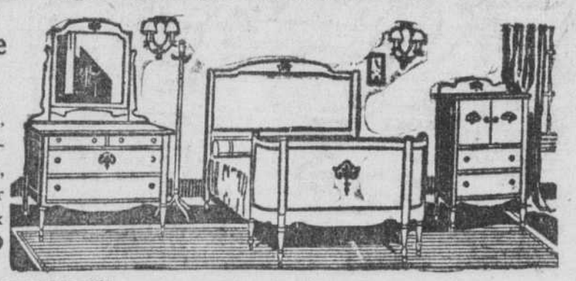
LE RESTE DU STOCK

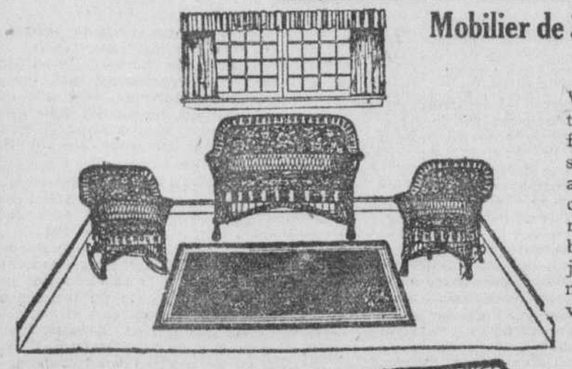
de Lande's Limited qui s'est retiré du commerce des meubles a été acheté par nous à MOINS QUE MOITIE PRIX. Ce sont nos clients qui bénéficient des économies que nous avons faites.

VENEZ ICI ECONOMISER

Mobilier de Chambre à coucher

en noyer superbement poli, comprenant quatre morceaux: bureau, chiffonnier, lit et chaise. Un mobilier bien fait et très beau. Prix de vente spécial . . $88.00





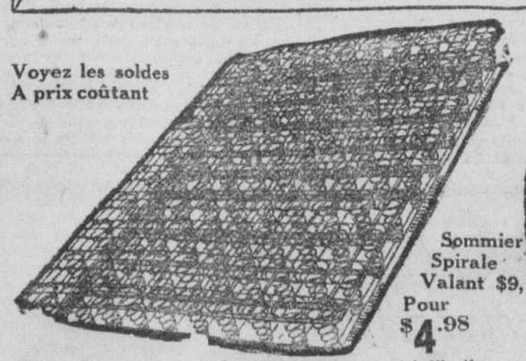
Mobilier de 3 morceaux en Roseau

Valeur réelle $60.00

Venez le voir. Roseau rond, teint et verni d'un riche brun foncé. Les sièges sont à ressort Marshall et les coussins amovibles sont recouverts de cretonne de bonne qualité et riches dessins. Une des plus belles valeurs que nous ayons jamais offertes. Les trois morceaux complets. Prix de vente spécial $39.00

Valeur réelle $60.00

Voyez les soldes A prix coûtant



Sommier Spirale Valant $9, Pour $4.98

4 pieds 6 pouces, en fil d'acier épais trempé à l'huile, monture en acier à angle rigide. Toutes les grandeurs ordinaires. Achetez-le à meilleur marché à la City House Furnishing—vous économiserez toujours ici.



Cette belle série de chaises en véritable chêne scié sur quartier, fini fumé ou doré, avec sièges en vrai cuir. Prix rég. $55. Pour cette vente $25.50

CITY HOUSE FURNISHING CO.

Tél. Belair 0420-0398

1340 BOULEVARD ST-LAURENT

EN FACE DU MARCHE ST-JEAN-BAPTISTE

UN SEUL MAGASIN, PAS DE SUCCURSALES

LA VIE D'AVENTURES DES PIONNIERS D'AUTREFOIS

AU TEMPS OU LES SIOUX N'ETAIENT PAS LES SEULS ENNEMIS DES COLONS DE L'OUEST

La lutte que ceux-ci eurent à soutenir contre les bandits d'alors appelés communément "loups" à cause de leur caractère particulièrement féroce.—La gendarmerie à cheval.

LES PIRATES DE LA PLAINE A L'ŒUVRE

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, — Dans un récent article sur la fondation de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, nous avons étudié les faits historiques qui rendirent nécessaire la formation de ce corps. Nous avons vu comment, dès le début de la Confédération, le Parlement canadien songea à se prévaloir de l'article de sa constitution qui lui permettait d'annexer à son territoire celui où régnait la compagnie de la baie d'Hudson. Nous avons vu, entre autres choses, que la Colombie-britannique, colonie autonome, fut unie au Canada et que celui-ci songea, pour remplir ses promesses, à unir la nouvelle province à l'Est du pays au moyen d'un chemin de fer.

Mais, pour construire ce chemin de fer, il fallait traverser les étendues sauvages du Canada central, que l'on commençait à coloniser. Construction de voies ferrées et colonisation étaient rendues difficiles par l'anarchie où vivaient les tribus indiennes et les bandits que l'on appelait les "loups".

C'est cet état d'anarchie, cette vie d'aventures des pionniers de l'Ouest, que nous désirons étudier aujourd'hui. L'on verra alors combien était pressante la formation d'un solide corps de police.

AUX TEMPS ANCIENS

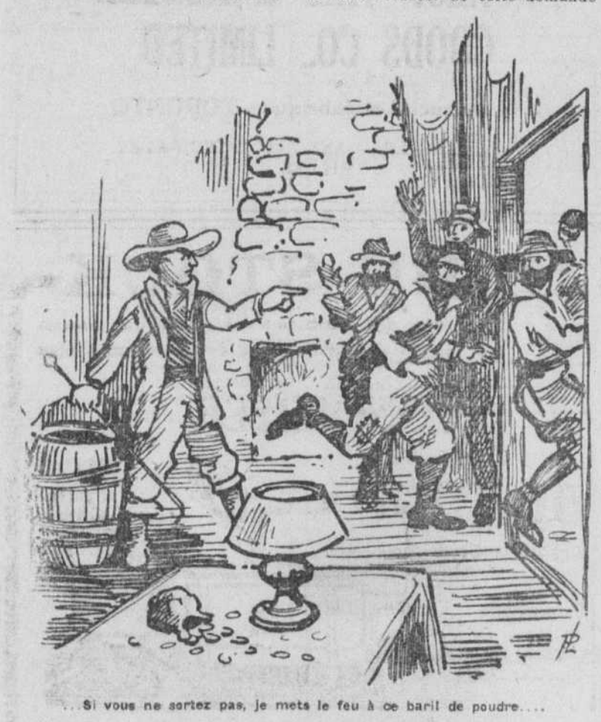
A ce moment, les territoires du Nord-Ouest — établissements de la rivière Rouge et de la terre de Rupert, etc.,—étaient administrés par un conseil, dont Mgr Taché faisait partie.

Ce conseil eut souvent à s'occuper des agitateurs indiens et il demanda souvent au gouvernement impérial de fonder un corps de police approprié.

Nous trouvons dans les archives du conseil, mises à jour par le professeur E.-H. Oliver, de l'université de la Saskatchewan, plusieurs documents se rapportant à ce sujet. Le procès-verbal de la séance du conseil tenue le 30 octobre 1862 est particulièrement significatif.



...Une bande considérable de sauvages de la nation des Sioux s'est rassemblée dans notre voisinage..



...Si vous ne sortez pas, je mets le feu à ce baril de poudre....

On y lit que le président, Alexander-G. Dallas, gouverneur en chef de la terre de Rupert, avait convoqué la séance dans le but "de consulter le conseil et d'obtenir son avis quant aux mesures qu'il peut être nécessaire d'adopter en vue du rassemblement des sauvages dans l'établissement, l'été prochain".

Cette mesure était nécessitée par une pétition que les habitants de la colonie avaient envoyée au gouverneur au sujet de "l'organisation d'un corps de cavalerie volontaire comme moyen de protection publique contre les troubles qu'il y a lieu de craindre de la part des Sioux et autres sauvages". La pétition alléguait: "Qu'une bande considérable de sauvages de la nation des Sioux s'est rassemblée dans notre voisinage, au village de Saint-Joseph; que ces sauvages sont bien armés et bien équipés et qu'ils reçoivent tous les jours des renforts des tribus de l'ouest.

"Que ces sauvages, qui ont dernièrement pris part aux massacres du Minnesota, s'emparent actuellement de la propriété de nos voisins, les colons de Saint-Joseph, et menacent de faire une descente dans cet établissement, ce qui peut arriver d'un moment à l'autre.

"Les Cree nous ont aussi menacés de faire une descente de notre côté de bonne heure le printemps prochain et nous craignons que, devenus hardis par suite des succès des Sioux, ils ne mettent leurs menaces à exécution;

"Que nous n'avons dans le moment aucun corps armé, qu'avec les armes en usage, actuellement, nous ne pourrions résister avantageusement à une bande nombreuse de sauvages dont plusieurs sont armés des meilleures carabines à longue portée, de revolvers et de fusils à deux coups".

Les requérants demandaient donc la formation d'une force militaire.

LES BANDITS

Mais les indigènes n'étaient pas les seuls ennemis des colons. Des bandits, sans foi ni loi, ravageaient le pays et mettaient les territoires en danger constant. Nous en avons une preuve dans une lettre adressée le 26 avril 1863 au gouverneur par les magistrats de la Rivière Rouge. Nous y relevons ces passages:

"Pour un crime, le plus révoltant peut-être qui ait été commis dans cette région, crime établi par des témoignages d'une valeur indiscutable et confirmé par la suite dans quelques-uns de ses principaux aspects, au moyen d'une confession volontaire par écrit, le prisonnier G.-O. Corbett fut condamné par la cour générale à un emprisonnement de six mois. Et nous croyons que, conformément à la raison, une telle sentence ne pouvait mériter d'autre reproche dans les circonstances que celui de n'avoir pas été assez sévère. Mais en dépit de l'indulgence de la cour, une pétition vous a été présentée récemment pour obtenir qu'il fût fait grâce au prisonnier de la partie de la détention qui lui restait à purger. Nous sommes d'avis que vous avez très judicieusement refusé d'acquiescer à cette demande, et il semble que les partisans de Corbett n'ont pas tardé ensuite à prendre des dispositions pour délivrer ce dernier. En effet, dès le 20 courant, un lundi, vingt à trente de ces conspirateurs (hommes pour la plupart dépourvus de tout sens de moralité et de moyens de subsistance), ont surpris le géôlier, forcé celui-ci à ouvrir une des portes de la prison et sont parvenus à délivrer Corbett. Des mandats d'arrêt furent immédiatement lancés contre treize de ces agresseurs et le 21 courant, un des chefs, James Stewart, fut mis en état d'arrestation et détenu pour subir son procès. Le même jour, on vous a demandé de faire relâcher Stewart, et nous avons appris que l'on a fait entendre en même temps qu'une tentative de délivrance pourrait être faite. Or, le jour suivant, une bande composée de quarante à cinquante hommes pour la plupart armés, comprenant tous ceux qui avaient pris part à la première attaque, s'est rendue auprès de vous dans la matinée pour vous demander la mise en liberté de James Stewart, menaçant de se porter à l'attaque de la prison si leur demande était refusée. Or cette demande fut repoussée comme elle devait l'être; en ce moment même, un nombre considérable de fidèles habitants s'étaient rassemblés près de la prison dans le dessein de supporter les autorités et repousser les assaillants par la force en cas de nécessité. Ce fut à ce moment critique qu'il dût être décidé si les plus déterminés et les plus fermes d'entre eux ne devaient pas être chargés de défendre la prison jusqu'à la dernière extrémité et, à la louange de ces hommes, il doit être déclaré que le très grand nombre étaient prêts à accepter cette tâche. D'autre part nous croyons que quelques-uns des assaillants étaient également déterminés et prêts à mettre leur dessein à exécution au péril de leur vie, et c'est alors qu'il vous faliut décider si l'effusion du sang devait avoir lieu et si le signal d'un combat devait être donné, considérant que les deux camps étaient armés, totalement indisciplinés et n'auraient pu être contrôlés une fois aux prises".

La lettre constante qu'il était plus sage de remettre Stewart en liberté. Mais les magistrats déclarent que le pouvoir civil est insuffisant à maintenir l'ordre: "Il y a quatre ans, disent-ils, nous avons senti profondément le besoin de quelque pouvoir militaire suffisant pour faire respecter les autorités constituées dans cette région. Or ce qui a déjà eu lieu auparavant vient de se renouveler, et cette fois-ci d'une manière plus tangible peut-être: l'action du pouvoir civil s'est trouvée impuissante faute d'un appui efficace et nous croyons sincèrement que quelque chose doit être fait à l'heure actuelle pour remédier à un tel état de choses."

LES "LOUPS"

Ces conspirateurs dont il est question dans la lettre des magistrats étaient des "loups", que le révérend MacDougall décrivait comme étant des desperadoes américains établis dans le district de la rivière Belly, où ils commettaient toutes sortes d'outrages contre les Indiens et les colons, sous prétexte de traiter avec eux.

Le "Scarlet and Gold" décrit ainsi les "loups": Les "loups" étaient des chasseurs et des traiteurs d'une classe unique, qui parcouraient l'ouest il y a quarante ou cinquante ans. Ils suivaient les grands tueurs de bisons. Quand on faisait la chasse au bison, les chasseurs étaient suivis de grandes hordes de loups des bois, qui, à leur tour, étaient suivis par les desperadoes, qui empoisonnaient les bêtes pour s'emparer de leurs peaux.

"Il est difficile d'empoisonner les loups, dans les circonstances ordinaires, car ils découvrent rapidement la présence du poison. Mais les bandits avaient trouvé une solution. Quand un bison avait couru jusqu'à tomber de fatigue, on le tuait immédiatement et on ouvrait la carcasse; on jetait de l'arsénic et de la strychnine dans le corps et le sang, circulant encore, transportait le poison dans toutes les parties de la carcasse, empoisonnant donc tout animal qui en consommerait. Les loups ne pouvaient s'en apercevoir et ils étaient ainsi pris. Les chasseurs de loups étaient considérés comme dans une classe plus basse que les contrebandiers de whiskey et les chasseurs indiens.

"Les quartiers généraux des "loups" étaient près de la ville actuelle de la Haute-Rivière, qui s'appelait alors Spitzee. Les Indiens Kootenay de la Colombie-Britannique faisaient des visites périodiques à travers les passes de la montagne dans le but d'attaquer les Indiens des plaines, les Pieds-Noirs, les Corbeaux, les Gros-Ventres, etc.... Les traiteurs étaient souvent attaqués et plus souvent les "loups." Comme les traiteurs avaient fourni aux Indiens des carabines dernier modèle et des munitions, les "loups" étaient en mauvaise posture, n'ayant que des fusils d'ancien modèle.

"Les "loups", pour se protéger, se formèrent en association, la "Cavalerie de Spitzee." Ils adoptèrent des règlements, parmi lesquels on remarque celui qui interdisait de vendre des munitions aux Indiens. Un corps de 25 hommes partit alors pour faire respecter cette loi.

"Ils se présentèrent d'abord chez un traiteur nommé Hamilton. Ils le surprirent, entrèrent dans son poste, lui dirent l'objet de leur mission et le prévinrent aimablement qu'ils étaient prêts à soutenir leurs prétentions par la force, s'il était nécessaire. Hamilton devisa négligemment avec eux et, tout en ce faisant, prit un tisonnier qu'il plaça dans le feu. Quand le tisonnier fut suffisamment rouge, il s'approcha d'un baril de poudre, souleva la fourrure qui le recouvrait et en approcha le tisonnier. Il dit alors aux visiteurs: "Vous avez une demi-minute pour sortir! Si vous ne sortez pas alors, je mets le feu à ce baril de poudre et nous partirons tous ensemble pour l'enfer!" Les "loups", effrayés, se précipitèrent vers la porte. Dès qu'ils furent sortis, Hamilton se barricada et leur annonça que le premier qui approcherait serait fusillé. Ils ne firent aucune autre tentative. Cette aventure les couvrit de ridicule et ils ne tentèrent plus d'imposer leur loi à la prairie, bien qu'il y eut par la suite de violentes et sanguinaires batailles entre les traiteurs et les "loups."

Nous n'en finirions plus de raconter les aventures qui mettaient alors la prairie à feu et à sang. C'est cet état de choses qui porta sir John-A. MacDonald, en 1871, à organiser une gendarmerie à cheval qui ferait respecter l'ordre et la loi.





C&B
UNE REPUTATION DE PLUS DE 200 ANS DANS CHAQUE BOUTEILLE
Crosse & Blackwell
Pure Malt
VINEGAR

CASTORIA
Pour Bébés et Enfants
En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans
Porte Toujours La Signature de Chas. H. Fletcher

Un Magasin à Rayons pour Hommes
Dans le District Financier

OCCASIONS
— DE —
Fin de Semaine
Valeurs Extraordinaires



Complets de Bureau

Un groupe spécial de complets Fashion-Craft de qualité supérieure en tissus importés, de modèles sobres pour le bureau. Au prix spécial de

$29.50



Complets de Golf

Ces complets de golf plus 4 sont des valeurs extraordinaires. Ils sont de fabrication Fashion-Craft. Veston, gilet, pantalon et culotte. Toutes les tailles.

$29.50



Palm Beach et Mohair

Complets en mohair et palm beach frais et confortables. Grande variété de couleurs à

$20.00



Nouvelles Pailles Anglaises

Chapeaux fabriqués spécialement pour nous en Angleterre. Appropriés à votre bourse. D'ajustement parfait. Très distingués. Aux prix spéciaux de

$1.95 $2.95 $3.95



Chemises à Prix Spécial

Trois groupes de très belles chemises dans tous les plus nouveaux tissus, patrons et dessins, y compris la populaire chemise Forsyth. Aux prix spéciaux de

$1.95 $2.95 $3.95



Sous-Vêtements

pour l'été. Plusieurs genres, tous assurant la liberté des mouvements. Tous populaires. Prix variant selon la qualité.

$1.50 et plus

CHAUSSURES à Prix Spécial

Notre maison est en train de devenir le principal magasin de chaussures pour hommes à Montréal, grâce à notre service supérieur, à la qualité et à l'ajustement parfait de nos chaussures. Notre offre de dix jours en vue d'augmenter encore la clientèle de notre rayon de chaussures est encore valide. Nous avons les plus beaux oxfords anglais et canadiens, des chaussures de golf et des oxfords blancs en daim, au prix spécial de $7.95

Tous nos prix sont conformes à notre politique de profits minimes.



Max Beauvais Limited
229, Rue S.-JACQUES
Vêtements, Chapeaux, Mercerie, Chaussures.

Un seul magasin à Montréal. Pas de succursales nulle part.

AU CONCERT RADIOTELEPHONIQUE DU CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA



La fanfare du "Royal Montreal Regiment", avec le concours de laquelle sera donné le concert organisé par le chemin de fer National et transmis, ce soir, par le poste C. K. A. C. (station radiotéléphonique de la "Presse").

LE RADIO DE LA PRESSE

Ce soir, à 9 heures, concert de fanfare militaire organisé par le chemin de fer National du Canada, et donné avec le concours de la fanfare du "Royal Montreal Regiment".

A 9 heures, ce soir, sera transmis le concert organisé par le chemin de fer National du Canada, donné avec le concours de la fanfare du "Royal Montreal Regiment" de Westmount. La fanfare, qui est dirigée par le sergent-major T.-E. Jackson, exécutera onze numéros; il y aura aussi un duo de cornet par le sergent Aleith et l'instrumentiste A. Pitt. Pendant l'intermède, M. C.-Price Green, du département de la colonisation du C. N. R., donnera une causerie sur "les richesses insoupçonnées du Canada."

Le programme sera exécuté comme suit:

1.—Marche, Colonel Bogey, Alford.
2.—Ouverture, Comédie hongroise, Keler Bela.
3.—Valse, Nights of Gladness, Ancliff.
4.—Duo de cornet, Ida et Dottie, Losie.
5.—Trois danses de "Henri VIII"
a) Morris Dance. German.
b) Shepherd's Dance.
c) Torch Dance.
Causerie de M. C.-Price Green.
6.—Fox-trot, Mindin' my Business, Hann.
7.—Intermezzo, The Whistlers, Reiterer.
8.—Sélection, Auld Scotia, Lauder.
9.—Marche, Silver Trumpets. Vivani.
10.—Menuet, Celebrated, Paderewski.
11.—Sélection, Echos laurentiens. Laurendeau.
12.—Marche, Elbanico, Javaloyes.

PROGRAMME DE JEUDI, 19 JUIN

W.E.A.F. New-York, (492 mètres)
5.00 p.m.—L'orchestre Waldorf-Astoria.
6.00 p.m.—Piano, accordéon et violon.
10.00 p.m.—L'orchestre Vincent Lopez.
W.J.Z. New-York, (455 mètres)
6.00 p.m.—L'orchestre "Scandinavian".
9.30 p.m.—L'orchestre de l'hôtel Majestic.
W.J.Y. New-York, (405 mètres)
8.00 p.m.—Le trio vocal Royal.
9.15 p.m.Chansons de 1900, par le quatuor Tumpie.
W.H.N. New-York, (360 mètres)
8.30 p.m.—Musique populaire.
W.O.R. Newark, (405 mètres)
5.30 p.m.—L'orchestre Tom Cooper.
W.I.P. Philadelphie, (509 mètres)
5.05 p.m.—L'orchestre Smith.
7.00 p.m.—L'orchestre Comfort.
7.45 p.m.—Concert de fanfare de Vessella.
9.30 p.m.—L'orchestre Ted Weems.
10.15 p.m.—L'orchestre Le Royal.
5.30 p.m.—L'orchestre Meyer Davis.
6.00 p.m.—Musique de danse.
7.30 p.m.—Programme musical.
K.D.K.A. Pittsburg, (326 mètres)
8.00 p.m.—Concert d'orchestre.
7.30 p.m.—Le trio "Versatile Melody".
W.G.Y. Schenectady, (380 mètres)
5.30 p.m.—Récital d'orgue de S.-E. Boisclair.
W.G.R. Buffalo, (319 mètres)
5.00 p.m.—L'orchestre Lopez-Stater.
W.B.Z. Springfield, (337 mètres)
5.00 p.m.—L'orchestre Leo Reisman.
8.15 p.m.—Chant et piano.
HEURE CENTRALE
K.Y.W. Chicago, (536 mètres)
6.00 p.m.—L'orchestre de l'hôtel Congress.
7.20 p.m.—Programme musical.
W.M.A.Q. Chicago, (447.5 mètres)
5.30 p.m.—L'orchestre LaSalle.
8.15 p.m.—L'école de musique Mundy.
W.D.A.P. Chicago, (360 mètres)
7.00 p.m.—L'orchestre Drake.
10.00 p.m.—L'orchestre Jack Chapman.
W.G.N. Chicago, (370 mètres).
7.00 p.m.—Programme de concert.—L'orchestre Oriole.
W.O.C. Davenport, (484 mètres)
9.00 p.m.—L'orchestre Palmer.
HEURE DU PACIFIQUE
K.G.O. Oakland, (312 mètres)
4.00 p.m.—L'orchestre St. Francis.
K.H.J. Los Angeles, (396 mètres)
6.00 p.m.—L'orchestre Art Hickman.
8.00 p.m.—Programme musical.
K.P.O. San-Francisco, (423 mètres)
4.30 p.m.—L'orchestre de l'hôtel Fairmount.
7.00 p.m.—L'orchestre Rudy Seiger.

PROGRAMME DE VENDREDI, 20 JUIN

C.F.C.F. Montréal, (440 mètres)
8.00 p.m.—Musique de danse par les "Troubadours".
W.E.A.F. New-York, (492 mètres)
5.00 p.m.—L'orchestre du Waldorf-Astoria.
6.00 p.m.—Programme de piano, de chant et d'orchestre.
W.J.Z. New-York, (455 mètres)
7.15 p.m.—La fanfare Goldman,du Central Park.
9.45 p.m.—L'orchestre Paul Specht.
W.J.Y. New-York, (405 mètres)
7.40 p.m.—L'orchestre de danse Hennessey.
9.30 p.m.—Orchestre de danse.
W.H.N. New-York, (360 mètres)
8.30 p.m.—Programme populaire.
W.O.R. Newark, (405 mètres)
6.00 p.m.—Concert d'orchestre.
W.I.P. Philadelphie, (509 mètres)
5.05 p.m.—L'orchestre Jordan-Lewis.
W.F.I. Philadelphie, (395 mètres)
5.30 p.m.—L'orchestre Meyer Davis.
W.O.O. Philadelphie, (509 mètres)
6.30 p.m.—L'orchestre de concert Adelphia.
7.15 p.m.—Programme musical.
8.45 p.m.—Récital d'orgue de Mary Vogt.
9.15 p.m.—L'orchestre de danse Adelphia.
W.C.A.P. Washington, (469 mètres)
7.20 p.m.—Programme musical.
10.00 p.m.—L'orchestre Wardman Park.
K.D.K.A. Pittsburg, (326 mètres)
5.30 p.m.—Récital d'orgue.
8.00 p.m.—Programme populaire.
W.C.A.E. Pittsburg, (462 mètres)
5.30 p.m.—Concert d'orchestre.
7.30 p.m.—L'orchestre Ted Newlin.
W.G.Y. Schenectady, (380 mètres)
10.30 p.m.—L'orchestre de concert Paramount.
W.G.R. Buffalo, (319 mètres)
5.30 p.m.—L'orchestre Lopez-Statler.
10.30 p.m.—Orchestre de danse.
W.B.Z. Springfield, (337 mètres)
5.30 p.m.—Le trio instrumental WBZ.
9.00 p.m.—Récital de chant.
10.00 p.m.—Programme musical.
HEURE CENTRALE
K.Y.W. Chicago, (536 mètres)
6.00 p.m.—L'orchestre DeBabary.
W.M.A.Q. Chicago, (447.5 mètres)
5.30 p.m.—L'orchestre LaSalle.
8.15 p.m.—L'école de musique Cosmopolitan.
W.G.N. Chicago, (370 mètres)
7.00 p.m.—Programme de concert. — L'orchestre Oriole.
W.D.A.P. Chicago, (360 mètres)
7.00 p.m.—L'orchestre Drake.
10.00 p.m.—L'orchestre Jack Chapman.
HEURE DU PACIFIQUE
K.G.O. Oakland, (312 mètres)
4.00 p.m.—L'orchestre St. Francis.
K.P.O. San-Francisco, (423 mètres)
4.30 p.m.—L'orchestre de l'hôtel Fairmount.

DIX-SEPT VICTIMES

Christiania, Norvège, 19—Il est impossible de savoir si plus de dix-sept presonnes ont péri dans le naufrage du steamer norvégien "Haakon-Jarl" qui a coulé à la suite d'un abordage. Le capitaine Petersen,qui commandait le "Haakon-Jarl" est arrivé à Christiania et il a dit que tous les papiers permettant d'établir la liste des pertes étaient perdus.

LES TELEGRAMMES SONT PLUS ECONOMIQUES QUE LES LETTRES D'AFFAIRES

M. Charles-C. Davies, assistant général de la compagnie de télégraphes du Canadien National, qui était l'orateur, hier soir, au poste de radio du chemin de fer national du Canada à Ottawa, (C.K.C.H., 435 mètres) a tenté de démontrer que le télégraphe était non seulement plus rapide que la poste, mais aussi plus économique pour les hommes d'affaires.

M. Davies analysa le coût d'une lettre, fixant à 7 sous le coût de la sténographe et à 4 sous le papier, le timbre et le garçon de bureau. Quant au reste du coût, il dépend de la valeur du temps de celui qui la dicte. Un homme gagnant un salaire de $15,000 par année dicte des lettres qui coûtent en salaire 60 sous chacune, ce qui, ajouté aux autres frais, porte le coût de la lettre à 71 sous. Or, fait remarquer M. Davies, le coût d'un télégramme ordinaire d'affaires est d'environ 60 sous. Mais, ajoute-t-il, même si le télégramme coûtait quelques sous de plus, le temps qu'il économise, tant dans l'expédition que dans les délais, compense amplement cette différence.

LE JEU DE DAMES

BEAUCHESNE-GOSSELIN

Si nous en jugeons par la première partie de ce match, jouée hier soir, au Damier Saint-Henri, nous sommes en droit de s'attendre à une lutte sensationnelle.

Il a fallu plus de trois heures de jeu pour amener la nullité, démontrant ainsi que MM. Gosselin et Beauchesne sont dignes l'un de l'autre.

La deuxième rencontre aura lieu lundi soir au Saint-Henri.

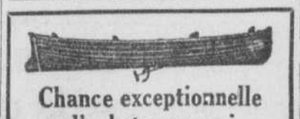
LE CLUB VILLERAI

La direction de cette bienveillante association damique, organise, pour la semaine prochaine, un grand ralliement de tous les amateurs du jeu de dames de la partie nord de la ville.

L'on sait que les damistes sont fort nombreux dans cette direction, et c'est afin de pouvoir les grouper et leur procurer un local moderne où ils pourront se réunir et s'amuser gentiment en compagnie d'excellents compagnons.

Afin de créer plu d'intérêt, un concours sera organisé entre les membres et cinq beaux prix seront donnés aux vainqueurs.

Comme on le sait, le club Villerai compte dans son sein des joueurs de première force, lesquels se feront toujours un devoir d'instruire les jeunes.



Chance exceptionnelle d'acheter un vrai canot-auto

Nous attendrons vos paiements. Déposez 25% du prix d'achat et nous accepterons la balance en versements pour votre choix de nos trois grandeurs de canots-autos à hélice disparaissante, les meilleurs des petits yachts à moteur.

Ces canots-autos sont bien construits et de belle apparence, tiennent bien la mer. L'hélice, par un dispositif breveté, disparaît automatiquement dans la coque pour permettre le passage dans les eaux peu profondes.

Prix, $290 et en montant, donc un dépôt de $72.50 vous donne possession de votre yacht.

Ecrivez pour catalogue ou mieux encore venez inspecter ces yachts.

THE DISAPPEARING PROPELLER BOAT CO., LTD.
212 rue St-Jacques, Montréal.

Mlle GERMAINE PAQUIN, DE QUEBEC, EST CLASSEE PREMIERE DU CONCOURS

C'est Mlle Germaine Paquin, 353 rue du Roi, Québec, qui a gagné le grand prix offert par le gouvernement canadien pour la meilleure composition sur la protection des forêts. Cette nouvelle a été annoncée, hier soir, du poste du chemin de fer National du Canada, (C.K.C.H.-435 mètres), à Ottawa, par l'hon. M. Ernest Lapointe, ministre de la justice.

Le concours pour la protection forestière, expliqua M. Lapointe, hier, s'étendait à tout le Dominion et 60 journaux canadiens le conduisaient. Parmi les milliers de compositions reçues celle de Mlle Germaine Paquin, une élève de l'académie Mallet de Québec, a été jugée la meilleure. Elle recevra le prix offert et son école recevra du gouvernement une coupe en argent.

Le fait qu'une Canadienne-française ait remporté le prix parle hautement en faveur des nôtres.

Avant de terminer son discours, hier soir, M. Lapointe attira l'attention du public sur le danger des feux de forêts et déclara qu'il était facile de prévenir ces désastres pour peu que l'on coopère avec les gouvernements fédéral et provinciaux qui poursuivent une active campagne dans ce sens.

REVISION DE SALAIRES

Washington, 18. — Le président Coolidge a donné des instructions pour l'exécution de la révision des salaires de 480,000 employés du gouvernement.

LES DIPLOMATES

Washington, 18. — Le département d'Etat fait connaître que M. Joseph-S. Kernfeld a donné sa démission de ministre des Etats-Unis en Perse.

BREVETS D'INVENTION
MARION & MARION
364, rue Université, Montréal.
En tout pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis.

DISPARITION QUI CAUSE DE VIVES INQUIETUDES

(Du correspondant de la "Presse")

Sherbrooke, 19. — Un enfant du nom de Joseph Grenier, âgé de 13 ans, demeurant 20 rue Léonidas, est disparu de chez lui, mardi midi, et n'a pas encore été revu, malgré toutes les recherches que ses parents ont fait faire. Des personnes disent l'avoir vu, dans l'après-midi de mardi, sur les bords de la rivière Magog, tandis que d'autres prétendent l'avoir vu dans la voiture d'un cultivateur, sur la route de Montréal.

Les parents, on le conçoit, sont dans une inquiétude mortelle.

REUNION DE L'A. C. J. C.

Le comité d'organisation convoque tous les membres de la région à une réunion importante, qui aura lieu vendredi soir, à 8 heures 30, dans la salle des oeuvres de l'Immaculée Conception, au coin des rues Rachel et Bordeaux. But de la réunion: voir aux derniers préparatifs pour le 20e aninversaire et le 11e congrès général de l'A. C. J. C.

MT ROYAL
143 avenue Laurier Ouest
Aujourd'hui et demain, "NELLIE, THE BEAUTIFUL CLOAK MODEL"
Aussi "Haldane of the Secret Service"

Passe Temps
AUJOURD'HUI A DIMANCHE
"THE UNINVITED GEST"
TITRES FRANÇAIS

GLACE et CHARBON
Pour SERVICE prompt
H. BRUNELLE,
122 PREFONTAINE
Clairval 0046 208-j.n

ELECTRA
Aujourd'hui seulement
HAROLD LLOYD
dans "GIRL SHY"
en 7 parties Titres français
COMEDIE ET AUTRES

DORVAL JOCKEY CLUB
REUNION DU PRINTEMPS
du 14 au 21 juin inclusivement
PREMIERE COURSE à 3 Heures P.M.
(Heure avancée)
SERVICE DE TRAINS:
Tous les jours: deux trains spéciaux partant de la gare Windsor, C.P.R., à 12.40 et 1.10 p.m., heure de l'Est;
Les samedis: train supplémentaire à 12.20 p.m., heure de l'Est.
PRIX D'ENTREE: $2.00, taxe comprise.
Les enfants ne sont pas admis. 205-5E

DISPARITION D'UN HOMME D'AFFAIRES BIEN CONNU

Après une courte maladie, M. John Morell Mackenzie Duff, bien connu dans les milieux commerciaux de Montréal, vétéran de la guerre des Féniens, quincaillier et comptable licencié, est décédé, hier à la résidence de son fils, M. M. Duff, 420, avenue Clarke, Westmount.

M. Duff, qui demeurait à Montréal depuis 64 ans, était âgé de 80 ans; il était né en 1844, à Fraserburg, Ecosse, et était venu au Canada en 1856 avec sa famille. Son père était le rév. Archibald Duff, D.D. Sa famille s'établit à Cowansville et, plus tard, à Sherbrooke. En 1860, M. Duff vint à Montréal où il fut employé dans un magasin de quincaillerie.

Il y a quelques années, il abandonna ce commerce et devint comptable licencié. Pendant plus de vingt ans, M. Duff fut membre du Conseil des arts et métiers; il était aussi grandement intéressé dans le "Mechanic Institute."

M. Duff laisse un fils, M. M. Duff, de Montréal; deux filles, Mme Gwendolyn Duff, d'Edmonton, et Mme A.-L. Burt, aussi d'Edmonton; deux frères, le professeur Archibald Duff, LL.D., archéologiste, de Brantford, et Edward Duff, de Chicago.

THEATRE CANADIEN
CETTE SEMAINE
TIZOUNE ET SA TROUPE
Aussi Mme J. R. TREMBLAY, 10 Jolies danseuses 268-5E

CAPITOL A L'AFFICHE
Côtoyant les Eaux Dorées de la Folie!
BETTY COMPSON
DANS
"SOUTHERN LOVE"
(Une Histoire de Miami)

CAPITOL COMMENÇANT DIMANCHE
The colorful romance of history's most arrogant heart-breaker!
John Barrymore
the foremost Actor of our day in Richard Mansfield's most celebrated stage success
"Beau Brummel"
The Cast Includes:
CARMEL MYERS, IRENE RICH, MARY ASTOR, ALEC FRANCIS

LOEW'S
NITA NALDI
dans
"The Breaking Point"
¶ Un mystère séduisant d'un meurtre tiré du fameux roman et de la fameuse pièce de Mary Roberts Rinehart.
VAUDEVILLE

A L'AFFICHE
"Three Weeks"
La fameuse histoire d'amour
d'Elinor Glyn
PALACE

IMPERIAL
SIX NUMEROS DE VAUDEVILLE B. F. KEITH
Le populaire roman d'A. S. M. HUTCHISON,
"THIS FREEDOM"
Une femme peut-elle goûter la liberté et le bonheur et négliger ses devoirs domestiques?

Parc BELMONT
(CARTIERVILLE)
OUVERT L'APRES-MIDI ET SOIR
VENEZ VOIR
Le Palais de Danse Belmont
la plus belle salle de danse de l'Amérique.
Roller Coaster, Scooter, Whip, Baby Swing, Shooting, Boating, Midway.
Entrée: 10c Enfants: 5c
206-4 E

PARC DOMINION
Le plus grand parc d'amusements du Canada.
Promenade auto-chenille, course à la Victoire, Montagnes Russes, Chute the Chutes, Dodgem.
100 AUTRES ATTRACTIONS
ADMISSION: ADULTES 15c ENFANTS 7c
206-5 E

CHANTECLERC
CETTE SEMAINE
LE FOU PAR AMOUR
Grand drame en 6 actes de BOURGEOIS ET D'ENNERY
16.17.19E

STRAND
Aujourd'hui jusqu'à samedi, 3 grandes vues RALPH LEWIS et JOHNNY WALKER dans
"THE MAIL MAN"
(Titres français)
HERBERT RAWLINSON dans
"HIGH SPEED"
"The Telephone Girl"
d'après les fameuses histoires de H. C. Witwer publiées dans le Cosmopolitan Magazine.
William ECKSTEIN—Armand MEERTE

REGENT
Aujourd'hui jusqu'à samedi, programme double JAMES KIRKWOOD et MARY ALDEN dans "EAGLE'S FEATHERS"
ANNA Q. NILSSON dans "HALF A DOLLAR BILL" (Titres français)
LARRY SEMON—"LIGHTNING LOVE"

PAPINEAU
Auj. "SHADOWS OF THE EAST"
ENID BENNETT et HARRISON FORD dans "FOOLS AWAKENING". Comédie, etc.
Vend. et sam. Bon programme double Charles Ray dans "A tailor made man". "Six Cylinder Love", troupe d'étoiles.
VENDREDI—ADIEU DES "HARMONY GIRLS"

BELMONT
Auj. "THE SHEPHERD KING"
KATHERINE MACDONALD "THE SCARLET LILY" et autres
Vend. et sam. Programme double spécial CONSTANCE TALMADGE—"The Dangerous Maid". (Titres français)
Reginald Denny—"SPORTING YOUTH"
Comédie spéciale—"BEFORE TAKEN"

CORONA
(1374 rue Notre-Dame ouest, près Atwater)
Auj. "THE SILENT COMMAND"
WALTER HIERS—"FAIR WEEK"
SNUB POLLARD—"CALIFORNIA OR BUST".
Vend. et Sam. (Titres français) PAULINE FREDERICK et LOU TELLEGEN—"LET NOT MAN PUT ASUNDER". KATHERINE MACDONALD dans "THE SCARLET LILY" "April Fools"—une désopilante comédie

PLAZA
Aujourd'hui
JOHNNY HINES — JANE NOVAK
Conducteur 1492 "The Lullaby"
Comédie et autres.
Vend. et Sam. Une troupe d'étoiles dans "THE SILENT COMMAND"
Comédie Sennett—"One Spooky Night" "Wide Open", Gazette Pathé et autres

N'OUBLIEZ PAS QUE L'EPICERIE
L. M. Lefebvre & Cie enrg.
448 Avenue MONT-ROYAL Est
autrefois de la rue Rachel
OFFRE TOUJOURS A SES CLIENTS LE
VENDREDI—SAMEDI et tous les jours de la semaine qui suit—tout ce qu'il vous faut en fait d'épiceries à très bon marché.
PROFITEZ-EN — VOUS ECONOMISEREZ
Commandes livrées dans toutes les parties de la ville.
TELEPHONE: BELAIR 3746w.

TRES SPECIAL
10 lbs sucre blanc pour. . . 84c
ou le sac de 100 lbs. . . $8.53
Avec commande.
15 morc. savon Barsalou p. 97c
1 gros paquet fleur préparée Brodie ou Ontario, 6 lbs, pour 34c
1 lb bon poivre blanc, val. 40c, pour. 29c

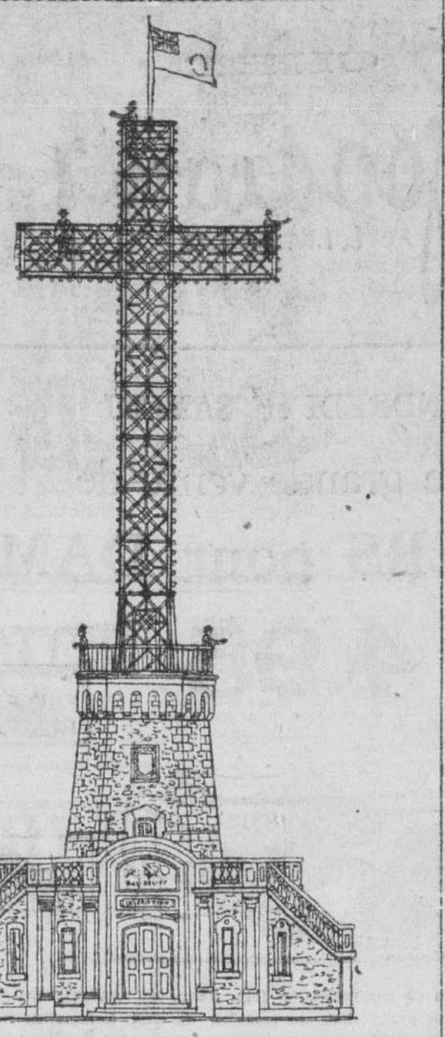
TRES SPECIAL
3 boîtes allumettes Swan p. 25c
6 boîtes pour. 49c
ou à la douzaine. 95c
1 lb des plus belles peanuts p. 17c
ou 5 lbs pour. 79c
100 paquets biscuits Soda de 10c, pour 7c
6 lbs poudre à balayer p. . . 23c
1 douz. bons oeufs pour. . . . 28c

3 morceaux savon Baby's Own, p. 20c
3 gros morceaux savon Castille importé pour. 25c
2 petits morceaux savon Glycérine, pour. 5c
1 boîte savon toilette 3 morceaux, valant 15c pour. 12c
1 gros paquet fleur d'avoine Brodie, avec cadeau, val. 30c pour. . 24c
1 gros paquet fleur d'avoine Ogilvie, val. 30c, pour. 22½c
1 beau grand balai, manche rouge, pour. 49c
2 boîtes pommes dans le strop p. 25c
1 chaudière confitures composées, fraises, framboises ou prunes, 4 lbs pour. 49c
1 chaudière confitures pures, 4 lbs, val. 1.00 pour. 79c
1 lb. beurre de peanuts, 1ère qualité, la livre. 21c
ou par chaudières, 8 lbs. . . $1.59
2 grandes boîtes saumon pour. 25c
900 lbs bon sucre d'érable garanti pur, val. 30c pour. 22c
2 paq. vermicelle ou macaroni p. 35c
1 lb savon feuillets, genre Lux p. 14c

2 lbs gros raisins Muscatels p. 25c
2 lbs beaux pruneaux pour. . . 25c
10 lbs gros sel, très propre pour 23c
3 sacs sel Windsor 2½ lbs pour 29c
2 paq. Erropois chinois pour. . 27c
3 paq. Corn Starch pour. . . . 35c
1 lb. bon thé Naturel pour 39c, 49c, 59c et 69c.
1 lb thé vert roulé p. 39c, 49c et 65c
3 lbs Cocoa Pen pour. 25c
1 lb beau Tapioca pour. . . . 14c
ou 3 lbs pour. 40c
3 boîtes pois verts canadiens Early June, pour. 49c
2 lbs beaux biscuits cassés p. 25c
7 lbs miettes de biscuits pour 25c
2 lbs vermicelles ou macaroni p. 25c
1 boîte blé d'inde en épis, 1 gallon, pour. 69c
3 boîtes sardines dans l'huile p. 20c
6 rouleaux papier Toilette p. . . 25c
2 lbs gros biscuits à la mélasse, très frais, pour. 25c
2 lbs biscuits Sandwich avec confitures, pour. 25c
500 lbs de beaux biscuits au riz pour. 21c

CIGARETTES
Guinea Gold
Douces et Extra Fines 20 pour 25c

LA CROIX DU MONT-ROYAL



Le plan d'élévation de la croix métallique que la société Saint-Jean-Baptiste fera bientôt ériger sur le Mont-Royal, dessin original de M. Pierre Dupaigne, p.s.s., professeur au séminaire de philosophie. La hauteur totale est de 103 pieds ; des observatoires se trouvent au sommet, dans les bras et au pied de la croix qui est en acier et ornée de 280 ampoules électriques. Le piédestal, qui se trouve en deux parties, sera en béton recouvert de pierre. Les travaux d'installation seront sous la surveillance de M. Louis Parent, architecte, et la construction métallique a été confiée à la compagnie Dominion Bridge. Le sommet de la croix, où se trouve un observatoire, se trouve à 828 pieds au-dessus du niveau de la mer.

COURS D'ELECTRICITE

Un cours de six jours a commencé lundi dernier, à l'université McGill, pour les employés travaillant dans les compteurs électriques. L'objet de ce cours est de joindre à la connaissance pratique quelques notions théoriques au moyen de conférences et d'expériences de laboratoire.

Les discours d'ouverture furent prononcés par MM. E. Holder, surintendant des compteurs de la "Shawinigan Water & Water Co.", et E.-J. Turley, surintendant des usines de la "Montreal, Light, Heat & Power Cons." C'est M. G.-A. Wallace, démonstrateur-en-chef du département de génie électrique de l'université McGill, qui conduit les travaux de laboratoire. Les principaux conférenciers sont: MM. A.-G. Grier, de la "Canadian General Electric", de Peterboro, Ont.; Scott Lynn, de la "Sangamo Electric Co."; C.-W. Baker, de la "Packard Electric Co."; S.-L.-B.Lines, de la "Lincoln Meter Co.", de Toronto; E.-J. Ratz, de la "Canadian Westinghouse Co.", d'Hamilton; R.-J.Chevrier, du département de l'inspection électrique du Dominion; et L.-J. James, de la "Montreal Light, Heat & Power".

Réparatrices des forces chez la femme sont les

PILULES ROUGES



Mme JOS. MENARD,
239, rue Fontaine, Fall River, Mass.

Tout le jour je me sentais affaissée; je manquais d'appétit; ma digestion était lente et difficile; la moindre contrariété m'énervait. J'ai employé les Pilules Rouges pendant plusieurs mois et les forces me sont peu à peu revenues; toutes mes douleurs sont disparues, enfin j'ai retiré de ce traitement tant de bien que je suis aujourd'hui mieux que je n'ai jamais été. Mme Jos. Ménard, 239, rue Fontaine, Fall River, Mass.

Les mères de famille font prendre à leurs fillettes les Pilules Rouges pour leur assurer une bonne formation.

Les femmes qui souffrent de maladies internes, d'anémie, etc., trouvent leur soulagement dans l'emploi des Pilules Rouges.

Celles qui craignent les troubles du retour de l'âge doivent recourir aux Pilules Rouges pour aider le sang à se bien placer et pour éviter les maladies les plus dangereuses.

CONSULTATIONS GRATUITES. Les médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine donnent des consultations gratuites à toutes les femmes qui viennent les voir ou qui leur écrivent.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Prix, 50 sous la boîte. Si quelqu'un ne pouvait les trouver dans sa localité, nous les lui enverrons sur réception du prix.

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, Limitée, 274, rue St-Denis, Montréal.

NOUVELLES DE LA NAVIGATION

La nouvelle loi d'immigration américaine, réduisant le nombre d'immigrants de 357,801 à 153,175 par année, aura pour effet d'amener des modifications dans le service transatlantique de transport des passagers et peut-être même de produire une diminution du prix des passages.

La tendance est d'améliorer la troisième classe de façon à attirer les touristes par les bas prix, le confort, la bonne nourriture et un espace considérable sur le pont pour qu'ils puissent se livrer à toutes sortes d'amusements pendant la traversée. Les paquebots à classe unique sont recherchés des voyageurs et contribuent beaucoup à rendre moins sensible la perte causée par la diminution du trafic des immigrants, lesquels se dirigeront vraisemblablement vers le Canada, l'Amérique du Sud et l'Australie.

L'"EMPRESS OF FRANCE"

L'"Empress of France" a quitté le port de Québec, hier après-midi, ayant à son bord un groupe d'ingénieurs-électriciens et d'avocats qui vont assister les uns, à la "World's Power Conference", les autres, au congrès du Bureau.

L'hon. sir Charles Davidson a déclaré, dans une entrevue, qu'il était opposé à la canalisation du Canada. "Avec leurs millions, dit-il, les Américains auront tôt fait de mettre la main sur la grande voie fluviale du Canada et ils se serviront de l'énergie électrique pour développer leurs industries, sans considération pour nous".

L'hon. F.-R. Armstrong, premier-ministre de la Nouvelle-Ecosse, qui s'en va aussi à la conférence des ingénieurs, dit qu'il a l'intention d'aller en Irlande pour voir si les fermiers, possédant assez d'argent pour acheter une terre, n'aimeraient pas à venir s'établir sur des fermes de la Nouvelle-Ecosse.

MOUVEMENT DES NAVIRES

Le "Minnedosa", du Pacifique Canadien, portant 247 passagers de cabine, est attendu à Québec à 5.00 a.m., vendredi matin, et à Montréal vendredi, à 8.00 p.m.

Le "Montroyal", du Pacifique Canadien, est attendu à Québec à 7.00 a.m. demain, avec 164 passagers de cabine.

Le "Metagama", du Pacifique Canadien, est attendu dimanche matin à Montréal.

Le "Canada", de la ligne White-Star Dominion ,est attendu dimanche matin à Montréal.

Le "Montréal", du Pacifique Canadien, est attendu lundi à Montréal, venant de Liverpool.

Le "Berengaria", de la ligne Cunard, est attendu à New-York demain matin.

Le "Celtic", de la ligne White-Star, est attendu à New-York dimanche matin.

COMTESSE ROUGE

Copenhague, 3. — La comtesse Elisabeth Dameskjoeld-Samsoe est devenue communiste et elle a décidé de travailler pour gagner sa vie.

UN OUVRIER TOMBE ET SE FRACTURE LE CRANE

Joe Jacobs, 26 ans, de Caughnawaga, un employé de la Dominion Bridge, a été transporté à l'hôpital Général, hier soir, vers 9 heures 30, à la suite d'un accident au cours duquel il s'est fracturé le crâne. Il travaillait à poser du fer sur un réservoir, à une hauteur de 33 pieds, lorsqu'il glissa et tomba sur le sol. Son état est considéré comme très grave.

ELLE EVITE UNE OPERATION

Recommande maintenant le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.



Washington, D. C. — "Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham m'a évité une opération, qu'un médecin ordonnait pour un cas très grave de maladie féminine. Durant deux ans après la naissance de ma fillette, mon système était en désordre. Ayant lu quelque chose de votre merveilleux remède, je l'ai essayé. Je pouvais alors à peine mettre un pied devant l'autre, et après six bouteilles du Composé Végétal, je suis devenue comme une femme nouvelle. Ma santé est parfaite; je pèse 140 livres. Je pesais 97 livres quand j'ai commencé à en prendre. Je recommande le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham à toute femme souffrant de maladie féminine. Vous pouvez utiliser ce témoignage, car je suis trop heureuse de laisser savoir tout le bien que j'ai retiré du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham". Madame Ida Hewitt, 1529 avenue Penna, S. E., Washington, D. C.

Des lettres de ce genre nous arrivent de toutes les parties du pays et prouvent incontestablement la valeur du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

LYDIA E. PINKHAM MEDICINE CO.
COBOURG, ONT.

GRENIER

LE CORSET ET LA SCIENCE DE L'AJUSTEMENT

Rien de plus important, que cette science. Aussi la femme, que pénètre la secrète intuition de l'élégance s'adresse à des corsetières qui s'y connaissent dans l'art de l'ajustement parfait du corset.

Venez, Madame, essayer votre nouveau corset sous l'oeil exercé de nos corsetières.

C. J. GRENIER & CIE
Manufacturiers et Importateurs de Corsets.
401-403, rue Sainte-Catherine Est
Maison fondée en 1878. Angle Saint-Hubert.

NOUS DONNONS CE QUE LES AUTRES PROMETTENT

Vente très Attrayante de

100 Phonographes 100 --NEUFS--

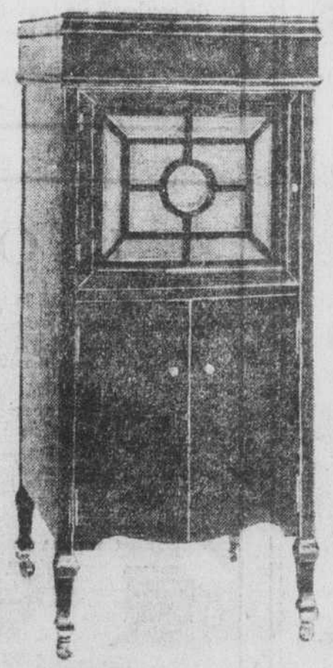
50% A 60% DE REDUCTION

Conditions très faciles

C'est le moment de vous procurer un bon Phonographe et à beaucoup plus bas que le prix coûtant. Il n'y a pas eu de feu, ni fumée, ni dommages par l'eau. Nous avons su choisir le bon jour pour acheter, et nous vous offrons l'occasion d'en profiter.

CETTE VENTE COMMENCERA

Vendredi, le 20 Juin à 9 h. A.M.



Ces Magnifiques Phonographes varient de

$98.00 à $110.00

$5 Comptant
$5 par Mois
avec
12 Sélections

Les premiers arrivés seront les premiers servis

Bouvier Limitée

452 Ste-Catherine Est

Tél. E-1752, 2917 — En face Dupuis Frères

Les Ventes Annuelles de Juin au

SOUS-SOL DES BONNES OCCASIONS

Téléphone Uptown 7000 — Goodwin's LIMITED — Les prix les plus bas en ville



Une vente de
Complets pour Hommes
Deux Pantalons
19.75

(Pourquoi payer 10.00 de plus ?)

C'est un achat spécial de beaux complets en tissu croisé tout laine écossais de teintes claires pour l'été, en étoffe rayée et en rayé de fantaisie bleu marine. Tous doublés de serge ou d'alpaga tout laine.

Modèles ordinaires, de fantaisie et de sport pour hommes et jeunes gens. Tous avec deux pantalons.
Tailles. 34 à 44.

Souliers Blancs pour Hommes

1.69

Chaussures de sport ou de toilette, en beau canevas, avec semelles à trépointe Goodyear et cousues ou de caoutchouc. Ce lot comprend des souliers lacés de tennis "Fleet-Foot". Pointures 5½ à 10.

Blouses genre casaque en basin rayé et à dessins, en blanc et tan, avec col Peter Pan, haut et bas, en pointe, rond et de fantaisie.



1.45

Le Spécial de Vendredi à nos
Comptoirs en Fer à Cheval
La vente la plus extraordinaire de
BLOUSES New Yorkaises à 1.45
24 modèles

Garnies de la plus jolie dentelle, petits plis, motifs brodés unis ou en couleurs.
Tailles 36 à 44.



1.45

Robes de Nuit en Crépon pour Dames 1.29

Valant 1.98

300 robes en mauve, maïs, rose et ciel, garnies de satin blanc. 4 jolis modèles à encolure en pointe ou carrée. Bonne longueur.

Bouffants de Shantung à 1.39

Reg. 2.29

100 bouffants en bon shantung, avec gousset renforcé et double élastique aux genoux.

Un spécial du matin pour fillettes
Jupes par Plis en Coutil blanc — ET — "Middies" avec Col de Serge Flanelle, 1.00 chacun



Jupes sur corsage de coton, "middies" ordinaires en coutil blanc, avec col à part en serge ou flanelle. Pour 6 à 16 ans.

Chaises de Cuisine .79

Tables de Cuisine 3.49 à 5.89

Dessus uni, tiroir et abattants.

Prélart
3 verges carrées pour **1.00**

2 verges de largeur, dessins cubes et de fleurs.

Tapis-Tapisserie 13.98

2½ x 3 et 3 x 3 verges.

TRES SPECIAL
1,200 BOURRURES DE COUSSINS à .39 chacune

Rondes, carrées, oblongues et traversins. 18 x 18, 18 x 24, 20 x 20, 22 x 22, 18 x 5, 20 x 5 et 8 x 24 pouces.

Literie et Rideaux

Couvre-pieds blancs, genre au crochet, 76 x 90 pouces. Chacun **2.64**

Draps pour lits doubles, 2 x 2½ verges. Chacun . . . . **.98**

Coton à draps naturel, 2 et 2¼ verges de largeur, sans apprêt. La verge . . . . . **.59**

Serviettes de coton ouvrées, 17 x 34 pouces, 4 pour . **.98**

Serviettes de table bien ourlées, plusieurs jolis dessins, 125 douzaines en vente. La douzaine . . . . . **.98**

Cretonne en plusieurs couleurs et dessins, la verge . . **.24**

Tulle à rideaux, blanc, crème ou écru, plusieurs dessins, 36, 42 et 45 pouces de largeur. La verge . . . . **.61**

1,500 ARTICLES EMAILLES GRIS à .79 chacun

Remarquez les capacités

Bassines à vaisselle, 13 pintes.



Bains-marie, 1½ et 2 pintes.



Bouillottes, 5 pintes.
Seaux, 10 pintes.
Cafetières, 3 pintes.

Bassines à confiture, 9 pintes.



Bassines ovales à vaisselle, 10 pintes.



Casseroles couvertes, 6 pintes.

Capacités d'après les mesures à vin. Chaque article est garanti de première qualité.

VOIR AU VERSO

AU CONGRES DES MUNICIPALITES

Suite de la page 20

et que je voudrais faire de Montréal cette "île escarpée et sans bornes" dont parle le poète; mais il me semble qu'il faudrait faire un choix des sujets, ne pas accepter un danseur quand c'est un calculateur qu'il nous faut, et exiger des immigrants certaines garanties de bonne santé physique intellectuelle et morale.

Montréal a toutes les gloires. Il lui en manquait une qu'elle est, dit-on, en train de conquérir: celle de devenir la Mecque du Nouveau Monde, la ville sainte où les bagnards en rupture de ban ou en liberté surveillée doivent venir séjourner quelque temps pour s'y purifier et s'y régénérer.

En effet, il y a un mois environ, un grand journal affirmait que, pour obtenir sa libération conditionnelle—son ticket of leave—un condamné—quelque fut le lieu de sa résidence avant son emprisonnement—devait prendre l'engagement d'aller achever sa conversion à l'ombre des tours de Notre-Dame et des arbres du Mont-Royal.

La métropole du Canada ne mérita ni cet excès d'honneur ni cette indignité.

Si cette extraordinaire information était vraie—ce que je ne crois pas—il serait temps pour nous d'imiter certain mari de Molière et de faire claquer les portes avec fracas.

Et nous aurions raison de nous fâcher, car Montréal n'est pas une colonie pénitentiaire ni une maison de santé; il a assez de ses repris de justice et de ses faibles d'esprit sans se charger de ceux des autres villes.

A BAS LES MASQUES

Je vous ai dit que la France était la terre classique de l'identification. Là, non seulement les étrangers, mais de nombreuses catégories de citoyens doivent être pourvues d'une carte d'identité; passe-port pour les voyageurs, feuille de route pour les militaires, casier judiciaire, carte électorale, etc.

On peut dire qu'en France l'identification est règle, et l'incognito l'exception.

Les automobilistes français sont même obligés de porter un abrégé de carte d'identité sur leurs voitures.

En effet, en vertu d'un décret loi en date du 31 décembre 1922, il est prescrit, article 5:

"Indépendamment des places spéciales aux automobiles, tout propriétaire est tenu de faire apposer d'une manière très apparente, sur les véhicules lui appartenant, une plaque métallique portant en caractères lisibles, ses nom, prénoms et domicile".

Sont exemptées de cette disposition les voitures publiques et les voitures de ferme.

Il me semble que c'est là une excellente mesure que nos législateurs devraient adopter.

LEGIFERER EST UN METIER DIFFICILE

La carte d'identité à l'usage des étrangers telle qu'elle existe en France, serait-elle un remède efficace au mal dont Montréal se plaint à bon droit? Le parlement fédéral devrait-il l'imposer?

J'avais résolument répondu dans l'affirmative à cette question, après l'avoir examinée sous un autre angle, je me suis senti moins sûr. Après avoir passé les arguments pour et contre, j'ai commencé à douter de la sagesse de mon premier jugement. Enfin après avoir mûrement délibéré, j'ai constaté que toute médaille a son revers. En vérité, c'est un métier difficile que celui de législateur. Je suis étonné que tant de gens veuillent l'exercer. Il ne suffit pas d'élaborer une loi et de dire: Elle est bonne. Il faut en étudier soigneusement les incidences, c'est-à-dire les contrecoups qu'elle peut avoir sur la vie sociale. Légiférer c'est prévoir. C'est surtout en matière de législation que l'on peut dire avec Pascal: "Vérité en deçà, erreur au-delà."

LE TOURISME

Le sujet que j'ai à traiter m'amène tout naturellement à me demander s'il y a identité de situation entre la France, en proie à l'espionage allemand et le Canada, qui n'a qu'à se féliciter de la cordialité de ses relations avec les Etats-Unis.

L'un des objectifs que l'Union des Municipalités poursuit avec une louable énergie et un dévouement inlassable, c'est le développement du tourisme. Or, le voyageur qui s'évade, pour quelques jours de sa vie intense, enfiévrée et trépidante, a soif de grand air, d'espace et surtout de liberté.

La province de Québec, notre petite patrie, est, en été, un des plus beaux coins de la planète. Elle attire, subjugue et retient l'étranger par la majesté de son fleuve et de ses forêts, le charme de ses rivières, la beauté de ses sites, l'originalité de ses coutumes, la cordialité de ses habitants, la grâce de ses femmes, la douceur de ses lois, y compris la loi des liqueurs.

La province de Québec, terre de bon accueil et de gaieté, exerce une grande fascination sur l'étranger qui vient y chercher ce qu'il ne trouve pas toujours chez lui, du bon vin qui réjouit le coeur de l'homme, de la bière Frontenac, le spectacle de la vie simple et une nature reposante et tranquille. C'est la campagne canadienne qu'il aime.

Le type idéal du touriste, c'est l'Oncle Sam. Comme ses ancêtres, les pèlerins du May Flower, il a l'humeur voyageuse, toujours à la recherche d'un bonheur qui, comme un mirage, fuit sans cesse devant ses yeux. L'Américain est le plus idéaliste de tous les hommes. Etudiez-le, non à l'usine, mais dans ce miroir où se réfléchit le mieux la mentalité d'un peuple, sa législation et vous constaterez que l'accusation de matérialisme que certains esprits superficiels portent contre lui est sans aucun fondement. "Il n'y a pas sur terre de plus grands rêveurs de choses impossibles", s'ils faut en croire le grand historien Ferrero. Quand il est en mal de législation, il ne doute de rien. En voulez-vous un exemple?

Il y a quelques années, la législature du Kentucky a été saisie d'un projet de loi tendant à rendre possible des sanctions pénales tout candidat qui ne remplirait pas ses engagements électoraux et violerait un ou plusieurs articles de son programme politique ou municipal.

N'allez pas croire cependant que je mésestime nos voisins. Toutes les belles femmes ont leurs caprices, et tous les grands peuples ont leurs illusions, ou si vous voulez leurs petites faiblesses. Il y a des taches même dans le soleil. La perfection n'est pas de ce monde.

Il est difficile de rencontrer un homme plus charmant que l'Américain en voyage. Tous ceux qui viennent en contact avec lui l'aiment.

L'Américain est en outre pour nous un client précieux et un hote parfait. Il mange bien, il boit bien, il paie bien.

L'EXCEPTION CONFIRME LA REGLE

Nous aimons les Américains et je crois bien qu'il nous le rendent bien. De tous les touristes qui nous ont visités, je n'en connais qu'un seul qui soit retourné dans son pays pour nous diffamer. C'est un journaliste qui a signé sa diatribe W. C. MacDonald.

Dans le mois de novembre dernier, j'ai lu par hasard, l'article grotesque inséré dans le "Ladies Home Journal" sous le titre "Whirlpools of Beer".

Boileau l'avait dit dans un vers immortel, mais je n'aurais jamais cru que "Tant de fiel put entrer dans l'âme d'un dévot."

Ce monsieur W. C. MacDonald a une foi invincible dans l'omnipotence des lois pour instaurer le règne de la vertu sur la terre.

Il considère la prohibition, comme le dernier mot de la sagesse humaine, c'est son droit, mais il calomnie ceux qui ne pensent pas comme lui, c'est sont tort. L'intolérance est le royaume des petits esprits. Ce Caligula de cabinet de rédaction voudrait que le monde qui boit du vin et de la bière n'eut qu'une seule tête pour l'abattre d'un seul coup.

Si je n'avais pas été si long, je vous lirais la réponse que je lui ai faite dans une lettre que j'écrivais à l'honorable premier ministre le 5 décembre dernier, mais le temps me presse et je continue.

REVERS DE MEDAILLE

Le tourisme dans la province de Québec est surtout alimenté par les Etats-Unis et on peut se demander à bon droit si imposer une carte d'identité aux étrangers ne serait pas éloigner des prés fleuris qu'arrose le Saint-Laurent un grand nombre de touristes. Est-ce que plusieurs d'entre-eux ne considéreraient cette formalité comme une tracasserie.

L'objection est sérieuse. La Fontaine, qui était, à sa manière, un grand économiste, nous a enseigné dans une fable charmante, qu'il ne faut pas tuer la poule aux oeufs d'or.

Les Français ont tourné la difficulté en exemptant de l'obligation de porter une carte d'identité les Belges et les Anglais qui sont pour eux ce que les Américains sont pour nous—des hôtes bienvenus et des clients dévoués.

Pour réglementer la circulation des véhicules moteurs, la France a conclu un traité avec la Belgique et la Grande-Bretagne.

[illegible] mence d'un pareil traité entre les Etats-Unis et le Canada, pourrions-nous sans porter un coup sérieux à des intérêts considérables, exiger une carte d'identité de tous les étrangers indistinctement.

La question est hérissée d'épines et de difficultés; et je respecte l'opinion de ceux qui croient que cette formalité pourrait avoir des répercussions graves sur le tourisme qui est en passe de devenir, grâce à l'Association du Tourisme, filiale de l'Union des Municipalités une de nos industries nationales.

CHARITE BIEN ORDONNEE

Mais en attendant qu'une convention vienne réglementer la circulation des touristes entre le Canada et les Etats-Unis, ne devrait-on pas rendre la carte d'identité obligatoire pour tous les étrangers domiciliés et les habitants de ce pays résidant dans les villes de plus de 50,000 âmes.

Le gouvernement—notre père qui n'est pas aux cieux, selon le mot d'un plaisant—devrait-il l'imposer?

A la question ainsi posée, je réponds sans hésiter: Oui.

Charité bien ordonnée commence par soi-même. Ce serait-là, à mon sens, une innovation bienfaisante à plusieurs points de vue que j'exposerai brièvement.

La carte d'identité, avec photographie et signature du porteur dûment authentiquées par le maire ou le chef de police, coûterait peu et rendrait, ce me semble, de notables services.

Pas meilleur viatique pour un voyage. Elle servirait de sauf-conduit et dispenserait de la formalité du passe port.

Dans le train ordinaire de la vie, la carte d'identité nous serait douce et secourable. Ce serait un excellent médium que vous auriez toujours sous la main pour lier conversation avec des gens qui ne vous connaissent pas et qui cependant ont un intérêt majeur à vous connaître. Par exemple, les commis payeurs de banques et des institutions de crédit ou de fiducie, vous accueilleraient le sourire aux lèvres, lorsque vous vous présenteriez pour toucher un chèque, un billet, une lettre de change ou le montant d'une police d'assurance. Ils ne flaireraient ni piège ni embûche, car comme un ambassadeur, vous porteriez sur vous vos lettres de créance.

Et vous, vous ne seriez pas obligé de déranger votre député, votre échevin, votre conseiller municipal pour vous identifier.

Vous n'auriez pas besoin non plus de vous faire délivrer un certificat d'individualité par votre notaire. Donc, tout le monde y gagnerait, car le temps c'est de l'argent.

Sans doute, la carte d'identité n'aurait pas pour effet de rendre les gens vertueux, car la vertu ne s'impose pas par une loi ni un règlement municipal, mais ce serait une excellente protection contre les filous, les escrocs et les faussaires, et par conséquent, elle contribuerait à abaisser le niveau de la criminalité.

Le sage hygiéniste dit: "Il vaut mieux prévenir que guérir" et le sage législateur: "Il vaut mieux prévenir que punir."

Imposez la carte d'identité et la fraude qui se pratique aux moyens de faux chèques, de faux billets et de faux certificats, deviendrait presque impossible. Aujourd'hui les banques et les institutions de crédit perdent, bon an mal an, grâce à ces faux en écriture, des sommes considérables. Quand je dis les banques, c'est une manière de parler, car dans la plupart des cas, c'est le commis voyageur qui doit supporter la perte occasionnée par une erreur d'identité.

CARTE ELECTORALE

Examinons maintenant la carte d'identité sous un autre et dernier aspect.

Qu'est-ce que le tiers état? Rien. Que devrait-il être? Tout — disait Sieyès. L'identification électorale en ce pays ressemble au tiers état en France.

Grâce à nos pères qui ont lutté pendant plus de cinquante ans pour conquérir les libertés dont nous jouissons, nous vivons sous un régime démocratique. Chaque citoyen possède une parcelle de la souveraineté.

Le vote est la pierre d'assise de notre constitution. L'électeur que Bismarck appelait dédaigneusement le petit homme, tient dans sa main, le jour de la grande consultation populaire, les destinées de son pays, de sa ville, de son village, de sa paroisse.

L'électeur est roi—roi d'un jour si vous voulez—mais c'est lui qui dit le dernier mot, qui fait et défait les gouvernements, brise ou élève sur le pavois les députés, les maires, les échevins et les conseillers municipaux.

Un parlement, un conseil municipal est un miroir où l'électeur reconnaît son mirage dans la personne de ses représentants.

Si le suffrage universel vaut quelque chose, c'est qu'il est l'expression libre de la volonté, la voix de la conscience de chaque citoyen.

C'est pourquoi le législateur a multiplié les textes et les prescriptions pour assurer trois choses: la liberté, la légalité et la sincérité du vote.

Un peuple, ou une ville ne saurait conserver longtemps de bons mandataires si le scrutin est truqué, frelaté ou falsifié.

TELEGRAPHIE SANS FIL

De tous les crimes et délits électoraux qui se commettent—et Dieu ou plutôt le diable sait combien ils sont nombreux, je n'en connais pas de plus funeste et de plus dangereux que celui que la loi qualifie de suppositon de personne. Nous vivons dans un siècle de télégraphie, et vous connaissez tous ce délit, de réputation seulement, je l'espère. C'est l'acte de celui que se rend au bureau électoral, dans un faux nom, une fausse qualité, une fausse adresse et obtient frauduleusement un bulletin qu'il dépose dans l'urne, enfin c'est voter sans droit au nom d'un électeur inscrit.

Dans les grandes villes, cet escamotage est d'autant plus facile qu'il y a un bon nombre d'électeurs qui préfèrent aller au cinéma plustôt que d'exercer leurs droits de citoyens et que dans la plupart des cas, le secrétaire du bureau électoral n'a aucun moyen d'identifier la personne qui se présente pour voter.

En France et en Belgique, pays dont la civilisation vaut bien la nôtre, on ne permet pas que le scrutin dégénère en une loterie où la main de la canaille tire les noms qu'il lui plaît. La aucune personne ne peut voter sans produire une carte d'identification dont elle s'est pourvue à la mairie de son arrondissement. Le nom du bureau électoral que nous appelons ici l'officier rapporteur ne délivre un bulletin qu'après s'être assuré de l'identité de l'électeur. Ensuite il coupe un des coins de la carte électorale de sorte qu'elle ne puisse servir le même jour.

Voici la carte d'un électeur français:

MACHINES A VOTER

Aux Etats-Unis où l'on vote à jet continu, où l'on vote non seulement pour élire des députés et des échevins, mais des juges, des shérifs, des greffiers et où l'on vote en outre par voie de référendum sur une foule de questions, on s'est surtout ingénié à rendre le scrutin facile. Pour en arriver là, on a inventé des machines qui enregistrent et comptent automatiquement les votes. Ces machines à voter, qui fonctionnent aujourd'hui dans plusieurs Etats, sont très perfectionnées, et elles assurent, paraît-il, mieux que notre bulletin, le secret, la simplicité et la rapidité du vote.

Mais pas plus que nous, bien qu'ils en reconnaissent la nécessité, nos voisins n'ont encore rien fait pour empêcher la falsification du scrutin au moyen de la suppositon de personne, des "télégraphes" suivant l'expression populaire.

LA FEMME QUI VOTE

Il y avait autrefois des condetterie qui vendaient leurs épées aux princes qui voulaient bien les acheter. Aujourd'hui, il y a dans les grandes villes américaines et canadiennes—à Montréal du moins, si mes renseignements sont exacts,—des bandes de mercenaires qui se mettent à la solde des candidats résolus à forcer, par fas et nefas, la porte du parlement ou du conseil municipal. Je sais de source certaine que le mal est plus grand qu'on ne pense généralement. On m'a donné le nom d'une jeune fille qui, aux dernières élections municipales de Montréal a commis le délit de suppositon de personne cinquante et une fois. Cinquante et une fois dans une journée! C'est un record. Les femmes sont meilleures que nous, mais quand elles se mettent à pécher, à voter illégalement, elles n'en finissent plus. Voilà de quoi contrarer les braves gens qui comptaient sur le suffrage féminin pour épurer nos moeurs électorales.

Heureusement qu'il y a un Dieu pour les bons candidats, car l'homme contre qui cette fille d'Eve a déployé cette activité, digne d'une meilleure cause, fait partie de cette excursion en qualité d'échevin de la ville de Montréal.

Il ne nous est pas permis de rester indifférents devant ce crochetage de l'urne électorale, car il est à craindre que les hommes de bien qui "aiment le peuple pour le servir et non pour s'en servir" suivant le mot d'un politique français, ne se refusent de courir les chances d'un scrutin de hasard et n'abandonnent dans les grandes villes, l'arène parlementaire ou municipale, aux aigrefins et aux intrigants.

ESPRIT CIVIQUE

La carte d'identité serait un moyen sûr et rapide d'établir l'individualité d'un électeur et couperait dans sa racine le mal que je viens de vous signaler. Pour se la procurer à la mairie ou au poste de police le plus rapproché de sa résidence, chaque citoyen serait exposé à perdre une heure ou deux tous les trois ou quatre ans. Mais l'homme qui veut conserver ses droits doit remplir ses devoirs. Est-ce que l'ordre social, la sûreté publique, la liberté politique et municipale ne vaut-elle pas quelques légers sacrifices.

Rendre la carte d'identité obligatoire, ce serait assurer uen meilleure défense sociale dans nos grandes villes. L'esprit civique, qui est la noblesse des démocraties, et la meilleure sauvegarde de nos institutions politiques et municipales, devrait nous la faire accepter, je ne dis pas sans murmures, mais avec empressement.

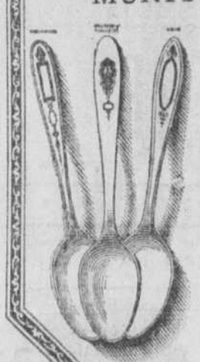
Se discipliner soi-même, se soumettre de bonne grâce à certains enuis, voilà le signe auquel on reconnait un bon citoyen. "Eternal vigilance is the price of liberty".

UNE CHUTE FATALE

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 19. — Le coroner Jolicoeur a été appelé à Saint-Marc-des-Carrières pour tenir une enquête au sujet de la mort de M. Désiré Paquin, cultivateur, de Saint-Ubald, comté de Portneuf. Il était dans sa voiture lorsque son cheval prit l'épouvante. Il tomba sur la chaussée et se fractura le crâne. La mort fut instantanée.

Quand vous achetez votre COMMUNITY PLATE chez Birks vous avez comme avantages supplémentaires le Service de Birks, les rouleaux de flanelle de Birks et le prestige de la boîte bleue de Birks. Le prix, naturellement, est le même.



Birks *Marchands de Diamants*

COMMUNITY PLATE



Le Plaisir de Compléter peu à peu son Service

C'EST ainsi que chaque femme arrive à posséder un Service Complet en COMMUNITY PLATE. D'abord, juste le nécessaire—premiers achats du ménage, ou le plus souvent, cadeaux.

Ensuite, une Pelle à Fruits, une Pelle à Tomates ou une pièce quelconque du Service Correct quand le besoin s'en fait sentir—et sans s'en douter, elle est en possession de toute la collection d'Argenterie COMMUNITY pour les besoins du ménage et les cérémonies.

Et—nouvel et précieux avantage—l'acquisition en est si facile et si peu coûteuse. Services et morceaux séparés du "Service Correct" $1.00 à $10.00.

Au choix—Cinq superbes modèles—chaque morceau est un chef-d'oeuvre d'art décoratif. Six Cuillères à Thé, $4.25.

Demandez à voir le nouveau Cabaret-Coffre COMMUNITY.

Le Modèle "Oiseau de Paradis" illustré ci-dessus.



Les Ventes Annuelles de Juin

CHEZ

Goodwin's LIMITED

VENDREDI et SAMEDI

Une grande vente de

SOULIERS pour DAMES

4.95



L'une des plus importantes de nos ventes de juin. Tous ces souliers sont de qualité supérieure et présentent un grand choix de modèles. Ils sont à semelles finies à la main ou à trépointe Goodyear, et d'une fabrication soignée à satisfaire les plus difficiles. Souliers lacés de sport, à lanières, à semelles crépées, escarpins et sandales. Valant de 7.00 à 10.00.

La Parisienne

De plus, nous avons pu acheter un lot de souliers "La Parisienne" à prix très avantageux. Nous pouvons donc offrir notre assortiment de souliers "La Parisienne" et 120 paires échantillons en canevas blanc et daim. Pointure 4, largeur C, dans les échantillons; et pointures 2½ à 7 dans les autres séries. Vendredi et samedi, la paire 4.95

AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN

Les Occasions dans les

Bas pour Dames et Enfants



Bas en pure soie à rayures de fantaisie, jambes façonnées, entrée en fil à côtes 1/1. En noir, brun et gris. Rég. 1.50. 204 paires en vente à, la paire 1.25

Bas en fibre de soie à côtes de fantaisie, jambes façonnées, pieds sans couture. En noir, brun et marine. Rég. 1.00. 212 paires en vente à, la paire 50

Bas de sport en fibre de soie à larges côtes, sans couture, talons et pointes doubles. En marine et castor; quelques paires marine sont à côtes étroites. Valant jusqu'à 2.50. 79 paires en vente à, la paire 1.00

Chaussettes pour enfants, en fil blanc avec revers de couleurs de fantaisie. Pointures 4 à 7. 200 paires en vente à, la paire 25

AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN.

Solde de

Mouchoirs de Couleurs de Fantaisie

A moitié prix

Mouchoirs suisses joliment brodés, en un grand choix de couleurs. 6 pour .85

AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN

Gants de Soie pour Dames

1.25

Gants et gantelets unis ou de fantaisie, les uns brodés ou ornés de ruchés. Blancs et noirs, blancs et quelques couleurs. Pointures 6 à 7½. 200 paires en vente. La paire 1.25

AU REZ-DE-CHAUSSEE CHEZ GOODWIN

Les Occasions pour la Maison

Cretonne .38 la verge

Un grand choix de couleurs et dessins. 30 et 36 pouces de largeur. Nuances pâles et foncées. Valant jusqu'à 1.00 la verge. Vendredi, la verge 38

Tissus à draperies .89 la verge

Tissu Monk, simili-serge, canevas peint et reps, en un grand choix de couleurs. 50 pouces de largeur. Rég. 1.60 à 3.00. Vendredi, la verge . .89

Coupons de

cretonnes, reps, velours ombrés, popelines, galons, étamines, marquisettes, mousselines, toile cirée. Longueurs variées. Vendredi, A MOITIE PRIX.

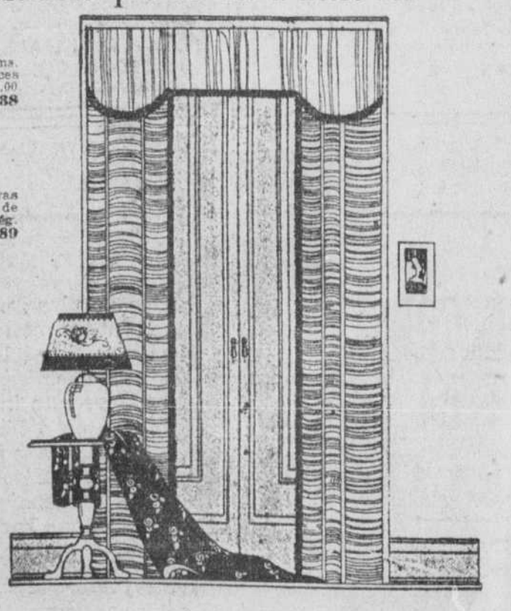
Coussins 1.69

200 coussins remplis de kanok et recouverts de jolie cretonne. 18 x 24, 18 x 18 et 20 x 20 pouces. Rég. 2.50. Vendredi, chacun 1.69

Stores .79

En bon tissu opaque, montés sur rouleaux Hartshorn, 37 x 70 pouces. Rég. 1.40. Vendredi, chacun . . .79

AU QUATRIEME CHEZ GOODWIN



VOIR AU VERSO

40e ANNEE — No 208
MONTREAL, JEUDI, 19 JUIN 1924

2e SECTION

LA PRESSE

LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN DE TOUS LES JOURNAUX DU CANADA

PAGE 17

Aux piétons de continuer à pratiquer sans cesse la prudence. La Sécurité l'exige dans ce triple mot d'ordre: regardez, écoutez, prenez garde!

AU JOUR LE JOUR

Notre fête nationale.

C'est mardi qu'elle sera célébrée.

Que chacun contribue à en faire un événement mémorable.

Confiants dans l'avenir, célébrons joyeusement et dignement la Saint-Jean-Baptiste !

Redisons que le soleil est le plus rude ennemi de la tuberculose, et n'ayons crainte d'ouvrir bien larges les fenêtres de nos maisons pour les baigner de ses bienfaisants rayons.

Les autorités municipales doivent profiter du beau temps pour pousser de l'avant les travaux publics qui s'imposent, notamment le parachèvement de l'hôtel de ville qu'il conviendrait d'inaugurer dès l'automne prochain.

Les dépêches nous font savoir que les députés japonais, élus en mai dernier, ont dû payer des sommes folles pour entrer à la Chambre des représentants. Nous nous doutions bien un peu que, même au Japon, les élections ne se font point avec des prières.

Les communistes de France combattront le nouveau cabinet sous prétexte que "c'est Poincaré qui parle" par le bouche de M. Herriot. A ce compte-là, il est permis de croire qu'ils feraient la guerre à M. Cachin lui-même si le farouche extrémiste arrivait demain au pouvoir.

Rien ne rebute nos législateurs fédéraux. Ils siègent toujours comme s'ils attendaient d'être rendus dans l'autre monde pour se reposer et laisser reposer leurs électeurs qui se délectent à lire les discours parlementaires. En attendant, la date de prorogation recule sans cesse et la session... continue.

L'institution du jury—comme d'ailleurs la question de la peine capitale — divisera longtemps encore les individus quant à l'opportunité de son maintien ou de son abolition. Nul doute, pourtant, que certains événements récents auront une influence marquée touchant les modifications qu'on parle de lui apporter.

Nos félicitations à Me John-W. Cook, de cette ville, élu bâtonnier général du Barreau de la province de Québec. Ce nouveau témoignage d'estime s'ajoute à celui que cet avocat distingué recevait récemment de ses confrères de la métropole qui l'élisaient, par acclamation, au poste de bâtonnier du Barreau de Montréal.

La partie est perd en M. J.-C. Champagne, décédé subitement hier, l'un de ses négociants les plus respectés. Outre son épouse, M. Champagne laisse plusieurs enfants dont Madame Fauteux, femme de notre estimé confrère, M. Noël Fauteux, que nous prions de transmettre à la famille en deuil l'expression de nos condoléances.

Cette année, ce sera... l'an prochain que le public de Montréal aura un ascenseur pour aller bénéficier confortablement de l'air pur et des sites reposants qu'offrent les hauteurs de la montagne. Les touristes, eux, ne manqueront point de faire comme par le passé, c'est à dire de noter que l'absence d'un funiculaire au Mont-Royal est une disgrâce pour la métropole canadienne.

On évalue, paraît-il, à plusieurs centaines de mille dollars les bénéfices quotidiens que réalisent les négociants clandestins faisant chez nos voisins le trafic des spiritueux authentiques ou de l'infâme mélange, poison véritable, qu'on ose vendre pour de l'alcool potable. Ce sont ces individus-là qui souhaitent longue vie à l'incroyable régime que des gens sérieux appellent sans broncher "prohibition absolue".

POUR LES EGYPTIENS

Washington, 19. — Le gouvernement égyptien demande au marché américain 28,500 tonnes d'engrais pour l'agriculture qui seront distribués aux petits agriculteurs.

CELEBRATION D'UN JUBILE

HOMMAGES A UN EDUCATEUR EMINENT

Mgr T.-G. Rouleau, principal de l'Ecole Normale Laval, est fait protonotaire apostolique et officier de l'instruction publique de France, à l'occasion de ses noces d'or sacerdotales.

FETES RELIGIEUSE ET CIVILE

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 19. — Mgr Th.-G. Rouleau, principal de l'Ecole Normale Laval de Québec, qui célèbre aujourd'hui ses noces sacerdotales, au milieu d'un concours immense d'amis personnels et d'amis de la maison venus de toutes les parties de la province, a été, à cette occasion, l'objet de brillantes distinctions, l'une de la part du chef de l'Eglise, l'autre de la part de la France.

Cet éducateur dévoué, ce prêtre distingué, avait été fait, il y a quelques années, prélat domestique de Sa Sainteté. Aujourd'hui, le chef de l'Eglise lui donne une marque nouvelle de sa considération en l'élevant à la dignité de protonotaire apostolique.

De son côté, le gouvernement de la république française, voulant reconnaître publiquement le constant dévouement de Mgr Rouleau pour la cause de la langue française depuis un demi-siècle, lui a fait décerner la rosette d'officier de l'Instruction Publique.

LES FETES

Les fêtes organisées pour célébrer les noces d'or sacerdotales de Mgr Rouleau ont commencé ce matin, d'une façon brillante. Ce ne fut jusqu'ici que le côté religieux. Cet après-midi, ce sera le côté laïque, pour ainsi dire, sous la forme d'un banquet, et ce soir ce sera une séance littéraire et musicale, à laquelle sont conviés tous les anciens élèves de l'Ecole normale Laval.

Il y avait déjà plusieurs mois qu'un comité avait été formé pour préparer ces fêtes. On avait voulu profiter de l'occasion pour réunir autant que possible les anciens élèves de cette institution au seuil de leur "Alma Mater". Ce comité travailla sans relâche et ses efforts ont été couronnés de succès.

Plusieurs centaines d'anciens élèves de l'Ecole Normale Laval sont venus pour assister à ces fêtes qui ont pris les proportions d'un immense "conventum".

MESSE SOLENNELLE

Ce matin, à neuf heures, en la chapelle de l'Ecole Normale Laval, rue Saint-Jean, a été chantée une messe solennelle d'actions de grâces par le jubilaire lui-même, qui était assisté de l'abbé F.-X. Côté, curé de Saint-Léon-de-Standon, comme diacre, et de l'abbé J.-A. Filteau, aumônier de l'hospice S.-Joseph-de-la-Délivrance, comme sous-diacre.

Son Eminence le cardinal Bégin, archevêque de Québec, qui fut le prédécesseur immédiat de Mgr Rouleau au poste de principal de l'Ecole Normale Laval, assistait au trône, entouré des représentants les plus distingués du clergé québecois.

Au bas-choeur, il y avait plusieurs personnages éminents du monde laïque, entre autres Son Excellence l'hon. Narcisse Pérodeau, lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

Le chant de circonstance fut exécuté brillamment par le choeur des élèves de l'Ecole Normale, avec le bienveillant concours de MM. Louis Gravel, R. Gravel, J.-E. Gravel, Roch Létourneau et Antoni Lesage. M. Louis Gravel dirigeait ce choeur. Le professeur Henri Gagnon jouait l'orgue.

LE SERMON

Le sermon de circonstance a été prononcé par Mgr J.-Esdras Laberge, P.D, curé de Saint-Jean-Baptiste de Québec.

Le distingué prédicateur prit pour texte ces paroles de S. Mathieu: "Celui qui accomplira la loi et qui l'enseignera sera grand dans le royaume des Cieux".

Il a rappelé que l'idée des noces d'or vient de Dieu lui-même, car le Seigneur commanda un jour au peuple d'Israël de célébrer la cinquantième année. Cette coutume s'est répandue depuis lors dans tout l'univers.

S'adressant à Son Eminence le cardinal Bégin, il le remercie de n'être pas resté indifférent à cette fête, car le jubilaire a passé une grande partie de son apostolat avec l'éminent prélat et il eut le grand honneur de lui succéder comme principal de l'Ecole Normale Laval. La Providence a voulu que Mgr Bégin fut appelé à exercer son zèle sur un plus grand théâtre, mais aujourd'hui l'éclat de la pourpre romaine rejaillit sur l'Ecole Normale comme le soleil, après qu'il est couché, empourpre l'horizon.

A Mgr Rouleau le prédicateur a présenté les hommages des anciens élèves de l'Ecole Normale Laval qui sont venus en grand nombre assister à son jubilé. Puis Mgr Laberge a loué la belle carrière du jubilaire comme prêtre et comme éducateur, faisant un magistral tableau de la grandeur de ces deux missions. Il a terminé en souhaitant au jubilaire de nombreuses années de bonheur sur la terre avant d'aller recueillir la récompense céleste.

LE BANQUET

Cet après-midi, à une heure, au Château Frontenac, un grand banquet a lieu, réunissant autour du vénéré jubilaire un grand nombre de personnages distingués. Il n'y a au programme que trois santés: le Pape, le Roi, le Jubilaire.

Les discours au programme sont comme suit:

M. le commandeur C.-J. Magnan, inspecteur général des écoles catholiques de la province de Québec, parlant au nom des anciens élèves qui sont membres du corps enseignant; M. l'abbé J.-T. Thibaudeau, curé de Saint-François-Xavier, parlant au nom des anciens élèves qui sont membres du clergé; l'hon. J.-E. Perrault, ministre de la colonisation, des mines et des pêcheries; enfin, le jubilaire.

LA SEANCE DE CE SOIR

Ce soir, à huit heures, il y aura une séance littéraire et musicale à l'Ecole Normale Laval, sous la présidence de l'hon. C.-F. Delâge, surintendant de l'Instruction Publique, séance coïncidant avec la collation des diplômes et la distribution des médailles aux élèves de l'Ecole Normale Laval.

L'hon. J.-N. Francoeur, orateur de l'Assemblée législative, ancien élève de l'Ecole Normale Laval, parlera au nom des anciens élèves qui sont membres des diverses professions autres que celle de l'enseignement. Il y aura aussi des discours par l'hon. C.-F. Delâge et par le jubilaire.

LE TOUR DU MONDE

Bankok, Siam., 19. — Les aviateurs américains qui font le tour du monde sont arrivés de Saïgon (Indo-Chine française) hier après-midi, à 4 heures.

PALAIS DE JUSTICE QUI SERA AGRANDI

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 19. — Le gouvernement provincial a décidé de construire une annexe au palais de justice de Saint-Joseph-de-Beauce.

MAL DE LA GUERRE

Londres, 19. — On rappelle que 15 millions de femmes et d'enfants sont morts de faim comme résultat direct de la grande guerre.



Mgr T.-G. ROULEAU, principal de l'Ecole Normale de Québec, qui célèbre aujourd'hui ses noces d'or sacerdotales et qui, à cette occasion, est fait par Rome protonotaire apostolique et par la République française officier de l'instruction publique.

SOLUTION NECESSAIRE A LA PAIX EUROPEENNE

Londres, 19. — Le ministère des colonies a publié la correspondance relative à la question des frontières d'Irlande. Cette correspondance entre le premier ministre MacDonald, William Cosgrave, président du cabinet de l'Etat libre d'Irlande, et sir James Craig, premier ministre de l'Irlande, est surtout intéressante parce qu'elle fait voir le grand désir de M. MacDonald de trouver une solution dans l'intérêt de la paix européenne.

LE PRIX CASGRAIN

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 19. — On vient d'annoncer le résultat du concours d'histoire du Canada pour le prix Casgrain, ouvert à tous les collèges affiliés à l'université Laval. Le premier prix a été gagné par M. Charles-Eugène Roy, du collège de Lévis, et le second par MM. Joseph Picard, du collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, et Camille Lafrance, du collège de Rimouski, ex-aequo. L'an dernier, M. C.-E. Roy avait obtenu le second prix.

LA DEFAITE DE SMUTS

UN MINISTERE QUI TOMBERA

Les nationalistes et les travaillistes gouverneront l'Union de l'Afrique-Sud.

LE LIEN IMPERIAL

Capetown, Union de l'Afrique-Sud, 19. — La chute du ministère dirigé par le général Smuts est partout considérée comme certaine à cause du résultat des élections parlementaires. La faible majorité du gouvernement a été détruite et il est admis que le général J.-M.-B. Hertzog aura à diriger un ministère nationaliste-travailliste. Ce matin, on attendait encore les rapports de vingt et un districts. Si ces districts sont gagnés par les mêmes partis qui triomphèrent à la dernière élection, le pacte nationaliste-travailliste aura une majorité parlementaire de vingt-deux voix. Les derniers rapports annoncent la défaite du colonel Metz, le leader unioniste.

PAS DE SEPARATIONS

Londres, 19.—On ne sait pas encore si le premier ministre Smuts donnera immédiatement sa démission ou s'il préfère se présenter à l'Assemblée et attendre une défaite sur un vote de confiance. Il est probable que s'il donne sa démission, son gouvernement sera remplacé par un ministère de coalition dirigé par le chef nationaliste, le général Hertzog.

Il existe une disposition importante dans le pacte conclu entre les nationalistes et les travaillistes. Ils ont convenu de travailler ensemble aux élections dans le dessein de renverser l'administration Smuts et en cas d'une victoire nationaliste de ne pas soulever la question de la séparation de l'Afrique du Sud de l'empire, pendant toute la durée de la nouvelle Assemblée.

Ainsi, cette question, qui est l'un des principaux articles du programme nationaliste ne pourrait être tranchée avant une autre élection générale.



LE GENERAL HERTZOG, chef des nationalistes de l'Afrique-Sud, qui formera un gouvernement avec l'appui des travaillistes.

HEARST ET SMITH SE RECONCILIENT

New-York, 19.—Trois journaux de New-York, le "Times", le "Herald-Tribune" et le "World" ont déclaré aujourd'hui qu'un pacte de paix était sur le point d'être conclu par le gouverneur Smith et William-Randolph Hearst, pacte en vertu duquel le grand propriétaire de journaux appuierait la nomination présidentielle démocratique de son ancien ennemi politique. Les leaders des adversaires de McAdoo ont commencé des conférences. Le sénateur Pat Harrison, du Mississipi, déjà choisi comme président temporaire de la convention, est le dernier homme mentionné comme candidat possible pour la nomination, au moyen d'un compromis. Les autres candidats possibles sont Oscar Underwood, John-W. Davis, Carter Glass, Samuel-L. Ralstrom, James-M. Cox et Joseph-T. Robinson.

AU CONGRES DES MUNICIPALITES

D'IMPORTANTES CONFERENCES SUR DES QUESTIONS D'INTERET PUBLIC ONT ETE PRONONCEES

Le maire d'Outremont explique le programme de l'association. — Le maire de Montréal parle du civisme et M. H. Ortiz, du mode d'administration par un "conseil-gérant".

LE RECORDER GEOFFRION

(De l'envoyé spécial de la "Presse")

A bord du vapeur Richelieu, via Pointe-au-Père, 17 juin. — Par une température idéale, dans le vaste salon du palais flottant qu'est le steamer "Richelieu", s'est ouvert, mardi avant-midi, sous les plus heureux auspices, le sixième congrès de l'Union des Municipalités de la province de Québec.

M. Joseph Beaubien, maire d'Outremont, présidait et tous les congressistes, dont la "Presse" a déjà publié la liste, assistaient à la séance d'ouverture. Parmi les auditeurs les plus attentifs on remarquait, entre autres, l'hon. Alexandre Taschereau, premier ministre de la province ; l'hon. J.-E. Caron, ministre de l'agriculture et M. Oscar Morin, sous-ministre du département des affaires municipales.

Le discours du maire Beaubien sur le programme de l'Union des Municipalités fut très écouté.

LE MAIRE D'OUTREMONT

Il signale qu'il y a une chose entre toutes qui a permis à l'Association d'accomplir beaucoup de progrès dans la cause des municipalités : c'est le concours entre l'union des municipalités et le ministère des affaires municipales dont le sous-ministre s'est toujours montré complaisant. Il conclut que c'est avec un tel progrès que les conseils municipaux deviendront prospères et, quand ils le sont, le peuple ressent les bons effets de leur administration. Et c'est par des réunions comme la présente où chacun peut faire connaître ses idées et ses suggestions sur les affaires municipales, qu'on peut obtenir un résultat pratique.

"Nous espérons, dit le maire Beaubien, qu'il sortira de ce congrès des idées fécondes. Nous demandons à tous de mettre le meilleur de leur expérience à la disposition du congrès pour le bien des municipalités et de la province. Nous voulons qu'elle soit grande et prospère et qu'elle soit la première dans la Confédération. Ce résultat dépend de vous en grande partie. Pour cela il faut que vous suiviez les séances régulièrement.

On parlera d'abord de l'esprit civique, sujet très important, qui comporte la bonne administration des municipalités et le bien-être des citoyens ; de la décentralisation dans les villes et de l'expatriation ; de l'uniformité des règlements de la circulation, question qui est devenue d'une importance capitale ; du gouvernement des cités et villes par des gérants ; des logements salubres ; des plans des villes ; de la conservation de la vie et du tourisme. Nous traiterons aussi de la personnification électorale. Ce sujet est d'une portée considérable, car les effets de la personnification électorale ont depuis longtemps pour résultat d'empêcher des hommes énergiques et capables de briguer les suffrages populaires. Il répugne à l'honnête homme de s'exposer aux incertitudes du système qui existe présentement. Le jour où des hommes de poids entreront dans l'administration municipale, elle prendra une orientation supérieure dont bénéficieront les affaires de la province.

Il remercie les délégués d'être venus en aussi grand nombre et exprime l'espoir qu'il sortira du congrès deux ou trois bonnes suggestions qui contribueront à la bonne administration et à la prospérité des municipalités.

En terminant, le maire Beaubien signale deux résolutions passées l'an dernier sur l'uniformité des livres dans les municipalités rurales et l'inspection des finances dans les municipalités. Pour le congrès actuel, il demande de passer une résolution félicitant le gouvernement d'avoir accordé le contrôle des finances aux municipalités et lui demandant d'appliquer la loi plus rigoureusement. Il faut que chaque conseil sache jusqu'où s'étendent ses pouvoirs et quelles sont ses attributions.

M. Rosaire Prieur, secrétaire de l'Union des municipalités, a exposé ensuite le programme du voyage à Percé et retour.

SEANCE DE MARDI APRES-MIDI

La séance de l'après-midi a été consacrée à la conférence de Son Honneur le maire Duquette sur l'"Esprit civique". Le conférencier a été présenté au congrès par le maire Beaubien.

En exprimant ses vues sur l'esprit civique, le maire de Montréal rappelle que chaque citoyen du pays a la faculté entière de choisir ses gouvernants. C'est un régime de liberté, mais qui comporte en même temps ses responsabilités. Le civisme est cette vertu qui porte à se dévouer pour le salut et pour l'utilité de ses concitoyens. C'est l'élément vital des démocraties. Continuant son exposé de la question et poursuivant son étude de déduction en déduction, après plusieurs exposés pratiques, il en arrive à la conclusion qu'il faut poursuivre une campagne d'éducation qui inculquera dans l'esprit de chaque citoyen qu'il est solidaire des autres citoyens et qu'il ne doit rien faire qui puisse nuire à son concitoyen dans sa propriété et son bien-être.

Dans l'empire britannique, plus particulièrement au Canada, le peuple jouit du privilège de choisir ses gouvernements. C'est la plus grande somme de liberté qu'il puisse désirer, mais ce privilège a son corollaire, aussi le peuple doit-il en assurer la responsabilité; en conséquence, agissant dans la pleine conscience de son rôle et la plénitude de ses pouvoirs, il se procure ou s'inflige suivant le cas, les biens ou les maux résultant d'une bonne ou mauvaise administration de la chose publique.

Et le conférencier définit le civisme cette vertu qui porte à se dévouer pour le salut et pour l'utilité de ses concitoyens. Le civisme est une vertu politique, l'élément vital des démocraties.

Le civisme ne demande pas des actes d'héroïsme comme celui de Dollard et de ses compagnons. C'est faire acte de civisme que d'apporter à la chose publique le même intérêt qu'on apporte à ses affaires personnelles, c'est faire acte de bon citoyen. Il ne s'agit donc pas de sacrifier ses intérêts privés aux intérêts de la communauté, il suffit de ne pas être égoïste et de se rappeler que la qualité de père de famille se confond avec celle du citoyen dont l'accomplissement des obligations et des devoirs est aussi impérieux et aussi sacré que l'exécution des charges de la vie domestique.

Le civisme peut se manifester de deux façons principales: par l'éducation et par l'action soit dans les intervalles qui séparent les consultations électorales, soit aux époques de telles consultations.

Il appartient encore aux hommes d'élite de surveiller les gouvernements car, comme l'a dit un écrivain anglais: une éternelle vigilance est le prix de la liberté, c'est-à-dire que les représentants de l'autorité mettront d'autant plus de conscience et de zèle dans leur tâche, qu'ils se sentiront mieux surveillés et soutenus par une opinion éclairée dans le sens des véritables intérêts de la nation ou de la société.

L'initiative individuelle mieux que l'intervention de l'Etat est génératrice de réforme et de progrès.

A suivre sur la page 20

Sur la scène de l'actualité



M. G.-A. LAPOINTE qui a été réélu, hier, président de l'Association pharmaceutique de la province de Québec.— (Croquis d'un artiste de la "Presse").

UN BEAU GESTE DE LA MAISON DUPUIS FRERES

Cet important établissement canadien-français fermera ses portes le 24 juin.

POUR LES EMPLOYES

A l'occasion de la fête nationale des Canadiens français mardi prochain le 24 juin jour de la Saint-Jean-Baptiste, et surtout à cause de l'importance que nos sociétés canadiennes doivent apporter à sa célébration, la maison Dupuis Frères pour permettre à son nombreux personnel d'y participer a décidé que leur grand établissement sera fermé toute la journée du 24.Les directeurs doivent être félicités pour leur acte de patriotisme en permettant à leur personnel de prendre part à la célébration de la Saint-Jean-Baptiste.

MORT ATROCE D'UN ENFANT

(Du correspondant de la PRESSE)

Lyster, 19. — Roch Jean, âgé de 4 ans et fils de M. et Mme Eugène Bergeron, a trouvé une mort horrible après avoir mis le feu à ses vêtements.

Pendant que Mme Bergeron était occupée à préparer le déjeûner, elle entendit tout à coup des cris et des lamentations. Elle courut au lit de son enfant. Quelle ne fut pas sa détresse en l'apercevant enveloppé de flammes.

Aucun soin n'a pu rappeler l'enfant à la vie. Il a expiré le lendemain matin après avoir enduré d'horribles tortures.

Les parents ne savent trop à quoi attribuer l'accident. Ils croient que l'enfant a dû trouver une allumette.

INVASION DE REQUINS

Manille, Philippines, 19. — Il y a quelque temps, les requins ont envahi la baie de Manille. On croit qu'ils avaient quitté les eaux troublées par des tremblements de terre.

LA VISITE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION DES POMPIERS AUX CIMETIERES



Un groupe des membres de l'Association de Bienfaisance des Pompiers de Montréal, réunis au cimetière de la Côte des Neiges, hier après-midi, dans le but de procéder à la décoration des tombes de leurs confrères décédés, dans les deux cimetières. Au centre du premier rang, (de gauche à droite) on remarque le capitaine P. DESY, le capitaine J.-A.-E. BROSSEAU, trésorier; le chef instructeur JAMES DOOLAN, le capitaine E. SAINTE-MARIE, le chef de district J. RUDDY, le surintendant du cimetière, M. CORBEIL; le chef de district P. DOOLAN, le chef-adjoint O. MARIN, le capitaine ARTHUR BEAULIEU, secrétaire; le R. P. J.-A. ROY, C. S. C., provincial des Pères de Sainte-Croix, qui a présidé à la cérémonie religieuse au cimetière catholique; le chef RAOUL GAUTHIER, président; et le REV. H. BENOIT, qui a présidé la cérémonie religieuse au cimetière Mont-Royal. La chorale de l'association, sous la direction du professeur H.-E. BOULAY, a chanté un Libera. — (Cliché du photographe de la "Presse").

TARIF

des annonces classées de

LA PRESSE

(En vigueur le 1er avril 1923)

EMPLOI DEMANDE { 2 centins par mot avec minimum de 10 mots par insertion.

TOUTES AUTRES ANNONCES CLASSEES

TROIS CENTINS { Par mot avec un minimum de 10 mots par insertion.

EN-TETE 9 Pt. Une ligne en caractère gothique condensé 8 pt. de 24 lettres à la ligne 50 centins par insertion en plus de l'annonce suivant le tarif.

Les abréviations, signe de piastre ($) comptent pour un mot et les mots composés, pour autant de mots.

Notre tarif de trois centins par mot est en vigueur pourvu que l'argent accompagne la demande, mais si nous sommes forcés de charger dans nos livres, aux clients ayant un compte ouvert, le tarif est de quatre centins par mot.

Toute annonce est sujette à l'approbation du bureau chef.

Nous avons plus de 900 succursales distribuées dans Montréal, la banlieue et dans les divers endroits de la Province où vous pouvez confier vos petites annonces; nos représentants se chargeront de nous faire parvenir vos commandes aux mêmes taux que ceux du bureau chef.

AVIS

Nous ne pouvons garantir pour le même jour l'insertion des annonces classées reçues après 10.30 h. a.m. Ces annonces devront nous parvenir la veille avant 6.30 h. p.m. pour les éditions du samedi et des jours de fête; cependant, les annonces des décès seront acceptées jusqu'à midi les jours ordinaires, mais jusqu'à 7.30 h. a.m. seulement le samedi et 10. h. a.m. les jours de fêtes.

LA PRESSE.

DEMANDES

EMPLOIS DEMANDES, HOMMES

A 111 STE-FAMILLE, vous trouverez blanchisseur, tapisseur, peintre, menuisier, plastreur, ouvrage garanti. Prix modéré. Plateau 1248. Polliquin. 207-2

ACCORDEZ travaux peinture intérieure, extérieure, blanchissage, tapissage, satisfaction garantie. Est 0219J. 206-4

BELGE, peintre, blanchisseur, tapisseur, imiteur. Ouvrage à l'intérieur et extérieur et au contrat. Vermandel, Est 0695M. 206-5

CHAUFFEUR demande position sur truck fournira bonnes références. 321 Delorme, Bélair 6800J.

CHAUFFEUR expérimenté âge 40 ans, références de la ville, peut demeurer chez lui, parle français et peu anglais, cherche position char privé. Phone après 5 p.m. Uptown 7328. 14,19

DESSINATEUR d'expérience en architecture et mécanique demande emploi, références. Ecrire casier 215 la "Presse". 208-3

JEUNE homme douze ans comptabilité, anglais, français, meilleures références, désire position. Boîte postale 1084.

JEUNE homme de 19 ans désire position dans l'expédition d'une maison de gros ou autre. Téléphoner Bélair 8213M. 206-10

POUR vos peintures, tapissages, blanchissage. Prix modéré. Estimation gratuite. Cal. 2998F. 204-6

SOUDEUR, machiniste expérimenté demande position permanente. Références, anglais, français. 1423 Logan. 206-5

EMPLOIS DEMANDES, FEMMES

DEMOISELLE demande emploi comme demoiselle de compagnie, de préférence chez dame seule; références. S'adr. 620a Plessis. 208-2

FEMME française désire ouvrage à la journée ou le matin. Boîte 191 La Presse. 207-2

FEMME ou fille demande ménage, heures de travail 7.30 à 11.30 a.m. 506 St-Hubert.

FILLE demande position comme aide comptable dans bureau, connaissant la dactylographie, sténographie française, un peu d'anglais. 1118 St-Denis. Tél. Est 8470-F. 208-2

GARDE-MALADE prendra cas immé. Bélair 2858-J(108).

GARDE-malade graduée, bonnes références; prendra soin d'une personne âgée, convalescente. 523 St-Hubert. Est 6263w.

JEUNE fille connaissant clavigraphie demande position comme caissière, commis, aide dans bureau. Mlle Lepage, 577 St-André. Est 6158J. 19,21

PERSONNE distinguée, moyen âge désire emploi dans presbytère ou aide. Ecrire Casier 219 La Presse.

PERSONNE demande position comme première classe cuisinière, fournira meilleures références ou anglais, français, campagne, ville, 171 Ste-Elisabeth. 207-2

SERVANTE générale demande emploi dans famille sans enfants. 52A St-Denis.

VOUS trouverez bonne modiste, costumes, robes, manteaux, ouvrage garanti. 88 Parc Lafontaine. Est 8382P.

VOUS trouverez femme de journée ou ménagère. Mad. Lapointe, Est 3693w.

2 JEUNES filles de campagne demandent position dans maison privée, 179 Chapleau.

ELEVES DEMANDES

A BAS les mauvaises sténographies! Sténographie Perrault-Duployé bilingue 3 mois. Approuvé par Conseil Instruction Publique. Commission Scolaire. Auteur enseigne par correspondance et aux plus Hauts salaires. Institut Sténographique Perrault, 3 ouest, avenue des Pins, Montréal. Plateau 2660. 222-306

ANGLAIS, sténographie, comptabilité, mathématique, etc., aussi cours spécial télégraphie, jour et soir. Collège Commercial Elle, 1 Carré St-Louis. Est 2539 ou 295 Ste-Catherine Ouest. Plateau 1514. 228-306

ANGLAIS par la conversation. J'ai à mon crédit plus de 3,000 élèves entièrement satisfaits. Succès assuré. 5.00 par mois. Prof. Tardif, 400A St-Denis. 237-306

ANGLAIS, clavigraphie et sténographie $2.00 par mois. 183C Amherst. 208-2

ANGLAIS, français, arithmétique, leçons privées, succès. 503 St-Denis. Est 6734F. 206-11

ECOLE CANADIENNE de télégraphie et d'administration des gares, 217 rue Ste-Catherine Est, Montréal. Etablies 1914. 202-21

MUSIQUE POPULAIRE ET RAGTIME enseignée sur piano en trois à six mois. Prix spécialement réduit pour l'été. Succès garanti. Pas de gammes ni exercices. Chansons populaires enseignées immédiatement. Brochurette gratis. Venez pour démonstration. Ecole Américaine de Musique Populaire. 124 rue Stanley, Uptown 3260 225-m.j.s F

AGENTS DEMANDES

AGENTS demandés dans chaque localité. Notre merveilleuse bougie d'allumage (Spark Plug) se vend rapidement et laisse un profit intéressant. Si vous possédez un auto, demandez détails. Fan Flame Spark Plug Co., 3070 St-Laurent, Montréal 196-15

ASSOCIES DEMANDES

ARGENT, salaire garantis, différentes propositions sérieuses, solides, avec $500 ou plus. Crédit Financier, 120 St-Jacques, chambre 801, Main 6954. 203-3

ASSOCIE demandé, capital $1,000 à $2,000, commerce payant, bon salaire ou commission, ventes ¾ comptant, avantage pour homme voulant gros revenu. Ecrire casier 216 La Presse.

JEUNE homme suisse demande associé avec $100.00. Un Suisse ou Française de préférence. Beaucoup d'argent à faire. Ecrire M. Meyer, 3680 St-Denis. 207-3

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

APPRENEZ l'automobile, cours jour ou soir, position assurée. Ecole Coulombe, 700 Dementigny. Est 4344. 194-306

APPRENTI couvreur demandé. S'ad. immédiatement Westmount Plumbing and Roofing Co., 4251 Ste-Catherine Ouest.

APPRENEZ à couper robes, costumes, manteaux, coupe Royal Patent enseignée à bonnes conditions. Rose Turcotte, 164 Rachel Est. Bélair 3830. 19,21

ATTENTION.—Cours de chauffeur mécanicien expert d'automobiles, en 3 semaines, $15.00; position assurée. 275 Visitation. 206-5

BARBIER demandé, place permanente. 1162 St-Denis.

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

ATTENTION. Faites 25 à 50 piastres par semaine comme barbier, système moderne, payé en apprenant. Position garantie. Etablie depuis 31 ans. Succès assuré. N'allez pas apprendre aux écoles secondaires. Informations, Collège des Barbiers Moler, 62 S.-Laurent, Montréal. 5,9,12,16,19,23,26,30

BARBIER demandé, place permanente, homme de 1ère classe seulement, devra se présenter, 3077 Ste-Catherine Est.

BARBIER première classe demandé pour vendredi soir et samedi. 1609 Ontario.

BARBIER demandé immédiatement. 1243 Wellington, Verdun.

BARBIER demandé immédiatement ou lundi matin, permanent, S'ad. 8 a.m. à 9 p.m. 237 Maisonneuve.

BARBIER d'expérience demandé. 334 St-Laurent.

BARBIER demandé, Cadillac Hotel, 2712 Notre-Dame O.

BARBIER demandé, une bonne place permanente. Apportez vos outils, 283 de Fleurimont.

BARBIER pour vendredi et samedi, bon salaire. 566 Ste-Catherine Est.

BARBIER pour vendredi, samedi, $10.00. 12 Rachel Est.

BARBIER pour lundi, paiera bon salaire. F. Perras, St-Lambert. Tél. 391. 207-2

BON barbier demandé, bon salaire. S'ad. J. Cusson, 3081 Henri-Julien. Cal. 0946W.

BON voyageur dans article ménage, ayant clientèle magasin, ou demandé pour article nouveau. Affaire exceptionnelle. Références exigées. S'ad. 228 Sanguinet. 206-3

BON barbier. 1324A Parthenais.

BON barbier demandé avec expérience, place permanente, 63 Windsor. Tél. Main 3252.

BON barbier demandé, place permanente, 639 Notre-Dame Ouest.

BON solliciteur demandé pour la vente des actions. Ecrire immédiatement à La Presse, Boîte 218.

BON boucher demandé, position permanente, bons gages, 1164 Mont-Royal Est.

BOUCHER de 1ère classe demandé, sobre, 800 Dorchester Est.

BOUCHER demandé, 3 à 4 années d'expérience. S'ad. A. Germain, 261 Laurier Est, Bélair 9790.

25 BRIQUETIERS. E. Brunet, 301 St-Dominique.

BRIQUETEURS demandés, rue Marcil, près Monkland, après 7 heures. Bélair 1351F Clermont.

CHARPENTIER demandé pour peu de temps. Bureau 14, 189 rue St-Jacques.

CHARPENTIER menuisiers demandés immédiatement, coin Dunlop et Lajoie, s'ad. sur chantier.

CHARPENTIERS demandés à la St. Lambert High School, Bremner Norris & Co., Ltd., demander M. Pilon, sur le chantier. 208-2

CHAUFFEUR expérimenté, pour Ford avec ses outils. Phone 45. King George Hotel Maxville, Ont.

CHEF cuisinier demandé, homme seul préféré. S'adresser Collège Loyola, rue Sherbrooke ouest. 208-2

COMMIS pharmacien demandé, 2ème année. Pharmacie Laurence, 395 St-Denis.

COMMIS pharmacien demandé avec un peu d'expérience. 1210 Mont-Royal Est.

CONTREMAITRE demandé connaissant la préparation des tabacs canadiens et pouvant fabriquer de la torquette et roll. S'ad. par lettre seulement, Ovila Benoit, 956 Ste-Catherine Est. 208-2

COURS D'AUTOMOBILES

Gagnez $30.00 à $35.00 par semaine en suivant mes cours d'automobiles. Réparations. Conduite. Cours strictement de pratique sur automobiles modernes. Licence garantie. Position assurée. Cours jours et soirs. Taux plus bas. Conditions meilleures que partout ailleurs. Vous épargnerez votre temps et votre argent en venant me voir ou écrivant pour informations. Nous avons toujours de bonnes positions en mains pour nos élèves gradués. Professeur René Magnan, 53 S.-Denis. F

COUTURIER demandé pour travailler en dehors de la ville. S'ad. 1527 Papineau.

COUVREURS en tôle demandés. S'ad. chez Jos. Duquette, 268A Ste-Catherine Est.

CUISINIER-charcutier demandé avec expérience, sobre et honnête, actif et travaillant, pas ouvrage le dimanche. S'ad. Marché Levesque, 388 ave Victoria.

CUISINIER demandé sachant travailler à la carte, avec références. Boîte 220 La Presse.

DELIVREUR demandé, honnête, sobre et parlant les deux langues. 14 rue Bleury. 207-2

3 BONS électriciens demandés pour filage de maison. 94 Hadley, après 7 hrs, 357 Angers.

EXPERT mécanicien dans l'automobile demandé comme associé. S'adresser entre 7 et 8 hrs soir. 1355 St-André.

FERBLANTIER couvreur demandé. 225 Chambord, voir M. Beauchamp. Bélair 2285.

FERBLANTIER - couvreur ainsi que poseur de tôle ondulée. 60c de l'heure. S'adr. 7 a.m., Metal Shingle & Siding Co. Ltd, 9½ Delorimier. 208-2

FERBLANTIERS couvreurs demandés immédiatement. 928 Hôtel-de-Ville. W. Lacompte. 207-2

FORGERON ferreur demandé pour poser, 730 Charlevoix. Le soir 122 Beaupré. 208-2

GARÇON fort aide dans épicerie, immédiatement, 2284 Delorimier.

GARÇON demandé, 261 Ste-Catherine ouest, Lawan Bros.

GARÇON demandé pour livraison. 900 Logan, coin Champlain.

HOMME demandé pour ouvrage de ferme, s'ad. Stoneycrost, Stock Farm, Ste-Anne de Bellevue. Prendra aussi en pâturage des animaux pour la saison.

HUIT hommes intelligents pour apprendre le métier de barbiers chez Hemphill. La seule école dans la province de Québec qui détient une charte du gouvernement. Soyez payé tout en apprenant. Gros salaires. Outils gratuits. Diplôme accordé. N'allez pas apprendre ailleurs. Ecrivez ou venez chercher la brochurette gratuite. Hemphill College, 143 St-Laurent, Montréal. 206-6

HOMME demandé avec petit capital. Travail facile, $40.00 de salaire par semaine et profits, 157A, Mansfield.

20 HOMMES DEMANDES

désirant travailler durant peu de temps sous expert mécanicien afin de se qualifier pour travailler dans garage et ateliers de réparations et chauffeurs ingénieurs. Gros salaire. Position assurée. Diplômes accordés. Catalogue gratuit. S'ad. Hemphill's Auto-Tractor and Electrical School, 143 S.-Laurent, Montréal. Succursale dans toutes les villes importantes du Canada. 206-6 F

HOMME expérimenté demandé pour magasin de 5.10.15. Bon salaire 1257, rue Wellington. 207-3

QUATRE hommes inexpérimentés demandés pour apprendre à conduire camions et taxis. Bon salaire. S'ad. Hemphill, 143 rue St-Laurent, Montréal. 206-6

HOMME d'expérience dans le bois de sciage comme culler pour assortir différentes qualités, commerce de détail. L. Villeneuve & Cie, Ltée, 2699 Saint-Laurent. 207-2

HOMME pour recevoir les billets dans théâtre, salaire 35.00, pourcentage, petit capital requis. 189B Ste-Elisabeth, en bas. 10 a.m. à 5 p.m.

HOMME pour traire les vaches. 3666 Notre-Dame Est, près du parc Domilion.

HOMME demandé, ouvrage facile, salaire 35.00, petit capital demandé, 336 Dorchester Est.

HOMME d'expérience demandé pour magasin de fruits, références exigées; sachant faire étalage. 2918 Masson.

HOMME honnête, travailleur pour remplir position de confiance, petit capital, 40.00 par semaine, ouvrage à l'année. 197 St-Hubert. 207-2

JEUNE garçon pour laver la vaisselle. 935 Mont-Royal est.

JEUNE garçon demandé pour travail d'imprimerie. S'adresser à J. Alex. Thérien, 249 est, Lagauchetière.

2 JEUNES garçons demandés pour travailler sur ferme, expérience pas nécessaire. Olivier Lafortune, St-Laurent, Chemin de Vertu.

JEUNE garçon demandé pour travail de nuit à la pièce. S'ad. 258 Lemoine.

JEUNES gens, hâtez-vous d'apprendre le métier de barbier en 4 semaines, outils gratis nouveau système. Prof. Garrett, 308 Notre-Dame Ouest. 207-2

JEUNES gens sérieux capables de conduire la vente d'un article très en demande. Ecrire Casier 146, la Presse.

JEUNE homme demandé pour travailler dans un laboratoire. S'adresser à 17, Est, St-Paul.

JEUNE homme demandé sachant traire les vaches. S'ad. T. Prud'homme, Pont-Viau. 208-2

JEUNE homme, comme commis magasin chaussures, samedi soir à l'année. 2543 Ste-Catherine Est. 208-2

FEMMES, FILLES DEMANDEES

JEUNE HOMME d'une couple d'années d'expérience demandé comme assistant-comptable, de préférence quelqu'un sachant la clavigraphie. Ecrire, avec références, à Meadow-Sweet Mfg. Co., Ltd., case postale 1664, Montréal.

10 JOURNALIERS demandés, coin Sherbrooke et Frud'homme, Notre-Dame-de-Grâce.

35 BONS latteurs demandés, bon salaire. S'ad. 1283 ave de l'Eglise, Côte St-Paul. York 2248W.

LATTEURS demandés. Clairval 1580J.

LATTEURS demandés immédiatement. 815 Des Erables.

MACHINISTE d'expérience dans Ford demandé. S'adresser Jos. Bonhomme, Ltée, 310 Guy.

MANOEUVRES demandés demain matin, 3775 St-André, Villeray.

MECANICIEN, position permanente, références, expérimenté dans les machines textile, cardeuses, lapeuses, etc. Clairval 2672. 207-2

MECANICIEN de nuit pour Ford, connaissant la vente des parties, lavage, les deux langues et références. S'adresser M. St-Amour, 39 Balmoral. 208-3

MECANICIEN d'automobiles, spécialité dans le Ford. Hommes d'expérience seulement. S'ad. Miller Motors, 457 Wellington.

MENUISIERS, pour finission, 5720, 6ème ave, Rosemont, entre 7 et 8. Clairval 5802W.

2 BONS menuisiers demandés. S'ad. entre 6 et 7 hrs p.m. J.-C. Viens, 336A Beaudry.

ON DEMANDE un teneur de livre, inutile de se présenter sans expérience, excellentes références. S'ad. immédiatement à M. J. A. Bédard, Syndicat St-Henri, 1685 Notre-Dame Ouest.

ON demande pour samedi trois commis supplémentaires avec expérience dans la confection pour hommes. S'ad. 218 Ste-Catherine Est.

ON DEMANDE assistant gérant de ventes, un jeune homme de pas plus de 35 ans, ayant une bonne formation dans l'organisation et le contrôle d'un département de ventes, et avec l'expérience dans l'annonce, si possible. Donner références, expérience et salaire demandé. S'adresser boîte 3285, bureau de poste, Montréal. 208-5

PAIJOVISTE ténor pour trio, emploi à l'année, bon salaire. S'adr. immédiatement avec instrument à 3280 DeGaspé. Cal. 1733w.

PEINTRE tapissier, blanchisseur; expérience, 0.45 l'heure, 1220 Mont-Royal.

PEINTRE d'automobile, un bon, 21 De-Laroche, près Parc Lafontaine. L. Préfontaine.

PLATRIERS demandés. S'ad. 111 De Normanville. 208-3

PLATRIERS demandés. S'ad. coin Côte St-Antoine et Royal, N.D.G.

PLATRIER demandé. S'ad. 699 Cadieux.

PLATRIERS demandés—Deux bons plâtriers demandés, salaire $1.00 l'heure, ayant souvent l'avantage de faire de l'extra. Ecrire A. M. Normand, 10 ave Rockwood, Ottawa.

PLOMBIER demandé, expérience, bon salaire, 1082 Boul. Crémazie. Cal. 2539J.

POSEUR dans le plomb (vitrerie) demandé. 964 St-Paul Ouest. M. Smith.

PRESSEUR demandé chez teinturier nettoyeur avec expérience seulement. R. B. Léveillé, 414 Duluth E.

REPAREUR de machine à coudre ayant expérience demandé immédiatement. S'ad. à Canadian Rubber Factory, 950 Notre-Dame Est. 207-3

SI VOUS avez $150.00 je vous partirai dans un commerce qui vous permettra de faire $25.00 à $30.00 par semaine. Expérience pas nécessaire. Ecrivez à Casier 196, La Presse. 207-4

SITUATIONS obtenues aux personnes inscrites. Registre Saint-Antoine, 266 Saint-Denis. Conseils, aide, recherches, correspondances. Renseignements annuels gratuits.

SOLLICITEUR d'expérience demandé pour prendre commande de portraits. S'ad. Studio de Luxe, 199 rue St-Laurent. 208-2

TAILLEUR demandé pour réparage, altération et pressage, position stable, doit parler en anglais. Globe Tailor, 1021 Ste-Catherine Ouest.

TAILLEUR pour altération d'habits demandé, homme vif. Varsity Clothes Shops,, 358 Ste-Catherine Est. 207-2

TAPISSIER habile, demande à l'heure 65 cts. Est 0147.

TIREURS de joints demandés. Nap.-D. Léger et Co., 5480, 4ième, Rosemont. Clairval 5741W.

UNE BONNE POSITION

Dès son début en 1914, cette école a placé onze cent treize élèves canadiens-français et augmenté le salaire de ses élèves de l'immense somme de un million dix-huit mille neuf cent cinquante-huit dollars par an. Malgré tous ces avantages nos termes sont des plus modiques. Une éducation élémentaire suffit pour commencer, messieurs et demoiselles. Jours et soirs. Circulaire gratuite. Ecoles Canadiennes de Télégraphie et d'Administration des Gares, rue Ste-Catherine Est 217. Tél.: Est 4885. Etablies en 1914. 108-m.j.s F

VENDEUR de vêtements expérimenté demandé, doit être actif et être capable de prendre la direction d'un magasin de vêtements d'homme de première classe, les deux langues requises. Ecrire à case 207, la Presse. 208-3

VENDEUR demandé pour manufacture locale dont le produit est vendu aux marchands de quincaillerie. Bonnes rémunérations exigées. Doit avoir auto. Ecrire en mentionnant âge, expérience, temps où on pourra commencer, et salaire désiré à case 222 la Presse. 208-2

VOYAGEURS demandés pour ville dans nouveautés et calendriers et pour campagne dans calendriers. Hommes ambitieux seulement devront faire application. Weiss, 146 St-Jacques.

WAITER d'expérience, pour club, 278 St-Denis.

FEMMES, FILLES DEMANDEES

APPRENEZ à perler, cour, crochet, fourni gratuitement, 184 Brébeuf, coin Mt-Royal. 17,19,21

APPRENTIES perleuses cours 1.50. 247 St-Timothée, coin Ste-Catherine.

APPRENEZ à perler, leçons gratuites, on donne de l'ouvrage. 1621A Ontario. 207-2

APPRENEZ à perler, gratuitement, enseigne tous les points. 262 Desery. 206-5

ATTENTION, femmes, filles demandées immédiatement, expérience pas nécessaire, 800 Cartier.

ATTENTION, voulez-vous faire 20.00 à 25.00? apprenez à perler. Cours gratuit, crochet fourni. 320 Joliette, Clairval 5940w. 207-6

100 BONNES perleuses crochet à la main longue expérience nécessaire, travail à domicile. 376 Brébeuf.

BONNE couturière avec expérience dans lingerie d'enfants. 212 Gauthier.

BONNE laveuse de bouteilles demandée. Personne avec expérience préférée. S'adresser immédiatement à 17, Est, St-Paul.

BONNES perleuses, main ou crochet expérimentées immédiatement. Mme Fortier, 941A St-Denis.

BORDEUSES

On demande des bordeuses. S'ad. chez Gagnon, Lachapelle & Hébert, 55 Kent. F

COIFFEUSE demandée immédiatement. Ondulations Marcel, manicure et shampooing. Up 0740, West. 7060.

COIFFEUSE d'expérience demandée, place permanente. S'ad. Mme E. Rochon, 99 Mont-Royal Est. 207-4

CONTREMAITRESSE expérimentée dans les chemises et culottes d'équitation. 1954 St-Laurent.

COUTURIERES A LA MACHINE

Coutrières expérimentées sur machine Singer demandées pour travail de canevas. S'ad. 26 Place Youville. 206-3 F

COUTURIERE de robes à la machine, expérimentée seulement, bon salaire. Perfect Skirt Co., Chambre 802, 321 Bleury. 207-2

COUTURIERES à la machine expérimentées dans les manteaux de dames, demandées. 863 St-Laurent, 2e étage. 19,20,23

COUTURIERES à la machine demandées pour robes de drap pour dames. Expérience indispensable. S'ad. Canadian Waist Co., 3ème étage, immeuble Place Phillips. 207-2

COUTURIERES, bonnes faiseuses de poches de pantalons demandées, A. Villeneuve, 136 Ste-Elisabeth.

COUTURIERES sur machine électrique, expérience suvent préféré. 81 St-Laurent.

COUTURIERES à la machine expérimentées pour blouses de dames. 679, St-Laurent. 207-2

COUTURIERES à la machine expérimentées dans robes de dames demandées. S'ad. Star Dress, 3ème étage, immeuble Dubrûle. 206-3

COUTURIERES à la machine expérimentées demandées immédiatement pour robes. S'ad. A. & D. Dress Company, 193 S.-Catherine ouest. 208-3

COUTURIERES à la machine expérimentées demandées pour travailler dans les robes de soie. S'ad. à 367 Sainte-Catherine O.

FEMMES, FILLES DEMANDEES

COUTURIERES à la machine et finisseuses de robes pour dames dem. immé. Kraft Garment, 1196 Cadieux.

COUTURIERE demandée 2 jours par semaine pour réparages d'habits d'hommes, 2.00 par jour, 341 De Lanaudière.

2 COUTURIERES avec expérience, s'ad. 568 St-Denis.

COUTURIERES à la machine demandées dans les robes de drap. Seules des personnes expérimentées devront se présenter à Waxler Costume Co., immeuble Jacobs, 282 ouest, rue Ste-Catherine. 203-6

DAMES demandées dans chaque ville et village de la province, pour vendre nos bas à commission. Nos agents font de 10.00 à 25.00 par semaine. S'ad. World Knitting Co., 339 ave Viger, Montréal.

ETAMPEUSE expérimentée pour étamper la broderie. Wexler Costume Co., édifice Jacobs, 282 Ste-Catherine ouest. 208-3

FAISEUSES de point d'ouriet, couturières à la machine pour travailler dans nos bas à commission. Nos agents font de 10.00 à 25.00 par semaine. S'ad. World Knitting Co., 339 ave Viger, Montréal.

FILLE de table parlant l'anglais demandée. 482 Boul. St-Laurent. 207-2

FILLES demandées pour finir les coutures et faire les poches de pantalons. S'ad. 204, St-Laurent, dernier étage. 207-2

FILLE de table expérimentée demandée. S'ad. 39 est Mont-Royal. 207-2

FILLE expérimentée et parlant les deux langues demandée pour fontaine à soda. S'ad. 137, Laurier ouest.

FILLES de tables demandées, 60 Place Jacques-Cartier.

FILLE d'expérience dans marchandises sèches, anglais et français. 1160 Mt-Royal Est.

FILLE avec expérience pour vendre bonbons, parlant les 2 langues. 1017 Mt-Royal Est.

FILLE demandée pour ouvrage hôtel. Présenter Capitol Hotel, coin Parc et Van Horne Ave.

2 FILLES pour Ice Cream Parlor, 2707 Notre-Dame ouest.

FILLE d'expérience pour faire point d'ourlet. Expert Pleating, 4 avenue du Collège McGill.

FILLE de table expérimentée demandée au Café Crown, 272 Craig Est.

FILLE expérimentée pour travailler sur machine spéciale Union. 1954 St-Laurent.

FILLE de table expérimentée, 178 ouest Sainte-Catherine.

FILLES expérimentées demandées pour culottes de garçonnets. 1212, Saint-Laurent.

FILLE demandée pour servir aux tables, expérience, bons gages. 1194 Mont-Royal.

FINISSEUSES pour habits d'hommes. 26 Ste-Catherine ouest.

GAGNEZ de $5.00 à $25.00, au moyen d'un travail domestique agréable, en faisant des bas avec l'autotricoteuse dont le fonctionnement s'apprend rapidement et facilement. Expérience pas nécessaire; distance sans importance. Détails de en timbres. Dépt. 66C Auto-Knitter Company, Toronto.

INSTITUTRICES demandées, trois institutrices pour le Lac des Ecorces. Pour tout autre information s'ad. Armand Legault, secrétaire, Lacoste. 208-2

JEUNE fille expérimentée pour restaurant de crème à la glace. 880 St-Denis.

MODISTE DE CHAPEAUX

Modiste d'expérience demandée immédiatement dans magasin en gros, devrait être compétente, références exigées. Bon salaire. Casier 187, la Presse. 207-2 F

MODISTE de chapeaux avec beaucoup d'expérience, pouvant dé chics chapeaux et de bonne renommée. S'ad. Joseph, 188 Peel. 208-3

OPERATRICES d'expérience dans les robes de soies demandées. Excelsior Ladie's Weaver, Limited, 425 Place Philippe, 5ième étage. 208-2

OPERATRICES demandées pour robes. S'ad. toute semaine, 149 Ste-Catherine Est. Chambre 708. 207-2

OPERATRICES d'expérience pour robes. Routtenberg, 738 Ste-Catherine E.

OPERATRICES d'expérience pour blouses et robes de coton. S'ad. National Waist Co., 1620 Clarke. 206-6

PERSONNE demandée pour servir de sujet en clairvoyance, bon salaire, 90 Finançais et augmenté le salaire de ses élèves de l'immense somme de un million dix-huit mille neuf cent cinquante-huit dollars par an. Malgré tous ces avantages nos termes sont des plus modiques. Une éducation élémentaire suffit pour commencer, messieurs et demoiselles. Jours et soirs. Circulaire gratuite. Ecoles Canadiennes de Télégraphie et d'Administration des Gares, rue Ste-Catherine Est 217. Tél.: Est 4885. Etablies en 1914. 108-m.j.s F

PREMIERE finisseuse dans les coats, demandée, 37 Ste-Catherine Est.

PRESSEUSE demandée avec expérience dans linge de fantaisie. S'adresser Burnett Limited, 231 rue Chatham. 208-3

PRESSEUSES dans les robes d'enfants. Children Wear, 197 Notre-Dame Est.

PRESSEUSES de blouses de coton pour dames demandées. Devront être expérimentées. S'ad. Rettie & Smith Limited, 210, Craig Ouest, près place Victoria. 208-2

PRESSEUSES et finisseuses dans les robes et blouses demandées. Excelsior Ladies Wear Ltd, 425 Place Philippe, 6ième étage. 208-2

SITUATIONS obtenues aux personnes inscrites. Registre Saint-Antoine, 266 Saint-Denis. Conseils, aide, recherches, correspondances. Renseignements annuels gratuits.

STENOGRAPHE, clavigraphiste demandée connaissant l'ouvrage de bureau, canadienne française préférée, écrire donnant âge, expérience et salaire demandé. J. R. Brière, 688a Atwater.

STENOGRAPHE pour bureau d'un médecin. Connaissance suffisante de l'anglais requise. Ecrire Casier 171 La Presse. 207-2

TISSERANDES. On demande des tisserandes de ruban, de préférence celles ayant de l'expérience. S'adresser 2183 rue Shearer. 206-6

VENDEUSE d'expérience pour vêtements de dames, parlant français, anglais. 701A St-Laurent.

VENDEUSE DE CHAPEAUX

Vendeuse expérimentée demandée. Venez voir Mlle Rochellau chez Davies Ltd, chapelier pour dames, 561 ouest, rue Ste-Catherine. F

VENDEUSES de chapeaux demandées pour vendredi et samedi. S'ad. 95 Bleury. 207-2

SERVICE DOMESTIQUE

AIDE maternelle, fille ou femme, parlant anglais, bon chez soi, bons gages. 1694A St-Urbain.

BONNE cuisinière demandée avec références. Se présenter après 7 hrs le soir au No 669 rue St-Hubert, pour conditions. 205-3

BONNE fille demandée pour petite famille de deux enfants, références exigées. S'adresser à 1563 Notre-Dame O., Tél. West 6706J.

BONNE d'enfants demandée, références exigées, bon salaire. S'adresser 401 Stuart, coin St-Viateur. 206-6

CHERRIER, 70. Servante sachant servir la table. Bon chez soi, bons gages. 17,19

COUPLE parlant anglais et français pour soin de maison, loyer et petit salaire. S'adresser jusqu'à 8 h. 176 Ste-Catherine Ouest.

COUPLE marié entre 35 et 45 ans, sans enfants, l'homme doit être sobre et être industrieux et pouvoir conduire auto et canot automobile, savoir prendre soin d'un cheval et d'une vache et faire tous les travaux en général dans et autour de la maison. La femme doit faire le lavage pour deux messieurs, non séparée non meublée, graiss, aussi lait, lumière combustible et sans, salaire $15.00 par semaine. S'adresser à 31, rue Saint-Pierre.

CUISINIERE demandée, références requises. 228 Sherbrooke Ouest. Plateau 0160.

CUISINIERE d'expérience pour la cuisine seulement $50 par mois, références exigées. Atlantic 4052. 208-3

CUISINIERE générale demandée dans petite famille, bons gages. Atlantic 4274.

CUISINIERE servante parlant l'anglais demandée pour deux personnes. Références nécessaires, 100, rue Crescent, appt 5. 208-2

CUISINIERE demandée pour famille de deux personnes. Devra faire le service de table. Inutile de se présenter sans bonnes références. Très bons gages pour personne compétente. S'adresser appartement No 519, 145 Drummond. 205-4

CUISINIERES générales, filles de chambre. Si vous êtes sans situation, consultez le Foyer Domestique, 909 Cartier. 204-7

CUISINIERE bien recommandée pouvant faire une bonne cuisine bourgeoise dans une famille de trois personnes. Téléphone Atlantic 1177. 168 Chemin Ste-Catherine, Outremont. 19,21

FEMME de journée demandée, vendredi matin. S'ad. 350 University. Pas de téléphone.

SERVICE DOMESTIQUE

FILLE ou femme pour ouvrage de maison dans campagne, près Montréal. S'ad. 1301 Ste-Catherine E.

FILLE parlant l'anglais, ayant bonnes références, pour faire travail général de maison. S'ad. le soir de 8 à 9, 278 rue Mance. 208-2

FILLE pour léger travail; bon salaire à une fille bien recommandée, 261 Boul Décarie, rez-de-chaussée.

FILLE de 1re classe demandée pour soin du ménage et d'un bébé, bon chez soi. 1831 Esplanade.

FILLE ou femme demandée, pour tenir maison chez personne seule. Ecrire casier 62. 190 Peel.

FILLE générale demandée pour 3 personnes. 214 Parc Cartier.

FILLE demandée pour aider à la cuisine. 299 Amherst.

FILLE générale sachant faire la cuisine, devra fournir les meilleures références, famille 2 personnes. 60 McCullough, Outremont. 208-3

FILLE parlant l'anglais demandée pour soins légers du ménage. S'ad. à Mme Friedman, 1970a, Clarke, Bélair 0245W. 208-2

FILLE demandée pour soins légers du ménage dans petite famille. S'ad. 278 avenue Querbes.

JEUNE fille demandée. 788 Berri.

JEUNE fille pour maison privée. S'ad. immédiatement. 1641 St-Denis. Bélair 2988M.

JEUNE FILLE pour amuser un enfant de 2 ans, seul enfant, gros salaire, 200 Blvd Gouin Est, près Berri.

JEUNE fille de 14 à 15 ans pour aider au ménage dans famille sans enfant, devra fournir références. S'ad. M. Desjardins, 130 St-Denis. 295-6

JEUNE FILLE pour famille de 3 personnes, pas d'enfants. 300 Avenue Marlowe, Notre-Dame de Grâce. Tél. Walnut 2333J. 206-3

ON demande une servante générale pour famille privée, références exigées. S'ad. 5544 Sherbrooke Ouest. West. 7869. 207-4

PERSONNE moyen âge sachant faire cuisine pour deux personnes, bon chez-soi. 217 Christophe-Colomb.

PERSONNE âgée demandée pour tenir maison et prendre soin des enfants. 3183 St-Urbain.

SERVANTE demandée dans famille sans enfants; pas de lavage. S'ad. 276 avenue Outremont. Atlantic 2743. 207-4

SERVANTE générale pour petit appartement, pas de cuisine ni lavage, été à la campagne, bon salaire. Westmount 8122J. 206-4

SERVANTE générale sachant faire la cuisine pour famille de 3 personnes. Références exigées. S'ad. entre 9 hrs et 2 hrs à 348 Chemin Ste-Catherine, Outremont.

SERVANTE demandée pourra coucher chez elle si désiré. 394 St-Hubert.

SERVANTE générale, pas de cuisine, bon salaire, références exigées, 295 Rachel Est, coin St-Denis, Bélair 1114.

SERVANTE demandée pour ouvrage général, bon chez-soi, références exigées. S'adresser à 317 Marlow. Téléphone Walnut 1923W.

SERVANTE demandée pour homme avec enfant, seul, 1100, Henri-Julien.

SERVANTE demandée, pas lavage, gros salaire. 703 St-Denis.

SERVANTE demandée dans bonne famille privée, deux enfants. 1350 Delorimier.

SERVANTE générale expérimentée. Références. Bon chez soi. 453 ave Strathcona. West. 5621.

SERVANTE demandée, références. S'adresser 523 rue Sherbrooke Est.

SERVANTE générale expérimentée demandée pour famille de 2, parlant anglais, bon chez-soi. West. 7885.

SERVANTE demandée avec références. S'adresser 557 St-Antoine. Upt. 2013.

SERVANTE générale, bons gages, références exigées. S'ad. 325 Blv. Décarie. Walnut 1274w.

SERVANTE générale demandée, personne âgée mûr, famille de deux personnes, doit savoir la cuisine, et posséder de bonnes références. Inutile de se présenter sans avoir les qualifications voulues au No 550 avenue McEachran, Outremont. Tél. Atlantic 0527. 19,21

SERVANTE générale demandée. S'ad. 2386 Ontario.

SERVANTE demandée pour maison privée, très propre, pour 2 grandes personnes, pas de cuisine, devra faire lavages et repassages. 8.00 la semaine, coucherai chez elle. 340 Cadieux.

SERVANTE demandée, devra passer l'été à la campagne. S'ad. immédiatement 100 Jeanne Mance.

SERVANTE demand

REPARATIONS

ABSOLUMENT le temps de faire réparer vos meubles. Portugais, 736 Marie-Anne Est, Belair 0688w. 206-26

ADRESSEZ matelas refait ,75, plumes lavées, désinfectées, meubles rembourrés, springs réparés, gros détail. Boyer 1421 St-Denis. Bélair 3317F. 91-306

ADRESSEZ Pepin, 314 Panet, réparages, bourrages, polissage meubles, tordeuses. Est 210 113-306

MATELAS refaits, plumes nettoyées, désinfectées; meubles rembourrés. Watier, 174 Delaroche. Belair 3104. 184-26

MATELAS refaits, ouvrage garanti. Plumes lavées, désinfectées. Matelas lavés. Place d'excellence pour matelas, lit de plumes. Maison de confiance. Fiset, 129 Beaubien. Cal. 2240. 167-306

REPARAGE, meubles rembourrés, vernis, polis. Beauparlant, 1284 Mont-Royal. Bélair 9689J. 194-m-j,s

TRANSPORT

ADRESSEZ-VOUS 'Blanchard-Express' pour votre piano 4.00; déménagement grande voiture, 2.50 heure, 2 hommes ou camion. Spécialité déménagement de campagne. Est 5969. 207-6

POUR déménagement à la campagne, voyez P. Rouleau, 1018 St-Denis. Bélair 3128F. Bélair 7757. 207-2

ON DEMANDE A ACHETER

A. RICHARD achète meubles, tapis, habits, plus haut prix payés. Clairval 2946. F

ALLENBY'S achète aux plus hauts prix ameublement de maison, magasin toutes sortes. Est 8760. 205-6

A VENDRE

ANIMAUX DOMESTIQUES

AU ROYAUME des Poméraniens : 1 noir, 2 ans, 4 lbs; un sable, 1 an, 4 lbs. Vraie beauté ayant gagner les premiers prix aux expositions. Poméraniens Wilson noir, 3 lbs, son fils orange, 2 lbs pour la reproduction, 10.00 le service en montant. 96A DeLaroche, Canine Rioux.

BOSTON Bull 5 mois, vendra bon marché. 2881 St-Laurent.

CHIEN policier Grenendale, 10 mois, bon gardien. S'ad. 2712 St-Hubert.

CHIEN policier Alsacien Malinois, âgé 4 mois, parents primés. 568 Wolfe. Est 6891.

CHIENNE Fox Hound avec sept petits à vendre ou à changer pour moteur de chaloupe. Alfred Geoffroy, Richmond, Qué.

AUTOMOBILES A VENDRE

A BON MARCHE McLaughlin touring K-45, McLaughlin touring D-45, McLaughlin 7 places B-55, Ford coupé 1922, Studebaker touring 5 places, Overland touring 5 places, Studebaker livraison 1918, Chalmers touring 1919, etc. Morin Garage, 1094 Wellington, Verdun. York 8399. 206-3

ACCESSOIRES et parties de rechange de toutes sortes pour tous les autos, le plus grand assortiment au Canada. Achetez des Finestone et économisez de l'argent. 977 St-Denis. Bélair 5195. 17,19,21

ACHETONS, vendons, échangeons automobiles et parties d'automobiles. Toujours ouvert. Bons mécaniciens la nuit. Automobile Ltée, 323 Sanguinet. Est 0078. 206-3

APPAREILS de soudure autogène et fournitures tous genres. Démonstration, Welding & Supplies, 1142 Ontario E. 206-m,j,s

A QUI LA CHANCE ? Sedan, coupé et camion Ford de 1 tonne, les trois en parfait ordre, garantis pour 30 jours, à sacrifice, termes si désiré. Alex. Coderre, Bélair 3951. 205-6

AUTOMOBILE 5 places en bonne condition, très bon marché à prompt acheteur. 1194 Berri. 207-2

AUTO Ford touring en bonne condition à vendre. 107 Désery.

AUTOS usagés à réduction. La meilleure place en ville pour acheter votre auto usagé. Votre choix sera facile. Nous en avons de tous les modèles et à des prix variant de $200 à montant. Tous en très bonne condition et marqués à bas prix pour vente rapide. Venez les voir. Chevrolet, 490; Touring, $275; Superieur Touring, $550; Supérieur Sedan, $850; 490 Sedan, $650; Baby Grand Touring, $600; Dodge Touring, $800; Huppmobile Touring, $800; Franklin Touring, $1800; Chalmer Touring, $700; Hudson Speedster, $1100. Tous équipés avec pneu et tube supplémentaire. Chaînes et motomètre. Seulement que votre licence à acheter et vous êtes prêts pour la route. Dix mois pour payer. Informez-vous de notre plan de crédit. Legaré Auto, 1546 St-Laurent. Bélair 2446-9560, aussi 287 Ontario Est, Est 5535. Ouvert tous les soirs. 205-6

A VENDRE Studebaker, 6 cylindres, en bon ordre, peinturé en neuf, bons pneus aucune offre raisonnable refusée, cause maladie. 2194 Curtier, près Masson. 208-2

A VENDRE Chevrolet 490 touring, peinturé à neuf, pneus neufs, en parfait état. Visible le soir de 4 à 7 heures. 47 Cherrier. 208-2

BEAU Star Sedan spécial, comme neuf, bien bon marché, faut vendre. 1153 Marie-Anne. 206-3

BON touring Ford, en parfait ordre, frais peinturé, shock absorber, bumper et spare tire; licence 1924 et assurance transférable. Entre 6 et 7 p.m., 54A Chambord. 207-3

CAMION 3 tonnes, pneus neufs, garanti parfait ordre, démonstration, 450.00. 259 Maplewood, Outremont. 208-3

CAMION Ford, modèle 1922, démarreur automatique, en excellent état de fonctionnement. S'ad. Millers Garage, 962 Saint-Urbain. 207-2

CAMIONS usagés, camion rapide Reo, National à bascule de 2 tonnes, Albion de 5 tonnes à bascule. Plusieurs autres de toutes capacités, prix raisonnables. White Coy., 3 ave du Parc. 205-6

CHANDLER touring, 7 passagers 1921, parfaite condition, nouvellement verni, radiateur nickelé, sacrifiera 700.00. Cal. 9400J. 1588 Châteaubriand.

CHEVROLET 490, bon ordre, cause maladie, à sacrifice, visible de 6 à 9 le soir, 395 Papineau. 208-2

CHEVROLET touring 1920, aussi garage démontable, le tout $225.00. 2683 St-Laurent. Cal. 2350F. 208-2

CHEVROLET, 490, touring, très bonne condition, à vendre à sacrifice. Walnut 2597W. 120 Belgrave.

COLE, 7 places, parfait ordre, 175.00 ou échanger pour Ford, jour Cal. 5736.

COMMERCE de rembourrage, de couverture de siège de capote d'automobile dans la partie nord avec bonne clientèle. Une aubaine. On quitte la ville. Cahier 197 la "Presse". 207-2

DODGE touring en bonne condition. Chevrolet 490 touring très bon marché. Est 1893W.

DODGE runabout parfaite condition, $250.00. S'ad. A Atlantic 0610w. 207-2

DODGE touring 580, Overland Touring, 5 pass., 6 pneus 450, Studebaker 7 pres air touring, 1300, Special Sedan comme neuf 1800, L-Six sedan n'a marché que 7000 milles $1500. Beau Pierce-Arrow et Winton touring, 7 pass. pour 1300 et plusieurs autres bien équipés de pneus et en parfait ordre. Garage L. Préfontaine, vendeur de Studebaker, 21 De Laroche, près Parc Lafontaine.

ENCAN, vente sans réserve, vendredi soir à 8 heures p.m. de 15 chars usagés, aux coins Sherbrooke et St-Laurent, aux magasins de la Canada Motor Car Co. U. H. Dandurand Ltée, encanteurs. 206-4

ESSEX touring 1921, en bon état. McLaughlin touring 1920, peinturé à neuf et en très bon état. S'ad. Merchants Association of Montreal, Uptown 1680.

FORD, batteries, peinture, radiateurs, réparés, storage, lavage, overhaulage moteur, $25; magneto rechargée, $3.00. Généreux Motor, 39 Balmoral. 202-m,j,s.

FORD, livraison légère, modèle 1923, self starter, garanti en bonne condition, sacrifiera à prompt acheteur. 33 Ontario est. 208-2

FORD sedan, bon comme neuf, 5 pneus, parcouru quelques cents milles, prix 375. 51a Villeneuve ouest.

FORD sedan 1922, licence, shock-absorber, bumper, spidomètre, 4 nouveaux pneus donlight, etc., prix $380. 1558 Parc Avenue.

FORD SEDAN 1922 comme neuf, garanti, plusieurs extras 160.00 comptant, balance 30.00. 1669 St-Denis. 208-3

FORD touring 1923, bumper, shock-absorber, dash, sacrifice, 250.00, licence 1914. 51A Villeneuve ouest.

FORD sedan 1923 remis au point et peint, garanti. Téléphonez à M. Scwartz Uptown 7471. 208-3

FORD sedan 1923 en parfait état, peint, garanti, $575.00. Téléphoner à M. Gage, Uptown 7471. 208-3

FORD sedan 1923, peint et remis à neuf, garanti, $450.00. Téléphoner à M. Moore, Uptown 3488. 208-3

FORD de tourisme 1923, peint, remis à neuf, garanti, $450.00. Téléphoner à M. Hiron, Uptown 7471. 208-3

FORD 1923, camion avec carrosserie à bascule, en excellent état, $400.00. Téléphoner à M. McGregor, Uptown 7471. 208-3

FORD runabout 1922, peint et remis au point, garanti. Téléphoner à M. Power, Uptown 7471. 208-3

FORD 1923 pour livraison légère, $350.00. Téléphoner à M. Schwartz, Uptown 7471. 208-3

FORD 1931 pour livraison légère, $375.00. Téléphoner à M. Lester, Uptown 3488. 208-3

FORD Roadster, 4 pneus neufs, un vrai bargain. J. Simard, 2128 Clarke. 208-3

FORD,—Voyez L. A. Brais, chez Just Motor pour vos Fords neufs ou usagés. J'ai aussi quelques bons camions usagés. Plateau 2181. 206-5

FORD Sedan 1923, beau, et en bon ordre. A. Marion, 297 Délinelle, St-Henri. West. 8330W. 208-3

FORDS usagés en parfait ordre, 75.00 en montant. Fords neufs à conditions faciles, et nous prenons vos vieux au plus haut prix. Venez nous voir ou téléphonez. Clermont Motor, 1160 St-Denis. Bélair 2951. 206-6

GRANT Six, avec licence à sacrifice, cause mortalité. 1126 Beaubien Est.

HUDSON limousine, 7 places, prix 400.00. Téléphone Est 6738. 208-3

HUDSON coupé. S'ad. 228 St-Timothée. 17,18,19,21

Mitchell touring six spécial 1922, parfait ordre, vendra bon marché ou échangera pour Dodge 1923. 574a St-Timothée. Est 6523W.

McLAUGHLIN, a fait faire pour $25.00 de réparage, vendra pour 300.00. S'ad. 47 St-Timothée. 207-4

McLAUGHLIN touring 1918, Master Six Special, faut vendre ce soir 260.00. 109 Laurier O.

McLAUGHLIN touring, bon ordre, conditions faciles. J. A. Caron, 281 Lasalle. 206-5

OVERLAND, petit touring 1922, en bonnes conditions pour du comptant. 2626 St-Laurent. Cal. 5474. 208-3

PACKARD touring Single Six, bon ordre vendra 500.00, prompt acheteur. 2729 Masson Rosemont. 208-2

PARTIES usagées d'automobiles en bon état, plus de 1000 autos défaits, 40 à 75 pour cent de rabais sur toutes les parties usagées. Montreal Automobile Salvage Co., 971-977 S.-Denis, près Rachel. Bélais 5195—5196. 205-6

PROPRIETAIRES de Ford, nous peinturons vos Sedans pour 25.00 et vos tourings, 15.00; ouvrage garanti. Clermont Motor, 1160 St-Denis. Bélair 3951. 205-6

SEDAN Ford très bon ordre, $475. 2194A Cartier. 205-4

STATION U. S. L., batteries rechargées, réparées, emmagasinées. A. J. Léger, 301 Beaver Hall. Plateau 352. 208-m,j,s

STUDEBAKER 7 passagers, bon ordre vendra ou échangera Ford. Belair 4889w.

STUDEBAKER, petit Six Spécial, 1922, parfait ordre à sacrifice, faut vendre ce soir. 283 Dufresne.

STUDEBAKER 4 cylindres en parfait ordre, prix $50. S'ad. 1152 Chabot. 302-2

Touring Ford 1919 en parfait ordre 125.00 aussi carroserie, 1982 St-Jacques. West. 7637J.

TOURING Ford avec starter, aussi moteur à Ford complet, 1924. A vendre d'ici quelques jours. S'ad. 306A Dufresne.

TOURING, Sedans et camions Ford, neufs ou usagés. Comptant ou termes faciles. S'ad. Miller Motors, 457 Wellington. 207-4

TOURING Ford, bon ordre, bon marché, faut vendre cette semaine. 608 Chambord. 17,19,21

TOURING Ford, aussi Grand Six, bon marché. 3183 St-Laurent. Calumet 1061.

TOURING Ford presque neuf bon marché. 1817 Chateaubriand. 17,19

TRUCK Republic Modèle 10, 1920, en bonne condition. 240 Jeanne d'Arc. 208-3

TRUCK Ford, léger, 1922, carrosserie fermée avec starter, 275.00. Clairval 3020W.

TRUCK Ford, une tonne à vendre, 4 bons pneus neufs. West. 8837w.

TRUCK Ford 1 tonne, peu usagé, à vendre ou échanger. 1548 Chabot.

TRUCK Chevrolet 1922, carrosserie fermée, en parfait ordre, à vendre ou échangera pour touring. 1176B DeLaroche. Calumet 2323.

TRUCK à vendre. S'ad. après 6 hrs, 10 Denormanville. 208-3

TRUCK de livraison légère, pratiquement neuf, parfaite condition. Vrai bargain. 736 Garnier. Bélair 8357j. 207-2

UN GRAND nombre de petits chars 1920 à 1924, tous en bon ordre. Prix extra. Automobile Ltée, 232 Sanguinet. 17,19,20

2 TRUCKS livraison légère à sacrifice, 1299 Demostigny Est. Clairval 0329. 207-4

5 PASSAGERS touring, première condition avec pneus neufs, peu d'extra, vendre bon marché, départ de la ville. 1865 Esplanade. 207-4

AUBAINE

Venez acheter votre char usagé ici cette semaine. Hudson Speedster 1921; Chandler, Nash, Chalmers, Maxwell, Studebaker, Ford, Overland touristes et sedans. Canada Motor Car Co., Sherbrooke et S.-Laurent. 206-6 F

AUTOS USAGES

Six, 7 places, $1350; McLaughlin 1922 McLaughlin 1922 Master Four, 5 places, $850; McLaughlin 1922 Master Six, 5 places, $1200; McLaughlin 1921 Master Six, 7 places, $1350; McLaughlin 1921 Master Six 5 places, $950; McLaughlin 1921 Master Six 7 places, $1150. McLaughlin Motor Co. Ltd, Ste-Catherine et Crescent. Uptown 9288. Ouvert tous les soirs. 207-2 F

AUTOS USAGES

Packard Twin Six de tourisme, Willys de tourisme, Paige de tourisme, Pierce 48 de tourisme, Nash de tourisme, coupé Willys, limousine Hudson, sedan Franklin et autres à partir de $150.00. Facilités de paiements si on le désire. Packard Montréal Motor Co. Limited, 397 rue Université. Up. 6323. 19,21 F

DEMONSTRATEURS

Maxwell touristes, coupés, sedans, Chandler sedan. Epargnez ⅓ et achetez un char comme neuf. Canada Motor Car Co., Sherbrooke et S.-Laurent. 206-6 F

DODGE BROTHERS

1 Dodge sedan 1923; 2 Dodge sedan 1922; 2 1920; 3 touring Dodge 1923; 2 Dodge touring 1922; 2 sedan Ford; 2 Ford touring et 25 autres marques. Nous donnons 30 jours de service et conditions faciles. E. A. Ménard, 1246 Est, Ste-Catherine. Clairval 6200. F

MARCHANDS LICENCIES

du gouvernement. Nous avons une licence du gouvernement de Québec pour vendre des autos usagés. Tous nos autos usagés vendus sont garantis par un bon. Véritables aubaines. Facilités de paiement. Petit Limited, 1111 ouest, Ste-Catherine. 208-4 F

PACKARD

camion 3 tonnes usagé, avec carrosserie d'express couverte, en bon état. Packard Montreal Motor Co. Limited. 307 rue University. 19,21 F

WILLYS OVERLAND

autos usagés en bon état et peinturés à neuf. Limousine Willys-Knight, coupé McLaughlin 4 places, coupé Nash 4 places, sedan Durant, sedan Chevrolet, sedan et coupé Overland et une belle variété de voitures ouvertes. Willys-Overland Sales Co. Ltd, Av. du Parc et Sherbrooke. Plateau 3116. Ouvert le soir jusqu'à 10 heures. F

AUTOMOBILES DEMANDES

ACHETERAIT bonne machine, paierait argent et terrain. 1880 Chambord. 206-3

COUPE ou sedan demandé, donnerais terrain et argent en paiement. 95 Laurier Ouest, de 6 à 8 hrs. 206-6

FORD touriste pas plus ancien que 1922. 1038 Des Erables. Bélair 4826W.

ON DEMANDE à échanger sedan Ford pour touring ou à l'acheter simplement, ainsi qu'une camionnette pour campagne. Up. 0347.

A VENDRE, DIVERS

AUVENT de 12 pds en bon ordre. Belair 2868. 208-2

BEAU petit carrosse en fibre 30.00, genre chaise, 5.00. 247 Delaroche. 207-2

BON carrosse rotin, 8.00, hamac, lit avec sommier, pour bébé, 3.00. Cal. 2302J

CAISSES enregistrauses "National" seconde main, garanties 2 ans, réparations, accessoires, "Landry & Berthiaume Ltée", 4 St-Laurent. Main 4357. 91-306

A VENDRE, DIVERS

BONNETS pour le bain, grand choix. Tous modèles. Aux prix des manufacturiers. Séparément ou par quantité. 17 ouest, Notre-Dame. 208-3

CARROSSE rotin peu usagé, 6.00. 2074A St-André. Cal. 5615J.

CARROSSE, sulky rotin, 205 Viau. Clairval 4260W.

COFFRE-FORT gros coffre-fort à vendre. Cal. 5678w. 18,19,21

MACHINE à tricoter Auto Knitter, mannequin, Victrola, lit d'enfant, 729 Champlain.

ARTICLES DE MENAGE

ACHETEZ de notre manufacture vos tapis et prélarts, spécial tapis 9 x 9, 11.95 ; axminster importé, sans coutures 9 x 12, 49.75. Lalonde et Frères, 1552 Ste-Catherine Est, devant gare Moreau. 206-5

A GRAND sacrifice aux jeunes mariés, ameublement complet six apts, de la cuisine au salon, valant $2000 pour $900.00. 701 Champlain. Est 9350F. 207-3

AMEUBLEMENT Chesterfield, boudoir, rugs, divanette. Paul-A. Pinard, 974 St-Denis. St-Louis 7150. 194-m,j,s

AMEUBLEMENT de 4 chambres à coucher et 2 salles à manger, fini noyer noir, vendus au prix de la manufacture. 395 Cartier. 17,19,21

AMEUBLEMENTS Chesterfield, absolument garantis. Vous ne trouverez nul part des prix aussi bas pour des Chesterfields de cette qualité. Grosses glacières, poêles à gaz, tapis, prélarts, rideaux, vanettes, chambre à coucher, salle à manger, meilleur marché qu'ailleurs. Archambault, 949 St-Denis. 205-6

AMEUBLEMENT de 12 appartements, bien meublés, rue Sherbrooke. Ecrire casier 188 La Presse. 207-4

AMEUBLEMENT dix-sept appartements, loyer 125.00 par mois, chauffé, 707 Ste-Catherine Est. 207-3

AMEUBLEMENT 4 appartements, jolliment meublé, rue Jeanne d'Arc, bon marché. S'ad. 3684A St-Denis. 207-4

AMEUBLEMENT de maison à vendre à sacrifice; cause mortalité. Adresse de 1 à 4 hrs p.m., 452 Gilford. 208-3

AMEUBLEMENTS de 4 chambres à coucher et de cuisine, y compris poêle à gaz, fournaise et lingerie, ménage fait à neuf. Continuation du bail un an si désiré. 1851 Henri Julien, près Beaubien. Téléphone Calumet 0368J. 19,21

AMEUBLEMENT, vraie chance, bon set salle à dîner 9 morceaux, superbe Chesterfield Mohair, chambre à coucher, etc., offre acceptée, 1872 Esplanade, près Laurier.

AMEUBLEMENT avec bail, 6 pièces, faut vendre cette semaine, 257 St-André.

AMEUBLEMENT neuf, 8 chambres noyer 7 morceaux, dernier style, 210.00, 150.00, 125.00, salle dîner, dernier goût, 150.00 occasion, nouveaux mariés, 238 Plessis.

AMEUBLEMENT Chesterfield, chambre coucher noyer noir, salle dîner, rug Axminster, piano, lampe piano, gramophone; excessivement bon marché, peu usagé. 5870 ave du Parc, près Bernard. 205-6

BARGAIN. Ameublement 11 appts rue Mont-Royal, chambres et pension, $800. Informations: Soir 578 Sherbrooke, Est 6835W. 208-3

BARGAIN, berceuse, tank orangeade, sommier, 1189A Chabot, Amherst 6681.

BEAUX rugs neufs. Spécialité: tapis et prélarts, assortiment considérable. Nos prix sont meilleur marché que partout ailleurs. Joseph Lagarde, 828 St-Denis. 207-6

BEL ameublement salle dîner noyer noir, chambre noyer, tapis Axminster, piano droit acajou, lampe piano, bonne occasion. 1217B St-Denis, près Mont-Royal. 206-6

BUREAU, commode, divanette, set salon, bibliothèque, miroir salon, moulin Singer, poêle, 13.00. 603 Ontario est.

CHAISES, table boudoir, lit-corniche, après cinq heures 79B Sherbrooke ouest apt. 2.

CHESTERFIELD mohair, salle dîner noyer, chambre noyer, tapis Wilton, rideaux, piano Nordheimer, chance exceptionnelle, peu usagé. 4869 Ave du Parc, près Boul. St-Joseph. 205-6

COUCHETTE fer et cuivre, simple, matelas, sommier, le tout pour $12; gramophone $90; radio garanti $2. S'ad. 95 Laurier ouest. 207-2

COUCHETTE cuivre complète, aussi une blanche, table boudoir ronde, 246 Wolfe. 208-3

FOURNAISE fourneau à vendre. 2559 Ave des Belges.

JOLI ameublement de 3 pièces, dépense et salle bain, maison neuve, sacrifiera à 200.00, loyer 15.00 par mois. Adressez-vous à 3680 St-Denis. 207-4

LAVEUSE électrique d'occasion, en parfaite condition. Quelques mois d'usage seulement. Bon marché. Aussi phonographe. Ecrire Casier 221 La Presse. 208-3

MACHINE à laver électrique, parfaite condition, 35.00, 4110 Ste-Catherine, West. 1469. 207-3

MACHINE à coudre Singer basculante, parfaite condition, bien bon marché. 856 Ontario Est. 16,17,18,19,21

MACHINES Singer, William, autres, $10 à 40.00, avec garanti, 2248 Ontario Est. 196-1,m,j.

MAGNIFIQUE ameublement à vendre, 7 appts, avec continuation du bail. 319 St-Denis. 208-3

MEUBLES, tapis, prélarts, 30% de réduction. Chesterfield sur commande. Beauparlant Enrg., 1220 Parthenais. Bélair 9689J. 194-24

NOTEZ bien ceci, notre commerce rugs, tapis, prélarts se fait à notre domicile, c'est pourquoi nous vendons meilleur marché qu'ailleurs. S. C. Renaud, 1183 Delorimier. 206-6

NOUS vendons, échangeons meubles, poêles, etc. Achèterait bicycles. Vaillancourt, 310 Panet. Est 6573J. 194-24

POELE à gaz "Gurney". Une couchette en cuivre avec sommier. Un lit pliant, en fer, avec matelas, chaises, à bon marché. S'adresser à 163a rue St-Denis, téléphone Est 8191.

POELE Gurney-Oxford, prix raisonnable, buffet, (sideboard) en chêne doré, couchette simple, sommier, matelas. 28e Delanaudière.

POELE électrique, poêle à l'huile, piano carrosse de bébé. 146 Ste-Catherine ouest. 19,21

POELE à l'huile 2 feux, fourneaux, usage 3 mois, 2 costumes, robe couleur, chapeaux, cause deuil, 279 Fullum. 26 2

RUG Axminster 3 x 3½, autre en coton, heater à gaz, cause déménagement. 1663 Delorimier.

SET chambre coucher, set Chesterfield mohair, set salle dîner noyer, lit cuivre complet, rugs, gramophone, piano acajou, doit vendre immédiatement. 5407 Parc Ave, près St-Viateur. 18,19,21

SET chambre, magnifiquement meublé, set diner Chesterfield, 2 sets chambres, rug, gramophone, lampe piano, lit-cuivre, table, bibliothèque, comme neuf, séparément ou ensemble, 181 Mt-Royal O. 206-6

SIDEBOARDS en chêne doré, combinés ou non, tables et chaises de même qualité, pour être vendus à sacrifice. E. Germain Fils, 962 Ste-Catherine Est. 17,19,21

SOFA-LIT en fer, lit de bébé émaillé, très bonne condition, aussi lampe de plancher, 3 Bibaud, près Laurier. 19,21

TABLE chêne mission, 2½ diamètre, S'ad. après 8 hrs p.m., 421 Sherbrooke Est, app. 14 19,21

1 BUFFET de salle, couchette en fer, poêle, table, etc. Vendra très bon marché. 30 Théodore, Viauville, tél. Clair. 4827J.

CARPETTES 6 x 7½, 4.75

Bonne durée, faciles à nettoyer. Prélart, 39c. Vernis spécial, pinte, 1.15; chopine, 65c. Thompson, 134 Bleury; 1014 Est, Mont-Royal. F

MEUBLES DE SECONDE MAIN

Bureaux de chambre, commodes, lits en fer et cuivre, davenports, divanettes, sofas-lits, lits-meubles, pupitres roll-top, tables extension, porte-chapeaux, poêle à gaz, sets de salon, chaises de toutes sortes, carrosses d'enfant. E. Germain Fils, 963 Est, Ste-Catherine. 205-6 F

MEUBLES ET TAPIS

Tapis Axminster de toutes sortes, 3'x 3 verges, 23.00. Prix spéciaux. Poêles à gaz, glacières, carrosses d'enfants, etc. Nous échangeons vos vieux meubles. Belair 3757. Moise Laurin, 815 Est, Mont-Royal. F

MEUBLES, POELES

Nous faisons échange, vendons, termes faciles. Paquin, 186 Maisonneuve. Est 4071. 202-m,j,s F

NOUS ECHANGEONS LES MEUBLES

Appelez-nous et nous passerons évaluer ce que vous voulez échanger. E. Germain Fils, 963 Est, Ste-Catherine. Est 2244. 205-6 F

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

BITHEL, 778 St-Laurent, harnais, voitures de tous genres, valises, couvertes, etc. 194-26

BEAU cheval rouge, pesanteur 1200, 6 ans $65, aussi beau boghei, 460 Plessis. Est 7872-f.

CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

BELLE jument, 1050 lbs, 7 ans, $50. 442 Rachel.

BON gros cheval à vendre, bon marché, s'adresser à 274 Visitation.

BON gros cheval à vendre, bon marché, s'adresser à 274 Visitation. 208-3

BON cheval 1250 lbs garanti, express, harnais, bon marché, 1065 St-André.

CHEVAL de trait à vendre. 84, rue Richardson. 207-3

CHEVAL 1500 livres, bon pour le travail, bon marché. 263 Bélanger.

CHEVAL 1000, gros train 40.00; express, harnais, bon marché. 1023 Marie-Anne.

CHEVAL 1200, 9 ans, essai 60.00, trotteur 9 ans, 60.00. 333 Amherst. Est 8101.

CHEVAL 1300, harnais, gros express 5 ressorts arrière, vendra tout attelés. S'ad. 669 Ontario Est. 207-2

CHEVAL 1300, 9 ans, 50.00, cause maladie. 266 De Laroche.

CHEVAL, voiture et harnais d'épicerie. York 3260J. 761 Centre. 208-3

2 CHEVAUX, 1200 lbs. à vendre, bon marché, 86 Marquette. 206-3

9 CHEVAUX, bon marché, 1100 à 1300 258 De Laroche. 208-2

10 CHEVAUX d'ouvrage, agrès de poney 75.00, tombereau, express, harnais. 1650 Denormanville. Calumet 4476. 206-4

14 CHEVAUX, harnais et voiture. 179 Workman. 206-5

2 CHEVAUX pesant 1400, dompeuse boghei, harnais de toutes sortes. S'ad. 689 De Gaspé.

15 CHEVAUX de toutes sortes, bon marché. S'ad. 1215½ Bréheuf. 206-3

10 EXPRESS, 4 charriots à pain, 3 tombereaux, 8 lorries, 4 boghels, plusieurs harnais. 335 Mentana.

EXPRESS épicerie à vendre. 474 St-Timothée. 207-2

HARNAIS seconde main, doubles et simples de toutes sortes, harnais de poney, colliers de toutes sortes. 1761 St-Laurent. 19,21

JOLIE jument bon train 1000 lbs, bon marché, cause achat de truck. 1231 Logan. Clairval 5310. 205-4

JUMENT à vendre. Belle jument très docile, pour travail, en parfaite condition, $200. S'ad. à Robin Frères, 715 Gilford. 207-6

MAGNIFIQUE jument rouge 1200, 7 ans, garantie 1ère classe. 255 Brébeuf.

ON DEMANDE une charrette de poney, gros modèle (basket cart) s'adresser à 45 Laval, par lettre ou tél. Est 0029. 19,21

PONEY, 500 lbs, harnais, boghei à 2 sièges, à sacrifice, 160 Brebeuf.

COMBUSTIBLE A VENDRE

CHAUFFAGE IDEAL

Peut mettre votre poêle rouge en trois minutes; 20 sacs de bois franc sec mêlés avec retailles de formes pour 6.00. Livraison 60c en montant. Robin Frères, 791 Gilford. Belair 1609. 207-26 F

COMMERCE A VENDRE

ATELIER de réparations de chaussures à vendre avenue Laurier ouest. Rapporte bons profits. Up. 8990, 39 Avenue du Collège McGill. 208-2

A VENDRE plusieurs restaurants. Pour renseignements voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, téléphone Amherst 2261. 17,18,19,20,23,24,25,26

A VENDRE, salle à manger, rue Craig Est. Voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau. 17,18,19,20,23,24,25,26

A VENDRE bon magasin tapisserie rue Mont-Royal, établi depuis 15 ans. Voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, téléphone Amherst 2261. 17,18,19,20,23,24,25,26

A VENDRE, épicerie rue Chambord, prix $1800. Voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, téléphone Amherst 2261. 17,18,19,20,23,24,26,26

A VENDRE état de provisions au marché Bonsecours, commerce bien établi. S'adresser 44 Marché Bonsecours. 208-3

A VENDRE, magasin lingerie pour dames, rue Laurier ouest. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau. Téléphone Amherst 2261. 17,18,19,20,23,24 25 26

A VENDRE bon état de boucher, rue Iberville, un coin. Voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau. Téléphone Amherst 2261. 17,18,19,20,23,24,25,26

A VENDRE, plusieurs bonnes épiceries avec ou sans licence. Pour faire un bon marché, voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, près Mont-Royal. Téléphone Amherst 2261. 17,18,19,20,23,24,25,26

A VENDRE épicerie et état de boucher rue Ontario est. Voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, téléphone Amherst 2261. 17,18,19,20,23,24,25,26

A VENDRE, bonne épicerie et état de boucherie, rue Laurier. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau. Téléphone Amherst 2261. 17,18,19,20,23,24,25,26

A VENDRE. Magasin accessoires d'automobiles avec tank à gazoline. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau. Téléphone Amherst 2261. 17,18,19,20,23,24,25,26

BEAU grand restaurant à vendre très complet à très bon marché, 4421 Souligny, seconde porte du coin Desormeaux, Tétrault-ville. 208-3

BEAU restaurant. S'ad. 2033 Adam. 207-2

BOUTIQUE de réparages de chaussures à vendre. S'ad. 316 Mont-Royal E.

BOUTIQUE de barbier, coin Beaubien et St-Hubert, 406 Beaubien.

BOUTIQUE barbier, 2 chaises, clipper électrique, cause départ, campagne. 266 des Carrières. 17,19,21

BOUTIQUE de réparation dans un garage, avec 200 autos dans l'ouest de la ville. Prix raisonnable. Té. Walnut 2872W.

BOUTIQUE de plombier située No 178 rue Victoria, St-Lambert, bon site. Informations, 19 Rielle, Verdun. 19,21

CLOS de bois et charbon, débit de 6000 tonnes par année, obligé de vendre, cause désaccord avec associé, avec un petit capital l'on peut faire de $5000 par année. Ecrire casier 205 La Presse. 19,21,23,25,28

COMMERCE général avec propriété, 1067 Roul. Gouin. Vend cause départ. 207-4

CORDONNERIE à vendre avec machines. 149 Désery, coin Adam. 208-2

EPICERIE avec logement, bonne clientèle, cause maladie. York 4049W. 206-3

EPICERIE à vendre pour inventaire ou d'un bloc, cause de départ. H. Méthot, 578 Atwater coin Albert. West 7798. 206-5

EPICERIE, meilleur coin de l'est, prix raisonnable, vendra bloc ou inventaire. S'adresser 533 Cartier. 206-3

EPICERIE, pâtisserie, clos bois, magasin, accessoires automobiles, tous bien situés, bonne place d'affaires. Cal. 0448. 14,17,19

EPICERIE bonne clientèle, belles fixtures, bargain. S'ad. le soir 853 Colonial.

EPICERIE, Châteaubriand dans Villeray, logement en arrière, $18, par mois. Informations: Calumet 5538W. 208-3

EPICERIE et restaurant à vendre, cause de santé. 362 Amherst. 208-3

ETAL de boucher à vendre par inventaire, cause deux commerce. S'adresser 54 DeGrandpré. 206-5

ETAL de boucher à vendre, conditions faciles. S'ad. 396 Frontenac.

FABRIQUE de cigarettes et tabac avec magasin en avant pour $1600.00. Fait très bonnes affaires. Propriétaire ne peut s'en occuper. Téléphoner à Lancaster 2882. Bélair 3441J. 208-3

MAGASIN accessoires automobiles, garage, boutique, élévateur, bargain. Cal. 0448. 14,17,18,19

MAGASIN général de campagne sur grande route, poste de gazoline. Calumet 1067w. 208-2

PETITE épicerie avec logement, bonne place, rue Saint-Denis, Chambord, rue Iberville, rue Messier, St-Hubert, plusieurs à échanger pour propriété. 1458 St-Denis. Bélair 0437. 204-6

PHARMACIE à vendre, Shawinigan Falls, bon coin très bien situé, bonnes affaires en perspective. Loyer 5 ans. Ecrivez casier 235, Grand'Mère, Qué. 12,14,19,21

PHARMACIE faisant 18,000.00, très bonnes conditions à prompt acheteur. S'ad. Carle, 3151 St-Denis.

RESTAURANT, beau grand coin avec logis en arrière, rue bien passante. 2400 Rouen. 207-3

RESTAURANT à vendre d'ici 8 jours, rue Bleury; cause maladie. Informations 219 St-Paul Est. 207-2

RESTAURANT à vendre, cause: maladie. 834 Craig Est, près Maisonneuve. 207-3

RESTAURANT bien situé, vendra bon marché, départ pour campagne. 706 Marie-Anne. 208-2

RESTAURANT à vendre, bonne place, 621 Laguachatière Est.

RESTAURANT et épicerie, bon marché, 195 Marquette, cause de position.

RESTAURANT avec logis, loyer bas. Très bonne place d'affaires. S'adresser 502 Delorimier. 208-3

RESTAURANT à vendre, magnifique place d'affaires. 16 Parc Lafontaien, entre Sherbrooke et Cherrier. Tél. Est 4656. 208-3

RESTAURANT à vendre, 951 Notre-Dame O.

COMMERCE A VENDRE

RESTAURANTS à vendre, plusieurs bons restaurants. Pour renseignements, voyez O. Jutras, 1739 rue Papineau, Téléphone Amherst 2261. 17,18,19,20,23,24,25,26

RESTAURANT, vendra à sacrifice à prompt acheteur, 256 Montcalm.

RESTAURANT à vendre, bonne place d'affaires, 1927 Ste-Catherine Est. 206-3

RESTAURANT à vendre, très bonne place, avec logement bon marché, 421 Amherst. 208-2

RESTAURANT à vendre. 1347 Demontigny Est, loyer bas. 206-5

SALLE à manger toute meublée. No 248 Ste-Catherine Est. 204-8

SALLE manger, restaurant faut vendre cette semaine. 949B Hôtel de Ville.

SHOP de boucher à vendre, bien situé, cause de vente 2 commerces, S'ad. 762 Cartier.

A VENDRE

Magasin de ferronnerie en gros, établi depuis 45 ans, faisant $200,000 d'affaires par année. Ecrire boîte 161, la Presse. 206-3F

EFFETS BUREAUX, MAGASINS

A VENDRE. Une glacière de boucher, absolument neuve. S'ad. à 7 rue Roy ou Plateau 6188, ou Plateau 5411. 208-3

AVIS. Caisses enregistreuses National, neuves et usagées, $75.00 en montant. The National Cash Register Co. of Canada Limited. J. C. Laird, agent des ventes, 122 Ste-Catherine

TERRAINS A VENDRE

A TOUS ceux qui peuvent se construire une petite maison, je leur fournirai du terrain et du bois dans la plus belle partie de Montréal-Nord, près des chars et de l'église, payable comme loyer. Est 6457J ou 466 Montcalm. 206-4

AVEC 50.00 comptant je vais vous fournir 3 ou 4 terrains et du bois pour vous construire, belle place d'été, près des magasins, écoles, école, 5 minutes du bord de l'eau. S'adresser Bélair 6816F. 206-4

BEAUX terrains 25 x 100 situés Avenue Péloquin, Ahuntsic, près des chars et de la rivière. 11 Place Guay. West. 6770. 204-6

BEAU terrain au Sault-au-Récollet, 75.00, 30 x 70 sur le coteau, près des tramways, 7.50 comptant, balance 5 ans. Téléphone Amherst 6027.

BOULEVARD PIE IX à Montréal-Nord terrains près des écoles et des chars, de $65 pièce à $200 sans intérêts, dix pour cent comptant, balance dans 60 paiements, fournira bois pour bâtir. Agents sur le terrain tous les jours, à la station Pie IX et aussi beaux lots de grève à vendre, pour information Est 7177w. 208-2

BOULEVARD Rosemont, 1 ou 3 lots coin de rue, à très bon marché, 1, quatrième avenue à 500 dollars, autre 10me avenue près Masson, 600 dollars, 2-4-15 rue Masson, Rosemont. 14,17,19

COIN 31ème ave et Ste-Catherine, Viauville, 84 x 100. S'ad. 1036 Sherbrooke Est, Est 1788w. 207-3

DE NORMANVILLE, face école St-Ambroise, DeLanaudière, entre Beaubien et St-Zotique, bon marché, 1859 DeLaroche.

DEUX beaux terrains, boulevard Broadway à Montréal-Est, à sacrifice. Prix $300, conditions faciles. Tél. Est 6104, ou le soir. Plateau 3242. 17,19

IBERVILLE près Belanger, devant, tramways $350. 2677 Molson. Belair 6652. 17,19,21

MAGNIFIQUE terrain à vendre rue Esplanade, voisin du No 2878, 25 x 106. S'adresser C. Martin, jr., 873 Delorimier, Belair 7885F, ou 36 Craig est, Main 4782. 196-22

MONT-ROYAL, près Delorimier, côté nord, 78 x 100, vendrait à sacrifice. Masseotte, 97 St-Jacques, Main 6320. 19,21

RUE IBERVILLE à $75, $100., et $200. pour clore succession. Information à E. D. Berthelet, 1450 St-Denis, Belair 4226J. 206-3

RUE ST-DENIS, près DeCastelnau, 3 lots, 25 x 100, près d'une école, église. S'ad. 122 Vinet, York 2162. 207-4

ST-ANDRE, terrain 25 x 70, $300, 514 Rachel, Bélair 0814. 206-5

ST-DENIS, près 34ième, 1 lot, 3 lots, 4 lots, bon marché, prompt acheteur. Gohier et Bigras, Main 3220. 207-6

TERRAIN à vendre, coin Louis Veuillot et Lamartine. Clairval 1580J.

TERRAIN Sault aux Recollet, coin des rues 44 et Sacré-Coeur, 50 pieds par 100. S'ad. 246 Wolfe. 208-3

TERRAIN Pont Viau 10 minutes des tramways Ahuntsic, clair, canaux payés, eau, électricité, à proximité, site idéal, près du club de Golf, bon marché, échangera pour coupé ou sedan. 95 Laurier Ouest, après 6 hrs. Bélair 8213m. 205-6

VILLE Emard, 3 terrains, avec maison, 280 Beaulieu. S'ad. N. Mainville, 2237 Notre-Dame Ouest. 208-3

3 TERRAINS, 25 x 100, rue Cartier, près Bélanger, vendrais ou échangerais pour automobile de bonne marque. Cal. 0561W. 19,21

4 TERRAINS Blvd Crémazie, Lajeunesse, 30 x 81, 250.00 chacun, 10.00 comptant, balance 5 ans. J.-A. Lussier, Calumet 2533.

CONSTRUCTEURS

Donnez-vous la peine d'examiner ceci. Lot rue Prud'homme, N.-O.-G., entre Sherbrooke et C.P.R., 50 x 128 pour 45 le pied. Termes spéciaux. J. A. Davis & Co. Ltd. Main 4200. Le soir, York 3955W. F

LONGUEUIL

Petites fermes à vendre pour l'élevage des volailles et pour la culture maraîchère, prix $400, 10% comptant, et la balance $5.00 par mois. Bon service de tramways, magasins, école, église. Economie Realty Limited, 430 rue S.-Laurent. 208-3 F

TERRES DEMANDEES

CULTIVATEURS: J'ai plusieurs bonnes propriétés situées dans centre ville Montréal à échanger pour terre. Dr Cartier, 97 St-Jacques. Montréal. 207-3

TERRES A VENDRE

A BON MARCHE, St-Paul Abbotsford terre 20 arpents, dans le village, voisin de l'église, comprenant maison principère, fraisiers, framboisiers, poiriers, pommiers, érabillères, a réalisé au delà de $3,000 de profits l'an dernier. A sacrifice. Duclos, 97 St-Jacques. 208-3

AYANT en main seize bonnes terres à vendre à très bonnes conditions s'adresser Eddie Pothier, Victoriaville, Qué. 205-6

BELLE ferme de cinq cents acres des mieux située, aux limites d'une ville de 25 mille de population, terrains bien unis, sans roches, avec trois maisons et trois granges des plus modernes, eau, électricité dans les bâtiments, toutes sortes de machines agricoles, tracteur moteurs électriques, 40 vaches, cinq chevaux, à vendre ou échanger pour bonne propriété de préférance dans la ville de Montréal. Ecrire Casier 1665 la "Presse". 208-3

BELLE terre à St-Placide, Deux-Montagnes, 150 arpents, bien divisée, eau partout, près des chars et du bateau. Conditions faciles. S'ad. Joseph Sauvé, St-Placide. 19,21

BELLE terre, Ste-Philomène, comté de Châteauguay, près village et eau, 85 arpents, sucrerie, verger, gros roulant, récolte ensemencée, cause maladie. M. David, Ste-Philomène, ou M. Mousseau, 241 Desjardins, Montréal.

RICHELIEU 2 belles terres grises à vendre, 30 vaches à lait, 18 milles de Montréal, considérerais échange, chars électriques, chemin ciment, s'ad. au propriétaire. Jos Capistran. 17,19,21

TERRE à vendre à Sainte-Justine, 135 arpents. S'ad. E. Sauvé, 79 Hôtel de Ville. 14,19

TERRE à vendre près Vaudreuil, 20 arpents, maison neuve, grange neuve, récolte comprise, animaux, instruments aratoires, cause départ. Joseph Lalonde, 52 St-Paul Est, le soir. 207-2

UNE vraie bonne terre bâtie de première classe près Montréal, route Montréal-Québec avec gros stock. 1277 Delorimier. 207-3

24 ARPENTS, 23 milles Montréal, maison, grange, écurie, laiterie, 2300, 800 comptant, balance 150. par année. Alfred Ricard, 342 Centre, Pointe Saint-Charles.

20 BELLES TERRES, avec ou sans roulant. Conditions faciles. Echange sera considérée. E. Lippé, Acton Vale. 200-20

PROFESSIONS

AVOCATS

MARSAN, G.-A., avocat, C.R., 20 St-Jacques, Main 1997. 73-J.S

BREVETS D'INVENTION

PIGEON & LYMBURNER, édifice Power, Craig ouest, Montréal. Main 3025. 75-306

MEDECINS

Dr ALBERIC MARIN, hôpitaux militaires vénériens, France, Angleterre, maladies de peau, voies urinaires, syphilis. Est 6588, 295 St-Denis. 195-26

DOCTEUR DEMERS, des hôpitaux vénériens, Londres et Paris, spécialités; maladies vénériennes et complications, syphilis, guérison rapide, traitements électriques modernes, accommodations spéciales aux clients de campagne, 1075 Delorimier. Tél. Bélair 0486. 182-306

Dr LAMONTAGNE. Maladies vénériennes, peau, voies urinaires. 234 Saint-Denis, près Ste-Catherine. 196-26

Dr OSCAR LERICHE, hôpitaux Londres, Paris. Membre Société médicale Angleterre, Eczéma, peau, maladies vénériennes. Maladies femmes, jeunes filles, maternité. Appointements pour tous cas privés. Patients traités par correspondance également. Traitements scientifiques, 770 St-Denis. Est 5935. 167-306

DR RONALD LEVESQUE, Hôpitaux de Paris. Spécialité: Maladies vénériennes, peau, femmes. Diagnostic précoce par examen ultra-microscopique. Réaction Wasserman. Up. 8984. 143 Metcalfe. 12,14,17,19,21,24,26,28

Dr PREVOST, des hôpitaux de Paris, Londres, New-York, aussi hôpitaux militaires. Spécialiste. Guérison rapide. Maladies sexuelles, peau, maladies vénériennes, voies urinaires. Clinique privée, 460 Saint-Denis, coin Sherbrooke. Est 7550. 228-306

Dr TESSIER (clinique privée) peau, syphilis, gonorrhée, chancres, rhumatismes, bright, diabète. Traitements modernes électricité. 926 St-Denis, près Rachel. Bélair 8407. 1ère consultation gratuite. 253-306

Morrow

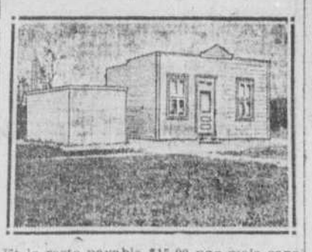
Ne renvoyez pas à demain ce que vous pouvez envoyer à Morrow aujourd'hui

Les limes ordinaires ne vous donneront pas le même service que l'Imperial. L'authentique porte ce nom gravé. Faites venir la carte en celluloide donnant les équivalents décimaux.

INGERSOLL

John Morrow Screw and Nut Co. Ltd.
Bureau à Montréal: 480 rue St-Paul O.
Téléphone Main 8418

Seulement $200 Comptant

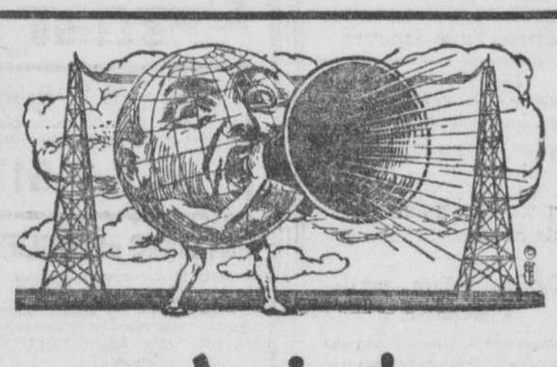


Et le reste payable $15.00 par mois sans intérêt vous assurent la possession de cette belle maison. Pourquoi payer loyer quand il est si facile de se mettre chez-soi ? surtout à Montréal-Nord, au Sault-au-Récollet. Nous avons 150 nouvelles familles depuis un an. Aussi grand choix de terrains à bas prix pour élevage des volailles. Faites comme eux et venez vous renseigner en aucun temps au bureau, à Ahuntsic, ou adressez-nous le coupon.

ERNEST PITT & CIE
119 Ouest, rue Craig
Lancaster 7173.

VEUILLEZ ME FAIRE PARVENIR DES DETAILS SUR LA MAISON PAYABLE COMME UN LOYER.

Nom . . . . . .
Adresse . . . . . 207-4 FF



Avis !

Pour votre protection insistez pour que votre marchand vous fournisse du

VERITABLE CHARBON ANTHRACITE ECOSSAIS

N'acceptez aucun Succédané

Si la qualité du charbon anthracite écossais livré par votre marchand n'est pas satisfaisante, téléphonez-nous.

L'anthracite écossais est tout du charbon—pas d'ardoise, et par éprouvé il s'est montré le meilleur dans des milliers de foyers, maisons à appartements, hôtels et institutions durant l'année dernière.

Donnez votre commande maintenant aux prix d'été.

"La compagnie avec le charbon et le service".

Canadian Industrial Coal
COMPANY, LIMITED
604 Edifice Banque de la Nouvelle-Ecosse
Angle McGill et St-Jacques Main 6270
17,19,21

AU CONGRES DES MUNICIPALITES

Suite de la page 17

l'idée de l'infaillibilité et de l'omnipotence des pouvoirs publics conduit fatalement au socialisme d'Etat, parfois au communisme qui absorbe la vie et la nation et étouffe la liberté des citoyens.

Pour que certaines lois soient véritablement fécondes et efficaces, il faut que les citoyens, dans leur ensemble, sentent qu'ils auraient voté eux-mêmes, s'ils avaient détenu le pouvoir, sentiment qui ne peut exister qu'à la suite d'une campagne énergique et intelligente d'éducation populaire qui leur en montre d'avance toute la nécessité.

C'est par le scrutin que les démocraties donnent surtout la mesure de leur aptitude à diriger leurs destinées, et c'est à cet égard, qu'on a pu dire, en toute vérité, que les peuples n'ont que les gouvernements qu'ils méritent.

EN TEMPS D'ELECTION

En temps d'élection, faire preuve de civisme, c'est suivre avec attention, sans parti pris et sans passion, la discussion qui se fait à la tribune ou dans les journaux, de toutes les questions en litige, c'est examiner soigneusement le dossier, la carrière et les qualifications des candidats en présence, et donner sa confiance et son vote sans se laisser influencer par des considérations d'amitié ou d'intérêt personnel quelconque.

D'autre part, faire preuve d'esprit public, pour les citoyens habiles à se porter candidats aux honneurs parlementaires ou municipaux, c'est accepter de bonne grâce les sacrifices inhérents à la vie publique, et mettre généreusement au service de la patrie ou de la cité, des talents et des loisirs que la nature et la faveur du destin ne leur ont départis que pour en faire profiter une société qui a souvent contribué à leur avancement, à leur prospérité matérielle et à leur élévation sociale.

APATHIE DU PUBLIC

Personne n'échappe au paiement, sous une forme ou sous une autre, des taxes qui servent à payer l'administration de la chose publique... il n'est donc pas une personnes qui habite une municipalité qui ne soit directement intéressée à la bonne administration de la ville où elle réside, même temporairement.

Un quart, un tiers, rarement la moitié des électeurs ayant droit de vote exercent ce droit de citoyenneté. Est-il surprenant qu'avec une telle apathie de la part des administrés il ne se produise pas parfois des abus parmi les administrateurs?

Pourquoi laisser porter tout le fardeau de l'administration à un conseil municipal qui, avec les meilleures intentions du monde, pourra commettre des bévues? La conscience populaire doit être réveillée de sa torpeur.

Le civisme ne se borne pas seulement à suivre de près les actes des administrateurs, il doit s'étendre à tout ce qui concerne la ville.

Prenons le simple cas de l'observance des règlements municipaux. Il semble que l'on prenne plaisir à violer le plus de règlements possible pourvu qu'on puisse le faire, impunément. Ainsi, une ordonnance municipale défend de cracher sur le trottoir, une autre interdit de jeter des chiffons de papier dans la rue. Qui de nous, consciemment ou inconsciemment, n'a pas violé ces simples règlements dont l'un a pour but de sauvegarder la santé publique et l'autre d'assurer une apparence de propreté à la ville.

METHODES D'EDUCATION

L'éducation des masses populaires, quant au civisme, est presque complètement à faire. Le clergé et les journaux peuvent jouer un rôle très considérable et très efficace dans le développement, chez les adultes, de la conscience des droits et des devoirs de la citoyenneté — mais il faut aller encore plus loin. C'est à l'école primaire qu'on devrait commencer à inculquer aux futurs électeurs ce qu'est le civisme. Le jeune élève se rendra compte de ce qu'est l'administration de la chose publique par des exemples tirés de son foyer, de son école.

Si dès l'école on fait l'éducation civique des enfants et que le clergé et les journaux se chargent de faire celle des adultes, on peut espérer qu'avant peu, nos municipalités contiendront un nombre plus considérable de gens qui se rendront compte qu'ils sont criminels en laissant les autres s'occuper des affaires publiques, c'est-à-dire des leurs, et que, manquer de civisme, c'est faire preuve d'un égoïsme pénible et d'un manque d'intelligence lamentable.

M. Cousineau, maire de Hull, fut invité par le président à remercier le maire de Montréal et c'est ce qu'il fit en termes chaleureux, tout en commentant fort à propos l'intéressante conférence de M. Duquette. M. Cousineau est d'avis que le jour des élections municipales devrait être décrété fête civique, afin que l'ouvrier ait le loisir d'aller voter tout à son aise.

M. HENRI ORTIZ

M. Henri Ortiz, gérant de la cité de Grand'mère, a parlé, hier, du mode de gouvernement par un "conseil-gérant". Voici ce que dit M. Ortiz, à ce sujet.

Parmi les systèmes de gouvernement qui sont en vigueur à l'heure actuelle dans les cités et villes des Etats-Unis et du Canada il n'en est pas qui surprenne et passionne autant l'opinion publique que celui de "conseil-gérant". En effet, depuis quinze ans ce mode de gouvernement municipal a fait des progrès rapides. On compte aujourd'hui 332 villes et cités dont les affaires sont administrées par un gérant. De ce nombre 312 sont situées aux Etats-Unis, 1 en Angleterre, 5 dans la Nouvelle Zélande, 1 en Tasmanie et 13 au Canada. Les cités ou villes canadiennes régies par un "conseil-gérant" sont les suivantes:

Dans la province de Québec: Westmount, Outremont, Grand'Mère, Shawinigan Falls, Témiscamingue et la Tuque; dans la province d'Ontario: Chatham, Espanola et Niagara Falls; dans le Nouveau-Brunswick: Woodstock; dans le Manitoba: Brandon et Saint-James; dans la Nouvelle-Ecosse: Wolfville.

La principale et la plus importante cité soumise à ce régime est Cleveland, Ohio, avec une population de 796,841. Au-delà de cinq millions de personnes habitent des villes régies par un gérant.

Tout système de gouvernement municipal vraiment efficace doit comporter deux éléments essentiels: premièrement, un corps législatif compétent, qui détermine la politique à suivre et sanctionne les mesures nécessaires à la gouverne de la chose publique, et deuxièmement, une organisation administrative qui fait exécuter les mesures adoptées par le corps législatif. C'est pour mettre en pratique ces deux fonctions essentielles de tout bon gouvernement que l'on préconise ce qu'on appelle le système de gouvernement par "conseil-gérant".

Ce système comporte un corps unique composé de représentants élus directement par le peuple. Ce corps est appelé le conseil ou, parfois, la commission. Il emploie, à titre de chef exécutif de l'administration, un gérant et le tient responsable de la mise en vigueur des lois et règlements et de la gouverne de la chose publique, suivant la politique édictée par le conseil.

Les membres du conseil ne reçoivent aucun salaire, ou, s'ils sont payés, le salaire n'est que nominal. Ils ne consacrent qu'une faible partie de leur temps aux affaires de la cité et sont ainsi libres de continuer sans interruption leur carrière privée.

Le maire est simplement le président du conseil et le représente dans toutes les fonctions honorifiques. Il n'a aucun pouvoir exécutif ou de veto.

Les pérogatives du conseil consistent à nommer le gérant pour un terme indéfini ou à le destituer suivant bon plaisir, à voter les appropriations nécessaires, à adopter les règlements municipaux, les virements de fonds et les taxes qui doivent être imposées, à octroyer les contrats et franchises, etc.

Le nombre des échevins, dans le système par conseil-gérant, varie suivant la grandeur et l'importance de la cité. Les échevins sont généralement élus par toute la cité. L'abolition des quartiers municipaux n'est pas un élément essentiel du système d'administration par conseil-gérant. Cependant, en revisant leur charte, la plupart des cités ont aboli la représentation par quartiers. L'objection contre le système d'échevins élus par quartiers est qu'il tend à encourager le sectionnalisme et les coteries et que les échevins ainsi élus ont une tendance à encourager les intérêts d'un certain quartier au détriment des intérêts généraux de la cité. Ceci a pour résultat d'occasionner souvent des dépenses absolument inutiles et faites uniquement dans un but de favoritisme.

ATTRIBUTIONS DU GERANT

Comme le gérant municipal est responsable de l'administration directe de la chose publique, il a certains pouvoirs bien définis. Les pouvoirs et les devoirs du gérant sont résumés dans les chartes municipales comme suit:—

1. Il doit administrer les affaires de la corporation et faire observer et exécuter les règlements municipaux, les résolutions et les ordres du conseil.

2. Tous les fonctionnaires et employés de la ville, sauf le secrétaire, sont nommés par le gérant et peuvent être destitués par lui en tout temps.

3. Il doit assister à toute assemblée du conseil avec le droit d'y porter la parole, mais non pas d'y voter.

4. Il doit préparer, conjointement avec les chefs de départements, le budget annuel de la ville.

5. Il doit prendre connaissance de toute correspondance et communication adressées à la corporation, agir comme l'agent du conseil, voir à ce que toutes les sommes d'argent votées par le conseil soient employées aux fins pour lesquelles elles sont votées.

6. Il doit examiner les plaintes et réclamations faites contre la corporation, et, en général, étudier les divers besoins et intérêts de la corporation et faire toutes suggestions ayant pour effet de promouvoir la plus grande économie et efficacité dans le service, ainsi que le bien-être de la ville et de ses citoyens.

LES GRANDES VILLES

D'aucuns soutiennent que l'administration par un gérant a été un succès dans les petites villes, disons de moins de 100,000 de population, mais que ce système ne pourrait pas s'appliquer dans les grandes villes. Pourquoi pas? Nos grandes villes ont-elles moins besoin d'un chef exécutif compétent que nos petites villes? D'ailleurs, le fait est que le gérant n'assume pas une responsabilité administrative plus considérable que celle assumée actuellement par les maires de nos villes. Qui oserait prétendre que la cité de Montréal, qui est une grande ville, n'a pas besoin d'un maire compétent autant qu'aucune autre de nos petites villes? Il est évident que plus la ville est importante, plus s'impose la nécessité d'un administrateur compétent. Comme les principes fondamentaux de gouvernement municipal sont pratiquement les mêmes dans toutes les villes, il n'y a aucune raison pourquoi nos grandes villes ne seraient pas aussi bien administrées par un gérant que nos petites villes. D'ailleurs, l'expérience a prouvé que le système d'administration par conseil-gérant a mieux réussi dans les grandes villes que dans les petites. La raison est que les divergences d'opinion qui peuvent exister dans le public sur une question d'administration sont moins personnelles dans les grandes villes.

AVANTAGES DU SYSTEME

En général, toutes choses considérées, le mode d'administration par conseil-gérant renferme ce que le système par maire et échevins a de meilleur et, par contre, en ayant recours aux méthodes qui ont assuré le succès des entreprises d'utilité publique les mieux conduites, écarte les points faibles de l'ancien système: confusion des pouvoirs législatifs et administratifs, manque d'entente et de coopération entre les départements, impossibilité reconnue de pouvoir choisir par vote populaire un expert comme chef exécutif, etc.

Les avantages du système de conseil-gérant sont remarquables. Entre autres on peut citer:

1. L'administration par gérant fait disparaître cette plaie que constitue le "patronage"; les services municipaux cessent de devenir un refuge pour les incapables.

2. Le fait de tenir une seule personne responsable de l'administration des départements exige une exactitude et un soin que l'on ne saurait attendre de multiples comités échevinaux dont le personnel se renouvelle presque chaque année et est composé si souvent d'amateurs, d'incompétents, de directeurs sans entrainement professionnel et de politiciens peu scrupuleux, ne cherchant à favoriser que leurs intérêts privés au lieu du bien-être et de la prospérité des contribuables en général.

3. L'adoption de ce système a eu pour effet de créer une profession d'administrateurs experts, qui consacrent tout leur temps à gérer les affaires municipales.

4. Dans les villes régies par ce système, on constate une amélioration remarquable dans l'efficacité du corps législatif. En effet, sous ce régime, tout homme expérimenté en affaires ne refuse pas d'accepter la charge d'échevin, car il sait qu'une fois élu par le peuple, il n'aura pas à s'occuper des détails de l'administration et qu'il pourra ainsi consacrer une partie de son temps aux questions municipales qui sont plus directement de son ressort, en sa qualité de législateur.

5. Les élections municipales se font sur des questions politiques et non pas sur des personnalités.

6. Ce système a eu pour effet de séparer les pouvoirs législatifs des pouvoirs administratifs.

7. Tout en établissant la centralisation des pouvoirs, ce système a aboli toute autocratie (one-man power) en plaçant le gérant sous le contrôle immédiat et constant du conseil, qui peut remplacer ce fonctionnaire en aucun temps.

LE RECORDER GEOFFRION

M. le recorder Amédée Geoffrion a prononcé une importante conférence, qui a fort intéressé les congressistes. En voici le texte intégral:

LE RECORDER GEOFFRION

J'ai été invité à vous entretenir de "l'identification personnelle", dit le recorder Geoffrion.

Je n'ai pas choisi ce sujet. Il m'a été imposé par monsieur le secrétaire, corroboré, comme on dit au palais par monsieur le président de l'Union des Municipalités. Il y a des désirs qui sont des ordres et je n'avais qu'à courber ma tête de Sicambre et qu'à obéir sans récriminer, passivement — "perinde ac cadaver".

Si le sujet à traiter me plaisait peu, en revanche, la compagnie que j'allais fréquenter pendant quelques jours me plaisait beaucoup. C'est une aubaine qui ne m'arrive pas souvent que de frôler tant de femmes aimables et distinguées et tant d'hommes polis et cultivés — la fine fleur de notre terroir. Comme dit le Sage, on gagne toujours quelque chose à se frotter aux gens de bien.

CONNAIS-TOI TOI-MEME

"Connais-toi toi-même", disait jadis l'oracle de Delphes à ceux qui allaient le consulter. C'est même là, d'après un grand saint, tout le secret de la vertu, et la plus élevée, et la plus belle et la plus nécessaire de toutes les sciences.

Scruter les mobiles qui nous font agir, regarder les petites passions qui grouillent au fond de notre coeur, examiner notre conscience, analyser notre âme, voilà certes le meilleur moyen d'assurer notre perfectionnement moral. Mais, vivant en société, l'homme a un intérêt majeur à connaître les autres, et au besoin à les reconnaître, à établir son individualité et celle des gens avec qui la vie de tous les jours le met en contact, à prouver son identité et à rechercher celle de son prochain.



Le recorder AMEDEE GEOFFRION, qui a fait une intéressante conférence devant le congrès des municipalités de la province de Québec, sur les moyens à prendre pour diminuer la criminalité.

Qu'est-ce que l'identification ? C'est la production des preuves de l'identité ; l'ensemble des faits qui établissent qu'un individu, sur lequel il peut y avoir erreur, est bien réellement une personne déterminée et connue. Ce terme exprime la certitude qu'un individu est bien celui qu'on croit ou qu'il dit être.

L'IDENTIFICATION JUDICIAIRE

Au point de vue judiciaire, prouver l'identité d'une personne, c'est établir son individualité, quand celle-ci est incertaine ou contestée, soit pendant sa vie, soit après sa mort. L'identité peut s'établir à l'aide de papiers, de témoins, de photographies ou de certains procédés que la science moderne a mis à la disposition des tribunaux.

La justice, non pas celle que les anciens appelaient la maîtresse de toutes les choses mortelles et immortelles, mais la justice qui juge, absout, ou condamne, qui exerce au nom de tous les citoyens la vindicte sociale, a un intérêt primordial à connaître et à démasquer les ennemis de la loi, les êtres immoraux qui se font un jeu, j'allais dire une gloire, de violer les prescriptions du code criminel, ceux qui :

"Goûtant dans le crime une honteuse [paix,
"Ont su se faire un front qui ne rougit [jamais";

si l'on me permet d'emprunter deux vers de Racine pour peindre les pécheurs endurcis que le repentir d'une première faute n'arrête pas au moment d'en commettre une seconde.

LES RECIDIVISTES

Le récidiviste est plus coupable que le délinquant primaire, car la récidive dénote chez lui la volonté d'enfreindre les lois et elle démontre de plus l'insuffisance du premier châtiment pour l'intimider ou l'amender.

Une condamnation suivie d'une rechute établit chez le délinquant une culpabilité spéciale motivant une aggravation de peine. En matière grave, la récidive classe le délinquant parmi les malfaiteurs d'habitude. Cette situation constitue un danger que la société a le devoir de conjurer, en mettant le récidiviste dans l'impossibilité de recommencer. Suivant la formule du vieux droit français: "La coutume en délit aggrave le péché."

Cette doctrine est l'A.B.C. de la science criminologique.

Quand un individu a déjà été condamné, il a tout intérêt à dissimuler son véritable nom, mais la société, elle, a un intérêt non moins grand à le connaître. Pour cela, il faut l'identifier.

PROCEDES D'IDENTIFICATION DESUETS

Autrefois les procédés d'identification judiciaire étaient rudimentaires et cruels. On mutilait, on essorillait le condamné. A la première infraction grave, la justice prenait son glaive, et coupait l'oreille droite du coupable. A la seconde infraction, l'oreille gauche. Plus tard, par mesure d'adoucissement, on marqua les criminels au fer rouge, et on leur imprima sur l'épaule une fleur de lys ou un autre signe indélébile. Pas de chance de réhabilitation complète pour le condamné, qui devenait un paria éternel de la société pour une faute commise peut-être dans un moment de faiblesse ou d'égarement.

Le progrès des lumières fit abolir cette barbare méthode d'identification.

PHOTOGRAPHIE ET MAQUILLAGE

Aux environs de 1840, la photographie vint, dans une certaine mesure au secours de la justice. Mais ce procédé d'identification était insuffisant et sujet à erreur. La photographie renseigne surtout sur la physionomie, que l'individu peut modifier très facilement dans des proportions considérables. Notre siècle a poussé, tant au point de vue physique qu'au point de vue moral, l'art du maquillage et du travestissement à un degré de perfection inouï.

La justice se trouvait presque désarmée devant la ruse forme du crime, la récidive. Sachant qu'il sera frappé d'une condamnation plus sévère, s'il est pincé et reconnu, le récidiviste ne se soucie de faire une confession générale à la police, ni à la magistrature. "N'avouez jamais" disait Lacenaire sur l'échafaud. C'est la devise des grands criminels.

Le récidiviste n'a qu'une idée en tête essayer à se faire passer pour un autre. On a même vu des meurtriers et des voleurs s'approprier l'état civil des gens qu'ils avaient assassinés ou volés et voyager avec le passeport qu'ils avaient trouvé dans les papiers de leurs victimes.

SYSTEME BERTILLON

Jusqu'en 1880, la justice, se trouvant en présence d'un récidiviste, avait littéralement un bandeau sur les yeux. Il était donné à un médecin français, Alphonse Bertillon, de lui fournir un moyen sûr et rapide de reconnaître les individus qui cachent leur passé sous pseudonyme; c'est le système anthropométrique, basé sur le principe de la mensuration du corps; Sur un million d'individus, il n'y en a pas deux dont la tête, l'oreille, les bras, le pied, le médius et le petit doigt affectent les mêmes dimensions. C'est le système adopté en France et dans plusieurs pays d'Europe.

EMPREINTES DIGITALES

Une découverte en appelle une autre. Un savant anglais, Galtan ayant constaté que les Orientaux signalent les contrats les plus importants de la vie civile en y apposant leur pouce, préalablement trempé dans l'encre de Chine, eut l'idée de rechercher la raison de cette singulière coutume. En consultant des milliers de documents à la loupe, il constata à son grand étonnement, que pas une signature n'était identique, que partant il n'y avait pas deux pouces semblables.

De ce moment, le système d'identification au moyen des empreintes digitales était trouvé. Adopté en Angleterre, aux Etats-Unis et au Canada, ce système fonctionne à Montréal depuis 1910 sous l'habile direction de M. Eugène Laflamme.

LA FICHE ENCHANTEE

Grâce à une très ingénieuse méthode de classification, qu'il serait trop long de définir ici, le chef d'un service d'identification peut, deux ou trois minutes après avoir pris la mensuration des membres osseux ou l'empreinte des dix doigts d'un individu, dire si celui-ci a déjà passé sous la toise et le compas, ou a déjà signé de son pouce une des feuilles de papier précieusement conservées dans les archives de la sureté. Les fiches d'un service d'identification, quelques nombreuses qu'elles soient, sont classées de telle sorte que c'est une affaire de quelques instants que de retrouver le signalement et, par suite, le premier dossier de la personne appréhendée, si elle en a un.

Si on considère qu'à ce dossier est jointe une double photographie de face et de profil du sujet, on comprendra aisément que toute confusion soit impossible.

ANGOISSANT PROBLEME

Je vous ai décrit plus longuement que je n'aurais dû peut-être, le système de l'identification judiciaire. Il est parfait.

Dans nos grandes agglomérations humaines, le problème de la criminalité devient angoissant. L'humanité oscille entre deux pôles contraires, le bien et le mal. Au rebours de cet empereur romain qui se sentait devenir dieu, on dirait que le monde se sent devenir canaille, tant les apaches, pourvus des armes les plus perfectionnées et des autos les plus rapides, déploient d'audace, d'astuce et d'activité. Les bandits ne sont qu'une infime et infâme minorité dans nos grandes villes, mais ils sont tellement remuants qu'on dirait qu'ils ont le don d'ubiquité, c'est-à-dire le privilège de se trouver en même temps dans plusieurs endroits différents.

Autrefois lorsque la nuit, complice des bandits, amoureux
"avait replié ses voiles"
Et dans les plis de sa robe emporté [les étoiles",

les apaches allaient d'ordinaire dormir sur leurs lauriers sanglants et leurs revolvers vides. Aujourd'hui, l'astre du jour ne paraît pas les intimider de ses rayons, si on en juge par les attentats monstrueux dont le souvenir est encore frais dans la mémoire de tous.

S'il est utile de pouvoir identifier les récidivistes, il ne l'est pas moins de surveiller les criminels qui, désertant le théâtre de leurs premiers exploits, viennent dans nos grandes villes quelquefois pour s'y refaire une virginité et y vivre des économies qu'ils ont amassées à la pointe de leur talent et de leur revolver, mais le plus souvent pour y préparer de nouveaux coups.

Ne serait-il pas sage et prudent de demander aux étrangers, puisque c'est dans leurs rangs que se recrutent les grands virtuoses du crime, certaines références, accompagnées de leur photographie et d'une courte note biographique.

CARTE D'IDENTITE A L'USAGE DES ETRANGERS

C'est là ce qu'on fait en France, terre classique de l'identification. Les étrangers domiciliés y sont l'objet d'une surveillance constante.

En vertu d'un décret en date du 2 avril 1917, on exige des étrangers une carte d'identité.

Je saurais mieux vous définir la carte d'identité qu'en vous donnant les grandes lignes de ce décret.

Tout étranger, devant résider en France plus de 15 jours et âgé de plus de 15 ans, est tenu, dans les 48 heures de son arrivée dans la première localité où il doit résider, de demander au préfet du département une carte d'identité.

Cette carte lui sert de sauf-conduit. Dans chaque localité où ils résident, les étrangers doivent la faire viser à l'arrivée et au départ, par le maire ou le commissaire de police.

La carte d'identité est obligatoire pour les étrangers. La mention du permis de séjour est portée en rouge, à l'encre indélébile, en tête de la carte.

Les étrangers qui demandent une carte d'identité doivent fournir trois photographies de face et sans chapeau et remplir deux questionnaires contenant les indications suivantes: Nom, prénoms, filiation, (avec date et lieu de naissance), profession, situation de famille, dernier domicile à l'étranger, précédent séjour en France, époque de ces séjours avec leur durée, en quelles communes de France et à quelle adresse et tous autres renseignements nécessaires pour préciser l'identité de l'étranger.

Les propriétaires, hôteliers, logeurs, de leur côté, doivent signaler dans les 24 heures, au commissaire de police ou à la mairie, la présence des étrangers habitant leurs immeubles ou établissements. Il en est de même pour les restaurateurs ou propriétaires de pensions de famille qui hébergent habituellement des étrangers.

Les photographies des cartes d'identité doivent être renouvelées tous les trois ans. La date à laquelle le renouvellement a été effectué doit être portée sur la photographie à l'encre rouge.

Il existe au ministère de l'intérieur un service central où sont tenues à jour les fiches, correspondu it aux cartes d'identité délivrées aux étrangers.

Comme on le voit, l'étranger en France vit dans une maison de verre. Tous ses mouvements, agissements et déplacements sont surveillés et notés. Il évolue constamment sous l'oeil du ministre de l'intérieur et du maire et il se meut sous la "prunelle étincelante de la police".

MOEURS PASTORALES

Le procédé d'identification des étrangers en France me semble excellent. Pourquoi ne pas l'adopter ici ?

Différence de moeurs et de tempérament, me direz-vous ?

Comme le dit la chanson: "Le Canadien est poli, galant et hospitalier". Poser à mes visiteurs des questions indiscrètes qui pourraient peut-être en embarrasser quelques-uns, jamais nous ne l'oserions. Race de gentilshommes, a dit de nous un de nos anciens gouverneurs.

Comme le sage de l'antiquité, nous aimons mieux être trompés par nos amis —voire nos ennemis—que de nous en défier.

Notre frontière est comme le pont d'Avignon, tout le monde y passe... sans être obligé d'exhiber un passeport.

Nous ressemblons à cette bonne fille qu'un vieux chroniqueur comparait au tronc des pauvres, qui ne refuse personne et accepte les offrandes de tout venant.

Sous le rapport de la défense sociale, nous vivons dans un débraillé charmant, dans une insouciance vraiment pastorale.

Notre charité est tellement robuste, que jamais, au grand jamais, nous ne voudrions refuser notre porte à un aliéné de l'ancien monde ou à un bandit du nouveau.

REFUGIUM PECCATORUM

A considérer certains types d'humanité qui nous arrivent de partout, on dirait que le St-Laurent, en face de l'île Ste-Hélène, est assez large pour recueillir toutes les épaves de l'océan humain.

Notre hospitalité est devenue proverbiale; elle nous coûte un peu cher, c'est vrai mais nous nous flattons de ne pas connaître cet "égoïsme sacré" qui est pour les peuples ce que l'instinct animal de la conservation est pour les individus.

Pas un apache, après avoir volé une banque ou un train poste, pas un assassin, après avoir étranglé sa femme ou la femme d'un autre, dans un moment de découragement ou de lassitude, qui ne songe à se réfugier à Montréal, pour se reposer sur le sein gonflé du lait de l'humaine tendresse". Témoin le Dr Crippen, il y a quelques années, et Stone, il y a quelques mois. Consultez les statistiques de nos cours d'assises et de nos tribunaux de police, et vous constaterez que les étrangers, toute proportion gardée, y occupent la place du déshonneur.

Consultez les statistiques de nos asiles d'aliénés et vous ferez la même constation, consolante pour notre orgueil national.

IMMIG

POUR ASSURER LES PROGRES DU DOMINION

Mesures que prône M. A. Circé, devant la Jeunesse Libérale.

M. PAUL MERCIER

La Jeunesse Libérale de Montréal a donné, hier soir, son trente-deuxième dîner-causerie, au club de Réforme. M. Bernard Bourdon, président de la Jeunesse Libérale, présenta en termes flatteurs M. Armand Circé.

M. Circé remercie l'Association de la jeunesse libérale de l'honneur qu'on lui a fait de l'appeler à faire une conférence devant un public chez qui existe peut-être le préjugé qu'un ingénieur civil n'est pas un orateur et encore moins un littérateur. Cependant, il se propose de rendre le moins arides possible les aperçus géographiques et économiques qu'il doit développer.

"Pour qu'un pays progresse, dit le conférencier, il faut tenir compte de ses conditions géographiques et climatériques et pour faire un succès d'une politique d'immigration, il faut considérer sous quels climats ont vécu les immigrants qu'on veut faire venir. Nous pouvons diviser le Canada en quatre grandes zones : les provinces maritimes, Québec et Ontario, les plaines de l'ouest, et la Colombie Anglaise. Nous devons considérer les conditions climatériques de ces zones et répartir les immigrants selon leurs aptitudes à s'adapter à ces conditions'"

Le conférencier parla ensuite de l'agriculture et cite de nombreuses statistiques sur l'étendue et la productivité des terres.

Passant à la question des ressources forestières, M. Circé dit qu'il est important de protéger ses richesses contre la destruction par le feu.

Sur nos pouvoirs hydrauliques, qui sont étroitement unis à la question forestière puisque le déboisement les réduit, le conférencier donna d'excellents aperçus et exposa ses propres idées. "C'est grâce à la politique libérale, dit-il, que la province est prête à recueillir les bénéfices de l'ère de développement industriel qui s'ouvre".

Parlant de la question tarifaire, le conférencier a dit : "Si le tarif est trop fortement protectionniste, il est peu probable que l'on réussisse à peupler l'Ouest, et alors le plus grand nombre de nos industries, qui ne sont pas assez puissantes pour affronter les marchés mondiaux, seront privées d'un marché sur lequel elles ont toujours compté, et resteront comparativement insignifiantes. D'un autre côté, si l'on cède aux objurgations de l'Ouest et que l'on rajuste le tarif de façon à satisfaire toutes leurs demandes et à attirer l'immigrant dans ces plaines, dès que l'Ouest sera rempli, tout tarif disparaîtra, nous aurons le libre-échange et les industries que l'on aura temporairement ralenties dans leur essor seront tout simplement immolées par ceux pour lesquels elles auront consenti des sacrifices.

"Et voici un problème dont la solution n'est pas facile. Elle est probablement dans la mise en pratique d'un tarif moyen, qui concilierait les intérêts divers du pays. C'est, je crois, le tarif libéral. Elle peut être dans la création de centres industriels à proximité de la région de production".

M. Paul Mercier, député de S.-Henri-Westmount, prononça ensuite un éloquent discours sur l'état actuel du pays. Il passa en revue les différentes mesures adoptées par le gouvernement conservateur, mesures qui, fit-il remarquer, avaient fait un tort considérable aux finances du Canada. Il critiqua fortement l'Association des manufacturiers qui n'avaient pas voulu permettre à deux ministres du cabinet, les hons. J.-A. Robb et G.-P. Graham, de répondre aux attaques faites contre le gouvernement, à leur assemblée, à l'hôtel Windsor.

M. Mercier parla longuement, citant de nombreuses statistiques pour expliquer la politique du gouvernement actuel.

En terminant, le député de S.-Henri-Westmount exposa l'espoir qu'il garde dans la prospérité du pays.

MM. Bernard Bourdon et Paul Gouin remercièrent les orateurs.

A la table d'honneur, outre le conférencier et l'hôte d'honneur, on remarquait M. Irénée Vautrin, organisateur du parti libéral dans le district de Montréal ; Me R.-L. Calder, substitut du procureur de la couronne ; M. Grolleau, de Saint-Henri ; M. Paul Gouin, M. Donat Desrosiers, M. Alfred Charbonneau, député de Laprairie-Napierville et plusieurs autres.

NOUVELLES OUVRIÈRES

D'après le dernier rapport officiel publié par le Bureau International du Travail, de la Société des Nations, qui siège actuellement à Genève, le nombre total des ouvriers organisés, dans le monde, s'élève à 41,756,330, dont 23,077,051 sont en communion des principes et d'aspirations avec la Fédération internationale des Trade-unions, à laquelle le Congrès ouvrier du Canada est affilié. D'après ce rapport, 39 pays différents ont des unions ouvrières. Les pays qui comptent le plus grand nombre d'ouvriers syndiqués sont: l'Allemagne: 11,263,820; la Russie: 4,494,226; la Grande-Bretagne: 4,369,268; les Etats-Unis: 4,252,272; l'Italie: 3,443,444; la Tchécoslovaquie: 1,505,440; l'Inde: 1,500,000; la France: 1,395,847; la Pologne: 1,232,567; l'Autriche: 1,128,054; le Mexique: 1,030,000; la Belgique: 780,907; la Hollande: 639,925; l'Espagne: 582,180; le Japon: 365,700; la Suède: 324,917; le Danemark: 307,574; la Chine: 300,000; le Canada: 278,092.

EMPLOYES DE MAGASINS

Le conseil supérieur des syndicats catholiques et nationaux des employés de magasins se réunira, ce soir, à 8 h. aux quartiers des syndicats, 655 Demontigny est, pour étudier deux projets: le premier a trait à la démarche à faire, présentement, auprès des commerçants canadiens français, pour les induire à fermer les magasins, le jour de la fête Saint-Jean-Baptiste, mardi prochain. Au cours d'une circulaire lancée par les officiers de ce conseil, on fait observer que, d'ordinaire, les magasins de commerce anglais sont généralement fermés les jours de fêtes légales anglaises. Il serait convenable, ajoute la circulaire, que les magasins canadiens-français soient fermés aussi, le jour de la fête Saint-Jean-Baptiste.

D'autre part le conseil étudiera un projet, pour faire fermer les magasins de commerce à 6 h. au lieu, de 7 h., durant l'été, à Montréal. Les syndicats catholiques ont déjà porté cette question de la fermeture de bonne heure des magasins, devant la Législature. Mais la Législature a adopté une loi qui permet seulement aux municipalités de faire les règlements qu'elles jugeront à propos de faire, à ce sujet. Le but du conseil est de soumettre au conseil de ville un projet de règlement qui fixerait la fermeture des magasins à 6 heures, p.m., au lieu de 7 heures, durant la saison chaude.

AUX CHEMINS DE FER

Les négociations sont reprises entre l'Association des chemins de fer, et les représentants des Fraternités d'employés des trains, et ceux de l'Ordre des conducteurs de trains, au sujet du rajustement des salaires. Les employés ont demandé le retour aux salaires de 1920. Les négociations ont lieu, à huis clos, à Montréal, à l'édifice de la Banque de la Nouvelle-Ecosse angle des rues Saint-Jacques et McGill.

CONSEIL DES METIERS

Le conseil des métiers et du travail se réunira ce soir, en assemblée régulière, aux quartiers de la Construction 417 Ontario est. Tous les délégués sont priés d'y assister, pour recevoir d'importantes communications sur la situation.

CERCLE LEON XIII

Le Cercle Léon XIII ne tiendra pas d'assemblée, ce soir, à cause de la fête-Dieu. Cette assemblée est remise au 1er jeudi de juillet. Le comité exécutif du conseil central des syndicats catholiques se réunira, ce soir, à 8 heures, pour affaires de grande importance. Tous les délégués doivent y assister.

* * *

CHEZ LES PLATRIERS

Les maîtres-plâtriers se réuniront ce soir, à 8 h. au Temple du Travail, dans le but de se concerter sur les conditions du travail, sur les chantiers et voir à régler à l'amiable quelques légers différends avec l'union canadienne des plâtriers.

DANS LA CONFECTION

Une assemblée spéciale des employés de la maison J.-W. Peck, salle No 2, sera tenue, cette après-midi, à 3 h. à la salle Prince-Arthur, officiers déclarent qu'il est inutile de communiquer avec eux par téléphone, à ce sujet.

REUNIONS POUR CE SOIR, 3me JEUDI DU MOIS:

QUARTIERS DE LA CONSTRUCTION: 417 Ontario: est.
Conseil des métiers et du travail de Montréal.
SALLE SAINT-MARC: Coin Frontenac et Beaubien:
Club ouvrier Saint-Marc.
QUARTIERS DES SYNDICATS CATHOLIQUES: 655 Demontigny est:
Comité exécutif du conseil central des syndicats catholiques.

LES TIMBRES D'IMPOTS

M. Oscar Couture, de la rue des Seigneurs, a comparu devant le juge Perrault, en vertu d'une sommation, sous l'accusation d'avoir omis de placer un timbre de deux cents sur un reçu de $50. Après que l'inculpé eut plaidé non coupable, son procès a été fixé au 25 du courant.

FEU M. C. GODBOUT

Le correspondant de la PRESSE:

S.-Eloi, 19. — M. Cyrice Godbout est décédé à l'âge de 63 ans et 8 mois. Ses funérailles ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Les porteurs étaient MM. Cyrice Thériault, Elzéar Dumas, J.-B. Malenfant, Omer Côté.

Distribuèrent les cartes mortuaires, MM. Sarto Godbout, neveu du défunt, Henri Lizotte, son petit-neveu.

Conduisaient le deuil, MM. L.-C. Godbout, notaire à Waterloo, fils de défunt, Ernest Godbout, de Trois-Pistoles, son frère, M. et Mme Jules Lizotte, son neveu et sa nièce, MM. Eugène Godbout, Onésime Labrie, Joseph Labrie, Jean-Baptiste Labrie, Isidore Labrie, Théophile Labrie, de S.-Eloi, MM. et Mmes Mathias Michaud, Alexis Côté, M. Luc Pettigrew; Mme Philippe Renouf, M. et Mme Ludger Côté, de Trois-Pistoles, Napoléon Dumas, Mme Isidore Dumas, de S.-Eloi, M. et Mme Elie Pilon, M. et Mme Marcelin Aprill, de S.-Clément, MM. Eugène Lederc, Léon St-Pierre, de Québec, MM. Adélard Godbout, de Sainte-Anne de la Pocatière, Alexandre Michaud, avocat, Camille Côté, avocat, de Rivière-du-Loup, Mme Eugène Aprill, M. et Mme Frédéric Michaud, Mlle Anne-Marie Godbout, de Van Buren, M. Isidore Dumas, M. et Mme Honorius Noury, ses cousins et cousines, et M. et Mme Elzéar Godbout, de l'Isle-Verte.

La levée du corps fut faite par le chanoine L.-C.-H. Tremblay, curé de S.-Eloi, et le service fut chanté par Mgr C.-A. Carbonneau, vicaire général du diocèse, assisté comme diacre par l'abbé Aurèle Godbout, vicaire à Edmonston, N.-B., filleul du défunt, et comme sous-diacre, l'abbé Philippe Belzil, du séminaire de Rimouski. Des messes furent dites aux autels latéraux par l'abbé Pierre Lafrance, curé de S.-Jean de Dieu, et l'abbé Emile Guimond, curé de Rivière de Trois-Pistoles. Assistaient au choeur, l'abbé Jos. April, curé de S.-Honoré; le R. P. Léonce Thériault, des Pères Blancs, les abbés J.-B. Langlais, curé de S.-Paul de la Croix, David d'Auteuil, curé de Sainte-Françoise, A. Beaulieu, vicaire à Trois-Pistoles, Omer Gamache, vicaire à l'Isle-Verte.

A l'offertoire, "Pie Calicane", de Faure, fut chanté par M. l'abbé Gamache et M. Charles Beaulieu, et à la fin du service "Le Crucifix", de Faure, fut rendu par M. Charles Beaulieu. Touchait l'orgue, Mme Charles Beaulieu, de l'Isle-Verte.

Dans l'assistance on remarquait Mme Joseph Talbot, de Québec, Mme F.-J. Pelletier, de Matane, M. et Mme Charles Beaulieu, M. Edmond Côté, Mme Jos. McClure, MM. Ons-Eugène Michaud, Léon Thériault, Mme Ernest Charron, M. Simon Labrie, de l'Isle-Verte, M. et Mme J.-Bte Thériault, de Sainte-Modeste, Mme J.-B. Dechesne, de Trois-Pistoles, MM. et Mmes Cléophas Rioux, René Rioux, M. Eug. Veilleux de Rivière-du-Loup etc.

Le défunt laisse son épouse née Delvina Saint-Pierre, ses fils, Louis-Cyrice, notaire à Waterloo, et Jos.-Arthur, de Trois-Rivières, sa soeur, Mme J.-E. Lafrance, de Montréal, et son frère, M. Ernest Godbout, de Trois-Pistoles.

De nombreuses offrandes de messe, bouquets spirituels et autres témoignages de sympathie ont été reçus par la famille.

CHASSE NOCTURNE

San Bernardino, Cal., 19. — Des jeunes gens font, en motocyclette, la nuit, la chasse aux lapins qu'ils fatiguent et prennent vivants.

CHOCOLATS VERMIFUGES DU DR. CHARLES

Ces chocolats d'un effet certain, inoffensifs et très agréables, se trouvent à être le remède le plus recommandable pour l'expulsion des vers intestinaux.

Les chocolats vermifuges du Dr Charles expulsent les vers et font disparaître la plupart des affections rencontrées chez les enfants, telles que, Fièvre, Etat bilieux, Perte d'appétit, Maux d'estomac, Insomnie, Agitation durant le sommeil, Mauvaise humeur, teint pâle.

MARTINEAU-BOUCHER, Pharmaciens en Gros
221 Notre-Dame Est Montréal
EN VENTE PARTOUT A 60c

Taches de Rousseur

C'est le temps de vous débarrasser de ces vilaines défectuosités.

Vous n'avez plus que faire de vous voir humilié pas vos taches de rousseur vu qu'Othine—double force—est garantie devoir enlever ces vilaines taches.

Procurez-vous simplement une once d'Othine—double force—chez tout pharmacien immédiatement et appliquez-vous-en un peu soir et matin et vous ne tarderez pas à vous apercevoir que même les pires taches ont commencé à disparaître tandis que les plus légères ont complètement disparu. Il arrive rarement qu'il faille plus d'une once pour éclaircir complètement la peau et donner un magnifique teint clair.

Ne manquez pas de demander l'Othine—double force—attendu que celle-ci est vendue avec la garantie que votre argent vous sera remis si elle manque de faire disparaître les taches de rousseur.

JAMES G. STENHOUSE & CO., 38 St-Frs-Xavier, Montréal.

Epiceries de choix à PRIX REDUITS

2 sacs fleur 3 X X	35c
2 sacs fleur "Chef"	34c
2 sacs fleur Ontario	35c
1 sac fleur à pâtisserie, 7 lbs	23c
Meilleure mélasse, 1 pte	23c
4 boîtes sardines Brunswick	25c
3 boîtes sardines Jackman	25c
Jarre Confiture pure fraises ou framboises, 4 lbs	85c
1 boîte 4 lbs Confitures composées fraises ou framboises.	43c
—SPECIAUX—	
10 lbs sucre blanc granulé	83c
1 lb Beurre meilleur crémerie par 5 lbs	34c
Graisse pure	17c
1 Doz. oeufs frais second garantis	25c

GRISE PROVISIONS AND GROCERIES, LTD,
DEUX MAGASINS
650 Est, Mont-Royal Tél.: Belair 7324
5249 Ouest, Sherbrooke Tél.: West 8487

Une Autre Vente Vendredi

1500 chapeaux blancs et chapeaux de paille d'Italie, chapeaux de feutre et chapeaux sport, à

$3.69, $3.95, $4.95



Darcy LIMITED LADIES HATS

Magasin principal:
561 OUEST, RUE STE-CATHERINE
Angle rue Drummond.
Aussi à notre succursale de la rue Bleury, entre la rue Ste-Catherine et le théâtre Imperial.

The HOOVER MADE IN CANADA

Elle BAT tout en nettoyant et en balayant

Vous vous féliciterez chaque jour de ménage



d'en avoir fini pour toujours avec l'emploi du balai, si éreintant et qui donne tant mal aux bras — si vous achetez une Hoover et que vous fassiez votre battage, votre nettoyage et votre balayage à l'électricité.

Vous posséderez certainement une Hoover *un jour ou l'autre*, Il vous faudra nécessairement en arriver là. Pourquoi ne pas devancer ce jour-là et faire l'acquisition d'une Hoover dès *maintenant?*

Utilisez-la — voyez comme elle ménagera vos forces, votre temps et comme elle fera durer vos carpettes bien plus longtemps.

Tout ce que vous avez à payer comptant, c'est $7.50 — le reste est réparti en versements mensuels moindres que cela encore.

Les Chaleurs sont arrivées

C'est maintenant plus que jamais qu'il va vous falloir une Hoover avec ses merveilleux accessoires nouveaux qui vous feront échapper au balayage et à l'époussetage si malsains.

Démonstration gratis à domicile !

Téléphonez à l'une de nos succursales ci-dessous et nous nous ferons un plaisir d'aller en faire une démonstration chez vous ; vous verrez pourquoi la Hoover est *la nettoyeuse qui se vend le plus au monde.*

MONTREAL LIGHT, HEAT & POWER, Consolidated

Immeuble Power, 83, Craig ouest. Main 4040.
605, angle Ste-Catherine et Mountain. Uptown 6000-6001.
447, Ste-Catherine Est, au magasin Dupuis Frères. Est 2035.
2575, Ste-Catherine, près Lasalle. Clairval 1850.
1657, Ave. Papineau, près Mont-Royal. Bélair 9090.
858, St-Denis, près Duluth. Bélair 7378.
1945, Ave du Parc, près Laurier. Bélair 7859.
5622, Sherbrooke ouest, N.D.G. Walnut 0100.
1828C, Wellington, Verdun. York 1650.
49, Notre-Dame, Lachine. Tél. 475w.

Ils sont conformes aux nouvelles lignes du printemps.

$6.00



$6.00

Nous Affirmons qu'ils sont Bons

Veau noir et de couleur — fabrication solide. Brogues en cuir tan.

Oxfords golf en veau avec joli tablier formant contraste et bonnes semelles de caoutchouc ridées.

Les fameux souliers de golf St. Andrew—$10.

GIBBINS

NOUVELLE ADRESSE:

413 rue Sainte-Catherine Ouest. Tél. Uptown 8080.

TOUS NOS COMMIS PARLENT FRANÇAIS.



MOISE FELDMAN
L'AMI DE L'OUVRIER

Spéciaux à l'occasion de la FETE-DIEU et de la S-JEAN-BAPTISTE

Le Syndicat St-Henri n'aurait su manquer de contribuer à l'éclat de ces fêtes — et fait à cette occasion de grandes réductions dans ses rayons d'habits pour Hommes et Confections pour Dames.

Dames

L'assortiment complet de notre rayon de confection pour dames comprend les créations les plus récentes de Paris et New-York dans un choix immense de modèles. Rien de plus nouveau ne saurait être trouvé ailleurs à des prix aussi bas. Les grandes réductions dont nous vous ferons bénéficier s'appliquent aussi à notre grand choix de robes en crêpe Georgette et Canton unies ou artistiquement perlées. Il faut voir notre grand et bel assortiment à bas prix pour se rendre compte que vous économisez beaucoup en achetant ici.

Nos termes de paiement sont les plus faciles

Messieurs

Les grosses réductions faites dans notre rayon de merceries et d'habits pour hommes s'appliquent à tout notre assortiment qui est des plus variés et consiste en un choix des meilleurs worsteds, serges et whipcords anglais et "herringbone". La majorité de nos habits est directement importée par nous de New-York — alors qu'ils jouissent des styles les plus récents et des couleurs les plus nouvelles.

Ne manquez pas de voir notre fameux complet "Zip" dans lequel sont combinés l'élégance, le bon goût ainsi que la qualité.

SYNDICAT ST-HENRI

Un Seul Magasin

1685 Notre-Dame O

West. 7500

Confections pour Dames et Messieurs

Nous échangeons les meubles

Merceries — Meubles — Tapis — Prélarts, etc.

H. BRUNELLE
GLACE et CHARBON
122 PREFONTAINE
Clairval 0046 208-j.n

Ondulations Permanentes

Faites une application de

LUSTRITE GALARDO

et frisez-vous: effet magique, inoffensive, ne graisse pas. En vente dans toutes les pharmacies.



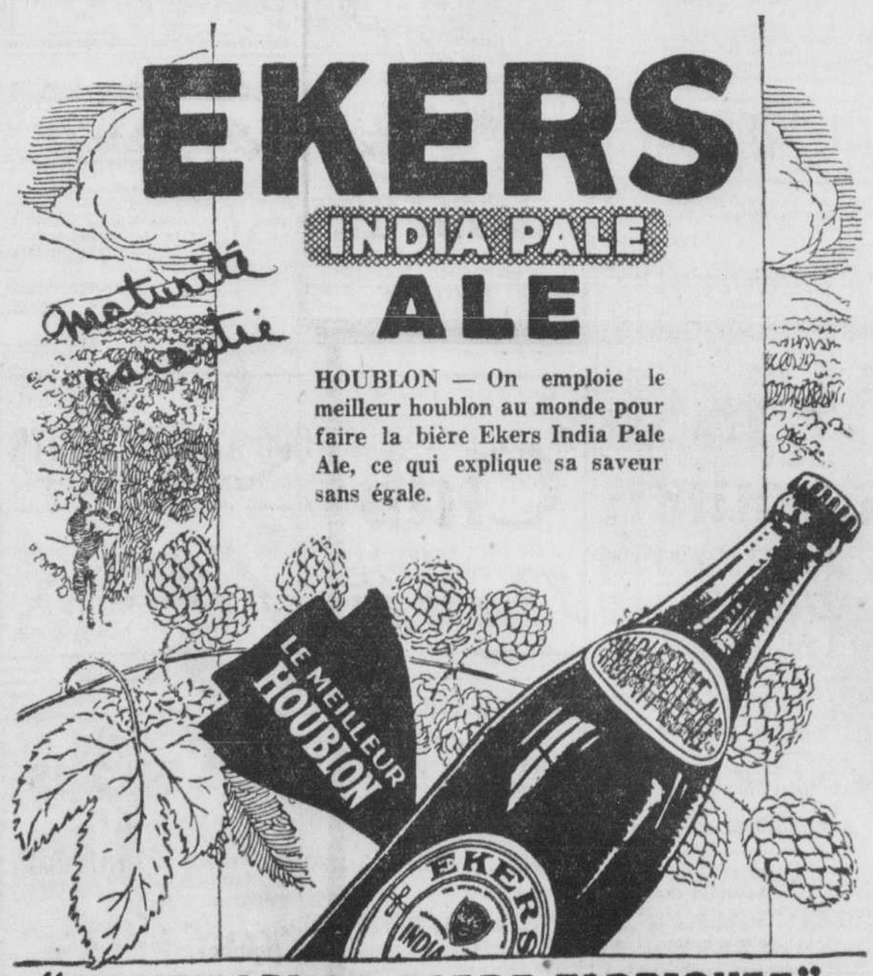
Madame pour vos lettres de Remerciement et toute correspondance mondaine employez ces fines

PAPETERIES BARBER-ELLIS FRENCH ORGANDIE
Organdi Français

EKERS INDIA PALE ALE

Mature et garantie

HOUBLON — On emploie le meilleur houblon au monde pour faire la bière Ekers India Pale Ale, ce qui explique sa saveur sans égale.



"LA MEILLEURE BIERE FABRIQUEE"

Continuation de la GRANDE VENTE

PEOPLE'S SAMPLE STORE

696 Mt-Royal E.

Ancien Magasin GILBERT HAMEL
ENTRE CHAMBORD ET BREBEUF

Notre dernière vente a remporté un succès sans précédent et pour nous rendre à la demande d'un grand nombre nous continuons cette vente qui DEPASSERA de BEAUCOUP tous nos records en fait d'aubaines, et feront sensation dans l'histoire du commerce—VENEZ EN FOULE.

Vendredi le 20 juin à 9.30 a.m.

VETEMENTS POUR HOMMES ET GARÇONS

50 COMPLETS de TWEED pour HOMMES
Confectionnés à la main
Nuances assorties. Régulier jusqu'à $27.50. Pour
$7.95

Un lot d'habits en tweed et serge Worsted, taillés à la main. Régulier $29.50. Doit partir pour $13.95

1,200 HABITS POUR GARÇONS
Comprenant tweeds Worsteds et serges, la plupart avec deux pantalons. L'habit qu'il aimera à porter. Régulier $21.50. Maintenant en vente à $3.98 et $2.98

150 seulement, habits bleus ou noirs, fabriqués à la main, de première classe et garantis matériels pure laine. Régulier $32.50, pour $14.95

LES VOICI ! — CHAPEAUX DE PAILLE !
Justement ce que vous attendez. 500 chapeaux de paille garantis viennent d'arriver, dans les plus nouveaux modèles. Rég. $4.00, pour $1.39

375 habits en tweed pour hommes et jeunes hommes. Un bon serge Worsted anglais, toutes grandeurs et couleurs, et garantis. Vendus régulièrement $27.50. Notre prix de vente à réduction, $11.98

RAPPELEZ-VOUS que ce stock consiste en produits des meilleurs manufacturiers du Canada, et que vu les Grandes Réductions que nous faisons dans nos prix, nous ne pouvons mentionner les noms de ces manufacturiers.

Vous-y-voilà ! Habits avec 2 Pantalons
450, tous de haute qualité, modèles et quelques-uns feront pour jeunes gens. Rég. jusqu'à $37.50. En vente à
$17.95

BOTTINES et SOULIERS pour toute la Famille

SOULIERS DE CANEVAS BLANC POUR DAMES
1,500 paires de souliers pour dames. Semelles caoutchouc et de cuir. Rég. $3.00, POUR
29c

250 paires de bottines et souliers à semelles à coussins pour bébés, dans tous les styles et formes. Rég. $1.25, POUR 29c

BOTTINES ET SOULIERS LACES, EN CUIR
500 paires de bottines et souliers lacés en cuir brun, noir, kid et velours. Val. de $9.00, POUR
39c 98c ET $2.95

Tous de fabrique Ames-Holden-McCready, Goodyear Welt garantis.

575 paires de bottines pour garçons et fillettes, aussi souliers lacés. Fabrique supérieure. Rég. jusqu'à $5.50, POUR
59c 79c A $1.49

POUR DAMES, HOMMES ET ENFANTS
5,000 paires de souliers de sport et running shoes. Rég. $2.95. TANT QU'IL Y EN AURA
59c 79c 89c

275 PAIRES DE SOULIERS EN CANEVAS, POUR DAMES
Aussi escarpins avec courroies, dernières nouveautés. Styles 2 couleurs. Pointures, 2½ à 7½. Rég. $6.50. TANT QU'IL Y EN AURA
99c

Plusieurs styles et marques. 1,500 PAIRES DE SOULIERS POUR HOMMES
Veau brun et noir, kid et cuir verni. Valeurs jusqu'à $8.50. POUR ECOULER A
$1.79 A $2.79

DEPT. DES MERCERIES POUR HOMMES

COLLETS MOUS pour hommes, blanc et de couleur. Dernières nouveautés. Fabrique garantie. Rég. 50c chacun pour . . . 8½c

CRAVATES DE SOIE POUR HOMMES
CRAVATES en pure soie pour hommes dans toutes les couleurs et styles. Rég. jusqu'à $1.75. Pour . . . 29c
BRETELLES très durables pour hommes, 2 et 4 points. Se vendent partout 50c. Notre prix, la paire . . . 19c
CHEMISES à manchettes non empesées pour hommes, toutes grandeurs et patrons différents. Rég. $1.50 pour . . . 49c
CHEMISES de travail pour hommes, qualité supérieure. Chaque chemise porte notre garantie. Rég. jusqu'à $3.50. Pour . . . 39c A 79c
SOUS-VETEMENTS en balbriggan pour hommes, toutes grandeurs. Rég. $1.25 pour . . . 39c ET 49c

CHEMISES NEGLIGEES ET DE SPORT
CHEMISES de Sport avec cou en V pour hommes, aussi style négligé. Confection parfaite. Rég. jusqu'à $4.00 pour . . . 79c
SALOPETTES POUR HOMMES TRES DURABLES et fortes. Rég. $1.98 pour . . . 79c
CHAUSSONS POUR HOMMES
CHAUSSONS en Lille noir et gris pour hommes. Rég. jusqu'à 50c la paire. Pour écouler à, la paire . . . 9c
CASQUETTES POUR HOMMES
30 douz. de CASQUETTES d'été pour hommes, en tweed, différents styles et nuances. Valeurs rég. jusqu'à $2.50. Pour . . . 29c ET 49c
COMBINAISONS ATHLETIQUES pour hommes, qualité insurpassable. Grandeurs : 32 à 46. Se vendant partout $2.00. Notre prix . . . 79c

SPLENDIDES VALEURS DANS CONFECTION POUR DAMES

TABLIERS BUNGALOW pour dames, nuances assorties. Valeurs jusqu'à 95c pour . 49c
ROBES DE MAISON en chambray pour dames, dans tous les derniers styles et nuances. Rég. jusqu'à $1.50 pour . 74c
Magnifiques robes de rue pour dames, en guingan de différentes couleurs et grandeurs. Val. jusqu'à $3.50 pour $1.19
BAS DE PURE SOIE pour dames, toutes grandeurs et nuances. Rég. jusqu'à $1.75 47c

MIDDIES d'un fini exceptionnel pour dames, dernières nouveautés de la saison. Rég. $1.35 pour 39c
200 DOUZ. DE CHAPEAUX pour enfants et jeunes filles de toutes nuances et styles. Valeurs jusqu'à $5.50 pour 39c à 79c
375 PAIRES DE PANTALONS EN TWEED ET KHAKI pour garçons, pantalons et bloomers dans ce lot. Régulier 49c et 69c
$1.75 pour . . .
PANTALONS DE TRAVAIL pour hommes, forts et durables. Rég. jusqu'à $3.50 99c

PEOPLE'S SAMPLE STORE
696 MONT-ROYAL EST
Ancien Magasin GILBERT HAMEL
ENTRE CHAMBORD ET BREBEUF
A LA GRANDE ENSEIGNE JAUNE

MONTREAL POWER JOUIT D'UNE GRANDE VOGUE EN BOURSE

AFFAIRES de BOURSE

Wall Street, 19.—Des fluctuations très irrégulières ont caractérisé les premières opérations de Bourse. Les boursiers répartissaient leurs transactions de façons fort diverses et disparates. Atlantic Refining a subi un nouveau mouvement de liquidation, s'étant affaissé de plus d'un point, à un nouveau minimum 1924, soit à 96½. Au contraire, General Electric et Colorado Fuel étaient remarquablement vigoureux, ce dernier à son maximum 1924, à 46¾. Les pneus étaient faibles. La plupart des chemins de fer étaient en hausse, vers midi.

Wall Street, 19 — La cote moyenne de vingt titres représentatifs des groupes industrie et ferroviaire est a suivante :

	Industriel.	Ferrov.
Mercredi	93.86	84.84
Mardi	93.85	84.81
Il y a une semaine	93.43	84.65
Maximum, 1924	101.24	86.32
Minimum	90.37	81.00

Cours d'aujourd'hui communiqués par H.-M. Connolly & Co.

Valeurs	Ouv.	Max.	Min.	Midi
A	103¾	104¼	103¾	104¼
B. L	113⅝	113⅝	113¼	113⅜
C. A. N	109¼	109½	109¼	109½
C. E. N	104⅛	106¼	104⅛	105¼
G. E	234½	235⅝	234	234½
N	120⅝	121	120¾	121
P. P. A	51⅝	52	51⅝	52
P. P. R	59⅝	60¼	59⅝	60¼
U. S. Steel	97	97	96⅝	96⅞
Studebaker	33½	33⅝	33½	33⅝
W. Y	70	70¼	70	70¼
W. X	60¾	...	...	...
K. N	39⅛	39¾	39⅛	39¾
L. V	44	...	...	...
A. T. T	123½	123½	123⅜	123⅜
C. A	147⅛	148¾	147⅛	147⅞
N. V	13	...	...	...
I. K	14¼	14⅜	14¼	14⅜
C. H. L	28⅛	...	...	...
H. M. T	28⅞	...	...	...
E	27⅝	28⅛	27⅝	28⅛
St	12⅝	...	...	...
C. H. M	48⅝	48½	48	48
A. C. D	72¼	73	72¼	73
M. M. O. B	18	18¼	18	18
N. H	20⅞	21¾	20⅞	21¾
U	133¾	135	133¾	135
D. P	120¾	120⅝	120½	120½
C. L	12	...	...	...
G	68⅝	68⅞	68⅝	68⅞
L. V	44	...	...	...
M. F. Common	8½	8½	8¼	8½
M. F. Pfd	33¼	35¼	33¼	33⅞

* * *

A MONTREAL

Le marché spéculatif local a encore été témoin, ce matin, d'une de ces envolées patriotiques des titres Montreal Power. En moins d'une demi-heure après l'ouverture, environ quatre mille actions avaient déjà paru au tableau et la cote était montée d'un point et demi. L'activité s'est un peu ralentie pendant la deuxième heure, mais le prix a continué son ascension et a touché 172½. Vers la fermeture, une réaction s'est fait sentir et la cote a fléchi à 171¼. Tout le groupe des utilités publiques a manifesté de la vigueur. Les Shawinigan ont gagné 1½ point, à 123½. Les Detroit United ont touché 34¾, un gain de ¾ points en 24 heures. Brazilian Traction est monté à 50⅜ et Montreal Tramways s'est amélioré à 166.

Au compartiment des pâtes et papiers un calme relatif règne et les changements sont limités à des fractions.

Spanish River ordinaire se vend à 103¾ et le privilégié à 111⅝. Abitibi est ferme à 56½.

Parmi les spécialités, les Alcohol et Smelters tiennent la tête et sont fermes.

Montreal Tramways & Power, chez les hors-cotes, a touché 11, un gain d'un demi-point.

* * *

Ex-dividendes aujourd'hui :

National Trust Co., 3 pour cent, payable le 2 juillet.

Ogilvie Flour Mills, Limited, 3 pour cent, payable le 2 juillet.

Dividendes déclarés :

Maple Leaf Milling Co., 1¾ pour cent sur le privilégié, payable le 15 juillet aux actionnaires inscrits au livre le 3 juillet.

Consolidated Mining and Selting, 3 pour cent, pour les six mois, finissant le 30 juin 1924, payable le 15 juillet aux actionnaires inscrits au livre le 30 juin.

Cote fournie par L.-G. Beaubien & Cie:—

National Breweries—5 à 50.
Bell Telephone—3 à 151¾; 8 à 152.
Brazilian Traction—280 à 50¼.
Brit. Emp. Steel 1st pfd.—10 à 37.
Detroit United—150 de 34 à 34⅝.
Cons. Smelting—150 à 38, 10 à 37¾.
Dom. Glass pfd.—10 à 106.
Montreal Power—3645 de 169¼ à 172½ à 172.
Price Bros.—26 à 42½.
Spanish River—175 à 103¾.
Spanish River pfd.—26 à 111⅝.
Shawinigan—105 de 122 à 123½.
St. Lawrence Flour—50 à 69.
Canada Car—15 à 38.
Canada Car pfd.—10 à 88½, 25 à 88¾.
Can. Ind. Alcohol—215 à 28¾.
Montreal Tramways—100 à 168.
Southern Can. Power—25 à 58.
National Breweries—75 à 50½; 5 à 50.
Abitibi P. & P.—50 à 56½.
Asbestos Corp.—20 à 20.
Brazilian Traction—2 à 132; 25 à 50⅜.
B. E. Steel 2nd pfd.—5 à 94.
Detroit United—261 de 34½ à 35 à 34¾.
Cons. Smelting—115 de 37¾ à 37⅞.
Canada Steamship pref.—120 à 48.
Montreal Power—520 de 172 à 171¼.
Spanish River—75 à 103¾.
Shawinigan—79 de 123¾ à 123¼.
St. Lawrence Flour—25 à 69¼.
Canada Car prf.—80 de 88 à 90.
Twin Citz—30 à 50.
St. Maurice Paper—25 à 89.
Can. Ind. Alcohol—147 de 28¾ à 28½.
Montreal Tramway—52 à 168.
Howard Smith—25 à 50; 5 à 49.
Carriage Factories pfd.—50 x 17.
Belgo Can. Paper—81.
Mont. Tram. Power—10¾-11—25 à 10½, 125 à 11.
Dryden Paper—1¾.
Eastern Engineering—15½-17, 10 à 16.
Kirkland Mines—2.29-2.34.
Laurentide Power—85-89.
Rouyn Mines—19.
Argonaut Gold—49-51—275 à 48.
Southern Can. Power prf—20 à 93½.
Indian Mines—
St. Maurice Power—18.
Dome Mines—17.75-18.10.
OBLIGATIONS—
Mont. Tramway Deb.—3 à 81.
Quebec Bonds—200 à 85¾.
Cement Bonds—200 à 100.
BANQUES—
Montréal—5 à 240.
Hochelaga—50 à 144½, 150 à 144¾.

Les Stocks Américains à la Bourse de Londres

Atchison	103⅞
Baltimore and Ohio	58¼
Canadian Pacific	148½
Chesapeake and Ohio	80¼
Chicago Great Western	5¼
Chicago, Mil. and St. Paul	12¾
De Beers	12¼
Erie	28½
Erie, 1st pfd.	34¼
Illinois Central	107⅝
Louisville and Nashville	94⅜
New York Central	107½
Norfolk and Western	118¼
Ontario and Western	20
Pennsylvania	45⅛
Rand Mines	3
Reading	56
Southern Railway	61⅜
Southern Pacific	92⅛
Union Pacific	134⅜
U. S. Steel	96¾

A LA BOURSE DE VIENNE

Par suite de l'intervention des Banques, la tendance de la Bourse s'est améliorée. Pour la première fois depuis des semaines on a enregistré des ordres venant de l'étranger. La réduction de la taxe sur les opérations de Bourse est entrée en vigueur.

LES HORS-LISTE

	Offre	Dem.
Adirondack P. & L. com.	34½	36
Alabama Brace com.	42¼	44¼
Do. pfd.	70	80
Appalachian P. com.	77	81
Carolina P. & L. com.	143	147
Georgia Ry. P. & L. com.	24	25½
Ill. P. & L. 6 p.c. pfd.	38	...
Do. 7 p.c. pfd.	92⅞	94⅞
Lehigh Uower Secur.	68¼	69¼
Mississippi R. Power com.	25	27¼
National P. & L. pfd.	89	92
Do. common	131½	133
Northern Mexico P. pfd.	50⅝	...
Do. common	14¼	...
Tennessee Elec. Power	38½	40
Utah Securities	28¾	29¼

L'ASSOCIATION DES EPICIERS DE MONTREAL

L'Association des Epiciers de Montréal a tenu une assemblée hier soir, aux bureaux de l'Association des Marchands Détaillants, 120 rue Ste-Catherine-est. L'assemblée était présidée par M. Ubald Sansregret.

Il a été décidé de demander au comité exécutif de faire respecter le règlement de la fermeture de bonne heure. On adopta aussi des résolutions concernant la vente des marchands de gros au détail, résolutions qui seront discutées au congrès de Saint-Hyacinthe, les 25 et 26 juin. Il a été décidé que le pique-nique annuel des épiciers se ferait cette année à Chambly-Canton ou Maple Grove Park le 13 juillet. L'organisation du pique-nique est en marche et tout fait prévoir un beau succès.

Les Produits Alimentaires

LE MARCHE AUX BESTIAUX

On ne comptait sur les deux marchés locaux hier que 17 bêtes à cornes, 270 veaux, 535 porcs et 117 moutons et agneaux. Il n'y avait pas de bons bestiaux et les prix n'ont pas variés.

Les bons veaux cotaient $6.25 et $7. Les moyens $6.00 et les communs $4.00 et $5.00.

Les prix des agneaux du printemps ont continué à diminuer. On a fait des tiaux et les prix n'ont pas varié.

AUX HALLES

St-Pascal, 19.—A la dernière enchère tenue ici, on a vendu 342 boîtes de beurre, à Emond et Côté, Québec, à raison de 32 3-16 et 122 meules de fromage à Hodgson Rowson, à 15 1-8 cents, la livre.

Winnipeg, 19.—Le commerce a été actif pendant toute la durée de la séance et il s'est fait plusieurs transactions, exportateurs et expéditeurs étant de bons acheteurs. Le marché de Liverpool était vigoureux et cela a contribué à raffermir le marché local. Bien que toutes les offres aient été facilement absorbées.

Le marché à terme des gros grains a été négligé, mais dans l'ensemble, les prix étaient plus forts. La demande était faible pour le lin, mais les prix se haussèrent de 2 1-2 à 3 cents.

A l'exception du No 1 Nord, il y avait très peu de demande pour le blé au comptant. Le marché au comptant des gros grains et du lin a été passablement soutenu.

Prix au comptant:

Blé:—No 1 nord, 119 3-4; No 2 nord, 116 1-8; No 3 nord, 112 3-4; No 4, 105 7-8; No 5, 99 7-8; No 6, 94 3-8; picotin, 83 3-8; sur voie, 119 7-8.

Avoine:—No 2 cw, 41; No 3 cw, 39 7-8; picotin extra No 1, 39 7-8; picotin No 2, 37 7-8; picotin No 2, 36 7-8; rejetée, 34 5-8; sur voie, 41 1-8.

Orge:—No 3 cw, 64 3-8; No 4 cw, 62 1-4; rejeté, 58 7-8; picotin, 58 1-8; sur voie, 64 5-8.

Lin:—No 1 cw, 213 1-8; No 2 cw, 209 1-2; No 3 cw, 193 1-2; rejeté, 193 1-2; sur voie, 213 1-2.

Seigle:—No 2 cw, 73 7-8.

A CHICAGO

On cote:—

Blé:—		
Juillet	116	à 118¼
Septembre	117⅛	à 119
Décembre	119¾	à 121⅛
Maïs:—		
Juillet	83½	à 86¾
Septembre	83½	à 86¾
Décembre	75¾	à 78½
Avoine:—		
Juillet	46¾	à 47¾
Septembre	42½	à 44
Décembre	44⅜	à 45⅝

* * *

LE TABAC DU CAMEROUN

Les efforts que la Compagnie des Tabacs du Cameroun produit pour développer la culture du tabac de cape commencent à se faire sérieusement sentir. Les exportations de feuilles préparées sont passées de 15,241 kgs. à 42,386 kgs. en 1923.

LE MARCHE DU COTON

New-York, 19. — Les cotons futurs sont fermés.

On cote:

Janvier	2524
Février	2532
Mars	2540-43
Avril	2540
Mai	2542
Juin	2885
Juillet	2888-90
Août	2755
Septembre	2677
Octobre	2617-20
Novembre	2565
Décembre	2546-49

L'option immédiate a clos soutenue.
Middling Uplands . . . 2990

Liverpool, 19. — La demande était plus forte pour l'option immédiate du coton.

Middling américain	1903d
Middling bon	1793d
Middling fully	1743d
Middling	1692d
Middling low	1608d
Ordinaire bon	1508d
Ordinaire	1458

Les ventes de la journée d'hier ont été de 8,000 ballots, dont 5,300 de coton américain.

Les arrivages ont été de 4,000 ballots, dont 400 de coton américain.

Les futurs ont clos soutenus.

DEVISES ETRANGERES

(Cote de L.-G. Beaubien & Cie)
(Cours moyens)

Cours sur	Valeur Devise au pair	New-York	Montréal
Londres, livres st.	$4.86⅝	4.33	4.42
Paris, franc	19.3c	.0640	.0652
Bruxelles, franc	19.3c	.0670	.0682
Rome, lire	19.3c	.0435	.0447
Genève, franc	19.3c	.1769	.1810
Amsterd. florin	40.2c	.3739	.3811
Madrid, peseta	19.3c	.1344	.1371
Berlin, mark	23.8c	...	...
Stockholm, cour.	26.8c	...	...
Christiania, cour.	26.8c	...	...
Copenhague, cour.	26.8c	...	...
Vienne, cour.	20.3c	...	...
R. de Janeiro, milreis	32c	...	...
New-York, dollar	—	prime	1⅛%

New-York, 19. — Le marché des changes a été soutenu et extrêmement tranquille. Le taux moyen de l'escompte sur le dollar canadien était de 1 23-32 pour cent.

Voici la côte des devises étrangères, fournie par la maison Jenks, Gwynne et Co.

	Pair	Ouv.	Ferm.
Ang., sterling	4.86	4.31⅞	4.32⅛
France, franc	0.193	.0534¾	.0539½
Italie, lire	0.193	.0432¼	.0433¼
Belgique, franc	0.193	.0446½	.0470½
Suisse, franc	0.193	.1766	.1767
Hollande, florin	0.402	.3742	.3740
Espagne, pesets	0.193	.1338	.1338
Suède, couronne	0.268	.2654	.2653
Norvège, cour.	0.268	.1342	.1344
Danemark, cour.	0.268	.1682	.1684
Brésil, milreis	0.32	.1074	.1070

SUR LE "N.Y. CURB"

	Offre	Dem.
Anglo-American	14¾	15
British Am. Tob.	32	34
Centrifugal	30½	31
D. L. & W. Coal	98	104½
Glen Alden	99	99½
Goodyear	101½	103¾
Gulf Oil	57⅝	58¼
Imperial Oil	100½	101½
Int. Pete.	18	18¼
Mountain Prods.	18½	18⅝
Mutual Oil	9⅞	10
New Bradford Oil	5	5⅛
Peerless Truck	17¼	18
Pennock Oil	18⅝	18⅝
Prairie Oil & G.	211	212
Radio	4	4⅛
Salt Creek Cons.	8	8⅛
Salt Creek Prods.	23¼	23½
S.O. of Indiana	57⅛	57¼
S.O. of Ky.	106¼	106½
S.O. of New York	38¾	39¼
Vacuum	42¼	42¾

EMPRUNT NATIONAL

(Du correspondant de la "Presse")

Ottawa, 19. — On annonce maintenant de façon définitive que le gouvernement fédéral a l'intention de lancer un emprunt de trois cent millions de dollars. L'hon. James Robb, ministre intérimaire des finances, prendra des procédures parlementaires pour émettre ces obligations.

La recette de cet emprunt sera entièrement consacrée au remboursement. Un emprunt de la Victoire, à cinq ans, au montant de $107,955,000, expire le 1er novembre, et la recette du nouvel emprunt servira à l'effacement de cet emprunt, de même qu'à d'autres obligations échéant cette année.

On ne sait pas encore si l'émission se limitera au Canada.

AFFAIRES DE BANQUE

AU COMITE BANCAIRE FEDERAL

Ottawa, 19.—M. Vien, député, a lu en comité des banques, hier après-midi, une autre requête en faveur de l'indemnisation des déposants de la Home Bank. Elle vena : de l'Association des voyageurs de commerce.

Le comité étudia ensuite les propositions de M. Robb pour l'inspection des banques.

Un débat fut amorcé sur la clause pourvoyant à la nomination d'assistants de l'inspecteur général par le ministre sur la recommandation du sous-ministre et de l'inspection.

"Voilà de nouveau le système du patronage", fit le député conservateur, M. W.-G. McQuarrie.

"Ce n'était pas un mauvais système", réplique M. Robb. "Il a donné de bons hommes au service civil".

Cette disposition fut adoptée sans changement.

La clause fixant un salaire de $25,000 à l'inspecteur général fut amendée, de sorte que le traitement sera fixé par le gouverneur en conseil sur la recommandation du ministre. Certains trouvaient la somme trop basse, d'autres trop haute.

La question du patronage fut de nouveau soulevée à propos d'une question exemptant le personnel de l'inspecteur général de la loi du service civil. M. J.-T. Shaw, de Calgary, proposa que le personnel fut assujetti à la loi.

Cet amendement fut combattu par l'hon. T.-A. Crerar, MM. A.-R. McMaster et autres. On était sur le point de prendre le vote sur ce sujet, lorsque le comité s'ajourna.

BANQUE MARMAROSCH-BLANK

Les pourparlers menés entre la Hongrie et la Roumanie en vue de l'établissement de banques roumaines en Hongrie viennent d'aboutir à un accord.

Nous croyons que la Banque Marmarosch-Blank fondera prochainement une succursale à Budapest.

BANQUE PARISIENNE

Les actionnaires de la "Banque de l'Union Parisienne" sont informés que le solde du dividende de l'exercice 1923, soit Frs 30 par action, est payable à raison de: Frs 26.40 pour les actions nominatives, Frs 24.60 pour les actions au porteur, contre remise du coupon No 41.

A Paris, au siège social, 7, rue Chauchat, et 16, rue le Pelletier.

A Bruxelles, à la Société Générale de Belgique, 3, rue Montagne du Parc.

BANQUE FRANÇAISE DU MEXIQUE

On mande de Mexico que la Cour Suprême a rejeté tous les pourvois engagés contre la liquidation judiciaire de cet établissement financier, qui va désormais suivre son cours normal.

EMPRUNTS DU CANADA

(Cotes fournies par L.-G. Beaubien et Cie):

	Ach.	Ven.	Ventes
5½% Victoire 1934x	100.46	100.50	2000 à 100.46
5½% novembre 1927x	101.36		
5% Emprunt du Canada 1928x	100.15	100.25	
5½% novembre 1932x	102.26		
5½% Victoire 1933xx	104.50	104.65	
5½% Victoire 1934x	102.75	103.85	
5½% Victoire 1937xx	15,000 de 102.90 à 103	106.50	à 103.05
5% Emprunt du Canada 1942x	100.10	100.16	
5% Emprunt de Guerre 1925xx	100.70		3000 à 100.70
5% Emprunt de Guerre 1931xx	100.70		
5% Emprunt de Guerre xx-z	102.85		

(x—Sujet à l'impôt sur le revenu. xx—Exempt de l'impôt sur le revenu. z—Payable en fonds de New-York).

Dividendes à Toucher

Liste des dividendes déclarés sur valeurs cotées en bourse, fournie par L.-G. Beaubien et Cie:

X.D. le— 1924		Payables le— 1924
19 juin, Ogilvie Fl. Mills	3%	2 juil
20 juin, St. Maurice Paper	1½%	27 juin
20 juin, Ottawa L. H. & P.	1½%	30 juin
20 juin, Can. Locomotive	1%	1 juil.
20 juin, Can. Loco prf.	1¾%	1 juil.
20 juin, Abitibi P. & P. pf	1¾%	2 juil.
20 juin, Dominion Bank	3%	2 juil.
20 juin, Illinois Traction	$0.50	1 juil.
20 juin, Illinois Trac. prf.	1½%	1 juil.
23 juin, Bell Tel. Co.	2%	15 juil.
24 juin, Shaw. W. & Pow.	1¾%	10 juil.
30 juin, Dom. Textile prf.	1¾%	15 juil.
30 juin, Tucketts Tobacco	1%	15 juil.
30 juin, Tucketts Tob. prf.	1¾%	15 juil.
1 juil., Asbestos Corp. prf	1¾%	15 juil.

(Lorsqu'une valeur est ex-dividende un samedi, elle le devient le jour précédent).

Sur les valeurs se vendant actuellement ex-dividendes, celles-ci deviennent payables comme suit:—

	1924
Mont. Loan & Mortg. 3%	16 juin
Canadian Pac. Rly. 2½%	30 juin
Sherwin Wil. Co. 1½ prf. 1¾%	30 juin
Can. Gen. Elec. prf. 1¾%	1 juil.
Goodwins Ltd. prf. 40¼%	1 juil.
Mackay Companies, 1¾% pf. 1%	1 juil.
Penna. Water & Pow. 2%	1 juil.
Price Bros. ½%	1 juil.
Winnipeg Elec. prf. 1¾%	1 juil.
Bank of Nova Scotia, 4%	2 juil.
Belgo Can. Paper prf. 1¾%	2 juil.
Can. Conn. Cottons prf. 2%	2 juil.
Dominion Textile, $1.00	2 juil.
Frontenac Brew. prf. 1¾%	2 juil.
Goodyear Tire prf. 1¾%	2 juil.
Molsons Bank 3%	2 juil.
Provincial Paper, 1½% prf. 1¾%	2 juil.
Wabasso Cotton, $1.00	2 juil.

UNE GRUE FRAPPE UN OUVRIER A LA TETE

Joseph Dominisanco, 29 ans, un employé de la Dominion Coal Company, demeurant au No 764, rue S.-Dominique, a été frappé par une grue, vers 10 heures, hier soir, pendant qu'il travaillait dans la cour de cette compagnie. Il a été transporté à l'hôpital Général. Il souffre d'une fracture du crâne.

LA FRANCE AGRICOLE

Résultats de l'enquête instituée par les soins du gouvernement français.

LES CEREALES

La publication des chiffres provisoires de la récolte de céréales en 1923 avait soulevé,on s'en souvient, un concert de protestations. On avait reproché à cette statistique d'avoir fourni des appréciations trop élevées.

Une enquête fut instituée par les soins du ministère de l'agriculture. Les résultats viennent d'être publiés au "Journal Officiel". Ils paraissent bien légitimer les reproches qui avaient été adressés aux chiffres précédents. On s'en rendra compte en consultant le tableau suivant :

	Superficies ensemencées (en 1,000 hect.)		Récoltes (en 1,000 quint. métriques)	
	chif. prov.	chif. rect.	chif. prov.	chif. rect.
Froment	5,526	5,533	79,054	74,996
Méteil	107	110	1,352	1,319
Seigle	878	896	9,376	9,275
Orge	706	681	10,231	9,802
Avoine	3,457	3,422	64,790	48,907
Sarrasin	343	344	3,340	3,250

Les corrections sont de peu d'importance pour les superficies ensemencées: elles sont, en revanche, très sensibles pour les productions: la production de blé subit une diminution de plus de 4 millions de quintaux, celle d'avoine une régression de près de 6 millions de quintaux.

LES MINES

LES MINES D'OR

	Max.	Min.
Algonquin	.01⅝	
Apex	.03⅜	.03¼
Argonaut	.49½	
Atlas	.04	
Baldwin	.03¼	
Beatty	.05	
Bidgood	.07⅝	.07½
Buckingham	.03	.02⅞
C.W.D.L.	.22	.21
Dome M.	17.90	
Goldale	.26	.25½
Gold R.	.01½	
Hattie	.07½	.07⅝
Hollinger	13.20	12.95
Hunton	.09½	.09
Indian M.	.17½	.17
Keora	.12¾	.12½
Kirk. L.	.19½	
Lake S.	3.70	
McIntyre	16.20	16.15
New R. M.	.31	.30
Preston	.11⅜	
Skead G.	.26	
Teck H.	1.10	1.09
Tough O.	.62	.61½
Vipond	1.05	1.04
West T.	.06	
Wr. Har.	3.40	3.20

ARGENT

Beaver	.16⅞	.16¾
Castle T.	.65½	
Capitol	.34	.33
Can. Lorr.	.56	
Clifton	.15½	
Everett	.03½	
Keeley	2.32	2.31
Lakeside L.	.19	
Lorr. T.	1.37	1.36
Lorrain	.27½	.27
Min. Corp.	2.78	2.70
Nipissing	6.30	
Ophir	.03	
Pete. L.	.09¼	.09⅛
Wettlaufer	.24	

L'ARGENT-METAL A LA HAUSSE

Le marché de l'argent se maintient ferme; en face d'une grande demande, ce métal s'est vendu à 66 cents l'once, ce qui est un maximum pour l'année.

Les exportations américaines d'argent ont augmenté à plus de quatre millions, en comparaison de deux millions en mars, et de moins de cent mille dollars, il y a un an. Au cours des dix derniers mois, les exportations ont dépassé les importations pendant huit mois, bien que l'excédent des importations doive être considéré comme normal.

On mande de Washington que le comité sénatorial des banques et de la monnaie était divisé sur la proposition du sénateur Pittman autorisant le secrétaire du Trésor à acheter 14,589,730 onces d'argent au prix de $1 l'once. On est d'avis cependant que la proposition va être adoptée, ce qui va faire monter le prix de l'argent.

ADJUDICATION DE COUPE

Québec, 19. — La coupe de brûlis de deux cents mille carrés à l'embouchure de la Rivière-au-Rat, district du lac Saint-Jean, a été adjugée à la compagnie Price, à une enchère tenue sous la présidence de M. Gustave Piché. Le droit de coupe sera de $1.85 le mille pieds. La compagnie devra exploiter cette coupe pendant cinq ans et fournir une garantie de $5,000.

VALEURS MINIERES

TOUGH OAKES
BURNSIDE, INDIAN

Percy Luscombe & Cie
Limitée
55 ST-FRANÇOIS-XAVIER
MONTREAL
206-m.j.s.n.a

UN TRUST DES FILMS

New-York, 19. — Il vient de se créer une société au capital de 100,000 dollars pour truster tous les grands films américains.

Par suite de cet accaparement, les films américains seront désormais vendus en Europe cinquante fois plus cher qu'actuellement.

VALEURS EN VEDETTE

Le fait saillant de la séance de Bourse d'hier après-midi a été la reprise des titres Detroit United Ry., qui ont atteint 34½, soit une plus-value d'environ 4½ points depuis la clôture précédente. Les "Powers" furent très recherchés, notamment à 167⅞.

Se traitent ex-dividende : Dom. Canners pfd. 1¾% ; Ottawa Traction, 1%. Si l'on verse aujourd'hui même le dividende privilégié 1¾% de l'Ottawa & Hull Electric. Les actions Dominion Textile attiraient l'attention, mais peu de stock trouvait preneurs. A l'assemblée anuelle des actionnaires, hier après-midi, le président, sir Charles Gordon, s'est montré plutôt optimiste, relativement aux perspectives industrielles de l'exercice 1924-25.

Sur la place new-yorkaise, C.P.R. fait vedette aux alentours de 147, à cours de hausse.

"DOMINION FOUNDRIES"

Les directeurs de la Dominion Foundries & Steel Limited, rapportent qu'au cours des quatre premiers mois de l'année, les affaires ont été plus prospères que pendant la période correspondante de 1923. L'année fiscale de la compagnie s'est terminée en décembre, mais le rapport ne sera pas publié tant que les négociations financières en cours ne seront pas terminées.

"PACIFIC BURT"

On mande de Toronto que les profits de cette compagnie, en 1923-24, se sont chiffrés à $65,024, contre $99,700, l'exercice précédent.

M. Moore, le président de la compagnie, est plutôt optimiste. Les affaires de la compagnie sont à peu près normales.

"DETROIT UNITED"

Les directeurs du Detroit se sont réunis hier à Montréal et ils ont discuté des projets de finance de la compagnie. L'assemblée a été ajournée à cet après-midi, après quoi, on fera sans doute une déclaration. Dans les cercles financiers, on s'attend à ce que la compagnie obtienne de bonnes conditions, vu l'abondance de l'argent. Le dividende est intimement lié aux projets de finance de la compagnie et on ne connaîtra peut-être le sort, d'ici quelques jours. Quoi qu'il en soit, deux directeurs nous ont déjà donné leur opinion personnelle, à l'effet que le dividende sera totalement supprimé.

"TRAM POWER"

Le conseil d'administration de la "Montreal Tramways & Power" s'est réuni hier après-midi et, à l'issue de l'assemblée, la seule communication qu'on a donnée aux journaux a été l'élection de deux nouveaux directeurs. Ce sont MM. S.-D. Vallières et W.-R. Eakin. On se souvient que M. Vallières était président conjoint du comité qui a travaillé à chasser M. Robert du "Tram Power".

"DOM. TEXTILE"

L'assemblée annuelle de la "Dominion Textile", tenue hier, a été une affaire de routine, tout le conseil d'administration étant réélu sans changement.

Sir Charles Gordon a déclaré qu'il avait peu de choses à dire, outre ce qui était compris dans le rapport, ajoutant, toutefois, que l'apparence était un peu meilleure et que l'industrie avait traversé une période difficile. Il a fait remarquer que les fluctuations du prix du coton étaient un important facteur pour la compagnie.

POUR LE COMMERCE ITALO-TCHECOSLOVAQUE

Le Traité de commerce conclu récemment entre la Tchécoslovaquie et l'Italie, complète celui qui, en 1921, réglait sur la base de la clause de la nation la plus favorisée les relations commerciales entre les deux pays. La stabilité des tarifs de douane est convenue et garantie aussi longtemps que le traité restera en vigueur.

Intercontinental Securities,
Limited
Courtiers en Obligations
et valeurs non inscrites à la bourse
120, S.-Jacques. M. 4554
195-n,a

The Bell Telephone Company of Canada

AVIS DE DIVIDENDE

Un dividende de deux pour cent (2%) a été déclaré, payable au bureau de la Compagnie, à Montréal, le 15 juillet 1924, aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le 23 juin 1924.

JOS. JONES,
Trésorier.

Montréal, 11 juin 1924.

SAVEZ-VOUS qu'avec la
MACHINE UNDERWOOD A COMPTABILITE
il n'est pas nécessaire de vérifier vos livres à la fin de chaque mois. Ils sont vérifiés au jour le jour, automatiquement.

De plus, vos états de comptes sont expédiés le dernier jour du mois.

UNITED TYPEWRITER CO. LTD.,
109 NOTRE-DAME O. MAIN 4050.
208-8a

McDougall & Cowans
(Membres de la Bourse de Montréal)
130 rue St-Jacques, Montréal
Succursales :
Halifax, St-Jean, N.-B., Québec, Ottawa, Toronto, Winnipeg.
Raccordées par fils privés.

LES ACHATS DE NAVIRES DE L'ALLEMAGNE

Parmi les facteurs qui ont exercé une influence décisive sur le relèvement de la flotte de commerce allemande, il faut mettre au premier rang : le développement considérable des chantiers de construction navale en Allemagne après la guerre; l'accroissement de leur capacité de production; les appuis qu'ils se sont ménagés auprès de la grande industrie; enfin les subventions du Reich aux armateurs. Mais il est également des causes secondaires dont on ne saurait méconnaître l'importance, entre autres les achats de navires étrangers auxquels les compagnies de navigation allemandes se sont livrées au cours des deux dernières années principalement. La revue anglaise "Fairplay" a publié dernièrement à ce sujet des renseignements d'autant plus significatifs que la grande majorité des ventes de navires s'effectuent par l'intermédiaire du marché anglais. Or, le "Fairplay" indique que sur un total de 291 navires (771,011 tx br.) achetés sur le marché par les divers pays étrangers en 1923, la part de l'Allemagne s'est élevée à 67 navires, représentant ensemble 192,080 tx br., soit 23% du nombre des navires et 24,9% du tonnage brut total sur lequel ont porté les transactions. On voit donc que l'appoint fourni par ces achats à l'armement allemand en 1923 est loin d'être négligeable.

LA PRODUCTION DU SUCRE EN ALLEMAGNE

Suivant les rapports de mars 1924 des sucreries allemandes, la manutention de betteraves sucrières a comporté environ 146 millions de quintaux; la production de sucre s'élèvera probablement à 146 millions en chiffres ronds. Durant l'exercice précédent on avait manutentionné 188 millions de quintaux de betteraves qui ont rapporté 29,12 millions de quintaux de sucre brut.

LE MARCHE NEW-YORKAIS

New-York, 19. — Le marché des sucres bruts est soutenu. Le commerce a été limité à une vente de 10,000 sacs de sucre cubain, pour livraison en juin à 3.28, une hause de 1-8 cent.

Le marché des sucres bruts futurs était à la hausse, sous l'effet des achats du commerce et des maisons de courtage, à cause de la vigueur du marché de l'option immédiate et des rapports d'une bonne demande pour le sucre raffiné. A leur sommet, les cours laissaient voir des gains de six à neuf points mais les offres devinrent plus nombreuses et le marché a réagi partiellement. En dernière fermeture, le marché était de 4 à 5 points en hausse. Juillet a clos à 3.45; septembre, 3.00; décembre, 3.52; mars, 3.31.

Sur le marché du sucre raffiné, les prix ont avancé de 10 cents. Le granulé type varie maintenant de 6.70 à 6.90.

Le raffiné futur est nominal.



Fabrication Canadienne
PAYEZ $5 COMPTANT
et procurez-vous un
Remington portatif aujourd'hui

Le Remington portatif a le clavier régulier et toutes les autres caractéristiques du Remington régulier. Il répond à la touche la plus légère et la plus rapide. Il est robuste et recommandable. La beauté de son écriture est remarquable. Cependant, il est aussi facile à porter qu'une petite valise à main.

Pour le professionnel, le voyageur de commerce, le marchand détaillant, l'étudiant, pour tous ceux qui désirent une corre

Transactions de Bourse

VENTES D'HIER A NEW-YORK

		Max.	Min.
1,200	Allis-Chalmers	49⅛	48⅝
400	Allied Chemical	72⅜	72
	Am. Agri. Chemical	...	...
800	Am. Beet Sugar	40	39
300	Am. Bosch Magneto	26	26
15,700	Am. Can	109½	108⅜
400	Am. Car & F.	160¾	160¼
	Am. Hide & Leather	...	...
300	Do. pfd.	55⅜	55⅛
200	Am. Inter. Corp.	21¼	21¼
900	Am. Locomotive	73⅛	73⅛
	Am. Ship & Commerce	...	...
6,500	Am. Smelting	64¼	63¼
600	Am. Steel Foundries	35	35
800	Am. Sugar	44¼	43¾
	Am. Sumat. Tob.	...	...
5,400	Am. Tel. & Tel.	123⅝	123¼
1,400	Am. Woollen	70⅛	69¾
1,000	Anaconda Copper	30⅛	29⅞
1,400	Atchison	104	103¼
200	Atlantic Gulf & W.I.	117⅛	116⅛
7,300	Baldwin oLco.	117⅞	111⅝
2,700	Baltimore & Ohio	57	56¼
4,200	Bethlehem Steel	46½	46⅛
2,700	Brooklyn M. Transit	18	17¾
2,300	California Petrol	22⅝	22
1,000	Canadian Pacific	147	145½
	Central Leather	12	12
3,300	Cerro de Pasco	46¼	45⅛
800	Chandler Motors	48	47⅝
4,500	Chesapeake & Ohio	80¾	79¼
700	Chicago M. & St. P.	12⅝	12½
2,700	Do. pfd.	22¾	22
7,700	Chicago Rock Island	29¼	29
1,100	Chile Copper Co.	28	27⅞
200	Chino Copper	16⅝	16⅜
22,600	Col. Fuel & Iron	46⅛	42⅜
4,200	Columbia Gas	39	38⅜
300	Congoleum	40¼	40
8,100	Con. Gas	68½	68
1,600	Continental Can	49⅜	48¾
6,600	Corn Products	35⅜	34½
15,400	Cosden Oil	26½	25⅝
900	Crucible Steel	51⅝	51¼
1,500	Cuban Am. Sugar	30	29¾
400	Cuba Cane Sugar	13	12¾
1,400	Do. pfd.	58	57⅝
10,100	Davison Chem.	51⅝	49¼
400	Delaware & Hudson	117	116½
1,100	Dupont Motors	121	120
4,600	Erie Railroad	28	27⅜
1,200	Do. 1st. pfd.	34⅜	33⅞
2,700	Famous Players	75¼	74⅛
2,400	Freeport Texas	9¼	9
1,000	General Asphalt	42¼	40
6,900	General Electric	233¼	231½
6,000	General Motors	13¼	13
200	Goodrich	18¼	18¼
1,300	Great Northern pfd.	60⅝	60
600	Great Northern Ore	26½	26¼
1,600	Gulf States Steel	67⅞	67¼
1,800	Houston Oil	66⅛	65½
200	Inspiration Copper	23⅜	23¼
300	Inter. Nickel	14¼	14
200	Int. Merc. Marine	8	8
4,100	Do. pfd.	33⅝	32¾
2,100	Inter. Paper	47¼	46⅞
600	Kansas C. South	20⅜	20
7,900	Kelly Springfield	13½	12
5,000	Kennecott Copper	39½	39
17,000	Lehigh Valley	44	43½
500	Loew's Theatre	16	15⅝
	Mackay Companies	...	...
	Do. pfd.	...	...
4,900	Mariand Oil	30¾	30⅛
1,300	Middle States Oil	2⅛	2
	M. St. P. &S.S. M.	...	...
	Do. pfd.	...	...
3,800	Missouri K. & T.	13⅜	13
2,900	Missouri Pacific	17¼	16¾
	National Lead	...	...
4,000	New Haven	20⅞	20⅝
2,400	N.Y. Air Brake	43⅞	43
10,300	N. Y. Central	104¾	103¾
11,800	Norfolk & Western	121	119½
1,900	Northern Pacific	55½	55
3,400	Pacific Oil	48⅝	47⅝
1,500	Pan. Amer. Petrol	52¼	51½
8,900	Pan. Pete B.	50¾	50⅛
1,100	Pennsylvania R.R.	44½	44¼
2,000	Philadelphia	48¼	47¾
3,300	Phillips Pete	34¼	33
300	Pierce Arrow	9	9
800	Pressed Steel Car	48	47⅞
300	Prod. & Ref.	25	24½
5,800	Pub. Ser. Corp.	51	50⅛
200	Pullman	124¼	124
500	Punta Sugar	51¼	50¾
1,700	Pure Oil	21½	20⅞
600	Reading	55⅞	55⅝
700	Rep. Iron & S.	45⅝	45⅛
2,000	Royal Dutch	47½	46½
2,400	Shell Union Oil	17⅞	17½
200	Sears Roebuck	87½	87½
1,100	Simmons Bed	24¼	23½
1,100	St. Louis & S. F.	23	22⅝
4,900	St. Louis & S. W.	40⅝	39¼
4,800	Sinclair Cons.	19½	18¾
1,200	Skelly Oil	19⅞	19⅓
26,400	Southern Pacific	93	91⅜
5,500	Southern Railway	60⅛	59¾
1,400	Do. pfd.	74	73¾
3,000	Standard Oil, N.J.	35⅛	34½
700	Do. California	57¼	57
200	Stromberg Cr.	62⅝	61⅝
6,600	Studebaker	33¾	33
4,000	Texas Oil	39⅞	38¾
2,400	Texas Pacific	31	30½
13,300	Tobacco Prod. Co.	63¼	62¼
	Twin City	...	...
12,600	Union Pacific	134⅛	133¼
100	United Fruit	193¼	193¼
12,400	U.S. Cast Iron Pipe	96¾	93¾
5,100	U.S. Ind. Alcohol	68	67⅛
5,700	U.S. Rubber	27	25⅞
6,800	U.S. Steel	97¼	96⅝
800	Utah Copper	69⅛	68½
7,100	Wabash A	44¾	44¼
1,700	Westinghouse	60⅛	59¾
	White Motor	...	...
400	Willys-Overland	7¾	7¾
16,000	Woolworth Co.	101⅞	99¼

OBLIGATIONS INTERNATIONALES :

	Canada (1926) 5%	...	...
$41,000	Do. (1929) 5½%	102½	102¼
4,000	Do. (1931) 5%	102	102
19,000	Do. (1952) 6%	102⅜	102¼
40,000	Bordeaux 6%	85	84¼
22,000	Lyon 6%	85	84½
35,000	Marseille 6%	85	84½
2,000	Soissons 6%	83½	83½
12,000	Seine 7%	88⅝	88¼
21,000	Japon 4½%	97½	97½
12,000	Do. 2e série, 4½%	97½	97½
12,000	Do. 4%	78⅞	78
30,000	U.K. (1929) 5½%	108½	108⅛
29,000	Do. (1937) 5½%	103¼	103
19,000	France (1941) 7½%	102	101¾
72,000	Do. (1945) 8%	99	98½
38,000	Paris (1958) 6%	77⅝	77⅛
1,000	Belgique (1941) 8%	104½	104½

VENTES D'HIER A TORONTO

		Max.	Min.
	Brazilian	50⅛	49½
	Brompton	30	29½
	Bell Tel.	131¾	
	C. SS. L. pfd.	48	
	C. G. Elec. pfd.	52	
	C.P.R.	149	
	Mackay	112¼	112
	Do. pfd.	65¾	
	Steel of Can.	72	
	Toronto Ry.	93¾	93¼
	Twin City	50¾	
	Mines :—		
	Dome	17.75	
	McIntyre	16.25	16.20
	Banques et bons :—		
	Commerce	181¼	181
	Montreal	240	
	Toronto	169	
	V. L. 1933	104.50	
	Do. 1934	102.85	
	Do. 1937	106.30	
	HORS-LISTE		
	B. A. Oil	13	
	Holly	13.10	
	Imp. Oil	1.01	
	Nat. Steel C.	13	
	Keeley	2.32	
	Baldwin	3⅛	
	Mut. Oil	10⅛	
	Can. Lorrain	56	
	Trout Lake	1.37	1.36
	Int. Pete.	17⅞	
	West Dome	21	

VENTES D'HIER A MONTREAL

		Max.	Min.
$10	Abitibi	56⅝	56½
73	Bell Telephone	132	131
185	Brazilian	50	50
5	B. E. Steel	3	3
60	Do. 2nd Pfd.	9⅝	9⅝
46	Brompton	29¾	29⅝
50	Can. Car	42¾	42¾
40	Do Pfd.	88½	88½
15	Can. Cement	88	88
240	Can. Ind. Alcohol	28½	28¼
25	Can. Steamship Pfd.	48¼	48¼
110	Carriage Fact. Pfd.	17	17
25	Con. Smelting	37½	37½
1,174	Detroit Ry.	34	30
40	*Dom. Glass	105¾	105¾
71	*Dom. Textile	57	57
5	*Mackay Pfd.	65	65
3,637	Mont. Power	169	167¼
9	Mont. Telegraph	50	50
465	Mont. Tramways	169	167¾
220	*Nat. Breweries	50	50
10	*Price Bros.	42	42
75	Quebec Power	73	73
165	Shawinigan	132½	132
210	Spanish River	104½	104
50	Do. Pfd.	111⅞	111⅞
75	St. Law. Flour	69	69
20	Steel of Canada	72	72
30	Do. Pfd.	100¼	100
50	Toronto Ry	93	93
50	Tuckett Pfd.	97	97
90	*Twin City	50	50
2	*Wabasso	58	58
	—BANQUES—		
1	Molsons	148	148
5	Montreal	240	239½
12	Royal	215½	215½
2	Union	102½	102½
	—OBLIGATIONS—		
$1,000	Can. Loan, 1926	100.63	100.63
2,950	Vic. Loan, 1924	100.35	100.30
4,950	Vic. Loan, 1927	102.45	102.45
5,800	Vic. Loan, 1933	104.55	104.40
5,000	Vic. Loan, 1934	102.80	102.75
80,100	Vic. Loan, 1937	106.50	106.40
300	Renewal, 1927	101.35	101.35
1,600	Refunding 1943	100.10	100.10
300	Can. Cement	100.00	100.00
1,200	M. Tram. Debs	81	81
2,000	Quebec Ry	†86	86
	—HORS-LISTE—		
200	Argonaut	.49	.49
60	Belge Pfd.	.90⅝	.90⅝
100	Dome Mines	†18.10	18.10
415	Eastern Eng.	.16	.16
200	Hollinger	13.10	13.10
1,000	Keeley Mines	2.34	2.34
100	M. Tram. Power	.10⅛	.10⅛
37	So. Can. Pow. Pfd.	.93½	.93½

*Ex-dividende. †Nouveau maximum.

Ministère du Rétablissement Civil des Soldats

CLINIQUE, 201 Rue des Inspecteurs, Montréal

Avis est donné que le dispensaire tenu conjointement à la clinique ci-haut indiquée ne sera ouvert à l'avenir qu'entre 9.00 A.M. et 1.00 P.M. au lieu de 9.00 A.M. à 5.00 P.M. 203-6

TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

Ville St-Pierre

Rue Windsor, bâtisses, lot No ½ S.E. 119-19. Succession William Trenholme à Guiseppe Difiore, $1250—52432.

Quartier Ste-Anne

Rue Jardin, Nos 15 et 17, lot No 916 et 921. Succession Thomas Lermon à John Joseph Lermon, $1.00 et considérations.—52422.

Westmount

Ave Wood, No 348, lot No pte S.E. 375-108, terrain 23½ x 108. John J. Whyte à Mary McGrugan, $17000—52463.

Coin Ave Claremont et Place Parkman, vacants, lot No 207-68 et 69. Alfred E. Vipond et Chs. U. Vipond à Conrad Manseau et J. Beaulieu, $5949.24—52480.

Ave Belgrim, lot No pte S.E. 237-222 et pte N.O. 237-223, terrain 33.11" x 103. John Henry Hand à John London Eaves, $23000—52526.

Quartier Hochelaga

Rue Dessery, lot No 54-15 et 16, terrain 26½ x 55. Philippe E. Lamalice exqualité à Banque Ville Marie, $2500 —52439.

Quartier Rosemont

Rue Kingsburg, vacants, lot No 192-441, 442, 489 et 490, terrain 25 x 82 chacun. Cie Baril d'Immeubles Ltée à J. Edmond Beaudette, $700—52477.

13ème Ave, vacants, lot No 177-172 et 173, terrain 25 x 72 chacun. Rosemont Realty Ltée à Frank Lafrenière, $1080—52492.

8ème Ave, vacant, lot No 172-726, terrain 25 x 78. Dame Vve Médéric Charbonneau à Elisèbe Mejoche, $600—52493.

Rue Iberville, vacant, lot No 1241-1. John Elsdale Molson à Jules Garièpy, $300—52505.

Rue Elsdale, vacant, lot No 208-1879. John Elsdale Molson à Emile Naud, $200 —52506.

Quartier Bourget

Rue Dorion, Nos 340 à 350, lot No 557, terrain 50 x 52. Le Protonotaire à Harry Goldberg, $10000—52474.

Outremont

Rue St-Cyrille, Nos 46 à 50, lot No pte S.O. 36-341, terrain 18.5 x 91. Benjamin Schwarty à Dame Sam Wald, $12500—52519.

Quartier Villeray

Rue St-Denis, vacant, lot No 2642-641 et 642, terrain supf. 4500. J.-Wilfrid Ethier à Francis Proulx et autre, $3500. —52471.

Rue St-Denis No 3537, bâtisses, lot 2643-1074, terrain supf. 2500, Alderic Grégoire à Noël Lemay dit Delorme, $2000.—52473.

Rue St-Denis, vacant, lot No 2643-80, terrain 25 x 100, Arthur Robitaille à Roch Forest, $2000.—52522.

Quartier Ahuntsic

Ave St-Charles No 6190, lot No 228-533 et pte N.O. 228-532, terrain 45 x 100, Dme Arthur Gallet à Frederick-C. Boucher, $3000.—52431.

Rue Bremner, vacant, lot No ½ N.O. 638-645, Jacob Ruben à Francis Phelan, $125.—52434.

Rue Bremner, vacant, lot No 638-644 et ½ S.E. 638-645, Abraham Blumenthal à Francis-P. Phelan, $375.—52433.

Rue Bremner, vacant, lot No 638-640 et 641, terrain 50 x 80, Abraham Blumenthal à Joseph Elias, $500.—52435.

Rue Bremner, vacant, lot No 638-642 et 643, terrain 50 x 80, Abraham Blumenthal à John Linhart, $500.—52436.

Quartier Maisonneuve

Rue Létourneux Nos 335 à 341, lot No 8-133, Henri et Victor Bremner à Jos.-Eugène Dubeau, $9500.—52447.

Ave Aird, bâtisses, lot No 3-356 à 361, terrain 17016, André-Louis Dupont à Dupont Frère Ltée, $58000.—52534.

Quartier Saint-Edouard

Rue St-Denis, vacant, lot No pte N.O. 8-264, terrain 25 x 130, Dme Jos.-Antoine Laferté à Walter Jutras, $3000.—52428.

Rue Drolet Nos 2363 à 2385, lot No 8-147 et ½ N.O. 8-146, terrain 75 x 110. J.-Bte Miller à Normand Delorme, $18400.—52456.

Quartier Saint-Denis

Rue Marquette Nos 549 et 551, lot No 339-780-1 et 339-779-3, terrain 780-1, 13.50/100 et 12 et 90/100 x 82, 779-3, 4.30/10 et 5.10/100 x 82. J.-A.-Libôire Trottier et autre à Francois d'Assise Renaud, $4800.—52429.

Boulevard Saint-Joseph, vacant, lot No 197-168; terrain 25 x 80. Cité de Montréal à Osias Christin. $4,000. —52441.

Rue Fabre, Nos 260, 260A et 262, lot No 339-309. J.-Bte. Boivin à James-C. Gascoyne et uxor. $7,800.—52444.

Ville Pointe-aux-Trembles

9ème avenue, vacant, lot No 121-220. Eugène Bastien à Victor Custonguay. $60.—52445.

Ville Montréal-Nord

Boulevard Pie IX, bâtisses, lots Nos 66-361 et 362, terrain 32 x 96. Jos.-Eugène Dubeau à Henri et Victor Bernier. $2,000.—52446.

Vacant, lots Nos 85-44 et 45. Ville Montréal-Nord à Dame Vve Moise Bonneau. $27,80.—52450.

Vacant, lots Nos 50-536 et 537. St. Regis Land Co. Ltd. à Gédéon Leblanc et-uxor. $200.—52482.

Quartier Saint-Michel

Rue Mance, Nos 2376 à 2382A, lot No 12-16-28; terrain 50 x 100. Joseph Leduc à Raoul Poirier. $19,000.—52495.

Quartier Sainte-Marie

Rue DeLorimier, No 573, lot No 1292-12; terrain 25 x 93. Mme Joseph Weigensberg à Dame Moise Zellcovitch. $7,250.—52442.

Rue Fullum, vacant, lot No 1320-2; terrain 27 x 98. The Royal Trust Co. à Jos. Allard. $1700.—52537.

Quartier Notre-Dame de Grâce

Avenue Patricia, No 344, lot No 142-1353, terrain supr. 2358. J.-Lomer Brown à Thos. Allen Harkness. $7,500. —52423.

Avenue Marlette, vacant, lot No 149-50; terrain 40 x 90. Nelson Amédée Cedras à Henri-Omer Viau. $450.—52514.

Ville Pointe-Claire

"Lake Shore Road", No 235, lot No pt. 3 9et 39-10; terrain pt. 59, 45 x 282, 39-10, 45 x 136. Joseph Merson à Eagle Smelting & Refining Works Ltd. $3,500. —52421.

Quartier Delorimier

Rue Delorimier, bâtisses, lot No 152-147. Francis Proulx et autres à Jos.-Wilfrid Ethier. $11,500.—52470.

LES PERMIS DE CONSTRUIRE A MONTREAL

Rue Berri, quartier Villeray, 1 maison formant 3 logements, 25 x 44, à 3 étages; coût, $6,000. Propriétaire, A. Lefrançois, 444, rue Chambord.

Rue Saint-Denis, quartier Saint-Edouard, 1 maison formant 3 logements, 25 x 55, à 3 étages; coût, $11,000. Propriétaire, F. Coletto, 2124, rue Bordeaux.

Rue William-David, quartier Maisonneuve, 1 maison formant 6 logements, 25 x 52, à 3 étages; coût, $7,000. Propriétaire, G. Chassé, 413, rue Letourneux.

Rue Sherbrooke, quartier Bourget, 1 maison formant 9 logements, 31 x 78, à 3 étages; coût, $25,000. Propriétaire, H.-A. Caille, 908, rue Sherbrooke Est.

Boulevard Saint-Laurent, quartier Saint-Michel, 1 garage, 116 x 110, à 2 étages; coût, $60,000. Propriétaire, la compagnie M. Vineberg, immeubie King's Hall.

Rue Bénoni, quartier Villeray, la maison d'un logement, 25 x 30, à 2 étages; coût, $2,000. Propriétaire, J. Perraton, 120, rue Dagenais.

Rue Notre-Dame, quartier Mercier, travaux de modifications à une manufacture, 61 x 50, à 1 étage; coût des travaux, $35,000. Pour le compte de la Canadian Steel Foundries, 307, rue Craig Ouest.

LE COMMERCE GENERAL A S.-PIERRE ET MIQUELON

Le mouvement commercial de Saint-Pierre-et-Miquelon, en 1923, s'est traduit par une plus-value très importante par rapport à l'année précédente.

Les transactions de la colonie avec la France ont progressé, en valeur, de 19 millions 638,000 francs; et les principaux pays étrangers, importateurs, ont été: la Grande-Bretagne, le Canada, les Etats-Unis, Terre-Neuve et le Portugal.

Parmi les produits exportés, on note 19,011 tonnes de morue et 130,953 tonnes d'huile de foie de morue.

Enfin, le mouvement général de la navigation est représenté par 2,631 navires (long-cours, 286; grande pêche, 374; cabotage, 1,971, d'un tonnage total de 276,920 tonnes et comportant 16,000 hommes d'équipage.

RECETTES DU C. N. R.

Les recettes brutes du Chemin National du Canada, durant la semaine terminée le 14 juin 1924, se sont élevées à $4,503,917.00, ce qui représente une diminution de $255,601.74 sur la semaine correspondante 1923.

Les recettes brutes du même réseau, du 1er janvier au 14 juin 1924, se sont élevées à $103,995,611.00, ce qui représente une diminution de $937,667.30 sur la période correspondante 1923.

LES FAILLITES EN ESPAGNE

D'après une statistique officielle, le nombre des faillites en 1923 a été pour toute l'Espagne, de 92, dont 34 à Barcelone. Pour 47 d'entre elles, dont les chiffres sont connus, le total de leur bilan débiteur s'élevait à 39,435,736 pesetas. La même année, on a enregistré 72 suspensions de paiements, dont 54 concernent des particuliers, 12 des sociétés en nom collectif, 3 des sociétés en commandite, 4 des sociétés anonymes. Là encore, le chiffre le plus élevé correspond à Barcelone. Le total de l'actif et du passif déclarés par les intéressés a atteint respectivement 61,202,278 et 48,658,651 pesetas.

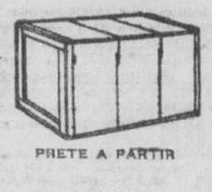
Les délais sollicités ont été, dans 60 cas, supérieurs à deux ans.

Réduisez vos frais d'expédition


PRETE A REMPLIR

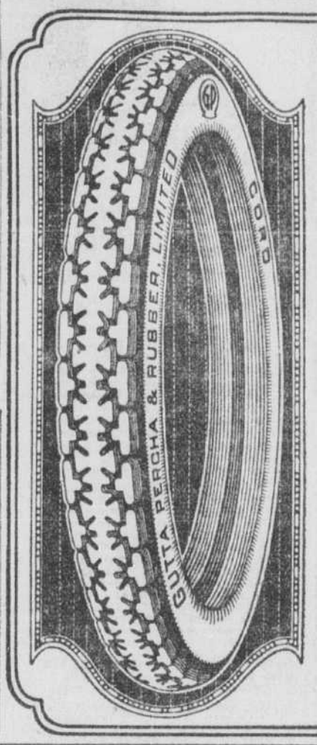
Les boites "Canadien Wirebound" (bordées de fil métallique) coûtent moins et sont moins lourdes, pour la charge qu'elles ont à porter, que n'importe quelle autre boite. Elles réduisent le coût de fret et des messageries. Chaque boite "Canadian Wirebound" est fabriquée en vue de la charge qui lui est particulièrement destinée, et elle la porte sans dommage ni perte par vol.

Permettez à notre Département des Ingénieurs d'étudier les problèmes se rattachant à vos expéditions et de vous indiquer le moyen de faire transporter vos marchandise de façon plus avantageuse et plus économique.


PRETE A PARTIR

the "Canadian Wirebound Way"

CANADIAN WIREBOUND BOXES. Ltd. MONTREAL - TORONTO



Les Pneus qui Restent Jeunes

ILS gardent leur jeunesse, et ce n'est que très lentement qu'ils donnent des signes de vieillesse, d'usure et de faiblesse. Ils sont faits de matériaux solides et durables, et ils sont forts depuis la couche intérieure jusqu'à la semelle extérieure.

PNEUS CORDES

"GUTTA PERCHA"

"Qualité de part en part"

Gutta Percha & Rubber, Limited

Siège social et fabriques: Toronto.

Succursales d'un océan à l'autre.



Savez-vous ?"

Shh . . . Voici une bonne nouvelle—je m'en voudrais de vous la laisser ignorer—La plus épatante découverte du jour est la Bière Frontenac Export! Elle fait manger davantage et jouir davantage de ce que l'on mange.

APPÉTIT AUGMENTÉ—DIGESTION AMÉLIORÉE —RÉSULTAT: MEILLEURE SANTÉ

Buvez-en à chaque repas et bénéficiez, comme des milliers d'autres, de ses salutaires effets: votre organisme sera entièrement rénové.

Elle goûte si bon, d'ailleurs—c'est le clou du repas—et une bouteille prise avant le coucher vous assure une bonne nuit de sommeil.

Faites-en venir une caisse à la maison, ce soir—ce sera une révélation—car, vous savez, ce que je vous en ai dit n'est qu'une parcelle de la vérité. No. 3

Forte Amère

Frontenac Export Ale

VOUS DONNERA DU "PEP"!

16.19

CIGARETTES PLAYER'S

NAVY CUT



La qualité exceptionnelle, la pureté et l'excellence des cigarettes Player's Navy Cut leur ont donné une vogue universelle.

VINGT-QUATRE COUREURS ET SAUTEURS REPRESENTERONT LE CANADA AUX JEUX OLYMPIQUES

LE CANADIEN GAGNE UNE PARTIE DE ONZE MANCHES

Deux erreurs permettent au club local de compter le point décisif et de gagner la série.

SERIE AVEC QUEBEC

Deux balles mal lancées à la onzième manche de la deuxième partie d'hier après-midi, ont donné la victoire au Canadien par 5 à 4. Par suite de cette victoire, le club de Leo Dandurand se trouve à gagner la série avec les Américains. Depuis la sixième manche, le score était 4 à 4 et le résultat de la rencontre était extrêmement incertain. Dans la dernière moitié de la onzième manche, Billy Miller, le premier frappeur à aller au bâton, envoya la balle dans la direction du shortstop. Tapson la saisit et la lança par-dessus la tête de McCorry, au premier, ce qui permit à Miller de se rendre au deuxième.

Larivière, le frappeur suivant, envoya la balle le long de la ligne du troisième but et Cyran répéta l'erreur de Tapson, et Tapson entra au home avec le point décisif.

La joute a été un superbe duel de lanceurs entre Buster Hartnett et McDermott. Ce dernier fut aussi effectif que Hartnett, mais ne reçut pas un aussi bon support. A plusieurs reprises, à partir de la sixième manche, on put croire que les visiteurs compteraient quelques points. Dans la sixième, la septième et la huitième manches, le premier homme à aller au bâton fit un hit, mais Hartnett se montra chaque fois à la hauteur de la circonstance et, aidé de ses camarades, paralysa les efforts des frappeurs suivants.

Larry Carmel a brillé au bâton, faisant un trois buts et deux deux buts en cinq fois au bâton. Fraser et Curtis, du Rutland, ont frappé pour le circuit.

Le lanceur Tex McMillan n'était pas en forme dans la première partie et les visiteurs ont fait 15 hits sur ses balles, gagnant par un score de 8 à 2. Saunders, lanceur du Rutland, a retiré 10 hommes au bâton.

Le Canadien commence aujourd'hui une série de quatre parties avec le club Québec.

Scores des joutes d'hier:

		R.	H.	E.
Rutland	04202000—	8	15	0
Canadien	00000020—	2	7	0

Batteries: Saunders et O'Neill; MacMillan et Lynch.

		R.	H.	E.
Rutland	10102000000—	4	10	5
Canadien	00200200001—	5	8	1

Batteries: McDermott et O'Neill; Hartnett et Larivière.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Perd.	P.C.
Rutland	20	7	.741
Québec	16	9	.640
Ottawa	14	10	.583
Canadien	13	17	.433
Montréal	13	19	.406
Montpelier	7	21	.250

SERIE AVEC QUEBEC

Cet après-midi, le club Québec commencera une série de quatre parties au parc Atwater avec le Canadien. Elle se terminera au Shamrock, dimanche. La direction du club Canadien a décidé de jouer ses parties de semaine à 4.30, au parc Atwater.

Walter Lynch, autrefois du club Ottawa, jouera maintenant avec le Canadien, comme receveur. L'acquisition du club Canadien est digne de mention. Grenier, le lanceur du Canadien, qui a si bien fait depuis le commencement de la saison, est sur le même pied que Laplante qui a le record pour le club de la ville de Champlain. Le gérant Farrand et ses joueurs font très bien depuis quelques jours, comme ils l'ont démontré dans la dernière série avec de Rutland. A l'avenir on peut s'attendre à ce que le club Bleu Blanc Rouge soit parmi les premiers clubs de la ligue.

LIGUES DE BASEBALL

LIGUE NATIONALE

A New-York:

		R.	H.	E.
St-Louis	000000001—	1	4	1
New-York	10010010x—	3	8	1

Batteries: Haines, Delaney et Gonsales; Dean et Snyder.

A Philadelphie:

		R.	H.	E.
Chicago	300020211—	9	15	0
Philadelphia	000000020—	2	6	1

Betts, Steineder, Hubbell et Wilson. Batteries — Aldridge et O'Farrall; A Brooklyn:

		R.	H.	E.
Cincinnati	001100000—	2	8	1
Brooklyn	0000001100—	2	8	0

Batteries — Donohue et Wingo; Doak et Taylor.

A Boston:

		R.	H.	E.
Pittsburgh	000100030—	4	12	0
Boston	200000001—	3	7	0

Batteries — Yde et Schmidt; Benton, Cooney et O'Neil, E. Smith.

LIGUE AMERICAINE

A Cleveland:

		R.	H.	E.
New-York	022010000—	5	13	
Cleveland	013000011—	6	17	2

Batteries — Hoyt, Bush et Hofmann; Smith et Myatt.

A Détroit:

		R.	H.	E.
Boston	001000011—	3	9	2
Detroit	01103000x—	5	11	1

Batteries — Piercy, Murray, Ross et O'Neill; W. Collins et Bassler, Woodall. A Chicago:

		R.	H.	E.
Washington	10020000—	5	11	2
Chicago	100111000—	4	9	1

Batteries — Mogridge, Marberry et Ruel; Leverette, Faber et Crouse. A Saint-Louis:

		R.	H.	E.
Philadelphie	000000000—	0	6	0
St-Louis	0001000x—	5	11	0

Batteries — Rommel, Meeker, Harris et Bruggy; Kolp et Severeid.

LIGUE INTERNATIONALE

A Baltimore:

		R.	H.	E.
Syracuse	200 000 030—	5	11	2
Baltimore	000 010 000—	1	7	1

Batteries: Meine et McKee; Parnham et McCarthy.

A Jersey City:

		R.	H.	E.
Toronto	000 001 020—	3	8	0
Jersey City	000 000 001—	1	7	1

Batteries: Thomas et Sullivan; Zellars et Freitag.

		R.	H.	E.
Toronto	000 000 20—2	6	1	
Jersey City	101 000 01—3	6	0	

Batteries: Faulkner, Reynolds et Vincent; Frank et Konnick.

A Uewark:

		R.	H.	E.
Buffalo	004 022 210—11	13	1	
Newark	000 000 003—	3	7	1

Batteries: Reddy, Hill et Vanderberg; Lynch, Goeckel, Musante et Devine, Hackbarth.

A Reading:

		R.	H.	E.
Rochester	031 000 002—6	10	0	
Reading	100 030 21x—7	11	0	

Batteries: Karrp et Lake; Smallwood et Haley.

		R.	H.	E.
Rochester	001 000 11—3	9	4	
Reading	101 000 00—2	6	4	

Batteries: Moore, Wisner et Head, Lake; Cleary et Lynn.

AMERICAN ASSOCIATION

A Toledo:

	R.	H.	E.
Minneapolis	5	5	0
Toledo	0	4	4

Batteries: Mangum et Grabby; Giard et Schute.

A Columbus:

	R.	H.	E.
Saint-Paul	4	11	2
Columbus	5	11	2

Batteries: Napier et Dixon; Ketchum, Sanders et Hartley.

A Louisville:

	R.	H.	E.
Kansas City	1	6	2
Louisville	2	4	1

Batteries: Wilkinson et Kaufmann; Koob et Brottem.

A Indianapolis:

	R.	H.	E.
Milwaukee	4	11	1
Indianapolis	8	17	0

Batteries, Potts, Sperry, Lingrel et Young; Fitzsimmons et Krueger.

PAS DE LUTTE CE SOIR A L'ARENA

La séance de lutte annoncée pour ce soir à l'Arena, séance organisée par MM. Jack Curley et Lucien Riopel, n'aura pas lieu. Londos qui devait rencontrer l'Italien Renato Gargini est arrivé ici malade. Lorsque les promoteurs se furent rendus compte de son état, ils décidèrent immédiatement de contremander la séance. Ils ne veulent pas faire lutter d'hommes malades. C'est leur intention de donner satisfaction au public, de donner du sport de toute première valeur, ou rien du tout. Il n'y aura donc pas de lutte ce soir à l'Arena.

LA SEANCE EST REMISE AU 27 JUIN

La première séance de boxe de l'Industrial Amateur Athletic Association qui devait avoir lieu vendredi soir à l'Arena Mont-Royal a été remise à vendredi de la semaine prochaine, 27 juin. La soirée a été remise afin de permettre à Mickey McGowan de revenir de Toronto où il doit prendre part aux épreuves olympiques et de participer à cette séance. McGowan est membre de l'association athlétique des Brasseries Nationales et il a exprimé le désir de prendre part à la séance de l'association Industrielle. Son adversaire sera Louis Dettner.

On s'attend à ce que McGowan s'embarque pour Paris le lendemain de la séance afin d'aller prendre part aux Jeux Olympiques.

Un autre bon boxeur qui prendra part à cette séance sera Billy Mill, frère de Pete Mill.

LES LUTTES FINALES

Le tournoi de lutte amateur pour le championnat du Canada s'est terminé, hier soir, à la M.A.A.A. Les vainqueurs ont reçu des médailles. Sommaire de la soirée:

Semi-finale, 134 livres.—O. Chilcott, Toronto, bat B. McLean, Montréal, en 5.20.

A. Pagé, Montréal, bat G. McCrossin, Saint-Jean, N.-B., en 4.30.

Finale.—O. Chilcott, Toronto, bat A. Pagé, Montréal, prenant la chute décisive en 9 minutes.

Semi-finale, 145 livres.—W. Montgomery, Montréal, bat A. McLean, Halifax, en 4.15.

Karl Maki, Port-Arthur, bat J. McCarthy, Saint-Jean, N.-B., en 2.15.

Finale.—J. Montgomery, Montréal, bat Karl Maki, Port-Arthur, prenant la seule chute en 9.45.

Semi-finale, 158 livres.—Frank Moran, Toronto, bat G. Stockton, Montréal, en 7 minutes.

J. McLaughlin, Winnipeg, bat Beaucaire, Montréal, en 5 minutes.

Finale. — J. McLaughlin, Winnipeg, bat Frank Moran, prenant la chute décisive en 9.55.

Finale à 191 livres. — D. Stockton, Montréal, obtient la décision sur Donald C. Kopplin, Régina.

Semi-finale, 123 livres.—Geo. Black, Montréal, obtient la décision sur J. Cloutier, Montréal.

J. Trefunov, Régina, Sask., bat P. Laing, Toronto, en 5.45.

Finale.—J. Trefunov, Régina, prend deux chutes sur G. Black, Montréal, en 6 minutes et 1.15.

Finale, poids-lourds.—E.-J. Matheson, Régina, bat Rumple, Montréal, prenant la seule chute en 4.25.

TOURNOI DE TENNIS

Résultat des parties jouées hier soir dans le tournoi de tennis pour le championnat intermédiaire de la province:

PARTIES SIMPLES

Hollingworth bat Kennedy, 6—1, 6—1.
Rainville bat Durand, 6—3, 3—6, 6—1.
D'Anjou bat Wickman, 0—6, 7—5, 6—0.
Edgell bat Wickes, 3—5, 6—2, 6—4.

PARTIES DOUBLES

Wickham et Betournay battent Austin et Winsby, 6—4, 13—11.
Abbott et Gordon battent Lefebvre et Blain, 6—4, 2—6, 8—7.
Russell et Guilline battent Kenwood et LeBoutillier, 6—2, 6—3.
Rainville et Fontaine battent Heward et Rowe, 6—2, 8—6.
Hollingworth et Dubeau battent Strader et Grogan, 9—7, 6—2.
Park et Nicholson battent Conoley et Elliot, 6—4, 7—9, 6—4.
Beaudry et Gauthier battent Smith et Hugman, 6—4, 6—1.
Layton et Davidson battent Wayland et Caron, 3—6, 6—4, 8—6.

PARTIES D'AUJOURD'HUI

5 p.m.—Hollingworth vs Rainville.
Parties doubles—Wickham et Betournay vs Abbott et Gordon.
5.30 p.m. Singles—D'Anjou va Edgell.
6 p.m. Parties Doubles — Russell et Guilline vs Rainville et Fontaine; Hollingworth et Dubeau vs Park et Nicholson; Beaudry et Gauthier vs Layton et Davidson.

GRANDE COURSE DE PIGEONS VOYAGEURS

C'est samedi, 21 courant, qu'aura lieu la grande course Internationale de pigeons voyageurs entre les Etats-Unis et le Canada. Le départ se fera de Midland, Ont., soit une distance de 330 milles à vol d'oiseau.

M. Joseph Charbonneau, membre de l'association Colombaphile de Montréal, et M. R. Hibeau, membre de l'association colombophile de Saint-Henri, remportaient le premier et le deuxième prix dans cette course l'an dernier; c'est donc dire que Montréal était grandement représenté. 658 pigeons, appartenant à 167 amateurs étaient enregistrés l'an dernier pour cette grande épreuve.

COURSES D'ASCOT

Ascot, 19.—Massine à Henry Terynck a gagné la Coupe d'Or Ascot. Filbert de Savoie à Cesar Ranucci, s'est classé deuxième, et Inkerman à Reid Walker, troisième. Onze chevaux ont couru. Massine n'a gagné que par une tête. Deux longueurs séparaient le deuxième et le troisième cheval. La bourse était de 3,500 livres sterling.

Les propriétaires des deux premiers chevaux sont des Français.

Mlle McKANE EN AVANT

Wimbledon, Angleterre, 19. — Mlle McKane a gagné par 6 à 2, le premier set de sa partie d'aujourd'hui avec l'Américaine Helen Wills.

MARIEVILLE, 7; GRANBY, 6

Granby, 19. — Devant une assistance de trois cents personnes, le club de Marieville a défait l'Athlétique de Granby, par un score de 7 à 6.

Ce fut une vrale belle lutte entre les lanceurs et ce n'est qu'à la treizième manche que la victoire a pu être décidée.

Le lanceur Casavant du Granby a retiré douze hommes au bâton dans les six premières manches.

L'Athlétique de Granby lance un défi à tout club de la province, et notamment à Magog, Chambly Uni, Waterloo, Roxton Pond et Saint-Jean. Adresser toutes communications à Orpha Choinière, B. P. 482, Granby, Qué. Tél. 42.



ALEXANDER SANDY LINDSAY, du Lachine Racing Canoe Club, l'un des deux avironneurs choisis parmi les huit candidats, par le comité spécial de la Canadian Canoe Association pour aller représenter le Canada aux Jeux Olympiques en France au mois de juillet. Il prendra aussi part aux régates du club Lachine le 28 juin.

LE CANADA ENVERRA 24 ATHLETES EN FRANCE

Vingt-quatre athlètes représenteront le Canada aux Jeux Olympiques dans les courses à pieds et les sauts. Vingt-trois ont été choisis hier soir par le comité olympique, mais S. D. Pierce qui est maintenant à Vienne par affaires, a annoncé son intention de participer aux Jeux Olympiques et de payer ses dépenses. Ontario a fourni douze athlètes, soit la moitié du contingent, le Manitoba et les provinces maritimes, quatre chacun, Québec, deux.

H. Phillips, d'Ontario, est inclus dans le lot parce qu'il paiera ses dépenses, J.-E. Francis, sauteur à la perche, aura ses dépenses payées par la ville de Hamilton; E. C. Freeman et A. L. Miller paieront aussi leurs frais de voyage. McKechenneay, de Montréal, a été pris à condition que la M. A. A. A., paie $200. Ces athlètes doivent payer leurs dépenses par suite du fait que leurs performances dans les épreuves éliminatoires olympiques ne justifient pas le comité en charge de les envoyer en France. Le comité est cependant heureux de les accepter, car le contingent canadien sera plus nombreux. Le comité a l'espoir que les Canadiens sauront gagner les courses à relais de 1,600 et 400 mètres.

L'équipe partira vendredi. Un messager spécial est parti hier soir pour Ottawa pour obtenir les passeports nécessaires. Il reviendra ce soir. P. J. Mulqueen accompagnera l'équipe à Paris ainsi que l'instructeur Cornelius. Le Dr A. S. Lamb, président de la succursale de Québec de la A. A. U., of Canada partira samedi par le Regina et rejoindra les athlètes à Paris.

Le comité olympique annoncera aujourd'hui quels sont les lutteurs qui doivent faire le voyage. Voici comment se compose l'équipe olympique canadienne:

Sprinters: Cyril Coafee, Manitoba; L. Armstrong, Manitoba; A. Vince, Ontario; G. Hester, Ontario; J. M. McKechenneay, Québec.

Coureurs d'un quart de mille: A. T. Christie, Ontario; H. Aylwin, Ontario; W. Maynes, Provinces Maritimes; Johnson, à présent en Angleterre.

Coureurs d'un demi mille: J. Harris, Manitoba; H. Phillips, Ontario; T. McKay, Ontario.

1,500 mètres: R. Barnes, Ontario.

Marathon de 10,000 mètres: J. Cuthbert, Ontario; V. McAuley, Provinces Maritimes.

Marche de 10,000 mètres: P. Granville, Ontario; E. C. Freeman, Ontario.

Courses à obstacles: W. J. Montabone, Québec; P. McDonald, Provinces Maritimes.

Course à obstacles: V. W. Pickard, Provinces Maritimes, et J. E. Francis, Ontario.

5,000 mètres, D. McGill, Manitoba.

Saut en hauteur: A. I. Miller, Provinces Maritimes. Il paie ses dépenses.

Sydney Pierce, coureur dans les épreuves à obstacles, maintenant à Vienne, paiera ses dépenses.

PROGRAMME DIMANCHE A VALLEYFIELD

Valleyfield, 19. — Voici le programme officiel des courses de motocyclettes de dimanche à Valleyfield:

No 1—2 heures—5 milles, novices, solo, départ lancé. On peut se servir de n'importe quelle machine, mais les coureurs prenant part à cette épreuve ne pourront participer à aucun autre. Coupe au vainqueur.

No 2.—2.30—3 milles, voitures à panier, course ouverte. Prix, $25 et $10.

No 3—3.40—Course ouverte, 5 milles, solo. Prix $15 et $10.

No 4—3.10—Course ouverte, 5 milles, voitures à paniers. Prix $25 et $10.

No 5—3.40—Course de poursuite, solo, 4 concurrents. Machines différentes si possible. Prix $20.

No 6—Course de poursuite, voitures à panier, 4 inscriptions. Machines différentes si possible. Prix $20.

No 6—Course de poursuite, voitures à panier, 4 inscriptions. Machines différentes si possible. Prix $26.

No 7—Un mille, essai contre le temps, solo.

No 8—Un mille, essai contre le temps, voiture à panier.

No 9—Concours de sauts en motocyclettes, concours ouvert, prix $15.

No 10—Concours de fantaisie, $10.

Extra. — Si le temps le permet, course ouverte de 25 milles.

Starter, Jos. Lamarre; assistant, Chas. Bédard; juge, Geo. Lacroix; chronométreur, Elie Girard.

Il y aura aussi des courses de chiens whippets entre les bêtes suivantes:

Handicap Valleyfield, 200 verges.

Première épreuve.

Chien	Couleur	Handicap
Glenlocky	rouge	4½ verges

Propriétaire: J. Morrison, Montréal.

Peggy	blanc	12 verges

Propriétaire: C. Rogers, Lachine.

Epinard	bleu	Levatit

Propriétaire: R. Holliday, Lachine.

DEUXIEME EPREUVE

Chien	Couleur	Handicap
Fly	rouge	3½ verges

Propriétaire: D. MacGregor, Montréal.

Ima Pastime	blanc	10 verges

Propriétaire: R. Armistead, Montréal.

Victor Marquil	bleu	2 verges

Propriétaire: R. Holliday, Lachine.

AU NATIONAL

Les membres à vie du National sont convoqués pour une assemblée spéciale qui aura lieu le jeudi 26 juin courant, à 8 h. 30 du soir, à la palestre, 80 rue Cherrier. L'ordre du jour comporte deux choses: l'étude de la position position financière de l'Association et la question d'imposer une cotisation annuelle à tous les membres à vie.

Pour que nul n'en ignore, répétons encore une fois que c'est le 7 juillet prochain, c'est-à-dire dans trois semaines à peine, qu'aura lieu le tirage de l'automobile Essex. La vente des billets se poursuit. Des dépôts nombreux ont été ouverts en différents quartiers de la ville. Les gens de l'extérieur n'ont qu'à écrire à M. J.-André Laliberté, 80 rue Cherrier, Montréal. Le prix du billet est d'un dollar ou de six billets pour cinq dollars.

Pour bénéficier de tous les avantages de la Palestre pendant les mois de juillet et d'août, il n'en coûte que deux dollars pour un enfant et cinq dollars pour un adulte. Au premier septembre il sera loisible à tous les abonnés de vacances de faire compter ce paiement comme premier versement d'un abonnement annuel à dater du premier septembre et bon pour douze mois.

On s'inscrit encore à la Palestre pour faire partie de la section de tennis qui aura ses courts, en aussi grand nombre qu'il sera nécessaire, au terrain de Maisonneuve.

Pour tout renseignement en ce qui concerne le National, s'adresser à M. J.-André Lalliberté, administrateur général, 80 rue Cherrier. Téléphone, Est 0323.

WHITE SOX A LONGUEUIL

Le White Sox a défait l'Hochelaga par 5 à 4 dimanche dernier. Les vainqueurs ont joué en professionnels. Le 22, le White Sox ira rencontrer le Longueuil. Départ à midi de la 6e avenue, Lachine.

VOLTIGEUR DE SAINT-HENRI

Le Voltigeur de Saint-Henri a rendu visite au Saint-Laurent et a été défait par 4 à 1. A. Rollin, lanceur du Voltigeur, a joué une belle partie, n'accordant que 5 hits et retirant 18 hommes au bâton. Aimé Lussier a fait deux coups de deux buts et un de trois buts. Batteries: Desrosiers et Martineau; Lussier et Rollin.

Le Voltigeur lance un défi à tout club de 16 à 18 ans, Notre-Dame, Bleu Blanc Rouge, Etoile Saint-Henri, Royal King. Inf. L. Laframboise, 2 Saint-Philippe, Saint-Henri, tél. Westmount 8568.

THETFORD MINES GAGNE UNE JOUTE DE 13 MANCHES

Thetford Mines, 19.—Le club de baseball de Thetford Mines a reçu dimanche la visite du club de Bingham, Maine et l'a défait par 8 à 7 dans une partie de 13 manches. Les visiteurs enregistrèrent six points à la première inning; mais malgré cela, le club local ne se découragea pas, et reprit lentement le terrain perdu, tout en tenant le Binham à ses six points. A la treizième reprise, Bingham enregistra un point, mais le club local en compta deux. Score par manche:

	R.	H.	E.
Bingham	600 000 000 0001—7	17	4
Thetford-Mines	102 010 101 0002—8	14	5

Noms des joueurs:

Bingham — Murrey, Porter, Donnelly, Dosty, Hunnewell, Moore, Robert, Quinn, Lachance.

Thetford Mines — Peterson, Morin, Fournier, Paquet, Tanguay, Filion, O., Smith, H., Pouiin, Boulanger, Smith.

TENNIS A LACHINE

ECLECTIC vs LACHINE

Quatre joueurs du Cercle Eclectic, Parc Lafontaine ont rencontré les champions de Lachine dimanche après-midi dans des parties d'exhibition. Voici les résultats des rencontres.

Emile Durant (Eclectic) vs R. Bastable, 6-2.

M. Rainville vs A. Laplante, 6-4.

P. Fontaine vs J. Allard, 6-2.

J. Gauthier (Eclectic) vs J. M. Thesserseault, 6-2.

Fontaine-Rainville (Eclectic) vs Bastable-Thessereault, 6-4.

Durant-Gauthier (Eclectic) vs Laplante-Allard, 6-2.

Fontaine-Rainville vs Durant-Gauthier, 6-4.

Le maire de Lachine, M. J. S. A. Asbby, les échevins Arthur Durocher, Albert Saint-Grigg et l'ex-échevin W. S. Johnson assistaient aux parties. Les trois cents spectateurs manifestèrent leur intérêt par de fréquents applaudissements.

COTE DES NEIGES VAINQUEUR

Le Côte des Neiges a remporté dimanche dernier une autre brillante victoire alors qu'il a triomphé par 6 à 4 de la forte équipe du Mont-Royal. Le lanceur Beaulieu, du Côte des Neiges, a retiré 12 hommes au bâton et n'a accordé que 5 hits. C'est là un bel exploit, surtout si l'on songe qu'il avait à faire face à des joueurs tels que Paul Archambault, les frères Saint-Denis, Chartrand, L. Buron.

Le lanceur Miller, du Mont-Royal, a joué une belle partie, mais il a succombé devant les rudes frappeurs du Côte des Neiges. Arthur Goyer, premier but, a fait à la septième manche, un superbe coup de trois buts qui a fait compter deux points et a donné la victoire à son club.

Edmond Langlois s'est attiré les applaudissements de la foule à la neuvième manche. Alors qu'il y avait deux hommes de retirés et deux coureurs sur les buts, il a saisi après une course, une balle qui paraissait bonne pour un home run.

Le Côte des Neiges n'a que des félicitations à adresser au Mont Royal.

Dimanche, le Côte des Neiges recevra la visite du Rosemont Amateur qui n'a qu'une défaite à son crédit. Inf. J. B. Rochon, 322 avenue Trois, Côte des Neiges, tél. Westmount 1325J.

D. RICHARD vs E. DORION

Le concours de poids et haltères entre E. Dorion et Donat Richard, du club Molière aura lieu le 25 juin, à la salle du club, rue des Carrières. Dès maintenant, les officiers du club sont assurés que tous les membres et une foule de leurs amis assisteront à cette rencontre qui promet de remporter un brillant succès. Dans le dernier concours annuel du club, ces deux adversaires sont arrivés avec une seule livre de différence, et avec une bonne série de pratiques, il n'y a aucun doute que les marques établies par le vainqueur A. Peteile seront vivement menacées. Les tours sont les mêmes qu'au dernier tournoi, savoir:

Jeter d'une main en barre. Jeter des deux mains. Développer des deux mains. Jeter du coup des deux mains.

L'instructeur du club Adélard Gratton, conduira la rencontre, aidé des autres officiers du club. Tous les membres sans exception devraient être là ce soir-là.

Tous les membres désireux d'organiser une excursion au camp de Sainte-Rose vont profiter de cette réunion pour discuter le projet, et jeter les bases d'un concours athlétique comme les années passées.

GLORIEUSE VICTOIRE DE L'ECURIE WHITNEY A DORVAL

L'écurie de E. F. Whitney a remporté les honneurs de la journée hier, aux courses de Dorval. En effet, deux des purs sang de ce turfman ont pris les deux premières places dans le Dorval Juvenile Stakes, pour une bourse de $2,000, la principale épreuve au programme. Gymkhana, pouliche alezane, pilotée par le jockey Walls, a franchi première la ligne d'arrivée, une tête seulement en avant de Barbara Frietchie guidée par Scobie. Les deux chevaux appartiennent à M. Whitney. Clearview s'est classé troisième. Scorcher, qui vient d'être acheté par A. C. Bistwick, était grand favori, mais ne put faire mieux que se classer quatrième. Sure to Win a fini dernier.

La course a été l'une des plus excitantes jamais vues à Dorval. Non seulement les deux chevaux de M. Whitney se sont livrés une lutte passionnante, mais chacun des cinq coursiers a fait des efforts superbes.

Gymkhana, vainqueur de la course, a établi un nouveau record pour la piste qui ne sera probablement pas égalé de sitôt. Les cinq furlongs ont été en effet couverts en 59 3-5 secondes.

Le Windsor Castle Purse, pour une bourse de $1,000, a réuni huit chevaux et a été gagné par Bigheart, appartenant à M. Law, conduit par Wallace. Ce coursier prit la première place presqu'au départ et la garda jusqu'à la fin, finissant une longueur en avant de Coral Reef, qui lui a fait une dure lutte.

Dans la première course, Equity, appartenant à J. Koors, a remporté une victoire très facile, franchissant la ligne d'arrivée huit longueurs en avant de Seven Oaks.

Il n'y a eu aucune grosse surprise hier, le plus fort montant donné par aucun vainqueur étant $11.70 pour 2, par Watch Charm, gagnant de la deuxième course.

Samedi sera disputé le handicap pour la coupe de l'Hôtel Queen's.

Voici les poids que porteront les chevaux dans cette épreuve: Spot Cash, 128; Shuffle Along, 124; Exterminater, 115; Baby Grand, 112; G. Thatcher, 110; Golden Rule, 110; Hollucination, 109; N. Ha'pshire, 109; Digit, 108; Opperman, 106; Muttkins, 104; Forest Lore, 103; D. Thoughts, 102; Sting, 102; Wilkes Barre, 102; Noon Fire, 101; Setting Sun, 99; Rebuke, 98; Pedlar, 98; Redstone, 97; Fairway, 96; Flying Fur, 96; Great Luck, 96; Tunberry, 96; Vranna, 96; Hillman, 95; Malapert, 95; Dixie Smith, 95; Raffles, 94; Sleepy Head, 94; Running Wild, 94; Push Pin, 93; Cace Wowan, 92; Batonnier, 90; Beau Nash, 90; Trail Blazer, 90; For Flower, 90; So It Goes, 90; Lucky Antine, 93; Van Patrick, 90; Black Shasta, 88; Tidal Wave, 87; Flirtation, 86; Thorndown, 85; Tea's Ready, 84; May Prosper, 84.

Première course, $800, maidens de 3 ans et plus, jockeys maidens, un mille et 70 verges, temps, 1.44⅘ — Equity, 105, A. Blackwell, 1 8; Seven Oaks, 101, C. S. Phillips, 2 2; Rebus, 96, D. Stevenson, 3 ½; Brush All, 103, E. Gorman, 4 1½; Zanzizar, 107, L. Cokey, 5 10; Vehement, 105, L. Schaefer, 6. $2 au pari mutuel donne: Equity, $3.45, $2.60, $2.50; Seven Oaks, $3.75, $2.80; Rebus, $3.60.

Deuxième course, $800, 3 ans et plus, à réclamer, 6 furlongs, temps, 1.12⅘ — Watch Charm, 105, Renzetti, 1 ¾; Arragosa, 105, Lee, 2 tête; Star Sourt, 102, Chalmers, 3 1; Oraleggo, 105, Breuning, 4 têtes; Jackson, 102, Wallace, 5 1; Avispa, 107, Scobie, 6 cou; Uncle Dud, 98, Wilson, 7 ½; Thessaly, 103, P. Walls 81; Dr Mayer, 108, Ambrose, 9 2; Ticacey, 105, Howard, 10 5; Merry Bells, 92, MacIver, 11. $2 au pari mutuel donne: Watch Charm, $11.70, $7.00, $4.80; Arragosa, $10.60, $5.90; Star Court, $5.75.

Troisième course, $800, 3 ans et plus, à réclamer, 6 furlongs, temps, 1.12⅘ — Briar Sweet, 86 Howard, 1 3; Mill Gate, 102, aWllace, 2 cou; Conscript, 96, Lee, 3 4; Peter piper, 105, P. Walls, 4 tête; Dr. Chas. Wells, 105, Chalmers, 5 ½; Lucy Runk, 115, Aron, 6 1½; Little Black Sheep, 104, Rom'elli, 7 1; Tidings, 112, A. Allen, 8 8; Peter Combs, 105, L. Jenkins, 9. $2 au pari mutuel donne: Briar Sweet, $10.25; $5.15, $3.70; Mill Gate, $27.45; $10.65 Conscript, $6.70.

Quatrième course, Dorval Juvenile Stakes, $2,000, 2 ans, 5 furlongs, temps, 59⅘, record de la piste — a Gymkhana, 116, P. Walls, 1 tête; a Barbara Frietchie, 113, Scobie, 2 5; Clear View, 108, Bullman, 3 noz; Scorcher, 110, E. Kummer, 4 10; Sure to Win, 119, Ambrose, 5. a Entrée E. F. Whitney. $2 au pari mutuel donne: Gymkhana (entrée Whitney), $5.90, $3.70. Pas de billets de troisième.

Cinquième course, Windsor Castle Purse, $1,000, 3 ans et plus, 6 furlongs, temps, 1.11⅘ — Bigheart, 105, Wallace, 1 1; Coarl Reef, 104, Bullman, 2 1; Heeltaps, 105, Scobie, 3 1; a Deputy, 97, Lee, 3 1; Baby Grand, 114, F. Walls, 5 4; Hillman, 100, Wilson, 6 1½; War Man, 100, Ramanelli, 7 6; a Raffles, 108, Ambrose, 8. a Entrée J. McMillen. $2 au pari mutuel donne: Bigheart, $5.00, $3.55, $2.90; Coral Reef, $6.30, $3.65; Heeltaps, $2.70.

Sixième course, $800, 3 ans et plus, à réclamer, un mille et 70 verges, temps, 1.46 — Dancer, 110, Aron, 1 1½; Brass Tacks, 105, Stevens, 2 1; Trooper, 110, Rochm, 3 1½; Occidenta, 110, Baker, 4 1½; May Proper, 108, Wilson, 5 4; Tenons Bon, 105, Chalmers, 6 8; Duc de Morny, 105, Boganowski, 7. $2 au pari mutuel donne: Dancer, $5.75, $3.25, $2.40; Brass Tacks, $9.00, $4.40; Trooper, $3.35.

Septième course, $800, 3 ans et plus, à réclamer, 1 3/10 mille, temps, 2.02 — Napolitan, 106, Lang, 1 cou; Fincastle, 106, McCoy, 2 2; Attorney Muir, 102, Boganowski, 3 2; Myrtle Bilson, 83, Faclver, 4 2½; King Wave, 101, Wallace, 5. $2 au pari mutuel donne: Neapolitan, $7.30, $3.35, $2.45; Fincastle, $11.10, $4.05; Attorney Muir, $2.60.

POLLINGER ET FOGG SERONT LES LANCEURS

A GUYBOURG

La partie entre le Guybourg et le El Pietto promet d'être chaudement contestée, car les deux clubs sont en grande condition et n'attendent plus que le moment d'entrer en scène. Pollinger, qui s'est fait battre dimanche à Saint-Jérôme veut absolument racheter cette défaite et promet aux supporteurs du Guybourg qu'il va tenir les rudes frapeurs du El Pietto à sa merci. De son côté, Billy Innes prétend que Fogg, est capable de répéter son exploit d'il y a 15 jours alors qu'il battait le Guybourg. Comme nous le voyons, cette partie n'est pas gagnée d'avance ni pour l'une ni pour l'autre club. Si le Guybourg veut rester dans la course au championnat, il lui faudra absolument gagner. Alors, on s'imagine que les hommes du capitaine Royer vont travailler fort pour vaincre.

A SAINT-LAURENT

Le Syndicat Saint-Henri qui ira dimanche prochain rencontrer le Saint-Laurent est bien décidé à battre le club de Beaulieu, et il aura paraît-il, d'autres joueurs sur son alignement car il ne veut pas perdre de chance. De son côté, le gérant Beaulieu prétend que la guigne qui poursuivait son équipe l'a laissée, et que maintenant, son club va triompher et que dans la question du championnat il aura un mot à dire. Comme nous le voyons, les gens de Saint-Laurent sont certains de voir une bonne partie. Toute la population sera présente à cette partie pour encourager son club à la victoire.

A SAINT-JEROME

Le gérant Bélanger attend de pied ferme la visite du Joliette dimanche prochain et lui promet une chaude réception. Les dernières acquisitions: Carney, le premier but, Cy. Curtis et Jim Burns, lanceur, forment avec la balance de l'équipe un club formidable. Avec des joueurs comme Calvert, Smith, Doyle, Charette, Belec, Mayforth et Newton, le Joliette n'a pas la partie gagnée. De son côté, le gérant Gauthier n'a pas une équipe négligeable, car des hommes comme Mullen, Burton, Papineau, Pelletier, Brown, Taillefer, Laverrière, Desjardins, et Rosaire Laurier, et un autre lanceur qu'il doit avoir dimanche formeront une phalange redoutable. Le gérant Belanger enverra soit Burns, soit Newton, dans la boîte et le Dr Gauthier aura un nouvel homme à lui opposer. De forts montants ont été pariés sur le résultat de cette partie. Le Joliette sera accompagné de nombreux partisans.

LES EPREUVES OLYMPIQUES

Les épreuves olympiques finales pour décider du choix des athlètes qui iront représenter le Canada à Paris ont eu lieu hier au terrain de la M.A.A.A. En voici le sommaire:

Course spéciale de 100 mètres: G. Hester, Ontario,1; J. M. McKechenneay, Québec, 2; G. McAvoy, Québec, 3. Temps, 10 4-5 secondes, Record Olympique, 10 4-

LE JEU D'ANNEAUX

Une route considérable s'est rendue dimanche passé au terrain central de la ligue d'Anneaux de Montréal pour être témoin des rencontres du jour. Le public n'a pas été désappointé. On constate une amélioration sensible chez les nouveaux clubs et on peut être assuré qu'avant une quinzaine, ces clubs feront une lutte serrée aux meilleurs. Dans la classe B, le Sainte-Marie et le Sacré-Coeur ont remporté la victoire. Les vaincus se défendirent avec énergie. Les partisans des deux clubs applaudirent aux exploits de leurs favoris. Dans la classe A, le Montréal a triomphé du Laurier après une lutte très chaude. MM. A. Lavigne, du Sacré-Coeur; B.-A. Roy,du National; N. Mainville, du Sainte-Marie et R. Croteau, du Tramway se sont distingués particulièrement. Dans la classe A, MM. O. Mathurin, du Montréal et R. Robert, du Laurier ont été à l'honneur.

Dimanche prochain, les parties seront: à 1 heure, Sacré-Coeur vs Maisonneuve et Frontenac et National de Maisonneuve vs Montréal B, à 3 heures, Laurier B vs Sainte-Marie. L'on espère que le public sera nombreux. Les dames sont spécialement invitées. La Ligue, afin de donner le confort nécessaire à son public a fait couvrir les estrades pour le préserver du soleil. Les prix de présence ont été gagnés pour les dames. Prix de Mme Lafrance, Mlle Germaine Lafrance, et celui des hommes don du club National de Maisonneuve, par M. L. Trépanier. Le prix des dames pour dimanche prochain est le don du club Frontenac et celui des hommes est le don de Mme Aubry, mère du président du Sainte-Marie.

Les clubs sont priés de prendre note que les contrats de la classe B expirent le 25 courant.

Il y aura vendredi assemblée régulière de la Ligue chez le président, 504 des Erables.

Les arbitres étaient MM. F. Payette et A. Leblanc.

Voici le score détaille des parties :

Tramway Youville

R. Croteau						
	525	555	545	425	520	— 2570
H. Lavigne						
	455	315	400	575	230	— 1975
A. Lavigne						
	280	360	370	390	390	— 1790
J. Paquette						
	385	485	445	390	440	— 2145
L. Laporte						
	390	470	365	285	350	— 1860
A. Maurice						
	330	465	390	540	375	— 2100
	2365	2650	2515	2605	2305	—12440

Sainte-Marie

A. Garie						
	575	495	455	365		—
A. Cardinal						
						290 — 2200
N. Dansereau						
	525	525	370			—
A. Dansereau						
				385	465	— 2270
N. Mainville						
	600	670	560	450	655	— 2925
T. Montgrain						
	530	500	400	390	460	— 2280
R. Monette						
	520	465	470	625	450	— 2530
D. Labonté						
	580	545	590	570	415	— 2690
	3320	3200	2835	2805	2735	—14895

Marqueurs : L. Roy et R. Chartrand; Crieur, U. Aubry.

Meilleurs scores : Tramway Youville, R. Croteau 2670; Sainte-Marie, N. Mainville, 2925.

Sacré-Coeur

A. Lavigne						
	525	490	470	560	615	— 2660
L. Lavallée						
	450	440	510	580	630	— 2610
H. Lavigne						
	440	455	550	415	390	— 2250
J. Couillard						
	480	470	440	510	390	— 2290
L. Giroux						
	565	535	595	430	390	— 2215
U. Parizeault						
	485	545	610	370	440	— 2450
	2945	2935	3175	2865	2855	—14775

National Ind.

J.-A. Roy						
	540	485	610	570	615	— 2820
A. Lauzon						
	535	485	555	340	450	— 2365
A. Brisebois						
	490	375	525	840	515	— 2245
H. Migneault						
	495	360	450	815	530	— 2140
J. Demontigny						
	440	370	485	815	530	— 2140
R. Lortie						
	410	525	450	570	360	— 2315
	2820	2600	3075	2460	2750	—13785

Marqueurs : C.-E. Dupras et O. Godbout; Crieur, A. Marcotte.

Meilleurs scores : A. Lavigne, Sacré-Coeur, 2660 et J.-A. Roy, National Ind., 2820.

Laurier A

O. Begin						
	525	495	510	530	550	— 2610
Ed. Saint-Pierre						
	495	510	600	525	425	— 2555
J. Ricard						
	625	625	725	550	575	— 3100
O. Taillefer						
	300	440				—
A. Bisson						
			500	520	620	— 2290
A. Auger						
	555	725	580	575	675	— 3110
R. Robert						
	515	675	600	750	750	— 3290
	3015	3470	3515	3450	3805	—17055

Montréal Ind.

A. Forgues						
	630	605	655	480	650	— 3010
T. Ferrari						
	500	600	630	595	600	— 2925
E. Campeau						
	530	705	510	545	515	— 2805
E. Marceau						
	645	620	620	525	400	— 2810
N. Huberdeau						
	600	725	695	600	575	— 3195
O. Mathurin						
	650	520	775	675	595	— 3215
	3545	3775	3885	3420	3325	—17960

Marqueurs : O. Lafrance et L. Dioro; Crieur, J. Durocher.

Meilleurs scores : R. Robert, 3290; Laurier : O. Mathurin, Montréal, 3215.

SAINTE-CECILE D'HOCHELAGA

Le club Sainte-Cécile d'Hochelaga a écrasé le Champlain, 16 à 18 ans, par le score de 17 à 4.

Gauthier, du Champlain, a été le seul à placer en lieu sûr les balles de Marsan et Deslaurier qui ont joué une magistrale partie, bien supportés par le receveur Gason. Boulet, le populaire 2e but du Sainte-Cécile a fait un home run. Roy, Gagnon, Valois, Pelletier, Delfond, Vogin, Nantel, ont tous joué une bonne partie. Masson faisait ses débuts, et l'ex-Poupart a joué une excellente partie dans la botte.

Les efforts de M. Vogin, gérant, pour avoir une forte équipe ont été récompensés. Et tout fait prévoir une saison très fructueuse pour le Sainte-Cécile et désastreuse pour les adversaires, car ces derniers, n'ont qu'à se bien tenir. Clubs de 14 à 16 ans, acceptez le défi que le Sainte-Cécile vous lance hardiment. Quel est celui qui jouera avec lui dimanche le 22 ? Tous sont invités. Premier venu, premier servi. Inf. Gaston Nantel, 427 Fullum.

"MONTREAL INDEPENDANT"

Le Montreal Ind. a remporté une brillante victoire sur le club l'Aiglon de l'Est par un score de 16 à 13. Le club était composé de O. Galley, M. Presseau, F. Galley, R. Nantel, L. Desjardins, L. Pigeon, R. Desjardins, A. Pelletier, A. Durocher, A. Laplante. M. L. Pigeon, gérant du club, lance un défi à tout club de 13 à 15 ans. S'adr. au No tél. York 1165.

SPORT A GRAND'MERE

Grand'Mère 18.—Notre équipe sénior, le Laurentide, a remporté une victoire décisive, dimanche dernier, sur le Richmond, de Trois-Rivières, en le battant par un score de 6 à 4 dans une superbe partie qui fut fort contestée et intéressante du commencement à la fin. Tous les vrais amis du baseball en ont eu pour leur argent, car les émotions n'ont pas manqué du commencement à la fin de la partie.

La température aidant, la partie fut un franc succès. Une foule considérable s'était massée sur la grande estrade pour voir nos gars à l'oeuvre avec les rudes adversaires que sont les gens de Trois-Rivières. Il y avait de l'entrain chez les joueurs et l'enthousiasme ne fit pas défaut dans la foule.

Rhéaume, du Richmond enregistra un superbe home run à la huitième manche ce qui lui attira les applaudissements de tout le monde. Rhéaume peut être classé comme l'étoile du Richmond, surtout au bâton où il fait du gros travail.

Il y eut très peu d'erreurs de part et d'autre. Nos gars ne firent que deux erreurs et les Trifluviens en firent trois.

La batterie du Richmond se composait de Chandonet, lanceur, et de Wilfrid Guay, receveur. Celle du Laurentide se composait de Brunelle, lanceur, et de Lamirande, receveur.

Chandonnet accorda six hits à nos gars, dont un deux buts à Gauthier, un deux buts à Loiselle, et deux coups simples à Lamirande et deux à Keese. Chandonet retira quatre hommes au bâton. Trois de nos joueurs prirent leur premier but sur des "balls".

Brunelle accorda sept hits à ses adversaires, dont un home run à Rhéaume. Sur les sept hits enregistrés par le Richmond, Rhéaume en compta trois. Wilfrid Guay deux, McCarthy un, et Garlépy un. Un seul homme prit son premier but sur des "balls" de Brunelle. Trois joueurs du Richmond furent retirés aux bâton par Brunelle.

L'équipe du Richmond se composait comme suit: William Guy, Chandonnet Rhéaume, Beaulac, Richard, Wilfrid Guay, McCarthy, Maheux et Garlépy.

Grand'Mère se composait de: Goodacre, Richardson, Boisjoli, Gauthier, Lamirande, Keese, Michelin, Boisselle et Brunelle.

Les deux arbitres furent Bell et Martin.

Par cette victoire sur le Richmond, dimanche dernier, notre équipe a décroché le championnat de la première série dans la Ligue de la Vallée du St-Maurice. Nos gars avaient débuté par une défaite aux mains du Richmond, aux Trois-Rivières, ils ont fini par une victoire... sur leur terrain.

DEFI DES ARTISANS

Les Artisans d'Youville se proposent de guerroyer amicalement pendant la saison avec les meilleurs clubs de baseball des villes rurales et lancent dans ce but un défi aux joueurs de Valleyfield, Beauharnois, Marieville, Saint-Hyacinthe et Sorel. Les réponses devront être adressées à M. J. Major, gérant des Artisans, 3747 Clarke, par écrit, ou Calumet 1893, par téléphone.

Ainsi que déjà annoncé, les Artisans recevront, dimanche prochain, la visite du Fullum, qui a défait le Youville II y a quelque temps dans une partie chaudement disputée. Les joueurs sont spécialement convoqués à la pratique vendredi après-midi, au terrain des Artisans, angle des rues Lajeunesse et 35e.

ROYAL MONTREAL-EST

Le Royal Montréal-Est a subi une défaite aux mains du Saint-Albert. Le résultat a été de 9 à 8.

Le lanceur Jos. Dupont du Royal a retiré douze frappeurs au bâton en six manches. Caron a frappé pour le circuit; il a aussi fait un trois buts et a donné 3 points à son club.

Le Royal remercie le Saint-Albert de ses politesses.

Le Royal Olmerait à recevoir la visite de tout bon club de 14 à 15 ans: Crescent Ind Bellerive. Inf. à Roger Gingras, 80 Sainte-Anne, Pointe-aux-Trembles.

IDEAL DE BEAUHARNOIS

L'Idéal a remporté sa troisième victoire de la saison, dimanche dernier, alors qu'il recevait la visite de l'Excelsior. Il l'a défait par 5 à 1. Comme le score l'indique, ce fut une des plus belles parties de baseball jouées à Beauharnois depuis longtemps.

Tous les joueurs de l'Idéal ont joué une partie de toute beauté; il faut signaler cependant la tenue du lanceur Laberge qui a retiré 11 hommes au bâton.

L'Excelsior, quoique battu, est une très bonne équipe qui pourrait jouer avec les meilleurs clubs amateurs de Montréal et des environs ; on est à arranger une partie de retour.

Batteries : Excelsior : Leebson et Eliard ; Idéal : Laberge et Pigeon.

Arbitre : L. Desgroseilliers.

Dimanche prochain, l'Idéal recevra la visite du Saint-Etienne A.A.A. et s'attend bien de continuer sa série de victoires.

L'INVINCIBLE CHAMBLY

Dimanche dernier, le S.-Cécile Inc., est allé rencontrer le fameux Chambly. Le score à la 9ème manche était de 10 à 9, grâce aux décisions erronnées et injustes de l'arbitre local qui semble ne pas avoir les connaissances pour agir comme tel. Le Chambly n'a pas encore connu la défaite cette saison, la chose est facile à comprendre. Quand les clubs visiteurs sont obligés de battre l'équipe, l'arbitre et même le public, l'on peut constater la chose par le score suivant :

	R.	H.	E.
S.-Cécile Inc. . . 603 000 010	—10	20	7
Chambly 000 040 204	—10	8	4

Les trois derniers points du club local ont été energistrés et l'on pourrait considérer la chose comme un record, car le S.-Cécile a dû faire mourir sept hommes dans cette manche, ce qui n'a compté que pour trois. A vrai dire, le score final est de 1 à 7.

Dimanche prochain, le S.-Cécile Inc., ira rencontrer le Sainte-Thérèse. Le voyage se fera en camion. Départ à une heure précise. Tous les amis sont invités à aller encourager le S.-Cécile. Jos. Labonté, 173 Cartier. Tél. Est 9110W.

LE ROYAL BAT LE FULLUM II

Alors que le score était de 5 à 5 et que le Royal avait deux coureurs sur les buts, et seulement qu'un homme de mort, le Fullum II ayant peur d'une défaite certaine, songea à quitter le terrain, ayant comme excuse qu'il était fatigué. L'arbitre accorda la victoire au Royal St-Henri, victoire bien méritée. Asselin a été l'étoile en frappant un trois buts. Le Royal n'a pas de remerciements à faire au Fullum pour la manière dont il a agi. Samedi, il a défait le Canadien Ind., par le score écrasant de 12 à 3. Dimanche, 22 juin, il jouera avec L'Aiglon de l'Ouest. Le Royal S.-Henri lance un défi au Jeanne d'Arc pour le 1er juillet, ainsi qu'à tout club de 14 à 16 ans. Inf. Arthur Dagenais, 113A Sainte-Emélie, ou à Germain Dubeau, West. 2881W.

BEAURIVAGE II

Le Saint-Bernard de Tétrauitville ayant été battu par 20 à 3, par le Beaurivage II, avait demandé sa revanche. Il l'a eue, dimanche dernier, mais n'a pas été plus chanceux, car il a été battu de nouveau par 6 à 3 devant 500 personnes, au Bout de l'Ile, lors du pique-nique du Bien-Etre. La première balle a été lancée par M. Fortin, vice-président du Bien-Etre. Le lanceur Martel a retiré 19 hommes au bâton.

Le Beaurivage II lance un défi à tout club de 16 à 18 ans. Inf. M. Bergeron, Clairval 1828.

CLUB FULLUM II

5 à 3 tel est le résultat final de la partie jouée entre la fameuse équipe du Mont S.-Louis et celle du Fullum II. Le lanceur étoile du Fullum II, Jules Guay, secondé par le receveur A. Ethier retira onze frappeurs du Mont S.-Louis au bâton contre huit pour adversaire, Saint-Vincent. Tous les joueurs du Fullum II se sont distingués tant au champ qu'au bâton. Le Fullum II remercie le Mont S.-Louis de sa bonne courtoisie.

Score détaillé:

	R.	H.	E.
Mont S.-Louis . . . 301 010 000	—5	11	3
Fullum II 002 100 000	—3	9	3

Batteries: Saint-Vincent et Champoux; Guay et Ethier.

Le Fullum II jouera dimanche prochain avec le Montgomery. Pour informations s'adresser à Ed. Moreau, 11 Ave Archambault.

Le Fullum II a triomphé du Royal par le résultat de 7 à 3. Malgré cela, le Fullum a eu à lutter contre les joueurs, l'arbitre et les spectateurs. Le Fullum a joué une magistrale partie ne commettant pas une seule erreur au champ. Au bâton tous se sont bien comportés. Une mention spéciale est due au gérant Faucher qui a frappé un magnifique trois buts. Le Fullum II lance un défi à tout club de 14 à 16 ans sans exception.

ROYAL KING vs BELOEIL A. A. A.

Beloeil, 18.—Le Royal King qui a été défait par le Beloeil A. A. A. par un score de 10 à 8 il y a une semaine a obtenu une partie revanche. Celle-ci aura lieu le 22 juin. On s'attend à une partie très contestée, car une rivalité du meilleur aloi existe entre ces deux équipes composées de vrais sportsmen.

BALMORAL RESERVE

Le Balmoral Reserve a défait le Saint-Etienne III par 18 à 2. Le lanceur Roland Jolinette, secondé par le receveur Ernest Robillard a retiré 15 hommes au bâton. Ernest Robillard a fait un home run. Le Balmoral Reserve lance un défi à tout club de 9 à 12 ans. Inf. 2081 Delaroche.

ROYAL DE SAINTE-CUNEGONDE

Le Royal de Sainte-Cunégonde a été battu par l'Iberville de Sainte-Cunégonde par un score de 6 à 5. Noms des joueurs du Royal : Courville, Choquette, Richard, Primeau, Perrotte, M. Thibodeau, Laurier, Fontaine, H. Thibodeau. Le Royal lance un défi à tout club de 10 à 13 ans. Inf. V. Choquette ou M. Thibodeau, 135 Duvernay, Sainte-Cunégonde.

AVIS AUX AMATEURS

Comme un grand nombre de joueurs de baseball professionnels jouent dans des clubs indépendants à Montréal et dans les environs, l'Association de baseball amateur de Québec, désirant protéger ses joueurs, a lancé l'avis suivant:

Tous les clubs et joueurs enregistrés dans l'Association de baseball Amateur de Québec sont avertis, qu'à partir de ce jour, ils ne peuvent jouer avec ou contre des clubs nos affiliés à l'Association, sans en avoir obtenu la permission écrite de la direction de l'Association. Toute infraction à ce règlement entraînera la suspension indéfinie, par l'Association et par la H. A. V. of Canada.

La Ligue de baseball Amateur Montréal qui joue le dimanche au Marché à Foin a promis son appui à l'Association et a été reconnue par l'Association de baseball Amateur de Québec.

TRILBY, 12; SAINTE-BRIGIDE, 11

Le Trilby a démontré dimanche sa supériorité sur le Sainte-Brigide (15 à 20 ans), en le battant par 12 à 11 en dix manches. Le lanceur L'Heureux a retiré 14 hommes au bâton.

Dimanche à 2 heures, le Trilby recevra la visite de l'Aiglon à l'angle des rues Sainte-Catherine et Papineau. Le 29, il jouera avec l'Etoile de Rosemont. Inf. Hilaire Normand, 1060 Dorchester Est, par lettre seulement.

LE SAINT-JEAN BERCHMANS

L'équipe du S.-Jean-Berchmans s'est vue obligée de rester inactive dimanche dernier, par M. R. Lescarbeau, gérant du S.-Clément de Vieuville a contremandé la partie à la dernière minute, prétendant que le président du club avait arrangé une autre partie. Il est inutile d'ajouter aucun commentaire dans une situation de la sorte, mais tout de même le S.-Jean-Berchmans ne peut s'empêcher de faire remarquer aux amateurs que ce n'est pas surprenant que l'équipe du S.-Clément de Vieuville traîne de l'aile depuis le printemps avec une direction si peu sérieuse.

Le S.-Jean-Berchmans est libre dimanche le 22, et lance un défi à n'importe quel club amateur de la Province. C. P. Villeray, Ahuntsic, Tétreaultville, etc. Inf. au gérant Henri Belec, 3611 rue Berri. Téléphone le jour Main 7678, le soir Clairval 5272J.

PIONNIER DU SAULT

Le Pionnier du Sault a remporté dimanche une belle victoire sur l'Etoile Delorimier par le score de 7 à 6.

Vouloir faire l'éloge d'un joueur en particulier serait une injustice, car tous les joueurs du Pionnier se sont distingués tant au champ qu'au bâton.

L'arbitre M. Charles Goulet a été impartial durant toute la partie et il ne s'est élevé aucune discussion.

Le Pionnier n'a que des félicitations à adresser aux visiteurs.

M. H. Monette, a lancé la première balle; elle a été reçue par M. A. Charbonneau. Le Pionnier étant libre le 22, lance un défi à tout club de 18 à 20 ans et au B. C. Montréal Nord pour le 28 juin. Information Charles Goulet, Calumet 1302w.

VOLTIGEUR SAINTE-THERESE

Le Voltigeur s'est réorganisé avec les joueurs suivants: E. Fournier, L. Têtreault, J. Maher, U. Paquin, H. Bellemare, G. Maisonneuve, les frères Robillard et les frères O'Reilly.

Le club jouera ses parties en dehors et lance un défi aux clubs Lachute, Brownsburg, Sainte-Anne, Saint-Jovite et Sainte-Agathe. Pour inf. Eddy O'Reilly, Sainte-Thérèse de Blainville.

CLUB CHERRIER

Les clubs de baseball sont priés de prendre note que le Cherrier dont M. Crevier est gérant n'a rien de commun avec les autres clubs du même nom. Le Cherrier aimerait à avoir un bon adversaire dimanche, Garden City préféré. Inf. C. Crevier, 1190 Henri-Julien, Montréal, ou A. Godbout, Main 0108 de 8 à 6 p.m.

BASEBALL A ROXTON POND

Dimanche dernier, l'équipe Stanley Works avait la visite de l'équipe de la Police de S.-Hyacinthe. On dit que le nom de police est synonyme de force; ç'a été le contraire pour l'équipe de ce nom, car elle a été battue à plate couture par un score de 20 à 1. Le club devrait changer son nom.

Batteries pour le club visiteur: Monty et Berard. Pour le club local: Courtemanche et Bonneville.

Dimanche prochain, l'équipe Stanley Works ira rencontrer l'équipe de Valcourt et le dimanche suivant, l'équipe Valcourt rendra visite au Stanley Works.

On se demande dans les milieux sportif pour quelle raison l'équipe de Waterloo se croit d'une force telle qu'elle se croit obligée de recourir aux meilleurs clubs de Montréal, elle pourrait aller beaucoup moins loin. Qu'elle vienne nous seulement se mesurer avec le Stanley Works à Roxton.

Pour la satisfaction du public, l'équipe Stanley Works aimerait à rencontrer les clubs suivants: Acton Vale, Richmond, S.-Hyacinthe, Magog et Granby. Pour informations s'adresser à M. A. Loignon, gérant, Roxton Pond. Phone le jour 606-R23, le soir 606-R11.

CANADIEN D'HOCHELAGA

Le Canadien d'Hochelaga aimerait à arranger des parties avec des clubs tels que Mont-Royal, de la Côte Saint-Paul, B. C. de Montréal Nord, Saint-Paul, de la Croix, Sainte-Rose, Beloeil, Sorel. Inf. Jules Bariteau, tél. Clairval, 2028 ou A. Legris, 1897 rue Adam, Hochelaga.

ROSEMONT A CHAMBLY

Le Rosemont Amateur ira rencontrer le Chambly dimanche le 22 juin. Les partisans et les amis sont invités à assister à la partie. Pour information, Adrien Saint-Jean, 420A Richmond, Tél. Uptown 6709J.

IMPERIAL BARSALOU

Le Cercle Imperial Barsalou a écrasé l'Idéal d'Hochelaga par 19 à 1 devant une forte assistance, au Parc Lafontaine. Les points saillants de la joute ont été le home run de Gauthier alors qu'il y avait trois coureurs sur les buts, et le "catch" de Gagnon au troisième but.

Dimanche, le Barsalou rendra visite au C. P. Villeray. Départ à 1 heure de l'angle des rues Delorimier et DeMontigny. Le voyage se fera en camion-automobile. Les amis sont invités. Inf. Roméo Claveau, 323 rue Moreau. Tél. Clairval 0206W.

VICTOIRE DU SAINT-REMI

Le Saint-Rémi a reçu la visite du Dominion Voltigeur et l'a défait par 6 à 1.

La batterie se composait de : L. Gratton, A. Allard, Gauthier et T. Paquette. Inf. L. Gratton, 1953 Clarke, Montréal.

LE SAINT-ALOYSIUS

Le club Saint-Aloysius a remporté une brillante victoire en battant le fameux Saint-Thomas d'Aquin par le score de 11 à 9 dans une partie très contestée. Le lanceur Cliff Gardin a retiré 12 des coureurs du Saint-Thomas d'Aquin. Leduc s'est distingué en frappant pour le circuit.

Score par manche : R. H. E.

St-Thomas d'Aquin 101007000—	9	7	4
St-Aloylus. . . . . 111120023—11	9	3	

Le gérant Jack Thompson lance un défi au Boucherville, Beloeil, de Beaujeu, Reach, Garden City, Montréal Est, Lalibérté et à tout bon club de la province. Inf. J. Thompson, Tél. Calumet 2489w.

CLUB PANET

Le club Panet s'est réorganisé avec M. Dulude comme gérant. Ses joueurs sont : Dulude, C. Lizotte, H. Brodeur, L. Filion, Chartrand. Cette équipe est de force à rencontrer tout club de 16 à 18 ans.

Le Trilby est invité à rencontrer le Panet le 22 juin.

Le Panet lance un défi au Notre-Dame, Bleu Blanc Rouge, Pointe aux Trembles. Pour toute communication, s'adresser à M. H. Brodeur, 562 rue Dorion, ou C. Lizotte, Est 8895w.

S.-ROSE, 7; ROYAL CANADA, 5

Le club Sainte-Rose, qui comptait remporter une victoire facile sur le Royal, a été en quelque sorte désappointé.

A la fin de la huitième manche, le score était de 7 à 0 en faveur du Sainte-Rose. Ce dernier rêvait déjà de voir le Royal écrasé. Ses espérances furent de courte durée, car à la neuvième manche, les coqueurs du Royal tombèrent sur les balles d'Angelino, qui fut bombardé dans tous les coins du terrain.

Le Sainte-Rose peut se compter chanceux d'avoir remporté la victoire. Les décisions douteuses rendues par l'arbitre en chef, ont beaucoup aidé le club local.

Le lanceur Bousquet, du Royal, a joué une grande partie. Il a retiré huit hommes au bâton, et de plus il fit un magnifique deux buts, qui aida à enregistrer un point. L. Laflèche, qui débutait pour le Royal, a frappé pour le circuit. N. Roussel, comme arrêt-court, a bien rempli cette position.

G. Gauthier, E. Laflèche, L. Villeneuve, R. Véronneau, L. Goyette ont joué d'une manière parfaite.

Alex. Faiement, qui, à la septième manche, remplaçait L. Goyette, fit un beau "catch" ; en plus, c'est de ce joueur que revient l'honneur d'avoir compté le premier point de son club, en volant home.

Le Royal remercie le Sainte-Rose de son hospitalité et de son bon accueil.

Voici le résultat détaillé :

	R.	H.	E.
Royal Canada. . .000000005—	5	9	5
Sainte-Rose . . . .20003101x—	7	10	6

Batteries : Bousquet, Brisebois, Angelino et Angelino. Arbitres, Lafortune et Messier. Assistance, 500.

Le Royal était libre pour juillet, lance un défi aux clubs suivants : Saint-Martin, Terrebonne, Saint-Lin, Sainte-Thérèse, Beloeil, Saint-Hyacinthe, Idéal de Beauharnois, etc., aussi le Sainte-Cécile P.S.C. Pour informations, s'adresser à J. A. Jolivet, 467A Fabre. Bélair 1294M.

CLUB LEGARE AUTO

Fidèle à son engagement, le club est allé rencontrer le Sainte-Cécile p.s.c. avec une équipe composée de plusieurs joueurs mis à l'essai. Le manque d'ensemble fut cause qu'il fut défait. Dès à présent, la direction n'a rien ménagé pour avoir une forte équipe régulière capable de rivaliser avec les plus forts clubs amateurs. Avis est donné au public et aux gérants des clubs que Paddy Desforges appartient maintenant à la Maison Legaré et qu'il lancera pour elle toute la saison. Les clubs qui se servent de son nom comme leur lanceur trompent le public.

Etant libre dimanche 22 juin ainsi que le 24 et le 29, le club lance un défi aux plus forts clubs amateurs de la province et d'en dehors. Inf. L. Miller, 1567 Bordeaux, tél. (Amherst 4119 en mauvais ordre) app. Bélair 3297M, entre midi et 1 heure, après cette heure laissez le message.

LE JEUNE MONTREAL

Le jeune Montréal a écrasé le jeune Québec par 20 à 2. Le lanceur Caron a été très solide retirant 19 hommes au bâton. Se sont distingués : Laprès, Laprade et Caron. Le jeune Montréal a accordé une revanche au jeune Québec. Score :

	R.	H.	E.
Jeune Québec . . 010000001—2	3	5	
Jeune Montréal . 44243003x—20	14	1	

CLUB PRINCE-EDOUARD

Le Prince-Edouard a défait le Saint-Paul par 9 à 6. Edmond Sauvé et Wilfrid Toupin se sont distingués.

CLUB CALLAO

Le Callao s'est formé avec les joueurs suivants: Desfausse, Aubry, Ouellette, Leclerc, Coulombe, Béchard, Dumas, Morais, Dumas, Gagnon. Il lance un défi à tout club de 12 à 14 ans: Jeune Poupart, Royal Canadien, Etoile de Verdun. Le Callao ne joue pas en dehors de son terrain, au coin des rues Lalonde et Fullum. Pour toutes informations, s'adresser au gérant du club, Jos. Béchard, 1300 Marie-Anne le soir seulement.

JEUNE SAINT-PAUL

Le Jeune Saint-Paul a défait le Jeune Saint-Jean par un score de 7 à 2 dans une partie intéressante. Le lanceur A. Landry a retiré 9 hommes au bâton. P. Cusson a frappé deux home-runs et P. Landry et S. Desjardins, chacun un. Le Jeune Saint-Paul lance un défi à tout club de 10 à 13 ans. Noms des joueurs: receveur, J.-P. Bouvier, lanceur, P. Landry, 1er but, G. Cusson, 2e but, P. Cusson, 3e but, S. Desjardins, court-arrêt, N. Cusson, champs, G. Roussel, R. Moranger. Informations, P. Landry, 1487a Saint-André. Bélair 8426w.

VICTOIRE DU CANADA

Le Canada a défait le Canadien Victoria par 10 à 3. Il lance un défi à tout club de 12 à 14 ans. Inf. James Howson, boîte 52, Valleyfield.

ALL STARS DE VERDUN

Le All Stars de Verdun a battu le Saint-Joseph de Verdun par 5 à 2. Le lanceur Saint-Onge a retiré 16 hommes au bâton. Noms des vainqueurs: Saint-Onge, A. Thuot, Maurice Ledoux, Lucien Jodoin, A. Patenaude, Z. Lefebvre, E. Lalonde, F. Biron, R. Thibaut. Pour informations, Lucien Jodoin, 1402 Verdun ou à Armand Jodoin, Tél. York 4577w, entre 7 et 8 heures.

JEUNE CHAMBLY IND.

Le Chambly a reçu la visite du jeune Aylwin et l'a défait par un score de 14 à 2 dans une partie de sept manches. Les visiteurs se voyant battus, abandonnèrent la partie. Tous les joueurs se sont distingués tant au champ qu'au bâton. La batterie Raymond et Lecavalier a fait un beau travail en retirant 13 hommes au bâton. Il faut mentionner Meunier qui frappa pour le circuit alors que tous les buts étaient occupés. Score par manche :

	R.	H.	E.
Aylwin . . . . . 100 001 6—	2	5	6
Chambly . . . . . 260 320 1—12	15	2	

Le Chambly étant libre le 28 et les samedis suivants, lance un défi à tout club de 10 à 13 ans. Inf. Raymond, 75 Chambly.

"NO HIT: NO RUN GAME!"

Telle est la manière dont le Sainte-Anne Indépendant a battu le Royal par le score de 11 à 0 en cinq manches.

Malgré les trois lanceurs que celui-ci a opposé au Sainte-Anne il n'a pu arrêter l'élan des frappeurs de celui-ci. Comme on va le voir par les home runs suivants, le Sainte-Anne fait du progrès: Boullanne, 3 hits, 1 home run; Tourangeau, 2 hits, 1 home run; Lévis, 3 hits, 2 home runs; Bastien, 1 hit, Leroux, 2 hits, Martin, trois hits, Moisan, 3 hits, 2 home runs. Ce qui fait un total de 23 hits 8 home runs. Le Sainte-Anne n'a pas commis d'erreur, mais le Royal en a fait 6 dont quatre par Guyaut et deux par Bonneville.

Marcel Moisan a retiré quinze frappeurs au bâton. En général, tous les joueurs du Sainte-Anne se sont distingués tant au champ qu'au bâton. Le Sainte-Anne félicite les joueurs du Royal de leur tenue et de la justice de d'arbitre Latendresse.

Le Sainte-Anne rencontrera l'Hochelaga samedi, et est libre après cette date. Il aimerait à rencontrer le Sainte-Marie qui reste muet aux appels du Sainte-Anne. Il aimerait à rencontrer le Jeune Blue Bell et tous les clubs de 12 à 14 ans. Pour informations M. Marcel Moisan, à n'importe quelle heure.

Détails précis par manche:

	R.	H.	E.
Royal . . . . . 000 00—	9	0	6
Sainte-Anne . . . . . 322 31—11	23	0	

BLUE STAR

Le Blue Star a remporté sa quatrième victoire consécutive en battant l'Alaska par le score de 10 à 9. Ce dernier était composé de joueurs de 16 à 18 ans. Dimanche, le Blue Star ira rencontrer le Jeune Bordeaux. Le 29 il jouera avec le S.-Vincent-de-Paul. Après cette date il est libre, et lance un défi à tout club de 13 à 16 ans sans exception. Pour informations, s'adresser à Aimé Vandal, Clairval 5883w.

DEFI DU METROPOLE-VERDUN INDEPENDANT

Le Jeune Métropole-Verdun Ind. lance un défi à n'importe quel club de 10 à 13 ans, surtout aux clubs Labrosse Leboeuf et au Canadien-Laviolette. Le Jeune Métropole-Verdun Ind. joue le dimanche seulement. Informations, Henri Lecours, 35 Pacifique, Verdun, par lettre seulement.

ROSEMONT AMATEUR

Le club Rosemont Amateur ira rencontrer dimanche le Cercle Saint-Paul de la Croix à Montréal Nord. Inf. Adrien St-Jean, Up. 6704J.

LE BRITANNIA

Le Dollard fait la sourde oreille au défi du Britannia, est-ce la peur? Le Britannia jouera samedi, de 4 à 6 avec le Saint-Arsène au losange No 1, Parc Lafontaine. Le Britannia jouera bientôt avec le Champlain Ind, le Saint-Vincent de Paul et l'Etoile de l'Est. Il est prêt à jouer avec tout club de 12 à 14 ans. Inf. André Taillefer, 251 rue Gauthier, tél. Bélair 0843F entre 7 et 8.

JEUNE SACRE-COEUR

Le Jeune Sacré-Coeur a triomphé de L'Etoile Bordeaux par le score de 9 à 7, et de L'Etoile Canadienne par 8 à 5. Dinelle et Paquin ont été les étoiles de la partie, Dinelle faisant un home run. Le Jeune Sacré-Coeur étant libre le 22 juin, lance un défi à tout club de 12 à 14 ans. Informations: Charles Gauthier, 463 Wurtele.

ACADEMIE S.-JOSEPH D'HOCHELAGA

Le club de l'Académie Saint-Joseph vient de remporter deux victoires consécutives en battant l'Athlétique de Vilauville par un score de 12 à 1 et le Contrecoeur par 20 à 8. Les deux parties furent lancées par Paul Lauzon, secondé par le receveur Paul Audet. Les joueurs de Contrecoeur montrèrent une grande fermeté et conservèrent jusqu'au bout l'espoir de gagner, mais tous les efforts des visiteurs furent inutiles devant la tenue impeccable des locaux.

Tout club de 14 à 16 ans désirant communiquer avec le S.-Joseph devra s'adresser par lettre ou personnellement à Florian Tessier, 127 Aylwin.

VICT

DES CAS DE MISERE NOIRE A FALL RIVER

Le comité de secours déclare qu'il va manquer de fonds pour aider les familles.

LE CHOMAGE

(Spécial à la PRESSE)

Fall River, 19. — Le comité conjoint du Conseil Textile et du Central Labor Union, formé pour aider les familles qui se trouvent dans le besoin, à cause du chômage, a déclaré mardi qu'il n'avait plus assez de fonds pour répondre à de nouvelles demandes.

Le comité a fait connaître que la misère noire existe à Fall River et que si on ne prend pas de suite des mesures pour venir en aide aux nécessiteux il y aura de très pénibles cas à constater.

"Il faut faire le travail pour avoir une idée juste de la misère noire qui règne dans plusieurs quartiers", a déclaré M. Campos, président du comité, et il a ajouté que d'ici deux ou trois semaines la caisse de secours sera complètement vide, s'il n'arrive pas de nouvelles contributions.

Le comité a discuté le projet de demander à une dizaine de citoyens riches de garantir $4,000 pour des achats de vivres.

Le comité a fait remarquer qu'il y a 80 pour cent de la population de Fall River qui ne travaille pas depuis de longs mois et que les familles sont à bout de ressources.

LES TRIBUNAUX CIVILS

Le 12 juillet 1923, Louis Charette travaillait pour Jean et Paul-V. Labrecque, dans une carrière, lorsqu'une pierre lui écrasa le talon. Déclarant que sa capacité de travail avait diminué de 15 pour cent, il poursuivit ses employeurs pour un montant de $4,092. Entre autres choses, il disait que ces derniers avaient fait preuve de négligence.

L'hon. juge Martineau, qui avait entendu la cause, a décidé que le demandeur avait en effet subi une diminution de capacité et il lui a accordé $728.

PAS DE CONCURRENCE

L'hon. juge P. Demers a renvoyé une demande reconventionnelle par laquelle J.-U. Gauthier réclamait de L.-C. Barbeau un montant de $25,000. Cette action faisait suite à une poursuite de $5,000 sur billet, intentée par Barbeau à Gauthier.

Lorsqu'il fut poursuivi sur le billet en question, Gauthier plaida que Barbeau avait violé les stipulation d'un contrat concernant le transport d'un certain commerce de quincaillerie. Il disait que le demandeur principal, malgré les conventions faites, lui faisait une concurrence déloyale.

Preuve entendu, le juge en est venu à la conclusion qu'une telle concurrence n'existait pas. L'action principale a été maintenue et la réclamation en dommages renvoyée.

APPAREILS DE RADIO

L'hon. juge Martineau, de son côté, a renvoyé avec dépens l'action au montant de $23,600 que la compagnie Caron Frères avait prise contre la Perkins Electric Limited. Il était question d'un bris de contrat se rapportant à la fabrication d'écouteurs de radio.

CES DEUX AGENTS ONT DONNE LEUR DEMISSION

Les sergents-détectives Théodore Laberge et B. Dunphy, qui ont été suspendus de leurs fonctions, il y a quelques semaines, par l'inspecteur Egan, de la Sûreté, ont remis leur démission entre les mains du chef de police Bélanger. Le détective Laberge est un ancien militaire, ayant occupé le rang de sergent de couleur dans la milice active. Pendant les 21 ans qu'il a servi, comme constable et détective, on lui doit un grand nombre de bonnes causes qu'il a menées à bien. Le sergent-détective Dunphy a été une douzaine d'années au service de la ville.

Le cas du sergent-détective Georges Sloan n'a pas encore été réglé. Il a été suspendu en même temps que les deux autres policiers précédents.

ANALYSE DE MATERIAUX

Le comité exécutif songe à utiliser les laboratoires municipaux pour faire l'analyse des matériaux entrant dans la confection des pavages et des trottoirs. Actuellement, la ville dépense une somme de $20,000 pour ses laboratoires. Cependant, les analyses des matériaux sont faites en dehors. Cette année encore, l'asphalte sera examiné par une compagnie, puis l'an prochain, cet examen sera fait par la ville elle-même. C'est du moins ce qu'annonce M. H.-A. Terreault, directeur du service des travaux publics.

Des soumissions ont été demandées pour terminer la construction de l'hôtel de ville.

POUR LE BACCALAUREAT

On a commencé, hier, à l'université de Montréal, les séances annuelles du baccalauréat des Lettres et des Sciences, pour les élèves extracollégiaux. Ces derniers sont au nombre d'environ 25 et les séances se tiennent dans l'immeuble central, rue Saint-Denis, et à la même date et à la même heure, dans tous les collèges classiques affiliés à l'université de Montréal.

MONTREAL-TORONTO

Le Pacifique Canadien offre un excellent service entre Montréal et Toronto.

Départs de Montréal, gare Windsor pour Toronto, gare Union, à 7.15 a.m., sauf le dimanche, 9.15 a.m. tous les jours, 10.00 p.m. tous les jours et 11.00 p.m. tous les jours, et pour Toronto, gare rue Yonge, à 9.30 p.m., sauf le samedi. Toutes les heures indiquées sont suivant le méridien de l'est. Service également commode dans l'autre direction. (r)

AUDITION DES ELEVES DE M. EMILE TARANTO

M. Emile Taranto a donné, mardi soir, à la salle du Y.M.C.A. une très intéressante audition de ses élèves. Ceux-ci, comme chaque année, ont fait honneur à leur professeur qui a droit de se déclarer très fier d'eux. Justesse de son, intelligence de pièces, précision de doigté, technique bien comprise. Voilà ce qui caractérisa les élèves de M. Taranto. Le professeur paraît vouloir inculquer à ses élèves tout ce qu'il y a d'art en lui-même. C'est un bon maître qui se réjouit du succès de ses élèves non pour la gloire qu'il peut en retirer mais pour la satisfaction de savoir que ces peines ne sont pas sans résultat.

Mlle C. Crevier et M. Jean Deslauriers ouvrirent la soirée par une symphonie pour dix violons qu'ils interprétèrent avec beaucoup d'intelligence. Mlles I. Oulla, L. Stewart, A. Harwood et MM. E. Palelbaum et McBride rendirent avec un beau succès de pièces de Delibes, Schubert, Haendel, Drdla et Bach.

L'an dernier, les auditeurs avaient beaucoup remarqué le beau talent d'un garçonnet, Roland Duquette. Cette année ce fut de l'admiration. Ce jeune Canadien-français possède un peu ordinaire talent. C'est avec une technique parfaite qu'il rendit "Romance et Bolero" de Dancla. Les applaudissements qui le saluèrent étaient aussi bien destinés au professeur qu'au jeune élève.

Les oeuvres de Beriot, Tan Have et Ambrosio furent ensuite exécutées par Miles Thelma Ross, Mliette et Hodgson qui ont aussi fait preuve de talent et d'esprit de travail. Le "Minetries" de Wieniawski fut très bien rendu par Mlle A. Valois; "Méditation" de Glazounov, d'une exécution difficile, et la première partie de "Balade et Polonaise" de Vieux Temps, furent jouées presque à la perfection par Mlle C. Crevier. Mlle M. Silcock a joué "Danse espagnole" de Sarosate, et "Sicilienne et Rigaudon" de Sarosate, deux pièces qui exigent de la virtuosité. L'un des gros succès de la soirée fut celui de M. Jean Deslauriers qui dut donner plusieurs rappels de "Zieguinervisen" de Sarosate.

Cette fête de l'art n'aurait pas été complète et M. Taranto n'avait lui-même paru à la scène. Aussi c'est avec enthousiasme qu'on le salua et qu'on l'applaudit quand il vint jouer, avec sa brillante élève Mlle M. Silcock un superbe duo de P. Pons.

Mme Gladys Davies, soprano et M. Charles Duquette, basse, figuraient aussi au programme. Mme Davies chanta un air de "Madame Butterfly" de Pucini, et M. Duquette le "Départ" de Gounod.

Elèves, professeur et artistes étaient accompagnés au piano par Mmes F.-J. Hodgson et R. MacMillan.

LE PROCES A ETE REMIS A UN MOIS

Le procès de M. M. Campbell, qui est accusé d'avoir obtenu, sous de fausses représentations, une somme de $5 de M. Jacob Karwatski, à propos de l'émission d'un passeport au nam de la république du peuple ukranien, a été remis à un mois. Il est probable que des employés du secrétariat d'Etat, d'Ottawa, seront alors entendus comme témoins. Les avocats de la poursuite et de la défense croient que, dans un mois, ils auront tous les documents nécessaires pour leur permettre de procéder.

ECHOS DE SHAWINIGAN

(Du correspondant de la PRESSE)

Shawinigan Falls, 19—M. Paul Tremblay, qui était allé passer une couple de mois dans sa famille à Chicoutimi, en convalescence, est maintenant de retour parmi nous.

—MM. et Mmes J.-Henri Valiquette et Adélard Bernier sont partis pour Percé. Ils prennent part à l'excursion organisée par l'Union des Municipalités de la Province de Québec. MM. Valiquette et Bernier ont été nommés délégués par le conseil de ville pour prendre part au congrès.

—Mlle Eveline Lemire, qui suit un cours de garde-malade à l'hôpital Bourgeois, est retournée aux Trois-Rivières, après avoir passé quelques semaines de repos dans sa famille.

—Lundi matin a été célébré le mariage de M. Jos. Béique avec Mlle Blanche Nourry, dans l'église Saint-Bernard. Les nouveaux époux sont partis dans le cours de la journée pour un voyage de quelques semaines.

—Mardi matin, M. L. Corio, de Montréal, a épousé Mlle Cora Trépanier, fille de Mme veuve Jos. Trépanier, de cette ville. Après le mariage, qui fut célébré dans l'église Saint-Pierre, le nouveau couple est parti pour un voyage.

—M. Florimond Arseneault est de retour d'un séjour d'une semaine chez des parents à Saint-Célestin.

—M. Marcel Bellefeuille et sa famille ont passé le dimanche à Batiscan.

—Environ quatre cents personnes de notre ville ont accompagné les Zouaves, dimanche dernier, dans un pèlerinage à Sainte-Anne de Beaupré.

—Les fêtes de Saint-Jean-Baptiste et de la célébration du vingt-cinquième anniversaire de la ville qui devaient avoir lieu le 22 courant, ont été remises au dimanche, 29, vu que le 22 se trouve le jour de la procession de la Fête-Dieu.

"Tiz" est insurpassable pour les pieds douloureux

Enlevez simplement vos chaussures et mettez vos pieds fatigués, blessés par vos chaussures, douloureux, brûlants, rongés par les cors, torturés par les oignons dans un bain de "Tiz". Vos orteils frémiront de plaisir; ils vous regarderont et parleront presque et ils feront un autre plongeon dans ce bain de "Tiz".

Quand vous vous sentez les pieds comme des masses de plomb, tout fatigués—essayez simplement "Tiz". Il est magique—superbe. Vos pieds danseront de joie; et vous sentirez que toute douleur causée par les cors, callosités et les oignons est disparue.

Il n'y a rien comme "Tiz". C'est le seul remède qui extrait les exsudations empoisonnées qui vous font enfler les pieds et causent le mal de pieds.

Quelques cents achètent une boîte de "Tiz" à n'importe quelle pharmacie ou magasin à rayons, n'attendez pas.

Ah! comme vos pieds seront contents; comme vous vous sentirez bien dans vos chaussures.

WALTER LUTHER DODGE CO.
WALKERVILLE, ONT.

PRIX SPECIAUX

Toute la semaine

sur nos

DIVANETTES
DAVENPORTS
LITS-CHESTERFIELDS

Venez les voir.

De $45.00 à $270.00

L. G. St-JEAN

Compagnie Limitée

Ste-Catherine et St-Denis
Est 5273 16,19

COUR SUPERIEURE

DIVISION DE PRATIQUE

18 juin 1924; séance de l'après-midi. Prés.: Hon. juge Coderre. Jugements rendus dans les causes suivantes:

Golden Gate Manufacturing Co., Limited vs A. Julien. Motion de la demanderesse pour règle Nisi, accordée quant aux frais seulement.

Dominion Paper Co., vs Arthur St-Germain et Eugène Larivière, T. S. Jugement suivant la déclaration du T. S.

A.-J. Boyer vs St. Lawrence Underwriters Agency of the Western Ass. Co. et Jules Allard, T. S. Jugement suivant la déclaration du T. S.

Dame Marie-Anne Dubois vs Joseph-Honoré Belleau. Jugement ordonnant séparation de biens.

N.-K. Laflamme et al. vs Dame J. Gagnon et vir. Jugement pour $167.20.

W. Daoust vs Antoine Mandeville et défendeur, opposant. Jugement relevant l'opposant de la saisie.

Paul St-Germain et al. vs J.-N. Rainville et al et La Compagnie Pharmaceutique trans-Canada, limitée, T. S. Jugement suivant la déclaration de la T.S.

The British Colonial Furniture Co. Limited (Woodhouse Co.) vs J.-A. Perrault. Jugement maintenant saisie-revendication.

T. Léopard vs O'Guy. Jugement pour $364.05.

Louis-P. Forest vs Jack Cohen et Docteur L.-N. Delorme et al, mis-en-cause. Jugement pour $400.00.

Dame Annie-Wilmina Dorenes vs Dame Annie MacNeil. Requête de la demanderesse en en justice pour pension accordée, dépens à suivre.

John Pratt vs Louis Gody et al. et Télesphore Brassard ès-qual, mis-en-cause. Motion du demandeur pour autorisation à mettre en cause Henry-Murray Gardners accordée, dépens à suivre.

Geo. McSharry Co., vs W.-M. Russell et Mrs W.-H. Russell. Motion du demandeur pour mode de signification, accordée.

GRAND'MERE

Les membres de fraternité du Tiers-Ordre ont eu un tridium prêché par un franciscain de Trois-Rivières. A la séance de clôture quelques nouveaux membres ont été reçus.

—L'ancienne propriété Petit, rue S.-Jacques, incendiée il y a une couple d'années, vient d'être vendue par le shérif et adjugée à cinq cents dollars.

—Les tertiaires, membres de la chorale, ont présenté un cadeau à leur dévouée directrice, Mme J.-O. Delâge en récompense de ses nombreux services. Un cinq dollars en or a été également réfié entre les membres de la chorale n'ayant pas manqué plus de cinq exercices depuis janvier. Il a été gagné par Mme Georges Saint-Pierre.

—Les Chevaliers de Colomb ont octroyé un prix à l'élève le plus méritant de l'Académie commerciale.

—Le conseil local des Chevaliers de Colomb vient de s'adjoindre dix nouveaux membres initiés ces jours derniers à S.-Tite. Ce sont MM. J.-H. Bédard, Wilfrid et Onésime Clermont, Albini Barrette, Wilfrid Vanasse, Eugène Ayotte, rArthur Trépanier, Alphonse Mailhot, Hormisdas Bourgon et Léon Robillard.

—Le tableau d'honneur, pour juin, donne les noms suivants au pensionnat des Ursulines:

Classes françaises: Rachel Lemay, Georgette Maltais, Lucienne Grenier, Carmen Héroux, Yvette Gauthier, Irène Pichette, Marguerite Champigny, Esther Gaudet, Fernande Dauplaise, Thérèse Dostaler, Vivian Marsh, Violette Lefebvre, Françoise Desrochers, Gertrude Dostaler, Suzanne Godbout, Marguerite Grenier.

Classes anglaises: Rachel Lemay, Rolande Lemay, Lucienne Grenier, Jeanne Farenteau, Gisèle Lord, Laurette Maltais, Lucile Ricard, Dorothée Lemoine, Irène Dubé, Carmen Lemoine, Hélène Aboud, Olga Calisle, Yvette Gélinas, Yvette Bellemare, Cécile Dubé et Jeannette Bédard.

A l'Externat: cours français: Simone Rheault, Laurette Boucher, Rosie Massicotte, Germaine Morais, Germaine Saucier, Auréa Boisvert, Cécile Denoncourt, Lucille Lord, Yvonne Normandin, Marie-Blanche Garceau, Béatrice Grenier, Thérèse Melançon, Jeanne Peterson, Yvonne Massicotte, Florence Déziel, Germaine Vanasse, L. Hélène Saint-Arnaud, Yvette Sawyer, Claire Auger, Maria Breault, Mirelle Coriveau, Estelle Rheault, Charlotte Gélinas et Annette Berthiaume; cours anglais: Laurette Boucher, Rosa Dontigny, Germaine Maurais, Germaine Saucier, Yvette Simard, Germaine Lecours, Germaine Tétreault et Rose-Ida Branchaud.

—Le juge F.-X. Lacoursière, de Trois-Rivières, a été de passage.

—Mme Albert Lefort, de Saint-Tite, a été de passage.

—MM. et Mmes Jos. Deschamps et Clément Carpentier ont visité des parents à Trois-Rivières.

—Le notaire L.-J. Dostaler, en repos depuis quelques semaines dans un sanatorium de Chicago, doit revenir sous peu en bonne voie de rétablissement.

—La vente des bancs pour les prochains trois mois, en l'église paroisse Saint-Paul, a eu lieu ces jours derniers.

—Les Chevaliers de Colomb ont décidé de se construire des jeu de tennis et de croquet.

—M. Henri Ortiz, gérant municipal, a pris part au congrès des municipalités qui s'est tenu à Percé. M. J.-P.-Emile Desseureault, de cette ville, a fait aussi le voyage.

—La Chambre de commerce a fait écrire sur notre ville un prospectus qui sera distribué à l'position britannique de Wembley.

—La municipalité de S.-Georges-de-Champlain a décidé d'améliorer copalédérablement les routes de la paroisse et, particulièrement, cette partie qui relie la municipalité à Grand'Mère et à S.-Timothée. Le conseil municipal doit demander de l'aide au gouvernement.

—M. Augustin Frigol, directeur provincial de l'enseignement technique, a récemment visité l'école industrielle.

—Paul-Henri, enfant de M. et Mme Achille Guay, a été frappé par l'auto de M. C.-E. Lamirande, ces jours derniers. Il en a été quitte pour la peur.

—M. Sam Widdas, un citoyen anglais de cette ville, est décédé à l'âge de 62 ans. Le défunt laisse son épouse et deu beaux-fils, MM. Arthur et Alfred Johnson, deux belles-filles, Mlles Marcia et Dodis Johnson. Il était né à York, Angleterre, et habitait Grand-Mère depuis 1903.

—Un grand nombre de tertiaires se proposent de faire le grand pèlerinage à l'Oratoire Saint-Joseph, organisé par les RR. PP. Franciscains, de Trois-Rivières, pour les 12 et 13 juillet prochains.

—M. Raoul Lord a été nommé par le conseil municipal de Sainte-Flore-est, évaluateur en remplacement de M. Joseph Gélinas.

—La fanfare Laurentide, dirigée par M. Frank Meerbergen, a inauguré ses concerts hebdomadaires qui se donnent dans le parc Laurentide, les vendredis soirs.

—Des épreuves faites par les autorités fédérales de l'agriculture, montrent que les 72 vaches du troupeau de la ferme Laurentide sont exemptes de tuberculose et sont en parfaite condition.

SAINT-LOUIS-DE-BLANDFORD

A été inhumée ces jours derniers, Germaine Jacques, âgée de cinq ans, enfant de M. Alfred Jacques. Lional Jacques portait la croix. Les porteurs étaient: Walter et Adélard Jacques.

Bovril
le meilleur ami de la cuisinière

Le Cigare Stonewall Jackson



Manufacturé par "General Cigar Company Limited"
"IMPERIAL TOBACCO COMPANY OF CANADA LIMITED, Seuls Distributeurs

L'huile en termes de force motrice

HAVOLINE OIL
INDIAN REFINING COMPANY

L'HUILE n'est pas simplement un lubrifiant qui sert à empêcher la friction dans les parties mobiles de votre moteur, c'est également une couverture étanche pour l'intérieur de vos cylindres, qui empêche la force motrice de s'échapper autour des pistons.

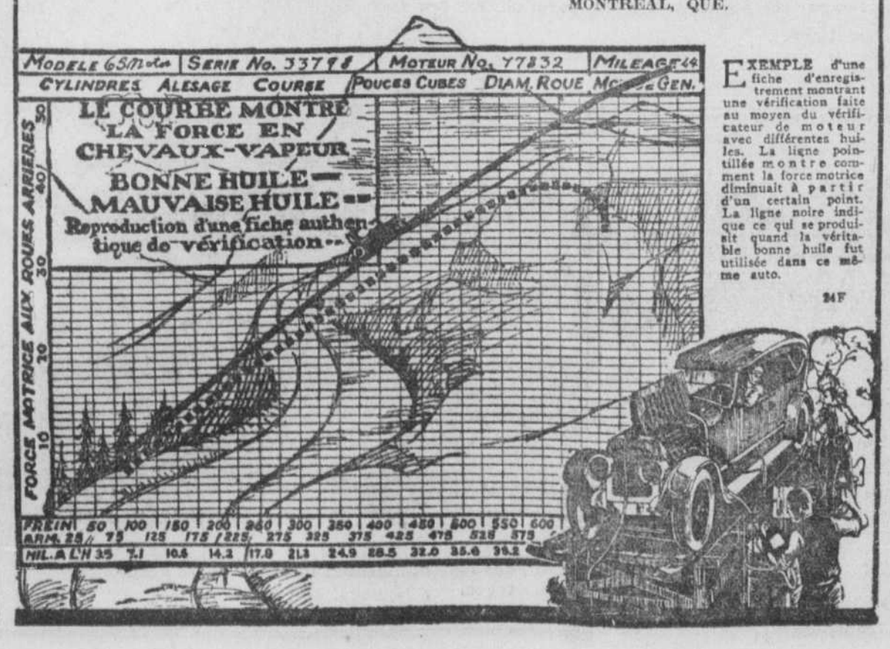
Si l'huile est trop lourde, elle scellera effectivement vos pistons, mais elle ralentira leur course et réduira la force motrice.

Si l'huile est trop légère, ou diluée par suite de l'usage, elle causera une déperdition de la force par les pistons.

Le vérificateur de moteur de Wasson mesure cette perte et en enregistre exactement la quantité — qui atteint parfois jusqu'à cinquante pour cent de la force générée par votre gazoline.

L'usage de l'huile Havoline augmente invariablement la force motrice de dix à cinquante pour cent. Vous pouvez vous convaincre que tel est le fait en faisant drainer votre carter et en le faisant remplir par le distributeur d'huile Havoline — vous serez alors convaincu que non seulement l'huile Havoline est un bon lubrifiant, mais qu'elle augmente la force motrice de votre propre moteur.

DISTRIBUTEURS
LAMONTAGNE Limitée
330 Ouest rue Notre-Dame
MONTREAL, QUE.



EXEMPLE d'une fiche d'enregistrement montrant une vérification faite au moyen du vérificateur de moteur avec différentes huiles. La ligne pointillée montre comment la force motrice diminuait à partir d'un certain point. La ligne noire indique ce qui se produisait quand la véritable bonne huile fut utilisée dans ce même auto.

24F

Un Magasin Modèle d'Habits pour Hommes
DANS TOUTE LA FORCE DU MOT

Blumers
ETABLI EN 1899

LA PLUS GRANDE
VENTE de COMPLETS

Les Complets 2 PANTALONS sont notre Spécialité

De Qualité Supérieure pour Hommes et Jeunes Gens

A
MOITIE PRIX
ET MEME A MOINS

HABILLEZ-VOUS pour la FETE-DIEU et la Saint-Jean-Baptiste

5000 complets et par-dessus de choix dans tous les plus nouveaux tissus et modèles.



COMMENÇANT
Demain Vendredi, à 9 a.m Précises

Spécial pour Vendredi de 9 à 10 a.m. seulement
1 lot de
28 Complets de Fantaisie
$8.95
En tweed, couleurs assorties.
Valeurs de $20.00 à $22.50.
Premiers arrivés . . . . . .

COMPLETS
Soutachés de fantaisie
Poches obliques ou en rond, plis sur les côtés, en herringbone tout laine.
Valeurs de $40.00 à $43.50, pour
$21.95

Un lot de
Complets Elégants en Tweed
Nuances pâles et foncées.
En vente à . . . . . .
2 PANTALONS
$12.95

COMPLETS
COMPLETS
Confectionnés pour plaire, modèles exclusifs.
qu'il vous est impossible de juger sans les voir.
Venez maintenant et essayez-en un. Voyez la différence dans le style et le prix.

Complets—Véritable tweed herringbone anglais élégant.
Complets valant jusqu'à $34.00.
2 PANTALONS
$16.95

Complets pour le Temps Chaud
Homespun gris tout laine nuances pâles et foncées. Valeurs jusqu'à $32.00.
2 PANTALONS
$15.95

Un gros lot de
Complets en Tweeds de Fantaisie
Nouveaux dessins et couleurs assorties.
Valeurs jusqu'à $27.50 pour
2 PANTALONS
$13.95

COMPLETS
en worsted tout laine à fines rayures et herringbone de fantaisie, les plus nouvelles nuances de bleu et brun.
Valeurs jusqu'à $36.50
$17.95

Achetez le vôtre maintenant et épargnez la différence

COMPLETS
Pour les hommes de forte corpulence et ceux au goût simple, complets en serge rayée bleue et grise de 20 à 22 onces, tailles 38 à 46.
Valeurs de $40 à $46.50 pour
$23.95

Complets pour Garçons
Complets en tweed de fantaisie, faits pour durer.
2 PANTALONS
Tailles 28 à 36.
$5.95 et plus
Valant le double

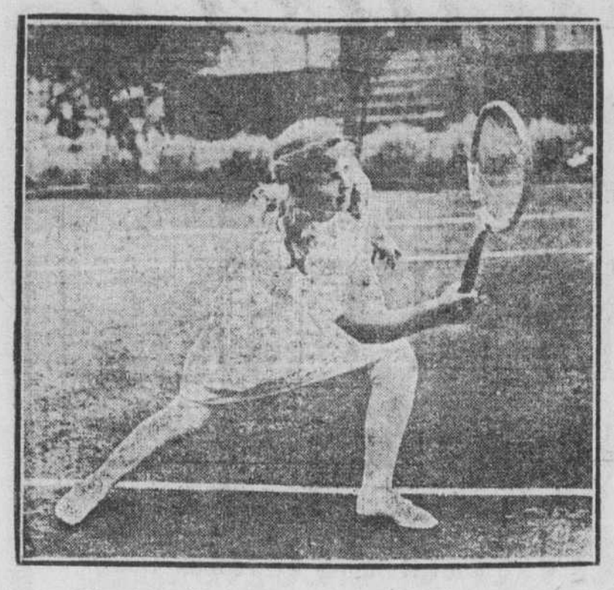
COMPLETS
en serge bleue tout laine.
Valeurs de $30 à $34.
2 PANTALONS
$16.95

Venez de bonne heure faire votre choix— Pendant qu'il est bon.

270-BLUMERS-270
Boulv. St-Laurent, juste au coin de la rue Dorchester

LA PRESSE EN AVANT TOUJOURS !

Page quotidienne d'illustrations d'actualité



Mlle Betty Nushall, 13 ans, une étoile de tennis, en Angleterre, qui a joué récemment contre Mme Mallory. Bien que battue, la fillette a étonné l'Américaine par la précision de son coup de raquette.



Mlle Charlotte Whitton, du I. O. D. E., qui parlera pour le Canada, à la journée des Dames, à Wembley.



Mme Saledad-C. Chason, secrétaire d'Etat, qui a été élevée au poste de lieutenant-gouverneur de l'Etat du Nouveau-Mexique.



M. Walter Sutter, d'Elizabeth, N. J., un aviateur militaire, qui a exprimé son désir de conduire un aéroplane à travers le "rayon mortel".



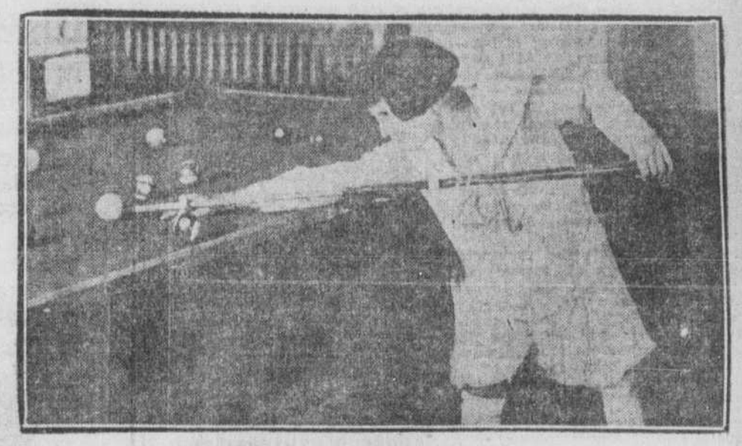
Pour montrer la comparaison entre la plus large contrebasse à piston et le plus petit trombone du monde. Mlle Molly Doherty a été photographiée dans le pavillon du gigantesque instrument.



Photographie montrant la jument Stainless, avec son poulain Dibs, qui a gagné le premier prix à l'exposition de Bath et West, tenue à Tounton, en Angleterre.



Ces jeunes Allemands, photographiés au cours de leur voyage vers le Canada, représentent quelques-uns des types d'immigrants qui nous viennent d'Europe.



Ruth McGinnis, 11 ans, de New-York, une merveille du billard à blouse, a une série de 30 à son crédit.



Ces enfants, fils et filles de francs-maçons chinois, de New-York, ont été photographiés lors du pique-nique annuel des francs-maçons chinois.



Mme Alexander Chiostergi, chanteuse d'opéra, est la femme d'un Italien naturalisé Américain; d'après la loi italienne, elle est considérée comme une Américaine, ce qui l'empêche de remplir ses engagements artistiques à Milan, Italie.



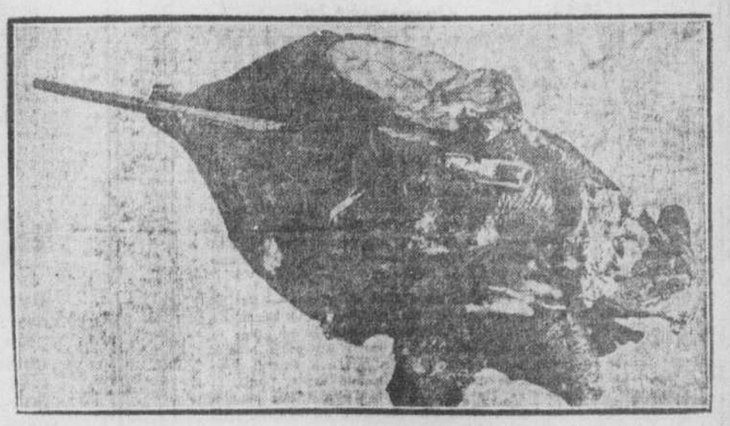
Photographie de Mlle Lucy Candler, petite-fille de Asa Candler, le magnat du Coca-Cola; Mlle Candler doit épouser prochainement Hoper Thompson, qui, en comparaison, est peu fortuné.



Ayant l'air content de son sort bien que hors de son élément, ce phoque dressé a été promené récemment dans les rues de Toronto et a beaucoup attiré l'attention.



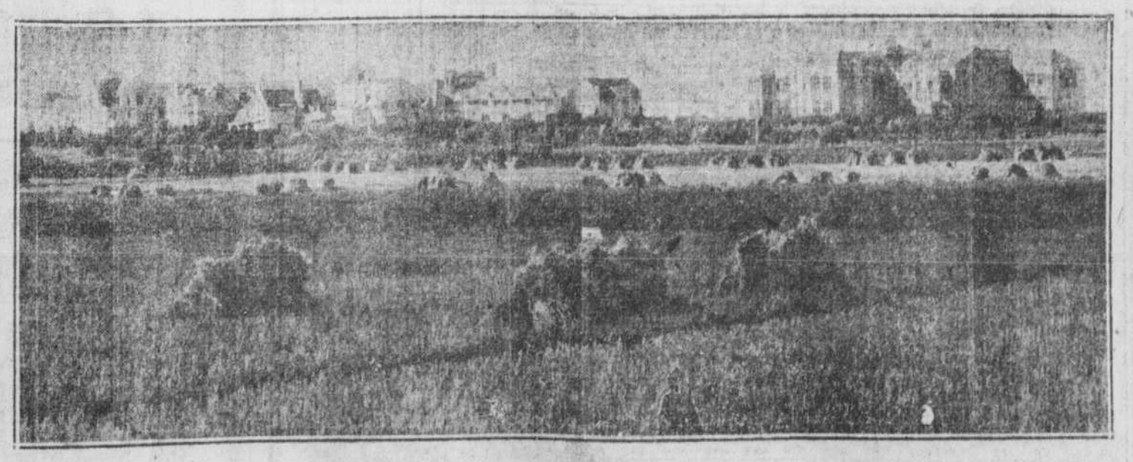
Quelques-uns de ces poupons firent entendre des cris de joie, d'autres des pleurs, lorsque la reine Mary leur fit une visite, à l'exposition de Wembley.



Lorsqu'on abattit un vieux bouleau, il y a quelques jours, au Sault-Sainte-Marie, on y trouva le canon d'un fusil; des experts prétendent que ce canon doit être à l'intérieur de l'arbre depuis plus de cinquante ans.



De gauche à droite: MM. Towers, McGuire, Mack et Ryan, quatre des candidats qui prendront part aux concours de la coupe Davis, en Irlande.



Le collège d'agriculture de Saskatoon, Saskatchewan, sur le parcours de l'excursion de la Liaison française qui se fera du 26 juin au 12 juillet prochains par convoi spécial du Chemin de fer National du Canada sous le patronage du clergé et de dignitaires canadiens-français et franco-américains.--(Photo du Chemin de fer National du Canada).



Deux des jeunes filles, qui ont pris part à la procession de la chaîne des fleurs, aux fêtes du collège, dernièrement, à Poughkeepsie, N.-Y.

LA SESSION FEDERALE

Suite de la page 10

que le service a reçu de nombreuses améliorations. Un transport spécial est maintenant affecté à ce service et trois soumissions ont été présentées pour accomplir ce travail, deux de $50,000 et la troisième de $24,000. Cette dernière a été accordée.

M. PELLETIER PROTESTE

Lorsqu'on aborde un crédit de $85,000 pour le service entre Québec, Natashquan, Harrington et les divers autres points de la rive nord, M. Pelletier, député de Matane, proteste contre le peu de sympathie qu'il a reçu du ministre du commerce lorsqu'il est allé lui demander des crédits pour des améliorations indispensables se rapportant à ce service. Ces sommes lui ont été refusées alors que des allocations étaient accordées pour des demandes semblables ailleurs.

L'hon. M. Low proteste de sa bonne volonté et se dit prêt à donner tous les secours voulus aux habitants de la rive nord. Le chef de l'opposition ne veut pas que le gouvernement conclue des contrats de dix ans, car alors il est impossible de reviser les crédits plus tard.

M. CANNON S'INSURGE

M. Lucien Cannon, libéral de Dorchester, devait plus tard revenir à la charge lorsqu'on demanda $8,500 pour le service de S.-Jean et des ports de la Baie de Fundy. "Comment se fait-il que tous les navires qui sortent du port de S.-Jean, demande-t-il, reçoivent des subsides alors qu'il nous est impossible d'obtenir ce que nous demandons dans Québec?" Pour le service entre Sydney et le lac du Bras d'Or, M. A.-L. Beaubien, progressiste de Provencher, suggère de vider le Bras d'Or et d'y faire passer un chemin de fer. M. Martell, libéral de Hants, se lève à ces mots et reproche à la députation la pauvre opinion que l'on entretient au sujet de la Nouvelle-Ecosse. Si pourtant elle avait demandé $100,000,000 d'embranchements l'ouest aurait immédiatement protesté.

M. Beaubien, en face de cet ouragan, remarque: "Ce n'est pas un chemin de fer qu'il aurait fallu, mais bien un paravent". Les autres crédits sont alors adoptés, puis la Chambre passe à la discussion des crédits des élévateurs à grain pour lesquels on demande $420,000.

Les représentants des provinces maritimes plaident en faveur des ports et des entrepôts du Canada. L'hon. M. Graham fait remarquer aux progressistes que s'ils expédient leur grain par les ports du pays, ils contribueront ainsi au succès du Canadien National.

La séance ajourne à une heure moins vingt.

AU SENAT

Au Sénat, toute la séance a été consacrée à l'étude de la loi modifiant la loi des différends industriels qui a été soumise à un comité chargé d'avoir les témoignages des patrons et des employés. L'amendement proposé impose une amende aux patrons qui violent les restrictions de la loi touchant les modifications de salaires et de conditions du travail. La loi défend déjà ces changements, mais s'il existait une amende pour les employés ou ouvriers il n'y en avait pas d'imposée aux patrons. Le sénateur Robertson fait observer que cet amendement est nécessaire, parce que les salaires ont tendance à baisser plutôt qu'à monter.

Le sénateur Béique a proposé un amendement qui fut adopté limitant à 30 jours la période pendant laquelle on peut imposer l'amende aux patrons ou aux ouvriers. Des changements non prévus sont apportés à l'échelle des salaires ou aux conditions du travail, cela en violation de la loi. Le sénateur Beaubien a ensuite proposé un amendement limitant la mise en vigueur de la loi des différends industriels aux seuls cas des exploitations de charbon. On a fait observer que c'était l'habitude. Cet amendement a été repoussé par un vote de 18 à 13.

L'hon. sénateur Webster a présenté un amendement prévoyant la nomination d'un troisième membre dans le tribunal de conciliation quand les deux autres membres ne peuvent s'accorder sur le choix du troisième, et confiant cette nomination au juge en chef de la province où le différend s'est produit, ou au juge en chef du Canada, si le différend affecte plusieurs provinces. Actuellement, il est du pouvoir du ministre du travail de recommander la nomination du troisième arbitre et le gouvernement le nomme en vertu d'un décret de l'exécutif. L'amendement a été repoussé par un vote de 16 à 14.

NOTRE MARINE MARCHANDE

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 19.—Au comité spécial du C. N. R. et de la marine marchande, sir Henry Thornton a déclaré hier que la marine s'améliore tous les jours et qu'on ne doit pas s'en défaire. Il dit qu'il ne reste plus qu'un problème à résoudre et c'est de trouver des cargaisons pour le retour de nos navires.



Débarrassée des Cheveux Gris

Ne vous soumettez pas à l'inconvénient des cheveux gris. En quelques minutes, teignez vos cheveux gris, fanés ou changés de façon à leur rendre sûrement leur beauté et leur splendeur naturelles à l'aide de Brownatone—la teinture capillaire la plus populaire aux E. U. et au Canada. Elle produit des résultats immédiats, est facile à appliquer et absolument inoffensive pour les cheveux, le cuir chevelu ou la peau. La Brownatone est de beaucoup supérieure aux soi-disant recolorants. N'hésitez pas. Hâtez-vous d'envoyer 10 cents pour en avoir une bouteille d'essai et vous rendre compte vous-même. En vente partout—50c et $1.50

The Kenton Pharmacal Co.
615 Coppin Bldg., Covington, Ky.

BROWNATONE

Teint les cheveux en n'importe quelle nuance.

En avant la mutualité

ARTISANS CANADIENS-FRANÇAIS

Les membres de la succursale Sainte-Catherine, No 477, et J.-R. Amiot, No 639, sont cordialement invités à prendre part à la procession de la Fête-Dieu, paroisse Sainte-Catherine, dimanche prochain, le 22. Réunion chez M. J.-R. Amiot, No 675 rue Wolfe, à 6.30 heures précises.

CHEZ LES ARTISANS

S'il faut en juger par les activités et l'enthousiasme toujours grandissants des Artisans du Nord, District No 6, l'offensive locale du 16 au 23 juin remportera un grand succès.

Hier soir avait lieu l'assemblée du 3e jour d'offensive, sous la présidence de M. W. Smith, assisté de MM. W. Turcot et Arthur Carrière. MM. Roméo Rivest, directeur général et patron du District No 6, et le Dr J.-D. Gauthier, directeur général, étaient aussi présents, ainsi que M. Gratton, organisateur. Une jolie conférence fut donnée sur la mutualité par le docteur J.-D. Gauthier.

Tous les Artisans sont invités à assister à la réunion de ce soir et à celles qui suivront, dans la salle Gingras, coin des rues Saint-Zotique et Saint-Hubert.

FEU M. E. QUEVILLON

(Du correspondant de la PRESSE)



Feu M. E. QUEVILLON

Valleyfield, 19.—Ces jours derniers ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, à la cathédrale de Valleyfield, les funérailles de M. Edmond Quevillon, décédé à l'hôpital de Montréal, à l'âge de 38 ans et 9 mois.

Le service fut chanté par M. l'abbé Reid, assisté du chanoine Bissonnette, comme diacre, et de M. l'abbé Pilon, comme sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Adélard Tremblay, Adolphe Pitre, Aimé Aumais, Georges Mercier, Thomas Plante et Alfred Mercier.

Le défunt laisse sa femme, née Marie-Anne Legault; 6 enfants: Marguerite, Juliette, Germaine, Léopold, Gaspard et Annette; son père, M. Alexis Quevillon, de S.-Benoît; ses frères, Henri, de Côte-des-Neiges; Mathias et Joseph, de Valleyfield; Georges, de Montréal; sa soeur, Mme Patrick Léveillée, de St-Vincent de Paul; son beau-père, M. Antoine Legault, de S.-Benoît; ses beaux-frères, MM. Antoine et Joseph Legault, de Montréal; Adrien et Arthur Legault, de Valleyfield, et sa belle-soeur, Mme Ovila Murray, de Montréal.

La famille a reçu de nombreuses marques de sympathie.

PROGRES DES ROTARIENS

Toronto, 19.—Le quinzième congrès annuel international des Rotary Clubs a été marqué, hier soir, par un banquet, au Coliseum. Des délégués de toutes les parties de l'empire britannique et des Etats-Unis ont dit les progrès des Rotariens et exprimé des voeux.



Chaussures d'été légères et hygiéniques

VOUS ne sauriez adapter de meilleures chaussures aux pieds de vos enfants que la Fleet Foot.

Le canevas poreux fournit une saine ventilation à leurs pieds remuants et qui croissent.

Les semelles de caoutchouc donnent une légèreté, une élasticité et une liberté de mouvement qui favorisent le développement des muscles de ces jeunes pieds.

Outre ces qualités importantes, la Fleet Foot est la chaussure d'été la plus économique que vous puissiez acheter. Demandez à votre marchand de vous faire voir les nouveaux souliers Fleet Foot à semelle crêpée.

Il existe des différences entre les chaussures de canevas à semelles caoutchoutées, tout comme il en existe entre les bas, les chapeaux, les vêtements ou tous les articles que vous achetez.

Quand vous demandez et vous vous faites donner la Fleet Foot, vous pouvez avoir la certitude d'acquérir la meilleure qualité et la meilleure valeur.

La marque de fabrique

FLEET FOOT

estampée sur le soulier vous est une garantie de l'authenticité du soulier Fleet Foot, fabriqué exclusivement par le Dominion Rubber System.

FLEET FOOT

DOMINION RUBBER

248F



Avec la Dermutation Mennen, les poils raides comme des clous deviennent tendres et flexibles.

Comment la

DERMUTATION MENNEN *apporte du nouveau dans le domaine du rasage*

La Dermutation est le terme scientifique qui signifie que les poils, auparavant raides comme des clous, deviennent souples et flexibles. La Dermutation est l'effet de la mousse de la crème à barbe Mennen sur la barbe. Cette découverte, due aux chimistes Mennen, est un remarquable exploit qui solutionne le problème du rasage vieux de 3000 ans.

Finis ces élancements et cette sensibilité du visage — fini ce manque de tranchant des lames de rasoir — plus besoin de solliciter les poils de se tenir droits pendant qu'on passe le rasoir; avec le procédé Mennen, la barbe autrefois rebelle n'offre plus de résistance et le rasoir fait son travail avec aise. Voilà pourquoi se raser à la Mennen est si facile, si expéditif et si agréable. De même que la Dermutation change le caractère de la barbe, ainsi elle changera du tout au tout la façon d'envisager la tâche du rasage, pour des millions d'hommes.

Ce n'est pas encore tout au sujet de la supériorité de la Mennen. Elle est supérieure à toute autre préparation à barbe que vous avez jamais essayée, vu qu'elle

Opère avec n'importe quelle sorte d'eau à n'importe quelle température



Le Talc Mennen pour hommes est spécialement composé et de teinte neutre à l'usage exclusif de la peau masculine. Servez-vous-en après vous être rasé ou bien pour vous poudrer le corps après le bain.

Dans la composition de la Mennen se trouvent certains éléments qui amollissent l'eau dure et neutralisent les sels asséchants et irritants contenus dans les eaux alcalines. La Mennen produit une mousse instantanée et riche à l'eau froide comme à l'eau chaude.

De plus, La Mennen contient de la Boro-Glycérine, ce merveilleux émollient qui assouplit et détend les tissus cutanés et procure au visage une sensation de fraîcheur et de confort. Vraiment, la Mennen est un bienfait sans égal pour se raser. Achetez-en un tube et asseyez-la.

CREME A BARBE MENNEN

Exigez le paquet rayé vert et blanc bien connu

S-302 The Mennen Company, Limited Montreal, Que.



Deux autres places à table

Deux jeunes dont les manières à table doivent être dignes des invités adultes. Mais quel mauvais quart d'heure pour l'argenterie! Ce soir les fourchettes de Jeannot et les cuillers de Julienne n'auront rien de commun avec celles des adultes. Mais demain, et pour toujours ensuite, les couverts des enfants devront être mis aussi correctement que les autres.

Il est très important que tous les couverts soient corrects, ceux des enfants compris. Et c'est facile à obtenir. Dans l'argenterie "1847 Rogers Bros." vous pouvez trouver à peu de frais les demi-douzaines de choses dont vous avez le plus besoin. Les fourchettes à salade, cuillers à oranges, cuillers à bouillon, etc., ajouteront immensément à la beauté et à la correction de la table.

Une chose pratique c'est d'acheter aujourd'hui les articles dont vous avez le plus besoin en belle et bonne argenterie "1847 Rogers Bros." et de compléter au fur et à mesure que les circonstances le demanderont. Les meilleurs marchands de tout le Dominion vendent la "1847 Rogers Bros."

Allons-nous vous envoyer un exemplaire de notre brochurette, "Etiquette, réception et bon sens"? Ses illustrations d'arrangement de table font autorité au suprême degré. Vous y trouverez une foule de bonnes idées sur la façon de bien recevoir. Faites-la venir dès aujourd'hui. Meriden Britannia Co., Limited, Hamilton, Ontario.



Fourchette de table
MODELE AMBASSADEUR

ARGENTERIE

1847 ROGERS BROS.

MERIDEN BRITANNIA CO. LIMITED

VARSITY CLOTHES SHOP

DIRECT DU MANUFACTURIER AU CLIENT

4ème GRANDE

VENTE ANNIVERSAIRE

DE 15 JOURS

Un Festival d'Economie

C'est remarquable de voir tout le monde qui attend notre vente anniversaire, ils ont eu satisfaction complète l'an dernier et vont en profiter encore, donc faites comme eux, tout en économisant vous pouvez vous procurer un habit de haute qualité ici.

HABITS
Avec 2 Pantalons
Un Grand Assortiment d'habits avec 2 pantalons pour
19.75
ET
21.50

PALETOTS
de Printemps
et d'automne en étoffe Covert, tweeds, draps, etc., avec ou sans ceintures. Valeurs de 18.00, 20.00, 22.00. Prix de vente
7.50



HABITS
Un lot d'habits, 75 ou 100 de ceux-ci. Valeurs de 25.00 et plus. Prix de vente
12.75

HABITS
En tweed et cachemire de laine, valeur très exceptionnelle, du pâle et du foncé. Prix de vente
15.50
Pantalon Extra
$1.50

GRATIS! GRATIS! GRATIS!

Durant les 10 premiers jours de notre 4ième Vente Anniversaire

UN HABIT SERA DONNE GRATUITEMENT

CHAQUE SOIR il y aura tirage des numéros correspondant au reçu de chacun des clients de cette journée.

Le gagnant recevra un habit ou le montant en argent qu'il aura payé pour son habit.

VENEZ à ce tirage chaque soir et soyez certain que ce tirage est fait honnêtement.

NOUS VOUS DONNONS ici quelques-uns des noms des heureux gagnants de notre 3e vente anniversaire.

MM. E. Bérubé, 480 St-André
J.-B. Deslauriers, 175 Dorchester-Est
J. Eva, 696, Leclerc
E. David, 187 St-Hubert
B.-A. Hubert, 398 St-Hubert
Marchand, 1288 Cartier
Mathieu, 568 Wolfe

400 HABITS

A peu près 400 habits de valeur exceptionnelle, tweed herringbone, Donegal et tweed anglais. Ce que nous vendions pour $30 et plus.

PRIX DE VENTE
19.50

Durant cette vente nous réservons rien, vous avez l'avantage de choisir de notre stock considérable de

2000 HABITS

Il y en a pour tous les goûts et toutes les bourses.

Dans cette annonce nous ne mentionnons que quelques-unes des grandes occasions que vous pouvez avoir.

HABITS — EN — TWEED

Un grand assortiment d'habits en tweed de fantaisie, serges brunes, du gris fer et mélange Heather tout laine. Valeurs régulières de $25 et $27.

PRIX DE VENTE
16.50

Cette Vente Anniversaire Commence le 20 Juin, à 9 A.M., et continuera pour 15 jours seulement

C'est à votre Avantage de Venir de Bonne Heure — Ayez le Premier Choix

VARSITY CLOTHES SHOP

358 Ste-Catherine Est, Coin Ste-Catherine et Berri

PHIL. DUFORT, Gérant.

LE COURRIER DE COLETTE

R.—Mais non, ce n'est pas nécessaire du tout.

D.—Où se trouve le consulat d'Espagne à Montréal ?—J.-L.-T.

R.—Au numéro 1 rue Metcalfe.

D.—Quelle fut la première famille Poulin qui vint en ce pays ?—UNE ABONNEE.

R.—Claude Poulin, marié à Québec, le 8 août 1639 à Jeanne Mercier.

D.—Quel est le moyen d'empêcher les cheveux de grisonner et de devenir gras ?—J'AI HATE DE SAVOIR.

R.—Il n'existe pas de moyen d'empêcher les cheveux de grisonner; si l'on n'aime pas à les porter ainsi, il faut les teindre; contre les cheveux gras, des lavages tous les quinze jours et des frictions quotidiennes du cuir chevelu avec de l'eau de quinine.

D.—J'ai peu de cheveux et ils tombent beaucoup. J'aime les cheveux courts; je me coiffe avec un rouleau en dessous de mes cheveux, mais on me dit que cela me vieillit, que me conseillez-vous de faire; je n'ai que 17 ans ?—MERCI.

R.—Vous feriez bien, alors, de vous faire couper les cheveux.

D.—Nous étions réunies plusieurs jeunes filles chez une de nos amies et une jeune femme est entrée au salon qui se mit à converser en anglais avec l'une de nos compagnes (toutes sachant le français et les autres ne sachant pas l'anglais), était-ce impoli ?—HATE DE SAVOIR.

R.—Oui, sans doute.

D.—Quelle fut la première famille Cormier qui vint s'établir au Canada ? J. C.

R.—Pierre Cormier et François Cormier, Acadiens, s'établirent aux environs de Québec, après la Dispersion, en 1856.

D.—Faut-il qu'un jeune homme soit continuellement habillé de noir pour le deuil d'une mère et peut-il porter un chapeau de paille au bout de huit mois de ce deuil ?—JE SUIS SERIEUX.

R.—Il peut porter un habit gris avec brossard noir pour aller à son travail et le chapeau de paille est toujours admis.

D.—Dans quel comté se trouve Lanoraie et qui est curé de cette paroisse ?—MERCI A L'AVANCE.

R.—Dans le comté de Berthier. M. G.-A. Picotte est curé de Lanoraie.

D.—Je me suis teint les cheveux, que pourrais-je employer pour les faire revenir à leur couleur naturelle ?—RENE.

R.—Il faut laisser faire le temps; vous aiderez à son action en enduisant vos cheveux d'huile d'olive, et les lavant ensuite à l'eau chaude savonneuse, tous les trois ou quatre jours.

D.—Les oeufs peuvent-ils faire engraisser et de quelle manière faut-il les prendre, battus ou au naturel ?—LA BELLE AUX CHEVEUX D'OR.

R.—Les oeufs sont recommandés dans la suralimentation et ils favorisent l'embonpoint. Il est mieux de les prendre crus, au naturel, si le goût n'en déplaît pas trop.

D.—Une robe de soie duchesse blanche a été tachée de vernis (aheliac) quel moyen faudrait-il prendre pour la détacher ?—MARIE-ANNA T.

R.—La soie duchesse ne supporte pas d'être mouillée et vous ne pouvez enlever du vernis à sec. Je vous engage à recourir à un teinturier.

D.—Je dois aller en voyage aux Etats-Unis quel chapeau conviendrait bien à toutes mes toilettes ?—MERCI BEAUCOUP.

R.—Si vous ne devez emporter qu'un chapeau, choisissez le solide, pour que le voyage ne le défraîchisse pas. Une petite cloche de paille noire garnie de deux cocardes rondes en ruban clair conviendrait bien. Un chapeau de georgette ne résisterait guère au chemin de fer ou à l'auto. Et le moindre petit chapeau de $2.95, s'il est frais, sera plus élégant qu'un chapeau cher défraîchi.

D.—Pourrais-je écrire à une jeune fille que j'ai rencontrée en chemin de fer, il y a un an, à qui j'ai parler, mais avec qui je n'ai pas eu de relations depuis ce temps, je voudrais lui demander pour correspondre ?—W. F.

R.—Vous le pouvez toujours; le pire qui puisse vous arriver, c'est qu'on ne vous réponde point.

D.—Quel matériel emploirais-je pour garnir une robe de sport en gros satin bleu-pâle; j'avais l'idée de la broder en satin noir mais j'ai peur que cela se détaigne au lavage ??—AMIE DES FLEURS.

R.—Le satin noir ne supportera certainement pas le lavage; il faudra garnir votre robe, si vous voulez la laver, en pareil ou en dentelle blanche ou écrue.

D.—Quelles noces fête-t-on à la septième année de ménage :—POUPEE D'AMOUR.

R.—Les noces de laine.

D.—Quelle est la recette du vin de rhubarbe ?—JE VOUS REMERCIE.

R.—Exprimer la rhubarbe dans un tordeur ou l'écraser par tout autre procédé. Pour chaque demi-gallon de jus, ajouter un demi-gallon d'eau et quatre livres de sucre. Mettez à fermenter dans une cruche ou plutôt dans un petit tonneau, dans une pièce suffisamment chauffée. Le bouchon ou la bande aura une petite ouverture que l'on devra fermer dès que le bruit ou crépitement de la fermentation ne se fera plus entendre. Servir le vin au bout de cinq à six mois, sans le troubler.

D.—Où se trouve le juvénat et le noviciat des soeurs missionnaires de l'Immaculée Conception ? — FLEUR D'INNOCENCE.

R.—Il n'y a qu'un noviciat : 214 chemin Sainte-Catherine, Outremont.

D.—Quelle est la recette du vin blanc au raisin sec ?—UNE ABONNEE GLACE BAY.

R.—Dans un gallon d'eau, mettez une demi livre de sucre granulé et onze ou douze livres de raisin écrasé. Laissez fermenter pendant quinze jours, dans une cruche que vous brasserez tous les jours. Le quinzième jour, vous coulerez sans agiter et vous laisserez reposer pendant trois semaines, environ. Vous coulerez de nouveau et avec précaution afin de pouvoir jeter le dépot laissé. L'embouteillage ne se fera pas avant six à huit mois. Après le premier coulage, vous pourrez faciliter la clarification en ajoutant un blanc d'oeuf et une cuillerée à dessert de sel de cuisine pour chaque gallon de liquide.

D.—Lorsqu'on se marie en toilette blanche et voilée, faut-il nécessairement avoir des demoiselles d'honneur? —UNE QUI DESIRE SAVOIR.

D.—Pourriez-vous m'indiquer un remède pour faire disparaître de petits boutons blancs ?—MERCI D'AVANCE.

R.—Cela dépend de la cause ; ces boutons sont presque toujours dûs à un mauvais état de santé qu'il faut soigner tout d'abord selon l'avis du médecin.

D.—Lorsqu'au cours d'un voyage une jeune fille fait la connaissance d'un jeune homme et que l'on convient de correspondre, à qui des deux à écrire le premier ?—BELLE MOUSTACHE.

R.—L'on convient généralement que c'est le jeune homme qui doit écrire d'abord, mais s'il n'en a pas été question et s'il n'a pas écrit après un temps raisonnable, la jeune fille peut écrire un mot pour annoncer qu'elle s'est bien rendue et affirmer qu'elle conserve de ses nouveaux amis le meilleur souvenir.

D.—Est-ce qu'il y a possibilité de faire maigrir une personne qui est trop grosse et comment ?—CONTENT.

R.—Oui, sans doute, si cette personne consent à suivre un régime un peu sévère. Manger peu de viandes, pas du tout de pâtisserie, ni de crèmes, ni de bonbons ; ne pas boire de bière ni de boissons gazeuses ni de vin. Manger surtout du poisson, des légumes et des fruits, marcher une ou deux heures par jour en deux étapes, rester à chaque repas sur son appétit et se lever tôt.

D.—Quel est le caractère d'une personne née le 11 septembre ?—LECTEUR.

R.—Nature pratique, adroite, ingénieuse, prudente, toujours prosaïque et un peu terre-à-terre. Mentalité active; aptitudes pour les affaires et le commerce.

D.—Il me ferait plaisir de savoir quelles sont les caractéristiques d'une personne née le 26 juin ?—GABY R.

R.—Caractère impressionnable, sensitif, méfiant et capricieux ; grande timidité ; ténacité dans les désirs, amour du foyer, ambition; excellence dans le gouvernement des affaires publiques.

Colette

AVENTURES COUTEUSES

Une campagne dont le succès augmenterait fort les dépenses de Paris.

FORTE PROTESTATION

(Service exclusif de la "Presse")

Paris, 19. — Depuis quelque temps on fait une campagne des plus actives pour que les autobus de la ville de Paris soient munis de pneumatiques.

LE "PETIT BLEU" fait à ce sujet les constatations suivantes:

"On ne saurait trop le répéter: pour adapter des pneumatiques aux autobus il faut d'abord changer les roues, et cela coûterait de soixante-dix à quatre-vingt dix millions. Quand il s'agit d'une telle dépense, il convient de perndre des précautions, surtout après avoir tant dépensé inutilement et tant gaspillé". Et notre confrère ajoute:

"Au lendemain des scandales des Tourelles, de la Voulzie de San Salvadour, de Franconville et de tant d'autres, alors que la moitié de Paris manque encore de pavés et surtout quand les élections municipales sont désormais si proches, comment peut-on espérer trouver encore, à l'hôtel de ville, des conseillers pour lancer Paris dans de nouvelles aventures coûteuses?

"Or, aucune ne peut être plus néfaste et plus coûteuse que le changement des bandages pleins par des pneumatiques, puisqu'elle aurait pour premier résultat, et avant tout autre, de faire augmenter encore les tarifs des transports en commun, qui sont déjà si élevés et pèsent si fortement sur les petits budgets des travailleurs parisiens."

FEU Mlle T. LACOMBE

(Spécial à la PRESSE)

Sainte-Scholastique, 18.—Les funérailles de Mlle Thérèse Lacombe ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Z. Campeau, et le service fut chanté par M. Maximilien Lacombe, P. S.S., cousin de la défunte, assisté des abbés A. Bigras et Z. Campeau, comme diacre et sous-diacre.

Avaient pris place dans le choeur MM. les abbés A. Lemay, B. Prosseault, J. Joly, Chs. Robillard, Th. Paquette, et C.-E. Valiquette.

En tête du cortège marchaient les soeurs Sainte-Croix du pensionnat S.-Gabriel et leurs élèves, portant la bannière des Enfants de Marie.

MM. Roger Fortier, N.P., de Montréal, et Félicien Raymond, de Hull, précédaient le corbillard. Les porteurs étaient MM. B. Bourgeau, W.-F. Mercier, Jean Fauteux, avocats, de Montréal, R. Meloche, LL.B.R. Raymond, E.E.M. et E. Gascon, B.S.C.

Mlles Marcelle Ethier, Flore Dumoulin, Marie-Jeanne Dumoulin, Alice Prosseault, Thérèse Gratton et Thérèse Sauvé accompagnaient les porteurs.

Les frères de l'Instruction Chrétienne et leurs élèves assistaient au service.

Conduisaient le deuil, le père de la défunte, M. Pierre Lacombe, ses frères, Pierre-Paul, séminariste, Liguori, avocat, et Joseph; ses soeurs, Ange-Emma, Laura et Cécile; ses beaux-frères, MM. Joseph Raymond, trésorier de la Cité de Hull, et Josephat Fortier, sa belle-soeur, Mme Joseph Lacombe.

Dans le cortège on remarquait MM. J.-A.-C. Ethier, M. P., Adélard Fortier, ex-président de la Chambre de Commerce de Montréal, Dr S. Lamarche, Me Donat Lalande, Dr A. Pager, Dr G. Valois, V. Fortier, N.P., E. Boissonneault, N.P., Narcisse Forest, N.P., le maire A. Cousineau, Georges Methot, F.-H. Barcelo, J.-H. Langlois, J.-O. Lessard, H. de Lamothe, Th. Roussel, W. Sauvé, Héliodore Fortier, père, H. Fortier, fils, U. Fortier, J. Lacombe, E. Ouellette, B. Legault, J. Legault, O. Legault, A. Ethier, J.-B. Verdon, A. Saint-Jacques, E. Chenier, J.-L. Cyr, E. Ethier, L. Gratton, J. Savage, A. Savage, P. Joly, E. E. M. Gustave Gratton, E.E.L., J. Langlois, P. Lafond, P.-A. Fortier, A. Lafond, M. Dandurand, B. Presseault, P.-E. Presseault, F. Cyr, A. Nepveu, E. Raymond, H. Lacombe, J.-W. Sauvé, C.-E. Farmer, Th. Rodrigue, J. Bertrand, J. Legault, R. Laframboise, S. Landry, A. Laframboise, etc.

Offrandes de messes: MM. J.-A.-C. Ethier, M.P., le R. P. Gilles Roy, O.P., MM. Donat Lalande, A. Laframboise, G. Fortier, A. Raymond, Jean Fauteux, W.-F. Mercier, Joseph Raymond, R. Bourgeau, J.-B. Verdon, Mlles R. Chartrand, F. Dumoulin, S. Gatien, Mme L. Raymond.

Offrandes de fleurs: MM. J. Raymond, Josephat Fortier, Héliodore Fortier, Roger Fortier, A. Legault, H. Gratton, Mlle E. Champagne, les employés de la corporation de la cité de Hull.

Bouquets spirituels: MM. Dr Z. Laurin, A. Blouin, le pensionnat S.-Gabriel, MM. J.-O. Lacombe, L. Gratton, V. Fortier, N.-P., William Sauvé, F.-H. Barcelo, H. Dupras, la famille LeRiche, Dr Valois, O. Guay, Mlles Marcelle Ethier, A. Laframboise, B. Laframboise, A. Ferrier, Marie-Jeanne Dumoulin, A. Leger, B. Leger, R. Fortier, A. Fortier, C. Fortier, Mmes F. Raymond, J. Lacombe.

Messages de sympathies: les abbés L. Lacombe, O. Naud, L. Bazinet, A. Lemay, J.-H. Sainte-Marie, E. Coursol, le R. P. Drouin, O.P., MM. G. Lalande, R. Renaud, L. Presseault, Dr R. Gaudet, A. Fortier, J.-A. Berthiaume, J.-W. Cyr, O. Legault, N. Robillard, A. Chartrand, R. E. Savignac, P.S.S., E. Leger, A. Legault, Mlles R. Chartrand, E. Roy. La chorale paroissiale, sous la maîtrise de M. Joseph Fortier, exécuta la messe de Pietro A. Yon; les solistes furent MM. J. Fortier, Dr A. Pager, V. Fortier et L. Cyr. Mlle Jeanne Forest touchait l'orgue.

BEAU SUCCES POUR LE COUVENT DE WATERLOO

(Spécial à la PRESSE)

Waterloo, 18—Les élèves suivantes du couvent Maplewood à Waterloo, ont obtenu les diplômes de musique conférés par l'Académie de Musique de Québec et par le Conservatoire National, annexé à l'Université de Montréal:

Piano, diplôme académique et brevet d'enseignement: Mlle Grace Pauzé, avec grande distinction. Cours supérieur, Mlle Marguerite Charlebois, avec très grande distinction ; Mlle Jeannette et Madeleine Comeau, avec grande distinction.

Violon, cours intermédiaire : Mlles Françoise Pinsonneault et Antoinette Gingras, avec grande distinction.

Piano, cours intermédiaire : Mlles Laurence Langlois, Madeleine Ferland, Françoise Pinsonneault, Cécile Tranchemontagne, Rowina Riggs, avec grande distinction. Cours élémentaire : Mlle Lilian Laprade, avec grande distinction; Mlles Béatrice Ménard, Lucille Lussier, Irène Lépine, avec distinction.

? PLISSAGE et travaux de tous genres exécutés. ST. LAWRENCE BUTTON & PLEATING CO.
Up. 5706 Est 0887 — 580 Ste-Catherine Ouest — 363 Ste-Catherine Est.
19,24,26,1,3

Pour demain — Gâteau "Home-Made"

Les femmes de Montréal ont bien accueilli cette idée nouvelle en matière de gâteaux — un gâteau ordinaire qu'elles peuvent glacer elles-mêmes, à l'essence qu'elles désirent ! Vous découvrirez plusieurs manières de le servir.

GATEAUX Dent Harrison "les délicieux Gâteaux"



Fèves "VICTORIA" Vertes ou Jaunes
LAPORTE-MARTIN LIMITÉE
Un des Fameux Produits "VICTORIA"

INTERESSANTE EXPOSITION AU PACIFIQUE CANADIEN

On remarque depuis quelques jours dans les vitrines des bureaux du Pacifique Canadien, édifice Dominion Express, rue St-Jacques, une intéressante exposition de superbes gravures en couleurs représentant des scènes pittoresques de Victoria, sur l'île Vancouver. Ces gravures, qui sont des agrandissements photographiques artistiquement coloriés, ont déjà été exhibées dans d'autres grandes villes canadiennes, où elles ont été fort admirées. Elles donnent une idée des splendeurs scéniques qu'offre notre pays et font naître, surtout à cette époque-ci de l'année, le désir d'aller faire un voyage dans notre merveilleux Ouest, déjà si renommé dans le monde entier pour ses beautés naturelles.

Dans une autre vitrine, on peut encore voir une collection de magnifiques trophées de pêche offerts par le Pacifique Canadien aux heureux pêcheurs qui ont fait les plus belles prises de la dernière saison au camp de chalets de la rivière aux Français, ainsi qu'à ceux de la rivière Nipigon et du lac des Bois. Ce sont de belles et attrayantes reproductions en argent, grandeur naturelle, des poissons capturés, truites, achigans et maskinongés. L'on voudra sûrement voir avant qu'elle soit transportée ailleurs, cette originale exposition qui a déjà fait s'arrêter devant les bureaux du Pacifique Canadien, des centaines de curieux.

BEDFORD

Le club de baseball de S.-Jean a rendu visite au Bedford et a été défait par 8 à 7.

—Mme A.-J. Bouchard est dangereusement malade.

—De passage dernièrement: Mlle Laure-Aline Nadeau, de Cowansville, et M. Goyette, d'Iberville, chez M. A. Nadeau; Mme Godon et ses deux enfants, de Montréal, chez M. M. McNamara; M. et Mme Leonard Campbell, de S.-Jean, chez M. J. Létourneau; M. et Mme J. Paquette, de S.-Jean, chez M. A.-J. Bouchard; Mlle Aldéoda Campbell et M. Placide Hébert, chez M. S. Campbell; Mme Corriveau et MM. Damien et Jos. Gosselin, chez M. Léandre Gosselin; M. Hector Langevin, chez son père le notaire Langevin.

—Germaine, enfant de M. et Mme Charles Jetté, a été frappée par un auto en faisant un tour de bicyclette.

—Ces jours derniers a été chanté le service anniversaire de Mme R. Langevin.

WAGON-LIT POUR TIMMINS

Pour répondre à la demande toujours croissante du public qui se rend en foule à cette contrée minière, le Chemin de fer National du Canada fait circuler un wagon-lit entre Montréal et Timmins attaché au Continental Limited, quittant Montréal à 10.15 p.m. tous les jours, arrivant à Timmins à 8.25 p.m. Au retour, départ de Timmins à 10.00 a.m. tous les jours; arrive à Montréal à 8.55 le lendemain matin. Ce wagon donne aussi un service commode pour North Bay, Cobalt, etc.

Tous les trains circulent suivant l'heure du méridien de l'est. L'heure d'été est une heure avancée sur l'heure soire.

Pour plus amples renseignements, réserve de places, etc., s'adresser à tout agent du Chemin de fer National du Canada. 9,12,16,19,23,26 (r)

SAINT-GREGOIRE

Une soirée dramatique et musicale a été donnée ici par les anciennes élèves au profit du couvent. Cette soirée avait été organisée par le Dr H. Trudel.

—Une autre séance a été donnée par les élèves de l'académie Labelle, de Trois-Rivières.



Une petite égratignure mais—

elle peut devenir dangereuse si elle n'est pas complètement nettoyée de ces guet-apens dangereux de poussière et de saleté.

Les enfants ont besoin d'une protection plus efficace que celle offerte par le savon ordinaire.

Lifebuoy est pur—aussi doux et meilleux que peut l'être le savon. Sa mousse crémeuse et bienfaisante provient d'une huile naturelle, riche et nutritive à l'épiderme.

Lifebuoy protège

L'élément protectif de Lifebuoy est indiqué par la pure odeur antiseptique.

L'odeur disparait après l'emploi—mais, la protection de Lifebuoy reste.



Lever Brothers Limited Toronto

LS-4.94F

Bébé fiévreux?

Sa peau est-elle irritée ou démange-t-elle? La Poudre Johnson soulage et laisse la peau fraîche et confortable.

Achetez de votre pharmacien

Poudre Johnson



Les croustillants flocons de maïs Kellogg sont le plus court chemin de la santé.

1o Ils soutiennent et rassasient sans surcharger l'estomac ou l'appareil digestif, comme le font les aliments lourds.

2o Ces flocons couleur de soleil sont croustillants, ténus et délicieux.

3o Toujours prêts à utiliser. Pas besoin de cuisson. On n'a qu'à les verser dans un bol. Ne collent pas à la vaisselle.

Kellogg's CORN FLAKES

Toujours frais sortant du four.



A Qualité Egale Nos Prix Défient toute Concurrence

C'est toujours meilleur marché chez

TEL. BELAIR 3290

L. N. Messier NOUVEAUTES

839-851 MONT-ROYAL EST, ANGLE DE LA RUE FABRE

Magasin Ouvert les Vendredi et Samedi Soirs

VENTE DE JUIN

Nous avons su profiter de toutes les occasions vraiment extraordinaires — et si l'on tient compte de notre politique de vendre à bas prix, on pourra en conclure que la vente de juin chez Messier est un événement qui sort de l'ordinaire.

Les quelques articles mentionnés ci-dessous donnent une idée des valeurs exceptionnelles que l'on peut trouver ici.

Toute femme économe qui veut obtenir le maximum de valeur pour son dollar ne devrait pas manquer de visiter notre magasin Vendredi ou Samedi.

Coupons et Echantillons
de rideaux en net Nottingham et point de filet — aussi quelques-uns en point suisse brodé. Spécial à **98c**

Drapeaux pour la St-Jean-Baptiste
Drapeaux Anglais, Français et Papal.

pouces	
6 x 8	5c
9 x 14	10c
14 x 18	15c
16 x 24	25c
22 x 36	50c

Gants Longs pour Dames
Superbes gants longs en soie de très belle qualité. Bouts doubles. Blanc, noir, beige, brun et gris — avec rayures. Valeur réelle de $3 et $3.50. Exceptionnel à **$1.50**

SPECIAUX AU RAYON DES TISSUS POUR ROBES

Ratine Fantaisie
Largeur 40 pouces. Articles importés de France. Toutes les nouveautés comme nuances. Fond uni avec rayures ou quadrillages en soie. Rose, pêche, résida, orange, beige, cacao, doré, bleu poudre, blanc. Bonne valeur à $1.75 la vge. Spécial pour juin . . . **$1.25**

Voiles Imprimés
Longs 40 pces. Importation récente. Qualité surfine. Se lavent bien. Toutes les nouvelles nuances foncées avec riches dessins fleuris ou quadrillés. Une occasion réelle à 75c la vg. Extraordinaire à . **59c**

Alpaga de Soie
Largeur 36 pcs. Article importé de France. Belle qualité souple. Fini très fin ressemblant au crêpe canton. Très approprié pour blouses ou robes. Marin, bleu, copenhague, bleu paon, bleu poudre, gris, beige, noir. Belle valeur à $2.50 la vge, pour prix **$2.00**

SOIERIES

Satin Crêpé
Largeur 40 pces. Superbe satin avec beau fini crêpe et envers laine. Fort approprié pour robes de toilette. Rose, pêche, orange, gris, mauve, henné, blanc. Vaut $4 la vg. Spécial à . . **$2.95**

Canton Broché
Largeur 40 pcs. Très beau tissu pour confection de belles toilettes d'après-midi. Toutes les plus nouvelles nuances. Riches dessins brochés sur fond de même nuance: brun, orange, pêche, marin. Vaut $4.50 la vge pour . . . **$2.95**

Satin Duchesse
NOIR. Largeur 36 pcs. Article pure soie, fini brillant superbe, envers croisé très fin, donnant au tissu de remarquables qualités de durée. Pour blouses, robes ou mantes d'été; ne peut être surpassé. Vaut $2.50 la vge pour . . . **$1.89**

Couvertures de Planchers
LINOLEUM - LIEGE, qualité parfaite. Dessins fleuris et quadrillés. Largeur 2 vgs. Valeur de 90c et $1.10 la vge carrée. Spécial à . . **50c**
TAPIS "TAPESTRY", pour corridor ou escalier, largeur 27 pcs. Valeur réelle de $1.45 la vge. Spécial à . . **$1.**
PRELART sur canevas, choix de jolis dessins. Largeur 1¼, 1½, 2 et 2½ vgs. Valeur de 55c et 65c la vge carrée. Spécial à . . **35c**

Jupes Blanches
En Poiret et Bedford mercerisé. Convient pour sorties de sport. Tailles 20 à 29. Spécial pour vendredi et samedi seulement **$1.95**

Brassières
En broché de soie rose — très lorges et confortables. Tailles 38 à 50. Valeur de $1.75 pour **$1.25**

Camisoles d'Eté
Bonne qualité — roses, blanches ou sable. Caleçons pour assortir. Prix spécial. **49c**
CAMISOLES avec manches courtes et sans manches. Qualité supérieure. Tailles 36 à 48. Spécial à **75c**

Blouses POUR GARÇONNETS
Jolies blouses khaki, collet à même, manchettes doubles, finies avec galon à la taille. Ages 8 à 16 ans. Très spécial **1.25**

Chaussettes POUR HOMMES
300 paires en coton fin pour l'été. Pied sans couture. Brun, marine, noir. Pointures 9½ à 11. Valeur réelle 30c pour . . **23c**

Corps pour Hommes
Val. de $1., pour **59c**
Corps blancs "Zimmerknit", manches courtes — ainsi que quelques-uns en Balbriggan naturel avec manches. Pointures: 42, 44, 46, 48 et 50 pour Balbriggan —32 à 42 pour corps blancs. Articles de très haute qualité. Valeur réelle de $1. pour **59c**

Chaussettes pour Hommes
Val. de 65c, pour **50c**
300 paires chaussettes en "Silkoline" avec pieds sans couture. Le tissu de soie dont ces chaussettes sont faites conserve son lustre après lavage. Noir, champagne, brun gris, marine. Pointures: 9½ à 11. Spécial **50c**

Sous-Vêtements pour Garçonnets
Sous-vêtements en Balbriggan et en blanc ajouré — manches et jambes courtes et manches et jambes longues, corps et caleçons. Grandeurs: 20 à 32. Très spécial, **59c**

Broderies à Rabais
Jolie broderie sur linon ou mousseline, largeur 6 à 7½ pouces. Convient admirablement pour garniture de lingerie. Valeurs de 12c et 15c la vergo pour **7½c**
Autre ligne, large de 10 à 12 pcs. Très appropriée pour volants. Valeur réelle de 25c la verge pour **18c**

Robes d'Eté à Rabais Enormes
ROBES en voile fantaisie et autres tissus populaires. Choix de jolis modèles dans les nuances des plus à la mode. Taille 16 à 20 ans. Valeur de $8. pour **$3.99**
ROBES en voile suisse, à fond uni bleu marin et noir avec dessins fantaisie. Dernières créations de la mode. Tailles 36 à 42. Une valeur vraiment bonne à $12. Extraordinaire **$6.49**
ROBES en crêpe et satine française, très jolies modèles richement garnis. Choix de dessins et nuances. Tailles 16 à 20 ans et 36 à 42. Valeur de $12.50 Rabais spécial **$7.98**

Fournitures de Maison
SERVIETTES DE TABLE, 22 x 22 pcs. Choix de jolis dessins. Valeur de 35c pour. . **25c**
RIDEAUX MARQUISETTE, 2¼ verges de long, garniture dentelle et entre-deux. Couleur ivoire. Valeur de $4.50 la paire pour **$2.95**

Tissus Légers
VOILE, ORGANDI, MOUSSELINE pour robes d'été. Couleurs unies les plus nouvelles. Valeur de 50c la verge pour. . **29c**

Voile — Zéphir
Dessins quadrillés fantaisie. Haute nouveauté. Valeur de 79c la vge pour . **49c**

Coton Jaune
40 pcs de large. Texture très serrée pour draps. Valeur réelle de 29c la verge. Spécial à . . **25c**

Robes Légères pour Jeunes Filles
Beaux modèles en tissus importés à dessin quadrillé, combiné avec voile suisse uni. Choix des plus jolies nuances à la mode: Tailles: 16 à 20 ans.
Vendredi et Samedi seulement **$4.89**

Ruban Taffetas
5 pouces de large. Noir seulement. Très spécial, la verge **35c**

Mouchoir Blanc
Très bonne qualité. Valeur exceptionnelle à la douz. **50c**

Corsets à Rabais
Corset blanc, buste bas, haut élastique, 4 jarretelles. Un beau corset léger pour l'été. Valeur réelle de $1.25 pour **89c**
Corset court, rose, buste bas, élastique, 4 jarretelles. Tailles 20 à 28. Valeur de $1.75 pour . . . **$1.49**

Bas pour Enfants
Beaux bas en fil mercerisé, côtes finies, pied uni, jambes sans couture. Nuances: brun, blanc, noir. Pointures, 6 à 10. Spécial pour juin, la paire **49c**

Soie Torse
en rouleaux, pour tricot ou broderie. Toutes les nouvelles nuances, le rouleau, spécial à **15c**

Jolis Bandeaux
pour sport. Choix des nuances les plus jolies. Pour cette vente **39c**

L. N. MESSIER

SOREL RECEVRA NOS ZOUAVES

De grandes fêtes militaires et religieuses auront lieu en juillet.

LE CAMP ANNUEL

(Du correspondant de la PRESSE)

Sorel, 19.—A l'occasion du camp annuel du régiment des zouaves pontificaux canadiens, à Sorel, dimanche et lundi les 6 et 7 juillet prochains, de grandes fêtes auront lieu. Dimanche le 6, à 9 h. 30, une messe sera célébrée en plein air au parc Royal. A 2 hrs p.m., il y aura grand déploiement militaire au parc Royal; inspection par le colonel C.-E. Rouleau, de Québec, et son état-major; exercices à la baïonnette; gymnastique, avec et sans armes; exercices de fantaisie par les cadets de l'académie du Sacré-Coeur de Sorel.

Deux mille zouaves des différentes parties de la province seront présents. Trois cents musiciens, quatre fanfares et vingt corps de clairons prendront part à cette grande manifestation. De magnifiques concerts seront donnés par les fanfares. Les cadets de Saint-Jean-Baptiste de Québec, de Montréal, de Sorel et de Joliette seront également présents.

Lundi à 2 hrs p.m., un grand festival sera donné au parc Royal. Le programme comporte également une partie de baseball, des courses en bicycles, des courses à pied et des concours amusants de toutes sortes.

Des excursions organisées dans les différentes parties de la province permettront aux étrangers de venir à Sorel les 6 et 7 juillet prochains pour être témoins de cette grande manifestation religieuse, militaire et sportive qui fera époque dans les annales de notre cité.

FEU M. PHILIPPE BOISJOLY



Feu M. P. Boisjoly

Nous sommes au regret d'annoncer la mort de M. Philippe Boisjoly, survenue à sa demeure, 132 rue Marquette, à l'âge de 56 ans. Il était né à Saint-Gabriel de Brandon et était à l'emploi du Pacifique, comme peintre depuis plusieurs années.

Il laisse pour le pleurer, sa femme, née Flora Labonté, autrefois de Louiseville; deux frères, L.-C. et Alexandre Boisjoly; une soeur, Mme Séraphin Piette, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le défunt était membre de la congrégation de la Sainte Vierge, de la Ligue du Sacré-Coeur et officier de la Saint-Vincent de Paul, paroisse de l'Immaculée-Conception.

Les funérailles ont eu lieu récemment en l'église de l'Immaculée-Conception. On remarquait dans le cortège, outre les membres de la congrégation, MM. Léonidas Boisjoly, ses neveux et nièces, MM. et Mmes Georges, Roméo, Philippe, Léonidas, Joseph, René Boisjoly, Charles Labonté, Hector Labonté, Arthur Bonin, Georges Décoste, MM. D. Lavallée, F. H. Masson, A. Larose, Bélanger, Ernest et Philibert Leduc, M. Racicot, J. Bourgeois, J.-B. Boisvert, M. I. Charest, O. Alarie, B. Lamarche, O'Brien, Léopold Saint-Germain, M. Lessard, Joseph Robitaille, E. Bernier, Provost, J. Crevier, D. Rochon, Gauthier, N. Rasperry, Giroux, Viens, Larivière, Renaud, Corbeil, Laflamme, Roy, Chartier, Bourguignon, Brosseau, Martel, O. Savard, M. Renaud, J. A. Laurent, Roussiard, Labrosse, P. Brossard, M. Majeau, L. P. Noël, O. Ménard, Guérin, Ed. Nadon, Arthur Monette, Turcot, Longtin, E. Grenon, Alp. Bélisle, J.-B. Legault, Nap. Gauvin, O. Ledoux, N. Robert, Godick, Saint-Germain, J. Therrien, Arthur Lapointe, J. Beaudoin, J. P. Dupuis, Arthur Latour, Morel, J. P. Legault, L. Grimard, L. Lefebvre, M. Desautels et un grand nombre d'autres.

Nos sympathies à la famille.

ECHOS DE VALLEYFIELD

(Du correspondant de la PRESSE)

Valleyfield, 19. — Une assemblée spéciale du conseil municipal du village Nouveau-Salaberry, comté de Beauharnois, a été tenue au lieu ordinaire des séances dans la salle Leboeuf à Bellerive. Etaient présents: MM. Osias Leduc, maire; Oliva Leduc, Alexandre Lecompte, Télesphore Deschamps, Albert Dupuis et Hormisdas Gervais, conseillers.

Sur la proposition de M. Alex. Lecompte, secondé par M. T. Deschamps, on a décidé de payer les comptes de MM. Elz. Lecompte et de Z. Dupuis.

Sur la proposition de M. Alex. Lecompte, secondé par M. O. Leduc, M. H. Gervais a été autorisé de faire réparer le pont vis-à-vis la propriété de M. Ogénor Leduc.

Sur la proposition de M. H. Gervais, secondé par T. Deschamps, des soumissions seront demandées pour 155 verges carrées de trottoir en ciment.

La résolution suivante proposé par M. Albert Dupuis, secondée par M. Alex. Lecompte, fut aussi adoptée:

"Attendu que le village Nouveau-Salaberry fait actuellement macadamiser le Chemin du Fleuve;

"Attendu qu'il serait avantageux de redresser le chemin vis-à-vis la propriété de M. Roch Benoit;

"Attendu que ce dernier consent à laisser passer le chemin sur son terrain suivant le tracé de l'ingénieur pourvu que le village lui cède en échange le vieux chemin;

"Qu'il soit résolu que cette municipalité cède à M. Roch Benoit le terrain où se trouve le chemin actuel vis-à-vis sa propriété en échange du terrain qui sera nécessaire pour l'ouverture du nouveau chemin d'après le tracé de l'ingénieur.

"Et que M. le maire soit autorisé à signer au nom de la municipalité le contrat nécessaire pour cet échange."

Une assemblée régulière mensuelle du conseil de la paroisse de Sainte-Cécile, a été tenue le 2 juin. Etaient présents: le maire Donat Marleau et les conseillers Henri Verner, Cléophas Miron, Rodolphe Daoust, Narcisse Daoust et Cléophas Himbault.

Une lettre de M. John-G. O'Donnell, ingénieur, au sujet du pont de la Rivière St.-Louis a été lue et filée aux archives.

Le secrétaire-trésorier fait rapport qu'il a reçu une copie du contrat, signé par le ministre de la voirie, au sujet de l'entretien du chemin Larocque, moyennant une contribution de $200. par année pour chaque mille de longueur.

Lecture a été faite d'une lettre de M. Arthur Pigeon officier en loi du ministère de la voirie au sujet du projet de contrat pour entretenir et réparer le chemin du Rang Double.

Sur la proposition de M. Cléophas Miron, secondé par M. Rodolphe Daoust, ce projet de contrat sera detourné au ministère de la voirie, attendu que, par sa résolution du 7 avril 1924, le conseil de la paroisse de Sainte-Cécile ne demandait pas ce que contient ce projet de contrat préparé par le ministère de la voirie, mais demandait seulement le roulage du chemin du Rang Double.

Sur la proposition de M. Rodolphe Daoust, secondé par M. Cléophas Himbault, M. le maire Donat Marleau a été autorisé à faire herser et réparer convenablement le chemin de la rivière S.-LLuis.

—Vendredi dernier, à Bellerive a eu lieu le concert de l'église presbytérienne. Les artistes étaient le "Stanley Male Quartet"; Mme Jarvis Arnold, soprano, Miles Norma McLean, violoniste et Heldacth McLaughlin, pianiste et M. Chas-F. Hutchins, humoriste. Ce concert fut très apprécié par la nombreuse assistance qui s'y trouvait.

SAINT-PIERRE-LES-BECQUETS

La paroisse aura aussi des macadams sur la continuation de la route S.-Lambert-Lévis. Les travaux vont commencer.

—M. Adélard L.-Philippe et Henri Lemelin sont venus chez leur mère, Mme J. Lemelin. Ils sont repartis pour Détroit, Mich., où ils demeurent.

—Mlle Cécile Hudon, de Québec, est venue en visite chez son oncle, M. Arthur Houle.

—M. Philippe Cossette, de l'université Laval, est arrivé chez son père, M. Jeffrey Cossette.

—Mme Emile Paradis, de Pawtucket, a été de passage, chez Mme O. Methot, ces jours derniers.

—Mme E.-D. Boisclair, de Trois-Rivières est arrivée ici pour l'été.

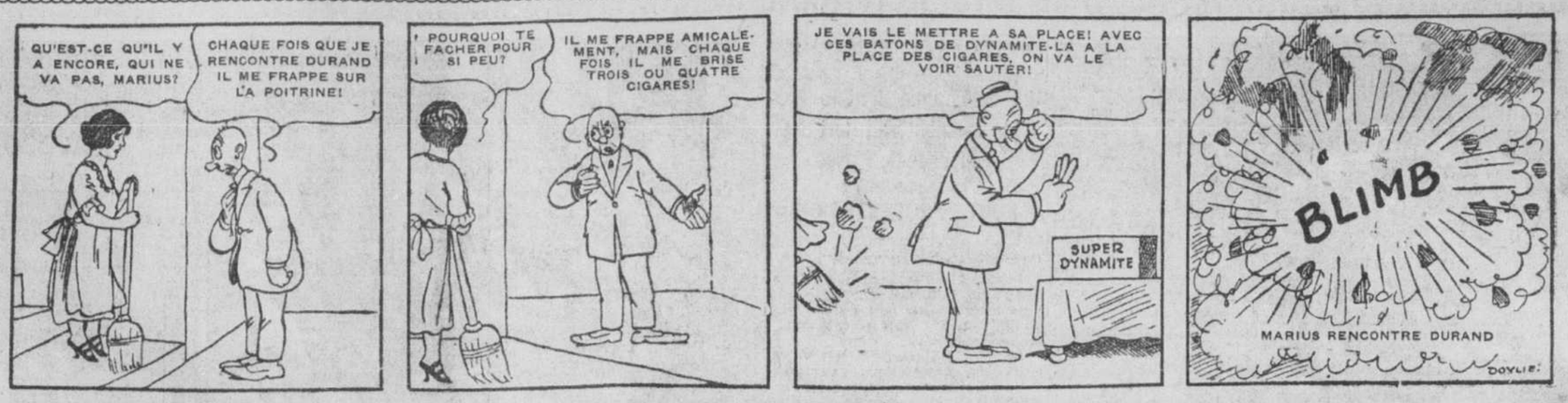
—Mlle Carry Beauchesne est de retour de S.-Raymond où elle a passé quelques mois chez son frère, M. Henri Beauchesne.

—Mlle G. Lafond est revenue de Québec où elle a subi avec succès ses examens pour l'obtention du diplôme intermédiaire en musique.

SAINT-CHRYSOSTOME

—Mgr Rouleau, évêque de Valleyfield, a été de passage ici, l'hôte de M. le chanoine L.-N. Préville, curé. Mgr Rouleau est allé ensuite à Hemmingford et à Sainte-Clotilde.

MARIUS – IL VOULAIT SE VENGER!



"Je souffris terriblement de douleurs dans le dos"

Mme Roland Ferguson, 194 Lake St., Peterboro, Ont., écrit: "Je souffris terriblement du mal de dos pendant plus de deux ans. J'étais presque folle de douleur et je suivis des traitements de médecins jusqu'à ce que je fusse découragée. Alors mon père, qui a grande confiance aux médecines du Dr Chase, me conseilla d'essayer les pilules du Dr Chase pour les reins et le foie. Je suivis son conseil et je suis bien aise de dire que je suis complètement soulagée de ces tortures que j'éprouvais dans le dos. Il y a plus d'un an que je fais usage de ces pilules, et je n'ai plus de retour du mal, mais j'en tiens toujours à la maison".



Nourriture du Dr Chase pour les reins et le foie

35c la boîte de 35 pilules, Edmanson Bates & Co., Ltd, Toronto. 2

IRRESISTIBLE

"...L'animation de son sourire, l'éclat de son regard étaient accentués par le ton de sa peau — fin comme le pollen et d'un blanc crémeux et doux comme un pétale de fleur...."



UNE poudre qui rivalise avec les pétales d'un bourgeon de rose et dont la suave senteur ne peut être enlevée, tel une fleur dont on ne peut ravir les grâces. Elle est parfumée exquisement avec Mavis — odeur ambiante et légère.

POUDRE pour le Visage

MAVIS DE VIVAUDOU

"Les Sept Secrets de Beauté"

Nous voulons que vous les soumettiez à l'épreuve. Envoyez 35c. pour recevoir une séduisante boîte de sept échantillons différents et merveilleux — le plus fin trousseau de fin de semaine qu'on ait jamais conçu.

V. VIVAUDOU OF CANADA Limitée, 360 St-Paul, Ouest - Montréal 17

H. BRUNELLE,

vous offre le meilleur SERVICE de

GLACE et CHARBON

APPELEZ Clairval 0046

122 PREFONTAINE 208-j.n



OXYDONOR

Le seul véritable

Evitez les imitations frauduleuses

Demandez notre livret gratuit

Dr H. Sancho & Cie

864, ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, P. Q.

94-m.j.v.n

Chaque Petit Pois Entier — Tendre — Uniforme

Petits Pois "SOLEIL" de Belgique

Savourez les Conserves "SOLEIL"



LAPORTE-MARTIN, LIMITÉE, MONTREAL-OTTAWA

AGNEAU DU PRINTEMPS 1924

à meilleur marché

Le prix de ce mets dont tout le monde raffole a été presque hors d'atteinte jusqu'à présent. Les magasins Martin sont en mesure de donner à leurs clients, vendredi et samedi, du véritable agneau du printemps aux prix suivants:

Devant, lb 22½c Longe, lb . . . 38c Gigot, lb . . . 45c

La quantité à ces prix n'est pas illimitée; ne tardez donc pas trop à donner votre commande.

VOTRE BOEUF

doit être tendre pour que chacun le trouve bon durant les chaleurs. Nous pouvons vous servir suivant vos désirs.

Essayez nos délicieux steaks et rôtis de boeuf dans le devant, 12½c

Aussi faux-filet, surlonge et ronde à prix modérés.

DE GROSSES CONSIGNATIONS DE POISSON FRAIS ARRIVENT CHEZ MARTIN—

Maquereau, 12½c Haddock, . . 8½c Saumon de Gaspé . . . 24c

NOUVEAU BEURRE FRAIS

Un vrai régal de juin, lb . . . . . 35c Crémerie spécial pasteurisé, marque Woodside 38c

ACHETEZ DES OEUFS DONT VOUS POUVEZ DIRE AVEC CERTITUDE QU'ILS SONT FRAIS ET BONS. Premier choix, doz . . . . . 38c, 2 doz. 75c

BEAUCOUP DE PATATES NOUVELLES. Grosses — Moyennes — 5 lbs 25c 4 lbs 25c

A tous les magasins Martin, y compris le Grand Palais des Comestibles de l'ouest de la ville, 365 rue Ste-Catherine ouest. Téléphones Uptown 7726 et 1437.

A. MARTIN, Limited

MAGASINS DE DETAIL PARTOUT.

AU BON MARCHÉ LETENDRE, LIMITÉE

OUVERT DE 9 A.M. A 6 P.M.

OUVERT LE SAMEDI SOIR

Suggestions pour la Procession

BAS DE SOIE

dans les meilleures marques et les plus nouvelles nuances, ainsi que blanc et noir.

Bas de soie "Kayser" entièrement façonnés . . $2.50

Bas de soie "Venus" . $1.98

Bas de soie "Monarch" et "Holeproof". Spécial . . $1.48

SPECIAL

Bas de soie "Mercury" et "Monarch" de tricot uni ou à rayures de fantaisie, avec haut en lille et pied renforcé. Beau choix de nuances ainsi que blanc et noir. Pointures 8½ à 10. Valeurs jusqu'à $2.50. Très spécial, la paire 98

BAS D'ENFANTS

Demi-bas en soie et d'autres en fil. Différentes nuances au choix ainsi que blanc avec haut de couleurs. Pointures 4 à 8. Spécial, la paire . . .49

Demi-bas fil et soie à rayures ajourées. Nuances unies de pêche, rose, jaune, ciel, sable et blanc. Pointures 4 à 6½. Spécial, la paire 79

—REZ-DE-CHAUSSEE.

GANTS DE SOIE

Faites votre choix ici et vos gants seront tout ce qu'ils doivent être, c'est-à-dire fashionables et durables.

GANTS LONGS de fantaisie, en soie de qualité durable dans les nuances de mastic, mode, gris, argent et blanc. Garnis de petits remplis formant quadrillés, bandes plissées et petits volants gaufrés; d'autres sont ajourés sur le côté. 24 pouces de longueur; pointures 6 à 7½. La paire $2.98

GANTS LONGS en soie, finis de bandes plissées ou de volants gaufrés. Nuances: mode, argent, gris, mastic et blanc. Pointures: 6 à 7½. 20 pouces de longueur. La paire . . . $2.49

GANTS LONGS, en soie "Kayser" de 24 pouces. Nuances: mastic, coco, gris, argent, bleu marin, noir et blanc. Pointures 5½ à 8. La paire $1.89

D'autres, dans les mêmes nuances $2.49

SPECIAL

GANTS LONGS en soie "Kayser" et en soie milanaise, dans les nuances de gris, argent, coco, mastic, brun, bleu marin, noir et blanc. Pointures 5½ à 8. Tous de première qualité. Notre prix spécial $1.48

—REZ-DE-CHAUSSEE.

Jolis Chapeaux

POUR FILLETTES

$2.95

Ce qu'il y a de plus nouveau pour l'été.

Forme bergère en paille de riz de nuance coco, garnie de soutache militaire. Aussi forme plus petite en paille nacrée, avec même garniture.

Une autre forme très attrayante est en paille de riz de nuance sable et garnie de ruban bleu poudre et sable.

Ces chapeaux sont appropriés pour fillettes de 4 à 10 ans.

—Premier étage.

Robes de Toilette pour Enfants

Jolies petites robes-culottes en soie Shantung naturelle, garnies de petits plis ruchés en avant, autour des manches et de l'encolure. Ages 2 à 6 ans $3.50

Robes de voile blanc, avec bas et empiècement brodés, points ajourés soulignant la taille; rosette de ruban sur le côté. Ages 1 à 3 ans $3.50

Robes en voile blanc, sans manches, garnies de dentelle et de deux grosses boucles de ruban de chaque côté. 1 à 3 ans. $2.25

Palais du bébé—Premier étage.

Séduisantes Robes Françaises

Au bas prix non moins séduisant de

$16.50

(Elles valent jusqu'à $25.00)

Ne manquez pas de les voir. Vous en voudrez certainement une pour la procession.



Elles sont en crêpe Rodier, en voile et en crêpe de Canton, dans les nouvelles nuances de *rosée de miel, bleu Rodier, caramel, vert amande,* ainsi que *rose, vieux rose, orchidée, pêche* et *citron.*

Plusieurs sont perlées ou à brins ajourés, et toutes sont de nouveaux modèles. Tailles pour dames et demoiselles. Très spécial — $16.50.

—Premier étage.

Robes Echantillons

valant jusqu'à $35.00. En vente à . . . $22.50

Grand choix de modèles et de nuances. Confectionnées en crêpe de Chine, voile, fleurellé, crêpe de laine, georgette et croisé Poiret.

Toutes de confection parfaite et grandement désirables pour l'été.

Un grand nombre sont garnies de dessins perlés de couleurs; d'autres sont finies de petits remplis ou de dessins ajourés.

Tailles 16 ans à 40 de buste. Notre prix spécial $22.50

—Premier étage.

Robes Echantillons

Charmants modèles en crêpe Canton et en soie taffetas, pour fillettes de 6 à 14 ans. Nuances: *bleu pâle, bleu paon, rose, pêche, brun* et *bleu marin.* Les prix actuels varient de $15.00 à $25.00.—Demain, MOINS 20%.

—Premier étage.

à 20% de rabais

UNE AUBAINE REMARQUABLE

CORSETS

valant jusqu'à $8.50. $3.98

Trois modèles de corsets "Nemo" en coutil blanc, avec buste bas ou moyen; tailles 24 à 36 et valant $7.50 et $8.00

et trois modèles de corsets C/C à la Grâce, dont deux modèles en broché de soie rose et un en coutil rose. Laçant en avant, tailles 23 à 26; laçant en arrière, tailles 25 à 31. Valeurs de $6.50, $8.00 et $8.50. UN SEUL PRIX DE VENTE—$3.98

—Premier étage.

Belles Sacoches à $2.98

Nouveaux modèles en chevreau gris, noir, brun et beige, avec monture dorée ornée de pierres de couleurs. Richement doublées en soie de fantaisie et munies de porte-monnaie et de miroir à l'intérieur.

Excellentes valeurs à ce prix spécial, chacune. . . . $2.98

—Allée centrale

Chapelets

pour la procession.

Beaux chapelets en cristal blanc ou de couleurs, grains ronds ou de forme ovale, monture dorée. . $1.50 et $2.00

Aussi jolis chapelets de couleurs à chacun. 49c

—Allée centrale

FEUILLETON DE LA PRESSE

LE SECRET TERRIBLE OU LE DIAMANT TRAGIQUE

PAR

J. DE MAISONNEUVE

Reproduction de la Presse Associée

11 (Suite)

Pierre sourit et l'on parla d'autre chose: de la chasse qui battait son plein; de la récolte vinicole qui était assez médiocre et même du fameux carrefour aux Loups, qui revint dans la conversation à propos d'un vol récent qui avait été commis dans la contrée sans qu'on pût mettre la main sur le voleur.

—Oh! affirmait Romain, pour moi, je ne serai tranquille que le jour où l'on démolira la vieille ruine pierre à pierre pour niveler le sol et planter quelques beaux arbres à la place de l'inextricable fouillis de ronces qui enserre pour le moment la tour démantelée.

Un cri de douleur troubla tout à coup la tranquillité de cette nuit d'automne précoce.

—Tu as entendu?... On a crié, fit Pierre.

—Parfaitement, voyons. Que se passe-t-il encore.

Et Romain se leva pour décrocher d'une panoplie un petit revolver à six coups.

Et au même instant la sonnette de la grille fut violemment agitée.

—Allons, ce ne sont pas des voleurs, reprit Pierre gaîment, ils ne prendraient pas soin d'avertir de leur présence.

—C'est sans doute quelque promeneur attardé qui ne reconnaît pas son chemin. Hé Françoise!...

Manon entra un falot à la main...

—Qui est-ce qui peut bien carillonner ainsi, s'écria la bonne vieille toute tremblante. Pourvu que ce ne soit point encore quelque nouveau malheur pour la maison.

Sans relever les paroles de la domestique, Romain et Pierre se dirigèrent vers la grille qui bordait la route.

Dans la demi-clarté projetée par la lanterne, les deux frères aperçurent une voiture renversée et un homme qui s'efforçait de soulever une jeune femme gisant au fond d'un fossé qui bordait la route.

La lune, que des nuages épais voilaient, éclaira subitement le visage de l'inconnue. Romain fut pris d'un tremblement.

—Elle! c'est elle!—murmura-t-il... Oh! mon Dieu, serait-elle morte?

Et il se baissa vers la jeune femme qui, paupières closes, demeurait sans mouvement, et comme privée de vie.

—Le coeur bat régulièrement, ce n'est qu'une syncope, murmura-t-il.

—Mes chers voisins, je vous demande bien pardon de vous déranger aussi inopinément, faisant de sa voix après le marquis de Villandry, l'hôtel de la "Maison Verte" qui se présentait aux deux frères avec aisance.

Quelques minutes plus tard, Lénore revenait à elle sur le grand canapé Louis XIII de la salle à manger; la même où plusieurs mois auparavant on avait déposé Julio, la victime de Tête-d'Aigle.

Lénore était très belle et les commères de Cérisolles n'avaient rien exagéré lorsqu'elles proclamaient sa beauté souveraine.

Grande et souple comme une liane, la fille du marquis de Villandry se distinguait par des yeux merveilleux et étranges, de grands yeux d'un bleu profond, légèrement bridés; son teint d'une pâleur nacrée, contrastait avec sa chevelure sombre; mais ce qui frappait surtout au premier abord, c'était la mélancolie qui embrouillait ce front de vingt ans.

Lénore riait peu et quand ses lèvres, d'un dessin très pur, esquissaient un sourire, il était triste et résigné, presque douloureux. Enigme vivante, Lénore intriguait tous ceux qui l'approchaient. On se demandait quel était le secret du morne chagrin qui flétrissait sur sa tige cette fleur de jeunesse.

Romain, avec sa nature impressionnable, devait facilement se laisser prendre aux charmes un peu morbides de cette belle et douloureuse créature que son imagination poétisait encore.

Déjà, il avait rencontré dans la forêt la fille de la "Maison Verte" et ces rencontrer l'avaient ému plus qu'il ne voulait se l'avouer.

L'événement inopiné qui était dans sa vie Mlle de Villandry devait hâter l'éclosion d'un vrai coup de foudre.

Romain, le lendemain de l'accident survenu à la jolie voisine de Cérisolles, se réveillait amoureux de Lénore; mais amoureux fou.

Dès lors, il délaissa le laboratoire de la vieille tour et oublia ses fameuses recherches... Il errait des journées entières dans la forêt guettant au détour d'une allée bien connue la silhouette élégante de Lénore qui montait chaque matin sa belle jument noire.

Mlle de Villandry s'arrêtait pour dire bonjour au savant; des bouts de conversations s'engageaient et Romain se sentait rajeuni de vingt ans.

Lui, qui avait toujours été si indifférent aux choses du coeur, montrait une ardeur de néophyte. Il aimait de toutes ses forces cette jolie Lénore qu'il sentait malheureuse.

Romain, aveuglé par l'amour, ne voyait rien autour de lui en dehors de son caprice, tout lui indifférait!... Il ne parlait que de l'étrangère de la "Maison Verte"... Elle seule l'intéressait... Sa pensée était pleine de l'inconnue; Julio, le mystère du carrefour aux Loups, il avait tout oublié...

Que lui importait maintenant ce drame sombre qui s'était déroulé à deux pas de sa demeure... Il aimait!...

Qu'avait-il besoin de percer l'identité de cet étrange mort ressuscité miraculeusement. Il aimait.

. . . . . .

Ses diamants mêmes, sa chère folie qui hantait son cerveau depuis bien des années ne les tracassait plus... Il aimait!...

Un bonheur sans nom inondait son âme, un soleil radieux luisait sans cesse à ses yeux, il marchait comme baigné d'une clarté douce; et cet homme qui approchait de la quarantaine éprouvait un regain de jeunesse tout vivifié par le merveilleux hosanna d'amour que son coeur, longtemps contenu chantait enfin.

Pauvre Romain qui, dans sa joie délicieuse, ne voyait pas le désespoir profond de son frère, de Pierre, qui, lui aussi, avait laissé prendre son coeur dans les lacs d'amour tendus par la belle Lénore.

Pierre se taisait par une discrétion toute fraternelle, il attendait avec un vrai courage que la femme qu'il adorait en silence se prononçat, fixât son choix.

Si l'âme de la jeune fille s'en allait vers Romain, il en ressentirait une pénible blessure; mais le voile, dont il enveloppait sa passion, demeurerait impénétrable et son amour resterait muré en son coeur comme un trésor dans une cache secrète.

. . . . . .

Et voilà que cette flamblée juvénile qui les prenait tous deux sur le tard les tordait comme un fétu de paille.

Ce fut Romain qui sortit victorieux de la joute.

Après de longues journées douloureuses employées à triompher de la morne apathie de Lénore, l'heure de la victoire sonna.

Les fiançailles de la belle-fille furent touchantes et simples. Elles se firent le soir, sous la voûte de la forêt, par une tiède nuit d'automne qu'une lune argentée ouatait de lumineuses blancheurs.

Pour la vingtième fois, Romain redisait à Lénore son amour profond.

—Oh! ma reine, refuserez-vous de me rendre heureux et ne voudrez-vous point m'accepter pour mari?... Je me sens si capable d'édifier votre bonheur. Car je vous aime, ma Lénore, et je vous veux la plus chérie, comme vous êtes la plus belle.

Romain s'empara d'une des mains de la jeune fille, et la portant à sa bouche y déposa un baiser profond.

Lénore tressaillit au contact des lèvres brûlantes du chercheur de diamants; ses beaux yeux se fermèrent et elle devint toute blanche.

—Mon adorée! s'écria Romain, ne luttez pas davantage contre vous-même, car je le sens, vous aussi, vous m'aimez!

—Eh bien, oui, je vous aime, murmura d'une voix oppressée la triste Lénore. Mais avant de mettre ma main dans votre main loyale, ami très cher, il faut que je vous parle... Ce soir, si j'ai accepté votre nocturne rendez-vous, c'est que je voulais vous entretenir loin des oreilles indiscrètes.

"A la "Maison-Verte", je ne suis jamais seule, mon père ou Martine ont pris comme à tâche de me suivre partout. Ils marchent dans mon ombre... il y a longtemps depuis que j'ai compris vos sentiments à mon endroit, que j'ai l'âpre désir de cette minute d'entretien. Enfin l'heure est venue et je vais pouvoir me confier à vous à coeur ouvert.

A ce moment un hurlement prolongé s'éleva des ruines de la vieille tour.

Lénore se mit à trembler, et peureuse se serra contre Romain.

—Entendez-vous, souffla-t-elle à l'oreille de son compagnon.

—Oui, c'est une chouette qui lance dans la nuit son chant plaintif.

—Peut-être!... fit mystérieusement Lénore, peut-être. Et, nerveuse, elle entraîna Romain dans un petit sentier couvert qui aboutissait tout droit à une sorte de rond-point complètement déboisé au milieu duquel se trouvait une vieille table de pierre que le lierre recouvrait à demi.

—Là, asseyons-nous. Aucun être humain ne peut rôder par ici sans que nous le voyions.

—Que de mystère, ma chérie, objecta Romain.

—Ah! c'est que ma vie tout entière n'est qu'un mystère étrange qui m'oppresse et me fait peur. Cher, cher ami, si vous saviez combien j'ai souffert avant de vous connaître... Votre amitié a été le premier rayon de joie dans ma pauvre existence...

—Oh! ma Lénore, parlez, dites-moi votre peine que je la soulage ou que j'y prenne part.

Lénore jeta des yeux peureux autour d'elle, scrutant les pans d'ombre formés par les hêtres centenaires qui opposaient leur verdure aux rayons de la lune.

—Je vous l'ai dit déjà, Romain, un mystère profond et que je ne puis deviner enveloppe mon passé et même mon présent.

"Il me semble que j'évoque ma toute petite enfance, que j'entrevois des êtres autres que ceux qui m'entourent. Je crois revoir, comme en rêve, une femme jeune et belle penchée près de moi et à ses côtés se dresse une silhouette d'homme, grand et beau, lui aussi, qui me choie, me dorlote et me couvre de baisers..."

Lénore les yeux ardents, les prunelles dilatées, paraissait en proie à une sorte d'hallucination.

—Oui, oui, je les revois tous les deux. Ah! comme ils me serrent sur leurs coeurs. Puis, un jour, l'homme grand est tout seul, il pleure, il est en noir, moi aussi on m'a vêtu de la robe de deuil; il me serre encore plus fort dans ses bras robustes et il sanglote, et il crie: Adieu! Adieu!

Lénore s'arrêta haletante.

—Et je ne sais plus rien. Ma mémoire rebelle se refuse à me livrer une autre vision... mais ce qui est effroyable mon cher Romain, c'est que mon père, le marquis de Villandry, n'est pas celui que mes sens exacerbés évoquent lorsque ma pensée fouille dans la nuit de mes jeunes années.

"Non, ce n'est point lui que je vois penché sur mon berceau de bébé, point lui que je vois souriant à ma faiblesse, point lui non plus qui pleure et me presse dans ses bras en me criant un ultime adieu.

"Alors je ne sais pourquoi, j'ai peur et je me prends à trembler...

—Votre père vous aime pourtant, ma chère Lénore.

La jeune fille sourit tristement, elle secoua sa belle tête pensive.

(A suivre)

LA GREVE DES EMPLOYES DES POSTES A MONTREAL



Groupe de grévistes réunis en face de l'immeuble des Syndicats catholiques et nationaux, attendant des nouvelles au sujet de leur différend avec le gouvernement. (Cliché du photographe de la "Presse").

UNE GREVE GENERALE

Suite de la première page

explications au sujet de ce fameux télégramme annonçant que l'ordre de grève était suspendu pour 24 heures.

Un peu après minuit, la réponse arriva, et annonçait textuellement: "Les instructions de la Fédération Canadienne des employés des postes sont que le télégramme, annonçant que la grève est retardée de 24 heures, est faux. La grève est commencée le 18 juin, à 5 h. p.m. et déjà, à Toronto, les employés des postes sont en grève à raison de 100 pour 100. L'ordre de la Fédération des employés des postes est que tous les postiers quittent le travail".

Ce fut tout un émoi. Les officiers, sans tarder, coururent réveiller un imprimeur et le prièrent d'imprimer, sans délai, des circulaires annonçant que "les décisions prises à l'assemblée des syndicats catholiques, la veille, son finales et que la grève continue". Ces circulaires furent distribuées dans toutes les stations postales dès la première heure.

UN ORDRE OFFICIEL

Cependant, à minuit hier soir, M. Victor Gaudet, maître des Postes de Montréal a donné communication du télégramme suivant qu'il venait de recevoir de l'hon. M. Stewart, ministre-suppléant des Postes.

"Tous les employés qui ne retourneront pas à leur poste avant dix heures, jeudi matin, seront considérés comme ayant abandonné leur position et ils ne seront pas réinstallés. Le gouvernement protège les droits de ceux qui resteront en fonctions. Le maitre de poste engagera immédiatement de nouveaux employés pour remplacer ceux qui auront abandonné leur position".

M. VICTOR GAUDET

A l'hôtel des postes, ce matin, le directeur des postes pour le district de Montréal nous a affirmé : "Le service postal, dans la métropole, est désorganisé et, il nous faut absolument la coopération du public pour assurer un service plus ou moins régulier. La livraison à domicile doit être nécessairement suspendue, au moins pour quelques jours, mais, pratiquement tous les sous-bureaux sont ouverts et les citoyens peuvent réclamer, au guichet, la malle qui leur est adressée.

Les hommes d'affaires et commerçants, pour obtenir la livraison de leur malle à des messagers, devront fournir, à ces derniers, des demandes écrites, chaque fois que ces employés se présenteront dans les divers bureaux."

GREVES LOCALES

"Contrairement à la rumeur qui a circulé, dans le cours de la matinée, la grève n'est pas générale par tout le Canada. Seules, les villes de Montréal, Toronto, Windsor, Hamilton et London sont affectées. Dans l'est de la métropole, tous les employés sont au travail."

"A Edmonton, la grève a suivi son cours, dans la matinée mais, un peu avant midi, on m'a appris, d'Ottawa, que tous les employés sont retournés au travail. Dans les Provinces Maritimes, il n'y a pas de grève non plus que dans le Manitoba et la Colombie-Anglaise. En somme, il n'y a que Montréal et les quatre villes de l'Ontario mentionnées qui sont assez sérieusement affectées."

"D'après les rapports qui me viennent de tous côtés, il semble que les commis des malles, à bord des trains, ne participeront pas à cette grève des employés.

LIVRAISON GENERALE

"Tous nos efforts, pour le moment, sont portés à l'organisation de la livraison générale, dans les sous-bureaux installés dans les divers districts. Un grand nombre d'employés, dans ces bureaux, étaient à leur travail, ce matin, mais, la plupart ont été entraînés, plus tard, par des compagnons et le service est très difficile à réorganiser. Toutefois, nous espérons pouvoir établir ce service particulier avant longtemps.

"Le public nous aidera grandement en n'expédiant, par malle, que ce qui est absolument nécessaire".

LA PROTECTION

"Un autre service qu'il nous a fallu organiser, dès l'ouverture des bureaux, est celui de la protection que nous devons aux employés qui sont restés au travail. La police municipale, provinciale et fédérale nous accorde le plus grand nombre d'hommes possible, mais nous ne croyons pas que cela soit suffisant et, dès 10 heures, j'ai demandé à Ottawa de nous fournir la protection de la gendarmerie à cheval.

"Certains employés restés au travail nous ont prévenu que, dans le cours de la journée, des tentatives devaient être faites pour vider complètement les sous-bureaux et diverses stations postales. C'est à la suite de tels renseignements que nous avons cru demander à Ottawa, soit les secours de la gendarmerie à cheval, soit de la milice.

ENPLOYES EN CONGE

"Le directeur des postes, à Montréal, vient également de faire appel à tous les employés des postes qui sont actuellement en vacance. Tous sont requis de reprendre immédiatement le travail, s'ils ne veulent pas être considérés au nombre des grévistes".

HOMMES DEMNADES

M. Victor Gaudet, en terminant, nous dit: "A la suite de l'avis reçu du ministre des postes, la nuit dernière, il est évident que les grévistes ne seront pas repris en service. Nous avons même reçu instruction d'engager tous les hommes dont nous aurons besoin. Il y a donc un grand nombre de positions permanentes ouvertes pour de bons hommes. Le salaire payé est de $85 par mois. Tous ceux qui désireraient prendre de telles positions doivent s'adresser immédiatement à moi-même ou à MM. H. Chandler, S. Trainor, C. Germain, Ludovic Germain ou H. Maurcault, à l'hôtel des postes, rue Saint-Jacques.

AUX UNIVERSITES

Un peu avant midi, le bureau du directeur des postes s'est adressé aux autorités des deux universités, leur demandant de prévenir les étudiants que de nombreuses positions, dans les bureaux et ailleurs, leur sont ouvertes. On compte pouvoir remplacer, au moins temporairement, plusieurs grévistes de cette manière.

REMPLACEMENT DES GREVISTES

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 19—A onze heures, M. L.-J. Gaboury, sous-ministre des postes, a communiqué aux journalistes un bulletin indiquant qu'il n'y a aucune grève, dans les provinces maritimes, ni dans la ville de Québec. Mais à Montréal, Toronto, Hamilton, London et Windsor, tous les postiers sont en grève. Nous remplaçons immédiatement tous ces grévistes, dit M. Gaboury, au représentant de la "Presse", et cet après-midi, presque tous les emplois seront remplis. A Toronto, deux mille postulants attendent qu'on leur donne un emploi. Dans l'ouest, a ajouté le sous-ministre, il n'y a qu'Edmonton en grève.

CHOMAGE A TORONTO

Toronto, 19. — Les postiers se sont réunis, ce matin, en plusieurs endroits, mais ils ne se sont pas mis au travail. Après avoir discuté non officiellement la situation, ils se sont rendus au Temple du Travail où, à dix heures, une assemblée devait avoir lieu. Des membres de l'exécutif de la Fédération des employés civils dont quelques-uns ont atteint Toronto, ce matin, étaient au nombre des orateurs.

"L'attitude des commis de malle des chemins de fer a grandement changé et la situation indique que les commis de quatre ou cinq districts seront bientôt dans la rue", a dit Gordon-R. Jackson, président de la "Dominion Railway Mail Clerks Federation", ce matin, quelques instants après être revenu d'Ottawa.

Les commis de malle ont travaillé toute la nuit parce qu'ils avaient appris que la grève avait été retardée de vingt-quatre heures.

FAIT EXTRAORDINAIRE

Ottawa, 19. — Un rapport semi-officiel reçu à midi et demi éclaire d'un jour nouveau l'anomalie que constitue la grève d'une partie du service postal, il révèle un fait des plus extraordinaires.

D'après ce rapport les délégués qui discutèrent avec le gouvernement hier, auraient, après avoir accepté l'offre du cabinet, télégraphié à Toronto qu'il ne fallait pas croire les rumeurs touchant cette acceptation et que les postiers devaient se mettre en grève immédiatement. Ce serait la raison de la grève partielle, à Toronto, Montréal et autres endroits. On attend les développements.

HALIFAX OBEIRA

Halifax, 19.—M. E.-W. Melvin, secrétaire de la filiale d'Halifax de la Fédération postale du Canada, a dit ce matin à la "Presse Canadienne" que les postiers se mettront en grève sur l'ordre de l'exécutif national et qu'ils continueront à travailler s'il n'en est pas ainsi. Les postiers de chemin de fer ont définitivement décidé de rester à leurs postes.

SERVICE INTERROMPU

Toronto, 19.—Le service postal, au Canada, est presque complètement interrompu à cause de la grève des employés de toutes les classes. En quelques autres endroits du Canada, les postiers ont cessé de travailler et la situation générale est menaçante pour tout le pays. On pensait, hier soir, que la grève avait été retardée de vingt-quatre heures par un ordre de la Fédération.

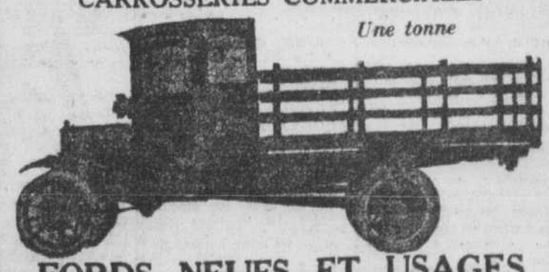
Cependant, les postiers de Toronto et d'autres districts refusèrent d'accepter un tel délai et mirent fin à tout travail à 5 heures de l'après-midi, comme le demandait le premier ordre.

Par un ordre du maitre général des postes, tous les postiers en grève, à 10 heures, ce matin, cessent d'être membres du service civil, et les maitres de postes doivent les remplacer. Toutes les mesures prises par les maitres de poste ne pourront pour le présent qu'assurer un service partiel.

Les employés de Toronto se sont réunis, ce matin, pour entendre les rapports de leurs représentants, qui ont reçu, hier, à Ottawa, les propositions du gouvernement.



Station de Service — Ford — Salle de Vente
ASSORTIMENT COMPLET DE
CARROSSERIES COMMERCIALES
Une tonne



FORDS NEUFS ET USAGES
Pour promenade et tous genres de commerces
On demande 25 "Ford" usagés de tous genres à échanger pour des neufs.
Toutes sortes de réparations, bourrure et peintures
JOS. BONHOMME, Limitée 200 rue Guy
OUVERT LE SOIR



EXTRACTIONS
et
Travaux Dentaires



Exécutés
SANS DOULEUR
à l'aide de la
Novo-Codine
L'Institut Dentaire MASSON
860, RUE SAINT-DENIS, 169, RUE PEEL
COIN MONT-ROYAL ET MARQUETTE
713 SAINTE-CATHERINE EST
OUVERT TOUS LES SOIRS
17,19,21

TARIF

Des annonces de naissances, mariages, décès et autres.

NAISSANCE: 3 centins du mot avec minimum de 50c par insertion selon notre formule.

DECES: 50 centins chaque insertion selon notre formule. Tout mot supplémentaire 3 centins par mot.

MARIAGE, Service Anniversaire, MESSE DE REQUIEM: 3 centins du mot avec minimum de 75 centins par insertion selon notre formule.

FIANÇAILLES, Prochain Mariage, REMERCIEMENTS: 3 centins du mot avec minimum de $1.00 par insertion selon notre formule.

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés des noms et prénoms authentiques des personnes donnant l'annonce, et toute annonce de fiançailles ou de mariage prochain ne pourra être publiée dans la "Presse" que si elle nous est communiquée par une personne connue dont la signature puisse être attestée comme authentique.

NAISSANCES

CHARTRAND—A Terrebonne, 13 mai 1924, à M. et Mme Achille Chartrand, un fils, baptisé Joseph-Antoine-Didace-Philippe.

Parrain et marraine, M. et Mme Didace Forest, de L'Assomption, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Hormisdas Daneereau.

DUPONT—A Montréal, le 16 mai 1924, à M. et Mme Wilfrid Dupont, née Cécile Sauvé, une fille baptisée Marie-Aline-Cécile-Laurette-Gemma.

Parrain et marraine, M. et Mme Emile Sauvé. Porteuse, Mme Mulord.

HOTTE—A Montréal, le 17 juin 1924, à M. et Mme Armand Hotte, née Marie Arteau, un fils, baptisé Joseph-Camille-Gérard.

Parrain, marraine, M. et Mme Joseph Robitaille. Porteuse, Mme Vve François Arteau, grand'mère de l'enfant.

MARINIER — A Sainte-Agathe-des-Monts, le 16 juin 1924, à M. et Mme J.-Paul Marinier, fils, née Marg. Cloutier, un fils, baptisé Joseph-Rolland-André-Paul-Arthur.

Parrain et marraine, M. et Mme Nap. Marinier, grand-père et grand'mère de l'enfant. Porteuse, Mlle Eva Cloutier, tante de l'enfant.

SMITH — A Verdun, au No 767, Av. Verdun, à M. et Mme W. Smith, née Alexina Lacasse, une fille, baptisée Marie-Georgette-Rose-Gladys.

Parrain V. J. Locke, marraine, Rose Lacasse, tante de l'enfant. Porteuse, Alice Smith, tante de l'enfant.

VEZINA — A Montréal, le 16 juin 1924, à M. et Mme Hermann Vézina, née Annette Brunet, une fille, baptisée Marie-Marguerite-Aurore-Madeleine.

Parrain et marraine, M. et Mme G.-Numa Brunet, de S.-Eustache, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme A. Ratelle.

PROCHAINS MARIAGES

PARENTEAU-LASCELLES—Le 1er juillet prochain sera célébré en l'église de S.-Michel d'Yamaska, le mariage de Mlle Bertha Parenteau, fille de M. Cyrille Parenteau, décédé et de Mme Parenteau, d'Yamaska, à M. Hector Lascelles, architecte, de Detroit, Michigan, fils de M. et Mme William Lascelles, des Cèdres. Pas de faire-part.

PARIS-LEMAITRE — Le 21 juin prochain sera célébré en l'église du Sacré-Coeur, à 7 hrs, le mariage de Mlle Juliette Lemaitre, fille de M. et Mme Emile Lemaître, à M. Joseph-René Paris, fils de M. et Mme Alfred Paris. Pas de faire part.

DECES

BEDARD—A Montréal, 18 juin 1924 à 80 ans, décédée Philomène Chevalier, épouse de feu Joseph Bédard, autrefois de Québec.

Funérailles demain.

BELLEMARE—A Montréal, le 18 juin 1924 à 59 ans, est décédée Délima Bellemare, née Beauchamp, épouse d'Henri Bellemare.

Funérailles vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira du No 468 rue Monsabré vers 8 hrs pour se rendre à l'église de Notre-Dame des Victoires où le service sera célébré.

BERTRAND—A St-Jacques L'Achigan, est décédée Sophie Duquette, épouse de feu Lebon Bertrand, à 82 ans.

Funérailles vendredi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira de chez M. Gilbert Venne, de St-Jacques, pour se rendre à Ste-Julienne, où le service aura lieu à 9½ hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOYER—A Casselman, Ont., le 17 juin 1924 à 62 ans, 1 mois, décédée Mme Vve J.-P. Boyer, de Casselman, fille bien-aimée de M. Pascal Langlois, de Côteau Landing.

Funérailles vendredi le 20 courant, à Casselman, Ont. Parents et amis sont priés d'y assister.

CADIEUX—A Montréal, le 18 juin 1924, à l'âge de 12 jours, est décédée Jeanne, enfant de Antonio Cadieux, et de Zéphirine Huet.

Funérailles jeudi après-midi.

CARDINAL — A Saint-Laurent, le 18 juin 1924, décédée à 44 ans, Mlle Marie-Louise Cardinal, fille de feu Alfred Cardinal.

Funérailles samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, Côte St-François, à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Laurent où le service sera célébré. 208-2

CHAMPAGNE—A Montréal, le 18 juin 1924 est décédé à 53 ans, M. J.-Camille Champagne, épicier, époux de Diana Beaudoin.

Funérailles samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira du No 204 rue Visitation à 8.45 hrs, (heure avancée) a.m., pour se rendre à l'église Saint-Pierre où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Le défunt était membre du Tiers-Ordre, fraternité St-Louis.

COUPAL—A St-Michel de Napierville le 18 juin 1924 est décédé à l'âge de 69 ans M. Stanislas Coupal, époux de Marie Foucreault.

Funérailles vendredi le 20 courant à 9 hrs a.m. heure solaire, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré.

CUSSON—A Montréal, le 18 juin 1924 à 50 ans, est décédé M. Zoel Cusson, employé compagnie des Tramways, époux de Marie-Louise Besner.

Funérailles samedi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira du No 27 Aylwin, à 7 hrs, afin de se rendre à l'église Très Ste-Rédempteur, où le service sera célébré. Parents et amis sont priés d'y assister.

GAGNON — Le 18 juin, à 53 ans, 10 mois, décédée à Saint-Paul de l'Ile-aux-Noix, Salomée Gagnon, épouse d'Etienne Gagnon.

Funérailles à Saint-Paul le 21 juin à 10 hrs (heure solaire) après l'arrivée du train de Montréal. 207-2

LABELLE—A Montréal, le 17 juin 1924 à 64 ans, 11 mois, est décédé Maggie Smith, épouse de feu J. A. P. Labelle, artiste-dessinateur.

Funérailles vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira du No 136 rue Parc Lafontaine à 7 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Louis de France où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Elle était dame de Ste-Anne.

LALUMIERE — A Montréal, le 17 juin 1924, est décédée à l'âge de 72 ans, 11 mois, Eléonard Ménard, épouse d'Alexis Lalumière.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira du No 632, rue Visitation, à 7 hres 15 a.m. pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur où le service sera célébré. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 207-2

LESAGE—A Montréal, le 18 juin 1924, décédée Mme Marie-Louise Cadieux, épouse de J.-E.-H. Lesage, notaire.

Funérailles vendredi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira du No 1730 rue St-Urbain, à 8½ hrs a.m., pour se rendre à l'église de l'Enfant Jésus (Mile-End), où le service sera célébré. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MALO—A Montréal, le 18 juin 1924, à 82 ans, 5 mois et 20 jours, est décédé Siméon Malo, de S. Malo et fils, marchands de meubles, époux de Mathilde Pepin.

Funérailles vendredi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son fils, No 598 rue Champlain à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur où le service sera célébré et de là au cimetière de l'Est de Montréal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Vente de Juin à

The Silk House

597 Ste-Catherine Est

Commençant Vendredi le 20 Juin

Maintenant que l'été est arrivé vous voudrez de jolis tissus légers pour vos robes d'été. Nous avons un merveilleux assortiment de ratines anglaises et françaises importées, de voile perlé, de voiles brodés à la main, de voiles suisses et de crêpes qui répondront à vos exigences à des prix qui attireront sûrement votre attention.

Notez quelques-unes de nos offres spéciales :

Très Spécial :
Pour Vendredi Matin
33c dans la piastre

15,000 verges de toutes sortes de soies tricotées, valant jusqu'à $6.00 la verge, en vente à, la vge 1.49

Ce lot comprend : vellavella unis vellavella rayé, crêpe Knit, crêpe Alitymo, puckerette, fleurette, crêpe Aileen, crêpe ombré, crêpe de Luxe, fleurella, crêpe Springtime et plaid Frisco.

SOIE SHANTUNG

Nous venons de recevoir 2,500 verges de cette soie shantung très épaisse convenable pour sous-vêtements, jupes et costumes. Nous avons acheté cette soie shantung pour la vendre à $1.75, mais comme la saison est à sa fin, nous vendrons notre shantung de très bonne qualité au même prix que nous vendions notre shantung meilleur marché. Venez de bonne heure vendredi matin et achetez-la pour, la verge 59c

RATINES

5,000 verges de ratine française, unie et à rayures, très belle qualité pour robes d'été. Prix ord. 75c à $1.00, en vente à la verge 49c

3,500 verges de ratine avec rayures ou quadrillé de soie, quelque chose de très nouveau pour robes d'été. Prix ord. 2.50 la verge. en vente à la verge . . 69c

1,750 verges de ratine faite en Bretagne, belle variété de nuances avec magnifiques rayures ou quadrillé tissé. Prix ord. 1.50, 1.75. En vente à la verge 89c

SOIE FUGI

2,500 verges de soie Fugi, garantie pure soie de la meilleure qualité, dans une belle variété de couleurs : naturelle, blanc, rose, mauve et pêche. Cette soie Fugi se détaille à $1.75 et $2.00 la verge. Pour vendredi seulement, la verge 75c

SOIE PAISLEY

750 verges de crêpe Canton imprimé, convenable pour blouses et robes, aussi dessins spéciaux pour écharpes de dames. C'est une qualité épaisse, dans une merveilleuse variété de dessins. Prix ordinaires, $4.00 à $7.50 la verge. En vente à, la verge . $2.25

Soie pour toutes sortes de lingerie

5,000 verges de soies assorties pour toutes sortes de sous-vêtements, comprenant soie tricolette, soie à maille tombée, soie unie et Wundersilk. Il y a certaines soies dans ce lot qui valent jusqu'à $2.00 la verge, en vente à, la verge 59c

Ce lot est garanti parfait.

VOILES

10000 verges de voiles imprimés pour robes d'été, en 28 différents dessins et couleurs. Prix ordinaires 85c, 1.00 la verge, en vente à la verge. . . . 49c

1250 verges de voiles Butterfield de Normandie. Les voiles Butterfield sont connus depuis des années comme ce qu'il y a de mieux et ils sont garanties lavables — dans un merveilleux assortiment. Prix ordinaire 1.50 la verge. En vente à la verge. . . . 85c

1500 verges de voile suisse uni dans un merveilleux assortiment de couleurs, 48 pouces de large. Prix ordinaires 1.75 et 2.00 la verge. En vente à. . . 98c

1000 verges de voile suisse brodé à la main, très nouveau pour robes d'été, 48 pouces de large. Prix ordinaire 2.50, 3.50. En vente à la verge. 1.39

TEMPERATURE

MAXIMUM ET MINIMUM

AUJOURD'HUI MAXIMUM . 75
AUJOURD'HUI MINIMUM . 53

L'an dernier, à la même date: Maximum: 90.7 — Minimum: 69.8

Aujourd'hui, maximum 75; Aujourd'hui minimum 53.

Baromètre: 8 h. a.m. 30.05; 11 h. a.m. 30.02; 1 h. p.m. 30.00. Chiffres fournis par R. de Mesté, gérant de Hearn & Harrison, 200A, rue Saint-Denis.

Région des lacs et Baie Georgienne: Beau, vents frais de l'Est.

Vallée de l'Ottawa et haut du Saint-Laurent: Beau, vents modérés.

Bas du Saint-Laurent, golfe et rive Nord: Beau et frais.

Provinces Maritimes: Beau, vent frais du nord-ouest.

Lac Supérieur: Vents du sud-est, averses.

Manitoba: Gros vent, averses et tonnerre.

Saskatchewan et Alberta: Beau et frais.

SAINTE DU JOUR

Sainte Julienne savait à peine bégayer qu'on l'entendit dans son berceau prononcer distinctement les saints noms de Jésus et de Marie. Telle était sa modestie qu'elle ne regarda jamais un homme en face ; sa ferveur pour l'oraison, qu'elle passait des jours entiers à prier, sa charité pour le prochain, que rien n'était capable de l'arrêter quand il y avait un service à rendre. Elle supporta, avec un visage toujours gai, une longue et douloureuse maladie. Une seule chose l'affligeait, c'était de ne pouvoir, à cause de ses vomissements continuels, recevoir la sainte communion. Sur son lit de mort elle demanda qu'on approchât du moins la sainte hostie de sa poitrine. Le prêtre acquiesça à sa demande; mais l'hostie disparut et au même moment Julienne expira en souriant. Lorqu'on l'ensevelit on trouva la forme de l'hostie imprimée comme un sceau sur sa poitrine. Sa mort arriva en 1340.

EPHEMERIDES

En Sicile l'Etna entre en éruption et d'énormes torrents de laves roulent en avalanche sur les champs et les villages d'alentour.

DECES

GABOURY—A St-Lin, le 18 juin 1924, à 28 ans, 9 mois et 8 jours, est décédée Mlle Germaine Gaboury, fille de M. Narcisse Gaboury.

Funérailles vendredi, le 20 courant, à 9 hrs. ½, à l'église paroissiale de St-Lin, où le service sera célébré. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MASSE—A Montréal, le 18 juin 1924, à l'âge de 46 ans et 8 mois, décédée Eva Picard, épouse d'Emile Masse.

Funérailles samedi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira du No 103 rue Resther, à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Denis, où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 208-2

MATHIEU—A Montréal, le 19 juin 1924, est décédée Mlle Blanche Mathieu, 278 Panet. Avis des funérailles plus tard.

MORIN—A Montréal, le 19 juin 1924, à 65 ans et 2 mois, est décédée Rosina Versailles, épouse de feu Louis Morin.

Funérailles samedi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira du No 937 rue Henri-Julien à 7 h. 30 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service sera célébré à 8 hrs.

NADON—A Montréal, le 18 juin 1924, à 9 mois et 9 jours, est décédée Adrienne, enfant bien-aimée d'Adrien Nadon et de Berthe Biondin, 39 St-Viateur Est.

Funérailles privées.

PAYETTE—A Montréal, le 18 juin 1924, décédée à 39 ans, Mme Georgiana Plante, épouse de Joseph Payette.

Funérailles vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira du No 957 rue Ontario est à 7 hrs 15 a.m., pour se rendre à l'église Ste-Marguerite où le service sera célébré.

PLOUFFE—A Montréal, le 18 juin 1924, à 24 ans, est décédée Lucille Plouffe, fille de Joseph Plouffe.

Funérailles samedi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira du No 2033 rue Boyer pour se rendre à l'église St-Arsène où le service sera célébré à 8.30 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges.

RATELLE — A Montréal, le 18 juin 1924, décédée à 66 ans, Sophie Rhéaume, épouse de Wilfrid Ratelle.

Funérailles samedi le 21 courant. Le convoi funèbre partira du No 765 rue Delorimier, à 7 hrs. 45 a.m., pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré. 208-2

ROY—A Saint-Léonard-de-Port-Maurice, le 17 juin 1924, est décédé à 83 ans, 2 mois, M. Louis Roy, bourgeois, époux de feu Catherine Corbeil.

Funérailles vendredi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, Saint-Lénard-de-Port-Maurice à 8 heures (heure solaire), pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré et de là au cimetière du même lieu. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 206-2

ST-LOUIS—A Montréal, le 18 juin 1924 est décédée à 85 ans Mme Vve Louis Aubin dit St-Louis, née Mathilde Liard.

Funérailles vendredi le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son fils M. Arthur St-Louis No 883B rue Drolet à 7 hrs 45 a.m. pour se rendre à l'église St-Denis où le service sera célébré. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THEORET—A Montréal, le 19 juin 1924, à 2½ ans, est décédé André Théorêt, fils d'Emile Théorêt, 873 Demontigny. Funérailles privées.

THERRIEN — A Montréal, le 17 juin 1924, à 53 ans, 9 jours, est décédée Mélina Bélisle, épouse d'Adonias Therrien.

Funérailles vendredi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira du No 2030 rue Boyer, à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église Saint-Arsène où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Office dames de Sainte-Anne, mercredi, des Tertiaires, jeudi, à 8 hrs. 207-2

IN MEMORIAM

RODRIGUE—A la douce mémoire de mon cher frère, Paul-Emile, décédé le 19 juin 1923. Dieu nous l'a ravi, mais son souvenir nous est aussi cher comme à l'heure de sa mort, par sa soeur, Mme Olivier Beaudoin, née Adrienne Rodrigue.

REMERCIEMENTS

BOURBONNAIS — La famille Bourbonnais remercie les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mme Alphège Bourbonnais soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles.

MASSEY—M. Jules Massey-Bourgeois, de S.-Jean remercie cordialement toutes les personnes qui ont bien voulu assister au service anniversaire de feu Dame Aurélie Gabourie, son épouse, inhumée à S.-Jean, au pied de son monument.

ROBIDOUX—La famille Robidoux remercie les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort d'Alfred Robidoux.

TREMBLAY—La famille A.-J. Tremblay remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. François Bissonnette, père de Mme Tremblay, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles.

McKenna FLEURS
Ste-Catherine et Guy. Up. 7078
Laurier et Parc. Atlantic 2300
Lerres—Chemin de la Côte-des-Neiges.
61-1-J

J. S. VALLEE
Directeur de Funérailles et Service d'Ambulance
2771 RUE ST-HUBERT
Tél. Cal. 801
231-J.s.u.o

DES ANIMAUX DE VITALITE REMARQUABLE

Tout le troupeau laitier de l'Institut agricole d'Oka est accrédité.

112 BETES

(Spécial à la PRESSE)

La Trappe, Oka, 19. — Pour la première fois depuis sa fondation, et à la demande des RR. PP. Trappistes, le troupeau laitier de l'Institut Agricole d'Oka a été visité par les inspecteurs officiels du département d'hygiène à Ottawa, en vue d'obtenir rang parmi les troupeaux accrédités dans la province.

On sait que le troupeau laitier de La Trappe est l'un des plus considérables de Québec; il compte exactement 112 têtes, comprenant des animaux Canadiens, Ayrshires et Holsteins. On sait aussi que tous les animaux reconnus par les inspecteurs comme atteints de tuberculose doivent être abattus. Ce n'était donc pas un léger risque, on le voit, et les Pères avaient bien raison d'y regarder à deux fois.

L'injection de la tuberculine fut faite le 9 juin, par les docteurs J.-T. Mélanson et J.-F. Campeau, accompagnés par hasard ce jour-là du docteur Froot, préposé à l'inspection des animaux destinés à l'exportation en Angleterre. Le 13, les deux inspecteurs revinrent visiter le troupeau et constater si certaines bêtes donnaient des indices de tuberculose. A leur surprise, et à la grande satisfaction des Pères Trappistes sans doute, aucune bête n'a réagi. Au dire des deux inspecteurs eux-mêmes, c'est là un exemple rare et peut-être unique, si on considère le grand nombre de sujets soumis à l'épreuve: 112 bêtes à la fois.

Ce remarquable succès est dû particulièrement au Rév. Frère Isidore, qui a charge des étables de La Trappe depuis de longues années, et dont les lecteurs de la "Presse" ont souvent déjà lu le nom pour le beau travail qu'il a accompli dans ce département et dont il vient de recevoir le témoignage officiel. C'est le meilleur indice de la grande vigueur du troupeau laitier de la Trappe d'Oka. Cette nouvelle ne peut que réjouir tous les cultivateurs de la province de Québec.

M. J.-C. CHAMPAGNE MEURT SUBITEMENT

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Joseph-Camille Champagne, épicier, survenue subitement hier, à l'âge de 53 ans. Le défunt était un ancien citoyen de la paroisse de Saint-Vincent de Paul de Montréal où il était né et où il



Feu M. J.-CAMILLE CHAMPAGNE

avait demeuré pendant cinquante ans. Il était de la paroisse Saint-Pierre depuis trois ans.

M. Champagne était membre de la société Saint-Vincent de Paul, conférence Saint-Michel, depuis l'âge de dix ans, et fut tour à tour secrétaire et président de cette société. Il faisait aussi partie de la société Saint-Jean-Baptiste depuis de nombreuses années, en qualité de membre actif, occupant des postes d'honneur dans maintes manifestations importantes de la société.

Le défunt était aussi membre du Tiers Ordre franciscain, fraternité Saint-Louis et de la société de Tempérance, dont il était l'un des principaux officiers. M. Champagne s'occupa constamment des organisations paroissiales, à Saint-Vincent de Paul, et jusqu'à sa mort, à Saint-Pierre. Il avait été nommé commissaire de la Cour supérieure de Montréal, en 1905, et en 1907, il devint juge de paix.

Il faisait partie de l'Association des Bouchers. Pendant trois ans il fut premier vice-président de l'Association des épiciers. Il était membre de l'Alliance Nationale. M. Champagne était estimé de tous, à cause de son caractère affable et de sa profonde charité.

Le défunt laisse, pour pleurer sa perte, sa femme, née (Diana) Beaudoin; deux filles: Mme J.-Noël Fauteux (Germaine), et Mlle Bernadette; cinq fils: Paul, Gérard, Marcel, Maurice et Jean; un frère, Onésime; six soeurs: la rév. Mère Sainte-Marie-Onésime, de la congrégation Notre-Dame, (Délia); Mme A. Picotte, (Delvina); Mme W.-S. Germain, (Amanda); Marie-Louise, Mme Jos. Lacroix, (Florina) et Angelina.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures a.m., à l'église Saint-Pierre. A la famille en deuil nous offrons nos sincères sympathies.

L'INAUGURATION DES ORGUES DE S.-EUSEBE

La maison Casavant, de Saint-Hyacinthe, est actuellement à installer de magnifiques orgues à Saint-Eusèbe-de-Verceil. L'inauguration en sera faite, jeudi prochain, le 26 juin, à 8 h. du soir. Ces orgues ont été fabriquées d'après les derniers perfectionnements. M. Claver Casavant en est l'harmoniste.

Mme Blanche Alméras-Fournier, organiste de la cathédrale de Saint-Hyacinthe, en fera l'inauguration. Mme Alméras-Fournier, ancienne élève des professeurs Pelletier et Letondal, est bien connue dans les cercles musicaux de Montréal. Ce sera un régal que d'aller l'entendre, jeudi prochain. Nous connaîtrons bientôt le programme qu'elle exécutera à Saint-Eusèbe.

Le sermon de circonstance sera prononcé par M. le chanoine Adélard Harbour, curé de la basilique de Montréal.

Déjà, un grand nombre de personnes ont retenu des sièges réservés pour cette fête artistique, qui promet d'être brillante.

L'EFFORT ALLEMAND

Buenos Ayres, 19. — Avant la guerre, l'Allemagne occupait la deuxième place dans le commerce argentin. Elle a presque repris cette place. La première place est à la Grande-Bretagne.

L'Eté est le Temps plus que Jamais de se Servir d'une

HOOVER



Les jours de chaleur n'ennuient jamais les ménagères qui possèdent une Hoover,car cette balayeuse électrique facilite singulièrement la tâche du ménage. La poussière qui entre du dehors par les fenêtres ouvertes est rapidement et facilement battue et balayée par la méthode à succion de cette balayeuse électrique. Procurez-vous-en une pour votre maison de campagne, elle vous épargnera beaucoup de fatigue.

Cette balayeuse nettoie à perfection les carpettes en herbe et toutes sortes de carpettes d'été, et ses nouveaux accessoires enlèvent la poussière dans n'importe quel coin de la maison.

La Hoover est très facile à acheter —7.50 comptant et solde par petits versements mensuels.

Téléphonez aujourd'hui à notre rayon.

Dupuis Frères LIMITEE
LE MAGASIN DU PEUPLE
—Au rez-de-chaussée.

DUPUIS FRERES, Limitée — DUPUIS FRERES, Limitée

Chez Dupuis

Parmi les nombreux services que rend au public notre bureau d'accommodation, nous devons mentionner la vente des billets de tramways et l'expédition des télégrammes. Si vous vous trouvez à nos magasins et vous apercevez qu'il vous faut des billets de tramways pour retourner chez vous ou même si vous prévoyez n'avoir plus de billets que pour un ou deux jours, achetez-en à notre bureau.

Ceci vous évitera l'ennui d'attendre votre change du conducteur du tramway et le risque de vous faire voler au milieu de la foule.

Vous n'aurez jamais à regretter en vous adressant à notre bureau d'accommodation, qui a été établi expressément pour vous rendre service.

Huguette

Dupuis Frères LIMITEE
LE MAGASIN DU PEUPLE
rues Ste-Catherine, Demontigny, St-André et St-Christophe.
J.-N. Dupuis, Président, Eug. Dupuis, Vice-Président, A.-J. Dugal, Directeur-Gérant.

Service Spécial Téléphone Est: 8000

Lanternes Japonaises



avec décorations de jolis dessins de fleurs de nuances orientales, teintes brillantes; haut et bas en bois peint.

.15 jusqu'à .90
—Au deuxième.

Crêpe de Chine

tout soie importé; tissé serré; 40 pouces de largeur; qualité garantie ni s'étirer ni manquer; prix régulier 2.50 la verge pour 1.89

Crêpe Canton

de soie, 40 pouces; pour robes d'été; nuances les plus nouvelles et les plus en vogue; prix régulier 2.49 la verge pour 1.69

Satin Duchesse Noir

tout soie, 36 pouces; beau fini brillant; qualité garantie ni se froisser ni se couper; rég. 2.29 la verge pour 1.49
—Au rez-de-chaussée.

Robes-Tabliers pour Dames .98



Nous venons de conclure un achat de 1,500 robes-tabliers, à un prix exceptionnellement bas. Ces robes sont en chambrai, guingan, percale et indienne de qualité supérieure.
Choix de couleurs pâles et foncées, à rayures, carreaux et plaids, aussi nuances unies. Grandeurs: 26 à 44.

Voyez Demain l'Annonce d'une Vente Colossale de Bas et Gants

Occasions du Vendredi au Sous-Sol

TONDEUSES A GAZON, bonne marque; 3 couteaux de 12 pouces 6.95



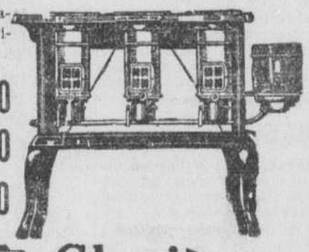
BOYAUX D'ARROSAGE en caoutchouc; 4 plis; ¼ pouce diamètre; 50 pieds longueur.
BOYAUX D'ARROSAGE en caoutchouc; 4 plis; ¾ pouce diamètre; 50 pieds longueur.
BOYAUX D'ARROSAGE en caoutchouc, fini froncé; 4 plis.
Le pied .18

CHASSIS MOUSTIQUAIRES; bien construits; Hauteur: fermés 14 pces; ouverts 36 pces .49
Hauteur: fermés 18 pces; ouverts 44 pces .69

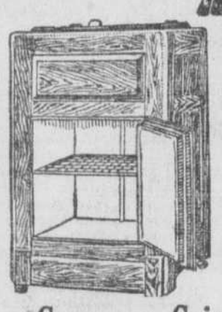
PORTES MOUSTIQUAIRES; cadre de 4 pouces; fini chêne fumé. 4 dimensions:
30 x 78 pouces
32 x 80 pouces
34 x 82 pouces
36 x 84 pouces
2.25

Poêles à l'Huile "New Perfection"

les plus recommandables et les plus efficaces;



Modèle à 2 brûleurs. . 23.00
Modèle à 3 brûleurs. . 28.00
Modèle à 4 brûleurs. . 36.00



Glacières

de haute qualité, marquées à prix spéciaux pour demain; 3 dimensions:

11.95 15.95 et 19.95

Cages en Cuivre

pour serins, nouveau modèle importé, fini au bas avec protecteur en verre décoré de dessins peints à la main, dessous genre tiroir, s'enlevant facilement; 3 dimensions.



4.95 5.95 et 6.95

Epicerie - Tél.: Est 8-0-0-0

FARINE préparée Brodie XXX ou Chef; paq. 6 lbs 35
FARINE Ogilvie ou Regal; sac 24 lbs .99 — sac 98 lbs 3.90
Bacon Le meilleur bacon à déjeuner (en tranches); la lb . .22
en entier ou demi-côté; la lb .21

BEURRE — Le meilleur beurre de crémerie des Cantons de l'Est; lb .38
SUCRE — Le meilleur sucre granulé, en sac de coton— 10 lbs . . . . .88 20 lbs 1.75

THE — Indo Ceylan; lb .63
CAFE — spécial; lb .45
Chocolat — moulu et sucré, marque Baker; boîte ½ lb .25

Savon Fels Naptha ou Lifebuoy; 4 morceaux 27

NOIX de cacao, en filaments; lb . . .25
ESSENCE Red Cap; toutes les saveurs; le tube 25
MAYONNAISE, marque Club House; bout. .33
SAUCE Lea-Perrin; bouteille 39
GELEE de table, toutes saveurs; 3 paqs . .23
FARINE de maïs; 5 lbs 23
FARINE d'avoine roulée; 6 lbs 26
POIS jaune ou fèves blanches; 4 lbs . .25
RIZ soufflé ou blé filamenté; 2 paqs . .33
PRUNEAUX, marque Dri-Pak; grosse boîte 1.15
SALADE aux fruits, marque Delmonte; boîte . . . . .40, .75
POIRES dans un sirop; boîte .10; 3 boîtes .50
FRAISES ou framboises dans un sirop; boîte .25

Articles pour la Lessive

SAVON Barsalou, Comfort, P. G. Naptha, Surprise ou Sunlight; 16 morceaux 1.00
SODA à laver; 3 paqs 25
SANI-FLUSH; boîte 35
CHLORURE de chaux; 2 boîtes 25
SNAP, une préparation pour nettoyer les mains; 2 boîtes 33
—Au sous-sol.

Toile Beige

de fabrication anglaise; 36 pouces de largeur; appropriée pour robes ou chemises d'hommes et de garçons; prix régulier .75 la verge .49

Pâtisserie—Tél.: Est 8000

PETITES TARTES assorties; pâte feuilletée; la douzaine 39
PAINS d'épices; 2 douzaines 29
ROULEAUX à la gelée; 2 pour . .35
TARTES au citron; chacune 39
(Pas de livraison pour ces tartes).
BEIGNETS et brioches; 2 douz. . .29
TARTES à La Fayette, finies glacées; crème au beurre au centre; chacune 39
PETITS PAINS (rolls); 2 douz. . .33
GATEAUX de noces à 1, 2 et 3 étages.
Assortiment complet de dragées, ornements, etc., etc.

Carpettes réversibles, pour maison d'été; dimensions: 6 x 9; prix régulier 30.00; vendredi 18.95

Rideaux

en madras de nuance ivoire; 2½ verges de hauteur; bordure chaque côté; médaillon au bas; prix régulier 3.00 la paire; vendredi 1.95

Rideaux

en marquisette; hauteur 2½ verges; large entre-deux de 3 et 4 pouces de largeur; prix réguliers 4.50 et 5.50; vendredi 2.98
—Au troisième.

Une Vente Spéciale d'Images Encadrées



Sujets religieux en couleurs appropriés pour la procession de la Fête-Dieu. Choix de: Sacré-Coeur, Jésus et Marie, La Cène et plusieurs autres. Encadrement fini noyer brun ou tout doré; dimensions: jusqu'à 20 x 24 pouces.

Votre choix

1.39
—Au deuxième.

Costumes de Bain en Coton pour Hommes



Modèles tout d'un morceau avec jupe; grandeurs: 34 à 44 . . . . . 1.00
COSTUMES DE BAIN en laine; modèles tout d'un morceau avec jupe; nuances unies et bruyère; grandeurs: 34 à 44. . . . 2.50
Autres qualités . . . . . 4.00, 4.50 et 5.00
—Au rez-de-chaussée.

Tissu pour Décorations .25

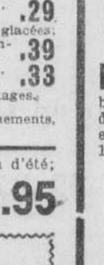
27 pouces de largeur; nuances: bleu, blanc, rouge; la verge . . . . . .

Paletots Imperméables

Drap fini caoutchouté en noir, gris ou brun; pouvant aussi servir de paletots de printemps et d'automne; grandeurs: 34 à 46. . . 9.95

Paletots Imperméables en Soie

Très légers et garantis; nuances pâles 15.00
—Au rez-de-chaussée.



Complets pour Hommes

Tweed solide de bonne qualité; nuance gris foncé.

11.95

4 Valeurs Spéciales au Rayon des Meubles



Sofas-lits Simmons, cadre solide en fer, sommier maillé; matelas rempli de beau coton neuf et couvert en cretonne de fantaisie 10.95



Mobilier de cuisine, 3 morceaux, table de 42 x 24 pouces, avec dessus en bois blanc et base en bois franc, une chaise et 1 tabouret. . 7.50



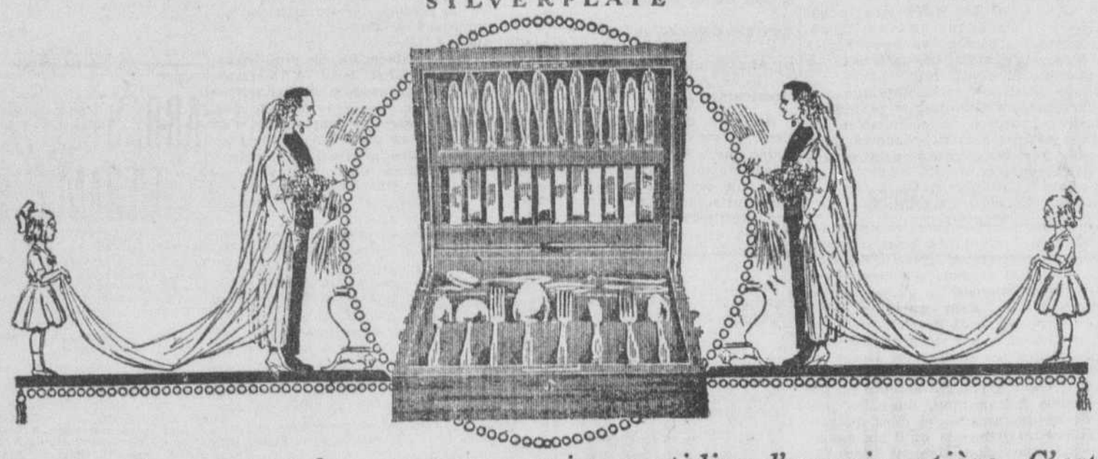
Bureaux en orme, fini doré; miroir 13 x 22 pouces; 3 tiroirs; tel que vignette. . . 15.85



Chaises hautes pour enfants; bois franc fini doré; construction très solide . . . 2.45
—Au deuxième.

Notre Club de Coutellerie en Plaqué Argent

1847 ROGERS BROS.
SILVERPLATE

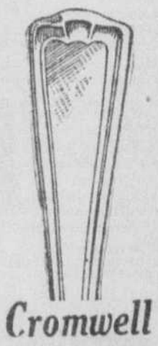


Le plaqué argent est bon pour un service quotidien d'une vie entière. C'est pourquoi il est devenu un cadeau de noces des plus acceptables. Donner du plaqué argent à une nouvelle mariée c'est vous assurer un constant souvenir, de sa part de l'heureuse idée que vous avez eue de lui procurer un cadeau aussi somptueux.



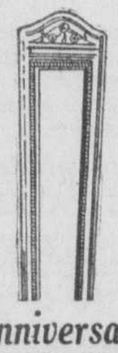
Old Colony

Ce joli modèle colonial attire immédiatement l'admiration de tous. Jolie décoration d'un riche dessin de fleurs en relief et d'un effet des plus distinctifs. Le "Old Colony" est un cadeau splendide et des plus populaires.



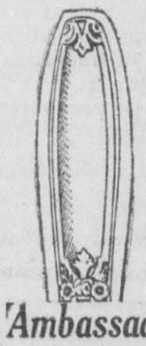
Cromwell

Le choix de ce dessin artistique est une preuve de bon goût. C'est un modèle nouveau et tout à fait différent. Les jolis dessins de lignes droites dont il est orné, lui donnent un aspect d'une riche apparence. Le "Cromwell" est un cadeau de noces idéal.



'Anniversary

Un magnifique nouveau modèle dont une nouvelle mariée ne se blasera jamais. Le modèle "Anniversary" est fini plaqué argent des plus pesants ce qui assure la meilleure durabilité; il durera une vie entière.



'Ambassador

Vous devriez voir ce modèle afin d'en apprécier la beauté. Le centre est fini mat, et le tour de forme biseau est fini poli. Très joli en vérité. Fera les délices de la nouvelle mariée.

Cuillers à thé; la série de 6 . . . . . 3.75
Cuillers à dessert; la série de 6 . . . . . 6.75
Cuillers de table; la série de 6 . . . . . 7.50
Cuillers à bouillon; la série de 6 . . . . . 6.50
Fourchettes de table; la série de 6 . . . . . 7.50
Fourchettes à dessert; la série de 6. . . . . 6.50
Fourchettes à salade (individuelles); la série de 6 7.25

Couteaux avec lame garantie ne pas se tacher—manche creux:
Moyenne grandeur; la douzaine 31.00
Pour dessert; la douzaine 29.00
Services à dépecer (3 morceaux) garantis ne pas se tacher 18.00

Termes de Paiement $5.00 *Comptant; balance en 6 versements mensuels égaux*

Vous ne payez que le prix régulier au comptant — Rien de plus.

Dupuis Frères LIMITEE